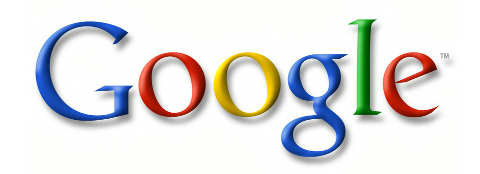




Annales de la Société linnéen de Lyon

Société linnéenne de Lyon




VE RI TAS

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNEENNE

DE LYON.

Année 1859.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME SIXIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue St-Pierre, 20.

PARIS.

CHEZ F. SAVY, LIBRAIRE,
rue Bonaparte, 20.

1859. — Janvier 1860.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Lyon. — Impr. de F. DUMOULIN, rue St.-Pierre, 20.



Mlle Foudras Pinxt F. Lépagnez Lith

ANTOINE - CASIMIR - MARGUERITE - EUGÈNE FOUDRAS,

NATURALISTE

Né à Lyon le 19 novembre 1781,

Mort dans la même ville le 13 avril 1859.

Imp et Lith Th. Lépagnez, Lyon.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNEENNE

DE LYON.

Année 1859.

—

(NOUVELLE SÉRIE.)

—

TOME SIXIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue St-Pierre, 20.

PARIS.

CHEZ F. SAVY, LIBRAIRE,
rue Bonaparte, 20.

—

1859. — Janvier 1860.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLEAU

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON,

AU 31 DÉCEMBRE 1859.

BUREAU :

M. VAÏSSE, G. O. ☀, Sénateur, chargé de l'administration du département du Rhône, *président d'honneur*.

MM. MULSANT ☀, *président*.

PERROUD, *vice-président*.

GACOGNE, *secrétaire-général*.

MILLIÈRE, *secrétaire-archiviste*.

MALMAZET, *trésorier*.

Conservateurs.

MM. CLÉMENÇON, *pour la minéralogie*.

ROLLET, *pour la botanique*.

TERVER, *pour la zoologie*.

HOFFET, *bibliothécaire adjoint*.

Membres honoraires.

MM. De la Saussaye O. ☀, membre de l'Institut, recteur de l'académie de Lyon.

L'abbé Vincent ☀, inspecteur général de l'Université.

Desjardins ☀, architecte en chef de la ville de Lyon.

Membres titulaires.

MM.

1825. Clémençon (le docteur Toussaint), rue de Sèze, 7.

1833. Mulsant (Etienne) ✻, sous-bibliothécaire de la ville, professeur d'histoire naturelle au Lycée, quai Saint-Vincent, 25.

1836. Hoffet (J.G.), avenue de Noailles, 61.

1839. Gérard (le docteur Jean-Antoine), rue Clermont, 5.

1841. Madenis (l'abbé Claude Benoît), professeur au Petit-Séminaire des Minimes.

1845. Jordan (Alexis), rue de l'Arbre-Sec, 44.

Pontbriant (de), ancien chef de division à la préfecture, route de Villeurbanne, 27.

Gacogne (Alphonse), rue Sala, 15.

1846. Dugas (Ozippe), rue Impériale, 52.

Perroud (Benoît-Philibert), rue St-Pierre, 23.

Beckensteiner (Christophe), rue St-Pierre, 14.

Millière (Pierre), avenue de Saxe, 71.

Gaillard (Fleury), place Bellecour, 16.

1847. Vernange (l'abbé Martin), professeur à la Faculté de théologie, rue Clermont, 1.

1848. Terver (Ange-Paulin), quai Pierre-Scize, 52.

1851. Forest (Jules), rue de Créqui, 99.

Blanchon (Louis), quai St-Vincent, 31.

Blanchon (Aimé), rue de Bourbon, 31.

Dumortier (Eugène), négociant, rue Constantine, 12.

Malmazet (Jean-André), négociant, place St-Clair, 24.

Navier (Hippolyte), cours d'Herbouville, 1.

Choitel (l'abbé), quai d'Orléans, 3.

Cazenove (Raoul de), rue Impériale, 66.

Mouterde (Louis), rue Madame, 34.

Thiollière (Louis), ingénieur des ponts et chaussées, à Châlons-sur-Saône.

Chardiny (Louis), port St-Clair, 18.

Boffard (Claudius), avocat, quai de l'Hôpital, 2.

Bouchet (Albert), avocat, rue de Bourbon, 7.

1855. Guinon (Nicolas) ✻, chimiste, rue Bugeaud, 2.

Carrier (le docteur Jean-Baptiste) ✠ (Eperon d'Or), rue Saint-Dominique, 13.

Mangini (Lucien), ingénieur civil, place Bellecour, 6.

Brolmann (Arthur), négociant, rue Impériale, 4.

Levrat-Perroton (le docteur Francisque), rue Mercière, 40.

Rollet (M.-A.), rue Impériale, 81.

Richoud (l'abbé), professeur d'histoire naturelle au Petit-Séminaire des Minimes.

Jaricot (Ernest), négociant, place de la Comédie, 21.

1856. Pallias (Honoré), rue Centrale, 65.

Gabillot (Joseph), rue de la Charité, 42.

Bizot (Jules), agent de change, rue Pizai, 5.

Vernier (Louis), rue de Bourbon, 47.

Dériard (Auguste), rue de la Charité, 76.

Rodet (Henri) ✻, professeur à l'Ecole Vétérinaire.

Thevenet (l'abbé), vicaire à Ainay.

Flottard (Eugène), rue de Bourbon, 7.

Monterrat (Amédée), propriétaire, rue Royale, 29.

Guichon (Jean), pharmacien, place St-Nizier, 4.

Arlès-Dufour (Gustave), négociant, place Tholozan, 19.

Morin (Henri) ✠ (St-Maurice et St-Lazare), banquier, rue Impériale, 12.

Vachon (Antoine) ✻, négociant, quai St-Vincent, 29.

Royé-Vial (Jean-Baptiste) ✻, négociant, membre du Conseil général, rue de la Fromagerie, 1.

Poncin (Henri-Athanase), chef d'institution, place du Collége, 4.

Péaud (Aimé), ancien magistrat, rue de la Charité, 7.

Girodon (l'abbé A.), professeur à la Faculté de théologie, rue Masson, 34.

Chamberet (Ernest de), Directeur de l'Ecole de la Martinière.

Rambaud (André), rentier, quai des Angustins, 61.

Blanc-Ferrouillat (Gabriel-François), avocat, place Louis XVI, 14.

Surieux (l'abbé Jean-Baptiste), supérieur du Petit-Séminaire de St-Jean.

1857. Coignet (Stéphane), manufacturier, quai Castellane, 31.

Glénard (le docteur A.), ✻ professeur de chimie médicale à l'Ecole de Médecine de Lyon, cours Morand, 22.

Gayet, (Jules), quai St-Clair, 9.

Fournereau (l'abbé), professeur d'histoire naturelle à l'institution des Chartreux.

Delhorme (le P. Eugène), professeur d'Histoire naturelle au pensionnat des Dominicains, à Oullins.

Bonnes (Martial), régisseur à l'École vétérinaire.

Billiet (François), rentier, cours Morand, 51.

1858. Bonnamour (Stéphane), négociant, rue Centrale, 47.

Flachat (Antoine), rue de Bourbon, 22.

Pitiot-Colleta, négociant, rue Ste-Hélène, 23.

Joannon (Antonin), rue des Augustins, 16.

Domingeon (L.), rue Ste-Hélène, 19.

Cuzin, aide naturaliste au jardin botanique.

Sanlaville (Benoît), propriétaire à Beaujeu.

1859. Froissard (Alexandre), négociant, rue Martin, 12.

Mathevon (Octave), avocat, rue Impériale, 22.

Sandier (Claudius), rentier, place Bellecour, 36.

Péricaud (Saint-Clair), négociant, rue Impériale, 19.

Willermoz (Ferdinand), rue de Bourbon, 38.

Frèrejean (Joseph-Louis-Marthe), juge suppléant à St-Etienne (Loire).

Lortet (le docteur Louis) quai Fulchiron, 24.

Seytre (l'abbé), aumônier à Vernaison.

Eymard (Paul), rue Constantine, n. 1.

De Bausset-Roquefort (le marquis) juge du tribunal civil de Lyon, rue de la Reine, 39.

Andrieux (Louis), rue de la Bourse, 43.

Godinot (Théodore), juge au tribunal civil de Villefranche (Rhône).

La Bonnardière (Joseph), rue S. Joseph, 15.

Létievant (le docteur), rue Stella, 3.

Membres titulaires décédés en 1859.

MM.

Lacène (Antoine), rentier, né en décembre 1769, à Lyon, où il est mort, place Louis-le-Grand, 14, le 14 avril 1859.

Thiollière (Victor), géologue, directeur de l'assurance mutuelle, mort à Lyon, rue St-Dominique, 15, le 14 mai 1859.

Hasse (Louis), négociant, né le 26 novembre 1807, à Lyon, où il est mort, quai d'Orléans, 2, le 8 août 1859.

Aunier (Jean-Juste-Noël-Antoine), botaniste, né le 25 décembre 1781, à Lyon, où il est mort, rue Pizay, 5, le 9 août 1859.

Levrat (Jean-Nicolas-Barthélemy-Gustave), négociant et entomologiste, né le 16 janvier 1823, à Lyon, où il est mort, rue Madame, 41, le 28 août 1859.

Membres correspondants, nommés en 1859.

MM.

Dor (le Dr. Henri) ✠ (ordre de Wasa), de Vevey (Suisse).

Trangott-Schramm (Charles), naturaliste à Dresde.

Christner, naturaliste à Berne (Suisse).

Lombroco (le docteur), medecin à Tunis.

Gomez (le Dr. Antonio-Bernardino), professeur de chirurgie à la faculté de Lisbonne.

Servaux ✠ (S. Maurice et S. Lazare), chef de Bureau au ministère de l'Instruction publique, à Paris.

Bellaguet ✻, chef de Bureau au ministère de l'Instruction publique, à Paris.

Revelière (Eugène), naturaliste à Saumur (Maine et Loire).

Revelière (Jules), naturaliste, receveur de l'enregistrement à Blin (Loire-inférieure).

De Girardot (le baron), secrétaire général de la préfecture de la Loire-inférieure.

VERS

LUS AU DERNIER BANQUET DE LA SOCIÉTÉ LINNÉEENE.

Lorsque le plaisir, chaque année,
Nous réunissant dans ces lieux,
Nous aimions par des chants joyeux
A célébrer cette journée;
Nous invoquions à ce banquet
Phœbus et le Dieu de la treille,
Et souvent la liqueur vermeille
Inspirait un piquant couplet.
Mais les refrains qu'un gai délire
Nous permet parfois de produire
Seraient-ils ici bien reçus,
Lorsque la mort impitoyable
A rendu veuve cette table
De tant d'amis qui ne sont plus?

L'an dernier, à pareille fête,
Levrat, notre jeune poète,
Nous redisait ses jolis vers;
Sa muse, à ses désirs docile,
Sur les sujets les plus divers
Savait toujours être facile.

AUNIER, ce doyen respecté,
Qui cachait tant de bienveillance,
Sous une aimable gravité,
De cette annuelle séance
Jamais ne s'était absenté;
Il aimait la Société,
Avait pris part à sa naissance,
Et souriait à l'espérance
De voir, avec son existence,
S'accroître sa prospérité.

Et vous, modeste et bon LACÈNE,
Vous étiez aussi fondateur
De la règle qui nous enchaîne!
Qui donc vous oublîrait sans peine,
Vous qui jusque vers la centaine
Eûtes la mémoire du cœur?
Vous, type de la bienfaisance,
Qui dans toute votre existence
Des autres fîtes le bonheur?

Qui ne regretterait THIOLLIÈRE,
Géologue au profond savoir,
Dont la vigueur donnait l'espoir
D'une longue et belle carrière?
Au travail ainsi qu'au devoir,
Il consacra sa vie entière.

HASSE, vous dont l'habileté
Ressemblait presque à du génie;
Vous aviez su, dans l'industrie,
Devenir une autorité.

Tous, de notre chère patrie,
Dans leur genre ont bien mérité;
Aucun d'eux n'a passé sans gloire;
La science ou l'humanité,
Nos cœurs et la postérité

Garderont longtemps leur mémoire.
Au lieu de pleurer sur leur sort,
Tâchons comme eux, après la mort,
De pouvoir vivre dans l'histoire.

Tout subit le pouvoir du temps,
Tout ici bas se renouvelle;
A peine, aux doux zéphirs fidèle,
Flore pare-t-elle nos champs,
Que bientôt les dons de Pomone
Remplacent les fleurs du printemps,
Puis l'hiver succède à l'automne;
Rien n'arrête le cours des ans.

L'homme même n'a sur la terre
Qu'une existence passagère;
A peine y brille-t-il un jour,
Qu'on le voit bientôt disparaître;
Ainsi, bientôt, demain peut-être,
Moi qui parle, aurai-je mon tour!
Mais si notre vie est fugace,
Si chacun de nous, ici bas,
Comme une fleur tombe et passe,
Les corps savants ne meurent pas.
Quand la force les vivifie,
Ils ont devant eux l'avenir;
Notre Société chérie
N'est pas encor près de finir.
Pareille à l'arbre dont Virgile
Nous a retracé le tableau,
Qui produisait un jet nouveau
Sitôt que de son tronc fertile
La main détachait un rameau (1),

(1) Primo avulso non deficit alter.

Enéid., livre VI, vers 143.

A peine la Parque ennemie
Prive-t-elle la Compagnie
D'un membre toujours regretté,
Que dix autres comblent le vide
Formé dans notre comité,
Par celui que la mort avide
De sa faux avait emporté.

Puisse donc longtemps florissante
Notre heureuse Société
Poursuivre sa marche ascendante!
De sa haute prospérité
Puisse-t-elle ne pas descendre;
Et comme le Phénix chanté
Par la crédule antiquité,
Renaître toujours de sa cendre!

NOTICE

SUR

ANTOINE-CASIMIR-MARGUERITE-EUGÈNE

FOUDRAS,

PAR

E. MULSANT.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 8 août 1859.)

Messieurs,

Il y a quelques mois, j'essayais de vous redire la vie si simple, si modeste et pourtant si pleine de mérites, de l'un de nos botanistes les plus distingués (1); j'ai à vous entretenir aujourd'hui d'un naturaliste qui, dans un temps déjà éloigné, fut un des membres les plus actifs de cette compagnie, et dont le nom ne cessera de rappeler l'une des plus belles renommées scientifiques de cette cité.

Antoine-Casimir-Marguerite-Eugène Foudras, naquit à Lyon le 19 novembre 1783. Il était le dernier de trois enfants issus du mariage de Sébastien Foudras, originaire de Bessans en Savoie, et de Marguerite Madinier, d'une maison honorable de nos environs.

Après le siége soutenu par notre ville en 1793, le chef de cette famille, pour échapper à la prison ou à l'échafaud, fut obligé de se retirer, avec les siens, à Orliénas, dans une propriété d'assez faible valeur, seul débris de sa fortune. Par droit

---

(1) Marc-Antoine Timeroy.

de jeunesse, Casimir fut établi le gardien du petit troupeau attaché à l'immeuble. Obligé, en qualité de berger, de passer dans les champs une grande partie de la journée, les beautés que la nature déploie au printemps, les fleurs dont elle émaille les prés, les papillons qui viennent en folâtrant butiner dans leurs corolles, ne tardèrent pas à impressionner son imagination et à l'attacher aux merveilles qu'il avait sous les yeux. Il ne fallait qu'une circonstance pour transformer cet amour naissant en véritable passion : cette circonstance s'offrit bientôt.

La femme du maître-valet conduisit un jour le jeune Casimir au château d'Orliénas; et comme il était joli enfant, elle le présenta à la Dame du manoir, qui le combla de caresses et le fit entrer dans sa chambre, où se trouvaient exposés divers cadres remplis de papillons préparés et disposés avec goût. Il ne se serait jamais figuré que ces êtres aériens qu'il poursuivait dans les champs, pouvaient, avec le secours d'une main habile, offrir un coup-d'œil si ravissant. Cette vue produisit sur son esprit un effet électrique : elle venait de faire naître en lui un de ces goûts ardents sur lequel le temps devait être sans pouvoir. De retour à la maison, il ne voyait plus que papillons, et ne se livrait à d'autres rêves qu'au désir de leur faire la chasse.

Ses parents furent bientôt agités, à son sujet, d'une cruelle préoccupation; ils faillirent le perdre des atteintes de la petite vérole. Des soins empressés et l'heureuse action de la nature le sauvèrent.

L'enfant grandissait, et le besoin se faisait sentir de songer à son instruction. Les circonstances toutefois étaient encore telles, qu'il était difficile à son père de rentrer à Lyon avec sécurité. On confia le jeune Casimir à sa sœur aînée, mariée, quelque temps avant la révolution, à M. Paillasson, qui a laissé un nom honoré, dans le commerce de cette ville. Dès-lors, il

suivit les cours de l'école centrale, où il fit de très-bonnes études, à en juger par les couronnes qu'il y obtenait chaque année.

Aussitôt que le calme fut rétabli, Sébastien Foudras préoccupé de l'avenir de ses enfants, prit à Lyon, en dehors des portes Saint-Clair, un logement modeste, dans lequel le jeune Casimir eut une petite pièce adossée à la colline. C'est là qu'était placée sa collection naissante, dans des boîtes confectionnées par lui-même. Malheureusement l'humidité du lieu couvrait souvent de moisissure des objets auxquels il attachait beaucoup de prix, et l'obligeait à des courses et à des recherches nouvelles, pour remplacer ses trésors détériorés. Mais ni ces peines sans cesse renaissantes, ni l'ennui manifesté par son père de lui voir perdre du temps à des occupations qu'il considérait comme futiles, ne furent capables de le faire renoncer à ses goûts.

Un jour, dans son modeste cabinet, il eut l'honneur de recevoir la visite de Charles de Villers, qui s'était fait un certain nom, en reproduisant la partie entomologique des œuvres de Linné, et en y ajoutant, d'une manière moins indigeste que Gmelin, les découvertes nouvelles dont la science s'était enrichie. Il était venu sans doute, par pure complaisance, visiter le débutant; il ne s'attendait pas au plaisir qui lui était réservé : il trouva dans les cartons de celui-ci deux insectes d'espèce rare, qu'il n'avait pu se procurer; le jeune Casimir fut heureux et fier de les lui céder. Depuis cette époque il s'établit entre eux des relations qui ne pouvaient manquer d'être utiles à l'entomologiste novice : toutefois de Villers mettait une certaine réserve dans ses conseils et dans ses indications.

Le moment était venu de choisir une carrière au jeune Foudras; son père le plaça chez un homme d'affaires, d'où il passa successivement dans l'étude de Me Ailloud, puis dans celle de Me Verdun, avoué d'appel, comme le précédent. En entrant dans celle-ci, il y occupa d'abord le dernier rang;

mais il franchit rapidement tous les degrés intermédiaires, et fut bientôt installé premier clerc. Quand il quitta ce poste, il était licencié en droit, et inscrit au tableau des avocats.

Il débuta au Barreau dans une cause que lui avait confiée son patron. Cet essai le mit à même de comparer, entre les professions d'avoué et d'avocat, celle qui convenait le mieux à ses talents et à ses goûts; il donna la préférence à la procédure. Le difficile était, avec son défaut de fortune, de devenir possesseur d'une étude; le hasard le servit; il s'en présenta bientôt une à vendre; elle était réduite à un simple titre, n'ayant qu'une seule affaire attachée au cabinet; il l'obtint à bas prix. Il comptait sur son zèle, sa probité et son savoir, pour l'élever à un rang honorable; il ne se trompait pas. Il fut nommé avoué de première instance, au moment où il atteignait ses vingt-cinq ans, âge exigé pour remplir de semblables fonctions.

Ni les devoirs et les chaînes que lui imposait sa nouvelle position sociale, ni le désir ou le besoin de se créer une fortune dont les malheurs des temps avaient dépouillé sa famille, ne purent le rendre ingrat envers l'histoire naturelle, à laquelle il devait déjà tant de jouissances. Sans cesser de donner son activité et ses soins à son étude et aux intérêts de ses clients, il savait trouver du temps pour ses occupations favorites.

Les dimanches, au moins en grande partie, était consacrés aux chasses, et les heures matinales des autres jours de la semaine étaient employées à étudier, à classer, les objets recueillis, à faire la toilette aux insectes, c'est-à-dire à étendre les pattes ou les ailes, suivant les ordres auxquels ils appartenaient. Les vacances lui offraient ensuite des loisirs plus nombreux pour se livrer à ses goûts passionnés.

Les soins minutieux qu'il apportait à conserver, aux êtres

qu'il collectait, toutes les apparences de la vie, lui firent bientôt imaginer divers procédés ingénieux. C'est lui qui, le premier, eut l'idée, pour piquer les petites espèces, d'employer des fils de fer très-fins, obliquement coupés à l'une des extrémités. Ces sortes de *coupilles* étaient d'abord assez courtes, et fixées sur de petits morceaux de liége revêtus de papier blanc; plus tard, il perfectionna ce mode, en donnant aux fils métalliques plus de longueur, et en employant la moelle de sureau au lieu de liége. Il eût fallu voir quel coup-d'œil agréable présentait une brochée d'insectes lilliputiens, alignés à une même hauteur, sur chaque tronçon de moelle coupé quadrangulairement, à l'instar d'un fragment de règle carrée. Chacune de ces portions médullaires était fixée au liége de ses cadres, à l'aide d'une ou de deux épingles. Cette méthode présente les avantages, en enlevant à la fois toute la brochée, d'avoir sous les yeux un certain nombre d'objets à examiner et à comparer; de laisser toutes les parties de l'insecte visibles et faciles à étudier, avantages que n'offre pas l'emploi de la colle, qui englue les pattes, les antennes ou diverses autres parties du corps.

C'est à Foudras qu'on doit encore l'art de conserver aux Libellules toute la fraîcheur et la beauté de leur robe, en enlevant les parties fluides ou muqueuses de l'intérieur. Pour cela, on sépare du thorax la partie postérieure du corps, qu'on recolle ensuite avec soin, quand l'opération du nettoiement est terminée. Celle-ci s'exécute, pour l'abdomen, à l'aide d'un morceau de papier enroulé et promené délicatement dans l'intérieur, et, pour la cavité thoracique, à l'aide d'un instrument analogue à un cure-oreille. Pour rendre aux teintes de l'abdomen leur vivacité, pour soutenir cette partie et lui empêcher de se détacher facilement, on introduit dans son sein, avant de la recoller, un rouleau de papier en-

gagé dans la poitrine, et de la couleur principale du fond du corps.

Foudras, qui se bornait à chercher dans l'étude des productions de la Nature les jouissances si agréables dont elle est la source, cultivait en même temps la Botanique et l'Entomologie, et recueillait avec le même empressement les insectes de tous les ordres et les plantes de toutes les familles. En étendant ainsi le cercle de ses recherches, il avait trouvé le secret de rendre ses promenades et ses excursions plus fructueuses, et de multiplier ses joies et ses émotions.

L'histoire naturelle toutefois, malgré le plaisir qu'elle savait lui offrir, ne put empêcher son cœur d'être captivé par d'autres attraits. Le 17 janvier 1816, il épousait Mlle Jenny Peyot, fille d'un négociant de Lyon, qui joignait aux grâces les plus séduisantes toutes les qualités faites pour plaire et pour attacher. Sa jeune épouse devint bientôt la compagne de toutes ses promenades et l'auxiliaire de ses chasses. Au mois de septembre 1821, il fit avec elle le voyage de Chamouni, et butina copieusement dans cette partie des Alpes, où le Mont-Blanc, le géant de ces régions, élève au-dessus des sommets voisins son front couronné de neiges éternelles.

En 1825, il réalisa avec elle un de ses rêves les plus favoris, celui de visiter nos provinces méridionales. A Avignon, il fit la connaissance de Requien (1); à Marseille son cœur sut bientôt comprendre celui de Solier; ensemble ils parcoururent les vallons alors si sauvages de Montredon, les côteaux dénudés des bords de la mer, et diverses autres localités des entours de la ville. L'amitié, dans ces coures, ne tarda pas à les unir l'un à l'autre par des liens qui ne devaient plus se relâcher. A Tou-

(1) Botaniste distingué, né à Avignon, ville à laquelle ce savant a légué ses livres et ses collections, mort à Bonifacio (Corse) dans l'été de 1851.

lon il entra en relation avec Banon; il poussa jusqu'à Hyères, et visita, au retour, Nîmes et Montpellier, où le professeur Delile lui fit l'accueil le plus aimable. Grâces à son œil si perspicace, et aux moyens que la tradition ou son génie inventif lui avaient enseignés pour rendre les chasses plus fructueuses, grâces aux soins minutieux qu'il mettait dans ses recherches, que de trésors ne rapporta-t-il pas de ces contrées privilégiées! que de découvertes n'avait-il pas faites dans ces provinces jusqu'alors incomplètement explorées!

Sans aucun doute, durant les huit premières années de la Restauration, où l'Entomologie, si délaissée pendant les grandes guerres de l'Empire et les agitations de l'Europe, comptait encore un si petit nombre d'hommes lui consacrant leur plume, son savoir, son expérience et les matériaux nombreux qu'il avait amassés et disposés avec ordre depuis plus de vingt ans, lui auraient permis de s'élever aux premiers rangs des écrivains entomologiques de l'époque, si, moins insensible à la gloire, moins insouciant de la renommée, il avait voulu mettre en œuvre les richesses qu'il avait entre les mains. Mais l'étude de la Nature était, à ses yeux, un des moyens que lui avait donnés la Providence pour couler une partie de ses jours avec plus de douceur; ses désirs n'allaient pas au-delà.

Ce n'était cependant pas les moyens de publication qui lui manquaient. En 1821, la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon l'avait attiré dans son sein; en 1822, il avait été l'un des amis des sciences naturelles qui, sous la présidence de Balbis, avaient fondé la Société linnéenne de notre ville. Ces compagnies se seraient empressées de mettre au jour les mémoires qu'il aurait pu leur communiquer; mais il se tint toujours à cet égard dans une grande réserve. Les lectures dont il anima les séances de ces corps savants, se bornèrent, en général, à des rapports qui lui étaient demandés. L'un de ceux-ci, destiné à signaler les insectes recueillis le 24

mai 1824, jour de la fête champêtre de la Société linnéenne ([1]), montra combien il était familiarisé avec les mœurs, les habitudes et la nomenclature des insectes ([2]). Personne, en effet, autant que lui, ne connaissait toutes les ressources que pouvaient offrir à celui qui aurait voulu les faire connaître, les productions naturelles de nos environs. Il avait exploré, dans tous les sens, ce territoire si varié, offrant dans un périmètre de peu d'étendue des terrains de cristallisation et des terrains de sédiment. Il avait visité les terres argileuses et les étangs de la Bresse, les plaines sablonneuses du Dauphiné, les roches si chaudes et en partie arides dont le Rhône baigne les pieds, et les champs fertiles qui nous entourent; il avait gravi les diverses élévations qui servent à faire varier la physionomie de notre pays, depuis les humbles côteaux que couvre la vigne, jusqu'à ces montagnes sous-alpines dont le pin garnit les flancs et dont le sapin couronne les sommets. Aussi, disait-il dans une des séances

---

([1]) Le 24 mai de chaque année est consacré par les diverses Sociétés Linnéennes de France, à faire à la campagne une excursion suivie d'un dîner, pour célébrer le jour de naissance de leur immortel patron,

([2]) L'insecte, dit-il, le plus remarquable recueilli dans ce jour, est le *Chrysis stoudera*. M. Jurine n'a pas connu la femelle de cette espèce, il a seulement donné une bonne figure du mâle (pl. 12. n° 9) ; mais comme son ouvrage n'est qu'une sorte de catalogue, le *Chr. stoudera* n'y est pas décrit. M. Spinola a décrit un mâle (2° fasc. p. 169); mais la femelle paraît lui être encore inconnue. Voici la diagnose des deux sexes :

♂. *Capite, thorace abdominisque segmento primo viridibus, cœruleo variegatis; segmento secundo aureo, macula semidiscoidali violacea; tertio cupreo; ano quadridentato.*

♀. *Abdominis segmento tertio violaceo, margine virescente; cœteris ut in mare.*

Le *Chrysis stoudera* vit aux dépens du *Crabro cribrarius*, Linn. Celui-ci place son nid dans les trous que les Coléoptères laissent aux arbres; il le remplit d'autres insectes qui doivent servir d'aliments à sa progéniture. Le *Chr. stoudera* vient y ajouter un œuf, d'où sort plus tard un ver, qui attaque la larve du *Crabro cribrarius*.

de notre Société d'agriculture : « La partie entomologique de la « Faune lyonnaise pourrait être l'objet d'un travail important, « qui comprendrait beaucoup d'espèces qu'on a cru jusqu'ici « particulières à l'Allemagne et à l'Italie. » Et le savant secrétaire de cette compagnie, M. Grognier, ajoutait : Qui mieux que M. Foudras, est capable de mener à fin cette entreprise ([1])? Mais le temps qu'il devait donner à son étude d'avoué, ne lui aurait peut-être pas permis d'entreprendre alors une œuvre de si longue haleine.

Quand le baron Dejean se proposa de publier son Spéciès des Coléoptères, il sentit le besoin de se mettre en relation avec lui. Foudras s'empressa de lui envoyer ce qu'il possédait en Carabiques, en lui laissant la liberté de garder tout ce qui lui plaîrait. Le savant Entomologiste parisien puisa dans cet envoi des trésors inattendus. Il s'y enrichit de beaucoup d'espèces qui n'avaient pas été trouvées en France, et même de plusieurs tout-à-fait inconnues ([2]). Sa collection, dans toutes les tribus ou familles de Coléoptères, et même dans la plupart des ordres de la classe des insectes, aurait offert des richesses pareilles ([3]).

Un Entomologiste de notre ville, qui aurait pu produire de très-beaux travaux, mais qui délaissa l'entomologie pour la culture des fleurs, M. Bourgeois ([4]), avait trouvé, à quelques

---

([1]) Compte-Rendu des travaux de la Société d'agriculture, hist. nat. et arts utiles de Lyon, depuis le 1° avril 1822, jusqu'au 1° avril 1823, par F. L. Grognier. *Lyon* 1823, page 100.

([2]) DEJEAN, Spéciès des Coléoptères t. 1. p. XXII.

([3]) Elle renferme encore probablement, surtout dans les ordres des Hyménoptères, Diptères et Aptères, des insectes inédits. En l'examinant, à son passage à Lyon, M. V. de Motschulsky y décrivit, ou esquissa deux coléoptères nouveaux (Voyez *Études Entomologiques*, 2e cahier de 1853, p. 56).

([4]) M. Bourgeois s'est occupé pendant plusieurs années avec beaucoup de zèle et de succès de l'étude des insectes; il était en relation avec Olivier, Bonelli, Spinola, etc. Il avait surtout formé, en Hyménoptères, une collection très-remarquable, et aujourd'hui complètement perdue. M. Bourgeois n'était

pas de la ville, dans les terrains sablonneux de la rive gauche du Rhône, un petit Orthoptère, plus particulier à nos provinces méridionales. Foudras, à qui il fit part de sa découverte, emprisonna, dans une cage vitrée et garnie de sable, un certain nombre de ces insectes, étudia leurs mœurs et leurs habitudes, et donna leur histoire complète, dans ses *Observations sur le Tridactyle panaché* (1).

Ce mémoire plein d'intérêt semblait devoir promettre d'autres travaux ; mais après cet essai, qu'un caprice ou qu'une idée avait fait naître, Foudras reprit ses allures naturelles, c'est-à-dire, se borna à faire de l'entomologie pour son agrément seul.

Indépendant par caractère, impatient de toutes les chaînes, à l'exception de celles qui l'attachaient à ses devoirs, après avoir été l'ornement et l'un des membres les plus actifs de nos Sociétés d'agriculture et linnéenne ; après avoir pendant les deux années 1826 et 1827, occupé le fauteuil de la vice-présidence de cette dernière compagnie, il commença à être moins assidu à leurs réunions, et finit par se séparer de l'une et de l'autre.

---

pas seulement ami des sciences naturelles ; il l'était aussi de la littérature ; il savait son Horace par cœur, et il a laissé en manuscrit une traduction française de ce poète. Cet excellent homme de bien qui m'honorait de son amitié, est mort à Lyon le 1er octobre 1845, âgé de 75 ans.

On a de lui :

1° Examen de la première livraison de l'Histoire des insectes nuisibles à la vigne et particulièrement de la Pyrale, de M. Victor Audouin. *Lyon* 1841, in-8°.

2° Etude spéciale et raisonnée de la Pyrale de la vigne du Beaujolais. *Lyon* 1841 in-8°.

3° Tournée en avril, mai et juin 1842, dans les vignobles du Beaujolais et du Mâconnais, pour observer la Pyrale. *Lyon* 1842 in-8°.

4° Examen d'un rapport sur la Pyrale, lu à la Société d'agriculture de Lyon. *Lyon* 1843 in-8°.

(1) Observations sur le Tridactyle panaché. *Lyon*, *Barret*, in-8°, de 22 pages et une planche.

Il aspirait à une liberté plus complète, c'est-à-dire, à se débarrasser de son étude, qu'il avait à peu près créée et qui était devenue, entre ses mains, l'un des bons offices de la ville ; il désirait, après y avoir trouvé fortune et considération, se reposer de ses travaux de procédure, pour se livrer entièrement à ses délassements favoris. Il vendit sa charge en novembre 1835, assista encore pendant deux ans son successeur, et fut complètement libre en janvier 1837.

Rendu à lui-même, il distribua son temps avec cette régularité qu'il mettait dans toutes ses œuvres. Ses matinées, jusqu'à neuf heures, étaient consacrées à ses études entomologiques ou à recevoir les amis de la Nature qui lui venaient rendre visite.

Nos relations dataient déjà de loin. J'avais rapporté du collége le goût d'étudier les insectes, et leur chasse m'offrait, à la campagne que j'habitais alors, un délassement qui savait encore me plaire. Dans un voyage fait à Lyon en 1824, je me hasardai, collecteur obscur, à me présenter à Foudras, jouissant déjà, comme naturaliste, d'une réputation justement méritée. La bienveillance avec laquelle il m'accueillit, les richesses admirables qu'il étala sous mes yeux, ranimèrent en moi, du moins pour quelque temps, une ardeur entomologique à laquelle l'isolement est toujours funeste. Quelque vif, en effet, que soit de prime abord ce feu sacré, il a besoin pour s'alimenter, du contact des personnes animées de la même passion. Il nous faut cette sorte de frottement, d'où jaillit l'étincelle électrique, capable de soutenir ou de surexciter notre zèle.

Quand je vins me fixer à Lyon, au commencement de 1833, je n'y apportai que les faibles débris d'une collection abandonnée depuis quelque temps, par l'incurie, aux outrages des Anthrènes. Foudras, que je revis alors, ralluma en moi, pour l'Entomologie, un amour presque éteint ;

il me servit de guide dans mes promenades, et souvent enrichissait mes boîtes d'une partie des insectes que son habileté ou sa bonne fortune faisait tomber entre ses mains. J'allais souvent à ses réceptions du matin. Il nous montrait le produit de ses chasses des jours précédents; nous indiquait les localités précises où il avait pris les insectes qui paraissaient éveiller nos désirs; s'offrait volontiers à nous conduire sur les lieux mêmes, pour nous fournir l'occasion d'en saisir de nos mains de pareils, et doubler ainsi le prix de leur possession. L'Entomologie lui doit un bon nombre de ceux qui, dans notre ville, sont aujourd'hui attachés à son culte.

Il y avait en général chez lui une si naturelle expansion, et ses chasses lui avaient donné une connaissance si approfondie des mœurs des insectes et des moyens de se les procurer, qu'on éprouvait un plaisir attrayant à l'entendre. Rarement on le quittait sans avoir appris quelque chose de nouveau.

Lorsqu'en juin 1838, le professeur Audouin fut envoyé par le Gouvernement dans les vignobles du Mâconnais, pour y chercher les moyens de s'opposer aux ravages effrayants de la pyrale de la vigne, il s'empressa de mettre à contribution les lumières de Foudras, qui, dans le temps, s'était occupé avec beaucoup de soin de suivre la vie et d'étudier les habitudes de cet insecte destructeur. Frappé des connaissances si profondes de notre compatriote, il lui demanda la faveur de nouvelles audiences. Notre ami, dont la mémoire était si riche d'observations, lui révéla une foule de ces secrets, que la Nature, prise sur le fait, abandonne dans les

---

(1) Audouin (Jean Victor) professeur, administrateur au jardin des plantes de Paris, né le 27 avril 1797, dans la dite ville, où il est mort le 9 novembre 1841.

champs à l'explorateur, et qu'elle cache volontiers au savant enfermé dans son cabinet. Audouin se retira émerveillé de tant de connaissances et de tant de modestie.

Depuis la conquête de son indépendance, Foudras consacrait à l'Entomologie la plupart des heures qu'il donnait auparavant aux affaires; il profitait surtout de sa liberté pour répéter ou varier ses promenades et ses excursions. Il avait revu souvent nos montagnes d'Izeron et de Pilat, fait connaissance avec celles plus pittoresques et plus riches de la Grande-Chartreuse; en août 1839, il voulut avec sa famille visiter de nouveau nos provinces du Midi. Il fit à Marseille diverses courses avec son ami Solier, visita les environs de Toulon et d'Hyères et devait au retour parcourir ceux de Nîmes et de Montpellier; mais un événement qui faillit compromettre sa vie empêcha la réalisation de ce projet. La diligence de Toulon, qui le ramenait à Marseille, arrivait au grand trot, vers une heure du matin, et par une nuit assez obscure, dans les gorges d'Ollioules; on avait eu l'imprudence de saigner la veille, sur les bords de la route, un bœuf incapable d'aller plus loin. L'odeur du sang dont le sol était imprégné, effraya les chevaux; ils se jetèrent brusquement dans un autre chemin qui bifurquait dans ce point avec la route principale. Le postillon, en voulant les remettre sur la voie, fit verser sa voiture. La chute fut rude; Foudras, logé dans le coupé, fut contusionné au-dessus de l'œil ; sa fille eut à la tête une blessure grave; la plupart des autres voyageurs furent plus cruellement maltraités : sa femme et son fils furent presque les seuls à n'avoir pas trop à se plaindre. Arrivé à Marseille, les soins et les assurances consolantes d'un médecin le remirent un peu de son émoi ; mais dès le lendemain il reprit avec les siens le chemin de Lyon.

Les chasses auxquelles Foudras s'était livré depuis si longtemps, lui avaient procuré dans tous les ordres la collection

sans contredit la plus remarquable en insectes de France ; il aurait pu facilement se créer, par des échanges, un des plus beaux cabinets d'insectes d'Europe ; mais il avait peu de goût pour ce mode d'accroître ses richesses. Les insectes qui lui arrivaient par une main étrangère lui faisaient un médiocre plaisir ; il tenait surtout à les prendre lui-même ([1]).

En 1842, il forma le dessein de s'occuper d'une manière particulière des Altises, dont il possédait déjà un catalogue nombreux. Dès que son projet fut ébruité, il reçut de divers Entomologistes les offres les plus généreuses ; mais il refusa la plupart de ces gracieuses propositions, et se borna à accueillir quelques communications partielles. Il pensait qu'en parcourant diverses contrées de la France, il pourrait recueillir par lui-même toutes les espèces de ce groupe qui peuvent se trouver dans notre pays.

([1]) Il fut cependant en relation, au moins passagère, avec un grand nombre d'amis des sciences naturelles. A l'étranger, avec MM. Bassi, Pecchioli, Peiroleri, d'Italie ; Chevrier et Lasserre, de Genève ; Curtis, de Londres ; comte Mannerheim et V. Motschoulsky, de Russie ; Félix, de Kiesenwetter et Schaum, d'Allemagne ; Selys de Longchamps, de Belgique. A Paris, avec MM. Aubé, Chevrolat, le comte Dejean, Duponchel, Fairmaire, Latreille, Lefebvre, de Marseul, Rambur, Reiche. Dans les départements, MM. Banon, de Toulon ; Bompart, de Villefranche ; Companyo et Farines, de Perpignan ; Daube, de Montpellier ; Ecoffet, de Nîmes ; Famin, de Marseille ; de Fonscolombe, d'Aix ; le capitaine Gaubil ; le major Gueneau d'Aumont, aujourd'hui sous-intendant à Mâcon ; de Jenisson ; le marquis de la Ferté, de Tours ; Maille, de Rouen ; Michel, de Toulon ; le capitaine Morineau ; Myard, de Châlons ; Perris de Mont-de-Marsan ; Pradier ; Requien, d'Avignon ; Solier et Wachanru, de Marseille. A Lyon, avec les Entomologistes MM. Armand, Bonnamour, Bourgeois, Brun, Chardiny, Donzel, de Fontenay, Gabillot, Gacogne, l'abbé Girodon, Godart, Guillebeau, Levrat, Mayet, Merck, Millière, Perret, Perroud, Rey (Cl.), Rey, professeur à l'Ecole Vétérinaire, de Villers ; avec MM. Jourdan, conservateur du Muséum ; Grognier, professeur à l'Ecole Vétérinaire ; Tabareau, doyen de la faculté des sciences ; V. Thiollière, géologue ; Michaud et Terver, conchyologistes ; Aunier, Balbis, Cap, Champagneux, Deriard, Hénon, A. Jordan ; Madiot, Martinel, Roffavier, Timeroy, et Mme Lortet, botanistes.

Il se mit dès-lors à les rechercher avec une ardeur nouvelle. En juillet de la même année, il parcourut avec de Fontenay ([1]) et Bompart ([2]) les montagnes alpestres de la Chartreuse ; puis il descendit avec eux à Uriage, où nos voyageurs prirent le *Carabus nodulosus*, qu'on croyait jusqu'alors étranger à la France.

L'année suivante, son fils, étudiant en médecine à Lyon, avait à subir des examens devant les professeurs de l'école de Montpellier. Il saisit avec empressement cette occasion d'explorer avec lui et M. Rey une partie des départements du Gard et de l'Hérault. Ils partirent le 23 mai, et durant un mois à peu près, ils visitèrent successivement les campagnes de Beaucaire et les roches dénudées qui les dominent, les bords du Lez, les environs de Montpellier, de Cette, de Castelnau, les salines du port Juvénal, les bords de la Mosson, Aiguemortes, avec ses plaines sablonneuses, ses marécages et ses bois de pins, les *garrigues* ou côteaux arides des entours de Nîmes. Dans l'une de ces promenades, Crespon ([3]) voulut leur servir de guide et de compagnon.

Vers la fin d'août de la même année, il s'achemina vers ce désert de la Grande-Chartreuse, que l'homme le plus insensible aux beautés de la Nature ne saurait parcourir sans émo-

---

([1]) Mort le 2 octobre 1845. Voy. Mulsant, Opuscules, deuxième cahier, p. 161.

([2]) Ancien négociant, qui avait fait de l'Entomologie les délassements de sa vie, après s'être retiré des affaires ; mort, il y a quelques années, à Villefranche (Rhône) où il était né.

([3]) Crespon avait fondé près de la fontaine de Nîmes un cabinet d'histoire naturelle, qui est une des curiosités de la ville. Il s'était un peu occupé d'insectes, et on lui doit un mémoire sur l'*Oscine de l'olive* : mais il est plus connu par son *Ornithologie du Gard* et surtout par sa *Faune méridionale*, *Nîmes*, 1844, 2 vol. in-8, fig.

Crespon est mort le 1[er] août 1857.

tion, mais qui offre surtout à l'Entomologiste des trésors si variés. En visitant, à une époque plus favorable de l'année, les bords pittoresques et accidentés du Guiers, en fauchant ces prairies couvertes d'une flore si différente de la nôtre, en parcourant ces bois séculaires servant d'aliment ou de retraite à des insectes si divers, en s'élevant jusqu'à ce grand Som où semblent s'être réfugiés ceux des contrées hyperborées, il avait trouvé de nombreuses moissons à cueillir. Ses récoltes, dans ces jours un peu tardifs, furent sans doute moins nombreuses, mais non moins remarquables.

Préoccupé de son travail sur les Altisides, il sentait que pour connaître par lui-même les habitudes de ces petits Coléoptères, les plantes sur lesquelles ils vivent, les lieux dans lesquels on les trouve, il devait renouveler et multiplier ses voyages. Le 20 mai 1844, il se dirigea vers la Provence avec M. Roffavier, botaniste distingué de cette ville. Ils débutèrent par Draguignan, où Doublier, de regrettable mémoire, leur servit de guide. De là, les deux amis se rendirent à Grasse, cité bâtie en amphithéâtre aux pieds des monts élevés, à qui elle doit un abri contre les vents du nord, et des sources abondantes et limpides; contrée privilégiée, où dans les douces soirées du printemps et de l'été les Lucioles parcourent les airs, en produisant une traînée de lumière alternativement interrompue; où semblent naturalisées une partie des productions végétales de l'Afrique septentrionale. Ils rayonnèrent ensuite dans les environs d'Antibes et de Cannes; s'aventurèrent dans les bois de la chaîne de l'Esterel; virent Fréjus, et sillonnèrent les plages sablonneuses de Saint-Raphaël, dans lesquelles se plaisent le *Calicnemis*, l'*Anoxia scutellaris* et l'*Anomala devota;* visitèrent les collines de Saint-Mandrier, de l'autre côté de la rade de Toulon; stationnèrent quelques jours à Hyères, où les salines, les bords de la mer et les côteaux couverts d'arbousiers, de lentisques, de chênes-liége, de chênes verts et

d'une foule d'autres végétaux, nourrissent ou abritent des insectes ou des plantes inconnus à nos contrées; ils revirent Solier à Marseille, fouillèrent avec lui les gorges solitaires et les rochers brûlants de Montredon, et revinrent au bout d'un mois à Lyon, chargés de trésors, et l'âme remplie des souvenirs les plus agréables et les plus riants.

Le 15 juillet suivant, il s'élevait sur le Colombier d'où le regard plonge sur la ville d'Aix et le lac du Bourget et peut s'étendre jusqu'à ceux d'Annecy et de Genève, puis il revenait sur les derniers degrés de cette montagne, se reposer quelques moments auprès de sa fille, dans sa campagne de Talissieu. Il y retournait encore en septembre, après avoir exploré pendant plusieurs jours les monts d'Ain, aux pieds desquels se cachent et Nantua et le lac aux eaux bleues qui en baigne les murs.

Il serait inutile de suivre Foudras dans les promenades si souvent répétées, faites en rayonnant autour de la ville. Mais il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler ses excursions lointaines, car la plupart servent de date pour quelques-unes de ses découvertes ou de ses captures remarquables. Ainsi, dans un voyage à Montpellier et à Cette, entrepris avec son fils vers la fin de mai 1846, il prit dans les *guarrigues* de Nîmes un assez bon nombre de la *Procasta galii*, cimicide méridionale assez rare, et il y découvrit le joli longicorne nommé par lui *M.-nigrum*, qu'il me donna à décrire, et dont j'ai fait le type du genre *Albana*. Au commencement de juillet il revoyait les bois et les prairies de Pilat, et vers le milieu du même mois, il partait pour l'Auvergne avec M. Brun, l'un de nos Lépidoptéristes les plus zélés. Ensemble ils gravirent le pic du Capucin et celui de Sancy, parcoururent la vallée que la cascade du Creil anime du bruit de ses eaux, visitèrent la grotte de Royat, s'élevèrent sur le Puy de Dôme et revinrent à Lyon par Montbrison et Saint-

Etienne. En septembre suivant, il parcourait avec M. Guillebeau les roches calcaires de Villebois, les solitudes de l'ancienne Chartreuse de Portes et les marais de Serrière, où se cache l'*Odacantha melanura*, inconnue à nos environs. Enfin le 22 octobre, il escaladait de nouveau le Colombier, où il s'enrichit du *Microrhagus Sahlbergi* et d'un assez bon nombre d'*Altica hippophaes*.

L'année 1847 vit la fin de ses grands voyages. Il se rendit en mai dans le Gard et l'Hérault, et en juillet à la Grande-Chartreuse. A dater de cette époque, Izeron, Pilat ou le Colombier devinrent le but des excursions les plus éloignées.

Suffisamment enrichi des Coléoptères objets plus spéciaux de ses poursuites, il s'occupait à les étudier avec ce coup-d'œil observateur qui lui était particulier et à les décrire avec ces soins attentifs dont il était capable. Son fils disséquait ces insectes avec une habileté admirable, pour assurer, par les caractères tirés des organes internes, la validité des espèces. Mais le travail auquel se livrait Foudras ne lui empêchait pas de se tenir au courant de la science, de reclasser les diverses familles de sa collection sur lesquelles il paraissait des monographies nouvelles.

En vain ses amis l'engageaient-ils souvent à hâter la publication de son œuvre ; elle semblait n'être pour lui qu'une occupation qu'il avait cherché à se créer principalement pour les jours d'hiver, où les promenades deviennent impossibles ou sans agrément, et les chasses presque infructueuses ; c'était une jouissance qu'il avait voulu se donner ; mais ce travail serait devenu pour lui un esclavage insupportable, s'il lui avait fallu renoncer à la liberté de le délaisser passagèrement, quand une autre préoccupation lui venait offrir plus d'attrait.

Notre ami s'avançait ainsi vers la vieillesse, sans en connaître les infirmités ou les peines, sans même paraître sentir

le poids des années. Il n'avait vu s'affaiblir ni l'excellence de sa vue légèrement myope, ni la vigueur et l'élasticité de ses muscles, ni sa mémoire toujours prête à le servir. Il n'avait rien perdu ni de sa gaîté, ni de son goût pour les jeux de mots qui étaient un de ses amusements favoris. Sa vie s'écoulait heureuse et paisible, au sein de toutes les douceurs que peuvent procurer la santé, la fortune, le bonheur de famille, et des délassements qui avaient conservé le privilége de l'enchanter. Mais le bonheur de la terre ne saurait être exempt d'orages. Celui de Foudras allait être profondément troublé. Son fils, si remarquable par son intelligence et son savoir, à la suite d'une course trop longue et surtout trop rapide, avait senti son corps baigné de sueur éprouver un refroidissement glacial; les poumons, ces viscères importants, se trouvèrent bientôt atteints, et nous eûmes la douleur de voir ce pauvre Fabien [1] que nous aimions tant, s'éteindre graduellement dans les langueurs et les souffrances d'une phthisie pulmonaire, et rendre le dernier soupir le 18 juillet 1855.

Quel déchirement Foudras ne dut-il pas éprouver à ce coup affreux, que tous les soins et toutes les ressources de l'art avaient été impuissants à détourner! Il voyait s'éteindre, non seulement un fils, objet de tant d'espérances et chargé de perpétuer son nom; mais il perdait en lui l'auxiliaire de ses travaux, l'héritier de ses goûts, le continuateur d'une collection qu'il avait mis tant de peines et tant d'années à former et à classer!

Il chercha à s'étourdir sur cette perte cruelle. Il s'efforça de montrer sur son visage la même sérénité, et son air enjoué habituel; mais il était facile, sous cette gaîté factice, de deviner la blessure profonde qu'il cachait. Malheureux du vide qui s'était fait autour de lui, il se mit, comme une âme

---

[1] François-Fabien Foudras, né à Lyon le 18 avril 1822.

désolée qui ne sait plus où trouver le bien-être, à faire chaque jour des visites plus fréquentes à quelques-uns des amis des sciences avec lesquels il avait des relations. Il allait y chercher des distractions; mais il n'avait plus le même goût à causer d'histoire naturelle. Il semblait avoir oublié les Altises, pour s'occuper d'une manière plus spéciale des Aptères parasites, qui depuis quelque temps étaient l'objet de ses recherches. Bientôt on s'aperçut que sa mémoire commençait à être infidèle, que son intelligence n'avait plus le même éclat. Sa forte constitution cependant et sa santé jusqu'alors inaltérée semblaient lui promettre encore d'assez longues années d'existence.

Le dimanche, 3 avril 1859, il fit à pied et par un soleil assez chaud une excursion de trois ou quatre lieues. Le vendredi suivant, dans la matinée, son cerveau se trouva embarrassé, il voulut sortir comme d'habitude, espérant que le grand air lui serait favorable; mais peut-être une demi-heure après, il fut frappé, dans la rue, d'une congestion cérébrale et tomba sans connaissance. Reconnu par un passant, il fut recueilli avec empressement et transporté dans son domicile; mais, hélas, les soins les plus zélés et les plus affectueux de tous les siens, les secours les mieux entendus de la science médicale, ne purent détourner le coup fatal dont il était menacé : le mercredi, 13 avril, il cessait d'exister pour sa famille et pour ses amis!

On a de lui :

1°. Notice sur les insectes utiles et les insectes nuisibles du département.

(Publiée en extrait dans le Compte-Rendu des travaux de la Société d'agriculture, hist. nat. et arts utiles de Lyon, depuis le 1er avril 1822, jusqu'au 1er mars 1823, p. 99 à 110).

2°. Rapport sur un concours ouvert sur la destruction de la Pyrale de la vigne. Commissaires : MM. de Martinel, Balbis, et Foudras rapporteur.

(Mémoires de la Société roy. d'agricult. hist. nat. et arts utiles de Lyon, 1825-1827, p. 33 à 48).

3° Observations sur le *Tridactyle panaché*, *Lyon*, *Barret*, 1829 in-8° (22 pages et 1 pl.)

Obs. Les chiffres des dernières figures ont été appliqués à celles-ci d'une manière erronée. Ainsi, au lieu de n° 9, lisez, 12 ; au lieu de 10, lisez, 11 ; au lieu de 11, lisez, 10 ; au lieu de 12, lisez, 9.

Il a laissé en manuscrit :

4° Rapport sur un mémoire de M. le Dr Imbert, sur le *Mécanisme de la respiration du Limaçon*.

(Lu à la Soc. Linn. de Lyon le 13 janvier 1823).

5° Rapport de la commission composée de MM Tissier aîné, Dupasquier et Foudras, sur une proposition faite dans la séance de la Société Linnéenne du 2 juin 1823, *de provoquer, par une récompense publique, dont la Société Linnéenne ferait les frais, la découverte des moyens de favoriser la multiplication des sangsues*.

(Lu à la Société Linnéenne le 7 juillet 1823).

6° Note critique sur des chenilles remarquées dans des matières vomies.

(Lue à la Société Linnéenne le 6 novembre 1823).

7°. Notes sur les Sangsues qui se trouvent aux environs de Lyon (avec M. le Dr Dupasquier).

(Lues à la Société Linn. de Lyon le 1er mars 1824).

8° Notes sur quelques insectes recueillis le 24 mai 1824 (dans la promenade annuelle faite par la Société Linnéenne, pour célébrer la naissance de Linné).

(Lues à la Soc. Linn. le 7 juin 1824).

9° Mémoire sur les amours des insectes.

10° Monographie des Altisides.

La famille de l'homme remarquable dont nous venons d'esquisser la vie, a désiré que ce dernier et important travail, attendu depuis si longtemps par les Entomologistes, ne fût pas perdu pour la science. Prête à faire tous les sacrifices pour sa publication, elle a chargé l'auteur de ces pages du soin de le faire paraître. Il est inutile d'ajouter que l'ami à qui elle a bien voulu confier ce mandat pieux, se fera un devoir de n'altérer en rien le manuscrit original, afin de laisser à Foudras tout le mérite de son œuvre.

Par un sentiment de délicatesse et de générosité admirable, la même famille a fait plus encore. Elle n'a pas voulu que les collections précieuses qui lui étaient laissées, fussent vendues ou dispersées. Elle a offert comme souvenir à M. le Dr Perroud, fils de notre savant Entomologiste, l'un des amis les plus particuliers du défunt, l'herbier renfermant à peu près toutes les plantes phanérogames de nos environs. Elle a donné son riche cabinet d'insectes au Lycée de Lyon (1), dans lequel achève en ce moment ses études le petit-fils du défunt, et dans lequel a lui-même été élevé le père de ce jeune homme, M. Clerc, président du tribunal civil de Belley, époux de Mlle Jenny Foudras, devenue depuis la mort de son frère, l'unique héritière de notre savant ami.

---

(1) Foudras avait déjà donné dans le temps à la Société Linnéenne de Lyon, soixante et douze échantillons de minéralogie et divers autres objets d'Histoire naturelle; plus, les ouvrages suivants : Fuchsii de stirpium commentarii. — Jardin de Henri IV. — Jacquin, Enumeratio plantarum. — Necker, Eléments de Botanique. — Pline, Historia mundi (Voy. Annales de la Société Linn. 1836, p. 18).



F. Lépagnez Lith — Lyon. Lith Th. Lépagnez.

JEAN-JUSTE-NOEL-ANTOINE AUNIER,

BOTANISTE.

Né à Lyon le 25 décembre 1781,
Mort dans la même ville le 9 août 1859.

NOTICE

SUR

JEAN-JUSTE-NOEL-ANTOINE

AUNIER,

PAR

E. MULSANT.

Messieurs,

De toutes les pertes éprouvées depuis quelque temps par notre Compagnie, l'une des plus douloureuses et des plus sensibles, est sans contredit celle de ce confrère si bienveillant et si dévoué dont je veux essayer aujourd'hui de vous esquisser la vie. Cet ami de tous nous était d'autant plus cher, qu'il fut pendant deux années le président de cette Société, et qu'il restait parmi nous le dernier représentant de ceux qui, après l'avoir fondée en 1822, n'ont cessé de conserver ou de resserrer les liens qui les attachaient à elle.

Aunier (Jean-Juste-Noël-Antoine), naquit à Lyon, le 25 décembre 1784. L'avant-dernier de ses prénoms, comme il est facile de le deviner, lui fut donné pour rappeler le jour mémorable qui l'avait vu arriver à la vie. Il était le second enfant et le premier des fils issus du mariage de Claude Aunier, négociant, et de Marie Burdel (1).

(1) De ce mariage sont nés six enfants, dont trois seulement ont survécu, savoir : Mlle Pierrette Aunier, née en janvier 1781 : Jean-Juste-Noël-Antoine,

Son père, grâces à la considération qu'il s'était acquise par sa probité et ses qualités personnelles, s'était créé, pour ses affaires, dans les maisons les plus honorables, des relations avantageuses et solides; il occupait le premier rang parmi les marchands de vin en gros de la cité. Sans doute, en embrassant ce fils qui lui était donné, il dut sourire à l'espérance de lui laisser un jour son commerce florissant ; mais les desseins de Dieu en avaient disposé autrement : cet honorable négociant fut enlevé à sa famille le 10 avril 1790.

Comme compensation à cet irréparable malheur, la Providence semblait, aux enfants qui venaient de faire une perte si cruelle, avoir ménagé dans leur excellente mère, une de ces femmes qui joignent à la tendresse et au dévouement si naturels à ce sexe, l'intelligence élevée et la fermeté de caractère plus particulières au nôtre. Elle s'appliqua à donner à son fils cette éducation solide, qui a pour base les principes religieux et moraux, principes qui, une fois enracinés dans le cœur, ont une si grande influence sur les destinées de la vie. Aunier leur dut sans doute d'échapper dans sa jeunesse aux entraînements dangereux auxquels il est si facile de céder à cet âge.

Ses études contrariées ou troublées par les malheurs des temps, eurent lieu en partie chez des maîtres particuliers, en partie au collége de Lyon. Quand elles furent achevées, il fut placé, en qualité de commis, dans un magasin de soieries ; mais des circonstances qui semblaient lui promettre un avancement plus rapide, lui firent quitter cette riche branche de notre industrie, pour entrer dans le commerce de la draperie. En 1806, c'est-à-dire à vingt-cinq ans, il était l'un des

---

objet de cette notice : et Mme Etiennette Aunier, sœur Saint-Fulgence, née en 1783, aujourd'hui supérieure des Dames Saint-Charles, à Caluire, près Lyon.

chefs d'une maison de ce genre. Avec l'intelligence et l'esprit d'ordre dont il était doué, l'amour du travail dont il était animé, le zèle et la ponctualité qu'il apportait à l'accomplissement de tous ses devoirs, et cette probité inflexible si capable d'inspirer la confiance, ses affaires ne pouvaient manquer de prospérer. Aussi vit-il bientôt sa fortune s'accroître, et son nom entouré d'estime et de considération. Il se serait sans doute trouvé un jour à la tête de l'une de nos maisons de commerce les plus importantes, s'il avait continué à suivre la même carrière. Mais son associé s'étant retiré en 1816, il se décida à prendre le même parti. Il n'avait plus d'intérêt à rester dans les affaires ; sa sœur la plus jeune venait de prendre le voile ; l'aînée avait refusé de courir les chances de l'hyménée ; et quant à lui, heureux du bonheur qu'il trouvait auprès de sa mère et de celle de ses sœurs qui restait dans le monde, il avait pour la première une sorte de culte, et pour la seconde une affection qui ne laissait place dans son cœur à aucun autre amour. Il jouissait d'une aisance capable de suffire et au-delà à son ambition ou à ses besoins ; à quoi lui aurait servi de se fatiguer plus longtemps sur le chemin de la fortune ?

Mais en abandonnant le commerce, il n'avait pas eu l'intention de consacrer à l'oisiveté les restes d'une vie jusqu'alors si utilement occupée ; il se proposait de chercher dans quelques travaux de l'intelligence, des plaisirs et des délassements capables de remplir agréablement ses heures. Il n'avait toutefois encore point de projet arrêté. Sa sœur aînée, liée avec celle de Foudras (1), lui parla de l'attrait que ce dernier trouvait dans la botanique. Elle l'engagea à chercher aussi dans l'étude si douce et si attrayante des fleurs un aliment à l'activité de son esprit. Cédant à ce con-

---

(1) Entomologiste et botaniste, mort à Lyon le 13 avril 1859.

seil, il commença à assister aux leçons publiques professées par M. l'abbé Dejean, directeur du jardin des plantes de la ville. Il y fit la connaissance de M[me] Lortet, de MM. Roffavier, Mouton-Fontenille et de divers autres amis des productions de Flore ; il n'en fallait pas davantage pour décider de ses goûts. Il se mit, avec l'ardeur d'un néophyte, à étudier les éléments de cette science, qui devait jusqu'à la fin de sa vie, contribuer si puissamment à faire le charme de ses jours. Il entreprit, sous la conduite de ses nouveaux amis, quelques herborisations dans les alentours de la ville ; mais bientôt il voulut étendre le cercle de ses excursions. En juillet 1818, il s'achemina vers Pierre-sur-Haute, montagne des environs de Montbrison, et à partir de cette époque, soit avec M. Roffavier, soit avec divers autres botanistes, il fit, chaque année au moins, un voyage scientifique. Quelles richesses et quels plaisirs ne lui procura pas déjà l'ascension de la montagne sous-alpine de la Loire ! Mais l'année suivante lui réservait des trésors plus précieux et des jouissances autrement vives, dans une visite faite à la Grande-Chartreuse, durant la seconde moitié de juillet.

Je me suis souvent demandé de quelles pensées serait agité un habitant des plaines tristes et monotones de la Champagne, s'il était tout-à-coup transporté sur le chemin si pittoresque et si accidenté qui se prolonge en serpentant de Fourvoirie au couvent ; sans aucun doute il se croirait dans un autre monde ! Il est impossible, en effet, de franchir le seuil du désert, sans éprouver un sentiment continuel d'étonnement et d'admiration. Cette route tracée sur le bord d'un torrent profondément encaissé entre des montagnes presque perpendiculaires; ces rochers parfois comme suspendus sur la tête et qui semblent menacer l'existence du voyageur; ces sapins échelonnés sur ces flancs escarpés ; ces eaux qui descendent en mugissant, ou qui jaillissent en poussière hu-

mide, en se heurtant contre les roches disséminées sur leur passage ; ce panorama sauvage dont chaque pas fait varier la physionomie ; cet air rafraîchi et parfois embaumé qu'on respire, tout contribue à frapper et à enivrer les sens, à exalter l'imagination, à élever nos pensées jusqu'au-delà des sphères visibles, vers le Dieu qui créa tant de merveilles !

Aunier et ses compagnons de voyage parcoururent dans tous les sens ces prairies couvertes d'un flore luxuriante ; ils s'élevèrent jusqu'à ce *grand Som*, dont le front dénudé domine tous les pics environnants ; ils visitèrent, près de Bovinant, les rochers couronnés de rhododendrons, et les flancs très-inclinés situés au-dessous, dans lesquels fleurit le beau lys de St-Bruno ; ils jouirent sur le col, d'où l'on descend aux Echelles, par le chemin du Frou, du tableau magnifique qui se déploie, et d'où l'œil découvre le lac du Bourget et peut suivre le cours sinueux du Rhône jusqu'à Lyon ; puis, franchissant, un autre jour, la vallée du Guiers mort, ils gravirent jusqu'aux solitudes de Charmantsom.

L'année 1822 vit naître à Paris une Compagnie savante destinée à donner un nouvel essor aux sciences naturelles. A l'instar de celle déjà fondée à Londres, elle avait pris le titre de Société Linnéenne, pour honorer la mémoire du plus grand des naturalistes modernes. Lyon et quelques autres villes de France voulurent suivre l'exemple de la capitale. Les principaux amis de la Nature de notre cité se réunirent dans ce but chez M. Balbis, botaniste italien, depuis quelque temps le successeur de M. l'abbé Dejean, dans la direction de notre jardin des plantes, et le 28 décembre, jour anniversaire de la mort de Tournefort, ils fondèrent, sous le titre modeste de Colonie, échangé un peu plus tard, contre celui de Société, la Compagnie à laquelle nous nous faisons tous honneur d'appartenir (1).

(1) Ces fondateurs furent : Mme Lortet, MM. Aunier, Balbis, Cap, Cham-

Aunier, honoré du titre de correspondant de la Société Linnéenne de Paris (1), fut un des plus zélés à organiser celle de Lyon; et depuis la fondation de cette dernière, nul n'a montré plus d'intérêt pour sa prospérité.

Les liens qui le rattachaient à la Société-mère le portèrent, au printemps de 1823, à se rendre dans la capitale. Ce voyage et ceux qu'il y répéta à diverses époques (2), lui fournirent l'occasion d'entrer en rapport avec les botanistes les plus célèbres ou les plus distingués (3) de cette reine du monde, et d'y voir divers autres naturalistes de la province ou de l'étranger (4). Il profita de ces différents déplacements pour herboriser dans les forêts de Fontainebleau, de Saint-Germain, de Meudon et dans diverses autres localités; pour visiter Versailles et les autres environs de Paris; Orléans, Rouen et le Hâvre; voir l'Océan, avec ses mouvements périodiques de flux et de reflux, et jouir du spectacle plus émouvant de ses flots agités par la tempête.

Quelque temps après son premier voyage de Paris, il se

---

pagneux, Chancey, Deriard, docteur Dupasquier, Fauché, Filleux, Foudras, Grognier, Lacène, Madiot, de Martinel, l'abbé Pagès, Roffavier, Tabareau, Tissier, Vatel. — Les membres du bureau furent : Balbis, président; Pagès, vice-président; Grognier, secrétaire; Cap, secrétaire adjoint; Roffavier, trésorier.

(1) Sa nomination porte la date du 27 juin 1822.

(2) En 1835, 1839, 1844, 1847, 1851, 1855.

(3) Nous nous bornerons à citer MM. Brongniart, Decaisne, B. Delessert, Desfontaines, Gandichaud, de Jussieu, Montagne et Thouin, de l'Institut; Loiseleur Deslongchamps et Mérat, de l'académie de médecine; Cambesède, auteur de l'*Enumeratio plantarum* etc...; Corda, à qui l'on doit divers mémoires sur la cryptogamie; Gay (Jacq.) auteur de diverses monographies; Gay (Cl.) le célèbre explorateur du Chili; Germain et Cosson, auteurs de la Flore des environs de Paris; Guillemin, le directeur de l'herbier de Botanique; Leveillé, auteur de divers mémoires sur des plantes de la famille des champignons; Maire, Mouroi, Petit, Solairol, etc. etc.

(4) Tschniaëff, botaniste russe : Welwitsch, de Vienne, en Autriche, etc. etc.

rendit à Genève ; y reçut un accueil empressé de M. de Candolle, qui lui donna son fils pour l'accompagner sur le Salève; et après un jour passé avec l'illustre savant, il explora les montagnes échelonnées entre le lac Léman et la ville de Saint-Claude.

Dans les deux années suivantes, il visita d'abord les montagnes de l'Auvergne, puis celles des Hautes et Basses-Alpes (1).

Depuis longtemps, comme il l'a publié lui-même (2), il désirait faire une excursion aux Pyrénées; mais il jugea convenable de diviser ce voyage, c'est-à-dire de parcourir d'abord le Languedoc et le Roussillon, afin d'être moins arrêté, lorsqu'il traverserait de nouveau ces provinces, pour gravir les majestueuses cîmes placées comme une barrière entre la France et l'Espagne. Il quitta Lyon vers la fin de mars 1827, descendit à Avignon, où il vit M. Requien (3) et rencontra M. le professeur Delile à Montpellier, partant pour Toulon, et le même jour il allait coucher à Lille, pour visiter le lendemain la fontaine de Vaucluse, lieu moins célèbre par la beauté de sa source, que par les souvenirs qu'il rappelle; il y chercha sur ces rochers, dont les échos semblent redire encore les noms de Pétrarque et de Laure, l'espèce de fougère dédiée au poète (4). De là, il se rendit à Montpellier, y fit la connaissance de M. le professeur Dunal; herborisa dans les

---

(1) Dans ce dernier voyage il fit à Guillestre, la connaissance de M. Mathonnet, et à Meyronnes, celle de M. Cogordan, resté l'un de ses amis les plus dévoués.

(2) *Notice sur un voyage botanique dans le Languedoc* (Annales de la Soc. Linnéenne de Lyon, 1836).

(3) Botaniste célèbre, mort à Bonifacio dans l'été de 1851. Requien, outre ses travaux botaniques, a publié sur les coquilles fluviatiles de la Corse un catalogue devenu une rareté bibliographique.

(4) *Asplenium Petrarchæ.*

environs avec l'un de ses correspondants, M. Mocquin-Tandon ([1]) et diverses autres personnes ; visita successivement Narbonne, Perpignan, Collioure et Cette ; explora dans ces courses la montagne du pech de l'Agnel, la chaîne de la Clape, les bords de la Test, les champs de l'île Ste-Lucie, les bois de l'abbaye de Fondfroide, et après quelques jours consacrés de nouveau à Montpellier et à ses environs, revenait à Vaucluse y cueillir l'*Asplenium Petrarchæ*, qu'il n'avait pu y trouver la première fois ; puis terminait ce voyage par une visite au bel établissement de MM. Audibert à Tonelle.

Les pérégrinations d'un naturaliste sont à peu près écrites tout entières dans ses collections. En visitant celle d'Aunier, en feuilletant ses cartons, dans lesquels chaque plante porte l'indication de la date et du lieu de sa récolte, on pourrait le suivre pas à pas dans ses herborisations. Il serait même possible de soupçonner le plaisir qu'il dut éprouver à la rencontre de telle ou telle espèce rare. Toutefois, ce livre énigmatique ou incomplet ne saurait nous redire toutes les pensées, toute les émotions de bonheur éprouvées par le voyageur ; lui seul sait trouver dans les divers échantillons de ses végétaux, comme un écho ou un reflet de ses joies passées, que le souvenir vient faire revivre ou rajeunir.

Après avoir exploré le Languedoc, les désirs de notre botaniste le dirigèrent, l'année suivante, vers le Mont-Cenis. La Nature le dédommagea amplement de ses peines ; il revint chargé de trésors ; dans cette excursion, il avait poussé une pointe jusqu'à Turin pour y voir M. Moris ([2]).

Les Alpes sont comme un ami qui nous a comblé de bon-

([1]) Aujourd'hui membre de l'Institut et professeur de botanique à la Faculté de médecine de Paris, auteur des *Eléments de Teratalogie végétale* ; *de la Monographie des Chénopodiées*, etc.

([2]) Auteur de la *Flora Sardoa*.

tés et dont le souvenir nous revient sans cesse. Quand on les a visitées une fois, on veut les revoir encore. Aunier ne tarda pas à éprouver ce besoin. Dès les premiers jours de juillet 1830, il prenait le chemin de la vallée du Bourg-d'Oisans, et pendant un mois explorait successivement avec MM. Mathonnet et Cogordan, les prairies du Lautaret et les montagnes voisines, les environs de Briançon, le Mont-Genèvre et le Mont-Dauphin. Les événements politiques de cette époque l'engagèrent à renvoyer à l'année suivante le complément de cette excursion, qui comprit la région dans laquelle s'élèvent le mont de Lans et le Piemeyan.

La révolution de juillet exerça son influence sur les destinées du jardin botanique de Lyon. Son directeur, M. Balbis, fut porté à se retirer dans sa patrie. M. Seringe, recommandé par M. De Candolle, dut en partie aux démarches d'Aunier auprès de M. Prunelle, alors maire de Lyon, d'être admis à lui succéder. Toutefois, celui dont je retrace la vie, ne put voir sans un profond regret le départ de M. Balbis, le fondateur de notre Compagnie, devenu depuis longtemps son guide et son ami. Jusqu'à la mort de ce naturaliste italien, il resta en correspondance suivie avec lui, et s'occupa même avec un zèle qui ne s'est pas démenti, du placement de la Flore lyonnaise, éditée avec un trop grand luxe de papier, et par suite à un prix trop élevé, pour en rendre l'écoulement facile.

Annier collectait des plantes depuis près de vingt ans, il avait fait quinze ascensions sur le Pilat, renouvelé plusieurs fois ses voyages à la Grande-Chartreuse, et entrepris dans divers autres lieux des courses multipliées, sans avoir encore visité la Provence, cette contrée privilégiée, où sous l'influence féconde d'un ciel plus chaud, la terre se pare d'une flore particulière. Il se dirigea vers ce pays le 1er mars 1854, s'arrêta une huitaine de jours à Avignon pour y consulter

l'herbier de M. Requien, surtout dans sa partie cryptogamique, se rendit à Marseille, Toulon et Hyères, et rapporta de ses diverses herborisations des richesses précieuses et des souvenirs pleins de charmes ([1]).

Depuis cette époque, la plupart des printemps furent consacrés à cette contrée favorisée, qu'il regrettait d'avoir connue trop tard. D'autres motifs l'attiraient d'ailleurs sous ce ciel méridional; dans les premiers temps, il y retrouvait trois amis, qui chaque année venaient chercher à Hyères l'air attiédi qu'on y respire : M. Champagneux, qui a laissé sur son passage si doux et qui nous a légué son herbier : M. Donzel, dont notre collection et notre bibliothèque rediront toujours les bienfaits : et ce bon M. Michel, cet ami du cœur, qui devait le précéder de si peu de temps dans la tombe ! Plus tard, il y rencontra dans M. Henri du Luc, l'un de nos botanistes les plus éclairés et les plus infatigables, un ami non moins dévoué et un guide précieux pour s'engager dans les forêts des Maures et de l'Esterel, et parcourir les diverses parties du département du Var, comprises entre Draguignan, Le Luc et Fréjus, jusques à Saint-Tropez, Cannes et Antibes.

([1]) Dans ce premier voyage, il vit, à Marseille M. Solier, qui cultivait avec le même fruit la botanique et l'entomologie; et, à Toulon, M. Robert, alors directeur du jardin de botanique de cette ville. Dans les autres voyages, il fit connaissance, à Marseille, de MM. Derbès, le savant collaborateur de Solier, dans le travail sur les algues, couronné par l'Institut, et aujourd'hui professeur à la Faculté des sciences de Marseille ; Giraudy et Varsy, amis de M. Solier; à Aix, de M. Castagne, auteur du *Catalogue des plantes des environs de Marseille*, né dans cette ville le 11 novembre 1783, mort à Mizamas le 16 mars 1858 ; à Toulon, de Mme Ventre, qui marche si noblement sur les traces de feue Mme Lortet; de MM. le Dr Ventre, Chambeyron, Cavalier, Perremond, pharmaciens et le capitaine Michel ; Lange, conservateur de la bibliothèque botanique de Copenhague, de passage à Toulon, pour se rendre en Espagne; à Hyères, M. Lozet ; à Draguignan, M. Doublier, si obligeant et si regretté.

Le nom d'Aunier était depuis longtemps répandu parmi les botanistes de l'Europe. En juillet 1834, il reçut la visite de M. Gustave Kunze de Leipzig, entomologiste et botaniste renommé, avec lequel il entretint depuis cette époque, une correspondance régulière, dans laquelle la science et l'amitié trouvèrent toujours à gagner. Divers autres naturalistes étrangers[1] et nationaux [2], cherchèrent à établir avec lui des relations. Celles qu'il entretenait avec ses correspondants devaient leur être précieuses : il était d'une générosité sans bornes ; ses plantes étaient préparées avec soin, généralement bien nommées, et quand leur détermination lui paraissait douteuse, il aimait à en discuter la valeur avec ceux auxquels il les adressait. Aussi les observations critiques échangées avec divers

---

[1] Nous nous bornerons à citer Mgr Billiet, l'éminent prélat, archevêque de Chambéry ; Augerd, fils du célèbre algologue suédois ; Boeik, médecin norvégien, dont il reçut la visite en 1841 ; Bonafous de Turin, qui s'est acquis à la reconnaissance des naturalistes, des séricículteurs et de tous les hommes en général, des titres si nombreux; Duby, de Genève, l'auteur du *Botanicon gallicum* ; J. W. Hornemann, conseiller d'état et professeur de botanique à Copenhague; F. M. Liebmann, le dernier éditeur et continuateur de la *Flora danica* ; De Notaris, professeur de botanique à Gênes ; Pritzel, l'auteur du *Thesaurus litteraturæ botanicæ*, etc. ; Reichenbach, fils du célèbre directeur du Jardin de botanique de Dresde, et lui-même botaniste distingué, connu par une *Monographie des Orchidées*, etc. ; S. C. Sommerfelt, de Ringboë, en Norvège, à qui l'on doit un supplément à la Flore de Laponie ; Wilkomm, de Leipzig, voyageur en Espagne, auteur de la *Monographie des Globulariées*.

[2] Bornons-nous à mentionner, outre les personnes déjà nommées dans cette notice, MM. Delise, de Vire, auteur de l'*Histoire des Lichens* ; Farines, pharmacien à Perpignan ; Fée, professeur à la Faculté des sciences de Strasbourg ; Gaillon, receveur principal des douanes à Boulogne-sur-mer, mort le 4 janvier 1839 ; de Girard, de Montpellier ; Joly, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse ; Lecoq aujourd'hui professeur à la Faculté des sciences de Clermont ; Lenormand, de Vire ; de Pouzzol, auteur de la Flore du Gard, etc. Ami de tous nos botanistes lyonnais, il était plus particulièrement lié avec MM. Cariot, Foudras, Gacogne, Hénon et A. Jordan.

botanistes plus ou moins célèbres, et les espèces typiques reçues d'un assez grand nombre d'auteurs modernes, rendent-elles son herbier très-utile à consulter et lui donnent-elles un prix particulier.

Diverses circonstances lui avaient empêché de faire dans les Pyrénées l'excursion projetée depuis 1827. Il l'entreprit en 1840, avec MM. Roffavier et Bompart. Nos trois voyageurs visitèrent successivement Bagnère de Luchon, Barrèges, Cauterets, Saint-Sauveur et Gavarnie, escaladèrent le pic du Midi et divers autres situés sur leur route ; et après un mois et demi de courses dont les beautés de la nature et des récoltes abondantes faisaient en partie oublier la fatigue, ils revenaient chargés de plantes et l'âme remplie de tout le bonheur qu'ils avaient goûté.

Aunier devait aux Pyrénées trop de reconnaissance pour leur avoir dit un dernier adieu. Aussi, pendant les étés de 1841 et 1843, retourna-t-il leur demander de nouvelles richesses végétales et de nouveaux plaisirs. Cette chaîne Pyrénéenne offre, comme les Alpes, de ces tableaux grandioses qui laissent dans la mémoire de tout voyageur de vivaces souvenirs ; mais pour le naturaliste elle présente des attraits particuliers ; il y trouve des jouissances ignorées du vulgaire, et des trésors qu'il chercherait vainement dans les plaines les plus fécondes.

L'exposition de 1851 attirait à Londres une multitude d'étrangers. Aunier profita de cette occasion pour aller visiter l'herbier de Linné et son Spéciès enrichi de ses notes, trésors confiés aux soins de M. Kippist, toujours empressé de les montrer aux hommes capables de les apprécier. Il voulut parcourir de nouveau le Languedoc en 1852, et, l'année suivante, le Bugey, avec M. l'abbé Cariot. Enfin, l'exposition universelle de 1855 lui fournit l'occasion de serrer encore une fois la main à ses amis de Paris. Ce voyage devait être le

dernier; à partir de cette époque, ses forces affaiblies ne lui permirent plus que des promenades autour de la ville.

Peut-être ai-je rappelé avec trop d'étendue les diverses excursions faites par Aunier; mais ces détails semblaient nécessaires, pour donner à comprendre toute l'activité de ce botaniste. Ces herborisations entreprises dans les parties de la France les plus intéressantes sous le rapport de l'histoire naturelle, servent à expliquer le prix que ses correspondants attachaient à ses relations, et les ressources qu'il possédait pour ses échanges nombreux, dans lesquels il envoyait toujours plus qu'il ne recevait.

D'une générosité instinctive, on le trouvait sans cesse disposé à donner, quand ses largesses pouvaient être utiles à la science ou à ceux qui contribuaient à ses progrès (1). Sans doute, il aurait pu laisser dans les fastes de la botanique une place plus distinguée, s'il avait voulu se donner le mérite de ses découvertes; car personne n'avait peut-être exploré avec plus de fruit le midi de la France et surtout les plantes printanières de la Provence. Mais il trouvait plus d'attrait à s'occuper de l'étude des végétaux pour les jouissances qu'il y puisait, que dans le but de s'en servir à élever un piédestal pour sa gloire.

La science toutefois se plaira à conserver le nom d'Aunier, pour les services qu'elle en a reçus. Sa bibliothèque et son herbier étaient à la disposition de tous les botanistes intéressés à y recourir. Un assez grand nombre d'auteurs, entre lesquels nous pouvons citer MM. Cariot, Delise, Duby, Germain et Cosson, Alexis Jordan, Mérat, Montagne et Moris, lui ont

(1) Ainsi il a fait divers envois au Muséum de Paris et au magnifique établissement dont M. Delessert fait faire si généreusement les honneurs, par le conservateur de sa bibliothèque et de ses collections, M. Lasègue. Ainsi encore, en 1836, il adressait à M. Tournal, pour le jardin botanique de Narbonne, soixante-dix plantes vivantes, et deux cents paquets de graines.



dû des matériaux utiles ou précieux pour leurs travaux [1]. Tous les membres de cette Compagnie savent la part de collaboration qu'il a apportée à Balbis pour la publication de la Flore Lyonnaise [2].

Si Aunier se recommande aux amis de la science par ces titres divers, le souvenir de ses vertus privées rendra longtemps encore sa mémoire chère à ceux qui l'ont connu. C'était une de ces natures excellentes, comme on est si heureux d'en rencontrer quelquefois dans le monde. Il possédait cette égalité de caractère, cette douceur et cette bonté, qui répandent tant de charmes sur l'existence de ceux qui nous entourent. D'un esprit solide et sérieux, il manquait de ce brillant qui parfois n'est qu'un vernis recouvrant un fond sans profondeur ; mais en revanche, il était doué de cette sûreté de jugement qui ne laisse point de place aux écarts de l'imagination. D'une droiture ennemie du moindre détour, il fallait pour gagner son affection, ou même pour parvenir à entretenir avec lui des relations, mériter d'abord son estime ; mais une fois que l'amitié l'avait porté à former des nœuds, le temps ne faisait que les resserrer.

Avec de telles qualités, peut-on s'étonner s'il a eu des amis véritables ? Il poussait pour eux la condescendance jusqu'à l'abnégation, et le dévouement jusqu'au sacrifice. Il avait surtout cet apanage d'une belle âme, cette mémoire du cœur qui ne sait pas oublier le moindre bienfait. Un seul trait suffira pour le peindre sous ce rapport. Un jour, nous causions de ce bon M. Seringe, dont la perte était récente ; il m'exprimait le regret de n'avoir pas été averti de sa mort et de n'avoir pas pu, par là même, assister à ses funérailles : comment, me disait-il, aurais-je pu me dispenser de l'accompa-

(1) M. de Notaris lui a dédié son *Syllabus muscorum Italiæ*.

(2) Il avait été nommé le 12 septembre 1835, correspondant de la Société d'Agriculture et des Arts de Boulogne-sur-Mer.

gner jusqu'à sa dernière demeure? il avait rempli ce devoir pieux envers la mère que j'aimais tant!

A notre tour, nous nous souviendrons longtemps de cet excellent confrère, qui fut en 1836 et 1837 le président de cette Compagnie. Sa taille était avantageuse, sa constitution forte et robuste. Sa physionomie, naturellement grave, s'animait sans peine auprès de ses amis, et prenait alors une indéfinissable expression de bonté.

Vous vous rappelez avec quelle régularité il assista à nos séances tant que sa santé le lui permit; avec quel plaisir surtout il prenait part à cette fête de famille, à ce banquet annuel, destiné à entretenir l'esprit de confraternité, et à resserrer, s'il est possible, les liens si doux qui nous unissent. Il était toujours le plus empressé à y rappeler la mémoire de ceux que nous pleurons. Depuis la fondation de la Compagnie, notre dernière réunion a été la seule attristée par son absence : il était près des portes du tombeau. Des soins empressés et la vigueur de sa constitution parvinrent cependant à lui rendre une santé précaire; il profita de cette sorte de bien-être pour disposer de ses richesses scientifiques. Elles étaient destinées à accroître celles de notre Société; mais l'incertitude dans laquelle nous nous trouvions encore relativement au local qu'occuperait la Compagnie, le porta à modifier ses dispositions : il donnait son herbier au Lycée et ses livres à la Bibliothèque publique. Il voulait cependant avoir la douce espérance de rester au milieu de nous, même après les jours où il ne serait plus, et dans cette pensée, il nous laissait son image, en souvenir de l'affection qu'il nous portait.

Telle fut la vie d'Aunier. Jamais existence humaine ne coula peut-être plus paisible que la sienne. Les seuls moments de tristesse ou de deuil qui en altérèrent la tranquillité, furent ceux où il perdit des amis, ceux surtout qui

le séparèrent de sa mère chérie (1). Heureux pendant longtemps du bonheur de la posséder; comblé de l'affection de ses sœurs; objet continuel des soins de celle qui était restée sa compagne; entouré d'amis dévoués, sans avoir jamais connu d'ennemis; trop modeste pour avoir suscité des jaloux; honoré de tous; béni d'une foule de malheureux dont sa main discrète soulageait les misères, ses jours se sont écoulés dans la paix et la douceur. Mais la félicité éternelle n'est pas de ce monde. Incomplètement remis de sa dernière maladie, il voulut aller passer quelques jours dans l'une de ses campagnes; au retour, le cahotement de la voiture occasionna une hémorrhagie dans la vessie, contre laquelle furent impuissantes toutes les ressources de l'art. La religion, dont les préceptes lui avaient servi de guide, lui offrit alors ses consolations et ses espérances; elle lui inspira, au milieu de ses souffrances, cette résignation admirable que le chrétien sait puiser dans sa foi. Son regret le plus vif n'était pas de quitter la vie; mais de se séparer de celle dont le cœur était depuis si longtemps lié au sien par un amour fraternel. Quelques moments avant de rendre le dernier soupir, il voulut tendre encore sa main défaillante à la sœur aimée qu'il laissait dans l'isolement, en la conviant à cette éternité de bonheur, dans laquelle il s'était préparé une place par ses vertus. Il s'éteignait le 9 août 1859.

---

(1) Morte en 1838.

On a de lui :

1° Notice sur un Voyage botanique dans le Languedoc, fait en avril et en mai 1827 ; lue à la Société linnéenne le 26 novembre 1827.

(Annales de la Soc. Linn. de Lyon, 1836.)

2° Notice sur M. Vaivolet.

(Annales de la Soc. Linn. de Lyon, 1836.)

3° Notice sur l'abbé Pagès.

(Lue à la Soc. Linn. dans la séance du 28 décembre 1841.)
(Ann. de la Soc. Linn. de Lyon, 1841, p. 41 et suiv.)

Il a laissé en manuscrit :

Note sur la *Peziza amplissima*.

(Lue à la Société Linnéenne, le 3 mai 1824.)

Promenade à la Grande-Chartreuse.

(Lue à la Société Linn. de Lyon, le 27 août 1826.)

Rapport sur un Mémoire envoyé par MM. Chereau et Dechaleris, ayant pour titre : *Essai sur les Cryptogames utiles*.

(Lu à la Soc. Linn. de Lyon. le 9 juillet 1827).

Aunier a laissé le journal de ses grandes herborisations, à part de quelques-unes de celles de Pilat. En voici le résumé :

1818 (du 9 au 15 juillet) Pierre-sur-Haute (Loire).

1819 (du 15 au 29 juillet) Grande-Chartreuse.

1820 (du 27 juillet au 13 août) les environs de Grenoble, Chamrousse, le Lautaret, le Galibier, le Mont-de-Lans, etc.

1820 (du 9 et 10 juin) Pilat.

— (du 11 au 16 juillet) Pilat.

1821 (du 25 juillet au 1 août) le Bugey, le Grand-Colombier.

1822 (du 16 au 22 juin) les montagnes de Nantua.

1823 (du 10 mars au 14 avril) Paris, Fontainebleau, Versailles.

— (du 5 au 15 août) Genève, les montagnes du Jura.

1824 (du 20 juillet au 8 août) les montagnes de l'Auvergne.

1825 (du 18 juillet au 20 août) les Hautes et Basses-Alpes.

1826 (du 17 au 20 juin) Pilat.

— (du 1 au 11 août) Grande-Chartreuse.

— (du 25 au 31 août) Pilat.

1827 (du 28 mars au 24 mai) Vaucluse, le Languedoc, Nismes, Montpellier, Toulouse, Narbonne, Perpignan, Port-Vendres, etc.

— (du 12 au 17 juillet) Pilat.

1828 (du 18 juillet au 14 août) le Mont-Cenis.

1829 (du 28 au 31 juillet) Pilat.

1830 (du 5 au 9 juin) Pilat.

— (du 7 juillet au 8 août) les Alpes, le Lautaret, le Mont Genèvre, le Mont-Dauphin, etc.

1831 (du 25 juillet au 5 août) le Dauphiné, le Mont de Lans, le Piemeyan, le Lautaret.

1832 (du 3 au 8 juillet) Pilat.

1833 (du 17 au 21 juillet) Pilat.

1834 (du 1 au 25 mars) Avignon, Aix, Marseille, Toulon, Hyères.

— (du 27 juillet au 1 août) Pilat (16e herborisation).

1835 (du 29 janvier au 11 mars) Paris, Rouen, Bolbec, le Havre.

1836 (du 1 au 7 juillet) le Bugey, le Grand-Colombier.

— (du 26 juillet au 5 août) Grande-Chartreuse.

1837 (du 16 juillet au 3 août) le Mont-Dore, le pic du Capucin, etc.

1838 (du 2 au 16 juillet) Grande-Chartreuse.

— (du 5 au 23 aout) Allevard, le Lautaret, etc.

1839 (du 6 mai au 14 juin) Paris, Meudon, Vincennes, Versailles, etc.

— (du 12 au 17 juillet) Pilat.

— (du 30 juillet au 24 août) Mont-Cenis, Turin.

1840 (du 26 au 29 juin) le Bugey.

— (du 10 juillet au 25 août) les Pyrénées. Bagnères de Luchon, la vallée du Lys et Bagnères de Bigorre, Barrèges, Cauterets, Saint-Sauveur, Gavarnie, etc,

1841 (du 12 avril au 7 mai) la Provence, Avignon, Marseille, Hyères,

— (du 21 juin au 10 août) les Pyrénées, le Canigou, Prades, etc.

1842 (du 20 janvier au 5 mars) la Provence, Hyères.

— (du 4 au 12 août) la Grande-Chartreuse.

1843 (du 1 juillet au 18 août) les Pyrénées, Bigorre, St-Sauveur, etc.

1844 (du 9 mars au 4 avril) Provence, Hyères.

— (du 21 juin au 25 juillet) Paris, Orléans, Versailles, Bois-de-Boulogne, Meudon, Fontainebleau, Malsherbes, Dijon.

1845 (du 12 mai au 19 juin) Provence, le Luc, St-Tropez, Bois-des-Maures, St-Raphael, l'Esterel, Cannes, Antibes, Draguignan.

1846 (du 26 juin au 22 juillet) Provence, Avignon, Marseille, les Bois-des-Maures, Fréjus, l'Esterel, Draguignan.

1847 (du 1 février au 3 mars) Paris, Versailles.

— (du 28 juillet au 18 août) Dauphiné. La Motte, Lautaret, Galibier, Premols, Uriage.

1849 (du 1 au 11 mai) Provence. Arles.

1850 (du 25 avril au 23 mai) Provence. Marseille, le Luc, Grasse, golfe Juan, St-Raphael, Aix.

1851 (du 23 avril au 17 mai) Provence. Marseille, Toulon, Hyères.

— (du 24 juillet au 19 août) Paris, Londres.

1852 (du 14 au 31 mai) Languedoc, Montpellier, Narbonne, Béziers, etc.

1853 (du 22 au 30 juillet) Bugey. Nantua, la Voulte, etc.

— (les 12 et 13 août) Bugey. Meximieux.

1855 (du 24 octobre au 5 novembre) Paris.

NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE QUELQUES COLÉOPTÈRES,

PAR

E. MULSANT et Eug. REVELIERE.

(Lues à la Société Linnéenne de Lyon, le 11 juillet 1859.)

PREMIERS ÉTATS DE L'**Iphthimus italicus.**

Les premiers états des Coléoptères désignés sous le nom générique d'*Iphthimus* n'ont pas encore été décrits. Les détails que nous allons donner sur ceux de l'*I. italicus*, serviront à jeter quelque jour sur le genre de vie de ces insectes, et à montrer les relations qui les unissent aux Ténébrions.

Larve hexapode; semi-cylindrique; allongée; revêtue d'une peau parcheminée ou coriace. *Tête* penchée; peu convexe; d'un fauve testacé, avec l'épistome livide; hérissée sur les côtés et surtout près de la base des antennes de quelques poils très-clairsemés, d'un blond roussâtre; marquée d'une ligne naissant du bord postérieur, avancée longitudinalement jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes postérieurs, où elle se divise en deux branches arquées en dehors, dirigées chacune vers la base des antennes, où chacune d'elles paraît encore se bifurquer; ponctuée plus densement sur son disque que sur les côtés. *Postépistome* et *épistome* confondus, si ce n'est par la couleur; formant une figure transverse, rétrécie d'arrière en avant, une fois plus large à la base que longue sur son milieu. *Labre* à peu près de la largeur de l'épistome; subarrondi et garni de poils, en devant. *Mandibules* presque droites, sub-

cornées et d'un fauve testacé à la base, arquées, noires et cornées à l'extrémité; de forme un peu différente à celle-ci: l'une armée de trois dents, dont l'intermédiaire assez pointue, plus avancée, et d'une molaire à la base : l'autre, également munie à l'extrémité de trois dents, dont l'intermédiaire tronquée; pourvue aussi, à la base, d'une molaire un peu avancée en forme de pointe à sa partie antérieure. *Mâchoires* à un seul lobe; subparallèle, tronqué à l'extrémité coriace, avec le bord interne et l'angle antéro-interne noirâtres, cornés, munis de poils spinosules fauves. *Palpes maxillaires* coniques; dépassant un peu les mandibules à l'état de repos; de trois articles: le dernier, muni d'une soie. *Menton* plus long que large; hexagonal. *Languette* conique, frangée. *Palpes labiaux* coniques: de deux articles. *Antennes* à peine aussi avancées que les mandibules, à l'état de repos; de quatre articles: le basilaire, presque membraneux, subglobuleux ou presque annuliforme; fauve ou roussâtre à la base, livide à l'extrémité: le deuxième cylindrique, une fois plus long que large, fauve testacé avec l'extrémité antérieure livide: le troisième, cylindrique, un peu moins gros et à peine plus long que le précédent, roussâtre: le quatrième brusquement plus étroit, court, terminé par un poil. *Yeux* à peine représentés par deux petits points noirâtres. *Corps* de douze segments: d'un blanc sale, avec l'anneau prothoracique d'un testacé fauve; marqué d'une ligne longitudinale médiane blanchâtre; garni sur les côtés de quelques poils très-clairsemés; garni de légères rides: les onze premiers segments offrant une bordure postérieure lisse: le prothoracique, un peu plus grand que les autres, mais moins grand que les deux suivants réunis, presque de la couleur de la tête: les deuxième et troisième anneaux un peu plus courts que chacun des suivants: les quatrième à dixième presque égaux: le onzième un peu rétréci d'avant en arrière: le douzième, plus court, terminé par deux sortes de cornes

relevées et divergentes, munies chacune en dessous de deux ou trois petites pointes : ce douzième anneau armé aussi en dessus et un peu sur les côtés de quatre petites pointes noirâtres, de chaque côté de la ligne médiane; à fente anale représentée par une ligne en demi-cercle aboutissant à chacune des extrémités du bord postérieur ou inférieur du dit anneau. *Dessous du corps* lisse. *Pieds* médiocres; disposés par paire sous chacun des trois premiers arceaux; munis au côté interne de très-courtes pointes; garnis de poils; composés chacun de cinq pièces : une hanche : un trochanter uni à la cuisse : un tibia et un ongle robuste et incourbé, représentant le tarse : les pieds antérieurs plus robustes. *Stigmates* au nombre de neuf paires de chaque côté : la première plus grosse et située plus en dessous, près du bord antérieur du deuxième anneau : les autres sur chacun des quatrième à onzième segments.

Cette larve vit dans les parties mortes et surtout pourries des troncs de chênes verts, des arbrisseaux du genre Phylique, et peut-être de quelques autres arbres; elle s'enfonce souvent profondément dans le bois.

Vers la fin de sa vie vermiforme, cette larve se rapproche plus ou moins de l'écorce pour avoir le moyen de se créer une sortie plus facile. Dans l'endroit où elle s'arrête, elle élargit un peu sa galerie pour s'y transformer en nymphe. Voici la description de celle-ci.

Nymphe allongée; incourbée; glabre; d'un blanc sale ou jaunâtre. *Tête* inclinée; offrant très-distinctes les diverses parties de la bouche de l'insecte futur. *Yeux* représentés par trois points tuberculeux, noirâtres, transversalement situés derrière la base de chaque antenne. Celles-ci, grossissant graduellement; dirigées en dehors, couchées sur la partie antérieure de l'antépectus en se dirigeant vers le mésothorax, dont elles ne dépassent pas les côtés, au devant des

pattes antérieures. *Prothorax* semblable à celui de l'insecte parfait. *Méso* et *métathorax* courts ; portant les élytres et les ailes infléchies en dessous. *Abdomen* composé de neuf segments : les six premiers à peu près d'égale largeur, ayant les côtés tranchants et un peu relevés, armés chacun de quatre dents : les antérieures et postérieures plus fortes : les premières recourbées en devant : les postérieures recourbées en arrière : les trois derniers segments graduellement rétrécis : le septième armé sur les côtés de deux ou trois dents : le huitième de deux ou trois dentelures très-courtes : le dernier, muni de deux pointes recourbées et de deux sortes de mamelons sur le bord antérieur de la partie postérieure servant de limite à la fente anale. *Pieds* offrant les cuisses dirigées en dehors et en arrière, les tibias repliés contre les cuisses et les tarses dirigés parallèlement à la ligne médiane du corps. *Stigmates* à peu près comme chez la larve.

Ordinairement au bout de 8 à 10 jours passés dans cet état, l'insecte subit sa dernière transformation.

Cet insecte se trouve en Corse presque pendant toute la belle saison, principalement dans les mois de juin, juillet et août. Durant le jour, il se tient caché sous les écorces ou au pied des arbres, et n'a que pendant la nuit une vie active.

LARVE DU **Rhizotrogus Fossulatus**.

Larve hexapode ; courbée. *Tête* convexe ; d'un flave roussâtre ; lisse ; marquée en devant de quelques points paraissant symétriquement disposés ; notée d'une ligne longitudinale médiane blanchâtre, naissant du milieu du bord postérieur, prolongée jusqu'au tiers postérieur où elle se bifurque et se divise en deux lignes, aboutissant chacune à la base des

antennes. *Épistome* et *postépistome* unis, constituant une pièce transverse, rétrécie d'arrière en avant: le postépistome, d'un flave roussâtre: l'épistome, livide. *Labre* une fois plus large que long, arrondi et garni de poils à son bord antérieur. *Mandibules* médiocrement arquées; d'un flave roussâtre à la base, noires et d'une consistance plus cornée à l'extrémité; terminées en pointe, tranchantes à leur bord interne sur le cinquième antérieur de leur longueur, et munies postérieurement d'une petite dent sur cette partie tranchante, échancrées ensuite ou arquées en dehors jusque vers la base de leur bord interne, et munies en dessus d'une tranche ou sorte de carène. *Mâchoires* formées d'une pièce basilaire courte, d'une pièce prébasilaire aussi longue que large, comprimée, et d'un lobe terminal garni de poils raides ou spinosules et terminé par une dent subcornée. *Palpes maxillaires* filiformes; de trois articles: le dernier le plus long, rétréci vers son extrémité. *Menton* court; transverse. *Languette* arquée en devant. *Palpes labiaux* filiformes; de deux articles: le dernier rétréci vers son extrémité. *Antennes* à peine aussi longuement prolongées que les mandibules dans l'état de repos : de cinq articles : le basilaire globuleux : les deuxième et troisième, subfiliformes : le deuxième trois fois, le troisième quatre fois aussi long que large : le quatrième un peu moins long que le troisième, mais prolongé à son côté interne: le cinquième presque en ligne droite à son côté externe, arqué à l'interne, appendicé. *Ocelles* nuls ou peu distincts. *Corps* courbé en arc; garni en dessus de poils roussâtres, longs, flexibles, assez clairsemés; composé de treize arceaux : les onze premiers, d'un blanc sale : les deux derniers ardoisés au moins sur les côtés : les neuf premiers ridés, presque égaux : le prothoracique un peu moins court que les suivants : les quatrième à neuvième munis en dessus de poils roussâtres assez courts subspinosules, servant à favoriser les

mouvements de progression de l'insecte : les dixième à treizième graduellement un peu plus longs : le dixième encore garni à sa base de poils spinosules, lisse et presque glabre postérieurement ainsi que les deux suivants : le dernier garni de poils plus nombreux, surtout vers son extrémité. *Ligne anale* en forme de V très-ouvert. *Dessous du corps* analogue à la partie supérieure ; garni de longs poils roussâtres très-clairsemés. *Pieds* assez allongés ; d'un blanc sale ; garnis de poils roussâtres, plus longs et plus flexibles sur les parties antérieures, plus courts et plus raides près de l'extrémité, surtout dans les troisième et quatrième pièces des pieds antérieurs ; composés de cinq pièces : la basilaire, courte, annuliforme : la deuxième subcylindrique, la plus longue : la troisième renflée en dessous vers l'extrémité : la quatrième conique : la cinquième constituant un ongle assez court et aigu. *Stigmates* petits ; au nombre de douze paires ; situés sur les côtés du corps, près du bourrelet latéral : la première paire sur le premier anneau : les autres sur chacun des quatrième à onzième.

Cette larve ronge les racines de l'*Asphodelus ramosus*, qui se trouve environ à huit cents mètres de hauteur, dans les montagnes de la Corse.

Elle se transforme en nymphe dans les mois d'août, et paraît, en septembre, sous sa forme parfaite.

TRIBU

DES

ROSTRIFÈRES.

CARACTÈRES. *Tête* prolongée en forme de rostre aplani ; engagée dans le prothorax, ou non séparée de lui par un nodule. *Yeux* semi-globuleux ; saillants ; situés sur les côtés de la tête. *Antennes* insérées au devant des yeux, sur les côtés du rostre ; de onze articles. *Palpes maxillaires* assez allongés. *Hanches antérieures* brièvement en cône obtus ; rapprochées ; non séparées par le prosternum. *Hanches intermédiaires* subglobuleuses ; séparées par le mésosternum. *Ventre* de cinq arceaux. *Tarses* antérieurs et intermédiaires de cinq articles : les postérieurs de quatre. *Corps* oblong ou ovale-oblong.

Ces insectes, par la configuration de leur tête, semblent destinés à lier les Hétéromères aux premiers Tétramères ; leur tête s'allonge en espèce de rostre ou de museau, mais quelquefois assez court : de là, le nom de ROSTRIFÈRES, servant à indiquer leur caractère le plus frappant.

Ils s'éloignent des derniers Angustipennes, présentant aussi une sorte de rostre, par leurs antennes insérées sur les côtés de celui-ci ; par leurs hanches antérieures courtes, et par leur mésosternum séparant les hanches intermédiaires.

ÉTUDE DES PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

Le système tégumentaire des insectes, qui semble remplacer, chez ces petits animaux, le squelette articulé des vertébrés, en faisant varier la conformation extérieure du corps, suivant le développement des pièces dont il se compose, mérite d'être étudié avec soin, car il

sert à révéler les habitudes de ces articulés et peut fournir les caractères les plus naturels et les plus faciles pour leur classification.

La *tête*, rarement enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux, présente à ces derniers organes sa plus grande largeur. Sa partie antérieure, grâces au développement du front et du postépistome, s'allonge en un rostre plat, d'une longueur variable.

Le *labre*, ordinairement transverse, se montre quelquefois un peu anguleux en devant ou obcordiforme

L'*épistome*, généralement distinct du postépistome, se trouve quelquefois confondu ou à peu près avec lui, et par son développement en largeur un peu moins grand, le fait paraître légèrement arqué ou obtusément subarrondi à son bord antérieur. Souvent plus large que le labre, il le dépasse d'autres fois à peine ; mais il est, surtout alors, fréquemment débordé sur les côtés par les mandibules, dont l'extrémité antérieure en se cachant sous le labre, donne à la partie antérieure du rostre une forme anguleuse.

Les *mandibules*, cornées, peu arquées, vont en se rétrécissant de la base à l'extrémité. Elles sont bifides à celle-ci, c'est-à-dire divisées en deux dents égales, chez les Salpingiens ; presque unidentées ou offrant deux dents inégales et contiguës, chez les Myctériens.

Les *mâchoires*, cornées à la base, membraneuses à l'extrémité, sont divisées en deux lobes, dont l'externe tantôt faiblement, tantôt notablement plus long, est, soit presque droit, soit un peu couché sur l'interne : celui-ci, parfois frangé à l'extrémité, d'autres fois seulement à son bord interne et terminé en pointe.

Les *palpes maxillaires*, notablement plus longs que les labiaux, sont composés de quatre articles : le premier, court : les deux suivants, obconiques, subcomprimés : le deuxième, ordinairement un peu plus long que le troisième : le quatrième, le plus long, comprimé ou subcomprimé, graduellement et faiblement plus large dans son milieu, et obtus ou obtusément tronqué à son extrémité, chez les Salpingiens ; ou triangulairement élargi à son côté interne, chez les Myctériens, c'est-à-dire offrant l'image d'un triangle dont le côté externe légèrement arqué représente la base, et dont les deux autres, beaucoup plus courts, sont égaux.

Le *menton*, d'une nature cornée, varie un peu de configuration. Chez les Salpingiens, il est en parallélogramme transverse : chez les Myctériens, il s'élargit un peu d'arrière en avant, et quelquefois même se montre au moins aussi long que large.

La *languette*, chez les Salpingiens, est membraneuse, élargie d'ar-

rière en avant, arquée ou entière à son bord antérieur. Chez les Myctériens, elle est coriace à la base, membraneuse à l'extrémité, en parallélogramme transverse, ou un peu élargie d'arrière en avant, et échancrée à son bord antérieur.

Les *palpes labiaux*, plus ou moins comprimés, sont composés de trois articles : le dernier prend, chez les insectes de la première famille, la forme obconique : chez ceux de la seconde, il affecte une figure ovalaire.

Le *postépistome*, beaucoup plus développé que l'*épistome*, contribue, avec le prolongement du front, à constituer le *rostre*. Il est généralement tronqué en devant et à surface plane. Ses côtés sont parfois en ligne à peu près droite ; d'autres fois ils sont sinués de manière à montrer l'épistome élargi vers sa partie antérieure.

Les *joues*, situées sur les parties latérales du rostre, s'étendent depuis la base des antennes jusqu'aux yeux, et forment un sillon longitudinal plus ou moins prononcé, dans lequel sont insérées les antennes.

Le *front*, ordinairement large, varie cependant un peu, suivant les espèces, dans son développement transversal ; il s'allonge plus ou moins au devant des yeux, pour former, avec le postépistome, un rostre plat en dessus, et tantôt presque parallèle, tantôt graduellement un peu plus étroit dans son milieu ; parfois à peine plus long que le reste de la tête, c'est-à-dire depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du prothorax, d'autres fois deux ou trois fois aussi long que l'espace précité.

Les *yeux*, situés sur les côtés de la tête, sont plus ou moins saillants, ordinairement semi-globuleux et entiers, rarement un peu échancrés, comme les Myctères proprement dits en offrent l'exemple.

Les *antennes* sont insérées au devant des yeux, sur les côtés du rostre, dans la dépression formée par les joues, et au niveau, ou à peu près, des limites séparatives du front et du postépistome. La distance qui les sépare du bord antérieur des yeux varie selon la longueur du rostre, et leur insertion se montre variablement plus rapprochée des organes de la vision ou du bord antérieur du postépistome, suivant le développement qu'a pris l'une des deux pièces principales qui constituent la partie supérieure du rostre. Chez les insectes de la première famille, ou les Myctériens, elles sont subfiliformes ou graduellement et à peine plus grosses vers l'extrémité : chez ceux de la seconde, ou les Salpingiens, leurs trois à six derniers articles sont visiblement plus gros, en partie submoniliformes, et constituent une

sorte de massue d'égale grosseur. Toujours de onze articles, le dernier est *appendicé* chez les Myctériens, et simple chez les autres.

Le *prothorax* s'avance rarement jusqu'aux yeux. Il est ordinairement tronqué à son bord antérieur. Sa base est anguleuse en arrière chez les Myctériens, et tronquée chez les Salpingiens. Ses côtés sont repliés en dessous ; mais sa configuration affecte deux types principaux : chez les insectes de la première famille, il va s'élargissant d'avant en arrière ; chez ceux de la seconde, il est ordinairement subcordiforme, ou rétréci à partir du tiers environ de sa longueur ; chez quelques-uns, cependant, il s'éloigne de ce type et se montre arqué sur toute la longueur ou sur la majeure partie de ses bords latéraux. Il est alors denticulé sur ces bords, tandis qu'il se montre inerme chez les autres. Chez les Salpingiens, il est généralement marqué de fossettes, dont les deux postérieures s'unissent parfois pour constituer une sorte de sillon transversal arqué en devant.

L'*écusson*, toujours distinct, généralement assez petit, est suborbiculaire chez les Myctériens, et triangulaire ou presque en demi-cercle chez les Salpingiens.

Les *élytres* couvrent entièrement l'abdomen. En devant, elles dépassent à peine les angles postérieurs du prothorax chez les coléoptères de la première famille ; elles les débordent des deux cinquièmes environ de leur largeur, chez ceux de la seconde. Leur forme est oblongue ou ovalaire, c'est-à-dire, elles vont en s'élargissant un peu à partir des épaules, jusqu'aux quatre septièmes ou aux deux tiers de leur longueur. En général, elles sont médiocrement ou peu fortement convexes, et creusées d'une fossette humérale sensible ou prononcée Chez les Myctériens, elles sont ruguleuses et pubescentes : chez les Salpingiens, elles sont glabres et montrent des rangées striales de points, parfois irrégulièrement disposés près de la base et affaiblis vers l'extrémité. Chez ces derniers insectes, elles offrent le plus souvent chacune, non loin de la base, une fossette oblique ou en ovale transverse. Leur *repli*, moins étroit sur les côtés de la poitrine, va tantôt en se rétrécissant ensuite graduellement jusqu'à l'angle sutural, tantôt se réduit postérieurement à une tranche.

Les *ailes* sont toujours existantes et cachées sous les élytres dans l'état de repos.

Le *dessous du corps* n'offre point de particularités bien saillantes.

L'*antépectus* ne s'engage pas, dans sa partie sternale, entre les hanches antérieures.

Le *medipectus*, au contraire, sépare jusqu'à leur extrémité les hanches du milieu.

Le *postépisternum*, dont l'allongement est en harmonie avec celui des médi et postpectus, varie dans sa configuration, suivant les familles : chez ceux de la première, son bord interne se montre en ligne rentrante, c'est-à-dire arquée du côté externe : chez ceux de la seconde, il est en ligne droite ou un peu courbé du côté de la poitrine, au moins près de sa base.

Les *épimères postérieures*, cachées ou peu apparentes chez les derniers Rostrifères, sont visibles chez les premiers, dont les hanches postérieures ont une moins grande étendue transversale.

Le *ventre* présente cinq arceaux apparents, dont l'antérieur est à peine aussi grand que le suivant chez quelques-uns, sensiblement plus grand chez d'autres : les deuxième, troisième et quatrième presque égaux : le deuxième, parfois caractéristique du ♂ chez les Myctériens : le dernier, à peu près égal au précédent, sans distinction particulière chez les ♂ et ♀. La *partie antéromédiaire* du premier arceau s'avance le plus souvent en pointe.

Les *pieds* sont généralement médiocres et simples.

Les *hanches antérieures* sont subconiques ou peu allongées et contiguës : les *intermédiaires*, globuleuses et séparées par le mésosternum : les *postérieures*, transverses, tantôt presque avancées jusqu'au repli, tantôt laissant place à l'épimère postérieure.

Les *cuisses* sont assez grêles chez les uns, faiblement ou sensiblement renflées chez les autres.

Les *tibias*, généralement simples et grêles, sont terminés par deux *éperons* courts.

Les *tarses* sont hétéromères, c'est-à-dire composés de cinq articles aux quatre pieds de devant, et de quatre aux postérieurs. Les premier et dernier de ces articles sont généralement les plus longs, tantôt presque égaux, d'autres fois un peu variablement inégaux : l'avant-dernier est obtriangulaire et échancré ou presque cordiforme chez les Myctériens : sans dilatation chez les autres. Les *ongles* ou *crochets* sont munis d'une sorte de dent chez les premiers : simples chez les derniers.

Vie évolutive.

Les premiers états des insectes de cette famille sont encore médiocrement connus. Erichson seul, dans les *Archives* éditées d'abord

par Wiegmann et continuées par lui après la mort de cet écrivain, a fait connaître la larve du *Rhinosime à collier roux*, l'une des espèces de cette petite Tribu ([1]). En voici la description, d'après la traduction donnée par MM. Chapuis et Candèze ([2]) :

Tête assez aplatie ; un peu plus étroite que le prothorax, et légèrement rétrécie en devant. *Ocelles* au nombre de cinq de chaque côté, placés en arrière de l'insertion des antennes et disposés en deux séries transversales : l'antérieure, formée de trois : la postérieure, de deux. *Antennes* insérées à l'angle antérieur de la plaque sus-céphalique ; courtes ; de quatre articles : le premier, court, épais : les suivants, diminuant graduellement de grosseur : le dernier, portant à son extrémité une soie assez longue. *Epistome* non distinct de la plaque sus-céphalique. *Labre* saillant ; court ; arrondi. *Mandibules* assez courtes ; munies un peu en dessous de leur extrémité de deux dents obtuses ; un peu renflées à leur base et présentant une surface molaire. *Mâchoires* formées d'une pièce basilaire courte ; d'un lobe soudé à la pièce basilaire, arrondi en dedans et hérissé de quelques soies. *Palpes maxillaires* de trois articles diminuant graduellement de grosseur. *Lèvre* formée d'un *menton* peu développé, rétréci à sa base ; de pièces palpigères soudées. *Palpes labiaux* petits ; bi-articulés ; sans languette distincte. *Segments thoraciques* semblables aux abdominaux, sauf le prothorax qui est un peu plus long que les suivants, et plus distinct de ces derniers que ceux-ci ne le sont entre eux ; à sa partie antérieure, il reçoit un peu la tête, et en dessous il se prolonge en une plaque qui soutient cette dernière. *Segments abdominaux* au nombre de neuf : leurs arceaux dorsaux saillants sur les côtés : segment terminal plus étroit que les autres, un peu déprimé en dessus, muni à son extrémité de deux cornes courtes et larges, dont chacune se termine par deux crochets grêles et aigüs : l'externe, dirigé en dehors : l'interne, en dedans, et touchant presque son correspondant. *Anus* tubiforme : formant un petit appendice servant à la progression. *Pattes* très-courtes, formées d'une hanche raccourcie, presque annulaire ; d'une cuisse graduellement amincie ; d'un tibia petit, terminé par un ongle simple. *Stigmates* petits ; arrondis ; au nombre de neuf paires ; situés latéralement : huit sur chacun des huit premiers segments abdominaux :

---

(1) Zur systematischen Kenntniss der Insectenlarven, *in* Archiv für Naturgeschichte, 1847, première partie, page 287.

(2) Catalogue des Larves des Coléoptères, page 193.

la neuvième, entre le prothorax et le mésothorax. *Corps* linéaire; semi-cylindrique et déprimé; offrant les téguments supérieurs parcheminés et garnis de quelques poils.

Ces larves, comme celles des Angustipennes, paraissent vivre de matières végétales, et se transformer dans les lieux qui ont servi de retraite à leur jeune âge.

Genre de vie des insectes parfaits.

Sous leur forme la plus gracieuse, les Rostrifères ont des habitudes diverses, suivant la famille à laquelle ils se rattachent. Les Myctériens, au sortir des troncs ou des tiges desséchés dans lesquels on les suppose trouver dans leur jeune âge un abri et leur nourriture, s'éloignent généralement des lieux obscurs dans lesquels ils se traînaient pour demander aux fleurs dont la terre est parée dans les beaux jours, des aliments plus recherchés. Il faut alors à leur goût plus exquis soit les liquides emmiellés, exsudés par les nectaires, soit les parties florales les plus tendres et les plus délicates. Leur choix ne s'adresse pas au hasard à toutes les plantes de nos champs : les Composées et celles qui se terminent en ombelle ou en corymbe, ont leur préférence presque exclusive. Ces insectes aiment à plonger dans la corolle de ces végétaux leur tête termiuée par une sorte de trompe, et ils paraissent savourer avec tant de délices la nourriture choisie qu'ils y puisent, qu'on les croirait endormis dans leur bonne fortune. Souvent ils sont enfoncés de telle sorte dans les florules des Synanthérées qu'on les dirait enchâssés dans leur calathide. Quand ils s'éloignent alors de la plante, la poussière d'or des étamines dont leur duvet s'est couvert, trahit sans peine la visite intéressée qu'ils viennent de rendre.

Les Salpingiens, plus attachés aux végétaux protecteurs de leur jeune âge, se tiennent ordinairement cachés, pendant le jour du moins, dans les sombres dédales dans lesquels ils ont d'abord vécu. En soulevant les écorces des arbres morts ou renversés sur le sol, on les trouve cachés dans les chemins couverts, autrefois pratiqués par eux, au sein des matières pulvérulentes, produites par leurs travaux. Leur corps lisse et poli semble fait pour se glisser avec plus de facilité au milieu de ces débris. Leur taille est petite; mais à des formes gracieuses ils joignent ordinairement le don de la beauté; diverses couleurs métalliques, le noir, le bronzé ou le bleu verdâtre, donnent le plus souvent à leur cuirasse un charme particulier. Quelquefois

leur tête et leur corselet, d'un rouge tendre ou tirant sur le roux, contrastent d'une manière agréable avec le fond diversement coloré de leurs étuis.

Les Myctériens, destinés à vivre au grand jour, se trouvent particulièrement dans les provinces tempérées ou méridionales, dans lesquelles la chaleur favorise leur activité, et pare la terre de fleurs pendant une plus longue suite de mois. Les Salpingiens, amis des parties humides des végétaux ligneux abandonnés par la sève, habitent plus particulièrement les contrées boisées et les forêts séculaires, dans lesquelles, artisans obscurs, leur destinée est de concourir à réduire en poussière les portions desséchées et inutiles. On les trouve, dans les chaînes alpines, jusqu'aux dernières limites assignées pour la végétation des arbres. La Nature, toujours admirable, sait ainsi ménager partout des jouissances à l'homme attaché à son culte, et le dédommager, par mille plaisirs, des peines et des fatigues qu'il peut éprouver, en cherchant à étudier ses œuvres.

Historique.

Les insectes de cette petite Tribu paraissent avoir échappé aux recherches des anciens Naturalistes.

1761. Linné, soit dans sa *Fauna suecica*, soit un peu plus tard, dans son *Systema Naturae*, plaça dans son genre *Curculio* la seule espèce connue de lui.

De Géer, dans le tome cinquième de ses Mémoires (1775), et Fabricius, dans ses premiers ouvrages, suivirent la même voie.

La découverte de nouvelles espèces de ces Coléoptères fit sentir le besoin de les séparer du grand genre linnéen précité; mais elles furent l'objet de tâtonnements assez nombreux, avant d'être groupées d'une manière convenable.

Il est inutile de mentioner Schaeffer, qui, dans le premier volume de ses *Icones*, inscrivit l'une de ces espèces sous le nom de *Mylabris*.

1781. Fabricius, dans son *Species insectorum*, commença à éloigner des Charansons, l'espèce figurée par Schæffer; mais, par un esprit de bouleversement qui lui était assez familier, il lui donnait le nom générique de *Rhinomacer*, déjà appliqué par Geoffroy à d'autres insectes, pour imposer à ceux-ci la dénomination d'*Attelabus*.

1784. Herbst, dans les *Archives pour l'Histoire naturelle*, éditées par

Fuessly, colloqua dans le dernier genre précité, l'espèce décrite par Linné dans son genre *Curculio*.

1792. Le professeur de Kiel, dans son *Entomologia systematica*, séparait du genre *Curculio* quelques espèces qui y figuraient dans ses ouvrages précédents, pour les placer avec d'autres insectes étrangers à notre Tribu dans celui d'*Anthribus* créé par Geoffroy, également avec des éléments hétérogènes.

1796. Panzer, dans la *Faune des insectes de l'Allemagne*, faisait entrer l'un des insectes de cette Tribu dans le genre *Notoxus*.

1796-97. Latreille, dans son *Précis des caractères génériques des insectes*, paraît avoir confondu nos Rostrifères dans le même genre, ou ne les avoir pas connus.

1798. Clairville, dans le tome premier de son *Entomologie helvétique*, réduisait le genre *Anthribus* de Fabricius à nos *Salpingates*, et créait le genre *Mycterus*, pour y comprendre l'espèce à laquelle le professeur danois avait appliqué le nom générique de *Rhinomacer*.

1800. Paykull, dans le troisième volume de sa *Fauna suecica*, comprit avec d'autres insectes, à l'exemple de Fabricius, nos *Salpingates* dans son genre *Anthribus*, à l'exception d'une espèce qu'il avait précédemment égarée dans le genre *Dermestes*.

1801. L'illustre entomologiste de Kiel, dans le tome second de son *Systema Eleutheratorum*, ne modifia pas ses précédentes dispositions, relativement aux insectes qui nous occupent, c'est-à-dire continua à les comprendre dans ses genres *Anthribus* et *Rhinomacer*, avec d'autres Coléoptères étrangers à notre Tribu.

Nos Rostrifères se trouvaient désormais généralement détachés du genre *Curculio*; cependant un petit nombre d'Entomologistes attardés, tels que Marsham et quelques autres, continuaient encore à rester fidèles au système linnéen.

1804. Latreille ouvrit à l'Entomologie une route nouvelle dans son *Histoire naturelle des crustacés et des insectes*. Il divisa les Coléoptères dont les tarses antérieurs et intermédiaires ont cinq articles et les postérieurs quatre, en deux tribus : celle des *obscurs* et celle des *versicolors* (1). Celle-ci fut composée de quatre familles, dont la dernière ou celle des *Cistélénies* eut pour caractères :

Crochets des tarses non bifides. Tête en forme de museau. Palpes

---

(1) Voy Mulsant, Hist nat. des Coléopt. de Fr. (Hétéromères, introduct. p. 4 et 5).



ordinairement peu différents de grandeur, le plus souvent filiformes. Antennes au moins de la longueur du corps, souvent plus longues.

Cette famille comprit les genres *Œdemera*, *Cistela*, *Rhinomacer*, *Rhinosimus*.

Quoique cette famille se trouvât ainsi formée d'éléments un peu divers, et que plusieurs caractères, ceux tirés de la longueur des antennes, par exemple, ne soient pas applicables à tous ces insectes, l'œuvre du naturaliste de Brives était un véritable progrès. Il rapprochait les uns des autres tous nos Rostrifères; les divisait en deux genres correspondant à nos deux familles; leur assignait à la fin des Hétéromères la place qui leur convenait; et si, par respect pour Fabricius, il conservait encore aux Myctères de Clairville le nom générique de *Rhinomacer*, il créait le genre *Rhinosime*, pour séparer nos *Salpingates* des autres espèces avec lesquelles le professeur de Kiel les avait réunies dans son genre *Anthribus*.

Latreille, dans cet ouvrage, indiquait les caractères principaux de sa nouvelle coupe générique; mais trois ans plus tard, dans le t. 2 de son *Genera*, il les désignait d'une manière plus précise, et les formulait ainsi qu'il suit:

Antennes insérées au devant des yeux (environ aussi longuement prolongées que le prothorax); de onze articles: les inférieurs plus grêles, brièvement obconiques: le deuxième, de la grandeur du troisième; ceux du milieu, subglobuleux: les cinq derniers plus gros, constituant presque une massue allongée: les septième, huitième, neuvième et dixième, semi-globuleusement transverses: le onzième, subovale. *Labre* coriace, saillant, carré, entier. *Mandibules* à extrémité avancée, aiguë, bifide; unidentées au côté interne. *Mâchoires* à lobe externe plus grand, allongé presque en parallélipipède, obtus: à lobe interne petit, aigu. *Languette* membraneuse, rétrécie à la base, dilatée vers le sommet, arrondie, entière. *Menton* coriace, carré, entier. *Tarses* à articles entiers: le pénultième petit. *Corps* ovale-oblong; planiuscule en dessus, avec la tête et le prothorax plus étroits que les élytres. *Tête* très-déprimée; à rostre large, un peu aigu en devant. *Yeux* situés sur les côtés, globuleux, saillants. *Prothorax* subcordiforme, rétréci et tronqué postérieurement. *Abdomen* en ovale tirant sur le carré. *Elytres* non flexibles. *Tibias* pourvus de petits éperons. *Tarses* courts; garnis de poils en dessous.

1806. Illiger, dans le t. 4 de son *Magazin pour l'histoire des insectes*,

indiqua, sous le nom de *Salpingus*, une coupe semblable, adoptée bientôt par divers entomologistes.

1808. Schoenherr, toutefois, dans le 2e vol. de sa *Synonymia Insectorum*, tenait encore, à l'instar de Panzer, l'une des espèces de nos Salpingates éloignée des autres, et la faisait passer du genre *Notoxus* dans celui d'*Anthribus*.

1810. Gyllenhal, dans ses *Insecta suecica*, comprit, à l'exemple de Latreille, dans sa famille des Cistélinies les genres *Cistela*, *Necydalis* (correspondant aux Œdémères d'Olivier) et *Salpingus*, identique avec celui de *Rhinosimus* de l'entomologiste de Brives. Il caractérisa ce dernier de la manière suivante :

Palpes au nombre de quatre; filiformes, à dernier article plus épais, globuleux. *Mâchoires* bifides. *Languette* membraneuse, arrondie en devant, entière. *Antennes* plus épaisses vers l'extrémité. *Bouche* avancée en un bec plan, le plus souvent rétréci dans son milieu. *Prothorax* subcordiforme, postérieurement.

1810. Latreille, dans ses *Considérations générales sur l'ordre naturel des animaux*, séparant les Cistèles des insectes auxquels il les avait précédemment associés, renfermait nos Angustipennes et Rostrifères dans sa famille des *Œdémérites*, qu'il divisait de la manière suivante :

I. Antennes filiformes ou sétacées ; museau n'étant point très-plat et élargi à son extrémité.

a. Antennes insérées près du bord antérieur et interne des yeux (*G. Œdemera*).

b. Antennes insérées au-delà des yeux, sur un museau ; dernier article des palpes cylindrique. (Corps allongé ; corselet étroit, presque cylindrique ; élytres longues, étroites et flexibles. (*G. Stenostoma*).

c. Antennes insérées au-delà des yeux, sur un museau ; dernier article des palpes obtrigone. (Corps ovale ; yeux très-saillants ; corselet en trapèze ; élytres dures). (*G. Rhinomacer*).

II. Antennes plus grosses à leur extrémité ; museau très-plat et dilaté à son extrémité. (*G. Rhinosimus*).

1815. Leach, dans la première partie du tome 9 de l'*Encyclopédie d'Edimbourg*, avait, comme nous l'avons dit (1), adopté à l'exemple

(1) Voyez Mulsant, Hist. nat. des Coléopt. de Fr. (*Angustipennes*), p. 10.

d'Olivier, le nom générique de *Mycterus* créé par Clairville, et placé cette coupe dans la sixième Tribu de ses *Hétéromères*, dans celle des ŒDÉMÉRIDES. La septième et dernière, ou celle des SALPINGIDES, fut caractérisée de la manière suivante :

Antennes plus épaisses à leur extrémité. *Rostre* plat et dilaté à son extrémité.

Cette Tribu comprenait le seul genre *Salpingus*, ayant les *antennes* insérées au devant des yeux, et les *élytres* d'une consistance solide.

1817. Latreille, dans le tome 3 du *Règne animal* publié par Cuvier, bouleversait d'une manière malheureuse ses divisions des Hétéromères. Il faisait entrer le genre *Rhinomacer* dans sa famille des *Sténélytres*, comprenant des insectes assez divers; l'éloignait de la place qui lui semble assignée par la Nature; et, malgré les différences dans le nombre des articles des tarses, rejetait son genre *Rhinosime* parmi les *Tétramères*, à la tête de sa famille des *Porte-becs*.

1817. Lamarck, avec plus de tact, dans le tome quatrième de son *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, composait avec les genres *Rhinosimus*, *Rhinomacer* et *Stenostoma*, sa famille des *Rhinites*, caractérisé par un *museau* avancé, antennifère. Cet illustre auteur ajoutait : « le Sténostome ne tient plus aux *Rhinites* que par son museau « antennifère ; il avoisine tellement les Œdémères par ses rapports, « que M. Latreille ne l'en avait pas d'abord séparé.

1821. Le comte Dejean, dans son Catalogue de Coléoptères, plaça, comme Lamarck, nos Rostrifères à l'une des extrémités des Hétéromères; rendit aux *Rhinomacer* de Fabricius et de Latreille le nom générique de *Mycterus* créé par Clairville et adopté par Olivier, et indiqua le moyen de conserver les noms de *Salpingus* et *Rhinosimus* en divisant, en deux genres, les insectes auparavant compris sous l'un ou l'autre de ces noms.

1825. Latreille, dans ses *Familles naturelles du Règne animal*, adopta les idées de Dejean, mais en réunissant le genre Myctère à celui de Sténostome pour en constituer la tribu des *Rhynchostomes*, la cinquième de sa famille des *Sténélytres*, et en continuant à rejeter les *Salpingues* et les *Rhinosimes* parmi les Tétramères, à la fin de sa famille des *Anthribides*.

1829. Dans la seconde édition du *Règne animal*, l'illustre professeur d'Entomologie de Paris, laissait encore à sa famille des *Sténélytres* la composition malheureuse qu'il lui avait donnée ; mais il sentait le besoin de rapprocher ses *Rhinosimes* des autres *Hétéromères* à museau, tout en les laissant éloignés de la place qu'ils semblent devoir occuper,

près des TÉTRAMÈRES. Il réduisait la cinquième tribu de sa famille des *Sténélytres*, celle des *Rhynchostomes*, à deux genres : celui de *Myctère*, comprenant les *Sténostomes* et les *Myctères* propres, et celui de *Rhinosime*, désigné par Illiger sous le nom de *Salpingus*. Quelques Entomologistes, ajoutait Latreille, sans doute en faisant allusion au comte Dejean, ont adopté l'une et l'autre de ces dénominations, mais en restreignant génériquement celle-ci aux espèces dont la massue antennaire est de trois articles, et en appliquant celle de *Rhinosime* aux espèces chez lesquelles cette massue est de quatre ou cinq articles.

1831. Stephens, dans le tome 4 de ses *Illustrations*, en admettant la famille des *Salpingides* de Leach, la plaça parmi les TÉTRAMÈRES, immédiatement après celle des *Bruchides* ; y fit entrer le genre *Mycterus* de Clairville, laissé par Leach avec les Œdémérides, et divisa nos *Salpingiens* en deux coupes : la première ou celle de *Salpingus*, comprenant les espèces à rostre allongé, et paraissant correspondre au genre *Rhinosimus* du comte Dejean : la seconde ou celle de *Sphaeriestes*, indiquée par Kirby, comprenant les espèces à rostre court, et semblant identique avec le genre *Salpingus* du savant Entomologiste parisien précité.

1833. M. Curtis, dans le premier volume de l'*Entomological Magazine*, établissait le genre *Lissodema* rapproché de celui de *Salpingus*, tel qu'il avait été indiqué dans le catalogue Dejean.

1845. M. Blanchard, dans le tome second de son *Histoire des insectes* formait de nos *Rostrifères* le groupe des *Myctérites*, le deuxième de sa famille des ATTÉLABIDES, constituant la seconde de la Tribu des CURCULIONIENS.

Les *Myctérites* avaient pour caractères : *antennes* courtes, *tarses* hétéromères.

Ils étaient divisés en trois genres:

1° G. *Myctère.* Antennes filiformes.

2° G. *Salpingus.* Antennes terminées par une massue de trois articles,

3° G. *Rhinosime.* Antennes terminées par une massue de cinq articles.

1845. Dans le même temps, M. L. Redtenbacher, dans ses *Genres de la Faune d'Allemagne*, *établis d'après une méthode analytique*, donnait à sa LXVIIe famille ou celle des *Rhinosimes* les caractères suivants :

Tarses postérieurs de quatre : les antérieurs de cinq articles. *Ongles* simples. *Tête* enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux ; ordinairement allongée en museau, rarement triangulaire, et, dans ce cas, le prothorax est cordiforme, les élytres ovalaires, et beaucoup plus larges à la base que le prothorax.

Cette famille était ainsi divisée :

	GENRES.
α. Antennes filiformes. Bouche allongée en museau.	*Mycterus*.
αα. Antennes graduellement épaissies ou avec plusieurs des derniers articles plus gros.	
β. Tête allongée en forme de museau. Antennes insérées bien au devant des yeux.	*Rhinosimus*.
ββ. Tête non allongée. Antennes insérées près des yeux.	*Salpingus*.

Ce savant auteur, dans sa *Fauna austriaca* (1849), ne changea rien à ces dispositions.

1852. M. Achille Costa, dans sa *Fauna del Regno di Napoli*, admit la famille des *Salpingides* de Leach et la divisa en deux Tribus :

A. Corps pubescent. Prothorax plus large postérieurement.	*Mycterini*.
AA. Corps glabre, ponctué. Prothorax rétréci postérieurement.	*Salpingini*.

La première comprit le genre *Mycterus*. La deuxième fut divisée en deux genres.

α. *Tête* avancée en forme de museau court. *Antennes* terminées par une massue de trois articles.	*Salpingus*.
αα. *Tête* terminée par un rostre distinct. *Antennes* terminées par quatre ou cinq articles constituant une massue.	*Rhinosimus*.

Le genre *Salpingus* qui ne renferme qu'une seule espèce dans cet ouvrage, correspond à la même coupe générique indiquée par Latreille dans la deuxième édition du *Règne animal* de Cuvier, et au genre *Lissodema* de Curtis, plutôt qu'au genre *Salpingus* des catalogues modernes.

Telles sont les fluctuations subies jusqu'à ce jour par la classification de ces derniers Hétéromères. Malgré le petit nombre d'espèces dont se compose jusqu'ici cette petite Tribu, il nous a semblé nécessaire d'y établir quelques coupes nouvelles ; elles serviront peut-être à faciliter la connaissance des Coléoptères de ce petit groupe ; elles montreront du moins les transitions souvent presque insensibles par lesquelles on passe parfois d'un type générique à un autre.

Ces insectes se partagent en deux familles.

		Familles.
Antennes	subfiliformes ; à onzième article appendicé. Prothorax élargi d'avant en arrière. Elytres à peine plus larges en devant que la base du prothorax. Avant-dernier article des tarses obtriangulairement dilaté. Ongles munis d'une dent. Corps pubescent.	MYCTÉRIENS.
	plus grosses vers l'extrémité ; à onzième article non appendicé. Prothorax subcordiforme. Elytres débordant de chaque côté, en devant, la base du prothorax, des deux cinquièmes de la largeur de chacune. Avant-dernier article des tarses simple. Ongles non munis d'une dent. Corps glabre.	SALPINGIENS.

PREMIÈRE FAMILLE.

MYCTÉRIENS.

CARACTÈRES. *Antennes* subfiliformes ; à onzième article appendicé. *Prothorax* élargi d'avant en arrière. *Elytres* à peine plus larges en devant que la base du prothorax. *Postépisternums* en ligne rentrante ou courbée du côté du repli des élytres, à leur bord interne. *Premier arceau du ventre* à peine aussi grand, après les hanches, que le second. *Avant-dernier article des tarses* obtriangulairement dilaté ; ordinairement échancré dans le milieu de son bord postérieur. *Ongles* munis d'une dent. *Corps* pubescent.

Ces insectes sont de moins petite taille que les Salpingiens. Ils ont une activité diurne et se rencontrent principalement sur les fleurs. Parfois cependant on les fait tomber des arbres, en battant les branches de ceux-ci.

Cette famille est réduite au genre suivant :

Genre *Mycterus*, Myctère ; Clairville (1).

(μυκτὴρ, nez).

Caractères. Ajoutez à ceux de la famille : *Labre* transverse. *Mandibules* cornées, médiocrement arquées, presque simples à l'extrémité ou terminées par deux dents contiguës et inégales, peu distinctes. *Mâchoires* cornées, frangées ; à deux divisions : l'interne plus courte. *Palpes maxillaires* allongés ; à premier article court, peu distinct ; les deuxième et troisième obconiques : le deuxième plus grand que le suivant : le quatrième en triangle dont le côté externe forme la base, c'est-à-dire élargi, à son côté interne, jusqu'à la moitié de sa longueur et rétréci ensuite. *Menton* élargi d'arrière en avant. *Languette* membraneuse ; échancrée en devant. *Palpes labiaux* courts : de trois articles : le dernier comprimé, un peu arqué, tronqué à l'extrémité. *Écusson* en ovale transverse ou suborbiculaire. *Pieds* médiocres : cuisses et tibias simples.

A. Yeux faiblement échancrés. Tète de moitié environ plus longue depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'au bord antérieur des yeux, que depuis ce bord jusqu'au prothorax. Front de moitié plus large que le diamètre transversal d'un œil. Menton plus long ou aussi long que large (s. g. *Mycterus.*)

1. **M. curculionoides** ; Illiger. *Oblong ; médiocrement convexe ; noir, revêtu sur le prothorax et les élytres d'un duvet court, flave ou cendré, et sur la poitrine et le ventre d'un duvet très-serré, soyeux, plombé argenté. Rostre, à partir du bord antérieur du postépistome de deux tiers plus long que large, près d'une fois plus long que le reste de la tête ; rayé de deux lignes postérieurement divergentes. Front de moitié environ plus large que le diamètre d'un œil. Élytres rugueusememt ou granuleusement ponctuées. Antennes noires. Yeux faiblement échancrés.*

♂. Deuxième arceau du ventre chargé sur son milieu d'un bouton arrondi, densement revêtu de poils flaves.

---

(1) Entomologie Helvétique t. 1. (1798) p. 124.

Obs. — Le corps est ordinairement dénudé ou presque dénudé, en dessus.

♀. Deuxième arceau du ventre sans bouton ou tubercule apparent; entièrement d'un plombé argenté, comme les autres.

Obs. — Le corps est généralement revêtu de duvet, en dessus.

Mylabris. SCHAEFFER, Elem. entom. pl. 86.
Necydalis, SCHAFFER, Icon., pl. 95. 6 (♂ ou var); fig. 7 (♀ ou état normal).
Rhinomacer curculioides, FABR., Spec. ins. t. 1, p. 199. 1. — *Id*. Mant. t. 1, p. 123. 1. — *Id*. Entom. syst. t. 1. 2, p. 393. 1. — *Id*. Syst. Eleuth. t. 2, p. 428. 2. — PANZ., Ent. germ. p. 299 1. — *Id*. Faun. germ. 12. 8. — *Id*. J. C. SCHAEFFER, Icon. Enumer. p. 106. 6, 7.
Mycterus griseus, CLAIRV., Entom. helvet. t. 1 (1798), pag. 124, pl. 16, fig 1, 2, 3, a, b, détails.— STEPH. Illustr. t. 4, p. 216, pl. 21. — *Id*. Man. p. 340, 2665.
Rhinomacer curculionoides, OLIV., Nouv. dict. d'Hist. nat. t. 19 (1803), p. 384. — LATR., Hist. nat. t. 11, p. 24. 2. pl. 91. fig. 2. — *Id*. Gener. t. 2, p. 231. 1. — ILLIG., Magaz. t. 5. pag. 136. 2. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4, p. 370, 1. — GOLDFUSS, Handb. p 338. — DUMERIL, Dict des sc. nat. t. 45 (1827), p. 370, pl 16, fig. 2. — SCHMIDT, Revis. d eur. OEdem. *in* Linn. entom. t. 1, p. 142, 1. — KÜSTER, Kæf. Eur. 20, 83.
Mycterus curculioides, OLIV., Entom. t. 5, n° 85, p. 448, 1 pl. 1, fig. 1, a, b. —*Id*. Encycl. méth. t. 8 (1811), p. 80, 1. — DE CASTELN., Hist. nat. t. 2. p. 254, 1. — L. REDTEN., Fauna austr. p. 630. — BLANCHARD, Regn. anim. de Cuvier, p. 400, pl. 53, fig. 11.

Long. 0,0056 à 0,0100 (2 1/2 à 4 1/2). Larg. 0,0022 à 0,045 (1 à 2 l.).

Corps oblong; médiocrement convexe; noir, mais presque entièrement recouvert, du moins chez la ♀, d'un duvet court et serré. *Tête* noire, finement ponctuée; médiocrement pubescente. *Rostre* presque glabre; près d'une fois plus long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'au bord antérieur des yeux, que le reste de la tête jusqu'au prothorax; de deux tiers plus long que large; rayé de deux lignes longitudinales, séparées par une sorte de carène étroite, postérieurement divergentes sur le front. *Front* de moitié plus large que le diamètre d'un œil. *Yeux* faiblement échancrés en devant; noirs. *Antennes* prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; séparées des yeux par un espace égal aux deux tiers

du diamètre de l'un de ces organes ; noires ; pubescentes ; subcomprimées ; subfiliformes ou grossissant à peine jusqu'au dixième article : les quatrième à neuvième une fois au moins plus longs que larges : le troisième plus long : le onzième appendicé. *Prothorax* tronqué en devant ; élargi d'avant en arrière, d'abord en ligne peu courbe, puis en ligne presque droite ; en angle dirigé en arrière et obtus au devant de l'écusson, à la base ; muni à celle-ci d'un rebord à peine saillant et strié ; rayé d'un court sillon longitudinal au devant du milieu de la base, et d'une fossette ponctiforme vers chaque cinquième externe de celle-ci ; médiocrement convexe ; plus large que long ; ruguleusement ponctué ; noir, revêtu d'un duvet court et comme pulvérulent, flave, d'un flave cendré ou cendré : ordinairement en partie au moins dénudé chez les ♂. *Ecusson* en ovale transversal ou suborbiculaire ; noir ; rugueusement ponctué ; pubescent ; souvent rayé d'une ligne. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax à sa base ; élargies aux épaules et subparallèles ensuite, arrondies postérieurement (prises ensemble) ; médiocrement convexes ; creusées d'une fossette humérale ; rugueusement ponctuées ou comme granuleuses ; noires, revêtues chez la ♀, comme le prothorax, d'un duvet flave ou cendré ; ordinairement au moins en partie dénudées chez le ♂. *Dessous du corps* noir, revêtu sur la poitrine et sur le ventre d'un duvet serré, soyeux, court, luisant, plombé argenté ; marqué de points cycloïdes. *Partie antéro-médiaire du ventre* en pointe : dernier arceau régulièrement arqué à son bord postérieur et rayé d'une ligne parallèle à ce bord (♂ ♀). *Pieds* noirs, revêtus d'un duvet plombé argenté sur les cuisses, et en partie sur les jambes, flavescent sur les tarses.

Cette espèce paraît habiter une assez grande partie de la France, principalement les parties tempérées et surtout méridionales. On la trouve sur diverses fleurs, surtout celles en ombelle. On la fait tomber parfois en battant les pins ou les arbustes des buissons.

B. Yeux entiers. Tête à peine plus longue depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'au bord antérieur des yeux, que depuis ce bord jusqu'au prothorax. Front aussi large que deux fois le diamètre transversal d'un œil. Menton plus large que long. (S. G. *Cyclops.*)

2. **M. umbellatorum** ; Fabricius. *Oblong ; convexe ; noir, revêtu d'un duvet flave ou flave cendré en dessus, médiocrement serré, cendré plombé en dessous. Rostre, à partir du bord antérieur du postépis-*

tome, à peine plus long que large; à peine plus long que le reste de la tête; sans raies apparentes; front une fois plus large que le diamètre d'un œil. Elytres ponctuées, lisses entre les points. Antennes au moins en partie testacées.

♂ Antennes entièrement testacées ou d'un roux ou fauve testacé. Dernier arceau du ventre obtusément arrondi à l'extrémité, sinué de chaque côté de celle-ci, de deux tiers plus large à la base qu'il est long sur son milieu, déprimé ou concave sur celui-ci, rayé près du bord postérieur d'une ligne interrompue dans son milieu.

Obs. — Le corps est souvent dénudé au moins en partie, en dessus.

♀ Antennes testacées ou d'un roux ou fauve testacé, annelées de brun, ou de noir à l'extrémité des articles. Dernier arceau du ventre régulièrement arqué à son bord postérieur, rayé près de ce bord d'une ligne non interrompue, subconvexe, deux fois et demie aussi large à la base qu'il est long sur son milieu.

Obs. — Le corps est généralement revêtu de duvet, en dessus.

Bruchus umbellatorum, Fabr., Ent. Syst. t. 1. 2. p. 370. 14. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 396. 4.
Rhinomacer umbellatorum, Latr., Hist. nat. t. 11. p. 23. 1. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 370. 2.
Mycterus umbellatorum, Oliv., Entom. t. 5. 83, p. 451. n° 2. pl. 1. fig. 2, a, b. — *Id.* Encycl. meth. t. 8. (1811) p. 80. 2. — De Castelн. Hist. nat. t. 2. p. 254. 2. — Lucas, Explor. sc. de l'Algér. p. 363, 966. — Schmidt, Revis. d. Eur. Œdemer. *in* Linnea entom. t. 1. p. 144. 2. — Ach. Costa, Faun. d. Regn. di Napol. (*Salpingidei*) p. 5. pl. xii, fig. 1 et 2. — Küster, Kaef. Europ. 20. 84.

Long. 0,0067 à 0,0095 (3 à 4 1/4 l.) Larg. 0,0045 à 0,0051 (2 à 2 1/2 l.)

Corps oblong; convexe; noir, mais presque entièrement recouvert d'un duvet court et serré. *Tête* finement ponctuée; noire; garnie d'un duvet court, flavescent ou cendré flavescent. *Rostre* à peine plus long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'aux yeux, que le reste de la tête à partir de ce point; à peine plus long que large; sans traces de lignes enfoncées. *Front* aussi large que deux fois le diamètre transversal d'un œil. *Yeux* entiers; noirs. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; séparées des yeux par un espace égal à la moitié du diamètre de l'un de ces

organes ; subcomprimées ; subfiliformes ou à peine renflées jusqu'au dixième article : les cinquième à neuvième à peine de moitié plus longs que larges ; testacées (♂), ou testacées avec l'extrémité des articles brune ou noirâtre (♀). *Prothorax* tronqué en devant ; élargi d'avant en arrière d'abord en ligne un peu courbe, puis presque droite ou légèrement rentrante ; en angle très-ouvert dirigé en arrière et obtus au devant de l'écusson, à la base ; à peine muni sur les côtés d'un rebord invisible en dessus ; sans rebord apparent à la base ; ruguleusement ponctué ; noir ; revêtu d'un duvet flave ou flave cendré (♀), ordinairement en partie enlevé (♂) ; offrant sur la ligne médiane les traces d'un sillon léger, peu distinct en devant, mais assez profond au devant de l'écusson ; marqué vers chaque cinquième de sa base d'une impression ou d'un point enfoncé ou sillon très-court. *Ecusson* presque orbiculaire ; déprimé ; noir ; pubescent. *Elytres* à peine aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois fois au moins aussi longues que lui sur son milieu ; élargies en ligne courbe aux épaules, puis assez faiblement en ligne droite jusqu'aux deux tiers, obtusément arrondies postérieurement (prises ensemble) ; convexes ; creusées d'une fossette humérale ; assez finement ponctuées et lisses entre ces points ; noires, revêtues d'un duvet flave ou flave cendré (♀), souvent en partie dénudées (♂). *Repli* ruguleusement ponctué ; pubescent, cendré. *Dessous du corps* ponctué ; noir, garni d'un duvet à peine aussi épais que celui du dessus, cendré plombé, luisant. *Pieds* noirs, garnis d'un duvet semblable. *Premier arceau ventral* en ogive.

Cette espèce est exclusivement méridionale. On la trouve principalement sur les fleurs en ombelles, dans le midi de la France et dans presque tous les lieux voisins de la Méditerranée.

DEUXIÈME FAMILLE.

SALPINGIENS.

Caractères. *Antennes* offrant leurs derniers articles plus gros, constituant une sorte de massue d'égale grosseur ; à onzième article appendicé. *Palpes maxillaires* à dernier article comprimé ou subcomprimé, subparallèle ou un peu élargi vers le milieu, obtus à l'extrémité. *Prothorax* subcordiforme ; à bords latéraux repliés en dessous et sans rebord en dessus. *Elytres* débordant, de chaque côté, en

devant, la base du prothorax, des deux cinquièmes de la largeur de chacune. *Premier arceau ventral* plus grand, après les hanches, que le deuxième. *Postépisternums* en ligne presque droite ou un peu courbée vers le sternum, à leur côté interne. *Ongles* non munis d'une dent. *Corps* glabre.

A ces caractères généraux on peut ajouter :

Corps oblong ou ovale-oblong; en général faiblement ou médiocrement convexe. *Mandibules* cornées; bifides à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes : l'interne court : l'externe plus long, obtus à l'extrémité. *Menton* presque en parallélogramme. *Languette* membraneuse; élargie d'arrière en avant; entière ou presque entière en devant. *Prothorax* ordinairement subcordiforme, c'est-à-dire tronqué en devant; élargi en ligne courbe jusqu'au quart ou au tiers de ses côtés, puis rétréci en ligne d'abord un peu courbe et ensuite sinuée près des angles postérieurs, rarement arqué sur ses côtés ou sur la majeure partie de ceux-ci; tronqué et muni d'un rebord très-étroit à la base. *Elytres* ordinairement un peu émoussées et presque rectangulaires aux épaules; environ trois fois et demie plus longues que le prothorax; marquées d'une fossette humérale qui rend le calus huméral plus prononcé; rayées, sur les deux cinquièmes postérieurs de leur longueur, d'une strie juxta-suturale, qui fait paraître la suture munie d'un rebord très-étroit. *Repli* marqué, au moins sur les côtés des postépisternums, d'une rangée striale de points. *Dessous du corps* plus ou moins ponctué sur les replis du prothorax, presque aussi fortement sur les médi et postpectus, et plus légèrement sur le ventre. *Pieds* médiocres.

Ces insectes, de petite taille, se tiennent le plus souvent cachés sous les écorces.

Cette famille peut être divisée en deux rameaux :

		Rameaux.
Rostre	d'un tiers au moins et souvent une fois plus large, près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome; peu ou point sensiblement renflé ou élargi près de ce bord.	SALPINGATES.
	généralement moins large ou à peine aussi large près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome; sensiblement élargi ou renflé près de ce bord.	RHINOSIMATES.

PREMIER RAMEAU.

SALPINGATES.

Caractères. *Rostre* d'un tiers au moins et souvent une fois plus large près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

			Genres.
Prothorax	denticulé sur les côtés. Antennes offrant leurs trois derniers articles notablement et à peu près également plus gros.		*Lissodema.*
	Prothorax lisse ou non denticulé sur les côtés.	Labre transverse, une fois plus large que long. Antennes offrant leurs trois à cinq derniers articles plus gros.	*Salpingus.*
		Labre subcordiforme ou triangulaire, d'un tiers plus large que long. Antennes offrant leurs six derniers articles plus gros.	*Rabocerus.*

Genre *Lissodema*, Lissodème ; Curtis (1).

Caractères. *Prothorax* arqué sur les côtés ou sur la majeure partie de ceux-ci, ou faiblement en cœur ; muni de petites dentelures latéralement. *Antennes* offrant leurs trois derniers articles sensiblement et à peu près également plus gros. *Rostre* une fois environ plus large près du bord antérieur des yeux qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome ; en ligne droite ou parfois rétréci d'arrière en avant sur les côtés, depuis l'insertion des antennes jusqu'au bord antérieur du postépistome et non renflé près de ce bord. *Epistome* et *labre* courts ; transverses, peu ou point sensiblement débordés sur les côtés par les mandibules : le labre, une fois environ plus large que long.

α. Prothorax arqué sur toute la longueur de ses côtés.

1. **L. cursor** ; Gyllenhal. *Oblong ; médiocrement convexe ; glabre* ;

(1) Entomol. Magaz. t. 1. (1833) p. 187.

variant du testacé au fauve brunâtre, avec les pieds et souvent le ventre plus clairs. Rostre noté de deux fossettes. Postépistome rétréci d'arrière en avant. Prothorax arqué sur les côtés et muni à ceux-ci de cinq dentelures; noté d'une fossette vers les trois quarts de chacun des bords latéraux et souvent de deux autres plus antérieures. Elytres subparallèles jusqu'à plus de la moitié; à rangées striales de points confuses à la base, affaiblies vers l'extrémité. Repli réduit à une tranche sur les côtés du ventre.

Tenebrio cursor, LINNÉ, Faun. suec. p. 225, 818? — *Id.* Syst. Nat. t. 1. p. 675, 8? — GMEL., C. LINN. Syst. Nat. t. 1, p. 1994, 8? — DE VILLERS C. LINN., Entom. t. 1. p. 387?
Salpingus cursor, GYLLENH., Ins. suec. t. 3. p. 716. 6.
Lissodema heyana, CURT. Entom. Magaz. t. 1. p. 187.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.). Larg. 0,0009 (2/5 l.).

Corps oblong; très-médiocrement convexe; glabre; luisant; variant du fauve testacé au fauve brunâtre, en dessus. *Tête* marquée de points assez rapprochés. *Rostre* obtusément arrondi en devant; aplani; court; à peine plus long que le reste de la tête depuis le bord antérieur des yeux jusqu'au prothorax; une fois environ plus large près des yeux, qu'il est long depuis ces organes jusqu'au bord antérieur du postépistome; rétréci d'arrière en avant sur les côtés de ce dernier; noté de deux fossettes sur la suture frontale. *Epistome* et *labre* transverses, courts, plus étroits que la base du postépistome, et par là, faisant paraître le bord antérieur du rostre obtus ou obtusément arrondi: le premier, presque confondu avec le postépistome. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; insérées moins près du bord antérieur du postépistome que de celui des yeux; séparées du bord antérieur de ces organes par un espace moins grand ou à peine aussi grand que le diamètre de leur troisième article; fauves ou d'un fauve testacé; hérissées de poils fauves ou testacés; à premier article ovalaire, renflé: le deuxième moins gros, mais un peu moins étroit que le suivant, aussi long que large: les troisième à septième à peu près de même grosseur: le troisième un peu plus grand que le quatrième, plus long que large: les sixième et septième moins longs ou à peine aussi longs que larges: le huitième aussi court, mais moins étroit: les neuvième à onzième notablement plus gros, aussi longs pris ensemble que les six ou sept précédents réunis: les neuvième et dixième submoniliformes: le

onzième de deux tiers plus long que large, ovoïdo-conique. *Yeux* noirs, saillants; semiglobuleux. *Prothorax* avancé jusque près des yeux; arqués sur les côtés, c'est-à-dire élargis en ligne courbe jusqu'aux trois septièmes de ses côtés, et rétréci ensuite un peu plus sensiblement en ligne également courbe, jusqu'à ses angles postérieurs; muni, de chaque côté, de cinq dentelures, dont les deux postérieures moins petites ou plus prononcées; à peine ou faiblement plus large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux; très-médiocrement convexe; assez densement ponctué; marqué près des trois quarts ou quatre cinquièmes de ses côtés, d'une fossette ou ligne courte, transverse, ou un peu obliquement dirigée d'arrière en avant, de dehors en dedans; souvent noté de deux autres fossettes plus ou moins obsolètes, transversalement disposées vers les deux cinquièmes de sa longueur; variant du fauve testacé au fauve brunâtre. *Ecusson* petit, en triangle à côtés un peu curvilignes; pointillé. *Elytres* débordant la base du prothorax du tiers ou un peu plus de la largeur de chacune; trois fois ou un peu plus aussi longues que lui; subparallèles jusqu'aux quatre septièmes de leur longueur, faiblement rétrécies ensuite en ligne un peu courbe, en ogive à l'extrémité; médiocrement convexes; marquées de rangées striales de points médiocrement régulières, confuses près de la base, affaiblies postérieurement : la juxta-marginale, peu ou point creusée en forme de strie; déprimées sur leur disque ou notées d'une fossette transverse plus ou moins marquée vers le cinquième ou le quart de leur longueur. *Repli* presque aussi large sur les côtés de la poitrine, que les postépisternums vers le milieu de leur longueur; lisse, marqué d'un faible rangée de points; réduit à une tranche presque à partir de la base du ventre. *Dessous du corps* fauve, d'un fauve brunâtre ou d'un fauve testacé sur la poitrine, ordinairement plus pâle, soit testacé, soit d'un flave testacé sur le ventre; fortement ponctué sur l'antépectus, un peu moins fortement sur le reste de la poitrine, légèrement sur le ventre. *Pieds* médiocres; testacés ou d'un flave testacé.

Cette espèce paraît rare en France. Elle a été prise à la Grande-Chartreuse par M. Guillebeau, et dans les environs de Lyon par M. Rey. Je l'ai reçue de Suède de M. Boheman.

Obs. — Elle se distingue des autres espèces de ce genre par sa couleur; par ses élytres plus parallèles; surtout par la forme de son prothorax assez faiblement arqué sur les côtés au lieu d'être subcor-

diforme, et se rapprochant, par là, de la figure presque carrée; par les deux petites dentelures postérieures des côtés du prothorax plus prononcées; par son postépistome rétréci d'arrière en avant sur les côtés.

Cet insecte est probablement le *Tenebrio cursor* de Linné, comme l'a fait observer Gyllenhal; mais, si ma mémoire est fidèle, le type manque dans la collection linnéenne conservée à Londres.

αα. Prothorax arqué ou subarrondi sur les trois quarts antérieurs au moins de ses côtés, subparallèle ou rétréci ensuite.

2. **L. lituratus**; A. Costa. *Oblong; médiocrement convexe; glabre; testacé en dessus, avec le prothorax paré d'une large bande transversale et les élytres ornées de deux taches suturales, et chacune de deux autres, noires ou d'un brun noir: la suturale antérieure basilaire transverse: la postérieure, elliptique: des autres, l'une discale: l'autre marginale, raccourcie à ses extrémités. Prothorax avancé jusqu'aux yeux, arqué ou subarrondi jusqu'aux trois-quarts de ses côtés, rétréci ensuite; muni latéralement de trois dentelures, et marqué d'une fossette vers les trois quarts de chacun de ses bords latéraux. Dessous du corps obscur sur la poitrine, testacé sur le ventre. Pieds pâles.*

Salpingus lituratus, A. Costa, *in* Ann. dell'Accad. degli Aspir. Natur., 2e série, t. 1, p. 158. — *Id.* Faun. del Regn. di Napol. (*Salpingidei*), p. 7, 1, pl. XII, fig. 5 (indiqué par erreur, dans le texte, fig. 3).

Etat normal des élytres. *Elytres* d'un roux ou flave testacé, ornées de deux taches suturales, et, chacune, de deux autres, noires ou d'un noir brun: la tache suturale antérieure, située à la base, prolongée environ jusqu'au cinquième de la longueur des étuis, presque en parallélogramme transverse, étendue de chaque côté, à partir de la suture, jusqu'à la troisième rangée striale de points: la deuxième tache suturale, elliptique, prolongée depuis les deux cinquièmes jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes des étuis, réduite au rebord sutural à ses extrémités, graduellement élargie dans son milieu, jusqu'à la deuxième ou presque troisième rangée juxta-scutellaire: la première tache particulière à chaque élytre, discale, oblongue, prolongée du cinquième ou presque du quart des étuis, jusqu'à la moitié ou un peu moins de leur longueur, couvrant les quatrième à sixième rangées striales: la deuxième tache particulière à chaque étui, constituant une bande longitudinale juxta-marginale,

couvrant au moins les deux rangées striales les plus voisines du bord externe, et prolongées du quart de la longueur des étuis, jusqu'aux deux tiers ou presque trois quarts des élytres.

Les cuisses sont alors ordinairement d'un noir brun.

Variations (par défaut).

Obs. Quand la matière colorante noire n'a pas été assez abondante, les parties noires du prothorax et des élytres passent au brun ou au brun testacé; les taches se montrent souvent un peu réduites; la poitrine est moins foncée, le ventre plus pâle ou livide, et les pieds le plus souvent entièrement flaves ou d'un flave roussâtre.

Variations (par excès.)

Obs. Quand la matière colorante noire a abondé, les taches des élytres ont souvent un peu plus d'extension : la tache discale s'unit parfois à la seconde suturale et à la juxta-marginale. La poitrine est noire ou noirâtre; le ventre testacé ou d'un roux testacé, et les cuisses noires ou d'un noir brun.

Long. 0,0017 à 0,0022 (3/4 à 1 l.) Larg. 0,0008 (2/3 l.)

Corps oblong; médiocrement convexe; glabre; luisant. *Tête* variant du brun ou brun noirâtre au testacé ou testacé brunâtre, sur le front et sur le vertex, d'un testacé livide ou flave testacé sur le rostre; marquée, sur le front et sur le vertex, de points assez petits et assez serrés, peu ponctuée en devant. *Rostre* presque en angle obtus en devant; plat; près d'une fois plus long que le reste de la tête, qui est enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux; une fois et demie plus large qu'il est long, depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du postépistome; marqué de deux fossettes assez profondes, ayant de la tendance à converger en arrière, et faisant relever le milieu du postépistome en carène. *Epistome* et *labre* courts; transverses; le premier, plus étroit que le postépistome, débordé par les mandibules : le second, de moitié ou près d'une fois plus large que long. *Antennes* un peu plus longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax; insérées plus près des yeux que du bord antérieur du postépistome; séparées de ces organes par un espace moins grand que le diamètre de leur premier article; d'un roux ou flave testacé à la base avec les trois à cinq derniers articles d'un brun roussâtre; hérissées de poils roussâtres, à premier article ovalaire, peu

renflé : les deuxième à sixième à peu près de même grosseur : le deuxième au moins aussi long que large, un peu moins court que les suivants, même que le troisième : les septième et huitième graduellement et faiblement plus gros que les précédents : les neuvième à onzième sensiblement plus gros, aussi longs pris ensemble, que les quatre ou cinq précédents réunis : les neuvième et dixième submoniliformes : le onzième, ovoïdo-conique. *Prothorax* avancé jusqu'aux yeux ; presque subcordiforme, subarrondi sur les trois quarts antérieurs de ses côtés, c'est-à-dire élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes, puis rétréci en ligne courbe jusqu'aux trois quarts et subparallèle ensuite ; muni de trois dentelures de chaque côté sur sa partie subarrondie ; sensiblement plus large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux ; médiocrement ou assez convexe ; marqué de points assez gros et assez rapprochés ; d'un roux ou flave testacé avec une bande transversale médiaire, noire ou d'un brun noir, dans l'état normal, brune ou brunâtre, chez les variétés moins fortement colorées ; marqué de chaque côté d'une fossette, vers les trois quarts de sa longueur. *Ecusson* petit ; triangulaire, parfois à côtés curvilignes ; ordinairement testacé ou brunâtre. *Elytres* à peine ou faiblement élargies jusqu'aux trois septièmes de leur longueur, rétrécies ensuite faiblement en ligne un peu courbe, subarrondies à l'extrémité ; médiocrement convexes ; colorées comme il a été dit ; marquées de rangées striales de points, assez régulières jusqu'à la base, affaiblies postérieurement : la juxta-marginale ou les deux juxta-marginales creusées en strie depuis le quart ou le tiers jusqu'aux trois quarts de leur longueur. *Intervalles* à peine plus larges ou à peine aussi larges que le diamètre des points des rangées striales ; plans ou presque plans ; imponctués ou peu distinctement ponctués. *Repli* déprimé et marqué d'une rangée de points sur les côtés de la poitrine ; aussi large, sur ces côtés, que les postépisternums vers la moitié de la longueur de ceux-ci, réduit à une tranche, à partir de la base du ventre. *Dessous du corps* testacé ou d'une teinte rapprochée sur l'antépectus et sur le ventre, ordinairement brun ou d'un brun testacé sur les médi et postpectus ; fortement ponctué sur ces derniers, un peu moins fortement sur les replis prothoraciques, superficiellement pointillé sur le ventre. *Pieds* d'un flave testacé, avec les cuisses obscures dans les variétés foncées : cuisses antérieures un peu renflées.

Cette espèce paraît être exclusivement méridionale. Elle a été prise en octobre 1844 sur l'aubépine, dans les environs de Bordeaux, par

M. Ferroud, et, il y a quelques années, dans les environs d'Hyères, par M. Cl. Rey.

Obs. — Elle s'éloigne des espèces suivantes et même de toutes les autres de cette petite Tribu par sa tête enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux. Elle s'en distingue d'ailleurs facilement par la coloration de sa robe; par la forme de son prothorax subarrondi ou arqué sur les trois quarts antérieurs de ses côtés et pourvu seulement de trois petites dentelures sur chacun de ceux-ci.

α α α Prothorax faiblement en cœur, élargi jusqu'au tiers de ses côtés, graduellement rétréci ensuite jusqu'aux angles postérieurs.

3. **L. denticollis**; Gyllenhal. *Oblong; médiocrement convexe; glabre. Tête, prothorax, majeure partie basilaire des antennes et antépectus d'un fauve testacé: pieds plus pâles; élytres variant du fauve brunâtre au noir, parées chacune d'une tache humérale et souvent d'une autre, vers les deux tiers de leur longueur, testacées; marquées de rangées striales de points, peu régulières, affaiblies postérieurement. Prothorax offrant vers le tiers sa plus grande largeur, rétréci ensuite en ligne droite; marqué d'une fossette vers les deux tiers de chacun de ses côtés. Postépistome parallèle, relevé sur les côtés.*

État normal. *Elytres* brunes, ornées chacune de deux taches d'un fauve testacé, plus ou moins développées: l'antérieure, humérale, un peu oblique, couvrant ordinairement le cinquième de leur longueur et la moitié externe de leur largeur à la base, étendue à sa partie postérieure jusqu'aux deux cinquièmes ou au quart interne de la largeur de chaque élytre, parfois presque jusqu'à la suture: la deuxième, moins marquée vers les deux cinquièmes de leur longueur, plus près du bord externe que de la suture.

Curculio quadripustulatus, Marsh., Ent. brit. p. 297. 171.
Rhinosimus quadriguttatus, (Latreille) (Dejean), Catal. (1821), p. 77. — *Id.* (1833) p. 229. — *Id.* (1837) p. 251. — S. Farg. et A. Serville, Encycl. méth. t. 10. p 288, 1. — De Casteln., Hist. nat. t. 2. p. 254, 2. — L. Duf. Excurs. p. 152, b.
Rhinosimus 4-maculatus, Muls., Lettr t. 2. p. 302. 2.
Sphæriestes 4-pustulatus, Curtis, A Guide, etc. p. 56. 2. — *Id*, Brit. Entom. t. 14. 6. — Steph., Illustr. t 4. p. 219. pl. 21. fig. 5. — *Id.* Man. p. 340. 2663.
Salpingus 4-dentatus, L. Redtenb. Faun. Austr. p. 630.

Variations des élytres (par défaut).

Var. α *Elytres fauves ou d'un fauve testacé, ornées chacune de deux taches plus pâles.*

Variations des élytres (par excès).

Var. β *Elytres d'un brun noir ou noires, ornées chacune d'une tache humérale testacée.*

Obs. — Quand la matière colorante noire a été plus abondante, la tache postérieure a souvent disparu ou devient peu distincte, et la tache antérieure est alors plus vive.

Salpingus denticollis, GYLLENHAL; Ins. suec., t. 3, p. 715, 5. — L. REDTENB. Faun Austr. p. 631,

Sphaeriestes denticollis, STEPH., Illustr., t. 4, p. 219. — *Id.* Man. p. 340, 2664.

Long. 0,0022 à 0,0026 (1 à 1 1/5 l.) Larg. 0,0009 (2/5 l.).

Corps oblong; médiocrement convexe; glabre; luisant. *Tête* d'un roux fauve, ou d'un fauve testacé; densement ponctuée. *Rostre* un peu obtus en devant; plat; de la couleur du front; à peine plus long que le reste de la tête; une fois et demie plus large qu'il est long, depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du postépistome; offrant près de chacun de ses côtés un faible sillon longitudinal prolongé jusque sur le front; parallèle et relevé sur les côtés du postépistome. *Epistome* et *labre* transverses; courts; presque également et notablement moins larges que le bord antérieur de l'épistome: ce dernier tronqué et non dilaté sur les côtés. *Antennes* moins longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax; insérées moins près du bord antérieur de l'épistome que des yeux; séparées de ces organes par un espace égal environ au quart du diamètre de l'un de ces organes; d'un roux ou fauve testacé, avec les trois derniers articles obscurs ou noirâtres, et garnis d'une courte pubescence grise; hérissées de quelques poils; à premier article peu renflé: les deuxième à sixième articles un peu plus étroits, de même grosseur: les septième et huitième à peine moins étroits: les trois derniers plus gros; le deuxième subglobuleux: le troisième à peine plus long ou aussi long que large: les quatrième à huitième un peu moins longs que larges: les neuvième et dixième obconiques, plus longs que larges: le onzième conique ou ovoïdo-conique, de moitié au moins

plus long que large : les trois derniers aussi longs, pris ensemble, que les cinq ou six précédents réunis. *Yeux* peu fortement saillants. *Prothorax* assez faiblement subcordiforme, c'est-à-dire élargi jusqu'au tiers ou un peu plus de ses côtés et rétréci ensuite en ligne droite jusqu'à ses angles postérieurs ; à peine plus large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux; médiocrement convexe ; d'un roux fauve ou d'un fauve testacé; densement ponctué; marqué de chaque côté, vers les deux tiers de sa longueur, d'une fossette parfois unie ou presque unie à sa pareille, et constituant un sillon transversal arqué en devant ; armé de chaque côté, sur sa partie arquée en dehors, de trois ou quatre petites dents. *Ecusson* en triangle à côtés curvilignes; peu densement ponctué; variant du noir au brun fauve. *Elytres* assez faiblement élargies jusqu'aux quatre septièmes de leur longueur ou un peu plus rétrécies ensuite en ligne un peu courbe, obtusément arrondies à l'extrémité : médiocrement convexes ; marquées de points disposés en rangées striales, souvent peu régulières, affaiblies et confuses postérieurement ; le plus souvent marquées d'une dépression ou d'une fossette transverse, vers le cinquième de la longueur de chacune; colorées et peintes comme il a été dit. *Intervalles* plans : les alternes, marqués de quelques points. *Repli* égal aux deux tiers environ de la longueur des postépisternums, vers la moitié de la longueur de ceux-ci; marqué d'une rangée de points ; réduit à une tranche presque à partir du premier arceau ventral. *Dessous du corps* d'un roux fauve ou d'un fauve testacé sur l'antépectus, ordinairement brun sur le reste, avec le bord postérieur des arceaux du ventre d'une teinte plus obscure ; parfois d'un fauve testacé ou testacé chez les individus chez lesquels la matière colorante n'a pas eu le temps de se développer. *Postépisternums* rétrécis en ligne presque droite à leur côté interne ; cinq ou six fois aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité. *Pieds* d'un flave testacé.

Cette espèce se trouve en battant les vieilles haies, les branches mortes des arbres, les fagots qui ont séjourné longtemps dans les bois, etc. Elle n'est pas bien rare dans les environs de Lyon.

Obs. — Elle se distingue des deux espèces précédentes par la couleur et les taches de ses élytres, et surtout par la configuration presque cordiforme de son prothorax, offrant vers le tiers de sa longueur sa plus grande largeur, et graduellement rétréci ensuite jusqu'aux angles postérieurs.

La couleur de cet insecte varie suivant le développement de la matière colorante noire. Quand elle a été peu ou médiocrement abondante, les élytres sont brunes ou d'un brun testacé, avec quatre taches pâles. A l'une de ces nuances se rapporte le *R. 4-guttatus* de Latreille et de Saint-Fargeau et A. Serville. Quand au contraire le pigmentum noir a surabondé, les élytres ont une teinte plus foncée, et ordinairement alors la tache postérieure a disparu ; mais, par contre, l'antérieure est devenue plus vive, soit par l'effet de son contraste avec la couleur des élytres, soit parce que la matière noire se trouve plus nettement limitée, comme on le voit dans le *Salpingus denticollis* de Gyllenhal.

Divers auteurs ont, selon nous, cherché à tort à faire deux espèces de ces variétés. On trouve toutes les transitions entre les variations extrêmes.

Cet insecte paraît avoir été décrit pour la première fois par Marsham ; mais placé par cet auteur dans son grand genre *Curculio*, il était difficile à reconnaître. Nous conserverons donc le nom de Gyllenhal qui le premier l'a décrit d'une manière convenable.

Genre *Salpingus*, Salpingue.

(σάλπιγξ, trompette.)

Caractères: *Prothorax* subcordiforme ; lisse ou non denticulé sur les côtés. *Antennes* offrant leurs trois à cinq derniers articles plus gros. *Rostre* obtus en devant ; d'un tiers ou souvent une fois plus large près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome. *Epistome* et *labre* courts, transverses ; peu ou point sensiblement débordés sur les côtés par les mandibules : le *labre*, une fois environ plus large que long ; notablement moins large que l'épistome.

α. Rostre de deux tiers au moins plus large vers le bord antérieur des yeux qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome ; en ligne à peu près droite sur les côtés, depuis l'insertion des antennes jusqu'au bord antérieur du postépistome ; non sensiblement renflé près de ce bord. (g. *Salpingus*).

β. Repli réduit à une tranche presque depuis la base du ventre.

γ. Prothorax offrant vers le tiers de la longueur de chacun de ses côtés, une fossette assez prononcée. Antennes offrant les trois derniers articles plus gros.

1. S. ater; PAYKULL. *D'un noir métallique, parfois d'un brun de poix, avec les tarses ou même tous les pieds et la base des antennes d'un rouge ou fauve testacé. Antennes aussi rapprochées des yeux que le tiers du diamètre d'un œil ; offrant les trois derniers articles plus gros : les neuvième et dixième submoniliformes : les septième et huitième obconiques, un peu moins gros. Rostre une fois moins long depuis le bord antérieur du postépistome qu'il est large. Tête et prothorax marqués de points assez serrés : ce dernier à peine aussi large que la tête; marqué d'une fossette vers le tiers de chacun de ses côtés. Elytres striément ponctuées depuis la base. Repli réduit à une tranche sur les côtés du ventre.*

Dermestes ater, PAYK., Faun. suec. t. 1. p. 298, 28.
Salpingus ater, GYLLENH., Ins. suec. t. 2. p. 642. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 292. 1. — *Id.* Ins. lapp. p. 167. 1. — SAHLB. Ins. fenn. p. 499. 3. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 254. 1. — LUCAS, Explor sc. de l'Algér. p. 363, 967 ?
Sphærlestes ater, CURTIS, A Guide, p. 56. — *Id.* Brit. entom. t. 44. 2. — STEPH., Illustr. t. 4. p. 248. — *Id.* Man. p. 339. 2658.

Long. 0,0027 à 0,0033 (1 1/4 à 1 1/2 l.) Larg. 0,0009 à 0,0011 (2/5 à 1/2 l.)

Corps oblong ; médiocrement convexe ; glabre, luisant ou brillant. *Tête* ordinairement d'un noir métallique, parfois d'une teinte moins obscure ; à peine aussi longue qu'elle est large, prise aux yeux ; marquée de points assez rapprochés et séparés par des espaces lisses ; notée parfois d'une fossette sur le milieu du front. *Rostre* obtusément en angle très-ouvert et obtus, en devant ; aplani, un peu inégal, marqué de deux fossettes assez profondes, qui font paraître relevé le milieu du postépistome ; une fois plus large au devant des yeux, qu'il est long depuis le bord antérieur de ces organes jusqu'à celui du postépistome. *Epistome* et *labre* courts ; transverses ; pâles. *Palpes* d'un fauve ou rouge testacé. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ; insérées un peu plus près du bord antérieur du postépistome que des yeux ; séparées de ceux-ci par un espace à peine égal au tiers du diamètre de l'un de ces organes; fauves ou d'un roux fauve sur les six premiers articles, obscures ou d'un brun noir sur les autres ; hérissées de poils peu serrés ; à premier article peu renflé : les deuxième à quatrième à peu près uniformément un peu moins gros : les septième et huitième légèrement plus gros : les neuvième à onzième sensiblement plus gros : le troisième un peu plus long que ses voisins : les quatrième à sixième

à peu près égaux, à peine plus longs que larges : les septième et huitième aussi larges que longs : les neuvième et dixième plus larges que longs, submoniliformes : le onzième, ovoïdo-conique. *Yeux* noirs, semi-globuleux. *Prothorax* subcordiforme; à peine aussi large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux ; médiocrement convexe ; d'un noir métallique ou bronzé ou parfois d'une teinte moins obscure ; marqué de points aussi serrés et aussi forts que ceux de la tête ; noté près du tiers de chacun de ses bords latéraux, d'une fossette en ovale transverse, assez prononcée, et parfois d'une autre plus petite vers les deux tiers. *Ecusson* petit; en triangle ou presque en demi-cercle ; parcimonieusement ponctué ; noir brun ou brun de poix. *Elytres* assez faiblement élargies jusqu'aux quatre septièmes ou trois cinquièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe, en ogive obtuse à l'extrémité; très-médiocrement convexes ; d'un noir métallique ou bronzé, parfois d'un brun de poix ; luisantes ou brillantes ; marquées, depuis la base, de rangées striales de points, affaiblies postérieurement : la juxta-marginale presque en strie ; offrant souvent chacune vers le cinquième de leur longueur, une dépression transverse plus ou moins faible. *Intervalles* plans ; les alternes notés de quelques points. *Repli* presque aussi large que les postépisternums vers la moitié de leur longueur ; réduit à une tranche à partir du premier arceau du ventre. *Dessous du corps* d'un noir métallique ou parfois brun, brun de poix ou même presque brun testacé ; luisant ou brillant. *Postépisternums* en ligne un peu courbe à leur côté interne, offrant vers le tiers leur plus grande largeur, rétrécis ensuite ; au moins six fois aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité; ponctués ; formant à la réunion de leur côté antérieur et de l'interne un angle très-ouvert, souvent un peu émoussé. *Pieds* ordinairement noirs, avec les tarses d'un brun de poix ou d'un brun testacé, quelquefois avec les tibias ou même entièrement d'un brun testacé ou même d'un fauve testacé. *Cuisses* antérieures et intermédiaires un peu renflées.

Cette espèce est rare en France ; elle habite principalement les bois montagneux, les parties froides ou élevées.

Obs. Le *Salpingus ater* se distingue des *S. bimaculatus* et *castaneus* par sa couleur ; par ses antennes offrant seulement les trois derniers articles également plus gros : les septième et huitième un peu moins gros ; par son prothorax offrant les deux fossettes antérieurs les plus prononcées ; les autres souvent nulles ou obsolètes ; par la largeur du repli des élytres comparée à celle des postépisternums ; par le

bord interne de ceux-ci sensiblement arqué. Il diffère du *S. aeratus*, par sa couleur ; par ses antennes insérées un peu plus près des yeux ; par son prothorax offrant les fossettes postérieures nulles ou peu marquées; par ses élytres à stries régulières jusqu'à la base. Il s'éloigne en outre du *S. bimaculatus* par ses élytres sans taches, et du *S. castaneus* par son prothorax à peine aussi large que la tête prise aux yeux ; par ses élytres striément ponctuées jusqu'à la base par son repli réduit à une tranche à partir du commencement du ventre ou du bord postérieur du premier arceau ventral.

La couleur du corps varie. Dans l'état le plus complet, il est d'un noir métallique ou bronzé ; mais quand la matière colorante noire a été moins abondante, le noir passe au brun noir, au noir de poix ou même sur quelques parties au brun testacé. Les pieds souvent noirs, avec les tarses seuls plus clairs, sont parfois, chez les variétés par défaut, entièrement d'un rouge testacé pâle ou d'un fauve testacé.

γγ. Prothorax offrant vers le tiers et vers les deux tiers de chacun de ses côtés une fossette presque également prononcée. Antennes offrant leurs trois et presque leurs quatre derniers articles plus gros,

2. S. aeratus. *Bronzé ou d'un bronzé obscur ; avec la majeure partie des antennes, les tibias, les tarses et parfois les cuisses d'un fauve testacé. Antennes aussi rapprochées des yeux que la moitié au moins du diamètre d'un œil ; offrant les trois ou quatre derniers articles plus gros : le huitième, obconique, à peine moins gros que le suivant. Rostre une fois moins long depuis le bord antérieur du postépistome qu'il est large. Tête et prothorax marqués de points assez serrés : ce dernier à peine plus large que la tête ; marqué d'une fossette assez prononcée, vers le tiers et les deux tiers de chacun de ses côtés. Elytres à rangées striales de points, peu régulières près de la base. Repli réduit à une tranche, sur les côtés du ventre.*

Sphæriestes aeneus, Stephens, Illustr. t. 5. p. 421 ? — *Id.*, Man p. 340. 2661 ? — Curtis, Brit. Entom. t. 14. p. 662. 5 ?
Salpingus aeratus, Cl. Rey, *in* Collect.
Salpingus tarsatus, Guillebeau, *in* collect.

Long. 0,0029 à 0,0033 (1 1/3 à 1 1/2 l.) Larg. 0,0009 (2/5 l.)

Corps oblong, médiocrement convexe ; glabre, luisant ou brillant, en dessus. *Tête* ordinairement bronzée ou d'un noir bronzé ; un peu

peu plus longue qu'elle est large, prise aux yeux, marquée de points assez forts et assez rapprochés ; notée d'une fossette sur le milieu du front. *Rostre* obtus, en devant ; aplani ; un peu inégal, marquée sur la suture frontale ou sur la partie du front voisine de celle-ci, de deux fossettes, qui font paraître subconvexe la partie frontale du rostre ; rétréci d'arrière en avant sur les côtés du postépistome ; près d'une fois plus large au devant des yeux, qu'il est long depuis le bord antérieur de ces organes jusqu'à celui du postépistome. *Épistome* et *labre* transverses : le premier, très-court, débordé sur les côtés par les mandibules : le labre, moins court, une fois environ plus large que long. *Antennes* prolongées à peu près jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; insérées à peu près à distance égale du bord antérieur des yeux et de celui du postépistome ; séparées des yeux par un espace au moins égal à la moitié du diamètre de l'un de ces organes ; d'un roux fauve, avec les trois derniers articles souvent nébuleux ou obscurs ; hérissées de poils peu serrés; à premier article un peu renflé : les deuxième, quatrième, cinquième et sixième obconiques, à peu près égaux en longueur et en grosseur, plus longs chacun qu'ils sont larges : le troisième, un peu plus grand : les septième et huitième obconiques, moins longs que larges, graduellement un peu plus gros : le huitième à peine moins gros que le suivant : les trois derniers, plus gros : les neuvième et dixième, cupiformes, obconiques ou submoniliformes : le onzième, ovoïdo-conique. *Yeux* noirs, semiglobuleux. *Prothorax* subcordiforme ; faiblement plus large dans son diamètre transversal le plus grand, que la tête prise aux yeux ; médiocrement convexe ; bronzé ou d'un bronzé obscur ; marqué de points au moins aussi forts et aussi rapprochés que ceux de la tête ; noté près de ses bords latéraux, vers le tiers et les deux tiers de la longueur de ceux-ci, d'une fossette à peu près aussi marquée l'une que l'autre : la postérieure, parfois unie ou presque unie à sa pareille, en forme de sillon transversal un peu arqué en devant, et plus ou moins large. *Écusson* petit, en triangle ; peu ponctué ; bronzé. *Elytres* subparallèles ou à peine élargies jusqu'à la moitié ou aux quatre septièmes de leur longueur, faiblement rétrécies ensuite en ligne courbe, subarrondies postérieurement ; médiocrement convexes ; bronzées ou d'un bronzé obscur ; luisantes ou brillantes ; marquées de rangées striales de points, confuses près de la base, affaiblies postérieurement : la juxta-marginale sulciforme sous l'épaule ; notées, sur les côtés de l'écusson, d'une strie courte ; notées, sur le milieu de chacune, d'une fossette

ou dépression transverse. *Intervalles* plans : les alternes, marqués de quelques points disposés sur une rangée longitudinale. *Repli* aussi large que les trois quarts des postépisternums, vers la moitié de la longueur de ceux-ci ; marqué sur les côtés de ces derniers d'une rangée striale de points; réduit à une tranche, à partir des hanches postérieures. *Dessous du corps*, bronzé obscur ou d'un noir bronzé; fortement ponctué sur les replis du prothorax, moins fortement sur les médi et postpectus, densement pointillé sur le ventre. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière en ligne presque droite à leur côté interne ; fortement ponctués; trois fois aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu : leur côté antérieur formant avec l'interne un angle très-ouvert et un peu émoussé. *Poils* d'un fauve livide ou testacé, avec les cuisses souvent un peu obscures : toutes les cuisses médiocrement renflées.

Cette espèce habite diverses parties de la France. Elle a été prise sur le mont Pilat par MM. Guillebeau et Cl. Rey.

Obs. — Elle est probablement identique avec le *Sphaeriestes æneus* de Stephens et de M. Curtis.

Elle se distingue du *S. ater*, par son corps plus sensiblement convexe; par sa couleur bronzée; par ses antennes insérées un peu moins près des yeux, offrant le huitième article presque aussi gros que le neuvième et paraissant ainsi avoir les quatre derniers articles plus gros; par son prothorax offrant les quatre fossettes à peu près également prononcées ; par les rangées striales de points des élytres moins régulières ou plus confuses près de la base ; par le bord interne des postépisternums en ligne presque droite.

Elle s'éloigne du *S. bimaculatus*, par sa couleur ; par ses antennes un peu moins rapprochées des yeux; par ses élytres à rangées striales confuses près de la base.

Elle diffère du *S. castaneus* par sa couleur ; par les fossettes situées vers le tiers de la longueur des côtés du prothorax aussi prononcées que les postérieures; par le repli des élytres, réduit à une tranche à partir des hanches postérieures.

γγγ. Prothorax offrant vers les deux tiers de ses bords latéraux une fossette plus ou moins prononcée. Antennes offrant leurs quatre derniers articles plus gros.

3. **S. bimaculatus**; Gyllenhal. *D'un noir brun ou ferrugineux, avec une tache antérieure suborbiculaire sur chaque élytre, et les tarses,*

pâles. Antennes offrant les quatre ou cinq derniers articles plus gros : les septième et huitième obconiques : les neuvième et dixième submoniliformes ; plus rapprochées des yeux que la moitié du diamètre d'un œil. Rostre de deux tiers moins long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'aux yeux, qu'il est large. Tête et prothorax marqués de points peu serrés : ce dernier à peine plus large que la tête, noté d'une fossette vers les deux tiers de ses côtés. Élytres striément ponctuées depuis la base. Repli réduit à une tranche sur les côtés du ventre.

Salpingus bimaculatus, GYLLENHAL, Ins suec., t. 2, p. 644, 4. — SAHLB., Insect fenn. p. 501. 5.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.) larg. 0,0009 (2/5 l.)

Corps oblong; très-médiocrement convexe; glabre; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* noire ou brune; luisante; peu densement ponctuée; à peine plus longue qu'elle est large, prise aux yeux. *Rostre* obtus en devant; aplani, un peu inégal, marqué d'une fossette ou dépression près de chaque bord latéral du postépistome, avec le milieu de celui-ci sensiblement relevé; non élargi vers le bord antérieur du postépistome; de deux tiers environ plus large qu'il est long depuis ce bord jusqu'à celui des yeux. *Epistome* et *labre* courts; d'un fauve ou rouge testacé. *Palpes* d'un rouge testacé. *Yeux* noirs. *Antennes* un peu moins longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax; à peine insérées aussi près du bord antérieur du postépistome que de celui des yeux; séparées de ces derniers par un espace moins grand que la moitié du diamètre de l'un de ces organes; fauves à la base, d'un fauve obscur à partir du cinquième ou sixième article; hérissées de poils peu nombreux; parcimonieusement pubescentes sur les derniers articles: le premier obconique, renflé, à peine plus long que large : les trois suivants presque égaux, subovoïdes, un peu plus longs que larges : les cinquième et sixième obconiques, à peu près de même grosseur ou à peine plus gros que les précédents : le sixième, un peu plus court que le cinquième : le septième, obconique, plus gros que les précédents, presque aussi gros que le huitième : les huitième à onzième d'égale grosseur, les plus gros : le huitième obconique, au moins aussi long que large : les neuvième et dixième, submoniliformes, aussi larges que longs : le onzième, ovoïdo-conique. *Prothorax* subcordiforme; à peine aussi large ou un peu moins large dans

son diamètre transversal le plus grand, que la tête prise aux yeux ; peu convexe ; marqué de points peu serrés ; lisse entre ces points ; noir ou d'un brun noir, parfois d'un brun fauve, surtout vers la base : marqué de chaque côté, vers les trois quarts de la longueur de ceux-ci, d'une fossette ou d'un sillon transverse, un peu obliquement dirigé en devant, plus ou moins court. *Ecusson* petit ; triangulaire ; ponctué ; noir, brun ou d'un brun testacé. *Elytres* faiblement élargies jusqu'à la moitié ou un peu plus de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe, en ogive obtuse à l'extrémité ; très-médiocrement convexes ; d'un noir ou brun de poix ; marquées sur chacune d'une tache subarrondie, pâle ou d'un roux testacé brunâtre, d'une grandeur variable, prolongée ordinairement presque depuis la base jusqu'au quart ou aux deux septièmes de leur longueur, et presque étendue depuis le bord externe jusqu'à la suture ; marquées de rangées striales de points, affaiblies et un peu confuses vers l'extrémité : la juxta-marginale creusée en strie jusque vers la moitié de leur longueur ; souvent marquée chacune d'une dépression transverse plus ou moins obsolète vers le cinquième ou le quart de leur longueur. *Intervalles* plans ; les alternes marqués de quelques points. *Repli* égal aux trois quarts environ de la largeur des postépisternums vers la moitié de leur longueur ; réduit à une tranche à partir du premier arceau ventral. *Ailes* hyalines. *Dessous du corps* d'un noir ou brun testacé ou ferrugineux ; luisant ou brillant. *Postépisternums* rétrécis en ligne un peu courbe près de la partie antérieure de leur côté interne ; six fois aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité ; formant à la réunion de leur côté basilaire et de l'interne un angle très-ouvert et non émoussé. *Pieds* d'un brun ferrugineux sur les cuisses et parfois sur les tibias, avec les tarses et parfois les tibias plus clairs ou d'un fauve testacé. *Cuisses* grêles.

Cette espèce habite le nord de l'Europe ; mais je ne suis pas sûr qu'elle ait été prise en France.

Obs. Elle a quelques rapports avec le *S. castaneus* ; mais outre les différences tirées de la couleur, elle s'en distingue par sa tête et son prothorax peu densement ponctués ; par son prothorax à peine aussi large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux ; par ses élytres striément ponctuées jusqu'à la base ; par son repli réduit à une tranche, à partir du premier arceau ventral ; par le huitième article des antennes obconique.

ββ Repli réduit à une tranche à partir du bord postérieur du troisième arceau ventral. Elytres irrégulièrement ponctuées à la base. Antennes offrant leurs quatre ou cinq derniers articles plus gros.

4. S. castaneus; Panzer. *Ordinairement d'un châtain testacé sur les élytres, et plus pâle ou d'un fauve testacé sur le reste du corps, avec les pieds plus clairs. Antennes offrant les quatre ou cinq derniers articles plus gros: le septième obconique: les neuvième à dixième submoniliformes; aussi rapprochées des yeux que la moitié du diamètre d'un œil. Rostre une fois moins long, depuis le bord antérieur de l'épistome jusqu'aux yeux, qu'il est large. Tête et prothorax densement ponctués: le dernier plus large que la tête; marqué d'une fossette ou d'un sillon vers les deux tiers de ses côtés. Elytres à rangées striales de points, confuses vers la base. Repli postérieurement réduit à une tranche.*

Obs. Dans l'état normal, les élytres se montrent d'un châtain testacé, avec le reste du corps d'un fauve testacé, et les pieds plus clairs. Mais quand la matière colorante a été plus abondante, la teinte est plus foncée et passe parfois au châtain.

Quand, au contraire, le pigmentum a trouvé des circonstances moins favorables pour se développer, la teinte est plus ou moins pâle.

Notoxus castaneus, (Helwig) Panzer, Faun. germ. 31, 16.
Anthicus castaneus, Schonh., Syn. ins. t. 2. p. 58. 26. — Panzer, Index, p. 89. 11.
Salpingus achilleae, Bonelli, Specim. Faun. subalp. *in* Memor. dell. Societ. di agric. di Torino, t. 9. p. 175. 22, pl. 4. fig. 22.
Salpingus piceae, (Tischer) Germar, Faun. Insect. Europ. 10. 9. — L. Redtenb., Faun. austr. p. 630.
Salpingus rufescens, (Dejean) Catal. (1821) p. 77. — *Id*. (1833) p. 229. — *Id*. (1837) p. 245.
Sphaeriestes piciae, Steph., Man. p. 340. 2662.
Sphaeriestes piceae, Curtis, Brit. Entom. t. 11. n. 4.

Long. (0,0022 à 0,0036 (1 à 1 2/3 l.) Larg. 0,0008 à 0,0011 (1/3 à 1/2 l.)

Corps oblong; très-médiocrement ou peu convexe; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* d'un fauve testacé, luisante; assez densement et uniformément ponctuée jusqu'au bord antérieur du postépistome; plus longue qu'elle est large prise aux yeux. *Rostre* non

élargi et obtusément tronqué en devant; aplani; marqué sur la suture frontale d'un sillon interrompu dans son milieu, ou de deux fossettes séparées par un espace légèrement convexe; non élargi vers le bord antérieur du postépistome; une fois au moins plus large qu'il est long, depuis ce bord jusqu'à celui des yeux; près d'une fois plus court que le prothorax. *Epistome* et *labre* transverses. *Yeux* noirs; semi-globuleux. *Antennes* prolongées à peu près jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; insérées au moins aussi près du bord antérieur du postépistome que de celui des yeux; séparées de ces derniers par un espace égal à la moitié du diamètre de l'un de ces organes; entièrement d'un testacé ou d'un fauve testacé; hérissées de poils peu nombreux; garnies sur les quatre derniers articles d'une pubescence cendrée très-courte; à premier article peu renflé : les deuxième à cinquième un peu plus longs que larges, presque égaux, obconiques ou ovoïdes : le deuxième souvent moins étroit et moins court que le suivant : le troisième pas plus long que ses voisins : le sixième généralement un peu plus court que le cinquième, parfois légèrement plus gros : le septième obconique, sensiblement plus gros que les précédents, un peu moins que les suivants, formant le commencement de l'espèce de massue, qui, souvent, en raison de la grosseur de ce septième article, paraît composée de cinq articles : les huitième à dixième submoniliformes, plus larges que longs : le onzième, ovoïdo-conique. *Prothorax*, sensiblement plus large, vers le tiers ou le quart de sa longueur, que la tête prise aux yeux; peu convexe; ponctué comme la tête; d'un fauve testacé, ou d'un châtain testacé, luisant; marqué près de chacun de ses côtés de deux fossettes légères : l'une vers le tiers, l'autre vers les deux tiers de sa longueur : cette dernière souvent unie à sa pareille, de manière à former un sillon transversal plus ou moins obsolète. *Ecusson* petit : triangulaire; peu ponctué; d'un fauve testacé ou d'un châtain testacé. *Elytres* faiblement élargies jusqu'aux quatre septièmes de leur longueur, puis rétrécies plus sensiblement en ligne courbe, en ogive obtuse à l'extrémité; très-médiocrement convexes; d'un châtain testacé d'un fauve brunâtre ou d'un fauve testacé, luisantes ou brillantes; plus profondément et irrégulièrement ponctuées à la base jusqu'au cinquième de leur longueur, puis marquées de rangées striales de points, peu régulières sur les côtés, affaiblies et confuses postérieurement : la rangée juxta-marginale creusée en strie plus profonde jusque vers la moitié; souvent marquées chacune d'une dépression ou d'une fossette obsolète, en ovale transverse vers

le cinquième de leur longueur. *Repli* non creusé d'une fossette humérale ; d'un tiers moins large que les postépisternums, vers la moitié de la longueur de ceux-ci, postérieurement réduit à une tranche. *Dessous du corps* d'un fauve testacé ou d'un châtain testacé ; luisant. *Postépisternums* rétrécis en ligne presque droite à leur côté interne ; six fois aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité ; formant à la réunion de leur côté basilaire ou antérieur et de l'interne un angle très-ouvert et non émoussé ; plans ; ponctués. *Pieds* d'un fauve ou d'un flave testacé. *Cuisses* grêles.

Cette espèce habite la plupart des provinces de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon. On la trouve, au printemps et en automne, en battant les pins.

Obs. — Elle diffère du *S. ater*, par sa couleur ; par ses antennes offrant les quatre ou cinq derniers articles plus gros ; par son prothorax offrant les fossettes antérieures nulles ou obsolètes, et les postérieures très-marquées ; par les rangées striales des élytres confuses à la base ; par le repli des étuis réduit à une tranche seulement à partir du bord postérieur du troisième arceau ventral.

Elle se distingue du *S. aeratus* par sa couleur ; par son prothorax offrant nulles ou peu prononcées les fossettes situées vers le tiers des côtés du prothorax ; par son repli réduit à une tranche seulement à partir du troisième arceau du ventre.

La couleur varie quelquefois, elle s'obscurcit ou devient plus foncée.

αα. Rostre d'un tiers ou de près de moitié plus large près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome ; en ligne sinuée sur les côtés depuis l'insertion des antennes jusqu'au bord antérieur du postépistome ; paraissant, par là, insensiblement renflé près de ce bord. (*G. Colposis*).

5. **S. virescens** ; *D'un bronzé verdâtre, en dessus : partie antérieure du rostre, antennes et ventre, d'un rouge ou roux testacé. Pieds plus pâles. Poitrine obscure. Antennes offrant les quatre derniers articles plus gros : les huitième à dixième submoniliformes : le septième, obconique, un peu moins gros ; aussi rapprochées des yeux que le tiers du diamètre de l'un de ces organes. Rostre d'un tiers moins long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'aux yeux, qu'il est large. Tête et prothorax densement ponctués : le dernier plus large que la tête ; marqué d'une fossette vers les deux tiers de ses côtés. Elytres strialement ponctuées,*

Repli réduit à une tranche sur les côtés des deux derniers arceaux du ventre.

Long. 0,0033 (1 1 2 l.) Larg. 0,0009 (2/5 l.)

Corps oblong ; médiocrement convexe ; glabre ; brillant en dessus. *Tête* bronzée, d'un bronzé verdâtre ou d'un brun bronzé sur le front, graduellement d'un rouge ou roux testacé à la partie antérieure du postépistome : parties de la bouche de cette dernière couleur ; assez fortement ponctuée ; notée d'une fossette sur le milieu du front. *Rostre* obtusément tronqué en devant ; aplani ; d'un tiers ou de moitié à peine plus large, qu'il est long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'à celui des yeux ; offrant à peine les traces d'une dépression longitudinale près de ses bords latéraux. *Yeux* noirs. *Antennes* insérées un peu plus près des yeux que du bord antérieur du postépistome ; séparées des yeux par un espace à peine égal au tiers du diamètre de l'un de ces organes ; prolongées à peu près jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ; fauves ou d'un fauve testacé ; hérissées de poils clairsemés ; à premier article médiocrement renflé : le deuxième obconique aussi long que large : le troisième, obconique, plus long que large : les quatrième à septième, plus larges que longs, grossissant graduellement à peine ; les quatre derniers sensiblement plus gros, aussi longs, pris ensemble, que les deuxième à septième réunis : les huitième à dixième cupiformes ou submoniliformes, plus larges que longs : le onzième ovoïdo-conique. *Prothorax* subcordiforme, plus long que la tête et le rostre réunis ; plus large, dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux ; médiocrement convexe ; bronzé ou d'un bronzé verdâtre ; densement et assez fortement ponctué ; marqué, près de chaque bord latéral, de deux fossettes : l'une, faible ou obsolète, vers le tiers : l'autre, vers les deux tiers de sa longueur : les postérieures souvent unies ou presque unies, de manière à constituer un sillon transversal un peu arqué en devant. *Ecusson* assez petit ; en triangle, à côtés parfois un peu curvilignes ; ponctué ; bronzé ou d'un fauve bronzé. *Elytres* faiblement élargies jusqu'à la moitié, rétrécies ensuite, arrondies à l'extrémité ; médiocrement convexes ; bronzées ou d'un bronzé verdâtre ; offrant vers le sixième ou le cinquième de leur longueur une dépression transversale, commune, un peu arquée en arrière ; marquées de rangées striales de points naissant de la base et affaiblies postérieurement : la rangée juxta-marginale plus prononcée ou sulciforme presque jusqu'au niveau de la moitié des

postépisternums. *Intervalles* plans : les alternes marqués de quelques points. *Repli* d'un brun ou fauve bronzé ; creusé d'une fossette, sous le calus huméral ; égal environ aux deux tiers de la largeur des postépisternums vers la moitié de ceux-ci ; réduit à une tranche à partir de l'extrémité du troisième arceau ventral. *Dessous du corps* d'un rouge testacé sous la tête et sur le ventre, nébuleux sur l'antépectus, d'un rouge testacé brun ou brunâtre sur les autres parties pectorales. *Postépisternums* offrant un peu après la base de leur côté interne leur plus grande largeur, rétrécis ensuite en ligne droite jusqu'à l'extrémité ; quatre ou cinq fois aussi longs qu'ils sont larges à celle-ci. *Pieds* d'un roux ou flave pâle. *Cuisses* antérieures et intermédiaires un peu renflées.

Cette espèce a été prise par feu M. Foudras dans les montagnes du Bugey.

Obs. — Elle s'éloigne des quatre espèces précédentes par sa couleur, et surtout par son rostre, moins court et sinué sur les côtés du postépistome, ce qui donne à l'insecte une certaine analogie avec les Rhinosimes.

Genre *Rabocerus*, Rabocère.

Caractères. *Prothorax* subcordiforme ; lisse ou non denticulé sur les côtés. *Antennes* offrant leurs six derniers articles plus gros. *Rostre* anguleux en devant ; une fois plus large près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome ; légèrement sinué sur les côtés de l'épistome depuis l'insertion des antennes jusqu'à son bord antérieur, et peu ou point sensiblement renflé près de ce bord. *Epistome* transverse, court, débordé sur les côtés par les mandibules, qui se cachent ensuite sous le labre, en donnant à la partie antérieure du rostre une figure anguleuse. *Labre* presque en triangle, ou obcordiforme, d'un tiers plus large que long.

1. **R. foveolatus**; Ljungh. *D'un noir bronzé, avec partie de la bouche et la base des antennes, d'un rouge testacé ; les tarses et parfois les tibias d'un fauve testacé. Antennes plus grosses et submoniliformes sur les dix derniers articles : le dernier ovoïde ; aussi rapprochées des yeux que le tiers ou la moitié du diamètre d'un œil. Rostre anguleux en devant ; une fois moins long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'aux yeux, qu'il est large. Tête et prothorax fortement ponctués.*

Elytres à rangées striales de points, confuses en devant; notées, chacune d'une fossette vers le cinquième de leur longueur. Repli prolongé presque jusqu'à l'angle sutural :

Salpingus foveolatus, Ljungh, *in* Mém de l'Acad d. sc. de Stockh. 1823. p. 269. pl. 3. fig 4. — Gyllenh., Ins. suec. t. 4. p 524. 3-4.
Sphæriestes foveolatus, Stephens, Illustr. t. 5. p. 421. — *Id.* Man. p. 339. 2659. — Curtis, Brit. entom t. 14. p. 662. 1.

Long. 0,0031 à 0,0053 (2 1/4 à 2 2/3 l.) Larg. 0,0015 à 0,0017 (2/3 à 3/4 l.) dans la plus grande largeur des élytres.

Corps oblong; peu convexe; glabre; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* d'un noir bronzé; luisante; plus longue qu'elle est large, prise aux yeux; densement et uniformément ponctuée jusqu'au bord antérieur du postépistome; notée d'une fossette légère sur le milieu du front, transversalement déprimée sur la suture frontale. *Rostre* anguleux en devant; aplani; à peine légèrement relevé sur les côtés; une fois au moins plus large qu'il est long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'aux yeux : la partie anguleuse en devant formée par l'épistome, les mandibules et le labre : l'épistome, transverse, débordé de chaque côté par les mandibules : le labre obcordiforme ou presque en triangle large; les mandibules et le milieu de l'épistome d'un roux pâle : le reste d'un noir bronzé. *Yeux* petits; d'un noir brun; très saillants. *Antennes* insérées au moins aussi près du bord antérieur des yeux que de celui du postépistome; séparées des yeux par un espace égal environ à la moitié du diamètre de l'un de ceux-ci; testacées ou d'un fauve livide sur les cinq premiers articles, noires et revêtues d'une pubescence cendrée sur les autres; prolongées environ jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; à premier article obconique, plus long que le troisième, un peu renflé : les deuxième à cinquième obconiques : le deuxième égal au moins aux deux tiers du troisième, un peu plus long que large : les quatrième et cinquième à peine aussi longs que larges : les sixième à dixième submoniliformes ou en forme de grains tronqués en devant; à peine aussi larges que longs : le onzième ovoïde : les cinq derniers à peu près égaux en longueur, pris ensemble, aux six premiers réunis. *Prothorax* subcordiforme; un peu plus large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux; peu ou médiocrement convexe; d'un noir bronzé; densement ponctué; marqué, vers les deux tiers de sa longueur, de deux fossettes souvent réunies

ou presque réunies en un léger sillon transversal arqué en devant et n'atteignant pas le bord externe ; souvent noté vers le tiers de sa longueur, d'une fossette plus obsolète, près de chacun de ses bords latéraux. *Ecusson* petit; triangulaire; à côtés un peu curvilignes; d'un noir bronzé ; ponctué, au moins à la base. *Elytres* faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne un peu courbe, obtuses ou obtusément arrondies à l'extrémité ; très médiocrement ou médiocrement convexes ; d'un noir bronzé, luisantes ou brillantes ; plus profondément, densement et irrégulièrement ponctuées à la base, puis marquées, à partir du quart de leur longueur, de rangées striales de points affaiblies vers l'extrémité ; notées chacune, sur leur disque, vers le cinquième de leur longueur, d'une fossette profonde, en ovale transverse, presque contiguë à la suture. *Intervalles* planiuscules : les alternes, marqués de quelques points. *Repli* creusé d'une fossette subhumérale ; d'un noir bronzé ; aussi large à peu près que les postépisternums, vers le milieu de la longueur de ceux ci, prolongé en se rétrécissant presque jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* d'un noir bronzé, luisant ; presque imponctué sur l'antépectus ; grossièrement ponctué sur le repli du prothorax et sur les médi et postpectus, faiblement sur le ventre. *Postépisternums* rétrécis en ligne presque droite à leur côté interne : plans ; cinq fois au moins aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité. *Pieds* médiocres ; noirs ou d'un noir brun sur les cuisses et parfois sur les jambes : celles-ci parfois d'un brun testacé. *Tarses* variant du brun testacé ou testacé brunâtre au fauve livide.

Cette espèce paraît rare en France. Je l'ai prise à la Grande-Chartreuse, sous les écorces des arbres. Elle a été également trouvée par MM. Foudras et Guillebeau dans les montagnes du Bugey.

Obs. Le *Rabocerus foveolatus* a quelque analogie pour la couleur, la taille et pour la forme des antennes, avec le *Rhin. æneus ;* mais il s'en distingue facilement par la brièveté et la forme du rostre ; par la forme de son labre ; par le point d'insertion des antennes ; par ses postépisternums, en ligne à peu près droite à leur côté interne depuis la base, formant avec leur côté antérieur ou basilaire un angle peu ouvert et non émoussé ; offrant une surface plane ou non creusée d'un sillon longitudinal.

DEUXIÈME RAMEAU.

RHINOSIMATES.

CARACTÈRES. *Rostre* généralement moins large ou à peine aussi large près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'au bord antérieur du postépistome ; presque plan ; sinué sur les côtés depuis l'insertion des antennes jusque vers la partie antérieure du postépistome, élargi ou renflé près de celle-ci.

Ces insectes peuvent, au besoin, être réduits à un seul genre.

Genre *Rhinosimus*, RHINOSIME ; Latreille (1).

(ῥινόσιμος, qui a le nez camus.)

CARACTÈRES. *Antennes* offrant les quatre à six derniers articles plus gros, à peu près égaux : les huitième à dixième ou parfois les sixième à dixième cupiformes ou submoniliformes. *Rostre* plus long depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du postépistome, ou aussi long qu'il est large.

a. Antennes offrant les six derniers articles plus gros : les sixième à dixième cupiformes ou submoniliformes (s. g. *Cariderus*).

1. **R. aeneus**. OLIVIER. *D'un noir bronzé, avec la bouche, la base des antennes, d'un rouge roux ou testacé, et les pieds d'un rouge testacé brunâtre. Antennes plus grosses et submoniliformes sur les six derniers articles : le dernier ovoïdo-conique ; presque aussi rapprochées des yeux que le diamètre de l'un de ces organes. Rostre obtusément tronqué en devant ; d'un quart plus long depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du postépistome qu'il est large. Tête et prothorax fortement ponctués. Élytres à rangées striales de points, confuses à la base ; notées chacune d'une fossette vers le cinquième de leur longueur. Postépisternums creusés d'un sillon.*

Rhinosimus aeneus, OLIV. Entom. t. 5, no 86, p. 455. 3. pl. 1. fig. 3. — DE CASTELN., Hist. nat. t. 2. p. 255. 4.

---

(1) Hist. nat. des Crust. et des Insectes, t. 11. p. 23.

Long. 0,0051 à 0,0053 (2 1/4 à 2 2/3 l.) Larg. 0,0015 à 0,0017 (2/3 à 3/4 l.) dans la plus grande largeur des élytres.

Corps oblong; médiocrement convexe; glabre; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* d'un noir bronzé; luisante; densement et uniformément ponctuée jusqu'au bord antérieur du postépistome; notée d'une fossette, ordinairement très-marquée sur le milieu du front. *Rostre* élargi près du bord antérieur du postépistome; obtusément tronqué en devant; aplani, mais relevé sur les côtés en un rebord tranchant et paraissant, par là, sillonné longitudinalement près de chacun de ses bords latéraux; plus long depuis le bord antérieur du postépistome jusqu'à celui des yeux que le reste de la tête; d'un quart plus long sur le même espace, qu'il est large. *Épistome et labre* transverses, d'un rouge testacé : le labre à peine moins large que l'épistome, une fois plus large que long. *Yeux* presque semi-globuleux, un peu plus longs que larges; d'un brun noir. *Antennes* prolongées à peine jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; insérées un peu plus près du bord antérieur du postépistome que des yeux; séparées de ces derniers par un espace presque égal au diamètre longitudinal de l'un de ces organes; d'un fauve testacé sur les deux premiers articles, et parfois d'une manière moins claire sur quelques-uns des suivants, obscures ou noires sur les autres: hérissées de poils clairsemés; à premier article peu renflé : les deuxième à quatrième ou à cinquième à peu près de même grosseur, obconiques : le troisième de deux tiers plus long que large : les deuxième, quatrième et cinquième à peine aussi longs ou plus longs que larges : les sixième à dixième cupiformes, un peu moins longs que larges : le onzième, ovoïdo-conique : les cinq derniers articles, pris ensemble, moins longs que les six premiers réunis. *Prothorax* subcordiforme; sensiblement plus large, dans son diamètre transversal le plus grand, que la tête prise aux yeux; médiocrement convexe; d'un noir bronzé, luisant; densement et assez profondément ponctué; un peu inégal, marqué près de chaque bord latéral de deux fossettes, : l'une, au tiers : l'autre aux deux tiers de sa longueur : les postérieures parfois unies ou presque unies et constituant un sillon transversal plus ou moins léger, un peu arqué en devant. *Écusson* petit; triangulaire, à côtés curvilignes; d'un noir bronzé. *Elytres* faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes, puis rétrécies

plus sensiblement en ligne un peu courbe; arrondies, prises ensemble, à l'extrémité; médiocrement convexes; d'un noir bronzé, luisantes ou brillantes; plus profondément, plus densement et irrégulièrement ponctuées à la base, jusqu'au cinquième de leur longueur, puis marquées de rangées striales de points affaiblies vers l'extrémité; la rangée juxta-marginale creusée en strie; notées chacune sur leur disque, vers le cinquième de leur longueur, d'une dépression ou fossette assez profonde en ovale transverse. *Repli* ordinairement non creusé d'une fossette humérale; d'un noir bronzé; d'un tiers moins large que les postépisternums, vers la moitié de la longueur de ceux ci, un peu brusquement rétréci vers l'extrémité du postpectus et réduit à une tranche à partir du bord postérieur du troisième arceau ventral. *Dessous du corps* d'un noir bronzé, luisant. *Postépisternums* en ligne un peu arquée du côté de la poitrine à leur côté interne, offrant leur plus grande largeur vers le quart ou le tiers de leur longueur; cinq ou six fois aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité; formant à la réunion de leur côté antérieur ou basilaire et de l'externe, un angle très-ouvert, souvent émoussé; ponctués; creusés chacun près de leur côté interne, d'une dépression ou d'un sillon longitudinal presque imponctué, assez large et assez profond, prolongé depuis leur base jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus de leur longueur. *Pieds* d'un rouge testacé, parfois d'un rouge brun ou rouge brun testacé sur les cuisses, et plus rarement sur les tibias.

Cette espèce se trouve principalement dans les parties froides ou tempérées sous les écorces des arbres. Elle a été prise dans les environs de Paris par M. Chevrolat; dans nos montagnes d'Izeron (Rhône) par MM. Guillebeau et Rey.

Obs. — Elle a beaucoup d'analogie, à première vue, avec le *Rabocerus foveolatus* pour la taille et pour la couleur; mais elle s'en distingue facilement par la longueur de son rostre, par le point d'insertion des antennes. Elle s'en éloigne d'ailleurs par la forme de son labre, par ses mandibules peu ou point saillantes sur les côtés de l'épistome; par ses yeux moins petits; par ses postépisternums arqués à leur côté interne, et creusés d'un sillon longitudinal assez profond. Ce dernier caractère sert à séparer cette espèce de toutes les autres de cette famille. Ses antennes, offrant les six derniers articles plus gros, rapproche cet insecte des Rabocères et l'éloigne de tous les Rhinosimes suivants.

αα. Antennes offrant les quatre ou presque cinq derniers articles plus gros: les huitième à dixième cupiformes ou submoniliformes: le septième un peu moins gros ou presque aussi gros que les suivants (s. g. *Rhinosimus*).

β. Prothorax bronzé ou obscur.

* 2. **R. planirostris**; Fabricius. *D'un noir ou brun bronzé: rostre et base des antennes d'un roux testacé. Ventre d'un roux fauve, parfois obscur; pieds flaves. Antennes plus grosses sur les quatre derniers articles, un peu moins sur le septième; à peine plus rapprochées des yeux que les deux tiers du diamètre de l'un de ces organes. Rostre subanguleux en devant; d'un quart plus long depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du postépistome, qu'il est large. Tête et prothorax densement ponctués. Elytres strialement ponctuées depuis la base; marquées chacune d'une dépression vers le cinquième de leur longueur.*

Curculio planirostris, Fabr. Mant. ins. t. 1. p. 119. 239.
Curculio fulvirostris, Fabr. Mant. ins. t. 2. append. p. 381.—Payk. Monogr. Curcul. p. 124. 117.
Anthribus planirostris, Fabr., Ent. Syst. t. 1. 2. p. 377. 5. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 410. 24. — Panz. Faun. germ 15. 14. — *Id.* Ent. germ. p. 293. 4. — Illig., Mag. t. 4. p. 132. 24.
Anthribus fulvirostris. Payk. Faun. suec. t. 3. p. 167. 9.
Rhinosimus planirostris, Latr. Hist. nat. t. 11. p. 27. 5. — Oliv. Nouv. Dict. d'Hist. nat (1803) t. 19. 383. — *Id.* Entom. t. 5. n. 86. p. 456. 4. pl. 1. fig. 4. — Panzer, Index, p. 186. 3. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 269. 2. — S. Farg. et A. Serv. Encycl. méth. t. 10. p. 288. 4. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 235. 1. — L. Redtenb. Fauna austr. p. 631.
Salpingus planirostris, Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 641. 2. — Steph. Illustr. t. 4. p. 217. — *Id.* Man. p. 339. 2657.
Rhynosimus Spinolae, A. Costa, Specie nueve o rare d'insetti delle montagne del Matese, *in* Annali dell' Accad. degli Aspir. natur. 2e série, t. 1. (1847) p. 109.
Rhinosimus Spinolaé, A. Costa, Faun. di Regn. di Napol. (*Salpingidei*) p. 11. pl. XII, fig. 4 (indiquée par erreur fig. 5, dans le texte).

Long. 0,0026 à 0,0030 (1 1/5 à 1 2/5 l.) Larg. 0,0009 à 0,0011 (2/5 à 1/2 l.)

Corps oblong; très-médiocrement convexe; glabre; luisant ou brillant. *Tête* d'un brun bronzé, bronzée ou d'un brun verdâtre; marquée de points assez rapprochés; ordinairement notée d'une fossette au milieu du front ou près du vertex; souvent comme rayée au devant des yeux d'un léger sillon transversal, anguleux

en arrière ou interrompu dans son milieu. *Rostre* un peu anguleux en devant; aplani; d'un rouge jaune ou rouge roux; de moitié plus long que le reste de la tête; d'un cinquième ou d'un quart plus long, depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du postépistome, qu'il est large; renflé ou sensiblement élargi depuis l'insertion des antennes jusqu'au bord du postépistome; offrant ordinairement près de ses côtés les traces d'un léger sillon. *Epistome* et *labre* transverses : le premier, débordé sur les côtés par les mandibules, qui, par là, rendent anguleuse la partie antérieure du rostre. *Yeux* noirs. *Antennes* moins longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax; insérées à peine aussi près du bord antérieur du postépistome que de celui des yeux; séparées de ces organes par un espace aussi grand que les trois quarts du diamètre d'un œil; d'un roux testacé sur les six premiers articles, avec les derniers obscurs ou noirâtres; revêtues sur ceux-ci d'un duvet court et cendré; à premier article ovalaire, un peu renflé : le deuxième un peu moins gros, moins grêle que le suivant : les troisième à cinquième ou sixième obconiques, grossissant à peine : le troisième plus long que ses voisins : les autres à peine aussi longs ou plus longs que larges : le septième sensiblement plus gros que les précédents, mais un peu moins que les quatre derniers : les huitième à dixième submoniliformes, au moins aussi larges que longs : le onzième conique. *Prothorax* subcordiforme; plus large dans son diamètre transversal le plus grand, que la tête prise aux yeux; médiocrement convexe; marqué de points plus gros, plus profonds et un peu moins serrés que ceux de la tête; bronzé ou d'un brun bronzé, luisant ou brillant; marqué de chaque côté vers les deux tiers de sa longueur, d'une fossette souvent presque unie à sa pareille, en constituant un sillon transversal un peu arqué en devant, interrompu ou presque interrompu dans son milieu. *Ecusson* petit; triangulaire ou en triangle à côtés curvilignes; d'un brun bronzé. *Elytres* faiblement élargies jusqu'aux quatre septièmes ou un peu plus de leur longueur, arrondies postérieurement; médiocrement convexes; bronzées ou d'un brun bronzé, brillantes; marquées de rangées striales de points distinctes dès la base et affaiblies postérieurement : la juxtamarginale peu ou point sensiblement creusée en strie. *Intervalles* plans : les alternes marqués de quelques points strialement disposés. *Repli* aussi large que les deux tiers des postépisternums, vers la moitié de la longueur de ceux-ci; marqué d'une rangée de points; réduit à une tranche, à partir du bord du troisième arceau ventral.

Dessous du corps d'un brun bonzé sur les médi et postpectus ; d'un roux fauve sur le ventre et sur l'antépectus, plus pâle sous la tête. *Pieds* flaves ou d'un flave testacé. *Cuisses* un peu renflées.

Cette espèce se trouve sous les écorces. On l'obtient pendant l'hiver en battant les vieux fagots qui se trouvent dans les bois.

Obs. Elle est d'une taille ordinairement plus petite que les deux espèces suivantes. Elle s'en distingue facilement par son prothorax bronzé ou d'un brun bronzé et par la couleur de ses élytres. Elle s'en éloigne d'ailleurs par son rostre un peu anguleux ou peu obtusément tronqué en devant.

ββ. Prothorax d'un rouge roux.

3. **R. ruficollis**; LINNÉ. *D'un rouge roux ; vertex, partie du front et élytres d'un noir verdâtre ou bleuâtre : seconde moitié des antennes noirâtre. Pieds flaves. Antennes plus grosses sur les quatre derniers articles : les sixième et septième faiblement moins gros : les huitième à dixième, submoniliformes : le onzième conique, une fois environ plus long que large ; séparées des yeux par un espace presque égal au double du diamètre de l'un de ces organes. Tête et prothorax marqués de points médiocrement rapprochés. Elytres marquées de rangées striales de points plus fortes et moins régulières à la base : la rangée juxta-marginale non sulciforme.*

Curculio ruficollis, LINNÉ, Faun. suec. p. 177. 595. — *Id*. Syst. nat. t. 1. p. 609. 24. — GMEL. C. LINN. Syst. Nat. t. 1. p. 1748. 24. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 1. p. 179. 20.

Curculio rostratus, DE GEER, Mem. t. 5. p. 252. 42. pl. 7. fig. 27 et 28.

Attelabus ruficollis, HERBST, Arch. 5e cah. p. 87. 3. pl. 25. fig. 1. — *Id*. Trad. fr. p. 131. 3. pl. 25. fig. 1.

Curculio roboris, PAYK. Monog. curcul. p 125. 118.

Anthribus ruficollis, CLAIRV. Entom. helvet. p. 122. 1. pl. 15. fig. 4 et 5, *c* et *d*, détails.

Anthribus roboris, FABR. Suppl. entom. Syst. p. 161. 4. — *Id*. Syst. Eleuth. t. 2. p. 410. 23. — PAYK. Faun. suec. t. 3. p. 145. 7. — PANZER, Faun. germ. 104. 5. — ILLIG. Magaz. t. 4. p. 132.

Rhinosimus roboris, LATR. Hist. nat. t. 11. p. 26. 1. — *Id*. Gen. t. 2. p. 292. 1. — OLIV. Entom. t. 5. n. 86. p. 454. n° 1. pl. 1. fig. 1, — PANZER, Index, p. 186. 1. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 269. 1. — SAINT-FARGEAU et A. SERV. Encycl. méth. t. 10. p. 288. 2. — MULS. Lettr. t. 2. p. 302. 1. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 255. 1. — BLANCHARD, Règn. anim. de Cuv. édit. V. Mass. pl. 53. fig. 12. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 634

Salpingus ruficollis, Gyllenh. Ins. suec. t. 2 p. 640. 1. — Curtis, A Guide, p. 56. — *Id.* Brit. Entom. t. 14. — Steph Illustr. t. 4. p. 217. — *Id.* Man. p. 339, 2655.

Rhinosimus ruficollis, Zetterst. Faun. lapp. p. 293. 1. — *Id.* Ins. lapp. p. 168. 1.

Long. 0,0033 à 0,0045 (1 1/2 à 2 l.) Larg. 0,0015 à 0,0017 (2/3 à 3/4 l.)

Corps oblong; médiocrement convexe; glabre; luisant ou brillant. *Tête* bronzée ou d'un noir ou brun verdâtre ou bleuâtre sur une étendue variable du vertex et du front, d'un rouge roux sur le reste; marquée de points moins petits et moins rapprochés sur le vertex que sur le rostre; creusée d'une fossette sur le milieu du front. *Rostre* obtusément tronqué en devant; aplani; deux fois et demie ou trois fois aussi long que le reste de la tête; plus d'une fois moins large près du bord antérieur des yeux, qu'il est long depuis ce point jusqu'à celui du postépistome; graduellement élargi jusqu'à ce dernier depuis le point d'insertion des antennes; sans sillon longitudinal près de ses côtés. *Epistome* et *labre* courts; transverses: le premier, peu débordé par les mandibules: le second de deux tiers plus large que long. *Yeux* noirs; saillants; séparés du prothorax par un espace à peine plus grand que le quart de leur diamètre. *Antennes* à peine prolongées jusqu'au bord postérieur du prothorax; visiblement insérées plus près du bord antérieur du postépistome que des yeux; séparées de ces derniers par un espace à peu près égal à deux fois le diamètre de l'un de ces organes; d'un rouge roux ou d'un roux fauve sur les cinq premiers articles, obscures ou d'un noir gris, sur les autres; hérissées de poils clairsemés; revêtues sur les quatre ou cinq derniers articles d'une très-courte pubescence grise: le premier, subglobuleux, peu renflé: les deuxième à quatrième presque égaux, un peu plus longs que larges: les cinquième à septième subglobuleux, graduellement un peu plus gros: les huitième à dixième submoniliformes, plus larges que longs: le onzième, près d'une fois plus long que large, conique à l'extrémité. *Prothorax* subcordiforme; un peu plus large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux; médiocrement convexe; marqué de points un peu moins profonds que ceux du front; d'un rouge roux; luisant; noté vers les deux tiers de ses côtés d'une fossette souvent unie ou presque unie à sa voisine et constituant avec elle un sillon transversal un peu arqué en devant; marqué vers le tiers de ses côtés d'une autre fossette moins prononcée, parfois

obsolète. *Ecusson* petit; en triangle à côtés curvilignes ou presque en demi-cercle; d'un brun testacé. *Elytres* sensiblement élargies jusqu'aux trois septièmes de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe, obtusément arrondies à leur extrémité; médiocrement convexes; d'un noir bleuâtre ou verdâtre, brillant; marquées de points strialement disposés, un peu plus gros et moins réguliers près de la base, affaiblis et confus postérieurement : la rangée juxta-marginale non creusée en sillon. *Intervalles* plans : les alternes marqués de quelques points strialement disposés. *Repli* peu ou point sensiblement creusé d'une fossette subhumérale; noté d'une rangée de points; égal environ à la moitié de la largeur des postépisternums vers la moitié de la longueur de ceux-ci, réduit à une tranche à partir du bord postérieur du troisième arceau ventral. *Dessous du corps* d'un rouge roux ou d'un roux testacé. *Postépisternums* un peu arqués à leur côté interne, offrant vers le tiers de leur longueur leur plus grande largeur, rétrécis ensuite; cinq ou six fois aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité; formant à la réunion de leurs côtés basilaire et interne un angle ouvert. *Pieds* d'un flave roux. *Cuisses* subcomprimées; peu renflées.

Cette espèce se trouve sous les écorces des chênes, des bouleaux, des érables et de diverses autres espèces d'arbres; ordinairement dans les bois froids ou humides. Je l'ai prise souvent à la Chartreuse, à une assez grande hauteur.

Obs. Elle se distingue facilement des deux autres espèces par la longueur de son rostre. Elle s'éloigne du *R. planirostris* par son prothorax d'un rouge roux; du *S. viridipennis* par la partie postérieure de sa tête bronzée ou d'une teinte rapprochée; par ses antennes insérées notablement plus loin des yeux; par la couleur de ses élytres; par la rangée striale juxta-marginale de celles-ci non creusée en sillon.

4. **S. viridipennis**; Latreille. *Rouge roux sur la tête, le prothorax, la base des antennes et l'antépectus; vert bleu sur les élytres; brun verdâtre sur la poitrine; roux fauve sur le ventre, avec les pieds flaves. Antennes plus grosses sur les quatre ou cinq derniers articles : les huitième à dixième submoniliformes : le onzième d'un quart plus long que large; séparées des yeux par un espace égal à la moitié ou aux deux tiers de l'un de ces organes. Tête et prothorax marqués de points médiocrement rapprochés. Elytres strialement ponctuées dès la base : la rangée juxta-marginale sulciforme en devant.*

Anthribus ruficollis, Panz. Faun. germ. 24. 19. — *Id.* Ent. germ. p. 293. 5.

Rhinosimus viridipennis, Latr. Hist. nat. t. 11. p. 26. 2.

Rhinosimus ruficollis, Oliv. Entom, t. 5, n, 86. p. 455. 2. pl. 1. fig. 2, a. b. (Dej.) Catal. 1821, p. 77. — S. Farg. et A. Serv. Encycl. méth. t. 10, p. 288. 3, pl. 362, fig. 4, a-g. — De Casteln. Hist. nat. t. 2, p. 255, 2. — L. Duf. Excurs. p. 452, a. — Guérin, Iconogr. p. 128, pl. 33, fig. 11. — L. Redtenb. Faun. Austr. p. 631.

Salpingus viridipennis, Curtis, A Guide, p. 56. — Stephens, Illustr. t. 4, p. 217. — *Id.* Man. p. 339, 2656.

Anthribus roboris, var b, Gyllenh. Ins. suec. t. 2, p. 640. 4. — Salhb. Ins. fenn. p. 499. var. b.

Rhynosimus Genei, A. Costa, Specie nueve o rare d'insetti delle montagne del Matese, in Annal. delle Acad. degli Aspir. natur. 2ᵉ série, t. 1. (1847), p. 89.

Rhinosimus Genei, Ach. Costa, Faun. del Regn. di Napol. (*Salpingidei*) p. 9. pl. xii, fig. 3 (indiquée, par erreur, fig. 4, dans le texte.)

Long. 0,0026 à 0,0045 (1 1/5 à 2 l.) Larg. 0,0009 à 0,0011 (2/5 à 1/2 l.)

Corps oblong ; médiocrement convexe ; glabre ; luisant ou brillant. *Tête* d'un rouge roux ou d'un roux jaune ; marquée de points médiocrement rapprochés. *Rostre* obtusément tronqué en devant ; de la couleur de la tête ; ponctué comme elle ; aplani ; de moitié ou des deux tiers plus long que le reste de la tête ; à peu près aussi large qu'il est long depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à celui du postépistome ; un peu renflé près de ce bord ; marqué d'un sillon longitudinal près de chacun de ses côtés. *Epistome* et *labre* transverses : le premier, débordé sur les côtés par les mandibules, à peine plus large que le labre : celui-ci de moitié plus large que long. *Yeux* petits ; noirs ; saillants ; séparés du prothorax par un espace à peine plus grand que le quart ou le tiers de leur diamètre. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ; insérées un peu moins près du bord antérieur de l'épistome que de celui des yeux ; séparées de ces derniers par un espace égal à la moitié ou aux deux tiers du diamètre de l'un de ces organes ; d'un rouge roux ou d'un roux fauve sur les cinq ou six premiers articles et souvent sur l'extrémité du dernier, d'un gris noir ou noir gris sur les autres ; hérissées de poils peu épais ; à premier article subglobuleux ou ovalaire, peu renflé : les deuxième à cinquième presque d'égale grosseur : les deuxième, quatrième et cinquième presque égaux, aussi longs que larges : le troisième un peu moins court : les

sixième et septième graduellement un peu plus gros, moins larges que longs : les huitième à dixième, plus gros, cupiformes, plus larges que longs : le onzième à peine aussi large, ovoïdo-conique, d'un quart plus long que large : les cinq derniers un peu moins longs que les six premiers. *Prothorax* subcordiforme ; un peu plus large dans son diamètre transversal le plus grand que la tête prise aux yeux ; médiocrement convexe ; marqué de points à peu près semblables à ceux de la tête ; d'un rouge roux, luisant ; marqué, vers les deux tiers de ses côtés d'une fossette étranglant un peu ces côtés et souvent unie ou presque unie à sa pareille, de manière à former un sillon transversal un peu arqué en devant. *Ecusson* petit ; en triangle à côtés plus ou moins curvilignes ; d'un rouge roux, parfois obscur. *Elytres* sensiblement élargies jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe, obtuses ou obtusément arrondies à l'extrémité ; médiocrement convexes ; d'un vert bleu ou d'un bleu vert ; brillantes ; marquées de rangées striales de points, distinctes depuis la base, affaiblies et confuses postérieurement : la juxta-marginale creusée en sillon jusqu'au niveau de la moitié de la longueur des postépisternums. *Intervalles* plans ; les alternes marqués de quelques points très-distancés. *Repli* creusé d'une fossette ou d'un court sillon subhuméral ; noté d'une rangée de points ; égal environ à la moitié de la largeur des postépisternums, vers la moitié de la longueur de ceux-ci, réduit à une tranche à partir du bord postérieur du troisième arceau ventral. *Dessous du corps* d'un rouge roux ou rouge jaune sous la tête et sur l'antépectus, d'un brun bleuâtre ou bronzé ou parfois tirant sur le fauve, sur les médi et postpectus, d'un roux fauve sur le ventre, mais souvent obscur sur les premiers arceaux. *Postépisternums* rétrécis en ligne presque droite d'avant en arrière à leur côté interne ; six fois au moins aussi longs qu'ils sont larges à l'extrémité ; offrant à la réunion de leur côté antérieur et de l'interne un angle peu ouvert. *Pieds* flaves ou d'un flave roussâtre. *Cuisses* subcomprimées, grêles ou peu renflées.

Cette espèce ne paraît pas rare en France. On la trouve principalement en automne et au printemps sous les écorces, et pendant l'hiver en battant les fagots laissés dans les bois.

Obs. Elle s'éloigne au premier coup d'œil du *S. planirostris* par sa tête et son prothorax entièrement d'un rouge roux et par ses élytres d'un bleu vert ; par les proportions de son rostre et par son labre plus obtus. Elle a plus d'analogie avec le *S. roboris*

avec lequel elle paraît avoir été confondue par quelques auteurs ; mais elle s'en distingue non seulement par sa tête entièrement rouge roux, mais encore par son rostre moins long, moins grêle, moins sensiblement renflé vers sa partie antérieure ; par ses antennes séparées des yeux par un espace moins grand ; par le dernier article de ces organes, d'un quart au lieu de trois quarts plus long que large ; par les cinq derniers articles plus courts que les six premiers au lieu d'être aussi longs ; par ses élytres offrant la rangée juxta-marginale creusée en sillon jusqu'au niveau de la moitié de la longueur des postépisternums.

ERRATA.

Page 73, ligne 10, *au lieu de* **L. lituratus**, *lisez* : **L. liturata**.

Obs Dans quelques catalogues les noms spécifiques qui se rattachent au genre *Lissodema* sont mis au neutre, et ils le devraient être, en effet, si ce terme générique dérivait du grec το δέμα, *lien* ; mais ce mot ne semble avoir aucune signification. A l'exemple, de M. Curtis, créateur de cette coupe, nous adopterons donc le féminin.

ADDENDA.

Page 89, après genre Salpingus, *ajoutez* : (ILLIGER) GYLLENHAL.

OBSERVATION.

Quelques Catalogues placent le *Lissodema liturata* dans le genre *Laricobius* ; la manière de vivre de cet insecte, son faciès et ses divers caractères ne permettent pas, ce nous semble, de l'éloigner de nos ROSTRIFÈRES.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

COLÉOPTÈRES ROSTRIFÈRES

DE FRANCE.

PREMIÈRE FAMILLE. **Myctériens.**

MYCTERUS, Clairville.

Curculionoides, *Illiger*.
Umbellatorum, *Fabricius*.

DEUXIÈME FAMILLE. **Salpingiens.**

PREMIER RAMEAU. **Salpingates.**

LISSODEMA, Curtis.

Cursor, *Gyllenhal*.
Liturata, *Costa*.
Denticollis, *Gyllenhal*.

SALPINGUS, Gyllenhal.

Ater, *Paykull*.
Aeratus, (*Rey*) *Mulsant*.
Bimaculatus, *Gyllenhal*.
Castaneus, *Panzer*.
Virescens, *Mulsant*.

RABOCERUS, Mulsant.

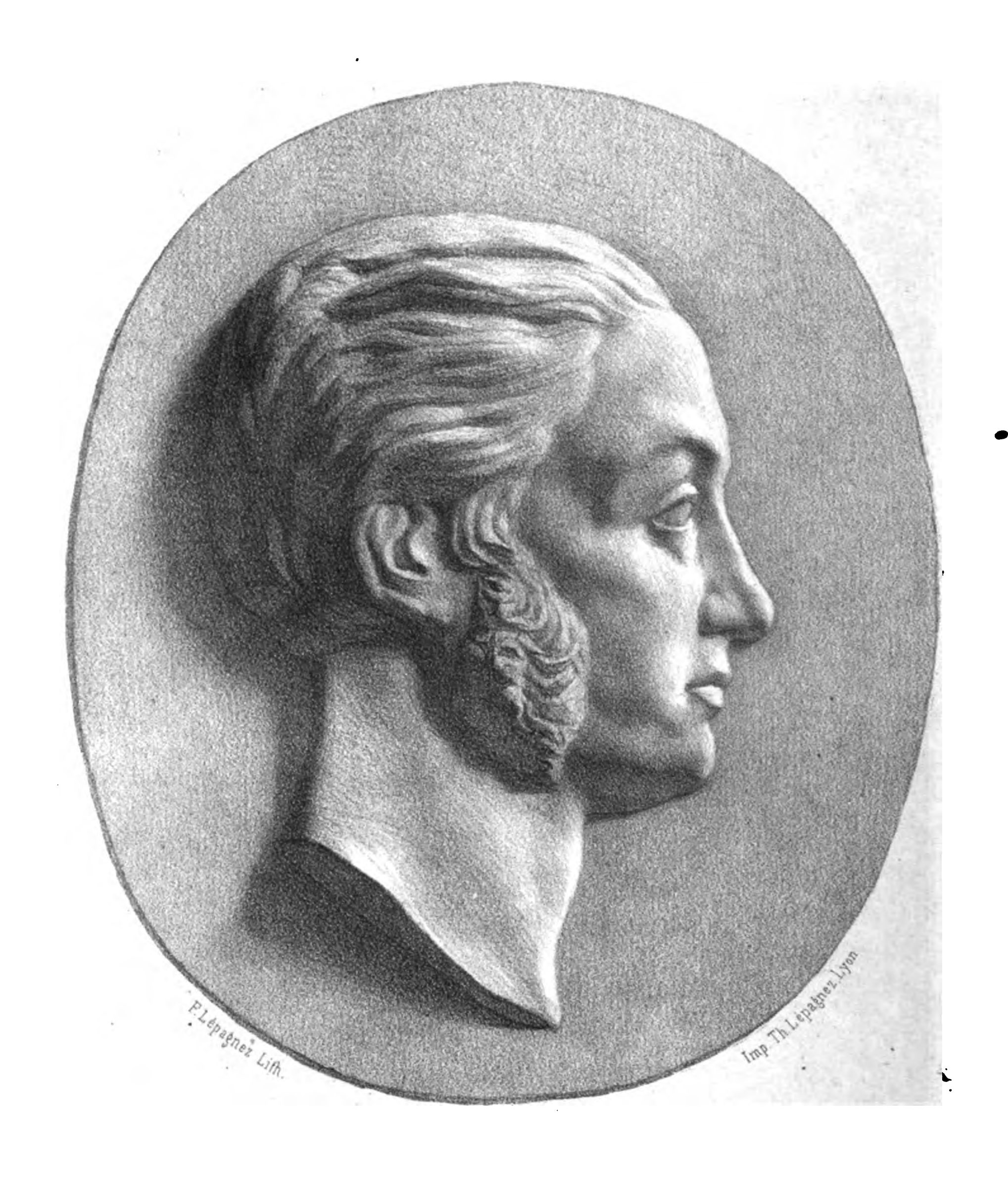
Foveolatus, *Ljungh*.

DEUXIÈME RAMEAU. **Rhinosimates.**

RHINOSIMUS, Latreille.

Aeneus, *Olivier*.
Planirostris, *Fabricius*.
Ruficollis, *Linné*.
Viridipennis, *Latreille*.

TABLE DES ROSTRIFÈRES
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.



JEAN-NICOLAS-BARTHELEMI-GUSTAVE LEVRAT

ENTOMOLOGISTE

Né à Lyon le 16 janvier 1823.

Mort dans la même ville le 28 août 1859.

NOTICE

SUR

JEAN-NICOLAS-BARTHÉLEMI-GUSTAVE

LEVRAT,

PAR

E. MULSANT.

Cette année 1859, qui va bientôt appartenir au passé, aura été une des plus douloureuses pour notre compagnie, par les pertes nombreuses qu'elle a faites. Mais entre tous les deuils dont nos cœurs ont été atteints, le plus inattendu est sans contredit celui du regrettable ami dont je veux essayer de vous esquisser la vie.

Jean-Nicolas-Barthelemy-Gustave Levrat naquit à Lyon, le 16 janvier 1823. Il était l'aîné des deux enfants issus du mariage du Docteur Jean-François Levrat (1) et de Héloïse Perrotton. A quatre ans il faillit être emporté par une maladie grave, et dut peut-être une seconde fois la vie à son père, par les soins intelligents avec lesquels l'habile praticien

---

(1) Le docteur Jean-François Levrat-Perrotton, né à Leymont (Ain), le 4 juillet 1790, est mort à Lyon le 24 février 1855. Auteur de divers travaux estimés sur la médecine, il avait conquis des titres plus méritoires encore dans cet amour si constant et si désintéressé qu'il n'a cessé de montrer pour les pauvres, dans cet empressement à leur donner des soins à toutes les heures où ils venaient réclamer ses services. (Voyez, sur cet homme de bien, la notice pleine d'intérêt publiée par M. Roux, dans le *Répertoire des travaux de la société de statistique de Marseille*, t. 20, p. 456 et suiv.)

sait éloigner la mort déjà penchée sur le chevet de son fils.

Enfant, il offrait dans son caractère, son intelligence et son aptitude, les espérances qu'il devait réaliser plus tard. Ses parents ne négligèrent rien pour favoriser le développement de ses heureuses dispositions. De bonne heure, il fut confié aux soins d'un maître habile, chargé de lui donner des leçons dans la maison paternelle. Il compléta ses études par un an de philosophie au collège de Lyon, sous M. l'abbé Noirot; et le 19 juin 1841, il sortait avec succès et distinction des épreuves du baccalauréat ès-lettres.

A cette époque, son père faisait bâtir une maison de campagne, dans la commune de Lentilly, à trois ou quatre lieues de notre ville. M. Pascal, l'un de nos bons architectes, chargé de diriger cette construction, aimait alors, dans ses moments de loisir, à demander à l'entomologie des sujets de distractions à des travaux plus sérieux (1). Il conduisit un jour le jeune Gustave à une chasse aux insectes dans les bois voisins. Il trouva le secret de lui faire partager, dans l'exercice auquel ils se livrèrent, les jouissances qu'il éprouvait lui-même ; il lui parla des charmes de l'étude des Coléoptères: en fallait-il davantage pour lui inspirer du goût pour cette science ? Levrat était à cet âge où l'imagination vive et ardente reçoit avec facilité les impressions dont elle est frappée, où le cœur, quand il est pur, est heureux de s'attacher à quelque étude attrayante, pour échapper avec plus de facilité à des entraînements plus dangereux. Aussi, dès ce moment, commença-t-il à collecter des insectes. Mais cette occupation, qui prit bientôt le caractère d'une petite passion,

(1) On doit à M. Pascal, la découverte, dans nos environs, de l'*Aphodius conjugatus* et de quelques autres coléoptères, qui jusqu'alors n'avaient pas été trouvés dans nos campagnes.

ne devait être aux yeux de sa raison, qu'un passe-temps chargé d'amuser ses loisirs. Avant tout, il désirait se créer une position dans le monde, en y embrassant une carrière. Les succès de son père dans la pratique médicale, semblaient lui indiquer la voie à suivre. Mais une répulsion instinctive pour les études préparatoires à l'exercice de la médecine, lui fit tourner ses regards vers notre riche industrie, qui offre souvent le chemin le plus sûr et le plus rapide pour arriver à la fortune. Il entra successivement dans deux maisons de soieries de notre ville. Grâces à l'intelligence dont il était doué, et à ce noble désir de réussir qui conduit aux succès, il acquit bientôt les connaissances nécessaires pour conduire lui-même les affaires, et, à vingt-sept ans, il forma une association, et devint l'un des chefs de l'une de nos fabriques de velours.

Dans les diverses positions qu'il avait occupées jusqu'alors, les devoirs auxquels il était enchaîné n'avaient pu affaiblir en lui son amour pour l'étude des insectes. Il consacrait à leur chasse ou à leur détermination tous les moments de liberté qu'il ne donnait pas aux relations de famille.

Quelques années se passèrent ainsi, pendant lesquelles les distractions fournies par la science à laquelle il était resté fidèle, les satisfactions procurées par l'état florissant de son commerce, les douceurs trouvées auprès de parents excellents et dont il était tendrement aimé, parurent suffire à ses désirs. Mais il soupira bientôt après un complément à ce bonheur. Il le trouva dans une union capable de satisfaire son cœur, d'enchanter tous les siens, de réaliser tous ses rêves. Le 6 juin 1833, il s'alliait à l'une de nos familles les plus honorables, il épousait Mlle Sara Mouterde (1).

---

(1) M. Emmanuel Mouterde, père de Mme Sara Levrat, a été membre de la chambre de commerce, juge au tribunal de commerce et président de la caisse d'épargne de notre ville. Il est encore membre de la chambre consultative d'agriculture, etc.

Sa jeune compagne ne tarda pas à s'identifier à ses goûts, à prendre une part active aux soins de sa collection, à lui aider à en augmenter les trésors. C'est elle qui dénicha, sous des écorces de pins, dans les environs du Donjon (Allier), ce joli longicorne formant le type du genre *Notorhina*, qui n'avait pas encore été signalé comme habitant notre pays.

Les jours de félicité dont jouissait Levrat devaient aussi avoir leurs orages. Son père, épuisé par les fatigues d'une pratique trop laborieuse, succombait le 24 février 1855, entouré de l'estime et de l'affection de tous ceux qui le connaissaient, et pleuré des malheureux auxquels il avait pendant toute sa vie prodigué des soins, des consolations et des secours.

La Providence sembla, peu de mois après, vouloir offrir à notre ami quelque adoucissement à une perte si cruelle : après des espérances jusqu'alors incomplètement réalisées, il lui naquit un fils le 16 mars 1856. Comblé, dès ce moment, des joies et des douceurs de la famille, il pouvait borner ses désirs à demander au Ciel la continuation des biens dont il était favorisé. Il était dans cette position de fortune si bien nommée par les poètes *aurea mediocritas* (¹), c'est-à-dire dans cette aisance qui, sans être l'opulence, nous permet de nous donner toutes les jouissances raisonnables. Il voyait, chaque année, son commerce le récompenser de son travail ; augmenter ses sources de bien-être et embellir les espérances de son avenir. Il mettait à profit cet état prospère pour se créer des richesses plus durables en soulageant les misères qui l'entouraient. Là, ne s'étaient pas bornées ses bienfaisantes sollicitudes. Une petite commune du département de l'Ain, dans laquelle il avait eu plusieurs fois l'occasion de se rendre, l'Abergement-de-Varey, avait à reconstruire son

---

(¹) HORACE, Odes, liv. 2. 10. 5.

église. Le bon curé du lieu (¹) lui avait fait connaître et l'impérieuse nécessité de rebâtir cet édifice, et la pauvreté de sa paroisse. Levrat se met à l'œuvre, organise une loterie et en obtient des produits suffisants pour permettre de commencer prochainement les travaux Les témoignages de reconnaissance (²) reçus à cette occasion, lui furent sans doute moins agréables que la satisfaction intérieure d'avoir fait le bien; mais ils seront un titre honorable pour sa famille, et, pour son fils, un stimulant capable de le porter à marcher toujours sur de si belles traces.

En dehors du temps réclamé par les affaires, Levrat, avons-nous dit, consacrait à l'entomologie la majeure partie de ses heures disponibles. Dans un voyage fait à Marseille, en mai 1844, il avait eu l'occasion de se lier avec M. Wachanru, ce naturaliste excellent, ce collecteur zélé et infatigable, à qui les cabinets d'histoire naturelle du nord doivent en grande partie les insectes de notre faune méridionale. Grâces aux envois fréquents reçus de cet ami, Levrat s'était créé de nombreuses relations, profitables à tous les deux, et qui chaque jour remplissaient dans ses cartons des vides plus ou moins nombreux. Ses rapports, dans les premières années ne dépassaient pas les limites de la France; mais peu à peu, la possibilité de se créer une riche collection de coléoptères, à l'aide des trésors incessamment mis à sa disposition, lui fit étendre considérablement le cercle de ses correspondances. (³) Dans

---

(¹) M. l'abbé Curial, en ce moment aumônier du vaisseau *la Foudre*, en station devant Tanger.

(²) Voyez la note à la fin de cette notice.

(³) Il nous suffira de citer : en Autriche, M. le docteur Hampe; en Bavière, MM. les docteurs Kriechbaumer et Rath, et M. Stark; en Espagne MM. Amor, Perez, et le docteur Guirao; en Grèce, M. Heldreich; en Hongrie MM. Kindermann et le chevalier de Zacker; en Prusse, MM. Krautz, Pfeil, Pitsch,

les derniers temps, il existait peu de parties de l'Europe dans lesquelles il n'eût adressé ses propositions d'échange, aux entomologistes dont il espérait obtenir des richesses nouvelles.

Le désir de faire la connaissance personnelle de quelques-uns de ses correspondants, de cimenter avec eux des liaisons plus durables, de se créer de nouvelles relations, l'avait porté à prendre part aux divers congrès entomologiques tenus depuis quelques années. Ainsi en 1857, il se rendit à Montpellier, et dans les explorations faites autour de cette ville, il eut le plaisir d'y prendre de sa main quelques-uns des insectes inconnus à nos contrées. En 1858, il se trouvait aussi à Grenoble, et faisait partie de l'excursion à la Grande-Chartreuse, si malheureusement contrariée par le mauvais temps. Cette année, il assistait au congrès tenu en Auvergne.

Ces réunions scientifiques dont nous devons l'initiative à l'Allemagne, ne se bornent pas à servir les intérêts de la science, soit en permettant aux découvertes nouvelles de se produire au jour, soit en provoquant l'apparition de divers mémoires, ou des discussions capables de faire jaillir des lumières nouvelles sur des points encore peu éclaircis, elles entretiennent et ravivent, parmi les membres qui s'y rendent, le feu sacré de l'amour de la Nature; elles fournissent aux entomologistes l'occasion de se connaître et d'établir entre eux des rapports plus intimes.

Cet assemblées annuelles et surtout les relations nombreuses qu'entretenait Levrat, avaient contribué à répandre son nom en France et à l'Étranger parmi les personnes atta-

---

Zebe; en Russie, MM. le baron de Chaudoir et MM. les docteurs Rainard, Schulten, Sodoffoky; en Saxe, M. de Kiesenweter, en Sicile, MM les chevaliers Benoit et Tines; en Suisse, M. le docteur Stierlin; en Turquie, M. le docteur Paoli.

chées à l'entomologie. Diverses sociétés savantes (1) s'étaient empressées de l'admettre dans leur sein : l'une d'elles, celle de Statistique de Marseille, lui avait, l'an dernier (2), décerné une mention honorable, pour diverses communications. Il appartenait à notre compagnie depuis le 11 mai 1846, et vous savez avec quel plaisir et quelle exactitude il assistait à nos séances et prenait part à nos travaux. A diverses reprises, il avait contribué à les animer par des lectures ou des communications. Les envois nombreux qui lui étaient adressés, l'avaient porté à faire connaître les espèces de Coléoptères qui lui semblaient inédites. Ses diverses productions, réunies dans un premier cahier, sous le titre d'*Etudes entomologiques* n'étaient sans doute qu'un prélude à des travaux plus sérieux ; mais ces études devaient s'arrêter là !

En vous rappelant ses excursions au Mont-Pilat, il vous disait naguères : « quand, joyeux, je parcours ces montagnes, « jetant aux échos une bruyante ritournelle, il est un lieu « sauvage où ému je m'arrête; alors ma chanson devient « prière. Là, Pèdre Ormancey (3) et moi, nous faisions autre- « fois une halte au bord du torrent... Aujourd'hui la tombe « nous sépare ! » Qui nous aurait dit qu'à son tour il s'arrêsi terait, jeune encore, dans le chemin de la vie?

Son absence laissera dans nos rangs un vide douloureux et difficilement rempli. Sa muse, facile et enjouée, ajoutait pres-

---

(1) Il avait été nommé correspondant : de la société de statistique de Marseille le 6 mai 1847 ; de la société Entomologique de Stettin, le 16 juillet 1855; membre de la société Entomologiqe de France, le 10 octobre 1855 ; correspondant de la société d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube, le 15 octobre 1858.

(2) Le 26 août 1858.

(3) Voyez la notice sur ce Naturaliste. (Annales de la Soc. linn. de Lyon, nouv. série, t. 1. (1852-53) p. 77 et suiv. — Mulsant, Opuscules entom. 2e cahier, p. 101 et suiv.

que toujours un charme particulier aux plaisirs de nos fêtes annuelles. Dans la dernière, fixée à Saint-Rambert en Bugey, après une journée pleine d'émotions et de plaisirs, passée à explorer soit les bords riants de l'Albarine, soit les montagnes couvertes de bois ou de prairies, qui donnent à ce pays accidenté un aspect si pittoresque, cette muse, vous vous le rappelez encore, cette muse, dont le luth est aujourd'hui brisé, fut un des ornements du banquet joyeux, couronnement obligé de nos courses et de nos travaux.

Levrat, peu de temps après, s'était rendu au congrès entomologique tenu à Clermont. A son retour, il se plaignit d'un malaise général accompagné de fièvre ; son état paraissait n'offrir à son médecin aucune crainte sérieuse. Toutefois, malgré cette apparence trompeuse, une voix intérieure semblait lui annoncer la fin prochaine de son existence. Quelques jours après, il demanda à embrasser son jeune fils, le serra affectueusement dans ses bras affaiblis, et tournant sur lui ses yeux humides, pria de l'emmener à la campagne, pour lui épargner, vers ses derniers moments, le déchirement d'une séparation si cruelle.

Ces tristes pressentiments ne devaient que trop se réaliser : le 23, son état devenu plus grave, le força à s'aliter ; la maladie avait pris le caractère d'une fièvre typhoïde. Le vendredi, 26, dans l'après midi, il fut pris d'un accès pernicieux avec délire. Revenu à lui, il appela à son aide les secours de la religion, à la voix de laquelle il avait toujours été si docile. Le samedi, 27, à onze heures du soir, il éprouva un second accès qu'il n'eut plus la force de supporter ; à deux heures du matin il expirait au milieu des parents éplorés qui l'entouraient de leurs soins !

Il y a cinq ans, dans ses souvenirs du Mont-Pilat, il exprimait le vœu de mourir ignoré comme la violette qui parfume les hauteurs de cette montagne célèbre, et de pouvoir,

aussi pur, exhaler un jour son dernier soupir au sein de Dieu... Mais le premier de ses désirs ne sera pas réalisé : il n'aura pas passé complètement ignoré sur la terre ; il aura laissé quelques traces dans les annales de la science, et des souvenirs vivaces dans le cœur de ses amis.

On a de lui :

1° De l'utilité de la science entomologique.

(Mémoire lu à la Société linnéenne de Lyon, en juin 1856. — Annales de la Soc. linn. de Lyon, (1845-1846) p. 16. — Levrat, Etudes entom. 1er cah. p. 1-8).

2° Causes de la détérioration chez les Coléoptères.

(Mémoire lu à la Soc. linn. de Lyon, le 9 novembre 1846. — Annales de la Soc. linn. de Lyon (1847-1849), p. 218-220. — Levrat, Etudes entom. 1er cah. p. 57-60.).

3° Description d'une nouvelle espèce de *Pimelia*, (lue à la Soc. linn. de Lyon, le 5 avril 1853. (Ann. de la Soc. linn. de Lyon, nouv. série, t. 1, p. 1, pl. 1. — Levrat, Etudes entom. 1er cab. p. 19-20).

4° Strophes chantées au banquet de la Société linnéenne de Lyon, le 28 décembre 1852.

(Levrat, Etudes entom. 1er cah. p. 21-24).

5° Emploi de l'éther comme moyen de dissolution de l'oléine transsudante, chez les insectes.

(Mémoire lu à la Soc. linn. de Lyon le 2 avril 1854. — Levrat, Etudes entom. 1er cah. p. 61-64).

6° Souvenirs du Mont-Pilat.

(Mémoire lu à la Soc. linn. de Lyon. le 10 juillet 1854.—Levrat, Etudes entom. 1er cah. p. 9-18).

7° Note pour servir à l'histoire du *Dryops femorata*.

(Mémoire lu à la Soc. linn. de Lyon, le 10 novembre 1856, — Voy. Ann. de la Soc. entom. de Fr. Bulletin du 14 novembre 1856, —Levrat, Etudes entom. 1er cah. p. 47-55.)

8° Description de trois Coléoptères nouveaux.

(*Argutor siculus*, *Telephorus puncticollis*, *Gibbium Boieldieui*. Lue à la Soc. linn. de Lyon, le 12 avril 1857,— Ann. de la Soc. linn. de Lyon, nouv. série t. 4. (1857,) p. 417 et suiv. — Levrat, Etudes entom. 1er cah. p 25-28).

9° Enumération des Insectes coléoptères du Mont-Pilat, *Lyon*, 1858, in-8°.

(Levrat, Etudes entom. 1er cah. p. 65-100).

10° Description d'une espèce nouvelle du genre *Pœcilus*, (*Pœcilus vicinus*).

(Lue à la Soc. linn. de Lyon, le 11 janvier, 1858.—Ann. de la Soc. linn. de Lyon, nouvelle série, t. 5, (1858,) p. 1-2.— Levrat, Etudes entom. 1er cah. p. 29-30).

11° Description de deux Coléoptères nouveaux, (*Purpuricenus Wachanrui*), et *Acmaeodera Chevrolati*).

(Lue à la Soc. linn. de Lyon, le 14 février 1859.—Ann. de la Soc. linn. de Lyon, nouv. série, t. 5 (1858), p. 261-263. —Levrat, Etudes entom. 1er cah. p. 37-40).

12° Description d'un Carabique nouveau, (*Trechus Chaudoirii*)

(Présentée à la Soc. linn. de Lyon, le 11 avril 1859—Levrat, Etude entom. 1er cah. p. 45-46).

13° Description de trois Coléoptères nouveaux, des environs de Tunis, (*Telephorus Massurae*, *Philax tuniseus*, *Phytæcia lineaticollis*). (LEVRAT, Etudes entom. 1er cah. p. 33-36).

14° Description d'une nouvelle espèce du genre *Pimelia*; (*Pimelia rugosicollis*.)

(LEVRAT, Etudes entom. 1er cah. p. 41-42).

La lettre écrite par M. le maire de l'Albergement-de-Varey (Ain), à Levrat, au sujet de la loterie organisée par ses soins, est trop honorable et trop touchante pour ne pas être reproduite ; la voici :

Monsieur,

Au nom du conseil municipal de l'Albergement-de-Varey et de tous mes administrés, j'ose vous adresser mes très-humbles remercîments, pour le zèle ardent et désintéressé que vous avez bien voulu déployer en faveur de notre pauvre église.

Touché de notre indigence, et sans autre motif que la gloire de Dieu et votre ardent amour pour le bien, vous n'avez pas craint, pendant près d'une année, de consacrer vos loisirs et même de faire trêve à vos nombreux travaux, pour organiser, à vous seul, une loterie, dont les résultats ont été si féconds et si encourageants pour nous.

Grâces vous soient à jamais rendues, digne monsieur Levrat, pour les peines que vous vous êtes données et les nombreux sacrifices que vous vous êtes imposés si généreusement.

Notre reconnaissance et notre espoir s'accroissent encore, s'il est possible, par l'assurance que nous donne notre Pasteur, que votre libéralité envers nous n'est point encore épuisée. S'il est vrai, Monsieur, que vous considériez cette œuvre de régénération comme la vôtre, et que votre charité soit en quelque sorte inépuisable, qu'avons-nous à craindre ?

C'est donc à vous, en grande partie, que nous devons de pouvoir réaliser le vœu que nous formons depuis longtemps d'élever à la Divinité un temple digne d'elle, et assez spacieux pour permettre à tous d'entourer ses autels.

Votre nom, digne Monsieur, se mêlera à nos prières ; et, dans notre impuissance de vous témoigner dignement notre reconnaissance, nous demanderons au Tout-Puissant de vous donner les biens que désire toute âme chrétienne, biens que vous ambitionnez par dessus tout.

Veuillez, Monsieur, agréer ce faible hommage de la reconnaissance du conseil municipal et de mes administrés, et recevoir l'hommage de la gratitude toute particulière de

Votre bien humble et respectueux serviteur

Le Maire de l'Albergement-de-Varey,

JOLY.

6 janvier 1858.

NOTES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DES ASILIQUES

ET PARTICULIÈREMENT DES **LAPHRIES**

(INSECTES DIPTÈRES),

PAR

E. MULSANT et EUG. REVELIERE,

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 11 juillet 1850.

La science possède déjà quelques renseignements sur la vie évolutive de quelques-uns des insectes constituant le genre *Asile*. Frisch, le premier, a donné la figure de la larve et de la nymphe de l'*A. crabroniformis*, LINN. (1), qui se tiennent dans la terre. De Geer a donné le même séjour au jeune âge de l'*A. forcipatus*, LINN., dont il a décrit les divers états (2). M. Duméril dit également (3) que les Asiles proviennent de larves apodes qui vivent sous la terre. Les deux premiers auteurs n'ont point donné de détails sur le genre de vie de ces larves : suivant le dernier, elles tendent des embûches aux insectes (4).

Ceux que nous allons fournir sur les larves encore inconnues des *Laphries*, sembleront indiquer que tous les Asiliques, carnassiers sous leur dernière forme, le sont vrai-

(1) FRISCH, Beschreibung, etc., 3e partie, 1721, p. 33, pl. 1, tabl. VIII, fig. 1, larve; fig. 2, nymphe; fig. 3, insecte parfait; fig. 4, détails.

(2) DE GEER, Mémoires, t. 6, 1776, p 236, pl. 14, fig. 5, 6, larve et détails; fig. 7, 8, nymphe; — p. 246-8, et pl. 14, fig. 9, insecte parfait.

(3) Dict. des Sc. nat., t. 3, 1816, article *Asile*, p. 207.

(4) Éléments des Sciences naturelles, 1825, t. 2, p. 105.

semblablement aussi dans leur premier âge. La larve de la *L. maroccana*, Fabr., vit dans des galeries creusées dans les arbres par celle du *Dicerca pisana*, dont elle fait sa proie, et celle d'une Laphrie qui nous a paru nouvelle, et à laquelle nous avons donné le nom spécifique de *meridionalis*, habite les retraites sous-corticales pratiquées par la *Lampra mirifica*, dont elle est également parasite.

Voici la description de cette dernière :

Larve apode ; allongée ; glabre. *Tête* engagée dans le segment prothoracique et presque réduite extérieurement aux *mandibules*. Celles-ci, contiguës à leur côté interne, dans l'état de repos ; fortes ; noires ; cornées ; représentant, réunies, une sorte de triangle trifestonné de chaque côté, rayé d'un sillon transversal au devant du feston postérieur, creusé d'un point enfoncé sur le deuxième feston. *Corps* d'un blanc de graisse ; composé de douze segments ; un peu plus gros et plus large sur le premier anneau, graduellement et faiblement rétréci jusqu'au troisième, subcylindrique ou presque quadrangulaire ensuite jusqu'au neuvième, faiblement rétréci ensuite : le segment prothoracique, paraissant au premier coup-d'œil former la tête avec les mandibules, mais facilement reconnaissable pour ce qu'il est, à deux stigmates, situés, un, de chaque côté, près des bords latéraux de sa surface supérieure. Ce premier segment, d'un quart ou d'un tiers plus large que long, le plus grand et surtout le plus gros ; chargé de faibles granulations ; convexe, mais transversalement sillonné ou déprimé près de son bord antérieur qui, par-là, est un peu relevé ; assez brièvement et presque perpendiculairement déclive en devant, au-dessus des mandibules ; rayé, de chaque côté, de deux sillons linéaires, longitudinaux, séparés par un espace égal à peu près à la base des mandibules : le deuxième anneau, à peine aussi

grand que le quatrième, un peu plus grand que le troisième, lisse, offrant, après son bord antérieur, un léger sillon transverse, raccourci à ses extrémités : le troisième, lisse : les quatrième à neuvième, relevés chacun sur le dos, en saillie transverse, convexe, plus ou moins saillante suivant les mouvements de l'animal, et chargée à chacune de ses extrémités, d'un tubercule également un peu rétractile et destiné à favoriser les mouvements de progression de la larve : la saillie du neuvième anneau échancrée en devant : les derniers segments dépourvus de tubercules, lisses : le dixième, simple, à peine plus étroit que le précédent : le onzième, plus large que long, pourvu de deux stigmates situés chacun plus près du bord postérieur que de l'antérieur, entre la ligne médiane et le bord latéral : le douzième, un peu plus étroit, arrondi postérieurement, près d'une fois plus large que long, ordinairement un peu plus élevé que le précédent. *Dessous du corps* également d'un blanc de graisse, légèrement ridé sous les trois premiers arceaux thoraciques; munis de deux mamelons sur chacun des quatrième à neuvième arceaux.

Cette larve se trouve dans les galeries creusées par la *Lampra mirifica* et vit aux dépens de cette larve.

Nymphe allongée; glabre; d'un flave testacé. *Tête* presque semi-hémisphérique; armée sur le front de deux fortes épines, saillantes, dirigées en avant, mais un peu incourbées; et, plus inférieurement, de chaque côté de la ligne médiane, de deux groupes d'épines graduellement plus courtes : le premier groupe, composé de deux épines liées par leur base : la postérieure de celles-ci plus courte et bifide : le dernier groupe composé d'une épine bifide et très-courte. *Parties de la bouche* offrant dans les parties qui leur servent d'enveloppe, peu d'analogie avec celles de l'insecte parfait.

Thorax d'un tiers tiers plus long que large. *Ailes* assez étroites, situées longitudinalement de chaque côté du thorax. *Pieds* étendus longitudinalement en-dessous des ailes, c'est-à-dire entre celles-ci et la ligne médiane, avec les tarses relevés. *Abdomen* composé de neuf segments : les six premiers subcylindriques, à peu près égaux, principalement sur le dos, armés chacun, un peu après la moitié de leur longueur, d'un anneau transversal de petites dents ou de courtes épines un peu inégales, offrant de chaque côté et vers la partie médiaire du ventre des poils rigides et couchés destinés, comme les épines, à favoriser les mouvements de progression de la nymphe : le septième, garni d'un anneau de poils moins courts, rigides ou spiniformes : le huitième anneau, un peu plus étroit, garni sur le dos, un peu après le milieu de sa longueur, de chaque côté de la ligne médiane, et d'un autre rudimentaire, plus rapproché de cette ligne : le neuvième, le plus étroit, convexement déclive, armé près de son extrémité de quatre fortes épines incourbées : les deux antérieures situées chacune près du bord latéral : les deux postérieures, voisines de l'anus, plus rapprochées de la ligne médiane.

Longueur : 0,0146 à 0,0157 (6 1/2 à 7 l.)

De cette nymphe, analogue à celle des *Tipules*, est sorti l'insecte suivant :

Laphria meridionalis.

Nigra ; abdomine pilis fulvo-aureis subvestito ; halteribus flavis ; pedibus, femoribus parcius, tibiis tarsisque densius fulvo-aureo hirsutis.

♂ *Hypostomate fulvo-aureo ; mystace supra nigro, infra fulvo-aureo.*

♀ *Hypostomate albo : mystace nigro.*

Longueur : 0,0135 à 0,0157 (6 à 7 l).

Tête noire ; à barbe d'un blanc luisant (♀) ou d'un jaune roux mi-doré (♂). Tubercule frontal hérissé d'une moustache noire (♀), ou noire supérieurement et d'un jaune roux mi-doré inférieurement (♂). *Vertex* hérissé de poils noirs, parfois mêlés de poils fauves (♀), ou de poils fauves (♂). *Thorax* noir, luisant ; parcimonieusement ou peu densement garni en dessus de poils mi-hérissés d'un jaune fauve ; garni de chaque côté du mésothorax, près de l'origine des ailes, de quelques poils noirs et raides. *Ecusson* noir, plus sensiblement hérissé de poils d'un jaune fauve. *Ailes* subhyalines, nébuleuses et marquées de légères rides transversales sur les cellules cubitales et radiales : la cellule postérieure (1), non fermée vers le bord interne de l'aile. *Balanciers* flaves. *Abdomen* noir ou d'un noir légèrement verdâtre, luisant ; hérissé latéralement de poils d'un jaune roux ; presque glabre ou parcimonieusement garni de poils semblables sur le premier arceau dorsal, garni sur les suivants de poils de même couleur graduellement plus épais et mi-couchés. *Pieds* noirs ; hanches antérieures hérissées de poils blancs (♀) ou d'un jaune roux (♂). *Cuisses* hérissées de longs poils d'un jaune fauve, médiocrement épais, parfois en parties obscures en dessous. *Tibias* et *tarses* plus densement hérissés de poils semblables : les tarses, revêtus sur les côtés de poils serrés d'un jaune roux mi-doré. *Pelottes* pâles. *Ongles* noirs.

Patrie : la Corse.

---

(1) Cette cellule paraît fournir de bons caractères pour la distinction des espèces des Laphria. Chez les unes, elle est ouverte ; chez d'autres, fermée ; chez quelques autres, fermée et appendicée.

NOTES

POUR SERVIR AUX PREMIERS ÉTATS

DE DIVERS COLÉOPTÈRES,

PAR

E. MULSANT et Eug. REVELIÈRE.

Lampra mirifica.

Larve apode ; allongée ; déprimée ; recourbée en hameçon. *Tête* courte, enchâssée dans le prothorax, d'une manière plus ou moins rétractile ; élargie en ligne presque droite, d'avant en arrière ; rayée d'un sillon longitudinal sur chacun de ses côtés ; molle et d'un blanc de graisse sur le vertex et le front, brune sur le postépistome : celui-ci ordinairement à peine aussi court ou moins court que le front sur son milieu. *Epistome* et *labre* membraneux ; blanchâtres ; étroits ; transverses ; occupant l'espace compris entre les mandibules. *Mandibules* fortes ; cornées, courtes, noires, bidentées à l'extrémité. *Mâchoires* submembraneuses ; recouvertes à la base par le menton ; formées d'un palpe maxillaire et d'un lobe : le *palpe* paraissant composé de trois articles courts, graduellement plus étroits : le *lobe*, petit, palpiforme, garni de soies, inséré au côté antéro-interne du premier article des palpes, à peine aussi longuement prolongé que le dernier article de celui-ci. *Lèvre* membraneuse ; formée

d'un *menton* large, un peu échancré en devant; et d'une *languette* un peu moins large, en parallélogramme transverse. *Palpes labiaux* rudimentaires ou à peine développés, représentés chacun par un très-petit corps conique, situé près du côté externe de la languette. *Corps* allongé; recourbé en hameçon, dans l'état normal; d'un blanc de graisse; presque glabre ou garni de poils fins, courts, clairsemés et indistincts; composé de treize segments ou paraissant en avoir treize, par la division de l'anal; offrant vers le milieu du segment prothoracique sa plus grande largeur, graduellement rétréci ensuite jusqu'au bord postérieur du quatrième anneau, presque parallèle ensuite jusqu'au onzième, ou plutôt faiblement et graduellement plus large vers les septième et huitième segments, plus sensiblement rétréci sur les deux derniers que sur les neuvième à onzième, obtusément arrondi à l'extrémité : le segment prothoracique le plus grand, transverse, de deux tiers ou près d'une fois plus large dans son développement transversal le plus grand qu'il est long sur son milieu ; de deux tiers ou près d'une fois plus large que le cinquième anneau, assez faiblement arqué à son bord antérieur, et en sens contraire au postérieur, élargi presque en ligne droite jusqu'à la moitié de la longueur de ses côtés, un peu plus faiblement rétréci ensuite, comme chargé d'une plaque coriace ou subcornée couvrant presque les trois quarts médiaires de sa largeur, arquée ou un peu anguleuse sur les côtés, rayée de deux lignes unies au milieu du bord antérieur, puis divergentes en ligne droite jusqu'au bord postérieur, visiblement moins distantes entre elles dans ce point qu'elles le sont chacune de l'angle postérieur de la plaque, aussi séparées entre elles, près du dit bord, que le quart au moins de la largeur de la plaque dans son développement transversal le plus grand : le segment mésothoracique presque entièrement caché par les autres ou très-

réduit dans son milieu, graduellement élargi sur les côtés, à peu près égal à ceux-ci au quatrième : le segment métathoracique, un peu arqué en devant à son bord antérieur, échancré en arc ou en angle au postérieur, trois fois au moins aussi large qu'il est long sur son milieu : le quatrième segment, court, anguleux à son bord antérieur, en ligne droite au postérieur : les cinquième à douzième segments plus larges que longs, assez convexes sur les trois cinquièmes ou deux tiers médiaires de leur largeur, c'est-à-dire jusqu'au bourrelet latéral, et sur les deux tiers de leur longueur, planiuscules postérieurement : le segment anal offrant une fente longitudinale. *Dessous du corps* de la couleur du dessus : segment antépectoral chargé d'une plaque coriace ou subcornée, rayée d'une ligne longitudinale médiane, et, de chaque côté de celle-ci, d'un sillon plus large et peu profond, contiguë en devant à cette ligne, dont elle s'éloigne postérieurement. *Stigmates* au nombre de neuf paires : la première, sur la tranche latérale, près du bord antérieur du deuxième arceau : chacune des autres en dessus, près du bourrelet, sur chacun des quatrième à onzième arceaux.

Cette larve vit dans l'ormeau. Quand l'écorce est mince, elle se creuse des galeries entre l'aubier et l'écorce ; mais quand celle-ci est épaisse, elle reste dans les couches corticales. Comme les autres de ce genre, elle donne à sa galerie une direction courbe, et se rapproche de l'épiderme dans l'endroit où l'insecte doit sortir.

Cette larve est attaquée par celle de la *Laphria meridionalis* ; Muls. et Revel.

Cratomerus cyanicornis.

Larve apode; allongée; déprimée, recourbée en hameçon, *Tête* courte; enchâssée dans le prothorax d'une manière plus ou moins rétractile; élargie en ligne peu courbe d'avant en arrière; une fois et demie environ plus large à sa partie postérieure qu'elle est longue sur son milieu : rayée de deux sillons assez légers sur chacun de ses côtés : l'un, sur la partie supérieure, l'autre sur la partie inférieure de ceux-ci; molle ou subparcheminée et d'un blanc de graisse ou d'un blanc légèrement jaunâtre sur le vertex et sur le front; d'un fauve brunâtre sur le postépistome : ce dernier plus ou moins rétractile sous le front. *Epistome* et *labre* membraneux; blanchâtres; étroits; occupant l'espace compris entre les mandibules : l'un et l'autre courts, transverses. *Mandibules* fortes, cornées; courtes; noires; obtusément bidentées à l'extrémité. *Mâchoires* submembraneuses ou subcoriaces; recouvertes à la base par le menton; formées d'un palpe maxillaire et d'un lobe : le *palpe* paraissant composé de trois articles courts, graduellement plus étroits : le premier paraissant constituer la seconde pièce des mâchoires : le *lobe*, petit, palpiforme, garni de soies, inséré au côté interne de la pièce qui semble être le premier article des palpes; à peine aussi longuement prolongé que le dernier article de ceux-ci. *Lèvre* submembraneuse; formée d'un *menton* large, un peu échancré ou en arc dirigé en arrière à son bord antérieur, rayé de deux lignes longitudinales; et d'une languette en parallélogramme transverse, un peu plus large que longue. *Palpes labiaux* rudimentaires, représentés par un très-petit corps conique, situé près du côté externe de la languette. *Corps* allongé; recourbé, dans l'état normal, en forme de

hameçon ; d'un blanc de graisse ou légèrement jaunâtre ; garni, ainsi que la tête, de poils concolores, fins, très-courts, clairsemés, peu apparents ; composé de treize segments ou paraissant en avoir treize : l'anal semblant constituer un anneau particulier ; offrant vers le milieu du segment prothoracique sa plus grande largeur, graduellement rétréci ensuite jusqu'à l'extrémité du quatrième arceau, subparallèle et noueux jusqu'au onzième arceau ; graduellement rétréci sur les deux derniers : le segment prothoracique le plus grand, transverse, trois fois environ aussi large dans son milieu que le cinquième anneau, une fois plus large que long, faiblement arqué à son bord antérieur, en ligne à peu près droite au postérieur, comme chargé d'une plaque coriace ou subcornée, couvrant les deux tiers médiaires de sa largeur, élargie graduellement d'avant en arrière, rayée de deux lignes unies au milieu du bord antérieur, puis divergentes en ligne droite jusque près du bord postérieur, aussi distantes entre elles environ près de ce bord qu'elles le sont chacune de l'angle postérieur de la plaque sus-nommée, aussi séparées entre elles près dudit bord que le tiers de la largeur de la plaque, vers le milieu de la largeur de celle-ci : le segment métathoracique le plus court, presque uniformément court, quatre ou cinq fois aussi large que long, légèrement arqué en devant : le troisième segment ou le mésothoracique près d'une fois plus long que le deuxième, un peu arqué en devant, en angle rentrant à son bord postérieur : le quatrième, à peu près aussi long que le troisième, anguleux à son bord interne, un peu échancré en arc au postérieur : les cinquième à dixième, offrant un bourrelet latéral assez étroit, convexes entre le bourrelet, noueux, moins longs que larges, si ce n'est les septième et huitième : le treizième, sans bourrelet, obtusément conique, offrant sur sa moitié postérieure une fente anale longitu-

dinale. ***Dessous du corps*** de la couleur du dessus : arceau antépectoral, chargé, comme le prothoracique, d'une plaque coriace, déprimée longitudinalement en arc dirigé du côté externe, près de chacun de ses bords latéraux, non rayé sur sa ligne médiane : le troisième segment chargé près de chacun de ses bords latéraux d'un tubercule arrondi : les cinquième à douzième offrant près de chaque bord latéral une ligne longitudinale enfoncée, n'atteignant ni le bord antérieur ni le postérieur. ***Stigmates*** au nombre de neuf paires : la première, au milieu du bord latéral du deuxième arceau, près du bord antérieur de celui-ci : chacune des autres paires plus petites, située à la partie dorsale des quatrième à onzième segments, près du bourrelet latéral.

Cette larve vit dans le chêne vert.

Latipalpis pisana.

Larve apode ; allongée ; déprimée ; recourbée en hameçon. ***Tête*** courte, enchâssée dans le prothorax d'une manière plus ou moins rétractile ; élargie en ligne courbe d'avant en arrière ; une fois et demie plus large à sa partie postérieure qu'elle est longue sur son milieu ; rayée de quatre ou cinq lignes longitudinales sur chacun de ses côtés ; molle et d'un blanc de graisse sur le vertex et sur le front, d'un blanc fauve graduellement obscur d'arrière en avant sur le postépistome : celui-ci, ordinairement presque aussi développé longitudinalement que le front sur son milieu. ***Epistome*** et ***labre*** membraneux ; blanchâtres ; étroits, occupant l'espace compris entre les mandibules : l'épistome plus court que le labre. ***Mandibules*** fortes, cornées, courtes, noires, obtusément bidentées à l'extrémité. ***Mâchoires*** submembraneuses ; recouvertes à la base par le menton ; formées d'un palpe

maxillaire et d'un lobe : le *palpe*, paraissant composé de trois articles courts, graduellement plus étroits : le *lobe*, petit, palpiforme, garni de soies, inséré au côté antéro-interne du premier article du palpe, à peine aussi longuement prolongé que le dernier article de celui-ci. *Lèvre* membraneuse; formée d'un *menton* large, un peu échancré en devant, rayé de deux lignes longitudinales submédiaires; et d'une *languette* en parallélogramme transverse, un peu saillante dans le milieu de son bord antérieur. *Palpes labiaux* rudimentaires ou à peine développés, représentés chacun par un très-petit corps conique, situé près du côté externe de la languette. *Corps* allongé; recourbé en forme de hameçon; d'un blanc de graisse; garni sur les côtés de poils courts, concolores, fins, clairsemés et peu apparents; composé de treize segments, ou paraissant en avoir treize : l'anal semblant constituer un anneau particulier; offrant vers le milieu du segment prothoracique sa plus grande largeur, graduellement rétréci ensuite jusqu'à l'extrémité du troisième anneau, subparallèle ensuite jusqu'au dixième, faiblement rétréci ensuite, subarrondi à l'extrémité : le segment prothoracique le plus grand, en ovale transverse, une fois plus large dans son milieu que le cinquième anneau, une fois plus large que long, arqué en devant, à son bord antérieur, comme chargé d'une plaque subcornée, couvrant la majeure partie de sa largeur, offrant vers la moitié de la longueur du segment sa plus grande largeur, rétrécie ensuite jusqu'à ses angles postérieurs, rayée de deux lignes unies au milieu du bord antérieur, puis divergentes en ligne droite jusqu'à son bord postérieur, un peu plus séparées entre elles dans ce point qu'elles ne le sont chacune des angles postérieurs de la plaque, séparées entre elles d'une distance égale environ au quart de la plaque dans sa plus grande largeur : le deuxième segment ou le mésothoracique, le plus court, trois fois aussi large que

long : les troisième et quatrième un peu moins courts, presque égaux : le troisième rayé d'une ligne médiane : le quatrième anguleux en devant, à son bord antérieur : les cinquième à sixième, d'un cinquième plus longs que larges : les septième à onzième de moitié ou des deux tiers plus longs que larges : le douzième un peu moins long : l'anal arrondi à son extrémité, offrant une fente longitudinale. *Dessous du corps* de la couleur du dessus : arceau antépectoral chargé comme le prothoracique d'une plaque subcornée, rayée d'une ligne longitudinale médiaire. *Stigmates* au nombre de neuf paires : la première plus grosse, située près du bord antérieur du deuxième arceau sur le bord inférieur du bourrelet latéral : les autres paires placées supérieurement près du bord latéral des chacun des quatrième à onzième anneaux.

Longueur 0,0382 à 0,0427 (17 à 19 l.)

Cette larve habite le chêne-vert; plus rarement on la trouve dans le chêne-liége. Elle vit dans la partie morte des branches ou des troncs, voisine de celles dans lesquelles il existe encore un reste de sève. Quand elle est près de passer à l'état de nymphe, elle se rapproche de la partie extérieure de l'écorce, pour faciliter la sortie de l'insecte futur, en donnant à sa galerie une direction courbe remarquable. L'ouverture ovale que pratique l'insecte parfait, est toujours faite transversalement à la longueur des fibres, contrairement à ce qui s'observe chez les *Anthaxia*.

Cette larve est attaquée dans ses galeries par la larve de la *Laphria maroccana*, Fabr.

L'insecte parfait, dans les heures chaudes de la journée court avec agilité sur les branches des arbres, surtout sur les branches élevées, et s'envole avec promptitude au moindre danger.

Dircea Revelierii.

Larve hexapode; allongée. *Tête* peu convexe ou subdéprimée; un peu plus longue que large; à peine plus large qu'elle est longue depuis sa partie postérieure jusqu'au bord antérieur du front; brune ou d'un brun rougeâtre, plus obscur à sa partie antérieure qu'à la postérieure; cornée; hérissée de poils blonds, clairsemés; rayée sur le milieu de sa partie postérieure, d'un très-court sillon, obsolètement avancé jusqu'aux trois septièmes postérieurs du front et du vertex réunis, puis divisé en deux lignes faiblement convergentes avancées jusqu'au bord postérieur de l'épistome : du court sillon précité, naissent non loin du bord postérieur deux autres lignes très-divergentes, aboutissant chacune à la base des antennes; notée en devant d'une ligne longitudinale assez courte ou d'un étroit sillon entre chacune des lignes fortement convergentes et celles qui le sont faiblement; un peu échancrée en arc dirigé en arrière, au bord antérieur du front. *Epistome* en parallélogramme un peu plus large que long, enclos entre la base des mandibules. *Labre* un peu plus court que l'épistome; transverse, un peu échancré et cilié en devant. *Mandibules* cornées; noires; très-arquées dans leur moitié antérieure; terminées en pointe. *Mâchoires* subcoriaces; à un seul lobe assez petit, un peu moins longuement prolongé que le deuxième article des palpes maxillaires; garni de poils subspinosules ou rigides à son côté interne. *Palpes maxillaires* plus avancées que les mandibules dans l'état de repos; graduellement rétrécis d'arrière en avant; à dernier article conique. *Menton* parallèle; plus long que large. *Languette* pourvue de deux palpes labiaux, de deux articles : le dernier grêle, faiblement conique, plus

long que le premier. *Antennes* à peine plus longuement prolongées que les mandibules dans l'état de repos ; de quatre articles : le premier le plus gros, moins long que large : le deuxième un peu moins large, subparallèle, aussi long que large : le troisième un peu plus étroit que le précédent, moins long que large, terminé par deux soies : le quatrième grêle, subconique, terminé par deux soies. *Ocelles* paraissant représentés par trois petits points faiblement tuberculeux, transversalement situés derrière la base des antennes. *Corps* composé de douze anneaux ; médiocrement convexe sur le prothoracique, graduellement plus convexe et presque semi-cylindrique sur les autres ; subparallèle ou progressivement à peine plus large jusqu'au neuvième segment, faiblement rétréci ensuite ; garni de poils roussâtres assez longs, mi-hérissés, flexibles, peu épais ; voûté à partir du deuxième arceau jusqu'au huitième, déclive ensuite : le segment prothoracique, plus lisse, aussi grand que la tête, depuis sa partie postérieure jusqu'à la base des antennes ; brun ou d'un brun roussâtre, avec le bord antérieur plus clair : les deuxième et troisième à peu près égaux ; d'un roux pâle ou rosat, parés l'un et l'autre de chaque côté de la ligne médiane, d'une tache d'un roux brunâtre, presque en triangle dont la base regarde la ligne médiane : les quatrième à onzième anneaux, d'un roux pâle ou rosat, sans taches : le douzième, de même couleur en devant et sur les côtés, lisse, subcorné et d'un brun roussâtre sur le reste : cette partie subcornée, creusée d'un sillon médiaire et terminée par deux cornes brunes, mi-relevées, un peu courbées en dehors : ce douzième segment muni en dessous d'un mamelon en partie rétractile, servant à la progression. *Dessous du corps* d'un roux rosat, comme le dessus ; garni de poils concolores, peu épais. *Dessous* de la tête brun. *Antépectus* muni d'un sternum en carène obtuse. *Pieds* médiocres ; subcomprimés ; d'un flave

livide, disposés par paire sous chacun des trois premiers segments; composés chacun de quatre pièces : une hanche courte, une cuisse, pourvue d'un trochanter, à peine renflée dans son milieu, la pièce la plus longue : un tibia, un peu moins long, terminé par un ongle aigu. *Stigmates* au nombre de neuf paires : la première située près du bord antérieur du deuxième arceau : chacune des autres sur les quatrième à onzième segments.

Longueur 0,0112 (5 l.) Largeur 0,0016 (4/5 l.).

Cette larve vit sous les écorces du pin maritime.

Niphona picticornis.

Larve apode; allongée. *Tête* en majeure partie engagée dans le prothorax et d'une manière rétractile; médiocrement convexe; d'un blanc légèrement jaunâtre, avec les deux côtés du bord antérieur bruns; marquée sur la ligne médiane d'une raie ou ligne postérieurement divergente; notée, près de son bord antérieur, d'une rangée transversale de points donnant chacun naissance à un poil blond. *Epistome* enclos de chaque côté par les mandibules; transverse; brun, avec le tiers longitudinalement médiaire d'un blanc roux. *Labre* flave; garni de poils blonds mi-dorés, assez épais; arqué en devant, plus large que long. *Mandibules* cornées; brunes ou d'un brun rouge à la base, noires à l'extrémité; peu arquées ; tranchantes, coupées en ligne presque droite ou à peine échancrées à l'extrémité, de manière à agir l'une contre l'autre à la manière de deux incisives. *Mâchoires* à un seul lobe subcylindrique; cilié. *Palpes maxillaires* un peu plus longuement prolongés que les mandibules dans l'état de repos; coniques; de trois articles; graduellement rétrécis, moins longs chacun que larges. *Menton* d'un blanc sale ;

submembraneux ou subcoriace; court; transverse. *Languette* aussi longue que large, presque carrée, d'un blanc sale, garnie de poils concolores; portant à sa base deux *palpes labiaux* courts; coniques; de deux articles, à peine plus longs chacun qu'ils sont larges. *Antennes* situées en dehors de la base des mandibules; très-courtes, peu apparentes; coniques; de quatre articles : les trois premiers plus larges que longs; le dernier plus grêle, à peine aussi long que large. *Occelles* paraissant représentés par un point noir, situé un peu en dehors des mandibules. *Corps* mou; composé de douze anneaux; muni d'un bourrelet de chaque côté; offrant sa plus grande largeur dans la partie postérieure du prothoracique, graduellement rétréci jusqu'au troisième ou quatrième arceau, subcylindrique jusqu'au dixième anneau ou à peine renflé sur les neuvième et dixième, et graduellement rétréci ensuite; d'un blanc de graisse; hérissé de poils flexibles, fins et assez clairsemés, peu apparents : l'anneau prothoracique plus grand que la tête, moins long cependant que large; relevé d'avant en arrière; d'un blanc jaunâtre dans sa moitié antérieure, d'un blanc de graisse postérieurement : les deuxième et troisième courts : les troisième à dixième garnis chacun sur le dos de deux petites rangées transversales de points faiblement tuberculeux, couronnant un mamelon très-faible sur le quatrième arceau, mais graduellement plus saillant jusqu'au neuvième ou dixième : le onzième, dépourvu de mamelon : le douzième arrondi postérieurement, pourvu d'une sorte de rebord, en dessous à la partie postérieure duquel semble exister une sorte de mamelon. *Dessous du corps* de la couleur du dessus; garni de poils flexibles et clairsemés; muni sur le segment représentant l'antépectus d'une sorte de mamelon ou de tubercule large et à peine saillant; garni sur les deuxième, troisième et quatrième arceaux de rides séparant les points

tuberculeux disposés sur deux rangées qui deviennent plus évidentes et les points tuberculeux plus marqués sur les arceaux suivants jusqu'au dixième : ces points couronnant comme en dessus des mamelons graduellement plus saillants du cinquième au dixième arceau. *Pieds* nuls ; remplacés par les mamelons précités. *Stigmates* roussâtres ; au nombre de neuf paires ; situées en dessus du bourrelet latéral : la première, moins petite, placée vers le bord postérieur du premier arceau : les autres sur chacun des quatrime à onzième arceaux.

Long. 0,0155 à 0,0247 (7 à 11 l.)

Cette larve vit principalement dans le figuier, dans le entisque, mais aussi dans le chêne-vert et dans l'ormeau.

Elle creuse des galeries cylindriques dans les branches de ces arbres. Celles qui se trouvent dans le figuier, attaquent presque exclusivement ou principalement la moelle. Quand cette larve veut se transformer en nymphe, elle élargit sa galerie et se prépare une retraite dans laquelle elle subit sa seconde métamorphose.

ALTISIDES,

PAR

A. C. M. E. FOUDRAS.

PRÉFACE.

Linné, qui a commencé à débrouiller le chaos dans lequel l'histoire naturelle était restée, a dû se borner à noter les affinités les plus remarquables des êtres nombreux qui sont au bas de l'échelle zoologique. La faculté saltatrice de quelques espèces de Coléoptères, a été signalée par lui dans la première édition de la Faune suédoise; mais il n'avait pas eu le temps d'étudier les mœurs et les différences organiques de plusieurs genres d'insectes : il s'est arrêté à ses premiers aperçus.

Geoffroy, dans son Histoire abrégée des insectes, a divisé les Chrysomèles en six genres, et c'est entre les *Criocères* et les *Galléruques*, qu'il a placé son genre *Altica*, distingué par ces caractères : *antennae ubique aequales ; femora postica crassa subglobosa.*

Dans la seconde édition de la Faune suédoise, Linné

n'admet que le genre *Chrysomela*, et se borne à placer, au commencement de chaque description des insectes sauteurs, l'adjectif *saltatoria*.

Fabricius dans son *Systema Entomologiae* a divisé les *Chrysomélines* en trois genres : *Chysomela*, *Cryptocephalus* et *Altica*. Le premier se fait remarquer par ses palpes plus gros en dehors (*extrorsum crassiores*), tandis que dans les deux autres genres ils seraient filiformes. Les Cryptocéphales seraient distingués par leur mâchoire unidentée, tandis que cet organe serait bifide dans les Altises.

Dans son *Species insectorum*, Fabricius avoue ingénuement qu'il n'a pu démêler les caractères génériques d'une foule de petits insectes, et cet aveu donne la raison des déplacements qu'il a fait subir aux Altises et à des insectes de divers genres. Dans son *Species insectorum* et dans sa *Mantissa*, il a supprimé le genre *Altica*, dont il a fait, comme Linné, une division de Chrysomèles, sans égard pour les caractères génériques qu'il avait précédemment admis. Plus tard, dans son *Entomologia systematica* et dans son *Systema Eleutheratorum*, il a divisé les Chrysomèles en plusieurs genres et dispersé les espèces d'*Altica* dans les genres *Chrysomela*, *Gallerucea*, *Crioceris* et *Lema*. Quant à la faculté saltatrice, il l'a toujours, comme Linné, constatée dans chaque description, par l'adjectif *saltatoria*.

Illiger, dans le *Schneider's Magazin*, avait conservé le nom générique *Altica*. Les auteurs des cahiers entomologiques (*Entom. Hefte*) ont cru devoir le convertir en *Haltica*; ce changement, exigé par la sévérité des hellénistes, n'a pas été accueilli par Latreille, mais il a été admis par Illiger dans le *Magazin fur Insektenkunde* et par la plupart des entomologistes modernes.

Les auteurs de l'*Entom. Hefte* avaient divisé les Altises en deux séries :

1° Élytres longitudinalement couvertes de stries ponctuées;

2° Élytres couvertes de points, ou sans points.

Illiger a fait neuf divisions, dont voici l'analyse réduite aux signes les plus évidents.

1° *Physapoda.* — Les tarses qui portent les ongles sont renflés à leur extrémité. Elytres lisses ou légèrement ponctuées.

2° *Oedipoda.* — L'angle postérieur des tarses est renflé à son sommet. Elytres striées-ponctuées.

3° *Caesae.* — Un sillon transversal sur le corselet, et limité de chaque côté. Elytres ponctuées-striées.

4° *Sulcicolles.* — Un sillon transversal sur le corselet, et non limité. Élytres lisses ou légèrement ponctuées.

5° *Saltatrices.* — Corselet sans sillon. Élytres lisses ou légèrement ponctuées.

6° *Striatae.* — Corselet sans sillon. Élytres ponctuées-striées.

7° *Longitarses.* — Tarse postérieur basal, égalant ou surpassant la moitié de la longueur du tibia.

8° *Cryptocephalae.* — Tête retirée sous le corselet.

9° *Altitarses.* — Tarse basal postérieur inséré avant l'extrémité du tibia.

Dans la deuxième édition du Règne animal, tome v, page 153 et suivantes, Latreille a créé les genres *Oedionychis*, *Psylliodes*, *Dibolia* et *Longitarsus*, et conservé dans le genre *Altica* les autres Altises européennes.

M. Curtis avait introduit dans son catalogue le genre *Macrocnema* de Megerle. M. Stephens l'a conservé au lieu de *Psylliodes* dont il est le synonyme, et il a créé les genres

Chaetocnema, *Mantura* et *Cardiapus*. Plus tard, M. Chevrolat, collaborateur de la troisième édition du Catalogue de M. Dejean, a créé les genres *Graptodera*, *Crepidodera*, *Phyllotreta*, *Aphthona*, *Teinodactyla* (synonyme de *Longitarsus*), *Plectroscelis*, *Balanomorpha*, *Apteropeda* et *Podagrica*. Il y a joint le genre *Argopus* de Fischer. Les caractères de la plupart de ces genres ont été publiés dans le Dictionnaire d'Orbigny, ou seulement indiqués par la citation de quelques espèces.

Les Altises européennes, remarquables par la consistance de leurs cuisses postérieures qui leur permettent de sauter et de s'élancer sans faire usage de leurs ailes, forment une famille très-naturelle. Quelques Entomologistes refusent cependant d'accueillir cette combinaison, et se fondent sur la prétendue impossibilité de reconnaître chez ces insectes la faculté saltatrice, lorsqu'ils sont privés de la vie. Il existe, en effet, et surtout parmi les Chrysomélines exotiques, divers genres qui ne jouissent pas de cette faculté, bien qu'ils soient pourvus de très-gros et très-forts fémurs. Mais en examinant avec attention leurs organes locomotifs, on reconnaît, entre ces organes et ceux des Altises, des différences qui suffisent pour indiquer l'existence ou la privation de la faculté dont il s'agit.

Les cuisses ou fémurs postérieurs des Altises sont plus ou moins renflés ; leur face extérieure est plus convexe que l'intérieure ; le bord supérieur qui réunit les deux faces est plus arqué que le bord inférieur. Sa convexité communique insensiblement avec celle de chaque face. La face intérieure présente une particularité qu'on ne remarque dans aucune espèce des tribus voisines, ni dans celles des *Sagrides* et des *Donacides* dont les cuisses ont un développement remar-

quable ; tandis qu'on la retrouve dans le *Cyphon haemisphericus*, FABR., seul Coléoptère pentamère européen, doué de la faculté de sauter. Cette particularité consiste en une excavation longitudinale qui empiète sur le bord inférieur de la face intérieure du fémur, et s'élargit en se rapprochant plus ou moins du bord supérieur qu'elle n'atteint jamais. Le fond de cette excavation est très-lisse ; elle est ordinairement plus large et plus profonde près de l'articulation du tibia, elle s'atténue et se tord en se rapprochant du trochanter. Le type le plus évident existe dans les genres *Psylliodes* et *Plectroscelis* ; dans les espèces des autres genres dont la cuisse n'est pas aussi renflée, l'excavation est moins large, mais elle est dirigée de la même manière. Ainsi, la cuisse de l'*Altica oleracea* est proportionnellement moins forte que celle des espèces du genre *Phyllotreta* ; mais avec un peu d'attention on y retrouve la disposition dont il s'agit, tandis que toutes les *Gallérucides* en sont dépourvues. Chez celles-ci, comme chez tous les Coléoptères dont la cuisse ne présente à sa partie inférieure qu'un sillon plus ou moins large, et formant la séparation régulière de ses deux faces, cette cuisse est contrainte de s'appuyer directement sur le le tibia et ne peut dès-lors contribuer qu'à un simple mouvement ambulatoire.

Lorsque l'Altise marche, le tibia est séparé de la cuisse et forme avec elle un angle très-ouvert ; lorsqu'elle veut sauter, le tibia se reploie immédiatement contre la cuisse. La disposition de celle-ci lui permet alors d'arriver en même temps que le tibia sur le point d'appui et de contribuer au développement de la force élastique. Il est évident que l'action de la cuisse et celle du tibia doivent être simultanées pour compléter le mouvement et lui donner la direction

convenable. Mais il est, en outre, certain que la cuisse possède une force indépendante, et l'on peut s'en convaincre en observant des Altises privées de leurs tibias; bien qu'affaiblies par cette mutilation, elles sautent encore lorsqu'elles sont excitées. Ce saut est réduit à de très-courtes distances; mais il prouve que la cuisse peut l'exécuter sans le concours du tibia.

La faculté saltatrice n'est pas égale dans tous les genres et dans toutes les espèces de cette tribu; elle est subordonnée à la pesanteur et à la forme plus ou moins rétrécie et plus ou moins épaisse de leur corps. Les espèces de *Phyllotreta* qui sont déprimées et plus étroites, s'élancent avec plus de facilité que celles dont la largeur et la convexité sont nécessairement un obstacle au parcours aérien. Les Altises des genres *Podagrica*, *Argopus*, *Apteropeda* et *Mniophila* ne s'élancent pas à une aussi grande distance, et c'est avec peine qu'elles peuvent continuer cet exercice.

La force musculaire des Altises augmente et diminue progressivement en raison des variations de la température. Excités par un soleil ardent, ces Coléoptères n'attendent pas que la main d'un Entomophile vienne les presser; le moindre geste qui leur paraît offensif les détermine à s'élancer, et la grandeur de la courbe elliptique qu'elles décrivent en sautant, est proportionnée au degré de chaleur qu'elles ressentent. La fraîcheur automnale diminue petit à petit la force des Altises, et le froid glacial les en prive tout-à-fait.

La même disposition des cuisses postérieures existe chez un Curculionite (le *Ramphus flavicornis* de Clairville), qui saute facilement. Quant aux espèces du genre *Orchestes* qui possèdent aussi la faculté saltatrice, leurs cuisses n'offrent pas une dépression exactement semblable à celle des Altises.

Le tibia paraît, au premier abord, plus rapproché du point d'appui ; mais en examinant le bord inférieur de la cuisse, on reconnaît qu'il est armé d'épines ou dentelures, depuis son milieu jusques à l'articulation du tibia, et que ces dentelures et surtout la médiane qui est très forte, arrivent au point d'appui en même temps que le tibia. Les *Orchestes* privés de leurs tibias sautent encore mais avec peine.

Deux genres de Coléoptères hétéromères peuvent confirmer les observations ci-dessus et prouver que la disposition fémorale suffit pour indiquer la faculté saltatrice : ce sont les Mordelles et les Anaspes. Le tibia des premières, qui sautent très-fort, est inséré à la base et au fond d'un canal dont le le rebord extérieur est très-saillant, tandis que dans les secondes, qui ne sautent pas et se contentent de marcher et de glisser rapidement sur le sol, on ne voit point de sillon sous le fémur, le tibia restant alors entièrement à découvert.

L'abdomen est composé de cinq segments dont la dimension transversale diminue progressivement jusques au dernier ; leur partie inférieure est solide et couverte de points ou rugosités dont le nombre et la forme sont très-variables. La partie supérieure des quatre premiers segments est membraneuse : celle du dernier (le *pygidium*) est solide comme sa partie inférieure ; dans le plus grand nombre des genres elle est ponctuée et présente dans son milieu une dépression ou sillon plus ou moins profond qui est quelquefois remplacé par un espace lisse et sans points. Dans le fond du sillon de quelques espèces on remarque une ligne carénée plus ou moins saillante. Dans les genres *Teinodactyla* et *Phyllotreta*, le pygidium est intact et sans sillon ni dépression.

Dans tous les genres le dernier segment du mâle présente en dessous du pygidium une pièce supplémentaire qui est contiguë à la partie supérieure, et qu'au premier abord on pourrait signaler comme un demi-segment ou arceau. Cette pièce (l'*hémicycle*) représente un fragment de cercle plus ou moins saillant et qui dépasse souvent le bord terminal du pygidium. En face de l'hémicycle, le dessous du quatrième segment du mâle est quelquefois sillonné ou déprimé jusques à son bord terminal et plus ou moins échancré. Dans le genre *Arrhenocoela*, le sillon est remplacé par une très-grande fossette arrondie. C'est sous l'hémicycle que vient se placer une pièce cachée, cornée (l'édéage, *aedeagus*), qui est l'instrument protecteur des organes particuliers qu'il recouvre. La forme de l'édéage présente des différences évidentes dans les espèces voisines, mais elle est identique dans tous les mâles de la même espèce et sert à confirmer la séparation de quelques autres espèces qu'on peut confondre au premier abord et qu'on ne reconnaît à l'extérieur que par un examen rigoureux. L'extraction de l'édéage est assez facile en séparant momentanément l'abdomen qu'on peut ensuite rejoindre au métathorax, à l'aide d'une parcelle de gomme blanche (1).

---

(1) Malgré l'état incomplet de cette préface, restée inachevée à la mort de Foudras, nous avons cru devoir en reproduire les fragments ébauchés.

E. M.

ALTISIDES.

TABLE SYNOPTIQUE DES GENRES.

Premier groupe.

Antennes composées de dix articles.

Tibias postérieurs prolongés après l'insertion du premier article des tarses. *Psylliodes.*

Deuxième groupe.

Antennes composées de onze articles.

PREMIÈRE DIVISION.

Tibias postérieurs sans dépression, arrondis à leur extrémité et munis d'une épine ou éperon placé sous le rebord terminal.

PREMIÈRE SECTION.

Tibias postérieurs présentant à leur extrémité un large éperon bifide. *Dibolia.*

DEUXIÈME SECTION.

Bord externe des tibias intermédiaires et postérieurs présentant une dent suivie d'une large échancrure.

a. Face carénée. *Plectroscelis.*

b. Face sans carène. *Chaetocnema.*

TROISIÈME SECTION.

Tibias postérieurs sans dépression, arrondis à leur extrémité et munis d'une épine ou éperon placé sous le milieu du rebord terminal.

I. Corps oblong, plus ou moins déprimé.

a. Premier article des tarses postérieurs de la plupart des espèces atteignant ou dépassant le tiers de la longueur du tibia. *Teinodactyla.*

b. Premier article des tarses postérieurs n'atteignant pas le tiers de la longueur du tibia.

* Dernier article des tarses postérieurs très-renflé et presque globuleux à son extrémité. *Lithonoma.*

** Elytres non striées, ponctuées en lignes ou confusément. Les articles quatre ou cinq des antennes des mâles, dilatés dans un grand nombre d'espèce. *Phyllotreta.*

*** Elytres ponctuées et striées régulièrement. *Batophila.*

II. Corps cylindrique, un trait sur chaque côté du corselet, et partant du bord postérieur. *Balanomorpha.*

III. Corps très-convexe, plus ou moins hémisphérique.

a. Articles troisième, quatrième et cinquième des antennes égaux. *Apteropeda.*

b. Article cinquième des antennes plus long que les précédents; corselet présentant de chaque côté un trait partant du bord postérieur. *Hypnophila.*

c. Les trois derniers articles des antennes beaucoup plus épais que les précédents. *Mniophila.*

DEUXIÈME DIVISION.

Tibias postérieurs déprimés vers leur extrémité supérieure qui est échancrée ou divisée en deux lobes très-courts; une courte épine ou éperon est placée à la suite du lobe externe.

A. Impression transversale sur le corselet.

* Impression atteignant les bords latéraux. — *Altica.*

** Impression limitée de chaque côté par un trait profond partant du bord postérieur.

1. Carène faciale large et déprimée, élytres confusément ponctuées. — *Hermaeophaga.*

2. Carène déprimée et rugueuse. Festons triangulaires. Impression du corselet peu profonde ou nulle. — *Ochrosis.*

3. Carène linéaire et lisse. Festons très-petits, linéaires et lisses — *Hippuriphila.*

4. Carène linéaire et lisse; festons linéaires, crénelés ou ponctués; élytres velues. — *Epitrix.*

5 Carène linéaire fortement crénélée ou ponctuée ainsi que les festons; élytres métalliques et brillantes. — *Chalcoides.*

6. Carène linéaire, et lisse; festons arrondis et contigus; front transversalement un peu déprimé. — *Crepidodera.*

*** Impression du corselet ondulée, limitée de chaque côté par une fossette séparée du bord postérieur. — *Arrhenocoela.*

B. Corselet présentant de chaqué côté un trait perpendiculaire au bord postérieur. — *Podagrica.*

C. Corselet sans impression ni trait.

* Corps ovale, presque hemisphérique et très-convexe, face avec prolongement bifurqué.

Bifurcation déprimée et obtuse à l'extrémité. — *Argopus.*

Bifurcation convexe et aiguë. — *Dicherosis.*

Face sans prolongement antérieur. — *Sphaeroderma.*

** Corps oblong plus ou moins déprimé. — *Aphthona.*

Genre *Psylliodes*, Psylliode ; Latreille (1).

Antennæ decem articulatæ.
Carina linearis plus minusve dilatata aut depressa ; encarpis distinctis aut nullis.
Conspectus ovatus ; thorax integer ; elytra striato-punctata.
Articulus primus tarsorum posteriorum, antè apicem tibiæ insertus.
Extensio tibiæ posterioris excavata, utrinque latè bicrenata.

Dans presque toutes les espèces de ce genre la tête est arrondie ; ses yeux grands, ovales et saillants ne lui permettent pas de se retirer entièrement sous le corselet. Deux espèces ont la face perpendiculaire comme dans le genre *Dibolia*.

La carène faciale est presque nulle dans plusieurs espèces ; dans quelques autres elle est plus ou moins aiguë vers l'épistome. Son sommet est toujours déprimé. La forme des festons est très-variable ; ils sont lisses, ridés ou ponctués. Dans un grand nombre d'espèces ils sont nuls ou indistincts. Les joues sont creuses et garnies de gros points ou de rugosités.

Le labre est obtus ou légèrement échancré et porte de chaque côté un ou deux points et des poils grisâtres. Les points intermédiaires sont les plus forts. Les mandibules sont plus ou moins recourbées et munies de quatre dents.

Le front est lisse ou couvert d'une granulation souvent entremêlée de points sans ordre ou disposés en petites séries Les points suroculaires sont presque toujours indistincts.

Les antennes sont composées de dix articles dont la longueur et l'épaisseur sont très-variables. Ceux des mâles sont quelquefois moins allongés que ceux des femelles. Le quatrième article est ordinairement plus long que les deux précédents. La longueur des antennes est presque toujours égale à la moitié de celle du corps.

Le corselet est très convexe ; ses côtés sont inclinés et arrondis ; il est coupé droit par devant et sans bordure. Il est plus ou moins arrondi ou sinueux par derrière et finement rebordé. Le dessus est

---

(1) *Règne animal de Cuvier*, 2e édition. *Macrornema* ; Mégerle, *in* Catal. — Stephens, Illustr. of Brit. Entom. iv. 317.

en général finement granulé et plus ou moins fortement ponctué ; le calus de la bordure latérale est plus ou moins épais ou allongé.

L'écusson est petit, arrondi et lisse.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet et forment avec lui un ovale plus ou moins régulier, court ou allongé, convexe ou déprimé. Elles portent neuf stries ou lignes ponctuées outre le commencement d'une dixième près de l'écusson. Ces lignes sont assez régulières dans la plupart des espèces ; la grosseur des points varie ; la quatrième et la cinquième se réunissent près de l'extrémité de l'élytre ; les autres se confondent. Dans quelques espèces les points des stries diminuent à partir du tiers ou des trois quarts des élytres et sont indistincts vers l'extrémité. Les intervalles sont lisses ou ridés et présentent des points très-petits qu'on ne peut souvent reconnaître qu'à l'aide d'une forte loupe. La bordure latérale est fine et accompagnée d'une ligne crénelée ; les côtés sont un peu sinueux ; leur marge inférieure est brillante et un peu ondulée. Le calus huméral est plus ou moins saillant et ponctué ; l'espace qu'il occupe est pris sur la base des quatre premières stries.

Le dessous du corselet et celui de l'abdomen sont assez fortement ponctués dans toute leur surface. Les ailes sont complètes, blanches, translucides ou transparentes avec des nervures rousses ou rembrunies. Quatre espèces sont privées d'ailes ou n'ont que des ailes incomplètes. Le pygidium est sillonné, au fond du sillon on voit presque toujours une ligne carénée et finement crénelée.

Les cuisses postérieures sont très-fortes ; leur diamètre excède quelquefois la moitié de leur longueur. Elles sont profondément canaliculées pour recevoir le tibia. Celui-ci a les quatre cinquièmes de la longueur des cuisses ; il est un peu arqué et sillonné en dessous pour recevoir le tarse. Le bord extérieur du sillon présente une échancrure précédée d'un angle dentiforme, après l'échancrure on voit de chaque côté du sillon une crénelure large et arrondie. C'est entre ces deux crénelures que le tarse est inséré. Au delà de cette insertion le tibia se prolonge en forme de cuiller à l'extrémité de laquelle et en dehors est fixée une épine ou éperon très court. Le bord de ce prolongement ainsi que les crénelures sont presque toujours garnis de dents plus ou moins aiguës et que l'on peut souvent comparer à des dents de peigne. Le premier article des tarses a presque la moitié de la longueur du tibia : le second, moitié de la longueur du premier : le troisième, plus court, large et bilobé ; tous, velus en dessous : les crochets très-recourbés.

Il est très-difficile d'établir une série linéaire des espèces de ce genre. Chacune d'elles a plus ou moins de rapports avec un grand nombres d'autres, et il est presque impossible de former une division exacte, fondée sur les modifications de quelques parties du corps. En attendant un meilleur travail, on peut se servir de la coloration pour tracer des coupes qui faciliteront la détermination des espèces.

Elytres. — Bleues ainsi que la tête et le corselet.	
a. Festons distincts, ponctués.	*Dulcamarae.*
— lisses.	*Chalcomera.*
b. Festons nuls ou indistincts.	
Pieds antérieurs rembrunis.	*Thlaspis.*
— ferrugineux.	
Interstices des stries rugueux.	*Napi.*
— plans et lisses	*Laerata.*
— Bleues, tête ferrugineuse.	*Chrysocephala.*
— Noir bronzé. Base des cuisses antérieures brune.	*Picipes.*
Cuisses antérieures ferrugineuses	*Alpina.*
— Cuivreuses ou bronzées. *Face inclinée.*	
A. Tête, corselet et élytres concolores, festons distincts.	
Pieds antérieurs ferrrugineux.	*Hyosciami.*
— bruns.	*Aerea.*
Extrémité des élytres plus ou moins rousse.	*Attenuata.*
Festons nuls ou indistincts.	
Corps en ovale court.	*Cuprea.*
— ovale oblong.	
Pieds antérieurs ferrugineux.	*Herbacea.*
— rembrunis.	*Instabilis.*
B. Partie antérieure de la tête ferrugineuse, festons indistincts.	*Rufilabris.*
— *Face perpendiculaire.*	
Front ponctué	*Cucullata*
— finement granulé.	*Petasata.*
— Brun de poix. Festons distincts.	*Picea.*

Elytres.—Testacées. En ovale court très-convexe.	*Dilatata.*
En ovale oblong.	
Tête et corselet concolores.	
Suture noire, rousse à sa base.	
Suture noire.	*Affinis.*
Suture et bordure extérieure noires.	*Circumdata.*
Tête concolore, corselet cuivreux.	*Marcida.*
Tête et corselet noirs.	*Nigricollis.*
Tout le dessus du corps concolore.	
Dessous du corps roux, à l'exception du métasternum qui est noir.	*Kunzei.*
Dessous de l'abdomen un peu rembruni.	*Operosa.*
Mésothorax, métathorax et partie de l'abdomen noirs.	*Nucea.*
Métathorax et abdomen noirs.	*Luteola.*

1. **P. dulcamarae**; Ent. Hefte. *Breviter ovata, caerulea, nitens; carina depressa; encarpis trigonis punctulatis. Elytra punctato-striata, interstitiis ferè laevibus, inconspicuè punctulatis. Segmenti primi abdominalis plaga laterali tenuè striolata. Femora postica nigra; pedibus anterioribus, tibiis tarsisque posticis brunneis. ♂ ♀ alati.*

♂ *Ædeagus modicè arcuatus; à basi ad apicem latè profundèque canaliculatus; apex deflexus, obtusè angulatus.*

Var. *Elytris plus minusve violaceis.*

Long. 2 mill. 1/4 à 3 mill. — Larg. 2 mill.

Haltica dulcamaræ, Ent. Hefte 11. 24. 9. tab. 2. fig. 5. — Illiger, Magaz. vi. 173. 151. — Duft., Faun. austr. III. 279. 56. —— Gyll. Ins. suec. III. 565. 34.
Macrocnema dulcamaræ, Stephens, Illustr. iv. 318. — *Id.* Manual. 299. 2354.
Psylliodes dulcamaræ, Redt., Faun. austr. 537. 6.—Kuster, Heft. 2. fig. 2.

C'est la plus large de toutes les espèces de ce genre. La carène est presque nulle ou très-déprimée; elle est élargie, presque triangulaire au sommet, et séparée des festons par un trait fin; elle est brillante et présente quelquefois des rides plus ou moins profondes et quelques points. Les festons sont peu distincts, déprimés, et repré-

sentent deux triangles isocèles. Ils sont lisses et brillants, et séparés du front par un trait fin, légèrement ondulé. Le labre est obtus et présente de chaque côté deux ou trois points de grandeur variable. Les mandibules sont fortes, en forme de cuiller et plus ou moins rembrunies ou ferrugineuses ainsi que les palpes. La tête est couverte d'une granulation assez fine, avec quelques points petits, inégaux et disposés quelquefois en séries.

Les antennes n'ont pas la moitié de la longueur du corps; les trois premiers articles sont ferrugineux; les autres sont d'un brun foncé et grossissent progressivement; les articles huitième, neuvième et dixième sont plus courts que les autres.

Le corselet est très-convexe; ses côtés sont très-inclinés et arrondis; la partie postérieure est très-arrondie et finement rebordée. Les côtés sont rebordés plus largement; le calus huméral est long et fort; on remarque à sa base un point fort et profond. Le corselet est très-brillant et couvert d'une multitude de points dont la grosseur et la forme varient; ils sont plus forts sur le devant et sur les côtés.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet; elles s'élargissent encore jusqu'au tiers de leur longueur et forment avec le corselet un ovale court et peu régulier. Les stries sont peu profondes; elles sont ponctuées assez régulièrement; les interstices sont brillants, un peu ridés et présentent des points extrêmement fins.

Le dessous du corselet et celui de l'abdomen sont d'un noir bleu. Le premier segment de l'abdomen est très-grand et ponctué dans sa partie antérieure. On remarque sur les côtés et dans les deux sexes un espace assez grand, couvert de stries transversales et très-fines. Les autres segments sont entièrement et fortement ponctués. Le pygidium a le tiers de la longueur de l'abdomen; il est profondément sillonné; au fond du sillon est une ligne crénelée et peu élevée. L'hémicycle est grand et fortement rebordé. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides, les nervures sont brunes.

Les cuisses postérieures sont très-fortes, leur diamètre égale au moins la moitié de leur longueur; elles sont lisses, brillantes et noires. Tous les tibias sont bruns, leur base est plus ou moins rousse ainsi que les articulations et les tarses. Le prolongement n'est pas dentelé, l'éperon est court.

On trouve cette espèce pendant toute l'année sur la douce-amère : *Solanum Dulcamara*, Linn.

2. P. chalcomera; ILLIGER. *Breviter ovata, caerulea nitens; carina depressa, encarpis trigonis fossula profunda separatis; elytra profundiùs striato-punctata, interstitiis rugosis tenuissimè punctulatis; femora postica nigro-aenea; anticis brunneis; commissuris, tibiis, tarsisque omnibus ferrugineis.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus recurvatus parallelus, à basi ad apicem latè profundèque canaliculatus, apex rotundatus.*

Var. a. *Viridi aenea.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 3/4 à 2 mill.

Haltica chalcomera, ILLIGER, Magaz. VI. 173. 152.
Psylliodes chalcomera, REDT., Faun. austr. 546.
Macrocnema chalcomera, STEPH. Ill. IV. 318. 2. — *Id.* Manual. 300. 2355.

La carène est lisse, peu saillante, élargie et triangulaire au sommet; les festons sont distincts, lisses et trigones, ils sont divisés par une fossette plus ou moins profonde qui ébrèche souvent la carène; ils sont séparés de la carène et du front par des traits assez profonds. Les joues sont très-creuses et garnies de gros points et de rugosités. Le labre est brun, brillant et un peu convexe; il porte de chaque côté deux ou trois points et des poils blancs. Les mandibules sont plus ou moins rembrunies ainsi que les palpes. Le front est presque lisse ou couvert d'une imperceptible granulation et de points inégaux dont une partie est disposée en petites séries. Les antennes n'ont pas la moitié de la longueur du corps; les quatre premiers articles sont ferrugineux, les suivants sont beaucoup plus épais et rembrunis.

Le corselet est très convexe, et deux fois aussi large que long; il est arrondi et finement rebordé par derrière et sur les côtés; le calus occupe le quart de la bordure latérale. Le corselet est brillant et couvert d'une multitude de points qui sont plus forts sur le devant et sur les côtés, et entremêlés de rides et d'imperceptibles rugosités.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet; elles s'élargissent encore jusqu'au tiers de leur longueur et forment avec le corselet un ovale qui est un peu plus large dans sa partie antérieure. Les stries sont régulières et fortement ponctuées. Les intervalles sont

brillants, ridés et portent de très-petits points, rangés obliquement, deux à deux ou trois à trois et quelquefois confus.

Le dessous du corps est d'un noir bronzé ; l'abdomen a un reflet cuivreux ou verdâtre. Les segments sont fortement ridés ou ponctués. Le pygidium a le tiers de la longueur de l'abdomen ; il est profondément sillonné; au fond du sillon est une ligne carénée et crénelée. L'hémicycle est assez grand et fortement rebordé. Les ailes sont blanches et translucides ; les nervures sont d'un brun roux.

Les cuisses postérieures sont très-fortes, leur plus grand diamètre excède la moitié de leur longueur; elles sont d'un noir bronzé avec reflet métallique, leurs articulations sont ferrugineuses. Les quatre cuisses antérieures sont également brunes, leur base et leur extrémité sont plus ou moins ferrugineuses. Tous les tibias et les tarses sont ferrugineux. Le prolongement est court comme dans *Ps. dulcamarae* et très-peu dentelé.

Cette espèce, qui est très-voisine de *Ps. dulcamarae*, en diffère par sa taille qui est d'un tiers plus petite, par la couleur ferrugineuse des tibias, et par l'absence de stries sur les côtés du premier segment de l'abdomen.

Elle se trouve en Allemagne, en Suisse, dans le midi de la France, dans les montagnes du Bugey et du Lyonnais, sur le *Carduus nutans*, Linn, et quelques autres plantes du même genre, depuis juillet jusques en septembre.

3. **P. thlaspis.** *Oblongo-ovata, nigro-caerulea; encarpis nullis; elytra striato-punctata, interstitiis evidentiùs punctulatis; femora brunnea, trochanteribus, commissuris, tibiis tarsisque ferrugineis; tibiis anterioribus in medio fuscescentibus.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus recurvatus, à basi ad apicem latè profundèque canaliculatus; apex deflexus rotundato-angulatus.*

Var. a. *Thorace cupreo.*

Var. b. *Junior, pedibus anticis ferrugineis.*

Long. 2 mill. à 3 mill. — Larg. 1 mill. 3/4 à 2 mill.

Tête, corselet et élytres d'un noir bleu ; la variété *a* a le corselet cuivreux ou bronzé. La carène est très-lisse, déprimée et rétrécie à sa base ; le sommet est contigu au front, dont il est rarement

séparé par une dépression peu sensible. Il n'y a point de festons. Les joues sont creuses et garnies de rugosités et de gros points. Le labre est brun et sinueux par devant et présente de chaque côté un gros point. Les mandibules et les palpes sont bruns. Le front est brillant et couvert d'une granulation très-fine avec des points inégaux, distants, plus forts dans la partie antérieure. Leur grosseur varie dans quelques individus. Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps; les trois premiers articles sont ferrugineux, le quatrième est brun, sa base est quelquefois ferrugineuse. Tous les autres sont bruns et plus épais que ceux de *Ps. picipes*.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long; il est arrondi et finement rebordé par derrière; il est un peu plus avancé dans le milieu et en face de l'écusson, ce qui le fait paraître légèrement bisinueux; le calus occupe le quart de la bordure latérale; il est beaucoup plus épais et forme avec elle un angle ouvert. Le corselet est très-finement granulé et couvert de points petits et nombreux.

Les élytres forment avec le corselet un ovale oblong et régulier. Les stries sont peu profondes; les points sont serrés, forts et régulièrement distancés. Les intervalles sont un peu ridés et ondulés et entremêlés de très-petits points. Le calus huméral est lisse, brillant et peu saillant.

Le dessous du corps est d'un noir bronzé. L'abdomen est ridé; le premier segment est fortement ponctué, les suivants portent des points très-fins de chacun desquels sort un poil blanc. Le pygidium a le quart de la longueur de l'abdomen; au fond du sillon est une ligne carénée et crénelée. L'hémicycle est petit et peu saillant. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides, les nervures sont brunes.

Le plus grand diamètre des cuisses postérieures n'atteint pas la moitié de leur longueur; elles sont d'un bronzé brillant; leur côté intérieur est moins sombre. Les quatre cuisses antérieures sont brunes à l'exception des trochanters et des articulations. Celles des individus récemment éclos sont entièrement ferrugineuses. Les tibias postérieurs sont ferrugineux; les antérieurs sont plus ou moins rembrunis dans leur milieu. Le prolongement du tibia postérieur est plus grand que celui du *Ps. dulcamaræ* et plus fortement dentelé.

Cette espèce diffère de *Ps. picipes*, principalement par l'épaisseur

des derniers articles des antennes; par la couleur brune des tibias antérieurs, et par la ponctuation des intervalles des élytres.

Elle se trouve en juin sur le *Thlaspi campestre*, Linn. Elle est abondante près de Lyon dans le vallon d'Oullins. Les tibias et les cuisses des individus récemment éclos sont entièrement ferrugineux.

4. **P. napi**; Ent. Hefte. *Oblongo-ovata, cærulea vel virescens, plus minusve cuprea; encarpis nullis. Elytra punctato-striata; interstitiis rugulosis tenuissimè punctulatis. Femora postica nigro-aenea; pedibus anterioribus, tibiis tarsisque omnibus ferrugineis. ♀ ♂ alati. Alae saepè incompletae.*

♂ *Ædeagus arcuatus, angustus, rufus, canaliculatus marginibus parallelis; apice rotundatus.*

Long. 2 mill. à 3 mill. — Larg. 1 mill. 3/4 à 2 mill.

Var. a. *Thorace tenuissime punctulato.*

b. *Calcare brevissimo vel inconspicuo.* (*Ps. ecalcarata*, Redt.)

c. *Anomala, thorace bifossulato.*

Haltica napi, Fabr.? Ent. Hefte. II. 30. 12.— Gyll. Ins. suec. III. 567. 36.— *Id.* Appendix. IV. 664. 36.
Haltica rapæ, Illig. Magaz. VI. 154. 174.
Psylliodes rapæ, Redt. Faun. austr., p. 539. et *Ps. ecalcarata* page 537-8. — Küster, 2° Bd. n. 68.
Macrocnema napi, Stephens, Illustr. IV. 318-4. — *Id.* Manual 300. 2357.

La tête, le corselet et les élytres sont d'un bleu foncé brillant, passant au bleu verdâtre, puis au vert bronzé, et enfin à la couleur de cuivre. La carène est très déprimée et forme un triangle entre les antennes : on ne voit point de festons; la face n'est séparée du front que par un trait qui ne se retrouve pas sur tous les individus. Les joues sont creuses et garnies de rides entremêlées de points peu nombreux. Le labre est fauve, et souvent rembruni; il est obtus, assez convexe et porte de chaque côté deux points dont l'interne est le plus gros.

Les mandibules et les palpes sont ferrugineux et plus ou moins rembrunis. Le front est brillant et couvert d'une granulation très-

fine ; il présente quelques points petits et distants, et qu'on ne voit pas sur le vertex.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps; les quatre premiers articles sont ferrugineux, les suivants sont bruns. Dans les individus récemment éclos, les antennes sont entièrement ferrugineuses.

Le corselet est deux fois aussi large que long; il est coupé droit par devant et sans bordure; arrondi et finement rebordé par derrière ainsi que les côtés qui sont un peu arqués. Leur calus est peu saillant. Le corselet est couvert d'une granulation très-fine et de points petits et plus distincts sur les côtés. Les points sont disposés sans ordre ou en petites séries dirigées dans tous les sens. Dans quelques individus on remarque une très petite impression arrondie, placée en face de l'écusson.

Les élytres sont un peu plus allongées que celles de *Ps. chalcomera* et forment avec le corselet un ovale oblong. Les stries sont plus ou moins profondes et les points sont assez rapprochés. Les intervalles sont un peu ridés et présentent quelques points très-petits et peu distincts. Le calus huméral est déprimé et lisse.

Tout le dessous du corps est d'un noir bronzé, ponctué, et garni de poils blancs. Le pygidium a le quart de la longueur de l'abdomen; au fond du sillon est une ligne carénée et crénelée dans toute son étendue. Il est brillant, couvert d'une granulation très-fine et de points de grandeur variable. L'hémicycle est peu saillant. Mâles et femelles sont ailés. Les ailes sont blanches et translucides, les nervures sont rousses.

Les quatre pieds antérieurs, les tibias postérieurs et les tarses sont d'un roux ferrugineux, ainsi que les articulations et les trochanters des cuisses postérieures qui sont d'un noir bronzé. Le prolongement du tibia est court ; l'éperon est court et brun.

Cette espèce diffère de *P. chalcomera*, par sa forme plus oblongue, par l'absence des festons et par ses pieds antérieurs qui sont entièrement ferrugineux. Sa grandeur est très-variable. Les plus grands individus égalent *P. hyosciami*; les plus petits n'ont que la moitié de cette dimension.

P. napi existe dans toute l'Europe. Les individus recueillis à Lyon sont semblables à ceux de Finlande qui m'ont été adressés par M. de Mannerheim, et parmi lesquels était la variété entièrement cuivreuse. C'est dans les prairies marécageuses et les lieux ombragés que l'on trouve les plus grands individus. La variété bronzée ou cui-

vreuse a été recueillie en août à la Grande-Chartreuse sur le *Lunaria rediviva*. Linn.

5. **P. laevata**. *Breviter ovata, caerulea ; labro rufo ; encarpis nullis. Antennae ferrugineae, articulis sex ultimis infuscatis ; elytra tenuè striato-punctata ; punctis minutis remotis ; interstitiis planis. Femora postica nigro-aenea ; pedibus anterioribus, tibiis, tarsis commissurisque ferrugineis. ♀ ♂ alati.*

♂ *Ædeagus recurvatus, rufus, canaliculatus, apice deflexus lanceolatus.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/4.

La tête, le corselet et les élytres sont d'un bleu noirâtre brillant. La carène est élargie au sommet qui est séparé du front par un trait plus ou moins distinct; elle est lisse et quelquefois un peu rugueuse. Les festons sont confondus avec le front. Les joues sont rugueuses. Le labre est roux, sinueux par devant et présente de chaque côté un gros point. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le front est couvert de points aussi gros que ceux du corselet et disposés confusément ou en petites séries. Les antennes ont la moitié de la longueur du corps ; elles sont ferrugineuses. Les derniers articles sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est finement ponctué. Il est arrondi par derrière et finement rebordé ainsi que les côtés. Le calus est peu saillant, l'angle postérieur est obtus.

Les élytres sont beaucoup plus larges à la base que le corselet, et forment avec lui un ovale peu régulier. Les stries sont très-peu profondes et presque nulles ; les points sont disposés en lignes, ils sont très-fins et très-distancés surtout dans les lignes médianes. Les intervalles sont plans et presque lisses ; à l'aide d'une forte loupe on reconnaît qu'ils sont couverts d'une granulation très-fine.

Le dessous du corps est d'un noir bronzé ; l'abdomen est ridé, finement pointillé et garni de poils blancs. Le pygidium a le quart de la longueur de l'abdomen ; au fond du sillon est une ligne carénée. Les ailes sont blanches et transparentes ainsi que les nervures.

Le diamètre des cuisses postérieures égale la moitié de leur longueur. Elles sont d'un noir bronzé brillant. Leur côté interne est

ferrugineux ainsi que les trochanters et les articulations. Tous les pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont ferrugineux. Le prolongement est moins grand que celui de *P. picipes.* L'éperon est presque indistinct.

Elle se rapproche de *P. picipes* dont elle diffère par la ponctuation distincte de son corselet; par la ponctuation fine des élytres et par le peu de profondeur des stries.

Je possède une femelle rencontrée près de Lyon sur des débris accumulés par un débordement du Rhône, et un mâle recueilli à la Grande-Chartreuse en septembre.

6. **P. chrysocephala**; Linn. *Oblongo-ovata, nigro-caerulea vel viridi-aenea nitens, capite ferrugineo; encarpis nullis. Elytra regulariter punctato-striata, interstitiis punctulatis. Pedes ferruginei, femoribus posticis fusco-aeneis. ♀ ♂ alati.*

♂ Ædeagus angustus, arcuatus, laevis, rufus, canaliculatus, marginibus parallelis. Apex lanceolatus cum extensione brevi, obtusa.

Long. 3 mill. 1/2 à 5 mill. — Larg. 2 mill. à 2 mill. 1/4.

Var. a. *Caput ferrugineum, thorace concolore. H. cyanoptera,* Illig. — *H. elongata,* Gyll.

b. *Facies ferruginea, fronte verticeque plus minusve infuscatis.*

c. *Elytra thoraceque brunnea.*

d. *Elytrorum interstitia vix conspicuè punctulata.*

e. *Femora anteriora nigro-picea; genubus tarsisque fusco-testaceis.* Gyllenhal, Var. c. — *Chrysomela erythrocephala,* Linn, et *Haltica erythrocephala* auctorum.

Chrysomela chrysocephala, Linn. Faun. suec. 166. 535.— *Id.* Syst. nat. II. 594. 53. – Fab. Mantissa. I. 77. 135.—*Id.* Syst. Eleuth. I. 448. 57.— De Villers. I. 139. 74. — Scop. Ent. Carn. 69. 213. — Marsham. Ent. Brit. I. 193. 54.

Galleruca chrysocephala, Fab. Ent. Syst. I. pars 2ª. 31. 87.

Altise noire dorée. Geoffr. I. 246. 4.

Altica chrysocephala. Olivier. Enc. meth. IV. 111. 45. — Dumeril. Dictionn I. 528. 20. — Latreille, Hist. des Crust. et ins. XII. 9. 11. — Duft. Faun aust. III. 279. 58.

Haltica chrysocephala, I er. Mag. VI. 174. 176.— Ent. Hefte. II. 31. 13, tab. 2, fig. 8. — Gyllenhall, Ins. suec. III. 568. 37. — *Id.* t. IV. 661.

Macrocnema chrysocephala, STEPHENS. Illust. IV. 319. 6.— *Id.* Manual 300. 2360.
Psylliodes chrysocephala, REDT. Faun. aust. 538. 11.
Haltica elongata, GYLL. III. 570 38. — *Id.* IV. Append. 661. 38.
Haltica cyanoptera, ILLIG. Magaz. VI. 175. 157.
Psylliodes cyanoptera, REDT. Faun. austr. IV. 538. 11. *bis.*
Altica napi, PANZ. 21. 3. — *Id.* Crit. Rev., pag. 75 (figure incomplète).

Elle est de la taille de *Ps. dulcamarae*, mais moins large et plus rétrécie aux deux extrémités La couleur bleue-noirâtre est la plus répandue dans cette espèce; le vert bronze est moins commun; les individus bruns sont rares ainsi que la variété à corselet ferrugineux.

La carène est distincte dans sa partie antérieure, élargie progressivement et déprimée jusques au sommet qui est arrondi et séparé du front par un trait extrêmement fin. Les festons sont confondus avec le front et dans la plupart des individus on n'aperçoit aucune ligne séparative du front, des festons et de la carène. Les joues sont très-creuses et garnies de gros points et de rugosités. Le labre est obtus, un peu convexe et présente de chaque côté deux gros points et quelques poils blancs assez longs. Les mandibules sont fortes et armées de quatre dents, leur face extérieure est convexe; l'intérieure est creusée en cuiller. Elles sont ferrugineuses ainsi que les palpes, leur extrémité est plus ou moins rembrunie. Le front est couvert d'une granulation très-fine et de points irréguliers, plus forts dans la partie antérieure. Ces points sont quelquefois disposés en petites lignes ou séries courbes. La tête est ferrugineuse, le front et surtout le vertex sont quelquefois plus ou moins rembrunis. Les trois premiers articles des antennes sont ferrugineux; les autres sont bruns, avec la base un peu rousse. Les antennes des individus récemment éclos sont entièrement ferrugineuses.

Le corselet est brillant, couvert de points plus petits et plus nombreux que celui de *Ps. dulcamarae.* Les intervalles sont très-finement granulés: dans quelques individus la ponctuation est peu distincte.

Les élytres sont un peu plus larges que le corselet et forment avec lui un ovale oblong assez régulier. Elles sont ponctuées-striées régulièrement; les points sont petits, ceux de la ligne suturale sont très-serrés. Les intervalles sont brillants, irrégulièrement disposés et de grandeur variable.

Le dessous du corps est noir et brillant; l'abdomen est ponctué

fortement. Dans la variété *a*, le dessous du prothorax est ferrugineux. Le pygidium n'a que le cinquième de la longueur de l'abdomen. Au fond du sillon est une petite carène très-étroite et crénelée. Le pygidium est divisé par une ligne transversale ; la partie antérieure est lisse, l'autre est couverte de très-gros points et de poils gris. L'hémicycle est moins large que celui de *Ps. dulcamarae*, il est ferrugineux ainsi que l'extrémité du segment qui le précède. Les ailes sont blanches et translucides, les nervures sont brunes.

Les cuisses postérieures sont fortes, leur diamètre égale la moitié de leur longueur, elles sont bronzées et brillantes ; les articulations et le canal sont presque toujours ferrugineux. Les quatre pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont ferrugineux et un peu rembrunis dans la variété *e*. Le prolongement est évidemment dentelé et un peu plus long que celui de *Ps. dulcamarae*.

Cette espèce vit sur les choux, le cresson de muraille et un grand nombre d'autres Crucifères. Je l'ai recueillie à la fin de juin sur le *Thalictrum majus*, Linn. La variété à corselet ferrugineux se trouve également dans toute l'Europe, mais elle est plus rare. Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon et de Montpellier.

La *Chrysomela erythrocephala*, Linn., qu'un grand nombre d'auteurs a reproduite dans le genre *Haltica*, n'est qu'un double emploi de la *Chys. chrysocephala* de Linné. Gyllenhal en fait une variété qu'il distingue par ce diagnostic :

Var. c. *Pedibus anterioribus nigro-piceis, genubus tarsisque fusco-testaceis.* C'est notre variété *e*.

7. **P. picipes** ; Redt. *Oblongo-ovata, nigro-aenea. Encarpis nullis ; thorax vix conspicuè punctulatus ; elytra striato-punctata, punctis apice evanescentibus ; interstitiis planis rugosis. Femora postica nigro aenea : anterioribus basi fuscescentibus ; tibiis tarsisque omnibus ferrugineis.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus recurvatus, progressim angustus, canaliculatus, apice angulatus.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/4.

Var. a. *Minor, convexior.*

Psylliodes picipes, Redt., Faun. austr. 538-12.

La tête, le corselet et les élytres sont d'un noir bronzé brillant

avec un reflet verdâtre; quelques individus sont d'un bronzé cuivreux. La carène est très-déprimée, lisse et brillante; son sommet, qui est très-élargi, est contigu avec le front, dont il est rarement séparé par un trait fin. On ne voit point de festons. Les joues sont creuses et garnies de gros points et de rugosités. Le labre est d'un brun ferrugineux et présente de chaque côté un gros point. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux, et quelquefois un peu rembrunis. Le front est brillant et couvert d'une granulation très-fine; il a des points distants, inégaux et plus forts sur le devant; la grosseur de ces points varie, et ils sont quelquefois entremêlés de fortes rugosités. Les antennes ont la moitié de la longueur du corps. Les quatre premiers articles sont ferrugineux, les suivants sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est deux fois aussi large que long, coupé droit pardevant, arrondi et très-finement rebordé par derrière, les côtés sont plus fortement rebordés; le calus est saillant et fait un angle obtus avec la bordure. L'angle postérieur est très-obtus. Le corselet paraît lisse et brillant; mais on y découvre une granulation très-fine et des points très-petits et très-nombreux, presque imperceptibles dans quelques individus; ils sont toujours plus forts sur les côtés.

Les élytres sont plus allongées que dans *Ps. chalcomera*, et forme avec le corselet un ovale assez régulier. Les stries sont peu profondes; les points sont rapprochés et profonds. Les interstices sont un peu ondulés et ridés, et présentent plus ou moins de points très-fins. Le calus huméral est lisse, brillant et peu saillant.

Le dessous du corps est noir bronzé. Les segments de l'abdomen sont ridés et ont des points très-fins, de chacun desquels sort un poil blanc. Le pygidium a le quart de la longueur de l'abdomen. Au fond du sillon est une ligne carénée et entièrement crénelée. L'hémicycle est petit et peu saillant. Les ailes sont très-blanches et transparentes; les nervures sont rousses.

Les cuisses postérieures ont dans leur plus grand diamètre la moitié de leur longueur. Elles sont d'un noir bronzé brillant. Le côté interne est presque toujours ferrugineux ainsi que les trochanters et les articulations. Les cuisses antérieures sont ferrugineuses dans les jeunes, et plus ou moins rembrunies à partir de la base, dans les adultes. Tous les tibias et les tarses sont ferrugineux. Le prolongement est plus long que celui de *Ps. chalcomera*. Il est dentelé; l'éperon est très-distinct.

Elle se rapproche de *Ps. napi*, dont elle diffère par ses cuisses anté-

rieures en partie rembrunies, et la couleur du côté interne des cuisse postérieures.

On la trouve dans toute l'Europe. Elle est abondante dans les garrigues de Nismes sur la *Biscatella ambigua*, L. en mai et juin. M. Redtenbacher m'a communiqué un ♂ recueilli en Autriche.

8. **P. alpina**; Redt. *Breviter ovata, convexior, nigro-aenea, subtùs nigra, capite anticè ferruginco. Encarpis ferè indistinctis. Thorax minutissimè punctulatus. Elytra regulariter profundèque striato-punctata; pedibus anterioribus, tibiis tarsisque posticis ferrugineis. ♀ ♂ apteri.*

♂ *Ædeagus recurvatus; à basi ad apicem latè canaliculatus; apex acutè angulatus, compressus.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. 3/4.

Psylliodes alpina, Redt. Faun. austr. 538. 12 bis.

C'est la plus convexe des espèces de ce genre. La tête, le corselet, les élytres et le dessous du corps sont noirs ainsi que les cuisses postérieures; une partie de la face, les pieds antérieurs, les tibias et tarses postérieurs sont ferrugineux.

La carène est très-brillante et un peu déprimée; elle est élargie au sommet qui est séparé des festons et du front par un trait et une petite fossette. Les festons sont presque indistincts, leur base est entourée d'un trait fin et l'extrémité est contiguë avec le front. Le labre est lisse et brillant et présente de chaque côté deux points très-petits. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le front et le vertex sont couverts d'une granulation très-fine, parsemée de points arrondis et forts. Les antennes sont entièrement ferrugineuses.

Le corselet est très-convexe, deux fois aussi large que long, arrondi par derrière et sans bordure distincte : le calus occupe presque le tiers de la bordure latérale : l'angle postérieur est obtus. Le corselet est brillant, couvert d'une granulation très-fine et d'une ponctuation beaucoup plus fine que celle du front. Les points sont confus ou disposés en petites séries dirigées dans tous les sens; ils sont un peu plus forts sur les côtés qui sont très-inclinés. On remarque près du bord postérieur et de chaque côté une très-légère impression arrondie.

Les élytres s'arrondissent et s'élargissent beaucoup vers leur base ; elles forment indépendamment du corselet un ovale assez régulier. Leur partie supérieure est très-convexe. Les stries sont fortement et régulièrement ponctuées ; les points s'atténuent vers l'extrémité. Les intervalles sont presque lisses et brillants; ils présentent quelques points visibles à l'aide d'une forte loupe. Le calus huméral est indistinct et couvert par le prolongement des stries.

Le dessous du corps est noir ; les segments de l'abdomen sont fortement ponctués et pointus. Le pygidium a le quart de la longueur de l'abdomen ; au fond du sillon est une ligne carénée sans crénelures. La moitié du pygidium est rousse ou d'un noir terne, très-lisse et sans points : le reste est fortement ponctué et très-velu. L'hémicycle est ferrugineux et fortement rebordé. Mâles et femelles sont aptères.

Les cuisses postérieures sont très-fortes, leur diamètre égale au moins la moitié de leur longueur, elles sont bronzées. Le dessous et les articulations sont ferrugineux ainsi que les quatre cuisses antérieures, tous les tibias et tous les tarses. Le prolongement est grand et brièvement pectiné. L'éperon est court.

Cette espèce a été recueillie dans les Alpes autrichiennes. M. Redtenbacher m'a communiqué un exemplaire de chaque sexe.

9. **P. hyosciami**; Linn. *Breviter ovata, parum convexa, viridi-cuprea, nitens. Carina encarpique distincti; femora postica aenea; pedibus anterioribus, tibiis tarsisque posticis ferrugineis. ♀ ♂ alati.*

♂ *Ædeagus recurvatus, canaliculatus; canaliculus rufus, margine fusca; apex rotundato-angulatus.*

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 2 mill.

Chrysomela hyosciami, Linn., Faun. suec. 166. 536.
Altica hyosciami, Olivier, Encycl. méth. IV. 107. 21. — Oliv., Entom. V. 709. 74. tab. 4. fig. 75. — Duftschm., Faun. austr. III. 279. 57.
Chrysomèle sauteuse de la jusquiame, De Geer, n. 51.
Galleruca hyosciami, Payk. Faun. suec. II. 104. 25.*Exclude var. b.
Haltica hyosciami, Ent. Hefte 11. 27. 10. tab. 2. fig. 6. — Illig Mag. VI. 173. 53. — Gyll. Ins. suec. III. 566, 35. IV. 661. — Redt. Faun. austr. 537.
Macrocnema hyosciami, Steph. Illustr. IV. 318. — *Id.* Manual. 300. 235.

Tête et corselet d'un bronzé obscur; élytres d'un bronzé cuivreux.

Carène un peu aiguë vers l'épistome, déprimée et triangulaire au sommet. Les festons sont distincts, transversaux; le côté inférieur est un peu arrondi, le supérieur est rectiligne. Ils sont séparés de la face et du front par des traits profonds; les joues sont ornées de trois fortes rides, droites et perpendiculaires au bord antérieur. Le labre est brun, légèrement échancré, et présente de chaque côté deux gros points. Les mandibules et les palpes sont roux et quelquefois un peu rembrunis. Les antennes n'ont pas la moitié de la longueur du corps; les quatre premiers articles sont ferrugineux; les suivants sont plus gros et d'un brun foncé.

Le corselet est deux fois aussi large que long, il est coupé droit par devant et sans bordure, très-arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-inclinés dans leur partie antérieure, ce qui rétrécit beaucoup le devant du corselet; la bordure latérale est fine; le calus huméral est saillant. Le corselet est très-convexe, et couvert d'une très-fine granulation entremêlée de quelques rides et de points profonds de grandeur inégale.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet; elles s'élargissent encore jusqu'au tiers de leur longueur et forment avec le corselet un ovale court et assez régulier. Les stries sont régulières, ponctuées fortement; les intervalles sont ridés et finement pointillés; les ailes sont blanches et translucides, les nervures sont d'un roux ferrugineux.

Le dessous du corps est noir bronzé, l'abdomen est finement ponctué et couvert de poils blancs assez longs. Le pygidium a le quart de la longueur de l'abdomen; au fond du sillon est une ligne carénée, très-fine et sans crénelures; l'hémicycle est petit et saillant.

Les cuisses postérieures sont fortes, leur diamètre excède la moitié de leur longueur, elles sont lisses et brillantes; les quatre pieds antérieurs, les tibias postérieurs et les tarses sont ferrugineux. Le prolongement n'est pas pectiné; l'éperon est très-court et conique.

Elle se trouve dans le nord de la France et en Allemagne, sur la jusquiame *Hyosciamus niger*. Linn.

10. **P. aerea**. *Breviter ovata, cupreo-aenea. Encarpis linearibus distinctis; elytra regulariter profundèque punctato-striata, interstitiis ferè laevibus tenuissimè granulatis; femora postica aenea, anterioribus fuscis; commissuris, tibiis, tarsisque omnibus ferrugineis. ♀♂ alati.*

♂ *Ædeagus angustus, recurvatus, à medio ad apicem canaliculatus: canaliculus progressim dilatatus; apex obtusè angulatus.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 1/2.

Sa forme est moins oblongue que celle de *Ps. instabilis;* elle est d'un cuivreux bronzé. La carène est déprimée, élargie au sommet, séparée du front par une dépression ou cavité assez profonde, placée entre les festons qui sont linéaires, aiguë et distinguée du front par un trait fin. Le labre est brun, lisse et brillant, et présente de chaque côté un point peu profond. Les mandibules sont brunes, leurs dents sont ferrugineuses, les palpes sont d'un brun roux. Les antennes ont la moitié de la longueur du corps; les trois premiers articles sont ferrugineux, ainsi que la base du quatrième; les suivants se rembrunissent progressivement. Le front est brillant, couvert d'une granulation très-fine et porte quelques points assez distants et disposés en séries peu régulières.

Le corselet est arrondi par derrière et finement rebordé, ainsi que les côtés. Le calus occupe presque le tiers de la bordure latérale. Le corselet est brillant, couvert d'une granulation très-fine et de points fins, nombreux et disposés sans ordre.

Les élytres s'élargissent beaucoup à partir de leur base, et s'arrondissent jusqu'au milieu; elles forment avec le corselet un ovale régulier et plus large que dans *P. instabilis.* Les stries sont fortement et régulièrement ponctuées; la strie suturale est profonde, les intervalles sont un peu convexes, brillants et couverts d'une imperceptible granulation.

Le dessous du corps est d'un noir brun; les segments de l'abdomen sont fortement ponctués. Le pygidium est court et sillonné; au fond du sillon est une ligne crénelée et très-peu élevée; l'hémicycle est petit et arrondi. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides, les nervures sont brunes.

Les cuisses postérieures sont fortes; leur diamètre égale au moins la moitié de leur longueur. Elles sont bronzées, leur canal et les articulations sont un peu ferrugineux; les cuisses antérieures sont un peu rembrunies; les articulations, les tibias et les tarses sont ferrugineux. Le prolongement est assez grand et fortement dentelé. L'éperon est très-petit. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est plus dilaté que celui de *P. instabilis.*

Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon, au printemps.

11. P. attenuata; Ent. Hefte. *Oblongo-ovata, cupreo-aenea, nitens. Encarpis distinctis; elytris posticè rufescentibus; profundè striato-punctatis, interstitiis rugosis distinctè punctulatis. Pedes ferruginei, femoribus omnibus plus minusve infuscatis.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus recurvatus, rufus, à basi ad apicem arctè canaliculatus; apex acutè lanceolatus.*

Var. a. *Elytris unicoloribus.* (*M. picicornis*, Kirby).

b. *Thorace posticè irregulariter bidepresso.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4 — Larg. 1 mill.

Haltica attenuata, Ent. Hefte. II. 34. 15. tab. 2. fig. 10. — Illiger, Magaz. VI. 173. 149.
Altica attenuata, Duftschm. Faun. austr. III. 284. 66.
Psylliodes attenuata, Redt. Faun. austr. 537. 8 bis. — Kuster, 28 Bd. n° 90.

La tête, le corselet et les élytres sont d'un bronzé cuivreux très-brillant. La carène est un peu tranchante par devant, élargie au sommet, un peu rugueuse mais brillante Les festons sont oblongs et triangulaires, lisses et brillants, et séparés de la carène et du front par un trait profond, qui s'étend jusqu'à l'œil et rentre ensuite dans le front, sur lequel il forme une impression brève mais profonde, auprès de laquelle est placé un point suroculaire très-distinct. Les joues sont presque planes, rugueuses avec quelques gros points irréguliers vers la bordure. Le labre est plus ou moins brun et présente deux points de chaque côté. Les mandibules et les palpes sont bruns. Le front et le vertex sont brillants, couverts d'une granulation très-fine et sans points. Les antennes sont d'un roux ferrugineux; leur extrémité se rembrunit un peu et surtout après la mort de l'individu.

Le corselet est convexe et presque deux fois aussi large que long. Il est un peu arrondi et finement rebordé par derrière, le calus de la bordure latérale en occupe le tiers. Le corselet est couvert d'une granulation très-fine et de points très-petits disposés en séries dirigées en tous sens. De chaque côté et près du bord postérieur on remarque une dépression plus ou moins forte, de forme irrégulière. Dans le plus grand nombre d'individus, cette dépression n'existe pas.

Les élytres paraissent un peu plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent un peu jusqu'au tiers de leur longueur et s'atténuent ensuite jusqu'à leur extrémité et forment un ovale allongé.

Les stries sont fortement ponctuées ; celle qui joint l'écusson se prolonge le long de la suture ; les intervalles sont un peu convexes, couverts de rides sinueuses et portent de très-petits points qui composent ordinairement une ligne intermédiaire et peu régulière. Le calus huméral est saillant et très-finement ponctué. Les élytres de la plupart des individus ont la couleur du pyrite de cuivre ; elles ont quelquefois un reflet verdâtre ou bronzé. La couleur est uniforme dans la variété *a*. Dans l'espèce typique, l'extrémité des élytres est plus ou moins rousse, ce qu'il est encore plus facile de reconnaître lorsque l'élytre est séparée du corps.

Le dessous du corps est d'un noir brun, partout assez fortement ponctué. Le pygidium est largement canaliculé et sans ligne carénée ; la partie non ponctuée est limitée par une large dépression dont le fond est rugueux. On voit quelques points plus forts et plus distincts vers l'extrémité.

L'hémicycle est très-ouvert, peu saillant, roussâtre et poilu. Les ailes sont blanches et transparentes, les nervures sont rousses.

Le diamètre des cuisses postérieures égale la moitié de leur longueur ; elles sont d'un brun ferrugineux, le dessous et les articulations sont moins foncés. Les quatre pieds ont la même couleur, leurs cuisses sont quelquefois un peu brunes. Tous les tibias et les tarses sont ferrugineux. Le prolongement est dentelé. L'éperon est court.

C'est la plus petite des Psylliodes européennes. Elle est commune dans toute la France. On la trouve en tous temps parmi les herbes et spécialement sur le houblon et sur le chanvre. La variété unicolore n'est pas rare.

12. **P. cuprea**; Ent. Hefte. *Breviter ovata, cuprea; elytris virescentibus; encarpis indistinctis; frons punctatus, punctis seriatim dispositis. Elytra tenuè striato-punctata, interstitiis planis, granulatis tenuè punctulatis. Femora anteriora in medio infuscata, tibiis omnibus tarsisque ferrugineis.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, rufus; canaliculus latus, propè basin contractus; apex lanceolatus translucidus.*

Long. 2 mill. 1/2 Larg. 1 mill. 1/4.

Haltica cuprea, Ent. Hefte. II. 28. 11. tab. 2. fig. 7. — Illiger, Magaz, VI. 172. 148.
Altica cuprea, Duftsch. Faun. austr. III. 281. 62.
Psylliodes cuprea, Redt. Faun. austr. 537. 8.

Tête et corselet cuivreux, élytres avec une teinte verdâtre. Carène obtuse, élargie au sommet et séparée du front par une fossette et des traits imperceptibles. Les festons sont indistincts et confondus avec le front. Les joues sont rugueuses et presque planes. Le labre est brun et porte de chaque côté deux gros points. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le front et le vertex sont brillants, couverts d'une granulation très-fine entremêlée de points assez forts, confus dans le milieu et disposés en lignes irrégulières sur les côtés. Les antennes sont d'un roux ferrugineux, les derniers articles sont un peu rembrunis.

Le corselet est convexe, presque deux fois aussi large que long. Il est arrondi et très-finement rebordé par derrière. Le calus occupe presque le tiers de la bordure latérale. L'angle postérieur est presque droit. Le corselet est couvert d'une granulation très-fine et de petits points, qui sont confus et plus forts sur les côtés.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet, et s'élargissent encore jusques au tiers de leur longueur; elles s'arrondissent ensuite et forment un ovale court. Les stries et surtout les intérieures sont ponctuées finement. Celle qui joint l'écusson ne dépasse pas le quart de la suture. Les intervalles sont plans, finement granulés et présentent quelques points extrêmement fins. Le calus huméral est assez grand et finement granulé. Les élytres ont une teinte verdâtre et moins cuivreuse que le corselet.

Le dessous du corps est d'un bronzé cuivreux. Le premier segment de l'abdomen est transversalement ridé ; les autres présentent une ponctuation peu profonde et quelques poils gris. La moitié du pygidium est lisse et brillante, le reste est fortement ponctué. La ligne carénée du canal est très-fine. L'hémicycle est très-ouvert, saillant, noir et porte quelques poils.

Le diamètre des cuisses postérieures égale la moitié de leur longueur. Elles sont d'un bronzé brillant. Le dessous et les articulations sont ferrugineux. Les quatre pieds antérieurs sont ferrugineux; le milieu de leurs cuisses est plus ou moins rembruni. Tous les tibias et les tarses sont ferrugineux. Le prolongement des tibias postérieurs a presque le tiers de leur longueur ; il est assez fortement et irrégulièrement dentelé.

Cette espèce se rapproche de *Ps. hyosciami* par la forme, mais elle est de moitié plus petite.

Elle a été recueillie en Suisse par M. Guillebeau.

13. **P. herbacea.** *Oblongo-ovata, viridi-aenea; encarpis nullis; elytra striato-punctata; pedes anteriores, tibiae, tarsi, commissuræque ferrugineae; femoribus anterioribus, modicè infuscatis. ♀ ♂ alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, angustus, perlucidus, canaliculatus; antè apicem parum contractus; apex lanceolatus.*

Var. a. *Cuprea.*
b. *Caerulescens.*

Long. 2 mill. à 3 mill. — Larg. 1 mill. 3/4.

Haltica fusiformis, Illig. Magaz. 174. 155. — (non) Redt. Faun. austr. p. 385?
Haltica spergulae, Gyll. (Coll. Aubé.)

Tête, corselet et élytres d'un vert bronzé brillant. La variété *a* est couleur de laiton; la variété *b* a un reflet bleu. La carène est lisse, peu élevée et se termine en triangle vers le front dont elle n'est distinguée que par l'absence de ponctuation. Il n'y a pas de festons. Les joues sont creuses et garnies de rugosités et de points irréguliers. Le labre est grand et brun, et présente de chaque côté et près du milieu un point très-fort. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le front est brillant et couvert d'une granulation très-fine. Tout le front est fortement ponctué, les points sont confus; quelques-uns sont disposés en séries curvilignes ou presque droites. Le vertex, qui rentre quelquefois sous le corselet, est lisse. Les antennes sont ferrugineuses; l'extrémité des cinq derniers articles est un eu rembrunie.

Le corselet est très-arrondi par derrière et distinctement rebordé; la bordure latérale est presque droite, depuis son calus jusques à l'angle postérieur qui est obtus et un peu arrondi. Le corselet est ponctué profondément; les points sont serrés et presque partout disposés en petites séries.

Les élytres sont un peu plus allongées que celles de *Ps. napi.*, et forment avec le corselet un ovale oblong. Les stries sont peu profondes; elles sont garnies de points plus petits et plus nombreux que dans *Ps. napi*; les intervalles sont couverts d'une granulation très-fine, entre-mêlée de points très-petits, confus et peu serrés, qu'on ne

peut reconnaître qu'à l'aide d'une forte loupe. Le calus huméral est oblong. saillant, lisse et brillant.

Le dessous du corps est d'un noir bronzé brillant. Le premier segment de l'abdomen est plus fortement ponctué que les autres, et porte des poils gris-blancs. Le pygidium n'a que le quart de la longueur de l'abdomen; dans le fond du sillon est une carène peu élevée et entièrement crénelée. L'hémicycle est très-petit, arrondi et saillant. Les ailes sont blanches et translucides; les nervures sont brunes.

Le plus grand diamètre des cuisses postérieures n'égale pas la moitié de leur longueur; elles sont d'un vert bronzé brillant. La face interne, les articulations et les trochanters sont un peu ferrugineux. Les cuisses antérieures sont quelquefois un peu rembrunies dans leur partie inférieure. Tous les tibias et les tarses sont ferrugineux. Le prolongement est très-dentelé et plus grand que celui de *Ps. dulcamarae*. L'éperon est très-petit et presque indistinct dans quelques individus.

Cette espèce dont la couleur et la ponctuation offrent qnelques variations se distingue de ses congénères, par sa forme oblongue, par la couleur des antennes, par la ponctuation forte du front et l'absence de points sur le vertex; et surtout par la forme du corselet, dont la bordure latérale est en grande partie rectiligne.

H. fusiformis d'Illiger, a les points des intervalles des élytres plus distincts que dans *H. chrysocephala*; tandis que dans *Ps. herbacea*, ils sont imperceptibles.

Elle se trouve dans toute l'Europe. Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon et de Montpellier, sur le bord des chemins, dans les herbes. J'en ai reçu des exemplaires allemands, sous le nom de *H. spergulae*. Gyll.

14. P. instabilis. *Oblongo-ovata, aenea, vel cupreo-aenea aut nigrescens; encarpis vix distinctis. Elytra regulariter punctato-striata; interstitiis rugulosis. Femora postica aenea, anterioribus fuscis; commissuris, tibiis omnibus tarsisque ferrugineis.* ♀ ♂ *alati.*

♂. *Ædeagus à basi ad apicem latè canaliculatus, canaliculus versùs basin modicè contractus; apex angulatus.*

Long. 2 mill. 1/2 — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2.

Sa forme est en ovale plus allongée que *P. aerea*. Le plus grand nombre des individus est de couleur bronzée; dans quelques-uns on

remarque une teinte cuivreuse, principalement sur le corselet; dans quelques autres le corselet et les élytres sont entièrement noirs. C'est l'espèce la plus variable.

La carène est lisse et brillante, un peu déprimée, plus large et arrondie au sommet qui est séparé du front par un trait imperceptible. Dans la plupart des individus les festons sont indistincts et confondus avec le front. Dans quelques autres les festons sont remplacés par un petit espace qui se distingue par son brillant et l'absence des points et de granulation. Le labre est brun et présente de chaque côté un point profond. Les mandibules sont brunes, leur extrémité est ferrugineuse; les palpes sont bruns.

Le front est brillant et couvert d'une imperceptible granulation entremêlée de quelques rides ou rugosités et de points très-fins, dont la disposition varie; ils sont confus, ou en petites séries, ou en lignes longitudinales distinctes. Les antennes sont ferrugineuses, les cinq derniers articles sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est bronzé, cuivreux ou noir et presque toujours brillant. Il est très-arrondi et finement rebordé par derrière, ainsi que les côtés qui sont très-inclinés pardevant, ce qui le fait paraître beaucoup plus étroit dans cette partie. Le calus occupe presque le tiers de la bordure latérale, et forme avec elle un angle obtus comme l'angle postérieur. Le corselet est couvert d'une granulation très-fine et d'une ponctuation irrégulière et peu distincte parce qu'elle est entremêlée de rugosités. Sur les côtés les points sont plus gros.

Les élytres forment avec le corselet un ovale allongé assez régulier. Les stries sont peu profondes et contiennent des points disposés en lignes régulières. Les points sont petits et nombreux; ceux de la strie suturale sont un peu plus forts. Les intervalles sont plans, couverts d'une granulation très-fine et souvent ridés, mais sans points. Dans quelques individus et à l'aide d'une forte loupe, on y reconnaît quelques points très petits.

Le dessous du corps est d'un noir brun; les segments de l'abdomen sont fortement ponctués. L'abdomen du mâle est plus convexe. Le pygidium est fortement sillonné; la ligne carénée est à peine visible. Il est lisse dans sa partie antérieure; et porte à son extrémité quelques points profonds et des poils roux. L'hémicycle est petit et peu saillant.

Les cuisses postérieures sont fortes, leur diamètre égale la moitié de leur longueur, elles sont entièrement bronzées; les quatre cuisses antérieures sont plus ou moins brunes; les articulations, les tibias et

les tarses sont ferrugineux. Le prolongement est fortement dentelé, l'éperon est très petit. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est peu dilaté.

Cette espèce se trouve dans le midi de la France; dans le Lyonnais et dans le Bugey. On la rencontre au printemps sur *l'Iberis pinnata*, Linn.

15. **P. rufilabris**; Ent. Hefte. *Ovata, aenea, nitens, subtùs nigra; capite anticè ferrugineo; encarpis indistinctis. Elytra regulariter profundèque striato-punctata; interstitiis rugosis tenuissimè punctulatis; pars externa femorum posticorum aenea; pedibus anterioribus, tibiis, tarsis commissurisque posticis ferrugineis. ♀ ♂ subapteri.*

♂ *Ædeagus modicè incurvatus, ferè rectus, rufus, usque ad apicem canaliculatus; apex acutè lanceolatus.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill à 1 mill. 1/4.

Haltica rufilabris, Entom. Hefte. II. 33 14. tab. 2 fig. 9. — Illiger, Magaz. VI. 73. 150.
Macrocnema rufilabris, Stephens, Illust. IV. 319. — *Id.* Manual. 300. 2361.
Psylliodes rufilabris, Redt. Faun. austr. 539. 16.

Elle a la forme et la grandeur de *P. picea* Maerk.; sa face est très-inclinée et presque perpendiculaire; comme dans *Ps. cucullata*, le front, le corselet et les élytres sont d'un bronzé brillant. La face et le labre sont ferrugineux. La carène est brillante et déprimée, un peu élargie au sommet et séparée du front par une légère dépression. Les festons sont indistincts; les joues sont peu profondes; leur bord antérieur est ferrugineux ainsi que le labre, les mandibules et les palpes. Le labre est très-lisse et brillant, obtusément arrondi et un peu sinueux. Il a de chaque côté deux points assez forts. Le front et le vertex sont couverts d'une granulation très-fine, parsemée de petits points oblongs, avec quelques points plus gros dans la partie antérieure. Les antennes sont entièrement ferrugineuses dans la plupart des individus: dans quelques autres les cinq derniers articles sont un peu rembrunis à leur extrémité.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, très-arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-inclinés et plus fortement rebordés Le calus n'est pas plus épais que la bordure latérale; il a le quart de la longueur de celle-ci et présente à sa base un

point profond. Le corselet est brillant, couvert d'une granulation très-fine et d'une ponctuation forte et serrée. Les points sont confus ou disposés par petites séries dirigées dans tous les sens; ils sont plus forts sur les côtés.

Les élytres ne sont pas plus larges à leur base que le corselet; elles s'élargissent jusqu'au tiers de leur longueur et s'atténuent ensuite en s'arrondissant. Les stries sont fortement et régulièrement ponctuées. Les intervalles sont lisses ou légèrement ridés et présentent des points très-petits formant presque une ligne médiane et irrégulière. Le calus huméral est lisse et peu saillant.

Le dessous du corps est presque ferrugineux dans les jeunes, et noir dans les adultes. Les segments de l'abdomen sont fortement ponctués et portent des poils assez nombreux. Le pygidium est sillonné. Au fond du sillon est une ligne carénée non crénelée. La moitié du pygidium est sans points, le reste est fortement ponctué et très-velu. L'hémicycle est ferrugineux, large et fortement rebordé. Les individus que j'ai recueillis dans la France méridionale, sont presque tous aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes et d'un blanc nébuleux.

Les cuisses postérieures sont très-fortes, leur diamètre égale au moins la moitié de leur longueur. Elles sont bronzées, leur côté interne et les articulations sont ferrugineux ainsi que les quatre pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs. Le prolongement est grand et pectiné; l'éperon est petit.

Cette espèce est abondante dans les prés marécageux, près de Cannes et de Fréjus en Provence; en avril et mai. Presque tous les individus que j'ai recueillis étaient récemment éclos. Les auteurs de l'*Ent. Hefte* disent qu'elle est ailée et qu'elle a été trouvée dans des pâturages arides. Il est possible que cette différence d'habitat, facilite le développement des ailes.

16. **P. cucullata**; Illiger. *Oblonga, ovata, aenea nitens; facie perpendicularis; encarpis distinctis, fossula separatis. Fronte anticè punctato; thorax distinctè densèque punctulatus; elytra striato-punctata, interstitiis rugosis plus minusve punctulatis. ♀ ♂ Alis incompletis.*

♂ Ædeagus elongatus, vix recurvatus, à basi ad apicem canaliculatus, versùs apicem modicè contractus. Apex rotundatus cum extensione brevi, obtusa.

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill.

Haltica cucullata, Illiger, Magaz. VI. 172. 147.
Haltica spergulae, Gyll. Ins. suec. III. 571. 39, et IV. 661. 39.
Psylliodes cucullata, Kiesenwetter et Markel,-Journal entom. de Stettin. 1847. p. 85. — Redt. Faun. austr. 533. 14. — Kuster, 28° Bd. n° 91.

La tête est d'un noir bronzé brillant depuis les festons jusqu'au vertex; sa partie antérieure est rousse; elle se renfonce sous le corselet comme dans le genre *Dibolia* et n'est pas projetée en avant, mais perpendiculairement inclinée. La carène est nulle et remplacée par une plaque un peu convexe et lisse. Les festons sont presque carrés, isolés et divisés par un point ou fossette profonde, un peu plus grande que celle de *P. petasata*. Ils sont séparés de la face et du front par des traits peu distincts. Les joues sont peu profondes et fortement rugueuses vers la bordure. Le labre est brun, arrondi et porte à sa base et de chaque côté deux gros points. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le front et le vertex sont brillants, couverts d'une granulation très-fine et sans points. Sur la partie antérieure du front on voit quelques points de grandeur variable. Les antennes sont ferrugineuses et très-poilues.

Le corselet est très-convexe et presque aussi long que large; ses côtés sont très-étroits et ont à peine la moitié de la longueur du dessus; la partie antérieure est inclinée, elle recouvre une partie du vertex. Le corselet est couvert d'une granulation très-fine et de points nombreux, distincts et profonds, qui sont disposés en petites séries dirigées en tous sens. Le calus occupe presque le tiers de la bordure latérale qui est plus forte que celle de la partie postérieure et arrondie du corselet.

Les élytres sont très-convexes; elles sont quatre fois aussi longues que le corselet et un peu plus larges que lui à leur base; elles s'élargissent un peu et forment avec le corselet un ovale allongé. Les stries médianes sont moins régulièrement et moins fortement ponctuées que les extérieures; les intervalles sont vides et presque plans; ceux qui sont rapprochés de la suture présentent quelques points très-petits. Les élytres sont, comme le corselet, d'une couleur bronzée brillante.

Le dessous du corps est d'un noir brun; les segments de l'abdomen sont ridés, irrégulièrement ponctués avec quelques poils gris. Le pygidium est grand. Au fond du canal est une ligne carénée et crénelée. Les ailes sont incomplètes et réduites à l'état de rudiments dans la plupart des individus. L'hémicycle est grand; le segment qui le précède a son bord incliné et rugueux.

Le diamètre des cuisses postérieures égale la moitié de leur longueur. Elles sont bronzées et brillantes; le dessous et les articulations sont roux; les quatre pieds antérieurs sont roux, leurs cuisses sont quelquefois un peu rembrunies. Les tibias postérieurs sont courts et ferrugineux; le tarse est inséré presque au milieu de leur longueur. Le prolongement est fortement et régulièrement dentelé.

Cette espèce est à peu près de la grandeur de *Ps. attenuata;* elle s'en distingue par sa forme un peu plus convexe et plus allongée, et surtout par la position perpendiculaire de la face.

Elle se trouve en Suède et en Allemagne. Les individus que je possède sont originaires de la Carinthie et des Pyrénées-Occidentales.

17. **P. petasata** (1). *Oblonga, ovata, obtusa, atra; facies perpendicularis; encarpis ferè indistinctis. Frons tenuissimè granulatus; thorax tenuissimè punctulatus; elytra striato-punctata, interstitiis laeviusculis.* ♀. *Alis incompletis.* ♂ ?

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill.

Elle est entièrement d'un noir bronzé peu brillant; sa tête se renfonce sous le corselet, comme *Ps. cucullata*, et n'est pas projetée en avant, mais perpendiculairement inclinée. La carène est nulle et remplacée par une plaque lisse et un peu convexe, qui est contiguë avec les festons; au dessus de la carène et entre les festons est un point profond. Les festons sont presque indistincts et confondus avec le front, dont ils ne sont séparés que par une légère dépression transversale. Les joues sont rugueuses et présentent vers le bord antérieur des points profonds. Le labre est brun, arrondi et porte à sa base et de chaque côté deux gros points. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le front et le vertex sont brillants et couverts d'une granulation très-fine et sans points. Les antennes sont ferrugineuses et très-poilues.

Le corselet est très convexe et beaucoup plus large que long, les côtés sont étroits, mais ils ont plus de la moitié de la longueur du dessus. La partie antérieure n'est pas aussi inclinée que dans *P. cucullata;* néanmoins elle recouvre le vertex. Le corselet est couvert d'une granulation très-fine et de points nombreux très-petits et bien moins profonds et moins distincts que dans sa voisine; ils sont dispo-

---

(1) Qui a la tête couverte (SUETONE).

sés sans ordre. Le calus occupe le tiers de la bordure latérale qui est plus forte que la bordure postérieure.

Les élytres sont très-convexes et quatre fois aussi longues que le corselet; elles ne sont pas plus larges que lui à leur base ; elles s'élargissent un peu et forment avec le corselet un ovale régulier plus obtus que celui de *Ps. cucullata.* Les stries intérieures sont moins fortement ponctuées que les extérieures. Les intervalles sont plans ou presque plans, et sans points.

Le dessous du corps est d'un noir brun ; l'abdomen est ridé et irrégulièrement ponctué; il est garni de poils roux. Le pygidium est grand, au fond du canal est une ligne carénée et crénelée. Les ailes sont incomplètes ou rudimentaires. L'hémicycle?

Les cuisses postérieures sont très-fortes, leur diamètre surpasse la moitié de leur longueur. Elles sont d'un noir brun et brillantes; le dessous et les articulations sont roux, les cuisses antérieures sont brunes, à l'exception de leur base et des articulations. Tous les tibias et les tarses sont roux. Les tibias postérieurs sont courts. Le tarse est inséré au tiers de leur longueur. Le prolongement est fortement et régulièrement dentelé.

Cette espèce se distingue au premier abord de *Ps. cucullata* par sa forme plus large et plus obtuse; par sa coloration et l'exiguïté de la ponctuation du corselet.

Description faite sur deux femelles recueillies par M. de Kiesenwetter, dans les Pyrénées centrales.

18. **P. picea**; Redtenbacher. *Ovata, picea, facie ferruginea; encarpis distinctis; subtùs rufo brunnea vel ferruginea; elytra regulariter profundèque punctato-striatis; interstitiis rugosis; femora postica partim infuscata, pedibus anterioribus, tibiis tarsisque omnibus ferrugineis.* ♀♂: *alati.*

♂. *Ædeagus angustus, recurvatus, usque ad apicem profundè canaliculatus. Apex ferè rotundatus cum extensione brevi obtusa.*

Long. 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/4.

Psylliodes picea, Maerkel, — Redt. Faun. austr. 546. 15. — Kuster, 28 Bd. n° 92.
Psylliodes melanophthalma, Redt. Faun. austr. 536. 33.
Haltica melanophthalma, Duft. Faun. austr. 284. 67.
Macrocnema picina, Steph., Illustr. IV. 322. 16. — *Id.*, Manual. 301 2369.

La tête, le corselet et les élytres sont d'un roux brun, la face est ferrugineuse; les yeux seuls sont noirs, comme dans toutes les autres espèces.

La carène est déprimée et brillante; elle est contiguë avec le bord antérieur des joues; elle est arrondie au sommet. Les festons sont distincts, lisses et brillants, divisés par un point ou fossette profonde et séparée de la face et du front par des traits fins. La face est ferrugineuse; le labre est obtus, un peu rembruni et présente de chaque côté deux points; les médians sont les plus forts. Les mandibules et les palpes sont entièrement ferrugineux. Le front est lisse et brillant; le point suroculaire est très-rapproché de l'œil et placé à côté de l'échancrure. Les antennes n'ont pas tout à fait la moitié de la longueur du corps; leurs articles sont proportionellement plus courts et plus épais que dans les autres espèces : le quatrième est un peu plus court que le premier, mais il est plus long que tous les autres.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, il est très-arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont finement rebordés; le calus huméral n'est pas plus épais que la bordure; l'angle postérieur est arrondi. On voit de chaque côté et très-près du bord postérieur une petite dépression ou fossette qui n'est pas toujours très distincte. Il en est de même d'une petite dépression qu'on voit quelquefois au-dessus de l'écusson.

Les élytres ne sont pas plus larges à leur base que le corselet; elles s'élargissent jusqu'au tiers de leur longueur. Elles forment avec le corselet un ovale plus court et plus obtus que dans *Ps. napi*. Les stries sont fortement et régulièrement ponctuées. Les intervalles sont brillants, couverts de petites rides ou rugosités parmi lesquelles on aperçoit quelques points rares et très-fins. Le calus huméral est peu saillant, lisse et brillant. L'extrémité des élytres est bordée de poils roux.

Tout le dessous du corps est d'un brun ferrugineux; les segments de l'abdomen sont très-ponctués et portent des poils roux assez nombreux. Le pygidium est presque lisse, et ponctué seulement dans son contour extérieur. La ligne carénée du sillon est légèrement crénelée. L'hémicycle est brun et saillant.

Les cuisses postérieures sont très-fortes, leur plus grand diamètre a presque les deux tiers de leur longueur. Elles sont bronzées; le dessous et les articulations sont ferrugineux ainsi que leurs tibias et

les quatre pieds antérieurs. Les rebords du prolongement sont poilus et sans dentelures.

Les individus jeunes sont entièrement d'un roux ferrugineux. Cette espèce se trouve dans les lieux marécageux, au bord des ruisseaux et sur les herbes. Je l'ai recueillie, en juillet, dans les environs de Lyon.

M. Redtenbacher m'a communiqué un *Ps. picea* et un *Ps. melanophthalma*, ils étaient identiques.

19. **P. dilatata**. *Breviter ovata, convexior, rufo-testacea, labro fusco, encarpis linearibus. Thorax profundè pnnctatus, posticè utrinque sulco brevissimo effractus. Elytra profundè striato-punctata, interstitiis tenuissimè punctulatis.* ♀ ♂. *alati.*

♂. *Ædeagus rufus, ferè rectus, angustus, in medio paululum contractus; canaliculus bistriolatus. Apex emarginatus angulatus.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 3/4. — Larg. 1 mill. 1/2 à 2 mill.

Entièrement d'un roux testacé à l'exception du labre qui est plus ou moins brun. Les pieds et surtout les cuisses sont proportionnellement plus forts que dans les autres espèces.

La carène est brève, lisse et brillante, arrondie et un peu élargie au sommet qui est séparé du front et des festons par une fossette profonde. Les festons sont linéaires et un peu plus larges à leur base ; ils se prolongent jusqu'à l'orbite de l'œil auquel ils sont contigus. Les yeux sont ovales et sans sinuosités. Les joues sont petites, peu profondes et présentent quelques points le long de la bordure antérieure. Le labre est plus ou moins rembruni. Dans les individus jeunes il est roux. Il est évidemment échancré et porte de chaque côté deux gros points et un petit point intermédiaire. Les mandibules et les palpes sont d'un roux ferrugineux. Le front et le vertex sont ordinairement lisses et brillants, et couverts d'une granulation très-fine. Sur le front est une légère dépression qui est garnie et entourée de points forts, plus ou moins nombreux. Les antennes ont la moitié de la longueur du corps; les cinq derniers articles sont beaucoup plus épais que les précédents.

Le corselet est deux fois aussi large que long. Il est couvert d'une granulation très-fine et de petits points confus ou disposés par petites séries ; ils sont plus forts sur les côtés. Le corselet est rebordé finement par derrière et sur les côtés, le calus est petit et peu

saillant. On remarque à la base du corselet et de chaque côté un trait ou sillon court et oblique.

Les élytres s'élargissent beaucoup après leur base et finissent obtusément. Elles forment avec le corselet un ovale court et large. Les stries sont fortement ponctuées; les intervalles sont un peu convexes et présentent quelques rides et des points assez nombreux mais très-petits. On voit quelques poils roux sur la bordure et la marge inférieure.

Le dessous du corps est roux, les segments de l'abdomen sont fortement ponctués et portent des poils roux. Le pygidium est canaliculé avec commencement de carène dans la partie antérieure; il est lisse et brillant dans les trois quarts de sa longueur. Le reste est séparé par un sillon transversal et présente quelques points entremêlés de rugosités et de poils roux. L'hémicycle est assez grand, ouvert et un peu saillant. Le segment qui le précède est un peu renflé. Mâles et femelles sont ailés. Les ailes sont blanches et transparentes, les nervures sont un peu rousses.

Les cuisses postérieures ont une teinte ferrugineuse; leur diamètre excède la moitié de leur longueur. Le tibia postérieur est très-arqué et plus court que dans les autres espèces, et le tarse est inséré au deuxième tiers. Les tarses réunis sont plus longs que le tibia. Le prolongement est large; la crénelure du bord intérieur est très-forte et anguleuse; la dentelure des bords du prolongement est très-courte ainsi que l'éperon.

Cette espèce se trouve dans le midi de la France et dans les champs cultivés. Elle est abondante à Hyères dans les environs du château, en avril et mai. Elle a été recueillie à Perpignan par M. de Kiesenwetter.

20. **P. affinis**; Paykull. *Ovata, rufo-ferruginea, subtùs nigra; capite elytrorumque sutura nigris. Encarpis trigonis. Femorum posticorum margine inferiori obtusè angulata. ♀♂. alati.*

♂. *Ædeagus fuscus, modicè recurvatus, latè canaliculatus: apex obtusè rotundatus cum appendiculo brevi.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2.

Galleruca affinis, Payk. Faun. suec. II. 109. 31.
Haltica affinis, Entom. Hefte. II. 35. 16. — Gyll. Ins. suec. III. 553 25. — *Id.* IV. Suppl. p. 160.

Altica affinis, DUFTSCHM. Faun. austr. III. 283. 68. — OLIVIER, Entom. V. 749. 90. tab. 3. fig. 90.
Altica atricilla, PANZ. Faun. germ. 21. 8. figure incomplète.
Macrocnema exoleta, STEPHENS, Illustr. IV. 321. — *Id.* Manual. 201. 2367.
Psylliodes affinis, REDT. Faun. austr. 536. 4 bis. — KUSTER, 28e Bd. n° 93.
Altica flava, GEOFFROY, Ins. paris. I, 250. 18.

Elle est d'un roux ferrugineux; le dessous du corps, la tête et la suture des élytres sont noirs; dans les jeunes, la tête est rousse et la suture moins foncée. La carène est étroite à la base et déprimée au sommet qui est triangulaire et séparé des festons et du front par un trait extrêmement fin. Les festons sont très-brillants, larges et presque triangulaires. Le labre est brun et porte antérieurement et de chaque côté deux points; les intermédiaires sont les plus gros. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le front et le vertex sont couverts d'une granulation très-fine, entremêlée de quelques rides et sans points. Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps; les articles paraissent plus étroits et plus allongés que dans *Ps. circumdata*.

Le corselet est deux fois aussi large que long, arrondi et finement rebordé par derrière, le bord de la partie antérieure est quelquefois un peu rembruni. Le calus occupe presque le tiers de la bordure latérale Le corselet est brillant, couvert de points peu profonds, entremêlés de quelques rides. Les points sont confus ou disposés en petites séries. On voit de chaque côté un petit sillon ou impression qui commence vers le bord postérieur et se dirige obliquement: dans quelques individus ce sillon est indistinct.

Les élytres sont beaucoup plus larges à la base que le corselet et s'élargissent jusqu'au tiers de leur longueur; elles forment avec le corselet un ovale moins oblong que celui de *Ps. circumdata;* elles sont ponctuées-striées; les lignes médianes s'atténuent à partir de leur moitié et disparaissent vers l'extrémité des élytres. Les intervalles sont brillants et présentent des lignes ondulées et des points extrêmement fins. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant; on voit des poils roux le long de la bordure. La suture est d'un brun noirâtre. Cette couleur ne s'étend pas au-delà de la strie voisine; dans quelques individus elle est moins foncée.

Le dessous du corselet est roux; celui du métathorax et de l'abdomen sont noirs; les segments sont fortement ponctués et portent des poils grisâtres. Le pygidium est très-grand, très-finement ponctué. Le

sillon est étroit et sans ligne carénée. L'hémicycle est assez grand, arrondi et brun. Les ailes sont blanches et transparentes, les nervures sont rousses vers leur base.

Les quatre pieds antérieurs sont d'un roux ferrugineux; leurs trochanters sont presque toujours bruns ou noirs. Les cuisses postérieures sont d'un brun métallique et brillant; leur extrémité et la marge inférieure sont quelquefois un peu rousses. Cette marge n'est pas arrondie comme la marge supérieure, elle est obtusément anguleuse. Les tibias postérieurs sont presque aussi longs que les cuisses et un peu arqués. Le premier article des tarses est inséré aux trois quarts de leur longueur. Le prolongement est étroit, un peu échancré et denticulé. L'éperon est brun.

Illiger a remarqué et signalé la forme anguleuse de la marge inférieure des cuisses postérieures, ce qui ne se retrouve dans aucune des autres espèces de ce genre; et il lui a transmis le nom d'*exoleta;* Chrysomèle sauteuse de Linné, inscrite dans la première édition de la *Fauna succica*, sous le nom de *Mordella flava*, et dans la seconde sous celui de *Chr. exoleta*. Mais dans son *Systema Naturæ*, Linné a reconnu que sa *Chr. exoleta* est synonyme de *l'Altica flava* de Geoffroy, *Faune parisienne*, tom. I, p. 250, n. 18. Or cette Altise de Geoffroy n'est pas un *Psylliodes*, et sa description s'applique à une espèce du genre *Aphthona*. La citation de Linné faite par Illiger doit être retranchée; quant à la priorité, Paykull et les auteurs de l'*Entom. Hefte* qui ont précédé Illiger, ont adopté le nom *affinis*, qui a été conservé par Gyllenhall, et plusieurs autres entomologistes.

Cette espèce est commune en France et en Allemagne, et dans toute l'Europe. On la rencontre pendant toute l'année sur diverses plantes de la famille des Solanées, et notamment sur le *Solanum dulcamara*. Linn.

21. **P. circumdata**; Willh. Redtenbacher. *Oblongo-ovata, rufo testacea; capite, thorace, elytrorum apice, sutura margineque nigris. Encarpis indistinctis.* ♀ ♂. *alati.*

♂. *Ædeagus arcuatus, angustus, canaliculatus; apice acutè lanceolatus.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 3/4. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2.

Haltica circumdata, Willh. Redt. Quæd. genera et spec. coleopt. Austriae. 27. 24.

Psylliodes circumdata, Redt. Faun austr. 536. 3.

En ovale allongé, atténué aux deux extrémités. Tête et corselet ferrugineux dans les jeunes, noirs dans les adultes. Elytres d'un roux testacé clair : suture et bordure extérieure des élytres noires. Extrémité des élytres plus ou moins noire.

La carène est large et très-déprimée; elle est ordinairement lisse et brillante et quelquefois un peu rugueuse. Elle n'est séparée du front que par une légère dépression qu'il est souvent difficile de reconnaître. Les festons sont indistincts. Le labre présente de chaque côté deux points assez forts ; il est brun ainsi que les mandibules et les palpes. Les joues portent de gros points irréguliers. Le front et le vertex sont couverts de très-fines rugosités entremêlées de points très-petits. Les antennes sont d'un roux ferrugineux ; les cinq derniers articles rembrunis dans les adultes et plus épais que les précédents.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière ainsi que la bordure latérale. Le calus est petit et peu saillant. Le corselet est couvert d'une multitude de points très-fins et confus.

Les élytres sont un peu plus lages à la base que le corselet, elles s'élargissent jusqu'au milieu et s'atténuent petit à petit. Elles forment avec le corselet un ovale oblong et assez régulier. Les stries sont indistinctes et remplacées par des lignes ponctuées qui disparaissent vers l'extrémité des élytres. Les points de la base et ceux de la ligne suturale sont plus forts. Les intervalles sont presque plans et quelquefois un peu ridés ; à l'aide d'une forte loupe on y reconnaît quelques points très-petits. La suture est très-noire : cette couleur s'étend ordinairement jusques à la ligne ponctuée sa voisine ; souvent elle s'élargit près de la base. La bordure latérale est plus ou moins noire ou brune. Elle est liée à la bande suturale par une tache noire, anguleuse, qui couvre l'extrémité de l'élytre. La marge inférieure est très-ridée, elle est rousse à sa base et passe ensuite au brun et puis au noir. Le calus huméral est brillant et peu saillant.

Le dessous du corps est entièrement d'un noir brun ; il est roux dans les jeunes. L'abdomen est finement ponctué. Le pygidium est lisse dans sa plus grande partie ; le contour présente des points gros. Au fond du canal est une ligne carénée et crénelée. L'hémicycle est ouvert et peu saillant. Mâles et femelles sont ailés. Les ailes sont blanches et translucides, les nervures sont rousses.

Tous les pieds antérieurs sont ferrugineux ainsi que les trochanters. Les cuisses postérieures sont d'un brun de poix ; leurs articulations sont ferrugineuses. Quelquefois la partie inférieure et surtout vers la

base est également ferrugineuse. Le contour de cette partie est régulier et ne présente pas l'angle obtus que l'on remarque dans *Ps. affinis*. Les tibias postérieurs sont presque droits et légèrement courbés vers l'extrémité. Les côtés du prolongement sont sinueux et denticulés, L'éperon est court.

Cette espèce peu commune se trouve en Allemagne. Je l'ai recueillie dans le midi de la France et dans les environs de Lyon, en juillet et août.

22. **P. marcida**; Illiger. *Breviter ovata, dilutè rufo-testacea; capite thoraceque fuscescentibus plus minusve cupreum repercutentibus; fronte punctulato; encarpis indistinctis; elytra tenuissimè punctato-striata; punctis post medium gradatim evanescentibus.* ♀ ♂. *alati.*

♂. *Ædeagus arcuatus, rufus, latè canaliculatus; canaliculus propè basin contractus; apex rotundato angulatus.*

Long 2 mill. à 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2.

Haltica marcida, Illiger, Magaz. VI. 173. 159.
Macrocnema marcida, Steph. Illustr. IV. 320. 11.— *Id.* Manual. 2324.

En ovale un peu raccourci. Elytres couleur de paille. Tête et corselet rembrunis avec un reflet cuivreux.

La carène est étroite, convexe et plus ou moins lisse. Elle s'élargit un peu vers le sommet, où elle est échancrée par un point profond. Les festons sont indistincts et confondus avec le front, qui est couvert d'une granulation fine et de points très-serrés. Le vertex n'est pas ponctué. Les joues sont profondes et ridées. Le labre est d'un roux plus ou moins foncé et présente de chaque côté deux points. Les points rapprochés du milieu sont très-forts. Les mandibules et les palpes sont d'un roux ferrugineux. Les antennes sont de la même couleur; les cinq derniers articles sont beaucoup plus épais que les précédents.

Le corselet est deux fois aussi large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Le calus occupe plus du tiers de la bordure latérale. Le corselet est couvert d'une granulation très-fine et de points de la même grosseur que ceux du front; les points sont confus. Il est d'une couleur plus sombre que celle des élytres, et orné d'une teinte cuivreuse et brillante qui est plus évidente sur le devant, ainsi que celle du front et du vertex.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet, et forment avec lui un ovale court. Les stries sont peu profondes et sont finement ponctuées. Les points s'atténuent depuis le milieu jusqu'à l'extrémité des élytres et disparaissent dans les individus jeunes, dans la partie antérieure; à l'aide d'une forte loupe, on reconnaît dans les intervalles des points extrêmement fins.

Le dessous du corps et surtout le métathorax sont bruns dans les adultes. Le dessous du corselet et les derniers segments de l'abdomen sont roux. Les segments sont assez fortement ponctués et garnis de poils roux. Le pygidium n'a pas le cinquième de la longueur de l'abdomen; il est roux; au fond du sillon est une carène très-fine et imperceptiblement crénelée. L'hémicycle est petit, un peu ouvert et presque toujours caché sous le dernier segment de l'abdomen qui est renflé. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides ainsi que les nervures.

Tous les pieds sont roux; l'extrémité et le dessus des cuisses postérieures sont rembrunies; elles sont brillantes et ont presque toujours un reflet cuivreux. Le tarse est inséré aux deux tiers de la longueur du tibia postérieur, dont le prolongement est large, arrondi, fortement échancré et partout denticulé. L'angle dentiforme qui précède l'insertion est un peu plus reculé et plus saillant que dans les autres espèces.

Cette espèce est commune dans le midi de la France, sur *l'Anthemis maritima* Linn. Je l'ai recueillie en mai et juin. On la trouve quelquefois en compagnie de *Ps. dilatata*.

23. **P. nigricollis**; Marsham. *Oblongo-ovata, rufo-testacea, thorace aeneo vel cupreo: encarpis nullis. Elytra regulariter profundèque striato-punctata; interstitiis convexis, rugosis, punctulatis; pedes ferruginei, femoribus posticis apice infuscatis.* ♂ ♀. *alati.*

♂. *Ædeagus rufus, modicè arcuatus, latè canaliculatus, apice deflexus lanceolatus; marginibus angustis.*

Long. 3 mill. 1/2 à 5 mill. — Larg. 2 mill.

Chrysomela nigricollis, Marsham, Ent. Brit. p. 205. 91.
Macrocnema nigricollis, Steph., Illustr. IV. 320. 9. — *Id.*, Manual. 300. 2363.
Psylliodes anglica, (Aubé).

Forme et grandeur de *Ps. chrysocephala*; elle est entièrement rousse à l'exception du corselet qui est cuivreux ou bronzé.

La carène est distincte dans sa partie antérieure. Elle s'élargit progressivement jusqu'au sommet, qui est déprimé, arrondi et séparé du front par une légère dépression et un trait extrêmement fin. Les festons sont nuls. Les joues sont creuses et garnies de fortes rugosités. Le labre est obtus et porte de chaque côté deux gros points et des poils blancs assez longs. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux et plus ou moins rembrunis à leur extrémité. Le front est couvert de très-petits points disposés irrégulièrement ou en séries longitudinales. La tête est ferrugineuse; le front et le vertex ont quelquefois un reflet cuivreux. Le contour des yeux présente une teinte rousse.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long; il est arrondi par derrière et très-finement rebordé; le calus occupe le tiers de la bordure latérale. Le corselet est cuivreux ou bronzé et brillant, il est couvert de très-petits points; les intervalles sont finement granulés. Dans quelques individus, la bordure latérale et un espace plus ou moins large, le long de cette bordure, sont ferrugineux.

Les élytres sont entièrement d'un roux testacé; elles sont un peu plus larges que le corselet, et forment avec lui un ovale allongé comme dans *Ps. chrysocephala*. Les stries sont ponctuées beaucoup plus fortement; elles sont très-régulières, et, vers l'extrémité de l'élytre, elles s'atténuent. Les intervalles sont un peu convexes et couverts de rugosités et de points très-petits et confus.

Le dessous du prothorax et celui du mésothorax sont ferrugineux; le métathorax et l'abdomen sont bruns; les segments de l'abdomen sont fortement ponctués. Le pygidium est grand et profondément sillonné; au fond du sillon est une petite carène très-étroite et crénelée. Le pygidium est divisé par une ligne transversale; la partie antérieure est lisse, l'autre est couverte de très gros points et de poils gris. L'hémicycle est ferrugineux. Les ailes sont blanches et translucides; les nervures sont rousses. Quelques individus n'ont que des ailes incomplètes.

Les cuisses postérieures sont fortes; leur diamètre égale la moitié de leur longueur, le dessus est plus ou moins brun ou bronzé. Les pieds antérieurs, tous les tibias et les tarses sont ferrugineux. Le prolongement est dentelé; les dentelures sont brunes ainsi que l'éperon.

Cette espèce, commune en Angleterre, se trouve en France, près de Dunkerque.

24. **P. Kunzei**; (Marselli). *Oblongo-ovata, rufo testacea vel spadicea; encarpis nullis. Thorax brevis tenuissimè punctulatus; metasterni margine nigra; elytra striato-punctulata; femoribus posticis apice, metasternique margine nigris. ♀ ♂ alati.*

♂. Ædeagus canaliculatus, in medio paululum dilatatus, apice lanceolatus acutus.

Long. 3 mill. 1/2 à 5 mill. — Larg. 2 mill.

Grandeur et forme de *Ps. chrysocephala*. Entièrement d'un roux jaunâtre pâle ou testacé, à l'exception de l'extrémité supérieure des cuisses qui est brune, et de la bordure latérale du métasternum qui est noire.

La carène est assez tranchante vers l'extrémité, elle est déprimée et triangulaire au sommet qui est contigu au front. Elle est lisse et brillante. Les joues portent de grosses et irrégulières rugosités. Le labre est un peu échancré, légèrement convexe et sans points. Le front est brillant, presque lisse; on y reconnaît une ponctuation extrêmement fine; mais la couleur éclatante du front ne permet pas toujours de distinguer les points. Les antennes sont rousses, leurs articles sont plus allongés que dans les autres espèces.

Le corselet est très-petit; il est deux fois aussi large que long, très-peu arrondi par derrière mais distinctement rebordé. Le calus est presque ovale et n'occupe pas le cinquième de la bordure latérale. Le corselet est couvert d'une granulation très-fine entremêlée de points extrêmement fins et très-nombreux; on remarque le long de la bordure postérieure quelques points plus gros.

Les élytres forment avec le corselet un ovale allongé, assez régulier. Les stries sont profondément ponctuées; les intervalles sont un peu ridés ou ondulés et présentent quelques points très-fins. Le calus huméral est lisse, brillant et peu saillant.

Tout le dessous du corps est d'un roux jaunâtre pâle comme les élytres, à l'exception de la bordure latérale du métasternum qui est noire. Les segments de l'abdomen sont fortement ridés et ponctués et garnis de poils fins. Le pygidium est large; son extrémité est couverte de gros points et de poils blancs.

L'hémicycle est roux et plus grand que celui de *Ps. nucea*. Mâles et femelles sont ailés, les ailes sont blanches et translucides.

Le plus grand diamètre des cuisses postérieures égale la moitié de leur longueur. Elles sont ainsi que les pieds antérieurs d'un jaune testacé pâle, et portent sur l'extrémité supérieure une tache brune qui s'étend un peu sur le côté extérieur et sur l'articulation. Les trochanters sont un peu sombres. Le prolongement du tibia postérieur est fortement dentelé ; l'éperon est brun et fort.

Cette espèce se trouve en Italie. M. Félix, entomologiste de Leipzig, m'a donné une femelle. M. Aubé m'a communiqué les deux sexes.

25. **P. operosa**; (Dejean). *Oblongo-ovata, dilutè rufo-testacea; encarpis linearibus vix distinctis. Frons profundè densèque punctatus; elytra profundè striato-punctata, interstitiis densè punctulatis.* ♀ ♂ *alati.*

♂. *Ædeagus elongatus, angustus, modicè arcuatus, rufus; canaliculus propè basin paululum contractus; apex obtusè angulatus.*

Long. 3 mill. 1/2 à 4 mill. 1/2. — Larg. 2 mill.

Psylliodes operosa, Dejean, Catal.

Elle est d'un roux testacé clair, presque de couleur de paille; sa grandeur varie beaucoup. On trouve des femelles de la taille de *Ps. chrysocephala*, et des mâles qui ne sont pas plus grands que *Ps. marcida*.

La carène est brève et obtuse dans quelques individus et surtout dans les femelles Elle se réduit à une gibbosité presque triangulaire, plus ou moins lisse ou rugueuse. Les festons sont linéaires, peu distincts et limités par des traits fins. Les joues sont finement rebordées sur le devant et présentent quelques gros points et des rugosités. Le labre a de chaque côté deux points très-gros. Les mandibules et les palpes sont roux. Le vertex est lisse et brillant; le front est couvert de points très-gros et très-serrés, disposés irrégulièrement ou en petites séries. Les antennes ont la moitié de la longueur du corps. Les cinq premiers articles sont assez allongés; les suivants sont plus gros et un peu rembrunis.

Le corselet est deux fois et demie aussi large que long; il est un peu arrondi et très-finement rebordé par derrière; la bordure latérale est fine, le calus n'en occupe que la cinquième partie. Le cor-

selet est couvert de points très-fins et très-serrés, entremêlés de rides et disposés confusément ou par petites séries.

Les élytres sont un peu plus larges que le corselet et forment avec lui un ovale allongé et assez régulier comme dans *Ps. chrysocephala*, mais il est moins atténué par devant. Les stries sont régulières et garnies de points nombreux et assez forts. Les intervalles sont presque plans et remplis de points très-fins, entremêlés de rides et rugosités. Les élytres des individus récemment éclos, sont plus brillantes et plus ou moins translucides, ce qui rend plus difficile l'examen de la ponctuation intermédiaire. Le calus huméral est peu saillant et très-finement pointillé.

Le dessous du corps est d'un roux plus sombre que celui des élytres. Les segments de l'abdomen sont fortement ponctués et portent des poils roux. Le sillon du pygidium n'a pas de carène, mais seulement une ligne ponctuée. La moitié du pygidium est lisse, le reste est couvert de gros points et de poils roux à son extrémité. L'hémicycle est petit, arrondi et velu. Mâles et femelles sont ailés, les ailes sont blanches et transparentes ainsi que les nervures.

Les pieds antérieurs, tous les tibias et les tarses sont de la couleur des élytres. Les cuisses postérieures sont un peu plus sombres. On remarque vers leur extrémité supérieure une tache brunâtre plus ou moins large. Le tarse est inséré aux trois quarts de la longueur du tibia. Le prolongement est large, très-creux, fortement crénelé et cilié dans tout son contour.

Cette espèce habite les provinces maritimes du nord et du midi de la France. Je l'ai recueillie à Hyères, en avril et mai.

26. **P. nucea**; Illiger. *Oblongo-ovata, rufo-testacea vel spadicea; mesothorace, metathorace subtùs nigris, abdomine plus minusve infuscato. Frons laeviusculus; encarpis nullis; elytra striato-punctulata; pedes ferruginei; femoribus posticis plus minusvè infuscatis. ♀ ♂ alati.*

♂. *Ædeagus canaliculatus, propè basin contractus; apice breviter lanceolatus emarginatus.*

Long. 3 mill. 1/2 à 5 mill. — Larg. 2 mill.

Haltica nucea, Illiger, Magaz. VI. 175. 158.

Elle a la forme et la grandeur de *Ps. chrysocephala*.

La carène est lisse et brillante, très courte, déprimée et trian-

gulaire au sommet, qui est contigu au front. Les festons sont nuls. Les joues contiennent de grosses rugosités. Le labre est un peu échancré et porte un point de chaque côté. Le front est brillant et presque lisse ; à l'aide d'une forte loupe on y reconnaît quelques points. Les antennes sont rousses ainsi que le front et la face. Leurs articles sont moins allongés que ceux de *Ps. Kunzei*.

Le corselet est proportionnellement plus grand que celui de *Ps. Kunzei* ; il est presque deux fois aussi large que long, un peu arrondi et très-finement rebordé par derrière. La bordure latérale est plus forte, son calus en occupe le quart. Le corselet est presque lisse et très-brillant, on y aperçoit de très-petits points, et près des angles antérieurs quelques points plus forts.

Les élytres forment avec le corselet un ovale allongé et assez régulier. Les stries sont un peu plus profondes et les points un peu plus forts que dans *Ps. Kunzei*. Ils s'atténuent et disparaissent vers l'extrémité des élytres. Les intervalles sont ridés et présentent quelques points extrêmement fins et rares. Le calus huméral est peu saillant, mais il est lisse et brillant.

Le dessous du prothorax est coloré comme le dessus ; le mésothorax et le métathorax sont noirs. L'abdomen est noir, à l'exception des derniers segments qui sont plus ou moins roux. Le pygidum a le cinquième de la longueur de l'abdomen ; il est profondément sillonné ; au fond du sillon est une carène très-étroite et crénelée. Le pygidium est divisé en deux parties par une ligne transversale ; la première est entièrement noire et lisse ; la seconde est plus petite, rousse, et couverte de gros points et de poils roux. L'hémicycle est roux, petit et saillant. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et translucides, les nervures sont rousses.

Le plus grand diamètre des cuisses postérieures égale la moitié de leur longueur, elles sont d'un brun roux en dehors ainsi que les trochanters. Les pieds antérieurs, tous les tibias et les tarses sont d'un roux ferrugineux. Le prolongement du tibia postérieur est fortement dentelé ; l'éperon est très-court.

Elle diffère de *Ps. Kunzei* par la couleur de l'abdomen et des cuisses postérieures et par la brièveté des articles des antennes.

On la trouve près de Lyon, dans les îles du Rhône, en mai et juin, sur diverses espèces de *Thalictrum*. La description d'Illiger a été faite sur un individu recueilli en Espagne.

27. **P. lutcola** ; MULLER. *Ovata*, *rufo-ferruginea ; encarpis vix*

distinctis; thorax tenuissimè punctulatus; fossula brevi marginem posteriorem utrinque attingente. Elytra profundè striato-punctata, interstitiis modicè punctulatis. ♀ ♂ *alati.*

♂. *Ædeagus rufus modicè recurvatus, apice paulatim deflexus; canaliculatus; apex cochleariformis, obtusè rotundatus.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4 — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2.

Altica luteola, MULLER, Zool. Dan. pag. 84. n° 924.
Psylliodes propinqua, REDT., Faun. austr. 536. 4.

Ovale, entièrement d'un jaune d'ocre, à l'exception des yeux qui sont noirs, ainsi que les derniers articles des antennes. La carène est lisse et brillante, déprimée et arrondie au sommet, qui est séparé des festons par un trait fin et distinct, et du front par un point assez gros. Les festons sont allongés et presque toujours confondus avec le front qui est très-lisse et brillant ainsi que le vertex. Le front présente dans sa partie antérieure quelques points extrêmement fins. Le labre est plus ou moins rembruni, et porte sur le devant et de chaque côté un seul point. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Les antennes sont rousses ou ferrugineuses. Les quatre derniers articles sont ordinairement un peu rembrunis et plus épais que les précédents.

Le corselet est deux fois aussi large que long, très-arrondi et finement rebordé par derrière et un peu plus fortement sur les côtés. Le calus occupe le tiers de la bordure latérale. Le corselet est très-brillant, il est couvert de points extrêmement fins, confus ou disposés en petites séries. On voit contre le bord postérieur et de chaque côté une impression ou fossette plus ou moins profonde, dont la forme est très-variable; elle est perpendiculaire ou inclinée et souvent elle se réduit à un point ou échancrure.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles forment avec lui un ovale un peu oblong. Les stries sont régulières et profondément ponctuées. Les points sont distincts jusqu'à l'extrémité de l'élytre. Les intervalles sont presque plans et très-brillants; on y découvre quelques rides transversales et ondulées et des points extrêmement fins. On voit quelques poils roux le long de la bordure. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant.

Le dessous du corps est d'un roux ferrugineux dans les jeunes. Le métathorax et la plus grande partie de l'abdomen sont noirs dans les

adultes. Les segments et surtout le dernier, sont finement ponctués. Le pygidium est grand, légèrement canaliculé. Au fond du canal est une ligne carénée plus épaisse vers le sommet et sans crénelure ; le pygidium est divisé en deux parties par une ligne transversale : la première est plus grande, lisse et sans points: la seconde porte quelques points irréguliers et des poils roux. L'hémicycle est très-grand, arrondi, saillant et brun. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et transparentes ; les nervures sont d'un roux ferrugineux.

Tous les pieds sont roux et translucides. Les cuisses postérieures sont fortes ; leur plus grand diamètre excède la moitié de leur longueur. Les tibias postérieurs sont arqués. Les bords du prolongement sont presque droits et sans crénelure. La dentelure marginale est très-courte et à peine distincte. L'éperon est brun et très court.

On rencontre ordinairement cette espèce sur les plantes de la famille des Solanées; sur les tiges et feuilles de la pomme de terre. Je l'ai recueillie près de Lyon et près du mont Pilat, en juillet.

Genre *Dibolia*, Dibolie ; Latreille (1).

Antennæ undecim articulatæ.

Carina linearis ; encarpi variabiles, plus minusve distincti.

Thorax integer, caput recipiens.

Conspectus oblongo-ovatus, convexus; elytra confusè vel lineato-punctata.

Tibiarum posteriorum calcar apice bifidus.

Ce genre se distingue des autres, par la faculté qu'a l'insecte de retirer et abriter entièrement sa tête sous le corselet, et par la forme de l'éperon bifide des tibias postérieurs.

La tête est très-arrondie ; la carène faciale est plus ou moins étroite et subdivisée pardevant en deux branches qui forment la bordure antérieure des joues; elle est un peu élargie à son sommet, qui est séparé des festons par une impression ou fossette plus ou moins profonde; elle est couverte de fines rugosités. Les joues présentent une

(1) *Règne animal de Cuvier*, 2e édition.

ligne de gros points qui se prolonge jusqu'au sommet de la carène. Les festons sont divisés par un trait plus ou moins profond ; leur partie supérieure est contiguë au front, et dans quelques espèces elle en est séparée par un trait ou une dépression dont le fond est brillant ; cette dépression est limitée de chaque côté par un point large et profond. Ces points ne sont pas placés au-dessus des yeux comme dans les autres genres, et peuvent être désignés par l'adjectif *intero-culaire*. Le labre est presque toujours arrondi pardevant et un peu convexe ; il porte quatre points et quelques poils blancs ; la grosseur des points varie. Les mandibules sont fortes, en forme de cuiller et portent quatre dents ; elles sont plus ou moins ferrugineuses ains que les palpes. Le quatrième article de ceux-ci est allongé, conique et présente quelques poils blancs. Les yeux sont très-grands, réniformes, oblongs et très-peu saillants, ce qui permet à l'insecte de retirer entièrement sa tête sous le corselet, tandis que dans les autres genres d'Altises, la tête n'est rétractile que jusqu'au niveau des yeux. Le front et le vertex sont ponctués plus ou moins fortement.

Les antennes ont à peu près la moitié de la longueur du corps ; le premier article n'a que la moitié de celle du plus grand diamètre de l'œil ; le second est deux fois plus court et plus mince ; le troisième a la longueur du second, mais il est encore moins épais. Les suivants sont tous égaux en longueur et s'épaississent progressivement ; le dernier est un peu plus long, ovale et tronqué obliquement à son extrémité ; tous sont un peu velus.

Le corselet est demi-cylindrique et plus ou moins rétréci antérieurement ; il est coupé droit pardevant, bisinueux par derrière et très-arrondi dans le milieu. Il est finement rebordé pardevant, plus finement par derrière et plus fortement sur les côtés qui sont plus ou moins arrondis. La bordure latérale est terminée par un bouton ou calus allongé, sur la base duquel est gravé un point large et profond.

L'écusson est triangulaire ; sa base est plus ou moins large.

Les élytres sont aussi larges à leur base que le corselet ; elles s'élargissent ensuite et forment avec lui un ovale plus ou moins allongé et plus ou moins obtus. La bordure latérale est plus forte et accompagnée d'une ligne ponctuée ou crénelée. Le calus huméral est ponctué et très-peu saillant. La ponctuation des élytres est très-variable ; les points sont confus, ou en petites séries, ou en lignes plus ou moins régulières, serrées ou distantes.

Le dessous du corselet et des élytres est d'un noir brun et assez

fortement ponctué. Le pygidium est très-court et sans sillon supérieur. Celui du mâle est transversalement strié en dessus. L'hémicycle est très-petit, sans rebord et à peine visible.

Les cuisses postérieures sont très-fortes; leur diamètre égale la moitié de leur longueur. Elles sont lisses, brillantes, portent quelques points rares, dans lesquels sont fixés des poils blancs; elles sont fortement canaliculées en dessous pour recevoir le tibia qui a les deux tiers de leur longueur. Le dessus des tibias forme une carène, le dessous est plus large et fortement sillonné pour recevoir les tarses. La bordure intérieure de ce sillon est lisse, l'extérieure a six ou huit dentelures, dont les trois dernières sont obtuses et plus fortes ; l'extrémité du tibia est arrondie en dessus. Le rebord du canal inférieur est terminé par un angle plus ou moins aigu. A cette extrémité, et dans une cavité, est placée la base du premier article des tarses, et au-dessus de celui-ci est une épine ou éperon large et bifide. Le premier article des tarses postérieurs a un peu plus du tiers de la longueur du tibia; le second n'a pas la moitié de la longueur du premier; le troisième est encore plus court et très-dilaté. Tous sont garnis en dessous d'une villosité blanche ou rousse. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est deux fois aussi large que celui de la femelle, et rend facile la distinction des sexes.

Gyllenhal n'a décrit qu'une seule espèce, *Haltica occultans*, Ent. Hefte.

Tous les tibias roux.

Points des élytres, forts et disposés en très-petites séries irrégulières.	*Femoralis*
— très-fins, une partie disposée en lignes sillonnées peu régulières.	*Punctillata.*
— en lignes sur les côtés.	*Timida.*
— en lignes distantes et peu régulières, intervalles un peu convexes.	*Buglossi.*
Elytres rugueuses, rarement ponctuées.	*Rugulosa.*

Tibias postérieurs entièrement bruns.

Points des élytres en lignes presque régulières.	*Occultans.*
— en lignes distantes et régulières, points du corselet fins et distants.	*Laevicollis.*

Tibias postérieurs bruns, leurs articulations rousses.

Points des élytres en lignes ou séries plus ou moins régulières.	*Paludina.*
— en lignes irrégulières et plus ou moins distantes.	*Cynoglossi.*
Points confus.	*Cryptocephala.*

1. **D. femoralis**; Redtenbacher. *Ovata, aenea; antennis ferrugineis, articulis quatuor ultimis fuscescentibus. Thorax et elytra confusè, seriatimve profundèque punctati. Femora postica nigro-aenea; pedes ferruginei, femoribus posticis aeneis. Alae integrae.*

♂. *Ædeagus rufus, arcuatus, convexus, laevissimus. Apex modicè depressus, acutè lanceolatus.*

Long. 3 mill. à 3 mill. 1/2. — Larg. 2 mill. à 2 mill. 1/4

Dibolia femoralis, (Ziegler) *in* Dej. Catal. — Redt., Faun austr. page 540. n° 1.

C'est la plus grande des espèces européennes.

La carène faciale est linéaire et rugueuse; les festons sont très-lisses et brillants; leur forme varie beaucoup, ils sont triangulaires ou arrondis et divisés par un trait distinct; dans la plupart des individus la partie supérieure est confondue avec le front; dans quelques-uns elle en est séparée par une dépression irrégulière. Le labre et les mandibules sont bruns, les palpes sont ferrugineux. Les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux; les suivants sont plus ou moins rembrunis dans la partie antérieure. Le front et le vertex présentent des points assez forts, peu nombreux, irréguliers, et entremêlés de rugosités.

Le corselet est fortement et confusément ponctué; on aperçoit sur les côtés quelques petites séries. Les intervalles sont légèrement rugueux.

Les élytres forment avec le corselet un ovale un peu obtus; elles s'élargissent jusqu'au tiers de leur longueur et s'arrondissent ensemble vers l'extrémité; elles sont couvertes de points comme ceux du corselet. Les points sont confus, et dans quelques individus ils sont disposés en petites séries; dans quelques autres, les séries sont plus

étendues et disposées longitudinalement. Tous les points sont un peu inclinés, et les interstices paraissent sinueux.

Les ailes sont blanches, un peu nébuleuses, les nervures sont rousses. Le dessous du corselet et de l'abdomen est d'un noir brun; la bordure du dernier segment est un peu ferrugineuse.

Les cuisses postérieures sont d'un noir bronzé; les pieds antérieurs, tous les tibias et les tarses sont ferrugineux.

Elle est commune pendant toute l'année dans les prairies. A la fin de l'automne elle se réfugie sous les débris de bois et de plantes. On en voit des troupes réunies au pied des arbres et sous les écorces qui s'en séparent. Elles y deviennent souvent la pâture de quelques Araignées et plus souvent encore celles des Troglodytes et des Grimpereaux.

2. **D. punctillata.** *Oblongo-ovata*, *aenea*; *antennis ferrugineis. Thorax minutè densèque punctatus. Elytra minutissimè punctulata irregulariter obsoletèque striata. Pedes ferruginei*, *femoribus postici, aeneis. Alae integrae, incompletae aut nullae.*

♂ ?

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 3/4 à 2 mill.

C'est l'espèce qui se rapproche le plus de *D. femoralis* par sa grandeur.

La carène faciale est épaisse et un peu déprimée et rugueuse. Les festons sont arrondis, plans et séparés du front par un trait fin. Le labre est court et obtus, il est brun ainsi que les mandibules; les palpes sont ferrugineux. Le front et le vertex sont couverts de points plus fins et plus nombreux que ceux de *D. femoralis*. Les antennes sont ferrugineuses, les articles 5 à 11, sont quelquefois un peu rembrunis.

Le corselet est couvert d'une ponctuation fine et très-serrée; quelques points sont disposés en petites séries. Les interstices sont imperceptiblement granulés.

Les élytres forment avec le corselet un ovale oblong et s'arrondissent ensemble à leur extrémité. Elles sont couvertes de points plus petits que ceux du corselet; une partie de ces points est disposée en lignes longitudinales et placée dans des sillons ou stries peu régulières. Les stries les plus évidentes sont vers la suture; leurs intervalles sont plus finement ponctués.

Les ailes sont blanches, un peu nébuleuses; les nervures

sont rousses. Quelques individus sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes.

Les cuisses postérieures sont d'un noir bronzé. Tous les pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont ferrugineux.

Cette espèce est commune dans la Russie méridionale. Elle m'a été communiquée par M. de Motschoulsky. Je n'ai reconnu que des femelles.

3. **D. timida**; Illiger. *Oblongo-ovata, aenea; antennarum articulis quinque primis ferrugineis, caeteris fuscis; thorax angustus, ac elytra confusè seriatimque punctulata, interstitiis tenuissimè rugosis; femora omnia nigra vel brunneo-aenea; commissuris, tibiis tarsisque ferrugineis. Alae integrae.*

♂. *Ædeagus brunneus, recurvatus laevis; basi latè depressa laevissima; lateribus versus apicem turgidis, sulculo separatis; apex rufus translucidus, obtusè angulatus, utrinque sinuosus.*

Var. a. *Punctis vix conspicuis.*

b. *Thorace nigrescente.*

c. *Elytris virescentibus*

Long. 2 mill. 3/4. — Larg. 1 mill. 1/2.

Haltica timida, Illiger, Magaz. vi. p. 71. n. 28 et page 174. n. 146.

Elle se distingue de toutes les autres espèces, par sa forme plus allongée et son corselet rétréci pardevant.

La carène faciale est étroite et un peu élargie au sommet. Les festons sont très-distincts, lisses et brillants, dans la plupart des individus. Dans quelques autres, ils sont un peu rugueux et ponctués; ils sont divisés par un trait profond et séparés du front par un trait semblable, contigu aux points interoculaires. Le front et le vertex sont couverts de fines rugosités et portent quelques points très-petits. Le labre est d'un noir brillant; les mandibules et les palpes sont rougeâtres. Les cinq premiers articles sont ferrugineux; les suivants sont bruns.

Le corselet est proportionnellement plus étroit que ceux des autres espèces; et surtout antérieurement. Il est très-arrondi par derrière et couvert de points confus ou disposés par petites séries; les inter-

stices sont brillants et cependant très finement, mais très-distinctement rugueux.

Les élytres forment avec le corselet un ovale très-allongé; elles sont couvertes d'une multitude de points de grosseur irrégulière et dont les plus gros égalent ceux du corselet. Ils sont confus et rarement disposés en petites séries longitudinales. Dans quelques individus, les séries sont placées deux à deux dans la partie antérieure de l'élytre et près de la suture. Les intervalles sont très-finement granulés ou rugueux.

Les ailes sont blanches et diaphanes, leurs nervures sont rousses.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé; les articulations, les tibias et les tarses sont roux.

Cette espèce se trouve dans les pâturages secs; sur les bords des chemins ruraux exposés au soleil; elle paraît rechercher l'*Agrimonia eupatorium* Linn., sur laquelle je l'ai toujours recueillie en juillet et août. Les variétés *a* et *b* sont moins communes.

4. **D. buglossi.** *Ovata, convexior, nigro-aenea; antennis ferrugineis. Thorax minutè confusèque punctulatus; elytra vagè lineato-punctata, interstitiis rugosis, punctisque minutissimis intermixtis. Femora nigro-aenea; commissuris, tibiis, tarsisque ferrugineis. Alae incompletae vel nullae.*

♂. Ædeagus rufus, incurvatus, in medio contractus, transversim carinatus; apex dilatatus rotundato-angulatus, modicè excavatus, carina brevi ornatus.

Long. 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. 3/4.

Dibolia buglossi, (Kunze), Collect. Aubé.

Elle est un peu plus dilatée que *D. cynoglossi*.

La carène faciale est étroite, elle est séparée des festons par un trait large et profond; ce trait est recourbé à chaque extrémité qui communique avec la fossette des antennes. Les festons sont lisses, un peu déprimés et séparés du front par un trait qui atteint les deux points interoculaires. Le front et le vertex sont ridés et présentent quelques points très-fins; le labre, les mandibules et les palpes sont d'un noir brun. Les antennes sont entièrement ferrugineuses.

Le corselet est très-arrondi en arrière et sur les côtés; très-finement et confusément ponctué; les interstices sont rugueux. Il offre

une teinte plus ou moins cuivreuse; dans les mâles, la ponctuation est beaucoup plus fine.

Les élytres s'élargissent jusqu'au milieu et leur forme est plus convexe et plus régulièrement ovale que dans les autres espèces. Elles ont des points plus forts que ceux du corselet et rangés en lignes distantes et peu régulières; les points de quelques lignes paraissent placés dans des raies ou stries, principalement vers la suture; les points sont confus vers l'extrémité des élytres et près du calus huméral. Les intervalles sont tantôt lisses, tantôt ridés et portent quelques points beaucoup plus petits que ceux des lignes. Les ailes sont nulles ou réduites à des rudiments.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé; les genoux, les tibias et les tarses sont ferrugineux.

Elle se trouve en France et en Allemagne. Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon et dans le Beaujolais.

5. **D. rugulosa**; Redtenbacher. *Ovata, aenea ; antennae ferrugineae, articulis ultimis apice fusco-maculatis; thorax punctulatus; elytra minutissimè confusèque rugulosa, punctisque raris vix conspicuis. Femora omnia aenea ; genubus, tibiis tarsisque ferrugineis. Alae integrae vel incompletae aut nullae.*

♂. *Ædeagus brunneus, arcuatus, canaliculatus; canaliculus in medio interruptus, lateribus elevatis ; extùs fossula oblongo-ovata ornatus ; apex triangularis.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/2.

Dibolia rugulosa, Redtenb. Faun. austr. page 541. n° 2.

Elle a la forme et la couleur de *D. cynoglossi;* mais elle en diffère beaucoup par ses élytres rugueuses et presque sans points.

La carène faciale est étroite et séparée des festons par une impression large et profonde. Les festons sont distincts et séparés du front par une ligne communiquant d'un point interoculaire à l'autre. La tête, le corselet et les élytres sont d'un bronzé cuivreux très-brillant. Le front et le vertex sont finement pointillés et ridés. Le labre et les mandibules sont bruns et les palpes ferrugineux. Les antennes sont presque entièrement ferrugineuses, l'extrémité des derniers articles est quelquefois un peu rembrunie. Le septième article du mâle est plus fort que celui de la femelle et largement bordé de noir.

Le corselet est très-finement et confusément pointillé; les intervalles sont brillants et presque lisses; les côtés sont très-peu arqués.

Les élytres sont couvertes d'imperceptibles rugosités, parmi lesquelles on reconnaît des points inégaux et très fins. On voit près de la base des élytres un petit nombre de points beaucoup plus gros. Dans quelques individus et à l'aide d'une forte loupe, on aperçoit près du bord extérieur, des points disposés en lignes qui ne dépassent pas le tiers de la longueur des élytres.

Les ailes sont blanches, diaphanes, à nervures un peu brunes; les individus que j'ai reçus, provenant de la Russie, sont aptères.

Toutes les cuisses sont bronzées; les articulations, tous les tibias et les tarses sont ferrugineux. L'arête des tibias postérieurs et les éperons sont un peu rembrunis.

Je l'ai recueillie dans les montagnes du Bugey. Elle se trouve en Allemagne et en Russie.

6. **D. occultans**; Entom. Hefte. *Ovata, nigro-picea, thorace aeneo; antennarum articulis secundo, tertio, quarto, ferrugineis; primo, quinto, sexto, partim ferrugineis, partim fuscis, caeteris planè fuscis. Thorax profundè densèque punctatus; elytra subregulariter lineato-punctata. Femora nigro-aenea, tibiis tarsisque infuscatis. Alae integrae.*

♂. *Ædeagus rufus, recurvatus, brevis, convexus laevissimus; apex obtusè angulatus utrinque sinuosus.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/2.

Haltica occultans, Ent. Hefte. II. page 23. n° 8. tab. 2. fig. 4. — Illiger. Magaz. VI. page 71. n. 26 et p. 171. n. 144. — Gyllenhal, Ins. suec. III. page 572. n. 40?

Dibolia occultans, Stephens, Illustr. IV. n. 323. — *Id.* Manual. page 301. n. 2372. — Redtenb. Faun. austr. p. 541. n. 3.

Elle est un peu plus petite et plus oblongue que *D. cynoglossi*: elle diffère de ses voisines par la coloration des antennes et la ponctuation des élytres.

La carène faciale est étroite et un peu relevée au sommet; les festons sont distincts, presque contigus antérieurement, et séparés du front par un trait communiquant d'un point interoculaire à l'autre. Le labre, les mandibules et les palpes sont d'un noir

brillant: le front et le vertex ont quelques points peu serrés et beeucoup plus petits que ceux du corselet. Le premier article des antennes est brun depuis sa base jusqu'aux deux tiers de sa longueur; les articles deuxième, troisième, quatrième et la base des articles cinquième et sixième sont ferrugineux ; les articles suivants sont entièrement bruns.

Le corselet est fortement et confusément ponctué; on n'y voit que rarement des petites séries. Les interstices sont un peu convexes et rugueux, principalement sur les côtés.

Les élytres sont couvertes de points presque aussi gros que ceux du corselet et disposés en lignes ou séries longitudinales peu régulières; ces lignes sont nombreuses et plus distinctes sur les côtés : elles sont confuses vers l'extrémité et le long de la suture ; quelques-unes paraissent ponctuées plus profondément. Les intervalles sont très-finement rugueux et un peu ridés. Dans quelques individus les points sont beaucoup plus petits et moins arrondis que ceux du corselet. Les ailes sont blanches et translucides, les nervures sont brunes.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé, les tibias sont d'un brun noirâtre; les tarses sont bruns, et dans quelques individus jeunes ils sont un peu rougeâtres ainsi que les articulations.

On rencontre cette espèce dans les lieux marécageux; pendant l'hiver elle se réfugie dans les pâturages plus élevés et plus secs.

7. **D. laevicollis.** *Ovata, nigro-picea; antennae ferrugineae, articulis 10-11 paululùm infuscatis. Thorax tenuissimè punctulatus, punctis remotis, interstitiis planis laevibus; elytra lineato-punctata, punctis propè basin profundioribus, post medium confusis vel evanescentibus. Femora nigro-aenea; tibiis omnibus, tarsis commissurisque ferrugineis. Alae integrae.*

♂. *Ædeagus rufus, recurvatus, brevis, canaliculatus; canaliculus in medio paululum contractus, versus apicem concavus; carina brevi ornatus; apex breviter angulatus.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. 1/2.

Elle a la taille et la coloration de *D. paludina*, et s'en distingue par la ponctuation fine et peu serrée du corselet et par les lignes ponctuées des élytres.

La carène faciale est linéaire ; les festons sont distincts dans leur

partie antérieure, ils sont divisés par un trait fin et séparés du front par une légère dépression au milieu de laquelle est une fossette peu régulière; toute la tête est d'un noir brillant; le front et le vertex présentent quelques points très-petits. Les antennes sont ferrugineuses, les deux derniers articles sont un peu rembrunis.

Le corselet est très-finement ponctué; les points sont distants et non arrondis. Les intervalles sont plans et très-lisses et brillants.

Les élytres présentent des lignes ponctuées assez régulières dans la partie médiane et moins évidentes sur les côtés et vers la suture. Les points sont très-gros et profonds vers la base; ils diminuent ensuite progressivement jusqu'à l'extrémité postérieure; les intervalles sont très-finement rugueux. Les ailes sont blanches et translucides ainsi que les nervures.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé brillant, les articulations et les tarses sont ferrugineux.

Cette espèce est très-rare; je l'ai recueillie dans les environs de Lyon.

8. **D. paludina.** *Ovata, aenea; antennarum articulis 5 primis ferrugineis, posticis plus minusve insfucatis. Thorax profundè densèque punctatus, interstitiis rugulosis; elytra confusè lineato-punctata; femora aenea; tibiis anterioribus, commissuris tarsisque omnibus ferrugineis; tibiis posterioribus rufo brunneis. Alae integrae.*

♂ *Ædeagus fuscus arcuatus, brevis, canaliculatus; canaliculus in medio paululum contractus; apex rotundato-angulatus depressus; lateribus modicè excavato depressis.*

Var. a. *Elytrorum lineis profundioribus.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. 1/2.

Elle est un peu plus oblongue que *D. cynoglossi*, et moins régulièrement ponctuée que *D. occultans*.

La carène faciale est linéaire et étroite. Les festons sont presque confondus avec le front; dans quelques individus ils en sont distingués par une très-légère dépression au milieu de laquelle est une fossette large et profonde. Les points interoculaires sont également profonds. Le front et le vertex sont cuivreux, brillants et couverts de points très-petits. Le labre est d'un noir brillant; l'extrémité des

mandibules et des palpes est d'un rouge brun. Les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux; les suivants sont bruns, avec la base plus ou moins rousse.

Le corselet est cuivreux, distinctement ponctué; les points sont égaux, disposés irrégulièrement ou par très-petites séries. Les intervalles sont très-finement rugueux.

Les élytres sont un peu plus brunes que le corselet et couvertes de points plus petits, dont une partie est disposée en lignes ou séries longitudinales peu régulières, plus confuses dans l'intérieur et vers l'extrémité. On remarque vers la suture une strie peu profonde et ponctuée plus régulièrement. Les intervalles contiennent quelques points très-petits et une multitude de petites rides courbes et dirigées dans tous les sens.

Les ailes sont blanches, un peu nébuleuses; les nervures sont rousses.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé brillant; les tibias antérieurs, les articulations et tous les tarses sont ferrugineux. Les tibias postérieurs sont bruns ou d'un brun roux.

Cette espèce se trouve dans les lieux marécageux des environs de Lyon. Je l'ai recueillie en juin et août.

9. **D. cynoglossi**; Entom. Hefte. *Ovata, aenea; antennarum articulis 5 primis ferrugineis, caeteris fuscis; thorax profundè densèque punctatus; elytra partim irregulariterque lineato-punctatis, interstitiis rugulosis. Femora nigro-aenea; tibiis, tarsis commissurisque ferrugineis; tibiis posticis in medio fuscescentibus. Alae integrae.*

♂. *Ædeagus fuscus, arcuatus, canaliculatus; canaliculus in medio contractus, versus apicem depressus, laevissimus, apex rotundato-angulatus.*

Long. 2 mill. 1/2 à 2 mill. 3/4 — Larg. 1 mill. 1/2.

Haltica cynoglossi, Ent. Hefte. II. page 20. n. 6. — Illiger, Magaz. VI. p. 172. n° 145. — Duftsmidt. Faun. austr. III. page 283. n° 65.
Dibolia cynoglossi, Stephens, Illustr. IV. 325. — *Id.* Manual. 2371. — Redt. Faun. austr. p. 541. n. 4 *bis*. — Küster, Heft II. tab. 2, fig. 1.

Elle est un peu plus petite que *D. rugulosa* dont elle se distingue par ses élytres garnies de lignes ponctuées et ondulées.

La carène faciale est étroite; les festons sont arrondis au sommet,

presque plans, lisses et séparés du front par un trait ou dépression peu profonde et qui n'atteint pas les points interoculaires comme dans *D. cryptocephala*. Le front et le vertex sont très-lisses et brillants et présentent quelques points presque imperceptibles. Le labre, les mandibules et les palpes sont bruns; les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux, les suivants sont bruns.

Le corselet est un peu arrondi vers les côtés, il est ponctué fortement, les interstices sont très-finement granulés.

Les élytres forment avec le corselet un ovale régulier, elles sont couvertes d'une multitude de points inégaux, moins distincts que ceux du corselet; une partie de ces points est disposée en lignes longitudinales un peu ondulées et qui ne dépassent pas les trois quarts de la longueur des élytres. Les intervalles de ces lignes sont garnis de points plus petits et dont une partie est disposée en séries irrégulières entremêlées de rugosités et de très-fines rides ondulées.

Les ailes sont blanches et translucides ainsi que les nervures.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé; les tibias antérieurs, les articulations et tous les tarses sont ferrugineux; les tibias postérieurs sont un peu rembrunis dans les adultes, leur base et leur extrémité sont rousses.

Cette espèce se trouve en France, en Suisse et en Allemagne, sur le *Cynoglossum officinale*, Linn., mais elle est très-rare.

10. **D. cryptocephala**; Entom. Hefte. *Ovata, aenea, antennis ferrugineis; thorax et elytra minutè, confertè confusèque punctulatis; femora nigro-aenea; commissuris, tibiis, tarsisque ferrugineis; tibiis posticis in medio subfuscis. Alae abbreviatae, incompletae.*

♂. *Ædeagus rufus arçuatus, brevis, convexus, laevissimus; apex breviter lanceolatus, paululùm deflexus.*

Var. a. *Elytris tenuissimè punctulatis.*

Long. 1 mill. 1/2 à 2 mill. — Larg. 1 mill.

Haltica cryptocephala, Ent. Hefte. II. p. 22. n. 7. tab. 2. fig. 3. — Illiger, Magaz. VI. p. 171. n. 143.
Dibolia cryptocephala, Redt. Faun. austr. page 541. n. 4.

C'est la plus petite des espèces de ce genre. Elle est entièrement d'une couleur de cuivre bronzé, très-brillante et représente un ovale assez régulier. Sa ponctuation est très-variable.

La carène faciale est étroite; les festons sont arrondis au sommet, presque plans, lisses et séparés du front par une ligne ou sillon assez profond et communiquant d'un point interoculaire à l'autre. Front et vertex couverts de très-fines rugosités et sans points. Labre, mandibules et palpes bruns; l'extrémité des palpes est un peu rougeâtre. Les antennes sont ferrugineuses; l'extrémité des derniers articles est quelquefois légèrement rembrunie.

Le corselet est très-arrondi vers les côtés. Il est ponctué très-finement; les points sont très-serrés et peu profonds.

Les élytres forment avec le corselet un ovale régulier; elles sont couvertes d'une multitude de points inégaux, très-serrés et peu profonds, mais plus distincts que ceux du corselet; ils sont entremêlés de rugosités avec lesquelles il est facile de les confondre. Sur un assez grand nombre d'individus les points sont disposés en lignes peu régulières, plus ou moins distantes et qui atteignent rarement la moitié de la longueur des élytres. Dans la variété *a* les points des élytres sont presque imperceptibles.

Les ailes sont blanches et translucides, leurs nervures sont rousses. Dans le plus grand nombre des individus elles sont rétrécies et n'atteignent pas l'extrémité de l'abdomen.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé. Les tibias antérieurs sont ferrugineux ainsi que les articulations et les tarses. Les tibias postérieurs sont plus ou moins rembrunis; leur base et leur extrémité sont rousses.

Cette espèce se rencontre partout, et pendant toute l'année, dans les pâturages secs ou humides.

Genre *Plectroscelis*; PLECTROSCÈLE; (Chevrolat) (1).

Antennae undecim articulae.
Carina linearis, plus minusve dilatata aut depressa; encarpis nullis.
Thorax integer.
Conspectus ovatus; elytra striato-punctata. Alis completis.

---

(1) DEJEAN, Catal. 2me édition.

Tibiae posteriores, extensione triangulari ciliata post medium ornatae.

PREMIÈRE SECTION.

Carène faciale, longue, étroite et saillante.

DEUXIÈME SECTION

Carène faciale, brève, cordiforme ou ovale et plus ou moins déprimée.

La carène faciale est séparée du front par un trait un peu arqué, elle est finement rugueuse en dessus et fortement ponctuée sur les côtés. Les joues sont creuses, et c'est dans leur excavation qu'est placé le *torulus*, dans lequel est inséré le premier article des antennes. La partie inférieure des joues de quelques espèces est couverte de gros points très-serrés et dont les intervalles forment un réseau ; dans quelques autres, on voit seulement près du bord antérieur une ligne de gros points. Les yeux sont saillants, ovales et un peu réniformes. Le labre est obtusément arrondi ou sinueux par devant. Son bord intérieur est incliné, il porte une ligne transversale composée de six points assez forts. Les mandibules sont bidentées, et dans la plupart des espèces, la dent extérieure est longue et aiguë; l'intérieure est courte et un peu obtuse. Elles sont ferrugineuses ainsi que les palpes avec l'extrémité plus ou moins rembrunie.

Les antennes sont composées de onze articles. Le premier est fort et sa longueur égale les deux tiers du plus grand diamètre de l'œil ; le second est de moitié plus court et plus étroit ; les articles trois, quatre et cinq sont un peu plus longs ; les suivants ont la même longueur ; ils sont plus larges et couverts de poils gris très-fins. Ils portent à leur extrémité et de chaque côté un poil plus long. Le dernier est ovale, un peu aigu et peu sensiblement tronqué.

Le corselet est convexe, coupé droit par devant et plus ou moins arrondi par derrière ; ses côtés sont inclinés mais ne sont pas tournés en dessous comme dans les *Chaetocnema* ; il est finement rebordé par derrière et plus fortement sur les côtés. La bordure latérale est ordinairement terminée par un calus ou renflement qui dépasse un peu le bord antérieur. On voit dans quelques espèces, à la base du corselet, un petit trait ou sillon comme dans le genre *Balanomorpha*. L'écusson est en triangle arrondi.

Les élytres sont convexes, légèrement déprimées en dessus, et

forment avec le corselet un ovale plus ou moins régulier; elles portent neuf lignes ou stries ponctuées régulières outre le commencement d'une dixième vers l'écusson. Les lignes intermédiaires se réunissent ordinairement vers les deux tiers de l'élytre. La suture est finement rebordée ; la bordure extérieure est accompagnée d'une ligne crénelée; la marge inférieure est brillante et plus ou moins ridée. Le calus huméral est lisse et plus ou moins saillant. Toutes les espèces sont ailées ; les ailes sont blanches, un peu nébuleuses ; leurs nervures sont brunes.

Le dessous du corps est brillant et fortement ponctué ; les points sont quelquefois entremêlés de rides. Le dernier segment de l'abdomen est ponctué moins fortement mais plus serré. Le pygidium est grand, largement sillonné dans toute sa longueur avec une ligne carénée plus ou moins distincte. L'hémicycle du mâle est régulier et saillant.

Le diamètre des cuisses postérieures égale la moitié de leur longueur ; elles sont fortement canaliculées en dessous pour recevoir le tibia. La longueur du tibia est variable ; dans quelques espèces elle égale celle de la cuisse ; dans les autres elle est inférieure. On remarque sur le rebord extérieur du canal qui reçoit le tarse une dent ou plutôt une protubérance triangulaire plus ou moins aiguë ou obtuse. Entre cette protubérance et l'extrémité du tibia est une sinuosité en segment de cercle plus ou moins ouvert. Des cils ou poils blancs couvrent les bords de la sinuosité et la dent sur laquelle ils sont plus allongés et forment un pinceau. La protubérance et l'échancrure se retrouvent sur les tibias des pieds intermédiaires.

Les tibias postérieurs portent à leur extrémité une courte épine ou éperon, placée sous le bord terminal, qui est convexe et sans dépression. Le premier article des tarses n'a que le quart de la longueur du tibia; le second et le troisième sont beaucoup plus courts. Le quatrième est étroit; ses crochets sont très-recourbés en dessous. Les trois premiers articles sont garnis en dessous de poils d'un blanc plus ou moins roux, très-serrés et formant une brosse. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est dans presque toutes les espèces beaucoup plus épais et plus large que celui de la femelle.

Les genres *Plectroscelis* et *Chaetocnema* ont un caractère commun qui les distingue de tous les autres ; c'est la dent des tibias postérieurs et intermédiaires. Un autre caractère vient en aide pour diviser l'ancien genre *Plectroscelis* : c'est la carène qui orne la face de celui-ci, tandis qu'elle ne se retrouve jamais dans le genre *Chaetocnema*. Le

labre est convexe et incliné dans les *Plectroscelis* ; large, déprimé et relevé antérieurement dans les *Chaetocnema*.

PREMIÈRE SECTION.

Carène faciale linéaire.

Bleue, oblongue, intervalles des stries ponctués.	*Major.*
Vert cuivreux, ovale, intervalles des stries finement granulés.	*Chlorophana.*
Bleue, ovale, corselet cuivreux ou bronzé, intervalles rugueux.	*Semi-caerulea.*
Bronzée. ovale, intervalles des stries lisses et brillants.	*Dentipes.*
— intervalles des stries rugueux, écailleux.	*Tibialis.*

DEUXIÈME SECTION.

Carène faciale élargie et déprimée. Corselet cuivreux, élytres testacées, suture et bords extérieurs noirs.

Ovale, oblongue, large, calus huméral noir et saillant.	*Conducta.*
— étroite, sans calus huméral.	*Chrysicollis.*

1. **P. major**; Duval et Lareynie. *Oblongo-ovata ; viridi-caerulea, thorace concolore utrinque striolato ; elytris profundè lineato-punctatis, interstitiis planis evidenter punctulatis ; femoribus omnibus nigro-aeneis, tibiis ferrugineis, plus minusve iufuscatis, tarsis omnibus ferrugineis.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, longitudinaliter tenuè striolatus, pars secunda utrinque distinctè sulcata, apice rotundata, cum extensione brevi obtusa.*

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. 1/2 à 2 mill.

Plectrocelis major, Jacq. Duval et Ph. Lareynie, Annales de la Soc. ent. de Paris, 1852, page 717.

C'est la plus grande des espèces de ce genre. Elle est entièrement d'un vert foncé avec reflet bleuâtre. Quelquefois la coloration est en sens inverse, c'est-à-dire d'un bleu foncé avec reflet verdâtre.

La carène faciale est variable; dans quelques individus elle est linéaire, tandis que dans la plupart elle est plus ou moins déprimée, arrondie au sommet et séparée du front par un trait profond ; elle présente quatre ou cinq petits points disposés en ligne. Ces points sont quelquefois réunis par des rugosités. Sur chaque côté de la carène est une ligne de points plus gros, qui se continue parallèlement au bord antérieur des joues. Le labre est noir, arrondi, et porte six ou huit points dont la forme est variable. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le front et le vertex sont couverts d'une granulation très-fine, entremêlée de rugosités, avec quelques points extrêmement fins. On voit au-dessus des yeux trois ou quatre points assez forts.

Les trois et quelquefois les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux ; les autres sont bruns et ont souvent leur extrémité rougeâtre.

Le corselet est deux fois aussi large que long, finement rebordé par devant et plus fortement par derrière et sur les côtés ; la bordure latérale est terminée en triangle arrondi qui dépasse la bordure antérieure. Le corselet est couvert de points fins et serrés, disposés irrégulièrement ou par petites séries, principalement dans le milieu. Les interstices sont très-finement rugueux. De chaque côté est un trait perpendiculaire à la base et profondément gravé. L'écusson est lisse, presque arrondi et bronzé.

Les élytres sont un peu convexes, quatre fois aussi longues que le corselet et plus larges que lui à leur base ; elles sont presque parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur et s'arrondissent ensemble vers l'extrémité. Elles ont neuf stries ou lignes ponctuées, outre la ligne marginale et le commencement d'une dixième vers l'écusson. Les points des lignes sont profonds, arrondis et très-réguliers. La troisième et la quatrième se réunissent vers l'extrémité de l'élytre. Les intervalles sont plans, couverts de rugosités transversales et de points beaucoup plus petits que ceux des stries, mais très-visibles. Le calus huméral est un peu rugueux et peu élevé. Les ailes sont blanches, un peu nébuleuses, les nervures sont brunes, leur base est ferrugineuse.

Le dessous du corps est noir et brillant ; les segments de l'abdomen sont couverts de points, de chacun desquels sort un petit poil blanchâtre. Le pygidium est fortement sillonné. L'hémicycle du ♂ est très-saillant ; ses bords sont velus.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé ; les tibias et les tarses

sont ferrugineux. Les tibias postérieurs sont quelquefois plus ou moins rembrunis. La dent est forte et aiguë; l'éperon est fort et ferrugineux.

Elle se trouve dans les prairies marécageuses de la France méridionale. Je l'ai recueillie en mai et en juin, à Montpellier et à Hyères; elle est moins commune que *P. chlorophana*.

2. **P. chlorophana**; Duftschmidt. *Oblongo-ovata, viridi-cuprea, nitidissima; thorace concolore utrinque brevissimè striolato. Elytris striato-punctatis; interstitiis planis tenuissimè granulatis; femoribus omnibus viridi-cupreis, intùs plus minusve infuscatis; tarsis omnibus ferrugineis. ♀ ♂ alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, latè canaliculatus, apicè lanceolatus, cum extensione brevissima vix distincta.*

Var. a. *Viridi-caerulea, vel caerulea, vel violacea.*

b. *Aenea vel nigra.*

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1/2 à 2 mill.

Haltica chlorophana, Duft. Faun. austr. III. 286. 71.
Altica dentipes, Oliv., Entom. V. 711. 78. t. 4. fig. 78 (Entom. Hefte. synonymia rescisa.)
Plectroscelis chlorophana, Redt. Faun. austr. 539. 3.
Plectroscelis viridissima, Dej. Catal.

Elle est presque aussi grande que *P. major*, mais elle est plus convexe et plus régulièrement ovalaire, et d'un beau vert cuivreux. Les variétés sont rares et peuvent être considérées comme le résultat d'une transformation de couleur par l'influence des rayons solaires sur les individus récemment éclos.

La carène faciale est brève et plus ou moins arrondie ou obtuse au sommet. Elle est finement granulée et séparée du front par un trait assez profond. Les joues sont couvertes de points irréguliers et inégaux; entre les yeux et la base des antennes est une série arquée de gros points. Le labre est arrondi pardevant et présente de chaque côté trois points très-gros et très-profonds. Les mandibules sont brunes, et les palpes sont ferrugineux. Le front et le vertex sont couverts d'une granulation très-fine; près du point suroculaire on voit des points

plus ou moins nombreux et formant quelquefois une traînée d'un œil à l'autre. Les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux.

Le corselet est finement rebordé par devant, et plus fortement par derrière et sur les côtés. La bordure latérale est terminée en triangle arrondi qui dépasse un peu le bord antérieur. Le corselet est grossièrement et inégalement ponctué, les interstices sont très-rugueux ; de chaque côté et perpendiculairement à la base, est un trait plus court que celui de *P. major*. L'écusson est arrondi, lisse, et d'un bronzé cuivreux.

Les élytres sont quatre fois aussi longues que le corselet, et plus larges que lui à leur base. Elles s'élargissent jusqu'au tiers de leur longueur, s'atténuent petit à petit et s'arrondissent ensemble vers l'extrémité. Les points des stries sont profonds, arrondis et réguliers; la troisième et la quatrième lignes se réunissent vers les cinq sixièmes de l'élytre. Les intervalles sont plans et couverts d'une imperceptible granulation Le calus huméral est un peu rugueux et peu élevé. Les ailes sont d'un blanc roussâtre, leurs nervures sont rembrunies.

Le dessous du corps est noir et brillant; les segments de l'abdomen sont couverts de points, de chacun desquels sort un petit poil blanchâtre. Le dernier segment n'est ponctué que sur les côtés et présente dans le milieu un espace lisse et brillant dans les deux sexes. Le pygidium est fortement sillonné. L'hémicycle du ♂ est saillant; ses bords sont velus.

Toutes les cuisses sont d'un vert cuivreux en dehors; les tibias et les tarses sont ferrugineux; les tibias postérieurs sont quelquefois un peu rembrunis; la dent est anguleuse et peu aiguë. L'éperon est court et ferrugineux.

Cette espèce se distingue de *P. major*, par sa forme plus régulièrement ovalaire, son corselet plus étroit et ses élytres profondément striées-ponctuées.

Elle est commune dans les prairies humides de la France méridionale. Je l'ai recueillie en mai et juin, à Montpellier et à Hyères.

3. **P. semi-caerulea**; Entomolog. Hefte. *Ovata, caeruleo-virescens; thorace cupreo vel aeneo utrinque striolato. Elytris punctato-striatis, interstitiis planis tenuissimè rugulosis Femoribus posticis nigro-aeneis; femoribus anterioribus, tibiis tarsisque omnibus ferrugineis.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus laevis, propè basin transversim striolatus, versus apicem deflexus; apex surgens, depressus, acutè lanceolatus.*

Var. a. *Elytris nigricantibus.*

b. *Elytris thoraceque nigricantibus.*

c. *Elytris thoraceque aeneis vel cupreis.*

d. *Elytris viridibus, thorace cupreo.*

Long. 2 mill. 1/4 à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 1/2.

Haltica semi-caerulea, Entom. Hefte. II. 40. 19. — Illiger, Magaz. VI. 162. 20. — Duft. Faun. austr. III. 277. 54.

Plectroscelis semi caerulea, Redt. Faun. austr. 539. 2.— Küster, XXVIII. no 94.

La carène faciale est un peu élargie au sommet, qui est obtusément arrondi; elle est très-finement rugueuse. Le front et le vertex sont finement granulés. La fossette suroculaire est placée dans une impression assez profonde et très-rapprochée de l'œil. On voit au-dessus d'elle six ou huit points assez forts qui se dirigent sur le vertex. Le front et le vertex ont la couleur du pyrite de cuivre. Le labre est tronqué par devant et porte six points ; il est d'un noir de poix ainsi que les palpes. Les mandibules sont bidentées ; les dents sont très-courtes. Les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux, les suivants sont bruns. Les individus récemment éclos ont des antennes entièrement ferrugineuses.

Le corselet a la couleur du pyrite de cuivre ; il est très-finement ponctué ; les points sont sans ordre ou rarement disposés en petites séries. Les intervalles sont très-finement granulés. Près de la base est une impression plus ou moins profonde, qui se réduit quelquefois à un simple trait ou sillon comme dans le genre *Balanomorpha*. La bordure latérale est accompagnée d'une série de crénelures ou de points assez forts ; son extrémité est en triangle arrondi et dépasse beaucoup la bordure antérieure. L'écusson est de la couleur du corselet.

Les élytres sont ordinairement bleues, on en voit qui sont cuivreuses, bronzées ou noires ; dans quelques individus le corselet est coloré comme les élytres. Celles-ci sont convexes et forment avec le corselet un ovale assez régulier. Les stries sont plus distinctes vers les bords extérieurs La quatrième et la cinquième se réunissent vers les trois quarts de l'élytre. Les intervalles sont comme dans *P. chloro-*

phana, presque plans et finement rugueux; le calus huméral est saillant, lisse et brillant. Les ailes sont blanches et un peu nébuleuses ; leurs nervures sont presque brunes.

Le dessous du corps est noir brillant et ponctué plus finement que ceux de *P. major* et *chlorophana* : les segments médians sont légèrement ridés et peu ponctués ; le dernier est couvert de rides ou rugosités ; il présente quelques poils très-courts. Dans le ♂, la partie qui est en face de l'hémicycle est lisse.

Les cuisses postérieures sont d'un noir bronzé ; les cuisses antérieures et médianes, tous les tibias et les tarses sont entièrement ferrugineux ; les crochets sont bruns. La dent du tibia est un peu aiguë.

Les individus des variétés cuivreuses ou bronzées peuvent être au premier abord confondus avec *P. dentipes*, mais ils s'en distinguent par leur taille plus grande, la ponctuation plus fine du corselet, et la couleur rousse des pieds antérieurs.

On la trouve pendant toute l'année sur diverses espèces de saules.

4. **P. dentipes**; Entom. Hefte. *Ovata, aenea; elytris striato-punctatis, interstitiis planis, inconspicuè punctulatis vel rugulosis; femoribus omnibus nigro-aeneis; femorum anteriorum basi, horum geniculis, tibiisque omnibus rufo-ferrugineis.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, laevis, propè basin angustè canaliculatus, versus apicem depressus, leviter deflexus, plus minusve lanceolatus.*

Var. a. *Cuprae.*

b. *Nigrescens.*

c. *Elytrorum interstitiis rugosis, cum lineis obliquè undulatis.*

Long. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2.

Haltica dentipes, Entom. Hefte. 38. 18. tab. 3, nº 1. — Illiger, Magaz. VI. 162. 21. — Zetterstedt, Faun. lapp. 410. 14. — Gyllenhall, Ins. suec. III. 573. 41. IV. 462. — Duft. Faun. austr. III. 278. 55. — Redt. Faun. austr. 540. 4.

Chrysomela concinna, Marsham, Ent. Brit. I. 196. 61.

Chatocnema concinna, Stephens, Illustr. IV. 327. — *Id.*, Manual. 302. 2377.

Plectroscelis concinna, Kuster, Heft IX. 88. — et *dentipes*, Heft XXVIII. nº 95.

Nota. Le nom spécifique *concinna* avait été donné par Fabricius à une Altise exotique, Syst. Eleuth. I. 499. 109.

L'espèce décrite par Olivier comme synonyme de l'*H. dentipes* de l'Entomol. Heftc est le *P. chlorophana*.

La carène faciale est étroite, un peu arquée, aiguë au sommet et très-rapprochée du front dont elle n'est séparée que par un trait fin qui s'élargit ensuite et se prolonge en dessus des antennes ; elle est finement rugueuse en dessus et présente sur ses côtés une ligne de gros points qui se continue tout le long du bord antérieur des joues. Le front et le vertex ont la couleur du pyrite de cuivre et sont finement granulés. La fossette suroculaire est très-rapprochée de l'œil et accompagnée de quelques points dont le nombre et la grosseur varient beaucoup. Le labre est tronqué par devant et présente de chaque côté deux ou trois points. L'épistome est ponctué ou crénelé vers son bord postérieur ; il est d'un noir de poix, ainsi que le labre, les palpes et les mandibules.

Les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux ; les autres sont bruns. Dans les variétés, le premier article est plus ou moins rembruni, et quelquefois l'extrémité des trois suivants est un peu sombre.

Le corselet est coloré comme le front, il est très-finement et confusément ponctué, les interstices sont finement granulés. Près de la base et vers les côtés est une dépression oblique et linéaire qui n'est pas toujours bien distincte. La bordure latérale est plus forte que la postérieure ; le calus est peu saillant. L'écusson est cuivreux ou bronzé.

Les élytres sont d'un bronzé cuivreux et forment avec le corselet un ovale assez régulier ; les points des stries sont forts et assez régulièrement espacés. La première strie est un peu plus profonde que les autres ; la troisième et la quatrième se réunissent vers les trois quarts de l'élytre, les autres arrivent séparément vers l'extrémité qu'elles n'atteignent pas. Les intervalles des stries sont presque plans et présentent des rugosités plus ou moins fortes, et dans la variété *b* on remarque des traits fins, ondulés et dirigés obliquement, mais qui ne représentent pas des contours d'écailles comme dans *T. pumila*. A l'aide d'une forte loupe on y reconnaît des points extrêmement fins. Le calus huméral est très-saillant, lisse et brillant. Les ailes sont blanches, à nervures rousses.

Le dessous du corps est d'un noir bronzé ; les segments sont plus

ou moins ridés et ponctués ; le dernier est couvert de rugosités entremêlées de points ; les poils sont très-courts. L'hémicycle est petit et très-arrondi. Le sillon du pygidium est large, et dans sa moitié antérieure on reconnaît une ligne carénée.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé ; les genoux antérieurs, tous les tibias et tous les tarses sont ferrugineux. L'échancrure du tibia postérieur est plus large et moins arrondie que celle de *P. semiaenea*.

Cette espèce est commune dans les prairies et les pâturages. On la rencontre pendant toute l'année et souvent en compagnie de *P. pumila*. A la fin de l'automne un grand nombre d'individus s'établissent sur les haies et sur les taillis.

5. **P. tibialis**; Illiger. *Ovata, aenea; elytris minutè striato-punctatis, interstitiis pseudo-squammosis; femoribus omnibus nigro-aeneis, tibiis omnibus ferrugineis, in medio plus minusve infuscatis.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus angustus, modicè arcuatus, laevis, versus apicem depressus vel sulcatus, apice obtusè rotundatus.*

Long. 1 mill. 1/2. — Larg. 1 mill.

Haltica tibialis, Illiger, VI. 162. 122.
Plectroscelis pumila, Dej. Catal.

La carène faciale est semi-cylindrique, finement rugueuse en dessus avec une ligne ponctuée sur les côtés. Cette ligne se continue le long du bord antérieur des joues comme dans *P. dentipes*, mais les points sont plus petits. Le front et le vertex ont la couleur du pyrite de cuivre et sont finement granulés. Les points qui sont au dessus des yeux, sont plus nombreux que ceux de *P. dentipes*. Quelquefois ils sont disposés en petites lignes, dont la direction varie et forment une ou deux lignes transversales plus ou moins arquées et peu régulières. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté un ou deux points; il est d'un brun de poix ainsi que les mandibules et les palpes. Les cinq premiers articles des antennes sont entièrement ferrugineux; les suivants sont bruns.

Le corselet est coloré comme la tête; il est très-finement et confusément ponctué. Les interstices sont finement granulés. On ne voit point de dépression vers le bord postérieur; la bordure latérale est

un peu plus forte. Le calus est fort et saillant. L'écusson est cuivreux ou bronzé.

Les élytres sont d'un bronzé cuivreux et forment avec le corselet un ovale assez régulier. Les points des stries sont plus petits que ceux de *P. dentipes*, plus serrés et moins réguliers. Les intervalles des stries sont couverts de petits traits, qui sont disposés de manière à simuler des contours d'écailles. Le calus huméral est lisse et peu saillant.

Le dessous de l'abdomen est ridé et ponctué. La marge antérieure des segments est lisse et brillante; les points des derniers segments sont plus serrés; les poils sont courts. L'hémicycle est petit et arrondi. Le sillon du pygidium est resserré, on n'y voit point de ligne carénée.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé; les genoux antérieurs, les tibias et les tarses sont ferrugineux. Les tibias sont quelquefois un peu rembrunis dans le milieu. L'échancrure des tibias postérieurs est un peu plus arrondie que celle de *P. dentipes.*

Cette espèce est commune dans les prairies et les pâturages secs ou humides. On la rencontre pendant toute l'année.

6. **P. conducta**; MOTSCHOULSKI. *Breviter ovata; thorace cupreo; elytris testaceis, depressis, punctato-striatis, margine suturaque nigris; callo humerali prominente, nigro-aeneo, nitidissimo; femoribus nigro-aeneis; tibiis tarsisque ferrugineis, dente vix acuta.* ♀♂ *alati.*

♂ *Ædeagus ferè rectus, in medio cylindricus, laevis, brunneus; tertia pars pallida, depressa; apex deflexus, acutè lanceolatus.*

Long. 1 mill. 3/4 — Larg 1 mill. à 1 mill. 1/4.

Haltica conducta, VICTOR MOTSCHOULSKI. Bulletin de la Soc. des Nat. de Moscow. 1838. page 175. tab. 3. fig. I, D.

La carène faciale est remplacée par un espace large, plan et obtus au sommet, qui est séparé du front par un trait distinct. De chaque côté de cet espace est une ligne ponctuée qui se prolonge le long du bord antérieur des joues. Le labre est noir, large, tronqué, sans points et couvert de rides ou rugosités; il porte des poils blancs. Les mandibules sont brunes et les palpes ferrugineux. Le front et le vertex sont fortement ponctués de chaque côté; la partie médiane n'est pas ponctuée, elle est finement granulée ainsi que les interstices des points. Le point suroculaire est remplacé par une fossette oblon-

gue et irrégulière. Les six premiers articles des antennes sont ferrugineux; les autres sont bruns.

Le corselet est rétréci par devant et très-finement rebordé; il est plus fortement rebordé par derrière et sur les côtés. Le calus est peu saillant et ne dépasse pas le bord antérieur. Le corselet est couvert de poils fins et très-serrés. Les interstices sont très-finement granulés. L'écusson est arrondi et très lisse.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet, et forment avec lui un ovale un peu court, mais très-régulier. Elles sont déprimées en dessus; les stries sont fortement ponctuées. Les stries médianes sont un peu confuses vers leur extrémité. Le calus humeral est saillant, lisse et brillant et d'un noir bronzé. Les intervalles des stries sont un peu convexes et l'on y reconnaît des points très-fins. Les élytres sont testacées; la suture est bordée de noir, cette couleur s'étend jusqu'à la strie la plus voisine; la bordure extérieure et la marge inférieure sont également noires; celle-ci est brillante et irrégulièrement ondulée. Les ailes sont entièrement blanches et transparentes, leurs nervures sont un peu sombres.

Le dessous du corps est très-noir; le premier segment de l'abdomen est fortement ponctué dans sa plus grande partie et très-lisse près du bord antérieur. La ponctuation des autres segments est moins serrée et moins forte. Le dernier segment du mâle présente un prolongement arrondi qui s'adapte exactement à l'hémicycle. Le pygidium est sillonné dans toute sa longueur; le fond du sillon est rugueux.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé très-brillant, les tibias et les tarses sont entièrement ferrugineux. L'éperon est court et fin; l'échancrure du tibia est peu arrondie.

Cette espèce se trouve dans la France méridionale. Elle habite les prairies marécageuses et les bords des fossés qui sont garnis de joncs. Je l'ai recueillie à Montpellier et à Hyères, en mai et juin. M. Motschoulsky l'a découverte en Arménie.

7. **P. chrysicollis.** *Oblongo-ovata, thorace cupreo; elytris testaceis, subdepressis, punctato-striatis, margine laterali suturaque nigris. Callo humerali nullo; femoribus nigro-aeneis; tibiis tarsisque ferrugineis; dente acuta. ♀ ♂ alis incompletis.*

♂ Ædeagus arcuatus, laevis, canaliculatus; canaliculus in medio latior, apice modicè deflexus, acutè lanceolatus.

Long. 1 mill. 3/4 — Larg. 7/8 mill.

Plectroscelis chrysicollis, CHEVROLAT, *in* DEJ. Cat.

C'est la plus petite espèce de ce genre.

La carène faciale est élargie, déprimée au sommet et finement rugueuse; elle est séparée du front par un petit trait qu'il n'est pas toujours facile de reconnaître. Les joues sont rugueuses et présentent vers le bord antérieur une ligne ponctuée. Le labre est un peu sinueux, ses angles extérieurs sont un peu saillants; il est lisse et brillant et présente de chaque côté un point assez fort. Les mandibules et les palpes sont bruns. Le front et le vertex sont fortement et confusément ponctués. Les points suroculaires sont indistincts. Les six premiers articles des antennes sont ferrugineux ; les suivants sont bruns.

Le corselet est, ainsi que la tête, d'une couleur de pyrite de cuivre; il est plus rétréci par devant que celui de *P. conducta;* la bordure postérieure est plus forte que l'antérieure. Le calus de la bordure latérale est petit et ne dépasse pas le bord antérieur. Le corselet est couvert de points très-fins et très-serrés; les interstices sont très-finement granulés. L'écusson est arrondi et lisse.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet ; elles forment avec lui un ovale allongé et plus étroit au sommet; elles sont un peu moins déprimées en dessus que celles de *P. conducta* Les stries sont fortement ponctuées. Il n'y a pas de calus huméral, mais seulement un petit espace sur lequel les stries ne s'étendent pas. Les intervalles des stries sont un peu convexes et couverts de petites rides transversales et un peu ondulées. Les élytres sont testacées; la suture, la bordure extérieure et la marge inférieure sont noires : celle-ci est presque couverte de rugosités irrégulières. On ne voit que des rudiments d'ailes très-courts.

Le dessous du corps est très-noir ; les segments de l'abdomen sont ponctués, les points sont distants et moins forts que dans *P. conducta*. Le dernier segment du mâle est légèrement échancré en face de l'hémicycle, qui est saillant et très-arrondi. Le pygidium est sillonné dans toute sa longueur; le fond du sillon est rugueux.

Toutes les cuisses sont d'un bronzé cuivreux et brillant ; les tibias et les tarses sont ferrugineux. Les dents des tibias postérieurs sont

brunes. L'échancrure est un peu arrondie; l'éperon est proportionnellement plus long et plus fort que ceux des autres espèces.

Elle est commune dans les pâturages de la France méridionale. On la trouve dans les pâturages secs du Mont-d'Or, près de Lyon.

Genre *Chaetocnema*; CHAETOCNEMA; (Chevrolat) (1).

Antennae undecim articulatae.
Carina, encarpisque nullis.
Thorax integer.
Conspectus ovatus vel oblongus; elytra striato-punctata, vel seriatim, plus minusve confusè punctulata; alis completis vel incompletis.
Tibiae posteriores extensione triangulari ciliata post medium ornatae.

PREMIÈRE SECTION.

Élytres régulièrement ponctuées-striées.

DEUXIÈME SECTION.

Élytres ponctuées-striées sur les côtés, ponctuation dorsale confuse ou disposée en lignes irrégulières.

La face est un peu convexe et sans carène; ses côtés, qui portent le nom de joues, ne sont pas déprimés ou creusés comme dans tous les autres genres d'Altises, et surtout dans la partie qui entoure le *torulus*; la face est séparée du front par un trait fin transversal et presque droit. Ce trait se dirige ensuite obliquement au-dessus des yeux; la face est entièrement couverte de gros points et de poils gris qui sont plus longs et forment une frange vers la base de l'épistome qui est très-court. Les yeux sont saillants, ovales-oblongs, un peu réniformes; ils sont presque hémisphériques dans une seule espèce. Le labre est large, obtus, lisse, brillant et d'un noir de poix, ainsi que les palpes; il est roux dans le *C. meridionalis*. Il porte vers sa base une ligne transversale composée de six points assez forts. Sa marge antérieure est relevée, tandis que dans les *Plectroscelis* elle est inclinée. Les mandibules sont bidentées et ferrugineuses; l'extrémité des dents est brune. Dans l'état de repos, la courbe exté-

(1) Illustr. of Brit. Entom.

rieure des mandibules se distingue de chaque côté et en dehors de l'épistome.

Les antennes sont composées de onze articles disposés comme dans les *Plectroscelis*.

Le corselet est très-convexe, coupé droit par devant, plus ou moins arrondi et finement rebordé par derrière; ses côtés sont très-inclinés et un peu tournés en dessous; la bordure latérale est plus forte et terminée par un petit renflement qui ne dépasse pas le bord antérieur. L'écusson est en triangle arrondi.

Dans les espèces de la première division, le corselet est plus large dans le milieu, et rétréci par devant et par derrière; les élytres sont plus convexes et forment isolément, c'est-à-dire séparément du corselet, un ovale allongé; elles portent comme dans les *Plectroscelis* neuf stries ponctuées, outre le commencement d'une dixième vers l'écusson.

Dans la seconde division, les élytres sont plus larges à leur base que le corselet et forment avec lui un ovale assez régulier; les stries ne sont régulières que sur les côtés; les dorsales sont peu distinctes et remplacées par des lignes de points rangés par paires ou multiples et confus. Ce n'est que vers l'extrémité des élytres qu'on peut reconnaître les stries dorsales. La suture est finement rebordée. La bordure extérieure est accompagnée d'une ligne fortement crénelée. La marge inférieure est noire, brillante et plus ou moins ridée. Le calus huméral est lisse et plus ou moins saillant.

Les espèces de la première division sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes. Dans la seconde division les ailes sont complètes, blanches, nébuleuses; leurs nervures sont rousses.

Le dessous du corps est fortement ponctué; les segments de l'abdomen présentent quelques rides; le dernier est ponctué plus finement que les autres et sans échancrure dans les deux sexes. Le pygidium est grand, largement sillonné dans toute sa longueur avec une ligne carénée plus ou moins distincte dans le fond du sillon. L'hémicycle du mâle est régulier et saillant.

La forme des cuisses, des tibias et des tarses, est la même que dans le genre *Plectroscelis*.

I. Elytres régulièrement ponctuées-striées.

a Corps allongé.

Tête et corselet cuivreux; élytres et pieds bronzés. *Compressa*.

Corselet et élytres d'un bronzé obscur.

Partout ponctuée profondément.	*Angustula.*
Front et vertex presque sans points.	*Tarda.*
b. Corps ovale, court; corselet et élytres cuivreux.	*Aerosa.*
II. Elytres striées ponctuées seulement sur les côtés, ponctuation dorsale plus ou moins confuse.	
Corselet et élytres bleus; ponctuation dorsale fine et très-confuse.	*Mannerheimii.*
Elytres bleues; corselet concolore ou cuivreux; ponctuation dorsale en lignes irrégulières et par paires.	
Tête et corselet finement ponctués, labre roux.	*Meridionalis.*
— fortement ponctués, labre noir.	*Sahlbergii.*
Elytres et corselet d'un noir bronzé; ponctuation dorsale confuse.	*Aridula.*
Elytres et corselet d'un cuivreux bronzé; ponctuation dorsale en lignes irrégulières.	
Corselet fortement ponctué.	*Aridella.*
— finement ponctué.	*Arida.*

1. **C. compressa**; Letzner. *Oblongo-ovata, nigro-aenea; capite thoraceque cupreis subtiliter punctulatis; elytris regulariter lineato-punctatis; femoribus tibiisque omnibus nigro-aeneis, tarsis brunneis. ♀ ♂ alis incompletis.*

♂ *Ædeagus versus medium in angulum ferè rectum flectus; pars elevata latè canaliculata; apex ovato-lanceolatus.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill.

Plectroscelis compressa, Letzner, Arb. et Veraend de Schels Gesel. 1848. 83. 20. — Erichsons Bericht. 1846. 68. — Redt. Faun. austr. 547.
Plectroscelis Solieri, Dej. Cat. (Collect. Aubé).

Tête et corselet d'un bronzé cuivreux; élytres d'un noir bronzé avec reflet verdâtre.

Face sans carène, un peu convexe; couverte de gros points et de poils gris, principalement sur le devant et sur les côtés; au sommet et notamment dans la ♀ est un petit espace non ponctué, mais finement granulé ainsi que tous les interstices. Le sommet est arrondi

dans la ♀, et anguleux dans le ♂. En conséquence, le front est échancré en demi-cercle dans la ♀ et anguleusement dans le ♂. Le front et le vertex sont couverts d'une très-fine granulation et portent de très-petits points inégaux et distants; ils sont plus rares dans la partie antérieure du front. Les points suroculaires sont un peu plus forts. Le labre est noir et large, sa marge antérieure est obtuse par devant et arrondie sur les côtés; elle est beaucoup plus étroite que dans les autres espèces, et présente une ligne transversale de six points. Les mandibules sont bidentées et plus ou moins rembrunies ainsi que les palpes. L'extrémité du premier article des antennes, le deuxième et le troisième entièrement, sont ferrugineux; tous les autres sont bruns. Le deuxième article est presque aussi long que les suivants.

Le corselet est très-convexe: ses côtés sont dilatés et plus larges dans leur milieu. Il est coupé droit par devant et sans bordure, un peu arrondi et très-finement rebordé par derrière; les côtés le sont plus fortement et sans calus ou renflement à leur extrémité antérieure. Le corselet est couvert d'une multitude de points de la grosseur de ceux de la tête, irrégulièrement disposés ou par petites séries; les interstices sont très finement granulés. L'écusson est petit, triangulaire, lisse et cuivreux.

Les élytres ont leur base aussi large que celle du corselet; elles s'élargissent un peu et forment isolément un ovale oblong; elles ont neuf lignes ponctuées outre le commencement d'une dixième vers l'écusson. Toutes ces lignes sont simples et régulières et peu profondément striées Les points sont beaucoup plus forts que ceux du corselet. Les intervalles des lignes sont plans et couverts d'une très-fine granulation. Le calus huméral est peu saillant et presque lisse. La suture est très-finement rebordée; la marge inférieure est brillante et un peu ridée. Il n'y a que des rudiments d'ailes.

Le dessous du corps est fortement ponctué ainsi que le premier segment de l'abdomen. Les points du dernier segment sont plus rares et laissent à découvert un espace lisse plus ou moins grand dans les deux sexes. Le pygidium est grand, lisse et présente quelques points vers son extrémité. Il est sillonné dans toute sa longueur; au fond du sillon est une ligne carénée distincte. L'hémicycle du ♂ est petit, arrondi et saillant.

Toutes les cuisses et tous les tibias sont d'un noir bronzé brillant; les cuisses postérieures sont fortement sinueuses en dessous et vers l'extrémité; leur plus grand diamètre n'a que les deux cinquièmes

de la longueur. La dent des tibias postérieurs est forte, l'échancrure est arrondie. L'éperon est très petit et ferrugineux ainsi que les trois premiers articles des tarses; le quatrième est brun. Le premier article des tarses antérieurs du ♂ est plus petit que dans les autres espèces.

Elle habite les prairies de la France méridionale; recueillie en mai et juin à Hyères et dans les environs de Nîmes.

2. **C. angustula**; ROSENHAUER. *Oblongo-ovata, obscurè aenea, capite thoraceque fortiter punctulatis; elytris regulariter lineato-punctatis; femoribus nigro-aeneis, tibiis tarsisque omnibus ferrugineis. ♂ ♀ alis incompletis.*

♂ *Ædeagus modicè arcuatus, longitrorsùm sulcatus, apice rotundatus, deflexus, cum extensione distincta rotundata.*

Long. 1 mill. 2/3. — Larg. 1 mill.

Plectroscelis angustula, ROSENHAUER, Beiträge zur Insekten Fauna Europae, 1. 63.

Entièrement d'un bronzé obscur. Forme de *C. compressa* et beaucoup plus petite.

Face sans carène, un peu convexe, couverte de gros points et de poils gris. Le front est échancré ou divisé en deux petits lobes arrondis; il est, ainsi que le vertex, couvert d'une multitude de points un peu moins gros que ceux de la face, et disposés irrégulièrement ou par petites séries; les interstices sont finement granulés; les points suroculaires sont indistincts. Le labre est noir; sa marge antérieure est étroite, obtuse et lisse. La ligne transversale est composée de six points très-distincts. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Les six premiers articles des antennes sont entièrement ferrugineux; les suivants sont bruns et beaucoup plus épais.

Le corselet est très-convexe, un peu arqué ou incliné par devant et sans bordure; il est presque droit par derrière, dont la bordure n'est distincte que vers les angles; les côtés sont très-inclinés et recourbés en dessous et finement rebordés. Le calus est peu saillant. Le corselet est couvert de points aussi fins et aussi serrés que ceux de la tête; ces points sont confus ou disposés en petites séries curvilignes. Les interstices sont très-finement granulés. L'écusson est triangulaire, convexe, lisse et brillant.

Les élytres ont leur base aussi large que celle du corselet; elles s'élargissent un peu et forment isolément un ovale allongé; elles ont neuf stries ponctuées, simples et assez régulières; les points sont beaucoup plus gros que ceux du corselet; les lignes dorsales sont moins profondes; les intervalles sont plans et couverts d'une très-fine granulation. Il n'y a pas de calus huméral; cette partie est couverte par les points des quatre lignes externes. La suture est finement rebordée; la marge inférieure est rugueuse. Il n'y a que des rudiments d'ailes.

Le dessous du corps est d'un noir bronzé et fortement ponctué, excepté le dernier segment qui est lisse et très-brillant dans sa partie supérieure. Le pygidium est profondément sillonné dans toute sa longueur et sans ligne carénée apparente. L'hémicycle du mâle est grand et bordé de poils gris.

Toutes les cuisses sont bronzées, leur extrémité est rétrécie par une sinuosité très-évidente. Tous les tibias et les tarses sont ferrugineux; l'extrémité des crochets est rembrunie; la dent des tibias postérieurs est très-peu saillante et l'échancrure peu profonde. L'éperon est court et ferrugineux. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est beaucoup plus dilaté que celui de la femelle.

Cette espèce n'est pas très-agile. Elle habite dans les montagnes, et préférablement les lieux exposés au nord; on la rencontre dans les mousses et dans les touffes d'herbes. Elle a été recueillie dans les Alpes, les Pyrénées, la Grande-Chartreuse et les Monts-d'Or de l'Auvergne.

3. **C. tarda**; (MAERKEL). *Oblongo-ovata; obscura, capite ruguloso; thorace tenuissimè punctulato; elytris regulariter lineato-punctatis. Femoribus tibiisque nigro-aeneis, tarsis rufo-brunneis. ♀ ♂ alis incompletis.*

♂ Ædeagus arcuatus ferè retractus, canaliculatus, versus apicem modicè attenuatus; apex obtusè angulatus cum extensione brevissima vix distincta.

Long. 1 mill. 2/3. – Larg. 1 mill.

Plectroscelis tarda, MAERKEL, (non descripta).

Entièrement d'un noir bronzé obscur; grandeur et forme de *C. angustula*.

Face sans carène, un peu convexe; couverte de gros points sur le

devant et sur les côtés. Le sommet est arrondi et finement granulé. Le front présente une petite échancrure ponctiforme; il est, ainsi que le vertex, couvert d'une granulation très-fine, et l'on n'aperçoit qu'un très-petit nombre de points peu distincts. Les yeux sont saillants et presque arrondis. Le labre est noir; sa marge antérieure est lisse, brillante et un peu sinueuse; la base présente six points rangés en ligne transversale. L'extrémité du premier article des antennes, le second et le troisième entièrement, sont ferrugineux; les autres sont bruns. Le second est presque aussi long que les suivants.

Le corselet est très-convexe, ses côtés sont tournés en dessous; ils sont dilatés et plus larges dans leur milieu; il est coupé droit par devant et sans bordure, un peu arrondi et très-finement rebordé par derrière; les côtés sont finement rebordés et sans calus à leur extrémité antérieure. Le corselet est couvert de points beaucoup plus petits que ceux de *C. angustula* et disposés irrégulièrement ou en petites séries; les interstices sont imperceptiblement granulés. L'écusson est petit, triangulaire et lisse.

Les élytres ont leur base aussi large que celle du corselet; elles s'élargissent un peu et forment isolément un ovale oblong. Toutes les lignes ponctuées sont simples et régulières; les points sont beaucoup plus forts que ceux du corselet; les intervalles des lignes sont plans et couverts d'une très fine granulation; il n'y a pas de calus huméral; cette partie est occupée par les points de la seconde ligne. La suture est finement rebordée; la marge inférieure est rugueuse. Il n'y a que des rudiments d'ailes.

Le dessous du corps est noir et fortement ponctué; les derniers segments de l'abdomen sont finement granulés et peu ponctués; en face de l'hémicycle est un espace lisse et sans points. Le pygidium est grand, lisse et ponctué finement vers son extrémité; il est sillonné dans toute sa longueur; au fond du sillon est une carène très-fine. L'hémicycle est très-petit, arrondi et saillant.

Toutes les cuisses et tous les tibias sont d'un noir bronzé; les tarses sont d'un rouge brun; le quatrième article et ses crochets sont noirs. La dent des tibias postérieurs est plus saillante que dans *C. angustula*; l'échancrure est plus arrondie. Le premier article des tarses antérieurs du ♂ est un peu plus large que celui de la ♀.

Cette espèce est beaucoup plus petite et plus étroite que *C. compressa*; elle se distingue de ses voisines, par l'absence des points sur le front et le vertex et par la ponctuation extrêmement fine du corselet.

Elle se trouve en Allemagne, et m'a été communiquée par M. Félix, de Lepzig, et par M. Aubé.

4. **C. aerosa**; Letzner. *Ovata, cuprea; labro nigro, obtuso; antennarum articulis sex primis ferrugineis; basali paululùm infuscato; thorace brevi fortiter punctato; elytris profundè lineato-punctatis; lineis dorsalibus propè basin tantùm irregulariter duplicatis. ♀ alata.*

♂?

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

Plectroscelis aerosa, Letzner, *in* Erichson's Bericht. 1846. 68. — Redt. Faun. austr. 547.

Elle est d'une couleur de cuivre brillante, et de la taille de *C. aridella*.

Face sans carène, couverte de gros points et de poils gris qui forment une frange vers la base de l'épistome; le front est très-finement échancré et entièrement couvert de points aussi gros que ceux de la face, et confus ou disposés par petites séries. Les interstices sont très-finement granulés; on n'y voit pas de points ou fossettes suroculaires. Le labre est noir; sa marge antérieure est obtuse; au milieu de sa base est un petit tubercule qui interrompt la ligne transversale, composée de quatre ou six gros points. Les mandibules sont brunes; les palpes sont ferrugineux. Les six premiers articles des antennes sont ferrugineux et quelquefois un peu rembrunis, ainsi que la base du premier.

Le corselet est très-convexe et beaucoup plus large que long. Il est coupé droit par devant et sans bordure, un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont rebordés plus fortement; le calus est très-peu saillant. Le corselet est couvert de points un peu plus forts que ceux du front, et qui sont disposés en petites séries dirigées dans tous les sens; les interstices sont finement granulés. Près de l'écusson est un petit espace oblong et sans points. L'écusson est triangulaire et lisse.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet; elles forment avec lui un ovale plus court et plus convexe que dans les espèces voisines; elles ont neuf stries profondément ponctuées et assez régulières. Près de la suture elles sont un peu ondulées. Près de

l'écusson est une double série de points qui n'atteint pas le quart des élytres. Les ailes sont blanches et transparentes.

Le dessous du corps est d'un bronzé cuivreux; le premier et le dernier segments de l'abdomen sont fortement ponctués; les points des segments intermédiaires sont plus fins. Les poils sont peu nombreux et très-courts. Le pygidium est lisse vers sa base, le reste est ponctué assez fortement; il est sillonné dans toute sa longueur. La ligne carénée est rugueuse et peu distincte. L'hémicycle?..

Toutes les cuisses sont d'un bronzé cuivreux; les articulations, les tibias et les tarses sont ferrugineux; la dent des tibias postérieurs est peu saillante; l'échancrure est très-ouverte; l'éperon est très-court.

Cette espèce se distingue des précédentes par sa couleur de cuivre très-brillante, et par les stries ponctuées de ses élytres.

Je l'ai recueillie en juillet, dans les Hautes-Alpes; mais je n'ai pas rencontré le mâle.

5. **C. Mannerheimii**; Gyllenhal. *Ovata; nigro-caerulea, labro nigro; elytris lineato-punctatis; lineis dorsalibus duplicatis confusisque.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, canaliculatus; canaliculo versus basin profundiori; apex rotundatus cum extensione brevi truncata.*

Long. 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/3.

Haltica Mannerheimii, Gyll. Ins. suec. IV. appendix. 664. 42-43.
Plectroscelis Mannerheimii, Redt. Faun. austr. 540. 6 bis.

Entièrement d'un bleu noirâtre foncé.

La face est sans carène, un peu convexe, couverte de gros points et de poils gris qui sont plus longs vers la base de l'épistome. Le labre est d'un noir de poix; il est large, tronqué et un peu sinueux par devant; vers sa base est une ligne transversale de gros points. Les mandibules sont ferrugineuses ainsi que les palpes. Le front et le vertex sont couverts de gros points. Les points suroculaires sont peu distincts. Les antennes sont brunes excepté le second article qui est ferrugineux, et le premier dont seulement l'extrémité est ferrugineuse.

Le corselet est très-convexe; ses côtés sont un peu tournés en dessous; il est coupé droit par devant et sans bordure; très-arrondi par

derrière, dont la bordure est peu saillante; les côtés sont distinctement bordés; le calus est sinueux et saillant. Le corselet est couvert de petits points irrégulièrement dispersés; on voit dans la partie antérieure quelques séries curvilignes. Les interstices sont très-finement granulés. L'écusson est triangulaire, noir et lisse.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet; elles s'élargissent petit à petit et s'atténuent ensuite pour former un ovale oblong. Elles ont près du bord extérieur trois ou quatre lignes ponctuées assez régulières; le reste de la ponctuation est confus ou divisé en petites séries irrégulières obliques ou longitudinales. Vers le milieu des élytres une partie des séries est composée de points rangés par paires. La strie marginale est fortement et très-régulièrement ponctuée; la suture est finement rebordée; la marge inférieure est ridée. Le calus huméral est saillant et très-lisse. Les ailes sont blanches, à nervures brunes.

Le dessous du corps est d'un noir brillant. Le premier segment de l'abdomen est fortement ponctué; le dernier présente un petit espace lisse et des poils fins qui sont plus longs vers son extrémité. Le pygidium est lisse avec quelques points. Il est sillonné dans toute sa longueur; au fond du sillon est une ligne carénée, ornée d'un trait fin. L'hémicycle est grand et arrondi.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé; les tibias sont roux dans les individus jeunes, et plus ou moins rembrunis dans les adultes. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est large et cordiforme. La dent des tibias est peu saillante; l'échancrure est très-ouverte, et l'éperon est très-petit.

Cette espèce est la plus grande de ce genre. Elle habite les prairies humides et les bords des fossés. Elle se trouve en Finlande, en Allemagne, en Suisse et en France. C'est en juin et juillet qu'on la rencontre le plus fréquemment.

6. **C. meridionalis**; (Dejean). *Ovata, nigro-caerulea, labro rufo-marginato; thorace aeneo vel pyritoso, tenuè punctulato; elytris extrinsecùs striato-punctatis, suprà lineato-punctatis; punctis plus minusve duplicatis.* ♀ ♂ *alati vel apteri.*

♂ *Ædeagus arcuatus, latè canaliculatus, in medio dilatatus, apice obtusè rotundatus, cum extensione brevi, obtusa.*

Long. 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. 1,5.

Plectroscelis meridionalis, Dej. Catal

Tête et corselet d'un vert bronzé pyriteux; élytres bleues; labre large, d'un roux ferrugineux et brillant.

Face sans carène, très-aplatie et beaucoup plus large à son sommet que celles de *C. Mannerheimii* et *Sahlbergii;* elle est couverte de gros points et de poils gris plus longs vers la base de l'épistome. Les points de la face sont beaucoup plus forts que ceux du front et sont disposés en petites séries; les points suroculaires sont peu distincts. Le labre est large et obtus; sa marge antérieure est ferrugineuse, lisse et brillante; il est séparé de l'épistome par une ligne ponctuée ou crénelée. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux ainsi que les cinq premiers articles des antennes; les articles suivants sont bruns; la base du premier est quelquefois un peu rembrunie.

Le corselet est très-convexe et couvert de points petits, mais un peu plus forts que ceux de *C. Mannerheimii.* Dans la partie antérieure, on voit quelques séries curvilignes; le reste est confus. Les interstices sont très-finement granulés. L'écusson est triangulaire, pyriteux et lisse.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet, et forment avec lui un ovale assez régulier; les quatre ou cinq lignes externes ont des stries ponctuées assez régulières. Les stries dorsales sont peu profondes et garnies de points, dont une partie est disposée par paires, mais moins confusément que ceux de *C. Sahlbergii.* Les intervalles sont couverts d'une granulation très-fine. La suture est finement rebordée, la marge inférieure est ridée; le calus huméral est très-lisse et brillant. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches à nervures brunâtres; dans quelques individus, les ailes sont incomplètes.

Le dessous du corselet est d'un noir brillant; l'abdomen est d'un bronzé cuivreux. Le premier segment est fortement ponctué; les autres le sont plus finement; tous sont garnis de poils courts et fins. Le pygidium est lisse et un peu ponctué vers son extrémité; il est sillonné dans toute sa longueur; au fond du sillon est une ligne carénée très-fine et crénelée. L'hémicycle est grand et arrondi.

Toutes les cuisses sont d'un bronzé cuivreux et finement granulées. Les tibias sont roux et plus ou moins rembrunis; tous les tarses sont roux, les crochets sont bruns. Le premier article des tarses antérieurs est cordiforme, plus court et plus large que celui de *C. Sahlbergii.* La dent des tibias est assez saillante; l'échancrure est un peu arquée; l'éperon est très-court.

Celte espèce intermédiaire entre *C. Mannerheimii* et *Sahlbergii*, se distingue au premier abord par la couleur rousse de son labre; la ponctuation de ses élytres est moins confuse que celle de *C. Mannerheimii*; son corselet est moins fortement ponctué que celui de *C. Sahlbergii*.

Elle habite les prairies humides de la France méridionale. Je l'ai recueillie en mai et juin, près de Hyères et de Montpellier.

7. **C. Sahlbergii**; Gyllenhal. *Ovata, nigro-caerulea, labro nigro, thorace concolore, crebrè punctulato; elytris extrinsecùs striato-punctatis, suprà lineato-punctatis, punctis plus minusve duplicatis vel confusis.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, modicè flectus, latè canaliculatus, pars antica recta, acutè lanceolata, cum extensione brevissima obtusa.*

Var. a. *Minor, thorace tenuè punctulato.*

Var. b. *Elytris regulariter profundèque striato-punctatis.* (*P. insolita* Dej. Catal.)

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/5.

Haltica Sahlbergii. Gyll. Ins. suec. IV. 662. 42-43.
Chaetocnema Sahlbergii, Steph., Illustr. IV. 326. 2. — *Id.*, Manual. 486. 2375.
Plectroscelis Sahlbergii. Redt. Faun. austr. 540. 6.

Entièrement d'un noir bronzé avec reflet bleuâtre.

Face sans carène, un peu convexe; couverte de gros points et de poils gris qui sont plus longs vers la base de l'épistome; elle est séparée du front par un trait fin, et dans quelques individus on voit dans son milieu un petit espace longitudinal lisse et sans points. Le front est un peu échancré par devant et moins fortement ponctué que la face. Les points suroculaires sont peu distincts. Le labre est entièrement noir, et moins large que celui de *C. meridionalis*. Sa marge est brillante et relevée. Près de l'épistome est une ligne ponctuée ou crénelée. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux; les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux, les suivants sont bruns; la base du premier est plus ou moins rembrunie.

Le corselet est très convexe, finement et profondément ponctué et un peu plus fortement vers les angles postérieurs; les interstices sont très-finement granulés. L'écusson est triangulaire, bronzé et lisse. Dans la variété *a*, les points du corselet sont encore plus fins.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet, et forment avec lui un ovale oblong; les quatre ou cinq lignes externes ont des stries ponctuées assez régulières, les lignes dorsales sont moins profondes et garnies de points presque toujours confus. La variété *b* est partout régulièrement ponctuée-striée, les points sont profonds et ne sont un peu confus que vers la base des élytres et près de l'écusson. Les points sont quelquefois rangés par paires ou trois à trois et forment des séries peu régulières. La suture est finement rebordée; la marge inférieure est très-ridée; le calus huméral est lisse et brillant. Les ailes sont blanches, à nervures brunâtres.

Le dessous du corps est d'un noir brillant; les deux premiers segments de l'abdomen sont couverts de rugosités et de points très-forts; les suivants sont ponctués très-finement. On n'y aperçoit que quelques poils très-courts. Le pygidium est lisse depuis sa base jusqu'au milieu, le reste est ponctué. Il est sillonné dans toute sa longueur, au fond du sillon est une ligne carénée très-fine. L'hémicycle est grand et arrondi.

Toutes les cuisses sont bronzées et finement granulées. Les tibias sont roux dans les jeunes et plus ou moins rembrunis dans les adultes. Le premier article des tarses antérieurs est plus allongé et moins large que ceux de *C. Mannerheimii* et *meridionalis*. La dent des tibias postérieurs est peu saillante, l'échancrure est très-ouverte; l'éperon est très-petit.

Cette espèce habite les lieux marécageux. On la rencontre pendant toute l'année sur diverses espèces de joncs.

8. **C. aridula**; Gyllenhal. *Ovata, nigro-aenea; labro nigro, obtuso; antennarum articulis sex primis ferrugineis, plus minusve fusco maculatis; thorace brevi tenuissimè punctulato; elytris confusè punctulatis.* ♀ ♂ *alati.*

Var. a. *Fusco-aenea, punctis minutis confusis, propè marginem exteriorem crassioribus seriatimque ordinatis.*

♂ *Ædeagus arcuatus canaliculatus, canalicus versùs basin profundior, versus apicem dilatatus; apex rotundato-angulatus cum extensione brevissima, truncata.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/5.

Haltica aridula, Gyll. Ins. suec. IV. 663. 42-43.
Chaetocnema aridula, Steph. Illustr. IV. 326. — *Id.* Manual. 302. 2376.
Plectroscelis aridula, Redt. Faun. austr. 540. 7 bis.

Entièrement bronzée. Dans la variété *a*, elle est plus sombre avec reflet verdâtre.

Face sans carène, couverte de points et de poils gris qui forment une frange vers la base de l'épistome. Le front est plus ou moins échancré ou divisé en deux petits lobes arrondis; le reste du front et le vertex sont couverts de points plus petits que ceux de la face; ces points sont confus ou disposés par petites séries; dans quelques individus ils sont moins nombreux près de la face; les interstices sont plus grands et finement granulés. Le point suroculaire est très-petit. Le labre est noir; sa marge antérieure est obtuse; la ligne transversale est composée de six points assez forts, mais qui sont quelquefois cachés sous les poils. Les mandibules sont bidentées et ferrugineuses ainsi que les palpes. Le premier article des antennes est ferrugineux, sa base est brune; le second et le troisième sont ferrugineux avec une tache brune, plus ou moins apparente; les suivants et surtout les derniers sont bruns. La coloration des antennes varie suivant l'âge de l'Altise.

Le corselet est très-convexe et proportionnellement plus large que celui de *C. aridella;* il est coupé droit par devant et sans bordure, arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés le sont plus fortement. Le calus est peu saillant et forme un angle obtus. Le corselet est couvert de points aussi fins que ceux du front, et confus ou disposés en petites séries ondulées. Les interstices sont très-finement granulés. L'écusson est en triangle arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet; elles s'élargissent ensuite et forment avec lui un ovale oblong; elles sont ponctuées finement, confusément ou par petites séries, depuis la base jusqu'au milieu de la partie supérieure; près du bord antérieur on voit trois ou quatre lignes presque régulières et plus fortement ponctuées dans toute leur étendue. Les lignes dorsales ne sont bien distinctes que vers l'extrémité des élytres. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant; la marge inférieure est un peu ridée et brillante. Les ailes sont blanches, presque transparentes; les nervures sont rousses.

Le dessous du corps est bronzé ou cuivreux et fortement ponctué. Les points des quatre derniers segments de l'abdomen sont un peu plus fins, les poils sont peu nombreux et très-courts. Le pygidium est lisse vers sa base; le reste est ponctué, les points sont plus serrés vers l'extrémité. La ligne carénée est déprimée et peu distincte. L'hémicycle est large, arrondi et très-saillant.

Toutes les cuisses sont bronzées et brillantes; les tibias sont bruns dans les adultes, leurs articulations et les tarses sont ferrugineux; la dent des tibias postérieurs est en angle obtus; l'échancrure est très-ouverte, et l'éperon très-petit.

Cette espèce est plus grande que *C. aridella;* elle se distingue par le rembrunissement partiel des premiers articles des antennes, par la ponctuation beaucoup plus fine de son corselet, et la ponctuation plus confuse des élytres.

On la rencontre partout et dans les mêmes localités, et souvent en compagnie de *C. aridella.*

9. **C. aridella**; Gyllenhal. *Ovata; cupreo-aenea; labro nigro, obtuso; antennarum articulis sex primis ferrugineis immaculatis; thorace brevi, fortiter punctato; elytris extrinsecùs striato-punctatis, punctis dorsalibus duplicatis seriatimque dispositis.* ♂ ♀. *alati.*

♂. *Ædeagus arcuatus, à basi ad apicem profundè sulcatus, lateris parallelis; apex breviter lanceolatus, cum extensione brevi truncata.*

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

Galleruca aridella, Payk. Faun. suec. II. 111. 34.
Altica aridella, Duft. Faun. austr. III. 287. 72. — Oliv. Ent. V. 714. 81. tab. 5. fig. 81.
Haltica aridella, Entom. Hefte. II. 41. 20. tab. 3. fig. 2. (varietates rescisae) — Gyll. Ins. suec. III. 575. 41. — *Id.* IV. 662 41. — Zetterst. Faun. lapp. 411. 15.
Chaetocnema aridella, Steph. Illustr. IV. 326. — *Id.* Manual. 302 2374.
Plectroscelis aridella, Redt. Faun. austr. 540. 7. Kuster, Heft. IX. 89.

Elle est d'une couleur de cuivre un peu bronzée et brillante; elle est un peu plus petite que *C. aridula.*

Face sans carène, couverte de gros points et de poils gris, qui forment une frange vers la base de l'épistome; le front est plus ou moins échancré ou divisé en deux petits lobes arrondis et lisses. Le reste du front et le vertex sont couverts de points aussi forts que ceux de la face, confus ou disposés par petites séries. Les interstices sont distinctement granulés; le point suroculaire est indistinct. Le labre est noir, sa marge antérieure est obtuse; la ligne transversale est composée de six points assez forts, mais qui sont quelquefois cachés sous les poils. Les mandibules sont bidentées et ferrugineuses

ainsi que les palpes. Les six premiers articles des antennes sont ferrugineux et sans taches ; le cinquième et le sixième sont quelquefois légèrement rembrunis; les derniers sont entièrement bruns.

Le corselet est très-convexe, coupé droit par devant et sans bordure, un peu arrondi et finement rebordé par derrière ; les côtés le sont plus fortement ; le calus est peu saillant. Le corselet est couvert de points plus forts que ceux de *C. aridula* et *arida*. Ces points sont confus ou disposés par petites séries. Les interstices sont distinctement granulés. L'écusson est triangulaire et lisse ; les côtés du triangle sont un peu arrondis.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet ; elles s'élargissent ensuite et forment avec lui un ovale oblong. Elles ont neuf stries ponctuées, qui ne sont régulières que sur les côtés ; les stries dorsales ne sont distinctes que vers l'extrémité ; depuis la base jusqu'aux deux tiers des élytres, les points sont rangés par paires en séries qui sont souvent confuses Les points sont beaucoup plus forts que ceux de *C. aridula*. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant. La marge inférieure est un peu ridée. Les ailes sont blanches et transparentes ; les nervures sont un peu rousses.

Le dessous du corps est d'un bronzé cuivreux et fortement ponctué. Les points des quatre derniers segments de l'abdomen sont un peu plus fins ; les poils sont peu nombreux et très-courts. Le pygidium est lisse vers sa base, le reste est fortement ponctué ; il est sillonné dans toute sa longueur ; la ligne carénée est rugueuse et peu distincte. L'hémicycle est arrondi et très-saillant.

Toutes les cuisses sont bronzées et brillantes, les antérieures sont un peu rousses dans les individus récemment éclos, mais elles acquièrent petit à petit la couleur bronzée. Les tibias sont ferrugineux ainsi que les tarses. La dent des tibias postérieurs est en angle obtus ; l'échancrure est très-ouverte, et l'éperon très-petit.

Cette espèce est commune dans les pâturages ; on la rencontre pendant toute l'année.

10. **C. arida**. *Ovata, cupreo-aenea ; labro nigro, obtuso ; antennarum articulis sex primis ferrugineis ; thorace angustiori tenuissimè punctulato ; elytris extrinsecùs striato-punctatis, punctis dorsalibus duplicatis vel confusis.* ♀ ♂ *alis incompletis.*

♂. *Ædeagus arcuatus latè profundèque canaliculatus ; apice acutè lanceolatus, leviter truncatulus.*

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

Elle est comme *C. aridella*, d'une couleur de cuivre bronzée et brillante.

Face sans carène et couverte de gros points et de poils gris qui forment une frange vers la base de l'épistome. Le front a une petite échancrure ; il est, ainsi que le vertex, couvert de points plus petits que ceux de la face et disposés en petites séries plus ou moins arquées. Les interstices sont presque lisses ou imperceptiblement granulés. Le point suroculaire est indistinct. Le labre est noir, sa marge antérieure est obtuse ; la ligne transversale est composée de six points distincts, mais qui sont quelquefois cachés sous les poils. Les mandibules sont bidentées et ferrugineuses ainsi que les palpes. Les six premiers articles des antennes sont ferrugineux et sans taches ; les suivants sont bruns.

Le corselet est très-convexe, coupé droit par devant et sans bordure; un peu arrondi et finement rebordé par derrière, les côtés le sont plus fortement ; le calus est peu saillant. Le corselet est proportionnellement plus étroit et plus long que ceux de *C. aridula* et *aridella*, et couvert de points aussi fins que ceux de *C. aridula* ; ces points sont très-serrés, confus ou disposés par petites séries. Les interstices sont imperceptiblement granulés. L'écusson est en triangle arrondi et lisse.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet ; elles s'élargissent ensuite et forment avec lui un ovale un peu oblong. Elles ont neuf stries ponctuées ; les trois premières sont assez régulières ; les points des autres lignes se multiplient et se dérangent, mais on peut toujours compter les lignes vers l'extrémité des élytres. Les points sont beaucoup plus forts que ceux du corselet ; le calus huméral est saillant, lisse et brillant ; la marge inférieure est un peu ridée.

Les ailes sont blanches et rudimentaires.

Le dessous du corps est d'un bronze cuivreux et fortement ponctué; les points des quatre derniers segments de l'abdomen sont un peu plus fins; les poils sont peu nombreux et très-courts. Le pygidium est lisse vers sa base, le reste est ponctué assez fortement ; il est sillonné dans toute sa longueur; la ligne carénée est rugueuse et peu distincte. L'hémicycle est arrondi et saillant.

Toutes les cuisses sont bronzées et brillantes ; les articulations, les tibias et les tarses sont ferrugineux ; la dent des tibias postérieurs est

en angle très-obtus; l'échancrure est très-ouverte, et l'éperon très-petit.

Cette espèce a la forme et la grandeur de *C. aridella;* elle s'en distingue au premier abord, par son corselet plus étroit et plus finement ponctué, ainsi que le front et le vertex dont la granulation est à peine distincte.

Genre *Teinodactyla ;* Teinodactyle. Chevrolat (1).

Antennae undecim articulatae.
Carina linearis ; encarpis variis, vel indistinctis.
Thorax integer, laevis vel punctulatus.
Conspectus variabilis; oblongus, plus minusve convexus. Elytra confusè seriatimve punctata.
Tibiae posteriores elongatae.

Ce genre est le type de la troisième section dont le caractère principal est dans la forme des tibias postérieurs et la disposition de leur éperon. La partie supérieure de ces tibias est régulièrement convexe, arrondie à son extrémité, et l'éperon est placé sous le rebord terminal. La partie inférieure présente comme dans tous les autres genres un canal dans lequel les tarses s'insèrent lorsque l'Altise marche ou se dispose à sauter. Ces tibias sont très-allongés, et dans la plupart des espèces, le premier article des tarses postérieurs a la moitié de la longueur du tibia; dans une seule, *T. tabida*, cet article est sensiblement plus court.

Le faciès est très-variable dans ce genre. Quelques espèces sont très-convexes; leurs élytres forment avec le corselet un ovale assez régulier. Dans la plupart, les élytres sont plus larges à leur base que le corselet, et leur forme ovalaire est interrompue dans cette partie. La ponctuation du corselet et des élytres est presque toujours confuse ou disposée en petites séries dirigées en sens divers. Quelquefois les points sont entremêlés de rugosités.

Les organes buccaux ne diffèrent pas de ceux des autres genres. Les dents des mandibules sont courtes, presque égales, l'extrême est un peu plus longue.

---

(1) (Dejean) Catal. — Dict. univers. d'Hist. nat.
Longitarsus, Latreille, 2e édition du *Règne animal de Cuvier*.

La carène est linéaire plus ou moins aiguë ou dilatée à son sommet. La forme des festons est très-variable, ils sont peu saillants et souvent indistincts ou contigus au front.

Les antennes sont composées de onze articles, dont la forme, la longueur et le diamètre sont très-variables. Il en est de même de toutes les autres parties du corps, mais les modifications sont identiques dans tous les individus de la même espèce.

Les larves des Teinodactyles vivent de débris de végétaux; on en rencontre à la fin de l'automne un assez grand nombre sous des tas d'herbes fauchées et abandonnées. Ces larves sont presque toutes blanches et de grandeur variable; il est difficile de reconnaître et de décrire leurs différences spécifiques.

Le nom générique *Longitarsus*, composé d'un adjectif latin et d'un substantif tiré du grec, ne permet pas de conserver la terminaison féminine des noms spécifiques d'un grand nombre d'espèces de la famille des Altises. Le nom générique *Teinodactyla*, entièrement d'origine grecque, est évidemment préférable.

Elytres : Bleues; corselet violet.	*Linnaei*
— Bleuâtres vertes ou bronzées, arrondies à leur extrémité.	*Echii.*
— Bronzées, obtuses à leur extrémité.	
plus larges à leur base que le corselet.	*Fusco-aenea.*
plus étroites, fémurs obtusément anguleux.	*Metallescens.*
— Noires; pieds antérieurs roux.	*Nigra.*
Fémurs antérieurs rembrunis.	
Extrémité des élytres obtuse.	*Anchusae.*
— arrondie, points en ligne.	*Rectilineata.*
— points confus.	*Pulex.*
Deux taches rouges vers l'extrémité.	*Holsatica.*
Quatre taches rouges.	*4-Maculata.*
Extrémité des élytres translucides.	
Pieds roux, extrémité supérieure des cuisses postérieures brune.	*Analis.*
Cuisses antérieures et postérieures plus ou moins rembrunies.	*Parvula.*
Corps très-convexe et arrondi.	*Ventricosa.*

Elytres brunes ou fauves, cuisses postérieures brunes.	
Bord postérieur des élytres cilié.	
Base des élytres large ; cils très-courts.	*Fulgens.*
— étroite, cils longs et recourbés.	*Castanea.*
Tous les pieds roux.	*Brunnea.*
Elytres ferrugineuses ou testacées.	
Corps ovale, arrondi.	
Interstices des élytres rugueux.	*Minuscula.*
— lisses.	*Gibbosa.*
Corps oblong, base des élytres étroite.	*Rubella.*
base des élytres large.	*Lurida.*
Elytres rousses. Tête et corselet noirs. Suture large et noire. Corselet et élytres fortement ponctués.	*Nasturtii.*
— suture étroite.	*Nigricollis.*
Tête noire ; corselet roux ou brunescent ; corselet et élytres très-finement ponctués.	
— suture fine.	*Melanocephala.*
Tête noire, corselet roux.	
— Suture fine et noire.	*Atricilla.*
— Suture forte et noire.	
Corselet étroit ; abdomen noir.	*Piciceps.*
Corselet large, abdomen noir et très-brillant.	*Subterlucens.*
— Large bande suturale noire et entière ; corselet roux.	*Dorsalis.*
— Large bande suturale rétrécie à sa base ; corselet noir.	*Stragulata.*
— Corselet bronzé, suture et marge extérieure noires.	*Biguttata.*
Partie médiane de la suture noire.	*Nigriceps.*
Tête rousse, suture brune et fine.	
— Elytres à base arrondie	*Fuscicollis.*
à base élargie	*Atricapilla.*

Suture et partie du bord extérieur largement bordées de noir. *Lateralis.*

Bordure suturale encore plus large et sinueuse, n'atteignant pas l'extrémité de l'élytre. *Suturata.*

Suture rousse et fine, plus ou moins bordée de noir dans les variétés. *Verbasci.*

Suture concolore, corselet roux ou plus ou moins rembruni. *Pusilla.*

Corselet et élytres roux pâle. *Pratensis.*

Suture ferrugineuse, corselet et élytres distinctement et confusément ponctués. dessous du corps noir. *Femoralis.*

— Points fins et en séries. Pygidium roux. *Juncicola.*

Dessous des cuisses postérieures noir et pygidium roux. *Ballotae.*

Suture brune, pygidium noir. *Lycopi.*

Elytres plus larges à la base.

Pygidium du ♂ roux. *Tantula.*

— Dessous du corselet noir.

— — Abdomen roux. *Pectoralis.*

— — Base de l'abdomen d'un brun noirâtre. *Albinea.*

Tête et corselet roux, élytres couleur de sang dans les adultes. *Rutila.*

Elytres ferrugineuses ou d'un roux plus ou moins pâle, dessous du corps concolore.

Premier article des tarses postérieurs n'égalant pas la moitié de la longueur du tibia. *Tabida.*

Premier article des tarses postérieurs égalant la moitié de la longueur du tibia.

Articles 4 à 10 des antennes très-allongés, leur longeur égale six fois leur plus grand diamètre. *Aeruginosa.*

Articles 4 à 10 égalant quatre fois leur plus grand diamètre.

Elytres fortement ponctuées *Rubiginosa.*

— très-finement ponctuées. *Rufula.*

Elytres très-convexes, blanches. *Candidula.*

— oblongues déprimées. *Ochroleuca.*

Articles 4 à 10 égalant trois fois leur diamètre.

Elytres ferrugineuses translucides. *Pellucida.*

— rousses; suture concolore, élytres finement ponctuées.

Articles des antennes égaux dans les deux sexes. *Pallens.*

— plus forts dans les mâles. *Crassicornis.*

Corselet très-finement ponctué. Elytres fortement ponctuées. *Canescens.*

Corselet et élytres fortement ponctués. *Ferruginea.*

Taille oblongue, festons nuls. *Succinea.*

— festons ovales, points des élytres confus. *Cecina.*

— — points en lignes. *Ordinata.*

Taille plus élargie ; festons lancéolés, points des élytres distincts. *Membranacea.*

— — points évanescents indistincts. *Nana.*

1. T. Linnaei; Duftschmidt. *Breviter ovata, caerulea, subtùs nigra; thorace violaceo minutè diffusèque punctulato; elytris profundè punctatis; pedibus rufo-ferrugineis, femoribus posticis fuscis.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus rufus, rectus, latè canaliculatus, apice triangulariter acutus. Abdominis segmentum ultimum obtusè emarginatum.*

Long. 3 mill. à 4 mill. — Larg. 2 mill. à 2 mill. 1/2.

Haltica Linnaei, Duft. Faun. austr. III. 263. 31.
Teinodactyla consolidae, Steven, Dejean, Catal.
Longitarsus Linnaei, Redt. Faun. austr. 535. 17.

La carène est linéaire et tranchante; elle forme avec la bordure antérieure des joues deux angles presque droits. Les festons sont allongés, très-déprimés et séparés du front par une ligne très-fine. Les joues sont brillantes et présentent des rugosités entre lesquelles on voit quatre ou cinq cavités irrégulières; leur bordure antérieure est fine et sinueuse de chaque côté; le labre est arrondi et présente de chaque coté trois points assez forts. Les mandibules sont brunes ainsi que les palpes. Le front et le vertex sont très-finement rugueux; le point suroculaire est petit et presque toujours confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont presque les deux tiers de la longueur du corps; le premier article égale le plus grand diamètre de l'œil; le second et le troisième sont plus courts et plus minces. Les suivants sont presque égaux en longueur; leur extrémité devient progressivement plus forte et plus conique Le dernier est en ovale très-allongé, sa troncature est peu distincte. Les cinq premiers articles sont ferrugineux; les suivants sont bruns. Tous les articles sont couverts de poils blanchâtres, et présentent à leur extrémité et de chaque côté un poil plus long et plus fort que les autres.

Le corselet est plus large que long, très-convexe, arrondi et finement rebordé par derrière; la bordure latérale est fine, et son calus est un peu plus fort. L'angle postérieur est obtusément arrondi. Le corselet est d'un noir bleu avec une teinte violacée; il est très-brillant et garni en dessus de points très-petits et peu serrés; les points sont un peu plus forts sur le derrière et sur les côtés; on remarque près de l'angle postérieur une légère impression. L'écusson est arrondi, très-lisse et bronzé.

Les élytres sont très-convexes, plus larges à leur base que le corselet, et forment avec lui un ovale dont le diamètre égale la moitié de la longueur. Elles sont d'un bleu foncé, fortement et irrégulièrement ponctuées; une partie des points est disposée en petites séries. Le calus huméral est peu saillant; la suture est finement rebordée. La bordure extérieure est très-lisse et brillante et accompagnée d'une ligne profondément crénelée. Les ailes sont blanches et presque transparentes, les nervures sont fortes et brunes.

Le dessous du corps est noir et ponctué; de chaque point sort un poil blanc. Dans les quatre premiers segments les points sont entremêlés de rides assez fortes; leur marge antérieure est rousse. Le pygidium est convexe et sans sillon; il est fortement ponctué à sa base; de chaque côté est un espace lisse. L'hémicycle est large, arrondi et

peu saillant; le segment qui le précède est un peu renflé; son bord antérieur est très-obtusément échancré.

Toutes les cuisses sont finement ponctuées et poilues; les postérieures sont d'un noir brillant; les pieds antérieurs, les tibias et tarses postérieurs sont ferrugineux. Le premier article des tarses antérieurs du ♂ est un peu plus large que celui de la ♀. Le premier article des tarses postérieurs a plus de la moitié de la longueur du tibia; le second a presque la moitié de la longueur du premier; le bord extérieur du tibia est obtusément denté dans son milieu. L'extrémité est pectinée et poilue; l'éperon est long et arqué.

Cette espèce a été décrite par Duftschmidt et par M. Redtenbacher sans indication de la plante dont elle fait sa nourriture. Je l'ai recueillie dans un vallon près de Draguignan (Var), sur la consoude tubéreuse, *Symphytum tuberosum*, Linné.

2. **T. echii**; Entom. Hefte. *Oblongo-ovata, anticè attenuata; aenea vel virescens aut cyanescens; thorace elytrisque profundè confusèque punctatis; femoribus omnibus aeneis, anticorum commissuris, tibiis tarsisque omnibus rufo-ferrugineis. ♀ sub-aptera. ♂ alatus.*

♂ Ædeagus incurvatus, profundè canaliculatus, apice obtusè rotundatus, paululum fissus. Abdominis segmentum ultimum tenuissimè carinatum, apice obtusè angulatum.

Long. 3 mill. à 3 mill. 1/2 — Larg. 1 mill. 1/2 à 2 mill.

Haltica echii, Entom. Hefte. II. 52. 29. tab. 3. fig. 3. — Illiger, Magaz. VI. 171. 142.
Altica echii, Oliv. Entom. V. 709. 74. tab. IV. fig. 74.
Macrocnema echii, Steph., Illustr. IV. 424. — *Id.*, Manual. 2370.
Teinodactyla echii, Küster, Heft. II. tab. 2, fig. 3.
Longitarsus echii, Redt., Faun. austr. 535. 17 bis.

La carène est linéaire et forme avec la bordure antérieure des joues deux angles un peu ouverts. Au-devant de la bordure et à la base du labre est une ligne transversale de gros points. Les festons sont étroits, allongés et séparés du front par une ligne à peine distincte. Le labre est noir, lisse et brillant et présente de chaque côté trois points; les extérieurs sont très-petits, ils présentent des rugosités et des excavations très-irrégulières. Le front est cuivreux et cou-

vert de rugosités entremêlées de points fins ; le vertex présente des rides ondulées et très-fines. On voit au-dessus de l'œil une dépression et plusieurs points inégaux et irrégulièrement disposés.

Les antennes ont presque les deux tiers de la longueur du corps ; le premier article égale en longueur le plus petit diamètre de l'œil ; il est brun, son extrémité est rousse. Le deuxième et le troisième sont plus petits et entièrement roux. Le quatrième est plus long, son extrémité est brune. Les suivants sont bruns, presque égaux en longueur et s'épaississent progressivement. Le dernier est obliquement tronqué. Tous les articles sont velus et portent à leur extrémité et de chaque côté un poil plus long.

Le corselet est très convexe, plus large que long, très-arrondi et finement rebordé par derrière; la bordure latérale est fine, son calus est un peu plus fort, l'angle postérieur est obtusément arrondi. Le corselet est brillant, couvert de points moins forts que ceux des élytres. Sa couleur a toujours la même nuance que celle des élytres. L'écusson est arrondi, très-lisse et brillant, et toujours cuivreux.

Les élytres sont convexes, plus larges à la base que le corselet et forment avec lui un ovale atténué par devant. Elles sont ainsi que le corselet d'une couleur de cuivre plus ou moins bronzée, passant quelquefois au violet ou au bleu foncé. Elles sont couvertes de points forts, irrégulièrement dispersés ou disposés par petites séries dirigées en sens divers. Ces points sont piqués obliquement, et sous un certain aspect la surface des élytres paraît imbriquée. Le calus huméral est peu saillant et porte quelques points rares et très-fins. La bordure extérieure est très-lisse et brillante et accompagnée d'une ligne profondément crénelée.

Les femelles sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes. Les ailes des mâles sont blanches et nébuleuses, leurs nervures sont brunes.

Le dessous du corps est noir, bleu, cuivreux ou bronzé. Les segments de l'abdomen sont couverts de rides imbriquées. Le dernier est ponctué ; les rides et les points sont garnis de poils blancs. Le pygidium est convexe et sans sillon et fortement ponctué et poilu. Le dernier segment du mâle présente une ligne carénée longitudinale, très-fine et brillante, et une légère sinuosité en face de l'hémicycle qui est petit et arrondi.

Les cuisses postérieures ont la même couleur que les élytres ; elles sont couvertes d'une ponctuation imbriquée; leur plus grand diamètre n'égale pas la moitié de leur longueur. Les cuisses antérieures

sont brunes, leurs articulations et les trochanters sont d'un roux ferrugineux ainsi que les tibias et les tarses. Les tibias postérieurs ont presque la longueur des cuisses, et le premier article des tarses a la moitié de la longueur du tibia ; le second a le tiers de celle du premier. Le bord extérieur du tibia est obtusément et fortement denté dans son milieu, l'extrémité est pectinée et poilue. L'éperon est long et arqué. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus large que celui de la femelle.

On rencontre cette espèce pendant le printemps sur diverses plantes de la famille des Borraginées, et notamment sur l'*Echium vulgare* et le *Lycopsis arvensis*.

3. **T. fusco-aenea**; Redtenbacher. *Oblongo-ovata, anticè attenuata, humeris prostrantibus, cupreo-aenea; thorace laevi, elytrisque confusè punctatis; pedibus ferrugineis; femoribus posticis aeneis, subtùs modicè ellipticis. ♀ ♂ apteri.*

♂ Ædeagus canaliculatus, apice rotundatus. Abdominis segmentum ultimum integrum.

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill.

Longitarsus fusco-aeneus, Redt. Faun. austr. 535. 16.

La carène est linéaire et forme avec la bordure antérieure des joues deux angles un peu ouverts. Les festons sont très-petits et presque indistincts; mais on remarque au-dessus de chacun d'eux, une ou deux fossettes qui ressemblent au point suroculaire; celui-ci est petit et souvent confondu avec l'échancrure. Le front et le vertex sont très-finement granulés; dans quelques individus, ils sont couverts de rugosités transversales. Les joues sont rugueuses et présentent près de la bordure et le long de la carène des points oblongs et profonds. On voit sur elle et sur le labre quelques poils roux allongés. Le labre est noir, lisse et brillant, et présente de chaque côté trois points très-petits. Les mandibules sont ferrugineuses; le dernier article des palpes est rembruni.

Les antennes ont presque les deux tiers de la longueur du corps. Le premier article est presque égal au plus grand diamètre de l'œil; le deuxième et le troisième sont plus petits; les suivants sont presque égaux en longueur et s'épaississent progressivement. Le dernier est

obliquement tronqué; les cinq premiers article sont roux, les suivants sont très-velus et plus ou moins rembrunis.

Le corselet est convexe; un peu plus large que long, légèrement arrondi et finement rebordé par derrière; la bordure latérale est un peu plus forte ainsi que son calus; l'angle postérieur est obtusément arrondi; le corselet est lisse, brillant et finement ponctué sans granulation. L'écusson est large et obtusément arrondi.

Les élytres sont convexes et beaucoup plus larges à la base que le corselet; l'angle huméral est très-saillant, lisse et brillant; l'extrémité des élytres est obtusément arrondie ainsi que l'angle sutural; les côtés sont peu arqués; leur bordure est accompagnée d'une ligne crénelée. Les élytres sont, ainsi que le corselet, d'une couleur de cuivre bronzée et très-brillante. Elles sont couvertes de points profonds disposés irrégulièrement ou par petites séries tantôt obliques, tantôt transversales, entremêlées de petites rides ou lignes ondulées.

Le dessous du corps est noir; les segments de la femelle dépassent un peu l'extrémité des élytres; ils sont ridés et présentent quelques points: le dernier est finement ponctué et sans rides. Le pygidium est grand et couvert de points très-petits. L'hémicycle est grand; le segment qui le précède est entier et sans dépression ni sillon. Mâles et femelles sont aptères.

Tous les pieds sont roux; les cuisses postérieures sont un peu rembrunies; elles sont fortes, ponctuées et velues; leur plus grand diamètre n'excède pas la moitié de leur longueur. Le côté inférieur de celles du mâle n'a pas une proéminence comme dans *T. metallescens*. L'éperon est court.

Cette espèce se distingue au premier abord de *T. metallescens*, par la base plus élargie de ses élytres et surtout par le segment qui précède l'hémicycle du mâle. Ce segment est entier et arrondi, tandis que dans l'espèce voisine, il présente un sillon très-large et très profond; son corselet est ponctué moins fortement.

On la rencontre en avril sur la Vipérine, *Echium vulgare*, Linn., en compagnie de *T. echii*.

4. **T. metallescens**; (Aubé). *Oblongo-ovata, anticè attenuata, cupreo-aenea; thorace elytrisque confusè punctatis; pedibus ferrugineis; femoribus posticis aeneis, latioribus, subtùs obtusè angulatis.* ♀ ♂ *apteri.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, apice rotundato-dilatatus. Abdominis*

segmentum ultimum profundè impressum; impressione ovoidea, laevissima.

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill.

La carène est linéaire et forme avec la bordure antérieure des joues deux angles un peu ouverts. Les festons sont oblongs, presque confondus avec le front et ne se distinguent que par leur surface lisse et brillante, tandis que le front et le vertex sont couverts d'une granulation très-fine; les joues sont plus ou moins brillantes, et présentent près de la bordure quelques points arrondis. Le labre est noir, lisse et brillant, et présente de chaque côté trois points et quelques poils blancs Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Les yeux sont en ovale oblong; le point suroculaire est souvent confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont presque les deux tiers de la longueur du corps. Le premier article est égal en longueur au plus petit diamètre de l'œil; le deuxième et le troisième sont plus petits; les suivants sont égaux en longueur et s'épaississent progressivement; le dernier est plus long que les précédents et un peu échancré.

Le corselet est très-convexe, un peu plus large que long; un peu arrondi et finement rebordé par derrière. La bordure latérale est un peu plus forte ainsi que son calus; l'angle postérieur est obtusément arrondi. Le corselet est brillant, couvert d'une granulation très-fine et ponctué distinctement, mais moins fortement que les élytres. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont convexes, un peu plus larges à la base que le corselet, et forment avec lui un ovale rétréci antérieurement; leur extrémité est obtusément arrondie ainsi que l'angle sutural. La bordure extérieure est lisse et brillante et accompagnée d'une ligne crénelée. Les élytres sont comme le corselet et la tête, d'une couleur de cuivre bronzée et très-brillante. Elles sont couvertes de points forts dont la disposition varie. Dans un grand nombre d'individus, ils sont confus; dans quelques autres, ils sont disposés en petites séries obliques ou transversales et entremêlées de rides ondulées.

Le dessous du corps est noir; les segments sont ridés et présentent quelques points; le dernier est arrondi, ponctué et sans rides. Le pygidium de la femelle est grand et dépasse beaucoup l'extrémité des élytres; il est sans sillon et couvert de points très-petits. L'hémicycle est très-grand; le segment qui le précède est largement et pro-

fondément creusé. Le fond de l'excavation est ovalaire, lisse et brillant. Mâles et femelles sont aptères.

Les pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont ferrugineux. Les cuisses antérieures sont un peu rembrunies dans les adultes; les cuisses postérieures sont très fortes, ponctuées et velues; leur plus grand diamètre égale ou surpasse la moitié de leur longueur. Le côté inférieur est très-arrondi, et dans les mâles, il est encore plus proéminent et forme un angle obtus; l'éperon est court.

Cette espèce a été recueillie par M. Aubé, dans le nord de la France. On la trouve dans les environs de Lyon, sur le *Lithospermum arvense* et sur *l'Echium vulgare*, au printemps et en automne.

5. **T. nigra**; Entom. Hefte. *Ovata, atra, thorace rugoso; elytris densè profundèque punctatis, punctis dorsalibus à basi usque ad medium in lineis sub-regularibus dispositis; pedibus anticis, tibiis, tarsisque posterioribus rufo-ferrugineis. ♂ ♀ alati.*

♂ Ædeagus arcuatus, latè canaliculatus, apice obtusè trigonus. Abdominis segmentum ultimum, in medio laevigatum, apice triangulariter emarginatum.

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1/3.

Haltica nigra, Entom. Hefte. II. 57. 33. — Illiger, Magaz. VI. 171. 141. — Gyllenhal, Ins. suec. IV. 655. 13-14.
Longitarsus niger, Redt. Faun. austr. 536. 19 bis.

La carène est linéaire et contiguë au front; les festons sont indistincts. Le front et le vertex sont très-finement granulés et présentent quelques rides transversales très-fines; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure. Les joues sont très-lisses et brillantes ainsi que la bordure antérieure qui est très-peu saillante et près de laquelle on voit quelques points irréguliers. Le labre est arrondi, d'un noir brun, lisse et brillant; ses points sont presque indistincts. Les mandibules ont une teinte ferrugineuse ainsi que les palpes.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article égale le plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est beaucoup plus court; le troisième a la longueur du deuxième, mais il est plus mince; le quatrième et les suivants sont plus longs et grossissent progressivement. Le dernier est obliquement tronqué; les cinq

premiers sont ferrugineux; les suivants se rembrunissent plus ou moins, surtout vers leur extrémité.

Le corselet est beaucoup plus large que long; il est un peu arrondi et distinctement rebordé par derrière ainsi que sur les côtés qui sont très-inclinés; le calus est un peu saillant, l'angle postérieur est très-ouvert. Le corselet n'est couvert que de rides et de rugosités dont la dimension varie. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles forment avec lui un ovale assez régulier et s'arrondissent ensemble vers l'extrémité. La bordure latérale et la marge inférieure sont accompagnées de lignes profondément ponctuées. Le calus huméral est peu saillant et finement rugueux. Les élytres sont couvertes de points disposés en lignes longitudinales et serrées surtout dans la partie supérieure. Ces lignes se confondent vers les deux tiers de l'élytre; sur les côtés, les points sont disposés en petites séries irrégulières.

Le dessous du corps est d'un noir brillant; les segments de l'abdomen et surtout les derniers sont assez fortement ponctués ainsi que le pygidium. L'hémicycle est très-arrondi, le segment qui le précède est assez fortement échancré. Mâles et femelles sont ailés. Les ailes sont blanches et transparentes, les nervures sont fines et brunes.

Les cuisses postérieures sont fortes, noires ou d'un brun de poix; les pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont d'un roux ferrugineux. Ces tibias sont fortement dentés. L'éperon est de grandeur moyenne.

Cette espèce est plus grande que les suivantes. Elle paraît habiter dans toute l'Europe; les individus que j'ai recueillis dans la France méridionale sont identiques avec ceux que M. Aubé a recueillis dans les environs de Paris, et ceux recueillis en Suisse, par M. Guillebeau.

6. **T. anchusae**; Paykull. *Oblongo-ovata, aterrima; thorace tenuè punctulato; elytris profundiùs, densè, confusèque punctatis; femoribus omnibus piceis, commissuris plus minusve, tibiis tarsisque rufo-ferrugineis. ♂ ♀ apteri.*

♂ *Ædeagus arcuatus, apice deflexus, acutè lanceolatus; canaliculus in medio contractus. Abdominis segmentum ultimum integrum.*

Long. 1 mill. 1/2 à 2 mill. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/4.

Galleruca anchusae, Paykull, Faun. suec. II. 101. 21.

Haltica anchusae, Ent. Hefte. II. 62. 37. — ILLIGER, Magaz. VI. 170. 139. — GYLLENHAL, Ins. suec. III. 536. 13.
Thyamis anchusae, STEPHENS, Illustr. IV. 316. — *Id.* Manual. 2342.
Longitarsus anchusae, REDT. Faun. austr. 535. 19.

La carène est linéaire ; celle des femelles est un peu élevée au sommet et n'est séparée du front que par un trait fin. Celle des mâles est au niveau du front et contiguë avec lui ; quelquefois elle en est séparée par un petit point. Les festons sont presque indistincts, on ne les reconnaît que par le poli de leur surface. Le front et le vertex sont très-brillants et couverts d'une granulation extrêmement fine ; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure qui est presque toujours bifide au sommet. Les joues sont lisses et brillantes et présentent deux ou trois gros points vers le bord antérieur. Le labre est arrondi, très-brillant et présente de chaque côté deux ou trois points dont la grosseur varie et quelques poils blancs. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux et plus ou moins rembrunis à leur base.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article a la longueur du plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième est moins épais et très-court ; le troisième est plus mince et plus long que le deuxième. Le quatrième et les suivants sont coniques, un peu déprimés et s'épaississent progressivement, surtout dans les mâles. Le dernier est plus long que les précédents et obliquement tronqué. Les cinq premiers articles sont ferrugineux, les autres sont bruns.

Le corselet est plus large que long, légèrement arrondi ; finement rebordé par derrière ; les côtés sont très-surbaissés, surtout dans la partie antérieure ; l'angle postérieur est presque arrondi. Le calus de la bordure latérale est de grandeur variable. Le corselet est ponctué finement, les points sont plus fins dans la partie antérieure. Les intervalles sont imperceptiblement granulés. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet, et forment avec lui un ovale allongé. Elles sont séparément arrondies à leur extrémité ; leur coloration, ainsi que celle de la tête et du corselet, est le noir foncé. Elles sont ponctuées plus fortement que le corselet. Les points sont presque partout disposés en petites séries dirigées dans tous les sens ; ils sont moins forts et plus confus vers l'extrémité. Dans quelques individus les points sont plus fins et moins distincts. Dans quelques autres ils sont entremêlés de rugosités.

Le dessous du corps est très noir, brillant et fortement ponctué ainsi que le pygidium. Le dernier segment du mâle est un peu renflé en dessous ; il est lisse et brillant dans sa partie médiane. L'hémicycle est petit et peu saillant. Mâles et femelles sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes.

Les cuisses postérieures sont d'un brun de poix et presque rousses dans les individus jeunes ; il en est de même pour les cuisses antérieures ; seulement les trochanters et les articulations sont roux ainsi que les tibias et les tarses. L'éperon est court.

Cette espèce est commune en Europe. On la trouve pendant toute l'année sur toutes les espèces de Borraginées.

M. Guillebeau a pris en Suisse une ♀ qui ne diffère de *T. anchusae* que par des ailes complètement développées. Constituerait-elle une espèce particulière ? (*T. punctatissima.*)

7. **T. rectilineata.** *Oblonga, atra ; elytris lineato-punctatis ; pedibus rufis ; femoribus posticis fuscis ; anterioribus in medio infuscatis ; antennarum articulis* 1-5 *rufis, cæteris fuscis.* ♂♀ *alati.*

♂. *Ædeagus canaliculatus ; apice lanceolatus, modicè deflexus. Abdominis segmentum ultimum integrum ; in medio longitudinaliter leviterque impressum.*

Long. 1 mill. 1/4. — Larg. 2/3 mill.

La carène est linéaire, peu arquée et contiguë avec le front. Les festons sont nuls ; les joues sont lisses et brillantes. Le labre est court, obtus et sinueux et présente de chaque côté deux petits points. Les mandibules et les palpes sont roux. Le front est très-finement granulé. Les yeux sont ovales et très-saillants ; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps ; le premier article est un peu plus grand que le plus petit diamètre de l'œil ; le deuxième est ovale et a le tiers de la longueur du premier ; le troisième a la longueur du deuxième, mais il est plus mince. Les suivants sont un peu plus longs et grossissent progressivement ; le dernier est un peu plus long et obliquement échancré. Tous sont ferrugineux ; les derniers sont un peu rembrunis.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long ; il est un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont surbaissés, et distinctement rebordés ainsi que l'angle sutural qui est pres-

que arrondi. Le calus est fort et assez long. Le corselet est très finement ponctué; les points sont entremêlés de rides et d'une granulation très-fine. L'écusson est petit, arrondi et lisse.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; leurs côtés sont un peu arqués; elles s'arrondissent vers l'extrémité ainsi que l'angle sutural; elles sont ponctuées profondément. Dans leur plus grande partie, les points sont disposés en lignes longitudinales, moins régulières vers la base et vers l'extrémité. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement ponctuée ou crénelée.

Le dessous du corps est noir; tous les segments et surtout les derniers sont ponctués ainsi que le pygidium. L'hémicycle est grand et peu saillant; le segment qui le précède est entier, arrondi et sans échancrure ni sinuosité; il présente quelques gros points et une petite impression linéaire dans le milieu. Mâles et femelles sont ailés, les ailes sont blanches et transparentes.

Tous les tibias et les tarses sont roux, ainsi que les articulations; les cuisses postérieures sont brunes, les antérieures sont brunes dans leur milieu. Les tibias postérieurs sont finement dentelés et pectinés. L'éperon est court et roux.

Cette espèce est très-voisine de *T. pulex*, dont elle se distingue par la largeur de la base des élytres, la régularité de la ponctuation et la couleur brune des cuisses antérieures.

Recueillie dans les environs de Lyon et sur le mont Pilat, en mai.

8. **T. pulex**; Schrank. *Ovata, anticè attenuata, nigro-aenea; elytris imbricato-punctatis, punctis dorsalibus confusè vel seriatim dispositis; propè suturam in striatura directis; pedibus ferrugineis; femoribus posticis fusco aeneis. ♂♀ apteri.*

♂ *Ædeagus elongatus, modicè arcuatus, latè canaliculatus, apice lanceolatus acutus. Abdominis segmentum ultimum in medio foveolatum; foveola ovali, basi laevissima.*

Long. 1 mill à 1 mill. 1/2. — Larg. 2/3 mill.

Chrysomela pulex, Schrank, Enum. Ins. austr. 85. 160. — Rossi, Faun. etrusc. mantissa. 1. 32. 78. — Marsham, Ent. Brit. 1. 204. 85.
Thyamis pulex, Steph., Illustr. IV. 33. — *Id.* Manual. 2345.
Teinodactyla obliterata, Rosenhauer, Beitrage zur Insekten Fauna Europae, page 60.

La carène est linéaire, un peu élargie et arquée au sommet. Les festons sont allongés, étroits, mais distincts; ils se dirigent vers chaque œil et sont séparés du front par une ligne très-fine. Les joues sont brillantes et presque lisses; elles présentent près du bord antérieur des points très-petits et irréguliers. Le labre est obtus et un peu sinueux, il présente de chaque côté un point très-fin. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Les yeux sont ovales et saillants; le point suroculaire est placé au-dessus de l'échancrure. Le front et le vertex ont un reflet cuivreux et sont couverts de rugosités très-fines.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est moins épais et très-court; le troisième est encore plus mince. Les suivants sont plus longs et deviennent progressivement plus épais et coniques; le dernier est obliquement tronqué. Les six premiers articles sont ferrugineux; les suivants sont plus ou moins bruns.

Le corselet est plus large que long, arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-surbaissés; l'angle postérieur est presque arrondi; la bordure latérale est plus distincte; le calus est saillant. Le corselet est brillant et couvert de points fins entremêlés de rugosités qui rendent l'inspection difficile. L'écusson est arrondi, très lisse et brillant et de la couleur du corselet.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet, leur extrémité est arrondie; elles sont couvertes de points peu profonds, imbriqués et disposés en lignes longitudinales dans la partie supérieure; les points sont réunis en deux petites lignes près de la bordure extérieure qui est accompagnée d'une ligne crénelée: les points sont confus vers l'extrémité des élytres. Le calus huméral est granuleux et peu saillant. Tout l'insecte vu en dessus est d'un bronzé noirâtre très-brillant.

Le dessous du corps est noir et brillant. Les segments de l'abdomen et surtout les premiers sont peu ponctués; ils sont légèrement ridés et portent quelques poils blancs. Le pygidium est fortement ponctué. L'hémicycle est petit et arrondi; le segment qui le précède, présente une petite dépression arrondie, profonde, dont le fond est rugueux. Mâles et femelles sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes.

Les pieds sont d'un roux ferrugineux; les cuisses postérieures sont brunes, leur face interne et le canal sont plus ou moins roux, ainsi

que les articulations et les trochanters. Le milieu des cuisses antérieures est plus ou moins rembruni dans les adultes; les tibias postérieurs sont finement crénelés et ciliés. L'éperon est fort et un peu arqué.

Cette espèce est plus petite que *T. anchusæ*; elle en diffère par la présence des festons qui sont très apparents, tandis que dans *T. anchusæ*, ils sont indistincts La ponctuation de celle-ci est presque entièrement confuse. Elle diffère de *T. parvula*, par ses festons, sa ponctuation beaucoup plus forte, la longueur de ses éperons, et enfin par l'absence des ailes. La description faite par M. Rosenhauer est complète et facilite la détermination.

On la rencontre dans toute la France; dans les pâturages secs ou humides. Celles qui habitent les montagnes arides sont plus petites.

9. **T. holsatica**; Linné. *Breviter ovata, convexa, crebrè punctulata; atra, humeris prostrantibus; elytris posticè rufo-translucidis, antennarum basi; pedibus anterioribus, tibiis tarsisque posterioribus rufis. ♂♀ alati.*

Var. a. *Femoribus anterioribus plus minusve infuscatis.*

♂ *Ædeagus latè canaliculatus, apice acutè lanceolatus. Abdominis segmentum ultimum basi leviter depressum, apice triangulariter emarginatum.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/4.

Chrysomela holsatica, Linn. Faun suec. page 168, n° 544 et *Chrysomela pulicaria*, n° 64.
Haltica holsatica, Entom. Hefte. II. 60. 34. — Gyllenhal, Ins. suec. III. 534. 12. — Duft. Faun. austr. 3. 264. 29.
Thyamis holsatica, Steph. Illustr. IV. 317. — *Id.* Manual. 2347.
Longitarsus holsaticus, Redt. Faun. austr. 535. 14.
Teinodactyla holsatica, Küster, Heft, VIII. 99.

La carène est linéaire, contiguë au front, ainsi que les festons qui sont indistincts. Le front est brillant et imperceptiblement granulé; il présente une légère dépression transversale près de la carène. Les joues sont rugueuses et sans points. Le labre est noir, lisse et brillant, obtusément arrondi et présente de chaque côté un très-petit point. Les mandibules et les palpes sont roux.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps; le

premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et a la moitié de la longueur du premier; le troisième et le quatrième sont un peu plus longs et plus minces; le cinquième et les suivants sont encore plus longs et coniques et s'épaississent progressivement; le dernier est obliquement tronqué. Les quatre premiers articles sont roux, les suivants sont bruns et très-velus.

Le corselet est convexe, beaucoup plus large que long, arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-inclinés et arrondis ainsi que l'angle postérieur, la bordure latérale est très-fine; son calus est grand et saillant. Le corselet est noir et brillant ainsi que la tête; il est couvert de points plus ou moins fins et confus. L'écusson est petit et arrondi.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles s'arrondissent et forment avec lui un ovale très-court et très-convexe. Elles sont couvertes de points plus forts que ceux du corselet, disposés sans ordre ou par petites séries dans la partie antérieure. Les points s'atténuent depuis le premier jusqu'à l'extrémité des élytres; celles-ci sont d'un noir brun, présentent une tache rouge plus ou moins large et qui ne couvre jamais la suture et la bordure extérieure; cette tache est quelquefois cordiforme, ou plus ou moins échancrée à sa base.

Le dessous du corps est noir; les premiers segments de l'abdomen sont ridés et ponctués; le dernier est ponctué, plus serré et poilu. Le pygidium est fortement ponctué; les intervalles sont très-finement granulés. L'hémicycle est petit et arrondi. Le segment qui le précède est un peu sillonné à sa base; son extrémité est triangulairement échancrée et finement rebordée. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches ainsi que les nervures.

Les pieds antérieurs sont roux, les cuisses postérieures sont très-brillantes et d'un beau noir, à l'exception des articulations. Les tibias postérieurs sont un peu rembrunis et fortement dentelés. L'éperon est court. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est court et large.

Cette espèce est très-commune dans les marais; on la trouve ordinairement sur diverses espèces de Prêles (genre *Equisetum*, Linn.), dont elle fait sa nourriture.

10. **T. quadrimaculata**; Entom. Hefte. *Oblongo-ovata, thorace nigro, elytris nigro-fuscis, bi vel quadri-rufo-maculatis, maculi*

anterioribus humeros tegentibus. Femoribus posticis nigro-brunneis; pedibus anterioribus, tibiis tarsisque rufo-ferrugineis. ♂♀ *alati.*

Var. a. *Immaculata.*

♂ *Ædeagus arcuatus, canaliculatus; apice breviter lanceolatus, canaliculo partim interrupto.*

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1/2 à 2 mill.

Haltica quadrimaculata. Entom. Hefte. II. appendix. 128. 41-42.
Haltica quadrinotata, Duft., Faun. austr. III. 259. 16 et *Haltica quadrisignata*, 259. 16.
Thyamis quadripunctulata, Steph. Illustr. IV. 308. — *Id.* Manual. 2310.
Longitarsus quadripustulatus, Redt. Faun. austr. 535. 13.

La carène est linéaire, plus élargie au sommet; les festons sont oblongs, déprimés et rugueux, ils sont un peu inclinés vers les yeux qui sont très-saillants et presque hémisphériques. Ils sont séparés du front par un trait distinct. Le front et le vertex sont très-convexes; ils ont un reflet cuivreux; ils sont presque lisses ou légèrement rugueux; le point suroculaire est rapproché de l'échancrure qui est presque nulle. Les joues sont fortement rugueuses, leur bordure antérieure est presque en angle droit avec la carène. Le labre est court, obtus, un peu sinueux et présente de chaque côté trois points très-petits. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux.

Les antennes ont presque les deux tiers de la longueur du corps. Le premier article a la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est moins épais et très-court; le troisième est un peu plus long; les suivants sont plus grands, presque égaux et un peu déprimés; le dernier est obliquement échancré; les articles un à six sont ferrugineux, les derniers sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est convexe, plus large que long, un peu arrondi par derrière et finement rebordé ainsi que les côtés, qui sont inclinés. L'angle postérieur est très-ouvert, le calus est peu saillant. Le corselet est noir et brillant, couvert de points petits et confus; les points sont plus forts et plus serrés sur les côtés et par derrière. L'écusson est triangulaire, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles forment avec lui un ovale oblong et s'arrondissent vers l'extrémité. Elles sont couvertes de points petits très-serrés et sans ordre, qui s'atténuent vers la partie postérieure; près de la base, quelques points sont dis-

posés en petites séries dirigées dans tous les sens. La bordure extérieure est accompagnée d'une ligne finement crénelée ; le calus huméral est granuleux et peu saillant. Les élytres sont ordinairement d'un noir brun et ornées de quatre taches ferrugineuses peu régulières. Les taches antérieures couvrent le calus huméral ; les postérieures sont plus grandes et oblongues ; elles sont placées vers l'extrémité de chaque élytre et rapprochées de la bordure extérieure. La forme et la grandeur des taches varient ; les antérieures manquent quelquefois. La variété sans taches est plus rare.

Le dessous du corps est noir et brillant; le premier segment de l'abdomen est légèrement ridé et présente dans son milieu des points extrêmement fins. Dans les autres segments les points sont confondus avec des rides plus fortes. Le pygidium est brillant et ponctué vers l'extrémité. L'hémicycle est petit et arrondi ; le segment qui le précède présente une légère dépression lisse et brillante en face de l'hémicycle. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches, nébuleuses, à nervures rousses.

Les cuisses postérieures sont brunes ; leur face interne et le canal sont plus ou moins roux ainsi que les articulations. Tous les pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont ferrugineux ; l'éperon est court et peu aigu.

Cette espèce vit sur le *Cynoglossum officinale*, Lin. Je l'ai recueillie en juin dans les vallons de La Pape, près de Lyon ; dans le Bugey, le long des chemins au midi de la montagne du Colombier. Elle se tient ordinairement pendant le jour à la base des feuilles.

11. **T. analis** ; (Creutzer) Duftschmidt. *Ovata, nigro-picea, elytris posticè plus minusve rufis, pellucidis ; thorace elytrisque confusè punctulatis, punctis à basi ad apicem progrediendo evanescentibus, margine exteriori pilis longis ornata ; pedibus ferrugineis, femoribus posticis suprà fuscescentibus. ♂ sub-apterus. ♀ aptera.*

♂ *Ædeagus elongatus, arcuatus, canaliculatus apice paululùm dilatatus, angulatus, cochleariformis. Abdominis segmentum ultimum punctato-rugosum, in medio leviter depressum.*

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1/3.

Haltica analis (Creutzer). Duftsch. Faun. austr. 111. 264. 28.
Longitarsus analis, Redt. Faun. austr. 533. 14 *bis*.
Haltica praticola, Sahlberg. Bulletin de la Société des Natur. de Moscou, 1834. VII. 267.

La carène est linéaire, un peu arquée, et obtuse au sommet; elle est contiguë au front. Les festons sont étroits, lisses et brillants et séparés du front par un trait extrêmement fin. Dans un grand nombre d'individus ils ne se font reconnaître que par leur brillant. Le front et le vertex sont très-finement granulés. Les yeux sont arrondis, le point suroculaire est presque toujours confondu avec l'échancrure. Le front et le vertex sont très-finement granulés; les joues sont inégalement rugueuses, assez brillantes; leur bord antérieur est fin et peu élevé. Le labre est arrondi, brun, lisse et brillant, et présente de chaque côté deux points assez forts. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article est égal au plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est beaucoup plus court et moins épais; le troisième et le quatrième sont encore plus minces; les suivants sont plus longs et grossissent progressivement; ils sont velus; le dernier est peu allongé, sa troncature est peu distincte; tous les articles sont ferrugineux.

Le corselet est beaucoup plus large que long, légèrement arrondi et très-finement rebordé par derrière et sur les côtés qui sont inclinés. L'angle postérieur est très-ouvert; le calus est peu saillant. Le corselet est d'un brun noir avec reflet bronzé; les côtés ainsi que la bordure latérale sont un peu roux. Le corselet est assez fortement ponctué; les points sont confus et leurs intervalles sont finement granuleux. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont très-convexes, un peu plus larges à la base que le corselet, et forment avec lui un ovale assez régulier; elles s'arrondissent séparément vers l'extrémité; elles sont couvertes de points plus forts que ceux du corselet, disposés sans ordre ou par petites séries dans la partie antérieure. Les points diminuent progressivement jusqu'à l'angle sutural. La grosseur et la profondeur des points sont très-variables; le bord extérieur est accompagné d'une ligne fortement crénelée; la marge inférieure est très-lisse et brillante. Les élytres sont d'un brun noir qui passe au brun de poix et ensuite au brun-roux vers l'extrémité qui paraît rousse et translucide; cette nuance s'étend plus ou moins le long du bord extérieur.

Le dessous du corps est roux dans les jeunes et d'un brun de poix dans les adultes; les segments de l'abdomen et surtout les deuxième, troisième et quatrième sont fortement ponctués ainsi que le pygidium. Le dernier segment du mâle est couvert de points entremêlés de rugosités; dans son milieu est une légère dépression. L'hémicycle

est petit et arrondi. La femelle est aptère ; le mâle n'a que des rudiments d'ailes.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux ; les cuisses postérieures sont fortes, leur extrémité supérieure est plus ou moins rembrunie ; les tibias postérieurs sont très-finement crénelés et pectinés. L'éperon est de grandeur moyenne. Les tibias et les tarses sont très-velus.

Cette espèce se trouve dans toute l'Europe et surtout dans les lieux très-élevés. Je l'ai recueillie en août, dans les montagnes du Bugey et dans celles de la Grande-Chartreuse. Ces individus sont identiques avec ceux provenant de la Suède et de la Laponie.

12. **T. parvula** ; Entom. Heftr. *Ovato-oblonga, anticè attenuata, nigro-picea ; elytris tenuissimè punctulatis, apice plus minusve pallescentibus ; pedibus ferrugineis ; femoribus posticis, anticisque in medio, plus minusve infuscatis. ♂ ♀ alati.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, apice dilatatus, rotundato-angulatus. Abdominis segmentum ultimum tenuè sulcatum, apice bisinuatum.*

Var. a. *Profundiùs punctata.*

Long. 1 mill. à 1 mill. 1/3. — Larg. 2/3 mill.

Haltica parvula, Entom. Heft. II. 59. 35.— Gyll. Ins. suec. III. 526. 6.— Duftschmidt, Faun. austr. 268. 36.
Haltica pumila. Illiger, Magaz. VI. 170. 138.
Thyamis parvula, Stephens, Illust. IV 316. — *Id.* Manual. 2344.
Longitarsus parvulus, Redt., Faun. austr. 535. 18.

La carène est linéaire, un peu dilatée au sommet qui est contigu au front ; les festons sont indistincts. Le front et le vertex sont couverts d'une granulation très-fine ; le point suroculaire est placé à l'extrémité de l'échancrure. Les joues sont brillantes et presque lisses ; leur bord antérieur est très-fin. Le labre est d'un brun plus ou moins rougeâtre vers l'extrémité qui est arrondie ; il présente de chaque côté un ou deux points très-petits. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps ; le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil ; le deuxième est ovale et plus court ; le troisième est encore plus court et plus mince. Le quatrième et les suivants sont plus longs et grossissent progressivement ; le dernier est plus long et obliquement

échancré. Les six premiers articles sont ferrugineux ; les derniers sont plus ou moins rembrunis et velus.

Le corselet est plus large que long, très-convexe, arrondi et imperceptiblement rebordé par derrière. Les côtés sont très-surbaissés et finement rebordés ainsi que l'angle postérieur qui est très-arrondi ; le calus est peu saillant. Le corselet est couvert d'une granulation extrêmement fine et présente quelques points très-petits. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet. Elles s'arrondissent un peu ; l'extrémité est également arrondie. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement crénelée. Les élytres sont couvertes de points très-fins mais plus visibles que ceux du corselet. Les points sont confus ou disposés en petites séries. Dans la partie supérieure et sur quelques individus les intervalles sont couverts d'une granulation semblable à celle du corselet. Le calus huméral est un peu saillant et presque lisse. La tête, le corselet et les élytres sont d'un noir peu foncé ou d'un brun de poix ; l'extrémité des élytres est moins sombre et un peu translucide.

Le dessous du corps est brun. Les segments de l'abdomen et surtout le premier, sont peu ponctués; ils sont légèrement ridés et portent quelques poils blancs. L'hémicycle est arrondi, le segment qui le précède est longitudinalement sillonné et bisinueux à son extrémité. Mâles et femelles sont ailés, les ailes sont blanches et nébuleuses ainsi que les nervures.

Tous les pieds sont ferrugineux, les cuisses postérieures sont plus ou moins rembrunies; les tibias postérieurs sont très-finement dentelés et poilus ; le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus large que celui de la femelle. L'éperon est très-court.

Cette espèce qui a la taille de *T. pulex*, en diffère par ses festons indistincts, sa ponctuation beaucoup plus fine, la couleur moins foncée des élytres et la teinte roussâtre de leur extrémité, et enfin par la couleur des cuisses postérieures et la brièveté de l'éperon.

Elle se trouve dans toute l'Europe; c'est dans les prairies humides qu'on la rencontre ordinairement.

13. **T. ventricosa.** *Ovata, nigro-picea ; thorace tenuissimè punctulato ; elytris punctato-rugosis ; pedibus anterioribus, tibiis tarsisque posterioribus rufo-ferrugineis ; femoribus posticis fuscis, basi apiceque pallidioribus. ♂ ♀ alis incompletis.*

♂ *Ædeagus elongatus, canaliculatus, in medio contractus, apice*

lanceolatus. — Abdominis segmentum ultimum apice profundè emarginatum.

Long. 1 mill. à 1 mill. 1/3. — Larg. 3/4 mill.

La tête est d'un noir brillant. La carène est tranchante et arquée et terminée anguleusement au sommet Elle est séparée du front par un trait anguleux; les festons sont indistincts et couverts, ainsi que le front et le vertex, d'une granulation très-fine; on voit quelquefois sur le front une dépression transversale et peu profonde. Les yeux sont ovales et saillants; le point suroculaire est très-petit et presque toujours confondu avec l'échancrure. Les joues sont brillantes et finement rugueuses. Le labre est arrondi; il présente de chaque côté deux points très-petits et quelques poils. Les mandibules et les palpes sont bruns.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps et sont proportionnellement plus fortes que dans les autres espèces de ce genre. Le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil; il est presque ovale et très-renflé; le deuxième a la moitié de cette longueur; il est conique et arrondi à son extrémité; le troisième est deux fois plus mince; le quatrième et les suivants sont égaux en longueur et grossissent progressivement; le dernier est ovale et obliquement échancré. Tous les articles sont ferrugineux.

Le corselet est beaucoup plus large que long; très-peu arrondi, et imperceptiblement rebordé par derrière. Les côtés sont très-surbaissés et arrondis; leur bordure est fine; le calus est saillant; l'angle postérieur est très-ouvert. La ponctuation est variable et à peine distincte; dans quelques individus elle est entremêlée de rugosités. L'écusson est très-large, arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent encore, et leurs côtés forment une courbe elliptique très-arrondie; le dessus est très-convexe et présente avec les côtés un ovale assez régulier. La ponctuation est beaucoup plus forte que celle du corselet; dans un grand nombre d'individus et surtout dans les femelles, les points sont peu profonds et disposés sans ordre, et quelquefois entremêlés de fortes rugosités. Dans les mâles, les points sont plus forts et disposés en lignes ou séries plus ou moins régulières dans la partie antérieure. Le calus huméral n'est pas distinct. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne de points gros et

profonds; la marge inférieure est brillante et un peu rugueuse. Les élytres et le corselet sont d'un noir de poix; l'extrémité des élytres est un peu moins foncée et un peu translucide.

Le dessous du corps est d'un noir brillant; les premiers segments de l'abdomen sont lisses, surtout dans leur milieu; les derniers sont assez fortement ponctués ainsi que le pygidium. L'hémicycle est très-petit et arrondi; le segment qui le précède est fortement échancré. Mâles et femelles n'ont que des rudiments d'ailes ou des ailes incomplètes.

Les cuisses sont fortes et d'un brun de poix; leur base et leur extrémité sont plus ou moins rousses. Tous les pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont d'un roux ferrugineux. La dentelure des tibias est imperceptible. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus dilaté que celui de la femelle. L'éperon est très-aigu et ferrugineux.

Cette espèce habite les pâturages des montagnes. Je l'ai recueillie sur le mont Pilat, en juillet et août. M. Guillebeau l'a recueillie dans le nord de la France et à la même époque.

14. **T. fulgens**. *Oblongo-ovata, rufo-picea, splendens; thorace confusè punctulato; elytrorum punctis propè basin ordinatis, apice evanescentibus; pedibus ferrugineis. ♂ ♀ alati.*

♂ Ædeagus latè canaliculatus, apice rotundato cochleariformi. Abdominis segmentum ultimum versus apicem depressum; impressione rotundata, in medio laevissima.

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

La carène est linéaire, un peu élargie au sommet et presque contiguë au front dont elle n'est séparée que par un petit point. Les festons sont indistincts. Le front et le vertex sont très-brillants et finement granulés; les yeux sont très-saillants; le point suroculaire est assez fort et presque toujours réuni à l'échancrure. Les joues sont brillantes et présentent quelques rugosités près du bord antérieur. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté deux points très-petits. Les mandibules sont très-courbées et sont rousses ainsi que les palpes.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps; le premier article est égal au plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale, presque aussi épais, mais plus court que le premier; le troisième est

conique et a la longueur du deuxième ; les suivants sont égaux, conique, et grossissent progressivement ; le dernier est obliquement tronqué. Tous sont poilus et d'un roux ferrugineux.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Il est ponctué finement; les points sont plus forts dans la partie postérieure. Les intervalles sont lisses et brillants ; la bordure latérale est plus distincte; le calus est court et peu saillant. Le corselet est d'un roux ferrugineux ; la marge antérieure est un peu rembrunie. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet ; elles sont un peu arrondies sur les côtés et vers l'extrémité ; l'angle sutural est très-obtus. Elles sont ponctuées plus fortement que le corselet ; les points sont disposés en séries linéaires dans la partie supérieure et s'atténuent depuis le milieu jusques à l'extrémité ; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée ; le calus huméral est saillant, très-lisse et brillant. Les élytres sont, comme le corselet, d'un roux ferrugineux ; elles sont partout lisses et brillantes avec un éclat qui ne se produit pas dans les autres espèces de ce genre. On remarque vers le bord extérieur quelques cils courbés mais plus petits que dans *T. castanea*.

Le dessous du corps est noir ou d'un brun de poix; les segments de l'abdomen et surtout les avant-derniers sont brillants et fortement ponctués; le dernier est ponctué finement et serré, ainsi que le pygidium. L'hémicycle est grand et arqué ; le segment qui le précède, présente une dépression assez grande et arrondie dont le fond est lisse et brillant. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et transparentes ; les nervures sont rousses et presque translucides.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux ; les cuisses postérieures sont très-fortes et plus ou moins brunes ; leurs tibias sont finement dentelés, pectinés et poilus. L'éperon est court.

Cette espèce se distingue au premier abord par le brillant des élytres, la largeur de leur base et la dilatation du calus huméral.

Je l'ai recueillie près de Lyon dans les prairies humides et voisines des marécages ; au printemps et en automne.

15. **T. castanea** ; Duftschmidt. *Ovata, fusco-ferruginea vel fuliginea ; antennis pedibusque pallidioribus ; femoribus posticis plus minusve infuscatis ; elytris confusè punctulatis ; punctis à basi ad apicem progrediendo evanescentibus ; margine exteriori pilis longis arcuatis ornata ♂ ♀ apteri.*

♂ *Ædeagus modicè incurvatus, versus apicem vix striolatus, apice acutus deflexus. Abdominis segmentum ultimum integrum, linea longitudinali tenuissima ornatum.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 1/2.

Haltica castanea, (Mégerle) Duftsch. Faun. austr. III. 260. 18.
Thyamis castanea, Stephens, Illustr. IV. 314. — *Id.* Manual, 2334.

La tête, le corselet et les élytres, sont d'un noir de suie ou d'un marron plus ou moins roux dans les jeunes. La carène est linéaire et peu élevée; les festons sont presque toujours indistincts; dans quelques individus on reconnaît qu'ils sont oblongs, déprimés, lisses et brillants, et séparés du front par un trait presque imperceptible. Le front est très-finement granulé; les yeux sont grands et ovales; le point suroculaire est de grandeur variable et souvent indistinct. Les joues sont rugueuses et présentent près du bord antérieur quatre ou cinq points oblongs et peu réguliers. Le labre est d'un noir brun, obtusément sinueux, et présente de chaque côté deux points très-petits; les mandibules et les palpes sont ferrugineux.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps; le premier article est égal au plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et a le tiers de la longueur du premier; le troisième est aussi long que le deuxième, mais plus mince; les suivants sont plus longs et grossissent progressivement; le dernier est obliquement échancré. Tous les articles sont d'un roux ferrugineux et poilus. Dans un grand nombre d'individus, les articles 5 à 11 sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long; un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-surbaissés; leur bordure est distincte, et le calus un peu plus épais. L'angle postérieur est très-arrondi. Le corselet est lisse et brillant, et ponctué plus ou moins finement; les points sont inégaux et irrégulièrement disposés. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres s'arrondissent immédiatement à partir de la base du corselet et forment un ovale assez régulier. Leur ponctuation est très-variable; dans la partie antérieure elle est plus forte que celle du corselet; les points sont disposés sans ordre ou par petites séries; leur dimension diminue progressivement jusqu'à l'extrémité o ils sont presque imperceptibles. La bordure latérale est accompagnée

d'une ligne fortement crénelée; la marge inférieure est lisse et brillante, le calus huméral est peu saillant.

Le dessous du corps est d'un noir brun dans les adultes, à l'exception du prothorax qui est roux. Les premiers segments de l'abdomen sont faiblement ponctués, les suivants sont très-finement rugueux. Le pygidium est finement ponctué et velu. L'hémicycle est grand; le segment qui le précède, présente une ligne longitudinale noire et très-étroite. Mâles et femelles sont aptères.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux; les cuisses postérieures sont fortes et plus ou moins rembrunies vers l'extrémité supérieure; leurs tibias sont très-finement crénelés et ciliés. L'éperon est court et brun. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est convexe et très-dilaté.

Cette espèce diffère de *T. fulgens*, par sa couleur brune et sans reflet métallique, et de *T. brunnea*, par sa ponctuation moins forte et moins régulière, et de toutes les deux par la dilatation du premier article des tarses antérieurs des mâles. Quelques individus ont l'extrémité latérale des élytres rousse et translucide.

Elle est abondante dans les prairies humides et sur le bord des fossés, au printemps et en automne.

16. **T. brunnea**; Duftschmidt. *Breviter ovata, fusco-ferruginea; antennis pedibusque pallidioribus; thorace elytrisque profundè punctatis, punctis elytrorum confusè vel seriatim dispositis, rugis intermixtis.* ♂ ♀ *apteri.*

♂ *Ædeagus brevis, rectus, usque ad medium latè canaliculatus, apice rotundato cochleariformi. Abdominis segmentum ultimum apice breviter rotundè emarginatum.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 3/4. — Larg. 1 mill. 3/4 à 1 mill. 1/2.

Haltica brunnea, Duftsch. Faun. austr. III. 260. 20.
Thyamis brunnea, Steph. Illustr. IV. 314. — *Id.* Manual, 2335.
Longitarsus brunneus, Redt. Faun. austr. 534. 7.

La carène est linéaire, un peu élargie au sommet et séparée du front par un petit trait. Les festons sont indistincts et confondus avec le front; on ne reconnaît que le brillant de l'emplacement qu'ils peuvent occuper. Le front et le vertex sont très-finement granulés; le point suroculaire est contigu à l'échancrure. Les joues sont lisses et présentent quelques points près du bord antérieur; le labre est

obtusément arrondi et plus ou moins rembruni; ses points sont indistincts. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps; le premier article égale le plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et n'a que le tiers de la longueur du premier; le troisième est aussi long que le deuxième et plus mince; les articles 6 à 10 sont courts, coniques et d'un roux plus sombre.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, un peu arrondi et très-finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-surbaissés, arrondis et distinctement rebordés. Le calus est fort; les angles postérieurs sont obtusément arrondis. Le corselet est ponctué distinctement et serré; les intervalles sont très-finement granulés; on voit près de la bordure latérale un petit espace lisse et brillant, qui n'est pas ponctué. L'écusson est petit, de forme variable, et présente à son extrémité quelques rides ou des points irréguliers.

Les élytres s'arrondissent à partir de leur base et forment avec le corselet un ovale oblong; elles sont convexes et fortement ponctuées. Les points sont disposés en lignes peu régulières vers la suture et s'atténuent vers l'extrémité. La bordure extérieure est accompagnée d'une ligne fortement crénelée ou ponctuée. Les élytres sont séparément arrondies; le calus huméral est ponctué et très-peu saillant. Le corselet et les élytres sont d'un roux ferrugineux, qui tourne plus ou moins à la couleur brune; la suture est concolore.

Le dessous du corps est ferrugineux dans les jeunes, et plus ou moins rembruni dans les adultes. Les premiers segments de l'abdomen sont brillants et peu ponctués; les points des derniers segments sont entremêlés de fortes rides. Le pygidium est ponctué et poilu. L'hémicycle est assez grand; le segment qui le précède est très-ponctué et présente une petite échancrure arrondie. Mâles et femelles sont aptères.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux; les cuisses postérieures sont très-fortes; leur partie supérieure est quelquefois un peu rembrunie; les tibias postérieurs sont fortement dentelés. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est oblong, un peu plus long et plus dilaté que celui de *T. lurida*, mais moins que celui de *T. castanea*.

Cette espèce se distingue au premier abord de *T. lurida* et *castanea* par sa forme moins oblongue, plus arrondie et plus convexe, et par sa ponctuation plus forte. Elle habite les pâturages humides, mais elle est plus rare que les précédentes. Elle se trouve en Angleterre,

en Allemagne et en France. Je l'ai recueillie en automne, dans les environs de Lyon.

17. **T. minuscula.** *Breviter ovata, fusco-ferruginea; thorace elytrisque rugulosis ubiquè densè punctatis, punctis confusis in medio tantùm ordinatim dispositis. ♀ ♂ apteri.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, propè basin modicè incurvatus, apice acutè lanceolatus. Abdominis segmentum ultimum breviter impressum; impressione laevi.*

Long. 1 mill. 1/2. — Larg. 3/4 mill.

La carène est linéaire, un peu arquée, dilatée au sommet qui est contigu au front. Les festons sont indistincts. Le front est très-finement granulé; les yeux sont ovales et saillants. Le point suroculaire est très-petit et placé au dessus de l'échancrure, et souvent confondu avec elle; il forme avec celle-ci un petit sillon linéaire et distinct. Les joues sont presque lisses et présentent quelques points ou dépressions irrégulières près du bord antérieur. Le labre est obtusément arrondi, plus ou moins rembruni; ses points sont très-fins. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps; le premier article est égal au plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et n'a que le tiers de la longueur du premier; le troisième est aussi long que le deuxième, mais plus mince. Les suivants sont plus longs et grossissent progressivement; la largeur des articles 6 à 10 dépasse la moitié de leur longueur; le dernier est un peu plus long et obliquement échancré. Tous les articles sont ferrugineux. Les articles 5 à 11 sont un peu rembrunis et très-poilus.

Le corselet est plus large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-surbaissés, leur bordure est distincte, le calus est un peu plus fort; les angles postérieurs sont très-arrondis. Le corselet est finement mais distinctement ponctué; vers l'angle postérieur est un petit espace lisse, brillant et sans points. L'écusson est petit, arrondi et de la couleur du corselet.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet, et forment avec lui un ovale oblong; elles sont ponctuées un peu plus fortement que le corselet; dans leur milieu, les points sont disposés en lignes; mais on ne retrouve pas ces lignes sur les côtés comme

dans *T. lurida;* les points de l'extrémité des élytres sont moins atténués que dans celle-ci; le calus huméral est peu saillant; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement ponctuée. L'angle sutural est un peu arrondi.

Le corselet et les élytres sont d'un brun ferrugineux ou rouge brun; dans les adultes, la suture est concolore.

Le dessous du corps est entièrement ferrugineux et un peu rembruni dans les adultes; les deux premiers segments sont lisses, les autres sont un peu ridés; le pygidium présente quelques petits points et une fine granulation. L'hémicycle est arrondi, le segment qui le précède, présente une légère dépression, dont le fond est lisse et brillant. Mâles et femelles sont aptères.

Les pieds sont entièrement ferrugineux; les cuisses postérieures sont fortes; leur extrémité supérieure est quelquefois un peu rembrunie. Les tibias postérieurs sont fortement dentelés. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus large que celui de la femelle.

Cette espèce, moins commune que *T. lurida*, n'a guère que la moitié de la grandeur de celle-ci; les mâles se distinguent par la forme de la dépression du dernier segment. Quant à la femelle, on la reconnaît par la disposition des points des élytres qui ne sont pas en lignes vers le bord antérieur.

On la rencontre dans les environs de Lyon, dans les parties ombragées du vallon de la Cadette. Je l'ai recueillie en avril.

18. **T. gibbosa**. *Breviter ovata, convexior, rubro-ferruginea; thorace tenuissimè punctulato; elytris densè profundèque punctatis, punctis inordinatis, interstitiis laevissimis. ♂ ♀ apteri.*

♂ Ædeagus rectus, canaliculatus, versus apicem modicè dilatatus, breviter lanceolatus; apice appendiculato. Abdominis segmentum ultimum rotundatum, integrum.

Long. 1 mill. 1/4. — Larg. 3/4 mill.

La carène est linéaire, presque contiguë au front, dont elle est séparée par une très-petite fossette ponctiforme. Les festons sont nuls; le front est presque lisse et imperceptiblement granulé. Les yeux sont presque arrondis; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure. Les joues sont brillantes et lisses; leur bord antérieur est très-déprimé. Le labre est brun, arrondi; ses points sont très fins, les mandibules et les palpes sont ferrugineux.

Les antennes sont entièrement ferrugineuses et ont la moitié de la longueur du corps. Le premier article est égal au plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et de moitié moins long; le troisième est comme le deuxième, mais plus mince; les articles 4, 5 et 6 sont les plus longs; les suivants sont égaux et grossissent progressivement; le dernier est un peu plus long et obliquement échancré. Tous les articles sont velus.

Le corselet est très-convexe, légèrement arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-surbaissés, le calus est peu saillant ; l'angle postérieur est très-arrondi. Le corselet est lisse et brillant, il présente quelques points rares extrêmement fins. L'écusson est court et obtusément arrondi.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet; elles s'arrondissent et forment avec lui un ovale assez régulier et très-convexe. Elles sont brillantes et ponctuées assez fortement. Les points sont un peu distants et disposés en petites séries dirigées dans tous les sens; ils s'atténuent vers l'extrémité. Le bord latéral est accompagné d'une ligne fortement ponctuée. L'angle sutural est arrondi. Le calus huméral est indistinct.

La tête, le corselet, les élytres et l'abdomen sont d'une couleur ferrugineuse et rougeâtre; les segments de l'abdomen sont finement ponctués ainsi que le pygidium qui est brillant. L'hémicycle est grand et peu saillant; le segment qui le précède est un peu renflé et sans sillon. Mâles et femelles sont aptères.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux; les cuisses postérieures sont fortes, les tibias postérieurs sont finement dentelés et garnis de cils assez longs. L'éperon est très-court; le premier article des tarses antérieurs du mâle est oblong et un peu dilaté.

Cette espèce, voisine de *T. minuscula*, s'en distingue au premier abord, par la ponctuation imperceptible de son corselet, par celle des élytres, qui est moins serrée et sans granulation. Elle diffère de *T. ventricosa* par sa coloration et par la ponctuation plus forte et plus distincte des élytres. Elle se trouve dans les Pyrénées-Orientales et dans les montagnes du Bugey.

19. **T. rubella.** *Oblongo-ovata, convexior, ferruginea; thorace elytrisque densè punctulatis; punctis elytrorum distinctioribus confusè vel serialim dispositis. Aptera.*

Ædeagus profundè canaliculatus, modicè incurvatus, margine laterali intùs deflexa; canaliculo apice cochleariformi, obtusè angulato.

Abdominis segmentum ultimum leviter impressum, impressione lineari laevigata, nigra.

Long. 1 mill. 1/2. — Larg. 4/5 mill.

Elle est entièrement d'un roux ferrugineux et brillant. La carène est linéaire, un peu arquée et séparée du front par un trait distinct. Les festons sont nuls ou confondus avec le front qui est très-finement granulé; le point suroculaire est réuni à l'échancrure et forme avec celle-ci un très-petit sillon linéaire; les joues sont presque lisses et présentent quelques points ou rugosités imperceptibles. Le labre est arrondi, ses points sont très-fins. Les mandibules et les palpes sont roux.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps; le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et a la moitié de la longueur du premier; le troisième a la longueur du deuxième et est plus mince; les suivants sont plus longs et grossissent un peu progressivement, mais moins fortement que *T. gibbosa* et *minuscula;* le dernier est ovale et obliquement échancré; tous sont roux et peu velus.

Le corselet est très-convexe, plus large que long, un peu arrondi et très-finement rebordé par derrière, les côtés sont très-surbaissés, leur bordure est fine, leur calus est fort et allongé; les angles postérieurs sont très-arrondis. La ponctuation est très-fine; dans la partie antérieure elle est presque imperceptible. L'écusson est court, largement arrondi et brunâtre.

Les élytres ne sont pas plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent beaucoup et forment indépendamment du corselet un ovale régulier; elles sont très-convexes et ne couvrent pas tout le pygidium. Leur ponctuation est plus forte que celle du corselet et disposée en petites séries dirigées dans tous les sens; les points s'atténuent vers l'extrémité. Le calus huméral est ponctué et peu saillant; l'angle sutural est *presque rectangle*.

Le dessous du corps est quelquefois légèrement rembruni dans les adultes. Le pygidium est ponctué et poilu. L'hémicycle est grand; le segment qui le précède, présente un sillon longitudinal, étroit, lisse et brillant. Cette espèce est aptère.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux moins foncé que celui des élytres; les cuisses postérieures sont très-fortes. Les tibias postérieurs sont finement dentelés et garnis de cils assez longs; l'éperon

est court et fort. Le premier article des tarses antérieurs du ♂ est oblong et un peu dilaté.

Cette espèce a été recueillie dans la Carinthie, par M. de Kiesenweter, qui m'a communiqué trois individus du sexe masculin.

20. **T. lurida**; Gyllenhal. *Ovata, ferruginea, pedibus concoloribus; abdomine, elytrorum sutura plus minusve infuscatis. Thorace elytrisque rugulosis, densè punctatis; punctis confusè vel ordinatim dispositis, posticè evanescentibus.* ♂ ♀ *alati vel apteri.*

Var. a. *Fusco ferruginea, convexior; sutura concolore, aptera.*

b. *Minor, pallida.*

♂ *Ædeagus profundè canaliculatus, modicè incurvatus; canaliculo versus apicem contracto, apice cochleariformi, obtusè angulato. Abdominis segmentum ultimum profundè impressum; impressione ovata; ima parte atra laevissima.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1,1 à 1 mill. 1/2.

Chrysomela lurida, Scopoli, Entom. carn. 76. 219. — Ross. Faun. etrusca. 89. 226.
Altica lurida, Olivier, Encycl. méth. IV. 112. 6.
Haltica lurida, Gyllenhal. Ins. suec. III. 537. 14. (Synonymia partim exclusa). — Illiger, Magaz. VI. 165. 130.
Thyamis lurida, Steph., Illustr. IV. 314. — *Id.* Manual. 2333.
Longitarsus luridus, Redt. Faun. austr. 534. 6 bis.

La carène est linéaire, un peu arquée au sommet et contiguë au front; festons indistincts; front très-finement granulé. Le point surooculaire est très-petit et rapproché de l'échancrure. Les joues sont presque lisses et présentent rarement quelques points près du bord antérieur. Le labre est obtusément arrondi et plus ou moins rembruni; ses points sont indistincts. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article égale le plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et n'a que la moitié de cette dimension; le troisième est plus mince; le quatrième et le cinquième sont plus longs; les articles 6 à 10 sont courts, coniques et un peu rembrunis vers leur extrémité; le dernier est oblong et obliquement échancré.

Le corselet est convexe, plus large que long, un peu arrondi et

finement rebordé par derrière; les côtés sont très-surbaissés; leur bordure est distincte, et son calus un peu plus épais. Les angles postérieurs sont très-arrondis; le corselet est ponctué distinctement et serré. Les points sont entremêlés de rugosités. Vers l'angle postérieur est un petit espace lisse, brillant et sans pointe. L'écusson est petit, arrondi et presque toujours de la couleur du corselet.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet et forment un ovale régulier, plus convexe dans la variété *a*; elles sont ponctuées à leur base aussi fortement que le corselet; une partie des points est disposée en lignes et entremêlée de rugosités. La grosseur des points varie dans tous les individus: ils s'atténuent vers l'extrémité des élytres. Le bord extérieur est accompagné d'une ligne fortement ponctuée, et près de cette ligne sont deux autres lignes ponctuées et plus régulières que celles de l'intérieur des élytres. Tous les points s'atténuent vers l'extrémité. L'angle sutural est un peu arrondi.

La tête, le corselet et les élytres sont d'un roux ferrugineux ou rouge brun. La suture est concolore dans la variété aptère. Elle est plus ou moins brune dans l'espèce type. Quelques individus ont une partie du bord extérieur des élytres un peu rembrunie.

Le mésothorax, le métathorax et l'abdomen sont ferrugineux dans les jeunes et plus ou moins rembrunis dans les adultes. Les segments antérieurs sont fortement ponctués dans le milieu; les derniers le sont plus fortement, et leurs points sont entremêlés de rides. Le pygidium est ponctué et poilu. L'hémicycle est grand, peu arqué; le segment qui le précède, présente une dépression ou fossette large et profonde, dont le contour est ovale et le fond très-lisse et brillant. Les ailes sont blanches et translucides, leurs nervures principales sont brunes. La variété *a* est aptère ou n'a que des rudiments d'ailes Elle est d'une couleur ferrugineuse un peu sombre.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux; les cuisses postérieures sont très-fortes, leur extrémité est un peu rembrunie. Les tibias postérieurs sont finement dentelés et garnis de cils assez longs. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est un peu dilaté, mais beaucoup moins que dans *T. castanea*.

Cette espèce est très-commune en France; on la rencontre pendant toute l'année dans les pâturages et au bord des chemins, sur diverses plantes de la famille des Borraginées. Les variétés *a* et *b* se trouvent dans les lieux ombragés, près des ruisseaux, et notamment sur les Consoudes : *Symphytum tuberosum* et *officinale*, Linn.

21. **T. Nasturtii**; Fabricius. *Ovata; capite, thorace abdomineque nigris; elytris pallidè rufis, distinctè inordinatimque punctulatis; sutura margineque fuscis; pedibus anterioribus, tibiis tarsisque posterioribus ferrugineis.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, apice deflexus, lanceolatus; canaliculus in medio interruptus; abdominis segmentum ultimum apice impressum.*

Var. a. *Thorace plus minusve rufescente* (junior).

Long. 1 mill. 3/4 à 2 mill. — Larg. 1 mill.

Galleruca Nasturtii, Fab. Entom. 1. 2 parte 31. 89.
Crioceris Nasturtii, Fab. Eleuth. I. 463. 77.
Haltica pratensis. Var. b. Entom. Hefte. II. 88. 50.
Haltica Nasturtii, Ent. Hefte. tab. 3, fig. 9. — Gyllenhall, Ins. suec. III. 548 21. et IV. 659.
Thyamis Nasturtii, Stephens, Illustr. IV. 311. — *Id.* Manual. 2323.
Longitarsus Nasturtii, Redt. Faun. austr. 534 II.

La carène est linéaire et contiguë au front. Les festons sont nuls. Le front est très-finement granulé. Les yeux sont ovales et saillants; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure. Les joues sont rugueuses, leur bordure antérieure est forte. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté, vers le milieu un point très-petit.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article est égal au plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et n'a que la moitié de la longueur du premier; le troisième est aussi long que le deuxième et plus mince; les articles 4 à 10 sont plus longs, coniques et grossissent progressivement; le dernier est oblong et obliquement échancré; les cinq premiers sont roux; les autres sont plus ou moins bruns.

Le corselet est un peu plus large que long, légèrement arrondi et imperceptiblement rebordé par derrière. Les côtés sont très-inclinés et arrondis ainsi que l'angle postérieur; la bordure latérale est plus forte, son calus est saillant. Le corselet est entièrement noir ainsi que la tête; il est rugueux, finement granulé et ponctué plus fortement que celui de *T. melanocephala* L'écusson est arrondi, noir et brillant. Le corselet des individus jeunes est plus ou moins ferrugineux.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet; elles s'élargissent un peu jusqu'au milieu et forment un ovale oblong. Leur ex-

trémité est arrondie ainsi que l'angle sutural. Elles sont d'un roux clair, presque d'un jaune de paille; la suture présente une large bande noire qui entoure aussi l'écusson. La bordure extérieure est noire, accompagnée d'une bande de la même couleur et fortement et régulièrement crénelée ou ponctuée. Le dessous des élytres est peu convexe; il est assez fortement ponctué. Les points sont confus ou disposés en petites séries dirigées dans tous les sens. Le calus huméral est roux et peu saillant.

Le dessous du corps est entièrement noir; les derniers segments de l'abdomen sont fortement ponctués, ainsi que le pygidium. L'hémicycle est arrondi et un peu saillant; à l'extrémité du segment qui le précède, est une dépression assez profonde, au sommet de laquelle est un calus un peu rugueux. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides.

Tous les pieds sont roux, excepté les cuisses postérieures qui sont brunes ainsi que les derniers articles des tarses et leurs crochets; les tibias sont fortement crénelés et pectinés. L'éperon est roux et translucide.

Cette espèce diffère de *T. melanocephala* par sa forme moins ovalaire, par la grosseur de sa ponctuation et la couleur noire du bord extérieur des élytres.

Je l'ai recueillie en octobre, dans les environs de Lyon et dans le Bugey, sur l'*Echium vulgare* en compagnie de *T. metallescens.*

22. **T. nigricollis.** *Oblongo-ovata; capite, thorace abdomineque nigris; elytris pallidè rufis, distinctè seriatimque punctatis, sutura fusca; pedibus rufis, femoribus posticis infuscatis.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus latè canaliculatus, apice dilatatus, cochleariformis, breviter angulatus. Abdominis segmentum ultimum integrum, apice vix sinuatum.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 3/4.

La tête est entièrement noire, à l'exception des antennes: la carène est linéaire, contiguë au front, qui est très-finement granulé; festons nuls ou indistincts. Les joues sont brillantes; près de leur bord antérieur est une ligne de petits points irréguliers. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté et vers le milieu un point très-fin. Les yeux sont ovales, le point suroculaire est contigu avec l'échancrure ou placé un peu au-dessus d'elle.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps; le premier



article a presque la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième n'a pas la moitié de la longueur du premier; le troisième est un peu plus long et plus mince; les suivants grossissent progressivement. Les articles 6 à 10 sont coniques et plus forts; le dernier est oblong et obliquement échancré. Les cinq premiers articles sont roux; les suivants sont tous rembrunis et très-velus.

Le corselet est plus large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont inclinés et plus distinctement rebordés; l'angle postérieur est arrondi; le calus est peu saillant. Le corselet est d'un noir brillant et ne présente jamais un reflet roux comme la variété *b* de *T. melanocephala* Il est couvert de points beaucoup plus forts et plus distincts; les intervalles sont imperceptiblement granulés. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles s'arrondissent et forment un ovale oblong; elles sont d'un roux clair ou jaune de paille; leur ponctuation est serrée, beaucoup plus forte que celle de *T. melanocephala*. Les points sont presque partout disposés en lignes ou séries plus ou moins droites ou ondulées. La suture est noire et ornée d'une bande noire qui ne dépasse pas la première ligne ponctuée; la bordure latérale est rembrunie et accompagnée d'une ligne crénelée dans la moitié ou les deux tiers de la longueur. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant

Le dessous du corps est entièrement noir; les segments de l'abdomen sont lisses et brillants, et présentent des points entremêlés de rides; les derniers segments et le pygidium sont ponctués fortement et très-serrés. L'hémicycle est petit, le segment qui le précède ne présente ni sillon ni dépression; son bord antérieur est un peu sinueux.

Mâles et femelles sont ailés, les ailes sont blanches et translucides ainsi que les nervures.

Les pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont roux; les cuisses postérieures sont brunes dans les adultes. Les tibias postérieurs sont très-finement dentelés et pectinés et garnis de cils assez longs. L'éperon est court et un peu rembruni ainsi que le dernier article des tarses et le crochet. Le premier article des tarses antérieurs des ♂ est moins dilaté que celui de *T. melanocephala*.

Cette espèce se distingue au premier abord de *T. Nasturtii* par sa taille plus grande et plus oblongue, et de *T. melanocephala* par sa ponctuation plus forte et plus distincte.

Je l'ai recueillie dans les pâturages des environs de Lyon, et en Provence, près de Draguignan.

23. **T. melanocephala**; Gyllenhal. *Oblongo-ovata; capite, thorace abdomineque nigris; elytris pallidè rufis, tenuissimè vel inconspicuè punctulatis, sutura fusca; pedibus ferrugineis; femoribus posticis plus minusve infuscatis. ♂ ♀ alati.*

Var. a. *Vitta suturali latiori.*

Var. b. *Thorace plus minusve infuscato.*

Var. c *Thorace rufo* (juniores).

♂. *Ædeagus latè canaliculatus, apice deflexus, lanceolatus; canaliculo versus apicem intùs bicarinato. Abdominis segmentum ultimum longitudinaliter sulcatum; sulco versus apicem profundiori.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/4.

Chrysomela melanocephala, De Geer, Ins. V. 348. 57.
Haltica melanocephala, Gyllenhal, Ins suec. III. 553. 19. — IV. 658. — Zetterstedt, Faun. lappon. page 85.
Teinodactyla melanocephala, Kiesenwetter et Markel, Journal entom. de Stettin. 1847, page 85.
Longitarsus melanocephala, Redt. Faun. austr. 533. 4 bis.

La tête est entièrement noire à l'exception des antennes; la carène est linéaire et contiguë au front qui est imperceptiblement granulé ou rugueux; les festons sont nuls ou ne se font reconnaître que par le brillant de leur surface. Les joues sont un peu ridées, leur bord antérieur est peu saillant. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté et près du milieu un point très-fin. Les yeux sont ovales; le point suroculaire est placé au-dessus de l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article a presque la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième n'a pas la moitié de la longueur du premier; le troisième est un peu plus long que le deuxième et plus mince; les suivants sont plus longs et coniques; ils grossissent progressivement; le dernier est oblong et obliquement échancré. Les cinq premiers articles sont roux; les suivants sont plus ou moins rembrunis et très-velus.

Le corselet est plus large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont arrondis, inclinés et plus fortement rebordés; l'angle postérieur est obtus; le calus est un peu plus fort que la bordure. Le corselet est très-brillant et couvert de

points extrêmement fins entremêlés d'une granulation très-fine. Il est noir dans les adultes et roux dans les jeunes; les individus de l'âge intermédiaire passent graduellement du jaune au brun plus ou moins foncé et du brun au noir.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet ; elles s'arrondissent et forment un ovale plus dilaté que dans les espèces voisines. Elles sont d'un roux clair ou jaune de paille et un peu translucides. Leur ponctuation est très-serrée, extrêmement fine et presque indistincte dans quelques individus. Les points sont confus ou disposés en petites séries irrégulières. La ligne crénelée qui accompagne la bordure latérale et qui est évidente dans toutes les autres espèces est presque nulle dans celle-ci. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant. La suture est noire et contiguë à une bande de même couleur et dont la largeur varie.

Le dessous du corps est entièrement noir. Les premiers segments de l'abdomen sont lisses, brillants et peu ponctués ; les suivants présentent quelques points entremêlés de rides; le dernier est ponctué finement et très-serré ainsi que le pygidium. L'hémicycle est grand ; le segment qui le précède présente un sillon longitudinal dont le fond est lisse et brillant. Le sillon s'approfondit et s'élargit progressivement jusques à l'extrémité du segment qui paraît échancré. Dans quelques individus la dépression plus ou moins détériorée a l'apparence d'une fossette.

Les pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont d'un roux ferrugineux. Les cuisses postérieures sont brunes dans les adultes. Les tibias postérieurs sont finement dentelés, pectinés et ciliés. L'éperon est court et roux. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est plus court et plus dilaté que dans les espèces voisines.

Elle est commune dans les prairies et surtout au printemps.

24. **T. atricilla**; Linné. *Oblongo-ovata, sub-depressa; capite abdomineque nigris, thorace testaceo-nitente; elytris pallidè testaceis, sutura fusca; pedibus testaceis, femoribus posticis fuscescentibus.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus latè canaliculatus, in medio leviter contractus, apice dilatatûs, breviter lanceolatus. Abdominis segmentum ultimum longitudinaliter sulcatum, sulco ab impressione semi-circulari interrupto.*

Var. a. *Vitta suturali latiori.*

Long 1 mill. 3/4. à 2 mill. - Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2.

Chrysomela atricilla, Linn. Faun. suec. 166, n° 637.
Altica atricilla, Olivier, Entom. V. 720. 91. tab. 5. fig. 91.
Haltica atricilla, Entom. Hefte. II. 86. 49. — Duft., Faun. austr. III. 256. 12. — Gyllenhal, Ins. suec. III. 540. 16. — Zetterstedt, Faun. lapp. 408. 8.
Thyamis atricilla, Stephens., Illustr. IV. 309. — *Id.*, Manual. 2315.
Longitarsus atricillus, Redt. Faun. austr. 534. 11 bis.

La carène est linéaire et contiguë au front; les festons sont nuls ou indistincts. Le front est lisse, brillant et imperceptiblement granulé. Les yeux sont ovales et très-saillants Le point suroculaire est très-petit ainsi que l'échancrure. Les joues sont lisses et brillantes; leur bordure antérieure est peu élevée. Le labre est noir ainsi que le reste de la tête; il est obtusément arrondi, et présente de chaque côté un point fin mais distinct.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article a la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et a le tiers de la longueur du précédent; le troisième est un peu plus long et plus mince; le quatrième et le cinquième sont les plus longs; les suivants sont un peu plus courts et grossissent progressivement; le dernier est allongé et obliquement échancré; les cinq premiers articles sont ferrugineux; les suivants sont plus ou moins rembrunis dans les adultes.

Le corselet est beaucoup plus large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont inclinés, leur bordure est plus forte; le calus est peu saillant; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est roux et d'un brillant gélatineux; la marge antérieure est quelquefois un peu rembrunie. Il est très-finement rugueux; ses points sont très-fins et quelquefois peu distincts. L'écusson est arrondi, noir et lisse.

Les élytres sont beaucoup plus larges à leur base que le corselet; elles forment un ovale oblong et s'arrondissent vers leur extrémité, ainsi que l'angle sutural Elles sont d'un roux clair ou jaune de paille et couvertes d'une ponctuation confuse, très-fine et très-serrée. La suture est d'un brun roux ou noirâtre; cette couleur empiète quelquefois sur l'élytre et forme une bande plus ou moins large. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement crénelée. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant.

La partie médiane du prothorax, le mésothorax, le métathorax et l'abdomen sont noirs; les segments de l'abdomen sont brillants et ponctués; les derniers sont ponctués plus régulièrement. Le pygidium est finement ponctué et velu. L'hémicycle est grand, le segment qui le précède, présente une dépression rugueuse et semi circulaire, dont les extrémités entourent une portion tuberculiforme du segment, vers la base duquel on remarque quelquefois un commencement de sillon lisse et peu apparent. Mâles et femelles sont ailés, les ailes sont blanches et transparentes, la nervure principale est brune.

Tous les pieds sont roux ou ferrugineux; les cuisses postérieures sont plus ou moins rembrunies. Le premier article des tarses postérieurs a presque la moitié de la longueur du tibia; celui-ci est très-fortement crénelé; l'extrémité inférieure est pectinée. Les dents sont rousses et transparentes. L'éperon est court et roux.

Dans les individus jeunes, le front et le vertex sont plus ou moins roux; les élytres offrent comme le corselet, un brillant gélatineux et la ponctuation est moins distincte.

Cette espèce se distingue au premier abord de *T. atricapilla*, par sa forme plus allongée, moins ovalaire et sa ponctuation plus distincte. Elle est commune dans les prairies, pendant toute l'année. Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon et dans le midi de la France.

25. **T. piciceps**; Stephens. *Oblonga, capite abdomineque nigris, thorace laevi rufo; elytris pallidè rufis, distinctè confusèque punctulatis, sutura latè fusca, versus basin contracta; pedibus rufis, femoribus posticis fucescentibus. ♂ ♀ alati.*

♂ Ædeagus latè canaliculatus, apice deflexus, attenuatus; elongatus. Abdominis segmentum ultimum longitudinaliter profundè sulcatum.

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/4.

Thyamis piciceps, Stephens, Illustr. IV. 309. — *Id.* Manual. 2346.

La carène est linéaire et contiguë au front. Les festons sont indistincts. Le front est noir ainsi que le reste de la tête; il est couvert d'une granulation très-fine. Le point suroculaire est distinct et placé au-dessus de l'échancrure. Les joues sont lisses et brillantes, elles sont plus ou moins ridées ou rugueuses vers le bord antérieur qui est peu

saillant. Le labre est noir, obtusément arrondi et présente de chaque côté un très-petit point. L'extrémité des mandibules est rousse, les palpes sont bruns.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article a la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième a le tiers de la longueur du premier; le troisième est un peu plus long que le deuxième et plus mince; les suivants sont plus longs et grossissent progressivement; le dernier est obliquement échancré; les six premiers articles sont roux, les derniers sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est plus large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-recourbés et distinctement rebordés. Le calus est peu saillant; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est roux, d'un brillant gélatineux, très-finement et confusément ponctué. Les intervalles sont très-finement granulés. L'écusson est arrondi, noir et brillant.

Les élytres sont sont plus larges à leur base que le corselet; elles s'arrondissent un peu; les côtés sont presque parallèles; l'extrémité est arrondie ainsi que l'angle sutural; elles sont d'un roux clair ou jaune de paille et couvertes de points fins et serrés, dont la plus grande partie est confuse; quelques-uns sont disposés en séries irrégulières. La suture est bordée de noir; cette coloration est rétrécie vers la base et atténuée vers l'extrémité. La bordure latérale est rousse et accompagnée d'une ligne très-finement crénelée. Le calus huméral est peu saillant. Dans les individus jeunes, les élytres ont, comme le corselet, un brillant qui rend la ponctuation moins distincte.

La partie médiane du prothorax, le mésothorax, le métathorax et l'abdomen sont noirs; les derniers segments sont finement pointillés et ridés. Le pygidium est finement ponctué et orné de poils blancs. L'hémicycle est petit et très-arrondi; le segment qui le précède est longitudinalement et profondément sillonné ou déprimé. La dépression s'élargit progressivement jusque vers l'hémicycle. Mâles et femelles sont ailés, les ailes sont blanches et transparentes, les nervures sont très-brunes.

Les pieds sont roux, les cuisses postérieures et tous les trochanters sont noirs; la base des cuisses antérieures est souvent rembrunie ainsi que celle des tibias postérieurs qui sont très-finement dentelés dans toute leur longueur. L'éperon est court et roux.

Environs de Lyon. Recueillie en mai, dans les prairies marécageuses, à Saint-Fond, près des bords du Rhône.

26. **T. subterlucens.** *Oblonga ; fronte abdomineque nigris, facie rufescente ; fronte ruguloso ; rugulis arcuatim dispositis ; elytris ferè parallelis, apice obtusè rotundatis, pallidè rufis, sutura fusca ; pedibus rufis, femoribus posticis fuscescentibus.* ♂ ♀ *apteri.*

♂ *Ædeagus tenuè canaliculatus, apice depressus, acutè lanceolatus. Abdominis segmentum ultimum, longitudinaliter sulcatum ; sulco laevissimo.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2 — Larg. 1 mill. 1/4.

Carène faciale linéaire un peu déprimée et obtuse au sommet ; festons nuls ou indistincts. Front ridé ; les rides sont transversales et arquées ; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure. Les joues sont très-rugueuses, leur bordure est peu saillante ; elles sont rousses ainsi que la carène. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté un très-petit point ; il est d'un brun noir ainsi que le front, l'extrémité des mandibules est rousse.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article a presque la longueur du plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième et le troisième ont la moitié de la longueur du premier et sont plus minces. Les articles quatrième à sixième sont plus longs ; les articles septième à dixième sont plus forts ; le dernier est obliquement échancré. Tous les articles sont roux ; les derniers sont un peu plus sombres.

Le corselet est plus large que long, un peu arrondi et très-finement rebordés par derrière ; ses côtés sont très-surbaissés, leur bordure est fine, le calus est peu saillant ; l'angle postérieur est arrondi ; le corselet est roux, ponctué assez fortement et serré ; les points sont inégaux et entremêlés de rugosités. L'écusson est petit, triangulairement arrondi et noir.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet ; elles s'arrondissent un peu ; leur partie médiane est presque droite ; elles s'arrondissent obtusément vers l'extrémité ; l'angle sutural est presque droit. Les élytres sont d'un roux clair, très-finement et confusément ponctuées ; la suture est bordée de brun ; la bordure latérale est un peu sombre et accompagnée d'une ligne ponctuée ou crénelée.

Le dessous du prothorax est roux ; le mésothorax, le métathorax et l'abdomen sont noirs et très-brillants ; les deux premiers segments présentent dans leur milieu quelques petits points et des rides ; les suivants sont plus fortement ponctués et ridés ; le dernier segment

de la femelle est très-brillant et lisse, surtout dans le milieu. Le pygidium est finement ponctué et velu ; il n'est pas entièrement recouvert par les élytres. L'hémicycle est arrondi et saillant; le segment qui le précède est sillonné longitudinalement, le sillon est lisse et très-brillant.

Mâles et femelles sont aptères.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux ; les cuisses postérieures sont un peu rembrunies.

Cette espèce se distingue par la forme de ses élytres dont les côtés sont presque parallèles ; et par le brillant de son abdomen.

Je l'ai recueillie en Provence ; pendant le mois de mai. M. de Kiesenwetter l'a recueillie à Figueras en Espagne.

27. **T. dorsalis** ; Fabricius. *Oblonga, depressa, atra ; thorace flavo ; elytris tenuissimè punctulatis, limbo exteriore latè flavo ; pedibus nigris. ♂ ♀ alati.*

♂ *Ædeagus profundè canaliculatus apice depressus, obtusè angulatus. Abdominis segmentum ultimum profundè impressum, ima parte lineari, laevissima.*

Long. 1 mill. 3/4 à 1 mill. — Larg. 1 mill. 1/4.

Crioceris dorsalis, Fabr. Syst. Eleuth. 1. 465. 78. — Coquebert, Illustr. 125. tab. 28. fig. 8.
Altica dorsalis, Olivier, Encycl. méth. IV. 109. 31. — *Id.* Ent. V. 717. 87 tab. V. fig. 87.
Haltica dorsalis, Entom. Hefte. II. 79. 46. tab. 3. fig. 7.
Thyamis dorsalis, Steph., Illustr. IV. 315. — *Id.* Manual. 2341.
Longitarsus dorsalis, Redt. Faun. austr. Supplément page 212.

La carène est linéaire; les festons sont oblongs et aigus, peu distincts et séparés du front par un trait fin. Le front est finement granulé; le point suroculaire est presque confondu avec l'échancrure. Le labre est large et obtus, et présente vers le bord antérieur deux petits points. Les mandibules sont très-arquées, leur extrémité est ferrugineuse; les palpes sont bruns; tout le reste de la tête est noir.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps; le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil; il est brun et plus ou moins roux à son extrémité; le deuxième et le troisième

sont courts et coniques; les suivants sont plus longs et grossissent progressivement; le dernier est court, conique et obliquement échancré. Les articles 2, 3 et 4 sont roux; les autres sont bruns.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long; il est un peu arrondi par derrière et très-finement rebordé. Les côtés sont très-recourbés en dessous; ils sont arrondis et très-finement rebordés ainsi que l'angle postérieur; le calus est ovale et peu saillant. Le corselet est roux et d'un brillant gélatineux. Il est couvert d'une granulation très-fine, et l'on y reconnaît avec peine des points extrêmement fins. L'écusson est arrondi et couvert d'une granulation très fine.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; leurs côtés sont peu arrondis et presque parallèles; ils s'obliquent vers leur extrémité qui est arrondie ainsi que l'angle sutural. La ponctuation est très-serrée et plus distincte que celle du corselet. Le bord latéral est accompagné d'une ligne très-faiblement crénelée; la moitié intérieure des élytres et la suture sont d'un noir foncé qui n'atteint pas l'extrémité de l'élytre; la moitié extérieure est d'un jaune roux pâle et se termine en contournant la partie noire.

Le mésothorax, le métathorax et l'abdomen sont noirs. Les segments de l'abdomen sont fortement ponctués ainsi que le pygidium. L'hémicycle est très-grand; le segment qui le précède présente une fossette ou impression ovale et profondément sillonnée; le fond du sillon est noir et brillant. Mâles et femelles sont ailés; dans quelques individus on voit des ailes dont le développement est incomplet.

Tous les pieds sont noirs; les articulations sont rousses. les cuisses postérieures sont fortes, finement ponctuées et granulées; leurs tibias postérieurs sont très-finement dentelés et pectinés. L'éperon est court. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est un peu dilaté

Les auteurs de *l'Entom. Hefte*, ont dit que cette espèce se trouve en Allemagne sur le *Senecio erucaefolius*. Elle a été recueillie en France, près de Beaune, par M. Arias, parmi des débris de végétaux et sous des pierres. M. Rey l'a rencontrée à Hyères, sur le Pistachier, *Pistacia lentiscus*, LINNÉ.

28. **T. stragulata**. *Oblonga, depressa, atra, thorace concolore; elytris tenuissimè punctulatis; limbo exteriore latè flavo; pedibus flavis, femoribus apice infuscatis. ♂ ♀ alati.*

♂ *Ædeagus modicè incurvatus, profundè canaliculatus; canaliculo*

in medio contracto, apice cochleariformi, obtusè angulato. Abdominis segmentum ultimum sulcatum, sulco apice latiori.

Long. 1 mill. 3/4 à 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/2.

Longitarsus stragulatus, Musée de Berlin, inédit. teste Kiesenwetter

La carène est linéaire ; les festons sont oblongs, aigus et séparés du front par un trait fin. Le front est très-finement granulé; les yeux sont blancs, ovales et peu saillants; le point suroculaire est au sommet d'un petit sillon qui est placé à côté de l'échancrure. La face est granulée et ponctuée. Le labre est obtus et n'a pas de points distincts; il est brun ; son bord antérieur est ferrugineux ainsi que les mandibules et les palpes.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article est égal au plus petit diamètre de l'œil ; le deuxième n'a que la moitié de la longueur du premier ; il est ovale; les suivants sont plus longs et grossissent progressivement; tous sont moins forts que ceux de *T. dorsalis* et sont entièrement d'un roux ferrugineux.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long; il est un peu arrondi par derrière et finement rebordé. Les côtés sont très-recourbés en dessous; ils sont arrondis et finement rebordés ainsi que l'angle postérieur. Le calus est peu saillant. Le corselet est noir et brillant, couvert d'une granulation très-fine et de points très-fins et peu serrés. L'écusson est bronzé et très-finement granulé.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet; leurs côtés sont un peu plus arrondis que ceux de *T. dorsalis*; ils s'arrondissent vers l'extrémité ainsi que l'angle sutural. Les élytres sont ponctuées plus fortement que le corselet, les points s'atténuent vers l'extrémité. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne très-finement crénelée. La partie qui joint la suture forme une large bande noire depuis la base jusques aux quatre cinquièmes des élytres; à cette distance les deux bandes s'arrondissent ensemble. La partie extérieure est entièrement jaune et plus large que la partie noire. Près de sa base, elle se dilate un peu et la partie noire paraît sinueuse en cet endroit. Le calus huméral est peu saillant.

Tout le dessous du corps est entièrement noir. Les segments de l'abdomen sont brillants, finement ponctués et ridés. Le pygidium est finement ponctué et velu. L'hémicycle est très-grand ; le segment

qui le précède présente une fossette ou dépression ovale dont le fond est lisse et brillant. Elle est ailée.

Tous les pieds sont roux; les cuisses postérieures sont fortes, ponctuées et finement granulées; les tibias postérieurs sont très-finement dentelés et pectinés. L'éperon est très-court. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est très-peu dilaté.

Cette espèce, très-voisine de *T. dorsalis*, se distingue au premier abord par la couleur noire du corselet, et la couleur rousse de tous les pieds.

On la trouve dans l'Allemagne occidentale; elle m'a été communiquée par M. de Kiesenwetter.

29. **T. biguttata**; (AUBÉ). *Oblongo-ovata, elytris stramineis; sutura, vitta marginali maculaque sub-humerali nigris; pedibus pallidè rufis, femoribus posticis plus minusve infuscatis. ♂ ♀ alati.*

♂ Abdominis segmentum ultimum integrum.

Long. 1 mill 3/4. — Larg. 1 mill. 1/4.

Teinodactyla biguttata, Collection de M. AUBÉ.

La tête et le corselet sont d'un roux plus ou moins sombre, avec un reflet métallique tournant au bronzé.

La carène est linéaire, un peu arquée et dilatée au sommet qui est contigu au front; les festons sont indistincts. Le front est finement granulé; les yeux sont ovales et saillants; le point suroculaire est indistinct et placé au-dessus de l'échancrure; les joues sont brillantes et rugueuses. Le labre est arrondi, lisse et d'un noir brillant ainsi que les mandibules; il présente de chaque côté deux petits points et quelques poils blancs. Les palpes sont ferrugineux.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article a presque la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième a la moitié de la longueur du premier; il est plus mince et conique; le troisième est aussi long que le deuxième, mais il est encore plus mince; le quatrième et les suivants ont la longueur du premier et grossissent un peu et progressivement; le dernier est obliquement tronqué. Tous les articles sont d'un roux ferrugineux.

Le corselet est beaucoup plus large que long, très-peu arrondi par derrière et finement rebordé ainsi que les côtés qui sont très-surbaissés. Le calus est peu saillant; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est roux, avec un reflet bronzé et brillant, finement et irrégu-

lièrement ponctué; les points sont entremêlés de rugosités onduleuses; les intervalles sont finement granulés. L'écusson est arrondi, lisse et cuivreux.

Les élytres sont beaucoup plus larges à leur base que le corselet, et forment un ovale oblong; leur extrémité et l'angle sutural sont arrondis ensemble. La ponctuation est un peu moins serrée que celle du corselet; les points sont disposés par petites séries. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement crénelée. Le calus huméral est lisse et un peu saillant. Les élytres sont d'un jaune de paille, bordées de noir ou de brun le long de la suture, mais moins largement à sa base; la bordure latérale est également accompagnée d'une bande d'un brun moins foncé et moins régulière, qui commence au-dessous du calus huméral et n'atteint par l'extrémité de la bordure. Au dessous du calus huméral est une large tache arrondie, brune ou noire et isolée; quelquefois elle est contiguë à la bande latérale, à peu près comme dans la *Phyllotrcta cincta*.

Le dessous du corps est roux ainsi qu'une partie du métasternum. Le dessous de l'abdomen est d'un brun de poix et roux dans les individus jeunes; il porte quelques points entremêlés de rides ou rugosités. Le pygidium est fortement ponctué. L'hémicycle est petit et arrondi; le segment qui le précède est sans dépression ni échancrure. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides ainsi que les nervures.

Tous les pieds sont d'un roux clair. L'extrémité des cuisses postérieures est plus ou moins brune; leurs tibias sont finement crénelés et pectinés. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu dilaté.

Cette espèce se trouve en Sicile; sa description est faite sur deux individus femelles qui font partie de la collection de M. Aubé, et un individu mâle et très-jeune, qui m'a été communiqué par M. de Kiesenwetter.

30. **T. nigriceps**; William Redtenbacher. *Breviter ovata, convexa, pallidè testacea, fronte fucescente; subtùs nigra; elytris ubti lissimè punctulatis, suturæ parte media nigricante; pedibus pallidis emoribus posticis valdè incrassatis. Alata.*

Haltica nigriceps, Will. Redt. Dissertatio inauguralis, 1842, page 104, 25.
Longitarsus nigrceps, Redt., Faun. austr. 533. 5.

Long. 1 mill. 3/4. – Larg. 1 mill.

Elle est un peu plus grande et plus ovale que *T. pusilla* et se distingue surtout par la suture des élytres qui est bordée de brun dans sa partie médiane.

La carène est linéaire, élargie au sommet et peu élevée ; les festons sont très-distincts et presque triangulaires. Le front est finement granulé. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure ; les joues sont peu rugueuses et présentent près du bord antérieur quelques points irréguliers, le labre est arrondi et porte de chaque côté un petit point. Son extrémité est rembrunie. Tout le reste de la tête est d'un roux ferrugineux ; les yeux sont très-saillants et arrondis.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps ; le premier article n'a pas la longueur du plus petit diamètre de l'œil ; le deuxième est ovale et a la moitié de la longueur du premier ; le troisième et le quatrième ont la même longueur, mais ils sont plus minces ; les suivants sont plus longs et grossissent progressivement ; le dernier est plus long que les précédents et obliquement échancré. Tous les articles sont d'un roux ferrugineux et poilus. Dans les individus adultes les derniers articles sont un peu rembrunis vers leur extrémité.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, très-arrondi ainsi que l'angle postérieur, et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-inclinés ; leur bordure est distincte ; le calus est un peu plus épais. Le corselet est d'un jaune de paille, lisse et d'un brillant gélatineux et sans ponctuation distincte. L'écusson est triangulaire et roux.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet ; elle s'arrondissent et forment un ovale régulier ; l'angle sutural est presque droit ; leur ponctuation est fine et peu profonde, elle s'atténue vers l'extrémité. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement crénelée. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant. Les élytres ont la couleur du corselet ; la suture est bordée de noir ; cette bordure occupe la partie médiane de la suture, et n'a que la moitié de la longueur de l'élytre ; elle s'atténue vers son extrémité.

Le dessous du corps est noir, à l'exception du prothorax qui est roux. Les segments de l'abdomen sont assez fortement ponctués et rugueux ; le pygidium est finement granulé et velu.

Les ailes sont blanches et transparentes ainsi que les nervures.

Tous les pieds sont ferrugineux. Les cuisses postérieures sont fortes ; les tibias postérieurs sont très-finement dentelés et pectinés. L'éperon est très-court et brun.

Cette espèce dont je n'ai vu que des femelles se trouve en Allemagne. Elle a été aussi recueillie par feu M. Doublier, dans les environs de Draguignan.

31. **T. fuscicollis**; Stephens. *Ovata, pallidè fusca; labro epistomateque nigris; thorace elytrisque densè profundèque punctulatis; punctis inordinatis vel seriatim dispositis; pedibus ferrugineis; femoribus posticis plus minusve infuscatis. ♂ ♀ subapteri.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, modicè incurvatus, apice dilatatus triangulariter acutus. Abdominis segmentum ultimum integrum.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 3/4. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2.

Haltica fuscicollis, (Kirby) *in* Curtis, Catal.
Thyamis fuscicollis, Stephens, Illustr. IV. 312. — *Id.* Manual. 2325.

La carène est linéaire et contiguë au front; les festons sont lisses, brillants et presque toujours indistincts, et le front est très-finement granulé; le point suroculaire est contigu à l'échancrure. Le front et le vertex sont roux et présentent quelquefois une teinte cuivreuse et brillante. Les joues sont rugueuses; on voit quelques points irréguliers près du bord antérieur. Le labre est obtus et noir ainsi que l'épistome; il présente de chaque côté deux points très-petits. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article est égal au plus petit diamètre de l'œil; le deuxième a la moitié de la longueur du premier; le troisième est aussi long que le deuxième, mais plus mince. Les suivants sont un peu plus longs et grossissent progressivement. Le dernier est encore plus long et obliquement échancré. Tous sont plus forts dans les mâles. Les quatre ou cinq premiers articles sont roux; les suivants sont plus ou moins rembrunis surtout dans les mâles.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, il est un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-surbaissés et distinctement rebordés. Le calus huméral occupe le tiers de la bordure; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est d'un roux plus sombre que les élytres, avec un brillant cuivreux; il est fortement ponctué. Les points sont disposés en petites séries entremêlées de rugosités. L'écusson est brun, arrondi et brillant.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet et for-

ment un ovale régulier; elles sont d'un roux testacé et un peu translucides, leur suture est toujours brune. Elles sont ponctuées vers la base un peu plus distinctement que le corselet; les points sont très-serrés et disposés confusément ou en petites séries; ils s'atténuent progressivement jusqu'à l'angle sutural. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne assez fortement crénelée. Le calus huméral est lisse, brillant et peu saillant.

Le dessous du prothorax est roux; le mésothorax, le métathorax et l'abdomen des adultes sont noirs; les segments de l'abdomen sont fortement ponctués; les derniers sont ornés de poils roux ainsi que le pygidium. L'hémicycle est assez grand et arrondi; le segment qui le précède n'est pas sillonné; son bord antérieur présente une légère sinuosité. Mâles et femelles sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux; les cuisses postérieures sont fortes et plus ou moins rembrunies à leur extrémité supérieure; leurs tibias sont finement dentelés et pectinés et garnis de longs cils. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est dilaté. L'éperon est court.

Cette espèce varie par sa couleur plus ou moins sombre et sa ponctuation plus ou moins entremêlée de rugosités; elle est très voisine de *T. atricapilla*, dont elle diffère au premier abord par sa bordure suturale plus large et par la ponctuation beaucoup plus forte de son corselet.

On la rencontre aux environs de Lyon, dans les collines du village de Limonest. Je l'ai recueillie en avril, dans le Bugey, sur les côteaux au bas du Colombier. Les individus sont identiques avec ceux que m'a communiqués M. Curtis.

32. **T. atricapilla**; Duftschmidt. *Oblongo-ovata; pallidè testacea, sutura fucescente; thorace anticè obscuriore, abdomine fusco-nigro; thorace minutè, elytris distinctiùs confusè punctulatis.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus profundè canaliculatus apice lanceolatus. Abdominis segmentum ultimum, triangulariter emarginatum; ejusdem basis in medio alevigata.*

Long. 1 mill. 3/4 à 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 1/2.

Haltica atricapilla, Dufstch. Faun. austr. III. 257. 13.
Longitarsus atricapillus, Redt. Faun. austr. 531. 10.

La carène est linéaire, élargie au sommet qui est presque contigu au front. Les festons sont nuls ; les joues sont lisses, brillantes, un peu ondulées ou rugueuses dans les femelles, et présentent quelques points irréguliers vers le bord antérieur, dans les mâles. Le labre est obtusément arrondi, d'ùn brun noirâtre ; il a de chaque côté deux points presque imperceptibles dans la plupart des individus. Le front est presque lisse; il est d'un roux ferrugineux ainsi que la face qui est un peu rembrunie dans quelques individus mal conservés. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure qui est très petite.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps; le premier article a la longueur du plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième est très-court et presque ovale ; le troisième est un peu plus long et plus mince ; le quatrième est plus long que le troisième; les suivants sont encore plus longs et grossissent progressivement ; le dernier est oblong, son extrémité est aiguë et conique. Les trois ou quatre premiers articles sont roux; les suivants sont rembrunis dans les adultes ; ceux des mâles sont plus forts.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, un peu arrondi et très-finement rebordé par derrière ; les côtés sont très inclinés et finement rebordés ainsi que l'angle postérieur qui est arrondi ; le calus est renflé et a le tiers de la longueur de la bordure ; le corselet est roux et d'un brillant gélatineux; il est couvert de points moins distincts et moins serrés que ceux des élytres; sa marge antérieure est presque toujours un peu rembrunie. Les points sont entremêlés de rides ou rugosités dans la plupart des individus. L'écusson est arrondi, lisse et brun.

Les élytres sont beaucoup plus larges à leur base que le corselet et forment un ovale assez régulier; l'angle sutural est un peu arrondi; elles sont d'un roux pâle mais brillant. La suture est plus ou moins brune ; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée. Les élytres sont couvertes de points fins mais distincts, disposés en petites séries longitudinales et irrégulières dans la partie antérieure ; et converties en rugosités vers l'extrémité. Le calus huméral est brillant et très finement ponctué.

Les côtés du prothorax vu en dessous sont roux ; le mésothorax, le métathorax et l'abdomen sont noirs ; les derniers segments sont plus ou moins roux dans les individus jeunes; ils sont ponctués distinctement et bordés de poils roux. Le dernier segment de la femelle présente une petite ligne longitudinale carénée , lisse et brillante.

L'hémicycle est petit et très-arrondi ; le segment qui le précède est triangulairement échancré et présente un espace lisse de grandeur et de forme très-variable. Dans quelques individus il forme une ligne longitudinale plus ou moins déprimée.

Tous les pieds sont roux; les cuisses postérieures sont plus ou moins rembrunies vers leur extrémité supérieure; leurs tibias sont finement dentelés, pectinés et garnis de longs poils. L'éperon est court et recourbé. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est très-dilaté, ce qui le distingue des autres espèces. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et très-transparentes; les nervures sont rousses.

Cette espèce se distingue de *T. fuscicollis* par la dilatation de la base de ses élytres et sa ponctuation moins forte et moins distincte ; 2° de *T. atricilla* par sa forme moins oblonge; 3° de *T. melanocephala* par sa bordure suturale plus étroite. Elle est commune et se trouve dans les pâturages, sur le bord des chemins et pendant toute l'année.

33. **T. lateralis**; Illiger. *Breviter ovata ; pullidè testacea ; elytrorum vitta suturali aterrima, basi attenuata ; macula laterali variabili, plus minusve excisa capite nigrescente ; thorace elytrisque evidentiùs punctulatis ; elytrorum punctis dorsalibus, confusè vel seriatim dispositis. ♂♀ alati.*

Var. a. *Macula marginali integra.*

b. *Macula marginali deficiente.*

c. *Tota pallida.*

Ædeagus canaliculatus, apice acutus, undulatus. Abdominis segmentum ultimum apice leviter impressum, triangulariter emarginatum.

Long. 3 mill. — Larg. 2 mill.

Haltica lateralis, Illiger, Magaz. VI. 168. 134. — Duftsch. Faun. austr. III. 284. 8.
Teinodactyla trilineolata, Dej. Catal. (Collection de M. Aubé).

La carène est linéaire, un peu arquée et obtuse au sommet qui est contigu au front ainsi que les festons qui sont indistincts. Le front est lisse dans sa partie antérieure ; le reste est finement ridé ainsi que le vertex ; les rides sont disposées en lignes courbes. Les joues

sont creuses et présentent quelques rugosités ou des points irréguliers près de la bordure antérieure. Le labre est arrondi et d'un noir brun et présente chaque côté deux points distincts. Toute la tête est noire; dans les individus jeunes elle est rousse. Les yeux sont régulièrement ovales; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps; le premier article a presque la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième a la moitié de la longueur du premier; le troisième est un peu plus long que le précédent et plus mince; tous les autres articles sont beaucoup plus grands et deviennent progressivement un peu plus forts et plus coniques; le dernier est obliquement échancré. Tous les articles sont roux, les derniers sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est plus large que long, mais il est proportionnellement plus court que dans *T. verbasci*; il est arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-inclinés et distinctement rebordés. Le calus est peu saillant et occupe le tiers de la bordure. L'angle postérieur est très-obtus. Le corselet est roux dans les jeunes et noir dans les adultes; il est ponctué plus fortement que celui de *T. verbasci*; les points sont irréguliers et entremêlés de rugosités. L'écusson est arrondi, brun et brillant

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; leur calus huméral est très-saillant, lisse et brillant; elles s'élargissent un peu et forment un ovale oblong; leurs côtés sont moins arqués que dans *T. verbasci*. L'angle postérieur est un peu arrondi; elles sont couvertes de points plus forts que ceux du corselet; ils sont disposés vers la base en lignes peu régulières et s'atténuent depuis le milieu jusqu'à l'extrémité. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée. Les élytres sont d'un jaune roux et très-peu translucides; La suture est noire et accompagnée d'une bande noire assez large, un peu rétrécie vers sa base, et qui n'atteint pas toujours l'extrémité de l'élytre. Vers la bordure extérieure est une tache noire qui s'étend quelquefois sur cette bordure; elle est de grandeur variable et n'atteint pas l'extrémité de l'élytre; elle est échancrée en dehors. Dans la variété *a*, cette tache est entière et sans échancrure; elle s'allonge, contourne l'extrémité de l'élytre et se rattache à la bande suturale. Dans la variété *b*, la tache marginale est absente, et l'on n'aperçoit qu'un point noir au-dessous du calus huméral. Dans la variété *c*, l'élytre est sans tache marginale et sans point noir.

Le dessous du corps est entièrement noir dans les adultes; les

segments de l'abdomen sont fortement ponctués et ridés, et garnis de poils gris très-courts. Le pygidium est rebordé de chaque côté près de sa base et fortement ponctué; les points sont disposés en petites séries obliques. L'hémicycle est grand et arrondi; le segment qui le précède est déprimé vers l'extrémité qui est triangulairement échancrée. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et transparentes; les nervures principales sont un peu rousses.

Les pieds antérieurs sont d'un roux ferrugineux; les cuisses postérieures sont brunes dans les adultes ainsi que leurs tibias qui sont finement mais distinctement crénelés vers l'extrémité. L'éperon est grand et arqué. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus dilaté que celui de la femelle.

Cette espèce se trouve sur diverses espèces de *Verbascum*, en compagnie de *T. verbasci*; mais elle est moins commune. C'est surtout pendant le printemps qu'on la rencontre. Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon et dans le midi de la France.

34. **T. suturata**; (Aubé). *Breviter ovata, pallidè testacea; vertice labroque obscurioribus; vitta suturali aterrima latiori, propè basin attenuata, in medio sinuata, apicem non attingente, macula laterali nigra, variabili, plus minusve excisa; thorace laevi, tenuissimè punctulato; elytris distinctiùs punctulatis; punctis dorsalibus seriatim dispositis.* ♂♀ *alati.*

Var. a. *Vitta suturalis apice recurvata.*

b. *Macula marginali abbreviata.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, apicè obtusè lanceolatus, inflexus. Abdominis segmentum ultimum integrum, vix emarginatum.*

Long. 3 mill. 1/2. — Larg. 2 mill.

Teynodactyla suturata. Collection de M. Aubé.

La carène est linéaire, un peu arquée et obtuse au sommet qui est contigu au front ainsi que les festons qui sont indistincts. Le front est très-brillant et lisse dans sa partie antérieure; le reste est finement ridé ainsi que le vertex; les rides sont disposées en lignes courbes, mais elles sont moins perceptibles que dans *T. lateralis*. Les joues sont creuses, un peu rugueuses et sans points distincts;

les yeux sont régulièrement ovales; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure. Le labre est arrondi et d'un noir brun dans sa partie antérieure sur laquelle on voit de chaque côté deux points extrêmement fins. Les mandibules sont ferrugineuses, les palpes sont bruns. Toute la face est rousse à l'exception de la base de la carène. Le vertex est plus ou moins rembruni.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article est presque égal au plus grand diamètre de l'œil; le deuxième a la moitié du premier; le troisième a la même dimension mais il est plus mince; tous les suivants sont beaucoup plus longs et grossissent progressivement; le dernier est obliquement échancré. Tous les articles sont roux, les derniers sont un peu rembrunis.

Le corselet est plus large que long; arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-inclinés et plus distinctement rebordés. Le calus est peu saillant et occupe le tiers de la bordure. L'angle postérieur est très-obtus. Le corselet est d'un jaune de paille; très-lisse et d'un brillant gélatineux. Il est imperceptiblement ponctué dans la partie supérieure. L'écusson est arrondi, brun et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet. Elles s'élargissent un peu et forment un ovale oblong comme dans *T. lateralis*; leurs côtés sont moins arqués que ceux de *T. verbasci*; l'angle postérieur est un peu arrondi; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée; le calus huméral est lisse, brillant et très-saillant. Elles sont couvertes de points petits mais distincts qui sont disposés en petites séries; dans la partie supérieure les séries sont linéaires et presque droites. Les points s'atténuent vers l'extrémité. Les élytres sont d'un jaune de paille et très-peu translucides. La suture est noire, son extrémité est rousse; elle est accompagnée d'une très-large bande noire plus ou moins rétrécie vers la base. Les bandes s'arrondissent ensemble près de l'extrémité qu'elles n'atteignent pas; elles sont plus ou moins sinueuses dans leur milieu. Près du bord extérieur est une tache noire, oblongue, irrégulière et de grandeur variable; elle est quelquefois échancrée ou subdivisée.

Le dessous du corps, excepté le prothorax, est noir dans les adultes. Les segments de l'abdomen sont fortement ponctués, ridés et garnis de poils courts. Le pygidium est rebordé de chaque côté près de sa base et fortement ponctué; les points sont disposés en petites lignes obliques. L'hémicycle est arrondi; le segment qui le

précède n'est pas sensiblement échancré. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et transparentes, les nervures principales sont rousses

Les pieds antérieurs sont d'un roux ferrugineux. Les cuisses et les tibias postérieurs sont bruns; ceux-ci sont finement et distinctement crénelés ou pectinés dans les trois quarts de leur longueur; l'éperon est arqué mais plus court que celui de *T. lateralis*. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus dilaté que celui de la femelle.

Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon et en automne, sur le *Verbascum thapsus*, LINN. Dans la collection de M. Aubé est un exemplaire femelle, originaire de l'Espagne méridionale.

35. **T. verbasci**; MARSHAM. *Oblongo-ovata, rufo-testacea, sutura plus minusve infuscata; thorace nitente vix punctulato; elytris nitentibus rugulosis confusè punctulatis; abdomine femoribusque infuscatis.* ♂ ♀ *alati.*

Var. a. *Margine suturali rufa.*
b. *Margine suturali rufa, angusta.*
c. *Margine suturali nigra, aequali.*
d. *Margine suturali nigra, latiori, propè basin attenuata.*
e. *Macula subhumerali nigra.*

♂ *Ædeagus breviter canaliculatus apice dilatatus, rotundato-angulatus. Abdominis segmentum ultimum, triangulariter emarginatum.*

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. 1/2. — Larg. 2 mill. à 3 mill.

Chrysomela verbasci et thaspi, MARSHAM, Ent. brit. I. 202. 78 et 79.
Altica verbasci, PANZER, Faun. 21, 17, (c'est la variété *a*).
Altica jaceae, PANZER, Faun. 99. 7. (c'est la variété *d*). — *Id.* Kritische revision, page 87.
Haltica verbasci, Entom. Hefte. II. 84. 48. tab. 3. fig. 8. b.— ILLIGER, Magaz VI. 167. 133. — GYLL., Ins. suec. III. 543. 18. — *Id.* IV. 657. — DUFT. Faun. austr. III. 255. 9.
Thyamis verbasci, STEPHENS, Illustr. IV. 308. — *Id.* Manual. 2311.
Longitarsus verbasci, REDT. Faun. austr. 533. 6.

La carène est linéaire, un peu arquée et obtuse au sommet qui est presque toujours contigu au front ainsi que les festons qui sont

indistincts; le front est roux, brillant et très finement ridé; il est presque lisse dans un grand nombre d'individus. Les joues sont creuses et présentent quelques rides ou des points irréguliers près de la carène et de la bordure antérieure. Le labre est arrondi et presque toujours brun ; il présente de chaque côté deux points distincts. Les mandibules et les palpes sont plus ou moins rembrunis ; les yeux sont régulièrement ovales et sans sinuosités vers les antennes. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps; le premier article a la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième a le tiers de la longueur du premier ; le troisième est un peu plus long que le précédent et plus mince; le quatrième et le cinquième sont plus grands; les suivants deviennent progressivement plus forts et plus coniques; le dernier est obliquement échancré. Tous les articles sont d'un roux ferrugineux; les derniers sont un peu ternes.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long; il est arrondi et très-finement rebordé par derrière ; les côtés sont très-surbaissés et finement rebordés ; le calus est assez fort; l'angle postérieur est très-obtusément anguleux. Le corselet est roux, lisse et brillant; à l'aide d'une loupe on y reconnaît des points très-fins, qui sont plus évidents dans la partie supérieure et près de l'écusson qui est arrondi, très-lisse; roux dans l'espèce type et dans les variétés *a*, *b* et *d;* il est noir dans la variété *c*.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet; leur calus huméral est peu saillant; elles s'élargissent beaucoup et forment un ovale assez régulier; l'angle sutural est un peu arrondi. Les élytres sont d'un jaune roux et presque toujours brillantes et translucides. La suture est d'un roux ferrugineux. Elles sont couvertes de points très-fins qui s'atténuent et disparaissent vers l'extrémité. Les points sont confus et entremêlés de fines rugosités ; dans quelques individus, les points et les rugosités sont un peu plus apparents. La variété *b* ne diffère de l'espèce typique que par sa taille plus petite. Dans la variété *c*, qui est plus grande que les précédentes, la suture est accompagnée d'une bande noire étroite depuis sa base jusqu'aux quatre cinquièmes de sa longueur. Dans la variété *d*, la bande noire est plus large, mais elle est rétrécie vers sa base. Dans presque tous les individus de cette variété, on remarque vers la bordure extérieure et au-dessous du calus huméral une petite tache noire plus ou moins apparente, et dans la partie médiane de cette bordure, une tache ou bande noire de forme ou grandeur variable. Dans la variété *e*, dont la taille

n'excède pas celle de la variété *b*, la bande suturale est disposée comme dans la variété *c*. Une petite tache noire existe au dessous du calus huméral, mais on n'en voit point sur la bordure latérale qui est forte et accompagnée d'une ligne profonde et crénelée. La marge inférieure est rousse dans l'espèce typique et les variétés *b* et *d*, et plus ou mons brune dans les autres.

Le dessous du corps varie du roux au noir foncé ; les segments de l'abdomen sont fortement ponctués et ridés, et présentent des poils gris et courts. Le pygidium est rebordé de chaque côté près de sa base et fortement ponctué. Les points sont disposés en petites séries obliques. L'hémicycle est grand et un peu arrondi ; le segment qui le précède est anguleusement échancré dans son milieu. L'édéage des mâles est identique dans toutes les variétés. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et transparentes ; les nervures principales sont rousses.

Les pieds antérieurs et intermédiaires ainsi que les tibias et les tarses postérieurs sont d'nn roux ferrugineux. Les cuisses postérieures sont plus ou moins rembrunies, surtout dans les variétés *c* et *d*. Les tibias postérieurs sont finement mais distinctement crénelés dans la moitié de leur longueur et pectinés vers l'extrémité. L'éperon est grand et arqué. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus dilaté que celui de la femelle.

Cette espèce est commune ; elle se trouve sur diverses espèces de *Verbascum*. La variété *b* est abondante sur la *Scrophularia canina*, Linn. Les variétés à suture noire apparaissent principalement en été.

36. **T. pusilla** ; Gyllenhal. *Oblongo-ovata ; pallida, subtùs fusca ; capite plus minusvè infuscato ; elytris tenuissimè punctulatis ; punctis confusè seriatimve dispositis ; pedibus rufis, femoribus posticis apice plus minusve infuscatis.* ♂ ♀ *alati.*

Var. a. *Thorace nigrescente.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, breviter lanceolatus ; canaliculo in media parte contracto, apice dilatato. Abdominis segmentum ultimum fossula rotundata ornatum.*

Long. 1 mill. 1/4. à 1 mill. 3/4. — Larg. 3/4 à 1 mill.

Haltica pusilla, Gyllenhal, Ins. suec. III. 549. 22.
Thyamis pusilla, Stephens, Illustr. IV. 313. — *Id.* Manual. 2331.
Longitarsus pusillus, Redt. Faun. austr. 534. 9 bis.

La carène est linéaire et un peu élargie au sommet ; les festons sont indistincts et contigus au front. Les joues sont peu profondes, lisses et brillantes ; leur bordure antérieure est peu saillante. Le labre est obtusément arrondi et sans points distincts ; il est plus ou moins rembruni ainsi que les mandibules et les palpes. Le front est brillant et très-finement granulé ; il est plus ou moins brun ainsi que le vertex ; sa partie antérieure et la face sont d'un roux ferrugineux ; les yeux sont ovales et saillants, le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps. Le premier article est presque égal au plus grand diamètre de l'œil : le deuxième est ovale et a la moitié de la longueur du premier ; le troisième et le quatrième sont à peu près de la même longueur mais plus minces ; les suivants ne sont pas plus longs mais ils grossissent progressivement. Les articles septième à dixième sont les plus forts ; le dernier est obliquement échancré. Tous les articles sont roux, les derniers sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long ; il est arrondi et finement rebordé par derrière ; les côtés sont très-surbaissés et plus distinctement rebordés ; le calus est saillant ; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est roux et brillant ; le bord antérieur est plus ou moins rembruni ; dans la varité *a* le corselet est entièrement d'un brun noir ; il est toujours très-finement et irrégulièrement ponctué. L'écusson est toujours d'un roux pâle.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet, elles s'élargissent et forment un ovale oblong ; elles s'arrondissent ensemble vers l'extrémité. L'angle sutural est très-ouvert. Elles sont rousses, d'un brillant gélatineux et très-finement ponctuées mais plus distinctement que le corselet ; les points s'atténuent vers l'extrémité ; dans la partie antérieure ils sont disposés en séries linéaires plus ou moins régulières. Le calus huméral est lisse est peu saillant. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée ; la suture est concolore ; elle est brune dans la variété *a*.

Le dessous du corps est noir dans les adultes, à l'exception du prothorax qui est roux ; dans les jeunes le dernier segment de l'abdomen est roux ; les segments sont transversalement ridés et ponctués. Le dernier segment de la femelle présente une dépression ou sillon longitudinal dont le fond est lisse et brillant. Dans le mâle cette dépression est remplacée par une large fossette arrondie, très-brillante, dont le bord antérieur présente une petite échancrure trian-

gulaire. L'hémicycle est arrondi et aussi large que la fossette. Le pygidium est rebordé de chaque côté, fortement ponctué et velu. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides ainsi que les nervures.

Tous les pieds sont roux et velus; la partie supérieure des cuisses postérieures est quelquefois un peu rembrunie. Les tibias sont ciliés dans toutes leur longueur et brièvement pectinés à leur extrémité. L'éperon est roux, assez fort et un peu incliné. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est oblong et très-dilaté.

Cette espèce est l'une des plus petites de ce genre; elle se distingue par le sillon ou dépression du dernier segment de l'abdomen de la femelle et par la fossette arrondie et brillante du dernier segment du mâle. Elle est commune dans les prairies et les pâturages pendant toute l'année.

37. **T. pratensis**; Panzer. *Oblonga, ovata; pallidè rufa, sutura concolore; labro fusco; thorace rugulose, tenuissimè punctulato; elytris densè punctatis; abdomine nigro; femoribus posticis supra paululùm infuscatis. ♂♀ alati.*

♂ *Ædeagus canaliculatus; canaliculo in media parte contracto; apice triangulari incurvato. Abdominis segmentum ultimum tenuè emarginatum.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/2 à 1 mill. 3/4.

Altica pratensis, Helwig, (inédite). — Panzer, Fauna 21. 16. — *Id.* Entom. germ. I. 25. — *Id.* Kritische revision. I. 96. 8.
Haltica pratensis, Duftsch. Faun. austr. III. 257. 44. — Gyllenhal, Ins. suec. III. 539. 15. — *Id.* IV. 656. 15.
Thyamis pratensis, Steph. Illustr. IV. 312. — *Id.* Manual. 2328.
Longitarsus pratensis, Redt. Faun. austr. 534. 9.

La carène est linéaire et un peu arquée, les festons sont oblongs et presque indistincts; leur base est séparée du front par un trait fin. L'extrémité est contiguë au front. Les joues sont lisses et présentent près du bord antérieur quelques points profonds et irréguliers. Le labre présente de chaque côté un petit point; il est d'un brun noir dans les adultes ainsi que les mandibules et les palpes. Le front est presque lisse et imperceptiblement granulé; il est, ainsi que la face, d'un roux ferrugineux. Les yeux sont ovales et saillants. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont les deux tiers de la longueur du corps. Le premier article a la longuenr du plus petit diamètre de l'œil ; le deuxième a la moitié de la longueur du premier ; le troisième et le quatrième sont un peu plus longs et plus minces ; les suivants sont presque cylindriques ; leur longueur égale quatre fois leur plus grand diamètre ; le dernier est obliquement échancré. Tous les articles sont ferrugineux ; les derniers sont moins allongés et plus sombres dans les mâles.

Le corselet est un peu plus large que long, arrondi et imperceptiblement rebordé par derrière. Les côtés sont très-surbaissés et plus distinctement rebordés. Le calus est peu saillant ; l'angle postérieur est très-obtus. Le corselet est un peu rugueux et imperceptiblement ponctué. Il est d'un roux ferrugineux dans les adultes, et d'un jaune pâle dans les jeunes. L'écusson est de la même couleur, petit et arrondi.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet ; les côtés sont un peu arqués ; l'extrémité est arrondie ainsi que l'angle sutural. Elles sont d'un roux clair ou jaune de paille ; les individus jeunes ont un brillant gélatineux. Le dessus est peu convexe. Elles sont couvertes de points très-petits mais distincts qui sont plus ou moins entremêlés de rugosités. Les points sont disposés irrégulièrement ou par petites séries, principalement vers la base. Le calus huméral est saillant ; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement ponctuée ou crénelée. La suture a une légère teinte ferrugineuse.

Le dessous du corselet est roux comme le dessus ; le mésothorax, le métathorax et l'abdomen sont entièrement noirs dans les adultes ; les segments sont fortement ponctués. Le pygidium est entièrement rebordé et finement ponctué. Les points sont distants et les intervalles lisses et brillants. L'hémicycle est de moyenne grandeur ; le segment qui le précède est renflé et présente une dépression ou sillon peu apparent. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et transparentes ; les nervures principales sont rousses.

Tous les pieds sont roux ; l'extrémité supérieure des cuisses postérieures est plus ou moins rembrunie. Les tibias postérieurs sont finement dentelés dans toute leur longueur et pectinés vers l'extrémité ; l'éperon est court ; le premier article des tarses antérieurs des mâles est oblong et un peu dilaté.

Cette espèce est un peu plus grande que *T. ochroleuca*, dont elle diffère par la couleur noire de l'abdomen et sa ponctuation plus forte et plus distincte. Elle se trouve dans toute l'Europe.

38. **T. femoralis**; Gyllenhal. *Oblongo-ovata; pallidè testacea; capite, thorace suturaque rufo-ferrugineis; thorace brevi elytrisque distinctè confusè punctulatis : pectore abdomineque nigris. ♀ ♂ subapteri.*

♂ *Ædeagus late profundeque canaliculatus, usque ad basin progressim attenuatus; apice lanceolatus.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/4.

Chrysomela femoralis, Marsham, Ent. brit. 204. 76.
Haltica femoralis, Gyll. Ins. suec. IV. 657. 18 19.
Thyamis femoralis, Steph. Illustr. IV. 309. — *Id.* Manual. 296. 2317.
Longitarsus femoralis, Redt. Faun. austr. 540. 2.

La carène est linéaire, un peu déprimée; elle est aiguë au sommet qui est presque contigu au front; les festons sont ovales-oblongs, presque indistincts; ils sont séparés du front par un trait peu profond et ne se font reconnaître que par leur surface lisse et sans points. Les joues sont brillantes et ornées de points allongés, formant de petits sillons qui partent du bord antérieur; le labre est arrondi et présente de chaque côté deux points très-petits; il est noir ainsi que les mandibules et les palpes. Le front est très finement granulé; la granulation est disposée en lignes arquées près du vertex. Le front et la face sont d'un roux ferrugineux. Les yeux sont ovales et un peu sinueux vers les antennes. Le point suroculaire est placé au dessus de l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps; le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et n'a pas la moitié de la longueur du premier; le troisième et le quatrième sont plus minces et plus longs; les suivants sont encore plus longs et un peu coniques. Leur longueur égale de trois à quatre fois leur plus grand diamètre. Les premiers articles sont roux; les derniers ont leur extrémité rembrunie.

Le corselet est d'un roux ferrugineux et une fois et demie aussi large que long; il est évidemment plus petit que dans *T. atricapilla*. Il est un peu arrondi par derrière et presque droit en face de l'écusson. Les côtés sont très surbaissés et distinctement rebordés ainsi que l'angle postérieur qui est très-ouvert. Le calus est renflé et occupe le tiers de la bordure. Le corselet est d'un roux ferrugineux

très-brillant; il est couvert de points fins mais distincts et disposés en très-petites séries dont les intervalles sont imperceptiblement granulés. L'écusson est petit, arrondi et d'un roux sombre.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet, les côtés sont peu arrondis et forment un ovale un peu oblong; elles sont arrondies vers l'extrémité ainsi que l'angle sutural. Elles sont d'un roux plus pâle que celui du corselet; la suture est un peu ferrugineuse et brillante. Elles sont couvertes de points aussi distincts dans la partie antérieure que ceux du corselet; les points s'atténuent graduellement jusques vers l'extrémité. Une partie est disposée en petites séries obliques.

Le dessous du corselet est d'un roux ferrugineux; le mésothorax, le métathorax et l'abdomen sont noirs. Le pygidium est fortement ponctué, sa base est plus ou moins rousse. L'hémicycle est de moyenne grandeur; le segment qui le précède est fortement ponctué et rugueux; son extrémité est un peu rousse. Les ailes sont blanches et transparentes; elles n'atteignent pas l'extrémité des élytres.

Les quatre pieds antérieurs sont entièrement roux ainsi que les tibias et les tarses postérieurs. Les cuisses postérieures sont plus ou moins rembrunies, surtout vers l'extrémité. Les tibias postérieurs sont dentelés ou pectinés dans les deux tiers de leur longueur. L'éperon est court et recourbé à son extrémité.

Cette espèce se trouve dans les montagnes des environs de Lyon. Elle est voisine de *T. pratensis*, dont elle diffère par la ponctuation plus forte et plus distincte de son corselet, et par la forme de l'édéage du mâle.

La petite dimension du corselet distingue au premier abord cette espèce de *T. atricapilla*.

Marsham et Gyllenhall disent : *Pectus et abdomen nigra*, ce qui se rencontre dans les individus que j'ai examinés.

39. **T. juncicola**. *Oblongo-ovata; rufo-testacea, sutura concolore; labro apice infuscato; pectore abdomineque nigris; segmento ultimo pygidioque flavis; elytris distinctè punctatis; punctis dorsalibus seriatim dispositis; pedibus rufis, femoribus posticis ferrugineis ♂♀ alati.*

Var. a. ♀ *aptera.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, propè basin contractus; apice lanceolatus, paululùm contractus. Abdominis segmentum ultimum integrum, punctulatum.*

Long, 1 mill. 1/2 à 2 mill — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2.

La carène est linéaire et brève. Les festons sont linéaires et lisses et plus distincts que ceux de *T. lycopi*; ils sont séparés du front par des traits fins. Le front est très-finement granulé; les joues sont lisses et brillantes, avec une ligne ponctuée près du bord antérieur. Le labre est petit et obtusément arrondi; son extrémité est plus ou moins rembrunie et sans points visibles. Les mandibules, les palpes et tout le reste de la tête sont ferrugineux. Les yeux sont ovales et saillants. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps; le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et a le tiers de la longueur du premier; le troisième est plus mince. Les suivants sont plus longs et grossissent progressivement. Le dernier est encore plus long et obliquement échancré. Tous les articles sont roux; les derniers sont un peu rembrunis et plus épais dans les mâles.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très surbaissés et plus distinctement rebordés. Le calus est plus saillant; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est roux et brillant; sa marge antérieure est un peu rembrunie dans les adultes; il est couvert de points inégaux, confus et entremêlés de rugosités. L'écusson est très-petit, arrondi, lisse et roux.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent un peu jusqu'aux deux tiers de leur longueur, et forment un ovale plus élargi vers l'extrémité où elles s'arrondissent ensemble. L'angle sutural est un peu ouvert; elles sont ponctuées plus fortement et plus distinctement que le corselet; les points sont disposés en lignes ou séries assez longues dans la partie supérieure; ces lignes se prolongent quelquefois jusqu'au milieu des élytres; les points sont ensuite confus et moins distincts. Les élytres sont rousses, la suture est concolore; le calus huméral est peu saillant; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée.

Le dessous du corselet, la poitrine et l'abdomen sont noirs dans les adultes; les premiers segments sont lisses et brillants sur les côtés et présentent quelques points entremêlés de rides. La marge des premiers segments est rousse; le dernier segment est roux et finement ponctué. Le pygidium est fortement ponctué; son extrémité est rousse; il est très-recourbé en dessous dans les femelles. L'hémicycle est

très-petit, arrondi; le segment qui le précède, est finement ponctué sur les côtés; le milieu est lisse, brillant et sans dépression ni sillon. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides; les nervures sont rousses. Quelques individus n'ont que des rudiments d'ailes.

Tous les pieds sont roux; les cuisses postérieures sont ferrugineuses; les tibias postérieurs sont distinctement crénelés et pectinés. L'éperon est brun et fort. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est peu dilaté.

Cette espèce est plus grande que *T. lycopi*. Sa ponctuation est plus forte et disposée en lignes assez longues dans la partie supérieure des élytres; la face est toujours rousse et les festons plus distincts; l'extrémité du pygidium est toujours rousse.

Je l'ai recueillie en mai, dans les marécages près de Hyères, autour de l'étang de Grammont près de Montpellier; et dans les marais du Bugey, au midi de la montagne du Colombier.

40. T. ballotae; Marsham. *Oblonga, pallidè testacea, sutura paululùm ferruginea; labro fusco, thorace elytrisque tenuissimè punctulatis, punctis dorsalibus seriatim dispositis; pectore abdomineque nigris; pedibus rufis, posticis suprà partim infuscatis. ♂ ♀ alati vel apteri.*

Var. a. *Abdominis segmento ultimo, pygidioque flavis.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, propè basin modicè contractus, apice obtusè lanceolatus. Abdominis segmentum ultimum apice breviter carinatum.*

Long. 1 mill. 1/2 à 2 mill. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/4.

Chrysomela ballotae, Marsham, Ent. brit. I. 205. 89.
Thyamis ballotae, Steph. Illustr. IV. 312. 17. — *Id.* Manual, 2327.

La carène est linéaire, un peu élargie et lancéolée au sommet; les festons sont presque indistincts, étroits, déprimés et séparés du front par un trait fin. Les joues sont brillantes et présentent des rides et des points irrégulièrement disposés. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté un point très-petit; il est noir ainsi que l'épistome. Les mandibu les et les palpes sont roux. Le front est très-finement granulé; il est roux ainsi que la face. Les yeux sont ovales, saillants et très noirs; le point suroculaire est placé au sommet de l'échancrure.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps.

Le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil ; le deuxième est oblong et n'a que la moitié de la longueur du premier; le troisième est encore plus court et plus mince; les articles 4 et 5 sont les plus longs ; les suivants grossissent progressivement ; le dernier est obliquement échancré. Tous les articles sont roux ; les derniers sont un peu rembrunis.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-surbaissés et plus fortement rebordés. Le calus est peu saillant ; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est roux et brillant, sa marge antérieure est un peu rembrunie dans les adultes ; il est couvert de points moins forts mais plus serrés que dans *T. lycopi* et *juncicola*. L'écusson est petit, triangulaire et d'un roux brillant.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent et forment un ovale assez régulier ; elles s'arrondissent ensemble vers l'angle sutural qui est presque droit. Dans la variété aptère les élytres sont plus arrondies et plus convexes; leur ponctuation est aussi forte que celle du corselet: les points sont serrés et presque partout disposés en séries linéaires plus distinctes près de la base, et irrégulières sur les côtés et vers l'extrémité où les points s'atténuent. Les élytres sont d'une couleur testacée-pâle ; la suture est un peu ferrugineuse et brillante Le calus huméral est presque nul dans la variété aptère. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée.

Le dessous de la tête est roux ; le dessous du corselet, la poitrine et l'abdomen sont noirs dans les adultes ; les premiers segments des jeunes ont leur base rousse; ils sont lisses et brillants sur les côtés, et présentent quelques rides très-fines ; les deux avant-derniers ont des points entremêlés de rugosités ; le dernier segment et le pygidium sont roux dans les jeunes, et noirs dans les adultes. Le pygidium est finement ponctué et plus ou moins recourbé en dessous dans les femelles. L'hémicycle est très-petit, arrondi ; le segment qui le précède est finement ponctué, et l'on aperçoit vers son extrémité une petite ligne carénée qui atteint l'angle très ouvert de l'échancrure. Mâles et femelles sont ailés ou aptères, ou n'ont que de très-petits rudiments d'ailes.

Tous les pieds sont roux ; les cuisses postérieures sont ferrugineuses et très-rembrunies en dessus, depuis la moitié de leur longueur jusqu'à l'articulation du tibia. L'éperon est fort ; le premier article des tarses antérieurs du mâle est très-peu dilaté.

Cette espèce est plus grande que *T. lycopi*, mais un peu moins que *T. juncicola*; elle diffère de la première, par la couleur pâle des élytres, la finesse et la disposition des points; et de la seconde, par sa forme elliptique et par la couleur noire de l'extrémité supérieure des cuisses. On la rencontre dans les environs de Lyon, au bord des chemins, sur le *Marrubium vulgare* Linn. Les individus aptères sont plus communs que ceux dont les ailes sont complètes et qui doivent être considérés comme l'espèce typique. Je ne l'ai pas recueillie sur le *Ballota nigra*, Linn. Dans les descriptions de Marsham et de Stephens, il est dit que cette espèce a la *tête noire*, tandis que les exemplaires que M. Curtis m'a communiqués et tous ceux que j'ai recueillis, ont la tête rousse, à l'exception des yeux, du labre et de l'épistome, qui sont très-noirs.

41. **T. lycopi**. *Oblongo-ovata, rufo-testacea, sutura fusca ; labro, epistomate, pectore abdomineque nigris. Thorace tenuè, elytris distinctiùs punctatis ; punctis confusis seriatimve dispositis ; pedibus rufis, femoribus posticis ferrugineis, apice plus minusve infuscatis. ♂ ♀ alati.* Varietas : *alis incompletis.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, paululùm contractus; apice depressus ; breviter lanceolatus. Abdominis segmentum ultimum laeve, vix depressum.*

Long. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 3/4. — Larg. 3/4 mill. à 1 mill.

La carène est linéaire et un peu arquée, les festons sont étroits déprimés et lisses ; ils sont séparés du front par un trait fin. Les joues sont brillantes et un peu ridées. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté un point très-petit; il est noir ainsi que l'épistome, les mandibules et les palpes. Le front est très-finement granulé ; il est roux ainsi que la face. Dans quelques individus, le front et la face sont un peu rembrunis. Les yeux sont ovales et saillants; le point suroculaire est très-fin et placé au dessus de l'échancrure.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps ; le premier article a presque la dimension du plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième est ovale et a le tiers de la longueur du premier; le troisième est plus mince ; les suivants sont plus longs et grossissent progressivement ; le dernier est encore plus long et obliquement échancré. Tous les articles sont roux, les derniers sont un peu rembrunis.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-surbaissés et plus distinctement rebordés ; le calus est peu saillant, l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est roux et brillant; sa marge antérieure est un peu rembrunie dans les adultes; il est finement et confusément ponctué. L'écusson est arrondi, brun, lisse et brillant.

Les élytres sont beaucoup plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent encore un peu, forment un ovale oblong et s'arrondissent vers l'extrémité, ainsi que l'angle sutural Elles sont rousses, très-convexes et ponctuées plus fortement que le corselet. De la base au milieu, les points sont disposés en séries longitudinales et s'atténuent vers l'extrémité. Dans quelques individus les séries sont moins évidentes et les points plus confus. Les élytres sont d'un roux testacé dans les adultes, et d'un jaune de paille dans les jeunes. La suture est toujours brune. Le calus huméral est peu saillant; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée.

Le dessous de la tête et celui du corselet sont roux; la poitrine et l'abdomen sont noirs dans les adultes, et plus ou moins roux dans les individus des deux sexes récemment éclos. Les deux premiers segments de l'abdomen présentent quelques points; dans les suivants, les points sont confondus avec des rides transversales; le dernier est brillant et sans ponctuation perceptible; celui du mâle est un peu déprimé vers sa base. Le pygidium est fortement ponctué et velu. L'hémicycle est très-arrondi et peu saillant; le segment qui le précède est arrondi et sans échancrure. L'abdomen des jeunes femelles est sans dépression et très-peu recourbé comme dans les autres espèces d'Altises; celui des femelles adultes est très-recourbé, ce qui est probablement causé par le développement des œufs. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et transparentes; les nervures sont rousses; on rencontre quelques individus aptères et quelques autres dont les ailes sont à l'état rudimentaire.

Les pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont roux; les cuisses postérieures sont ferrugineuses, leur extrémité supérieure est plus ou moins rembrunie. Les tibias postérieurs sont très-finement crénelés et pectinés. L'éperon est assez fort et brun. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est très-peu dilaté.

Cette espèce a la taille de *T. pusilla*, mais elle est plus ovale et plus convexe. Elle est plus petite que *T. juncicola*, et sa suture est toujours brune.

On la rencontre pendant toute l'année dans les lieux humides ou

marécageux sur le *Lycopus europaeus*, Linn., et sur diverses espèces de Menthes qui se propagent au bord des ruisseaux. Je l'ai recueillie également autour de l'étang de Grammont, près de Montpellier, en compagnie de *T. juncicola*, et dans les marécages de Hyères; elle présentait toutes les variétés de taille et de coloration.

42. **T. tantula**. *Oblongo-ovata, dilutè testacea, sutura fusca; labro epistomateque nigris; pectore abdomineque nigro-fuscis; thorace elytrisque profundè punctatis; punctis propè basin seriatim dispositis; pedibus rufis; femoribus posticis apice paululùm infuscatis.* ♂ ♀ *alati.*

♂. *Ædeagus latè rectèque canaliculatus, apice rotundatus obtusè angulatus. Abdominis segmentum ultimum laeve vix depressum.*

Long. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 3/4. — Larg. 3/4 mill. à 1 mill.

La carène est linéaire, et un peu élargie au sommet. Les festons sont étroits, déprimés, lisses et séparés du front par un trait fin mais distinct. Les joues sont creuses, lisses et brillantes; le labre est arrondi et présente de chaque côté un point très-petit; il est noir ainsi que l'épistome, les mandibules et les palpes. Le front est roux ainsi que la face, et un peu rembruni dans les adultes; il est très-finement granulé. Les yeux sont ovales et saillants, le point suroculaire est placé au dessus de l'échancrure.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps; le premier article est presque égal au plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et a le tiers de la longueur du premier; le troisième est beaucoup plus mince; les suivants sont plus longs et grossissent progressivement; le dernier est encore plus long et obliquement échancré. Tous les articles sont roux; les derniers sont un peu rembrunis et plus épais dans les mâles.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très surbaissés et plus distinctement rebordés. Le calus est peu saillant; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est roux et plus fortement ponctué que celui de *T. pusilla*; les points sont irréguliers et entremêlés de rugosités. L'écusson est arrondi.

Les élytres sont beaucoup plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent un peu, forment un ovale oblong et s'arrondissent vers l'extrémité ainsi que l'angle sutural; elle sont rousses, un peu convexes et couvertes de points plus forts et plus distincts que ceux

de *T. pusilla*, et moins serrés que ceux du corselet. Dans la partie supérieure les points sont disposés en lignes ou séries longitudinales, peu régulières, qui s'atténuent et deviennent confuses et moins distinctes vers l'extrémité. Le calus huméral est lisse et peu saillant; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée. Les élytres sont, comme le corselet, d'un roux testacé. La suture est brune comme celle de *T. lycopi*.

Le dessous du corps est noir dans les adultes, à l'exception du prothorax qui est roux. Les segments de l'abdomen sont transversalement ridés ou ponctués. Le dernier segment de la femelle n'a pas de sillon ou dépression. L'hémicycle est arrondi; le segment qui le précède est un peu sinueux; sa base est lisse et brillante et légèrement déprimée; le pygidium est fortement ponctué et présente quelques poils blanchâtres. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides ainsi que les nervures.

Les pieds sont roux; l'extrémité des cuisses postérieures est plus ou moins rembrunie. Les tibias postérieurs sont très-finement dentelés dans la moitié de leur longueur. Ils sont bordés de poils courts et fins. L'éperon est fort et brun. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est peu dilaté.

Cette espèce est de la taille de *T. pusilla*. Sa ponctuation est beaucoup plus forte. Le dernier segment de l'abdomen de la femelle n'est pas sillonné, et celui du mâle n'a pas une fossette arrondie. Elle diffère de *T. lycopi* par sa ponctuation plus forte et plus évidente; par la briéveté des articles des antennes, par les lignes ou séries ponctuées des élytres et surtout par l'édéage du mâle.

Je l'ai recueillie en avril dans les pâturages secs de la montagne du Colombier en Bugey, et en octobre sur les côteaux du Rhône, au nord de Lyon.

43. **T. pectoralis.** *Oblongo-ovata, rufo-ferruginea; epistomate, labro, pectoreque nigerrimis; thorace brevi ruguloso, vix punctulato; elytris rugulosis confusè punctulatis; femoribus posticis apice fuscescentibus. ♂♀ alati.*

♂. Ædeagus strenuus, canaliculatus; apice deflexus obtusè lanceolatus; canaliculo in medio contracto. Abdominis segmentum ultimum ntegrum, tenuissimè emarginatum.

Long. 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill 3/4.

La carène est linéaire; les festons sont oblongs et lisses; leur base est presque contiguë à la carène; leur extrémité est confondue avec le front qui est lisse et brillant. Les joues sont brillantes et présentent quelques rides près du bord antérieur qui est peu élevé. Le labre est d'un noir brillant ainsi que l'épistome; il est obtusément arrondi, et présente de chaque côté deux points distincts. Les mandibules et les palpes sont noirs. Les yeux sont ovales, un peu sinueux vers les antennes. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et a la moitié de la longueur du premier; le troisième a la longueur du deuxième, mais il est plus mince; les suivants ont la longueur du premier article et grossissent progressivement; le dernier est obtusément échancré. Tous les articles sont roux, les derniers sont un peu rembrunis.

Le corselet est une fois aussi large que long; il est un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-inclinés et distinctement rebordés; le calus est peu saillant; l'angle sutural est très-obtus. Le corselet est roux et brillant et très-finement ponctué; la plupart des points sont confondus avec des rides. L'écusson est très-petit et en triangle un peu arrondi.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent un peu et forment un ovale-oblong; le dessus est un peu convexe; leurs extrémités sont séparément arrondies ainsi que l'angle sutural; elles sont ferrugineuses et d'un brillant gélatineux ainsi que la tête et le corselet, et presque translucides. La ponctuation est très-fine, mais plus distincte que celle du corselet; les points sont confus et entremêlés de rugosités; vers la base, on aperçoit quelques séries très-courtes et dirigées dans tous les sens; le calus huméral est saillant. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne assez fortement crénelée.

Le dessous du corps est ferrugineux, à l'exception du métathorax qui est d'un noir brillant chez les adultes. Les segments de l'abdomen sont fortement ponctués ainsi que le pygidium. L'hémicycle est petit; le segment qui le précède, est comme celui de la femelle, fortement ponctué et sans sillon ni dépression. Le bord antérieur présente une très-petite échancrure triangulaire.

Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et transparentes, les nervures sont rousses.

Tous les pieds sont ferrugineux; l'extrémité supérieure des cuisses

postérieures est rembrunie. Les tibias postérieurs sont finement crénelés et pectinés. L'éperon est court et fort.

Cette espèce est un peu plus grande que *T. pellucida*, dont elle se distingue au premier abord par son labre et son épistome qui sont noirs ainsi que le mésothorax.

Je l'ai recueillie en mai et juin, dans les pâturages de la France méridionale, et surtout près de Draguignan.

44. **T. albinea**. *Oblonga, depressiuscula, albida vel pallidè spadicea; labro nigro; thorace minutè, elytris distinctiùs seriatim confusèque punctulatis; pectore fuscescente vel nigro; femorum posticorum apice infuscato.* ♂♀ *alati.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, apice acutus incurvatus. Abdominis segmentum ultimum leviter impressum.*

Long. 1 mill. 1/2 à 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

La carène est linéaire et peu arquée; les festons sont oblongs, séparés de la carène et du front par des traits extrêmement fins. Les joues sont lisses et présentent quelques petits points près du bord antérieur. Le labre est obtus, noir, et présente de chaque côté deux points très-petits. Il est noir ainsi que les palpes; les mandibules et tout le reste de la tête sont d'un roux ferrugineux. Le front est couvert d'une granulation très-fine, dont la partie supérieure est disposée en lignes arquées. Les yeux sont ovales et saillants; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et a la moitié de la longueur du premier; le troisième est égal au deuxième, mais plus mince; les suivants ont la longueur du premier et grossissent progressivement; le dernier est obliquement échancré; les premiers articles sont roux, les suivants sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long; il est un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-surbaissés et plus distinctement rebordés; le calus est peu saillant; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est roux, lisse et d'un brillant gélatineux, et très-finement ponctué; la ponctuation de quelques individus est imperceptible. L'écusson est presque triangulaire, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet ; elles s'élargis-un peu et forment un ovale oblong; leur extrémité est arrondie; l'angle sutural est un peu obtus ; elles sont entièrement d'un jaune de paille blanchâtre, surtout dans les jeunes ; leur partie supérieure est un peu convexe. Elles sont couvertes de points plus forts que ceux du corselet ; les points sont disposés en lignes près de la base ; ils sont confus dans le reste de l'élytre et s'atténuent vers l'extrémité. Le calus huméral est saillant.

Le dessous du corps est d'un roux plus ou moins ferrugineux ; la poitrine et la base de l'abdomen sont noires dans les adultes. Les derniers segments de l'abdomen sont fortement ponctués ainsi que le pygidium. L'hémicycle est petit ; le segment qui le précède est arrondi et présente dans son milieu une légère dépression au milieu de laquelle est une ligne lisse, plus ou moins noire.

Mâles et femelles sont ailés, les ailes sont blanches et translucides ; les nervures sont un peu rousses.

Tous les pieds sont roux, à l'exception de l'extrémité des cuisses postérieures qui est un peu rembrunie Les tibias postérieurs sont très-finement crénelés ou dentelés dans toute leur longueur, et garnis de cils assez longs. L'éperon est court et brun. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est un peu dilaté.

Cette espèce est beaucoup plus petite que *T. ochroleuca;* elle en diffère par la ponctuation plus forte de ses élytres, la couleur brune de la poitrine et surtout par le peu de profondeur de la dépression du dernier segment du mâle.

Elle se trouve dans toute la France. Je l'ai recueillie, en juillet, dans les environs de Lyon, sur *l'Heliotropium europaeum*, Linn.

45. **T. rutila**; Illiger. *Ovata ; capite thoraceque rufis ; labro apice paululùm infuscato ; thorace tenuissimè punctulato ; elytris rubro sanguineis distinctè seriato-punctatis ; pedibus rufis.* ♂ ♀ *alati.*

Var. a. *Thorace elytrisque rufis, concoloribus.*

♂ ***Ædeagus tenuè canaliculatus, obtusè lanceolatus. Abdominis segmentum ultimum leviter impressum ; impressione longitudinali, nigra, laevi.***

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1/2 à 2 mill.

Haltica rutila. Illiger, Magaz. VI. 67. 19 et 165. 129.
Teinodactyla sanguinolenta, Dejean, Catal.

La tête, le corselet et tout le dessous du corps sont roux ; les élytres des individus jeunes sont également rousses ; les adultes et surtout ceux qu'on rencontre en été ont les élytres d'un rouge de sang.

La carène est longue, linéaire et un peu élargie au sommet qui est contigu aux festons. Ceux-ci sont séparés du front par un trait peu apparent et ne se distinguent que par leur brillant et une faible convexité. Le front est très-finement ridé. Les joues sont brillantes et ondulées, leur bordure est peu saillante. Le labre est obtusément arrondi et sinueux ; il présente de chaque côté deux points assez forts ; son extrémité antérieure est un peu rembrunie. Les mandibules et les palpes sont roux. Les yeux sont grands et très-saillants. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure dont la forme est très-variable.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article est égal au plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième a le tiers de la longueur du premier ; le troisième est aussi long que le deuxième mais plus mince. Les suivants ont la longueur du premier et grossissent un peu et progressivement ; le dernier est distinctement échancré. Tous les articles sont d'un roux ferrugineux ; les six derniers sont plus velus.

Le corselet est deux fois aussi large que long, arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-inclinés et plus distinctement rebordés ; le calus est un peu saillant et occupe le tiers de la bordure. L'angle postérieur est très-ouvert. Le corselet est brillant et couvert de points très-petits et inégaux ; presque tous sont oblongs. L'écusson est arrondi et très-lisse.

Les élytres sont beaucoup plus larges à la base que le corselet ; elles s'élargissent jusques aux deux tiers de leur longueur et s'arrondissent vers l'extrémité avec l'angle sutural. Leur surface est entièrement ponctuée ; les points sont beaucoup plus forts que ceux du corselet ; ils sont disposés en lignes ou séries plus ou moins continues et régulières ; ils sont confus vers l'extrémité. Le calus huméral est peu saillant et plus ou moins ponctué ou rugueux. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée.

Le dessous du corps est roux ; les segments de l'abdomen sont peu distinctement ponctués ; les points sont entremêlés de rides et de rugosités. Le pygidium est presque triangulaire et entouré d'un rebord saillant. Il est fortement ponctué ; les points sont disposés en petites séries obliques. L'hémicycle est petit est arrondi ; le segment qui le

précède, offre une légère dépression longitudinale noire et lisse. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et transparentes ainsi que les nervures.

Tous les pieds sont roux ainsi que les cuisses postérieures. Les tibias postérieurs sont distinctement crénelés et pectinés ; l'éperon est brun et très-court ; le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu dilaté.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon pendant toute l'année, sur la *Scrophularia aquatica*, Linn. Elle a été décrite par Illiger sur des individus recueillis en Portugal. M. Perris m'a communiqué deux individus recueillis près des Pyrénées ; leur couleur plus foncée était probablement due à la température méridionale.

46. **T. tabida** ; Illiger. *Oblongo-ovata ; rufo-testacea, sutura concolore, micante ; labro apice infuscato ; thorace laevi nitente ; elytris tenuissimè variolosis ; abdomine pedibusque rufo-testaceis ; tarsorum posticorum articulo primo tibiae dimidiam partem in foemina non aequante ; in mare vix aequante. ♂ ♀ alati.*

♂ *Ædeagus rectus, latè canaliculatus ; canaliculo in medio leviter carinato ; apice triangulari. Abdominis segmentum ultimum profundè impressum ; impressione lata, ovali, linea longitudinali nitente, ornata.*

Long. 3 mill. — Larg. 2 mill.

Haltica tabida, Illiger, Magaz. VI. 166. 132. — Duftsch. Faun. austr. III. 256. 11. — Gyllenhall, Ins. suec. III. 542. 17.
Thyamis tabida, Stephens, Illustr. IV 308. — *Id*. Manual. 2313.
Longitarsus tabidus, Redt. Faun. austr. 533. 4.

La carène est linéaire, élargie au sommet et séparée du front et des festons par un trait profond ; dans quelques individus elle est moins épaisse et son sommet est contigu au front ; les festons sont indistincts. Le front est lisse et sans points ; il est roux, ainsi que les joues qui sont brillantes et présentent quelques rides. Le labre est obtus et sinueux ; sa partie antérieure est rembrunie et présente de chaque côté un seul point distinct. Le dernier article des palpes et l'extrémité des mandibules sont bruns. Les yeux sont ovales et saillants. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps. Le premier article est presque égal au plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième

a la moitié de la longueur du premier; il est conique; le troisième est plus mince; les suivants ont la longueur du premier et grossissent progressivement; le dernier est obliquement échancré. Tous les articles sont roux; les derniers sont un peu assombris par les poils dont ils sont couverts.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, un peu arrondi et imperceptiblement rebordé par derrière; les côtés sont très-inclinés et distinctement rebordés; le calus occupe le tiers de la bordure; l'angle sutural est très-obtus. Le corselet est lisse, brillant et sans points. L'écusson est triangulaire, lisse et brillant.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent un peu jusqu'aux deux tiers de leur longueur et s'arrondissent ensuite avec l'angle sutural. Elles forment avec le corselet un ovale oblong; elles sont d'un brillant gélatineux et translucide; la suture a une légère teinte ferrugineuse. Elles sont couvertes de points varioliques sans profondeur et qu'on ne peut reconnaître qu'à l'aide d'une forte loupe. Le calus huméral est lisse et brillant; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée finement mais distinctement.

Le dessous du corps est d'un roux testacé; la poitrine, l'abdomen et les cuisses ont une légère teinte ferrugineuse; les segments de l'abdomen sont fortement ponctués et striés; la partie médiane du dernier segment de la femelle est lisse et brillante. Le pygidium est finement ponctué et velu. L'hémicycle est grand et arrondi; le segment qui le précède présente une large impression ovale, au fond de laquelle est un sillon longitudinal. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et transparentes ainsi que les nervures.

Les tibias postérieurs sont imperceptiblement crénelés et distinctement pectinés vers l'extrémité; ils sont garnis de longs cils. L'éperon est court et un peu arqué. Le premier article des tarses postérieurs de la femelle et du mâle, n'atteint pas la moitié de la longueur du tibia; le premier article des tarses antérieurs du mâle est très-dilaté.

On la rencontre dans les pâturages sur les côteaux de la Pape, dans les environs de Lyon. M. Aubé l'a recueillie en mars dans les environs de Paris.

Illiger a conservé le nom spécifique *tabida* qu'on retrouve dans les divers ouvrages de Fabricius; mais toutes les descriptions de cet entomologiste et celles d'un grand nombre d'auteurs qui l'ont cité, sont évidemment insuffisantes pour faire reconnaître cette espèce.

47. **T. aeruginosa.** *Oblongo-ovata, convexior, posticè latiuscula; tota rufo-ferruginea; antennarum articulis* 5-10 *longissimis ; thorace ruguloso, elytris tenuissimè punctulatis.* ♂ ♀ *apteri.*

♂ *Ædeagus latè canaliculatus, apice deflexus, obtusè angulatus. Abdominis segmentum ultimum linea longitudinali nigra, nitente, ornatum.*

Var. a. *Minor.*

Long. 2 1/2 mill. à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 3/4.

La carène est linéaire et un peu élargie au sommet; les festons sont presque indistincts; ils sont un peu convexes et séparés de la carène et du front par un trait fin. Les joues sont lisses, brillantes, un peu ondulées et sans points. Le labre est obtus, son bord antérieur est un peu rembruni; il présente de chaque côté deux points très-petits. Le front est lisse et brillant, transversalement et imperceptiblement ridé. Les yeux sont ovales et saillants; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure. Le front, la face et les antennes sont d'un roux ferrugineux.

Les antennes ont plus des deux tiers de la longueur du corps; le premier article est égal au plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est presque ovale et a le tiers de la longueur du premier; le troisième est plus long que le précédent et conique; les articles 4 à 9 sont très-allongés et peu coniques; leur longueur égale cinq fois leur plus grand diamètre; le dernier est obliquement échancré; tous les articles sont proportionnellement un peu plus courts dans la variété *a*.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont inclinés et finement rebordés ainsi que l'angle postérieur qui est presque arrondi. Le calus est peu renflé et occupe le tiers de la bordure latérale. Le corselet n'est pas ponctué; il est couvert de rugosités plus ou moins saillantes. L'écusson est en triangle arrondi et lisse.

Les élytres s'arrondissent depuis leur base et forment une courbe elliptique régulière, mais un peu moins arrondie que dans *T. rubiginosa*. Elles sont d'un roux ferrugineux ainsi que le corselet et couvertes de points extrêmement fins, irréguliers, très-peu profonds; quelques-uns sont disposés en petites séries; les intervalles sont d'un brillant gélatineux. Le calus huméral est très-peu saillant. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée.

Le dessous du corps est d'un roux ferrugineux; les premiers segments de l'abdomen sont finement ridés dans leur milieu et un peu ponctués sur les côtés; le dernier segment et le pygidium sont plus fortement ponctués. L'hémicycle est grand, arrondi et saillant. Le segment qui le précède est un peu renflé; sa partie médiane est presque lisse, un peu déprimée et présente un sillon longitudinal lisse, brillant et peu profond. Mâles et femelles sont aptères. Les individus jeunes sont d'un roux plus pâle.

Les pieds antérieurs sont d'un roux moins ferrugineux; les tibias postérieurs sont finement crénelés et pectinés. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est très-peu dilaté. L'éperon est fort et plus long que celui de *T. rubiginosa*; il est un peu arqué. La taille des mâles n'a que les deux tiers de celle des femelles.

Cette espèce se distingue de toutes les autres par la longueur des articles de ses antennes et la ponctuation très-fine de ses élytres. On la trouve dans les marécages et au bord des fossés, sur diverses plantes et notamment sur *l'Eupatorium cannabinum*, Linn.

48. **T. rubiginosa.** *Oblongo-ovata, convexior; ferruginea; antennarum articulis* 5-10, *elongatis; thorace elytrisque profundè punctatis; punctis confusè seriatimque dispositis.* ♂ ♀ *apteri.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, in medio paululùm contractus, apice dilatatus, rotundatus vel obtusè angulatus. Abdominis segmentum ultimum impressum; impressione ovoidea; ima parte nigra, nitidissima.*

Long. 2 mill. à mill. 1/2 — Larg. 1 mill. à 1 mill 1/2.

La carène est linéaire, un peu élargie au sommet; les festons sont distincts dans quelques individus et séparés de la carène et du front par des traits extrêmement fins; dans un grand nombre d'individus, ils sont presque indistincts. Les joues sont lisses et brillantes et présentent quelques rides ou impressions irrégulières. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté un point très-petit; il est roux ainsi que les palpes, les mandibules et tout le reste de la tête. Le front est brillant et couvert d'une granulation extrêmement fine. Les yeux sont ovales, noirs et saillants. Le point suroculaire est placé très-près de l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps; le premier article est presque égal au plus grand diamètre de l'œil; le

deuxième n'en a que la moitié, il est plus mince et obtusément conique ; le troisième est aussi long que le précédent et plus mince ; les suivants ont presque la longueur du premier et grossissent progressivement ; le dernier est allongé et obliquement échancré. Tous les articles sont roux ; les derniers sont un peu assombris par les poils dont ils sont couverts.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, arrondi et finement rebordé par derrière ; les côtés sont très-surbaissés et finement rebordés ainsi que l'angle postérieur qui est arrondi. Le calus est assez fort et occupe le tiers de la bordure. Le corselet est fortement ponctué ; les points sont inégaux, irréguliers et disposés en petites séries dont les intervalles sont un peu saillants. De chaque côté et près de la bordure est un espace lisse, brillant et sans points. L'écusson est petit, arrondi et lisse.

Les élytres s'arrondissent depuis leur base et forment une courbe elliptique assez régulière. Elles s'arrondissent vers l'angle sutural qui est obtusément arrondi. Elles sont d'un roux ferrugineux ainsi que le corselet et couvertes de points gros et profonds et un peu plus distincts que ceux du corselet. Les points de la partie supérieure sont disposés en séries plus ou moins longues et dirigées plus ou moins obliquement. La suture est brillante et translucide. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée. Le calus huméral est très-peu saillant.

Le dessous du corps est d'un roux ferrugineux. Les segments de l'abdomen sont finement ridés dans leur milieu et un peu ponctués sur les côtés. Le dernier segment et le pygidium sont plus fortement ponctués. L'hémicycle est arrondi et saillant ; le segment qui le précède est profondément déprimé ; la dépression est ovale ; dans le fond est une petite ligne lisse et brillante. Mâles et femelles sont aptères.

Les pieds antérieurs sont d'un roux plus pâle que les autres ; les tibias postérieurs sont finement crénelés et pectinés. L'éperon est court et roux. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus dilaté que celui de la femelle.

Cette espèce se distingue par la grosseur de sa ponctuation et la brièveté de son éperon. Elle est commune dans les lieux marécageux sur l'*Eupatorium cannabinum*, Linn. On la rencontre quelquefois en compagnie de *T. aeruginosa*.

49. **T. rufula.** *Oblongo-ovata; rufo-ferruginea, sutura concolore*

micante; labro infuscato; thorace brevi ruguloso; elytris tenuissimè confusèque punctulatis; femoribus posticis apice plus minusve infuscatis. ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, apice angulatus modicè recurvatus. Abdominis segmentum ultimum rotundatum, linea longitudinali nigra ornatum.*

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 3/4.

La carène est linéaire et un peu arquée. Les festons sont indistincts et confondus avec le front. Les joues sont lisses et brillantes; elles présentent quelques points irréguliers plus ou moins profonds. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté deux points distincts; il est d'un brun noir dans les adultes. L'épistome, les mandibules, les palpes, et le reste de la tête sont ferrugineux. Le front et le vertex sont lisses et brillants. Les yeux sont grands, ovales, noirs et très-saillants. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont les deux tiers de la longueur du corps. Le premier article a presque la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième et le troisième ont la moitié de la longueur du premier; les suivants sont plus longs et un peu coniques, et grossissent progressivement; le dernier est obliquement échancré. Les premiers articles sont ferrugineux; les derniers et surtout ceux des mâles sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est un peu plus large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-surbaissés et distinctement rebordés. Le calus est assez fort et occupe le tiers de la bordure; l'angle postérieur est très-ouvert. Le corselet est un peu rugueux et sans points perceptibles. Il est d'un roux ferrugineux surtout vers le bord antérieur. L'écusson est grand, triangulaire et lisse.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles forment une courbe elliptique et s'arrondissent séparément vers l'extrémité; l'angle sutural est arrondi, le calus huméral est très-saillant. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée. Les élytres sont d'un roux testacé, couvertes de points fins, peu profonds, disposés confusément ou en petites séries, surtout vers la base.

Le dessous du corps est d'un roux ferrugineux. Après la mort de l'insecte, sa poitrine se rembrunit quelquefois. Les derniers segments

de l'abdomen sont fortement ponctués ainsi que le pygidium. L'hémicycle est arrondi et saillant ; le segment qui le précède est arrondi et présente une ligne longitudinale étroite, noire et brillante ; son extrémité est triangulairement échancrée. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et transparentes ainsi que les nervures.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux ; l'extrémité des cuisses postérieures est presque toujours rembrunie, surtout dans les adultes. Les tibias postérieurs sont finement crénelés et pectinés ; l'éperon est court et un peu arqué.

Cette espèce est voisine de *T. pallens*, dont elle se distingue par son corselet plus étroit, par la base plus large des élytres et leur extrémité plus arrondie, et surtout par le dernier segment de l'abdomen du mâle qui est très-convexe, tandis que dans *T. pallens* il est profondément sillonné et renflé de chaque côté.

Je l'ai recueillie en Provence et dans les environs de Lyon.

50. **T. candidula**. *Ovata, convexior; albida vel pallidè spadicea, labro apice infuscato; thorace minutissimè vel inconspicuè punctulato; elytris distinctiùs confusèque punctulatis.* ♂ ♀ *apteri.*

♂. *Ædeagus canaliculatus, apice deflexus, breviter angulatus. Abdominis segmentum ultimum longitudinaliter depressum.*

Long. 1 mill. 1/2 à 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill. 1/4.

La carène est linéaire, un peu élargie et arquée au sommet; les festons sont oblongs et séparés de la carène et du front par un trait fin. Les joues sont lisses et présentent quelques points irréguliers vers le bord antérieur. Le labre est sinueux et noir à son extrémité ; il a de chaque côté deux points distincts. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le front est d'un roux ferrugineux ainsi que la face ; il est couvert de rides ou rugosités extrêmement fines. Les yeux sont ovales et saillants ; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont les trois quarts de la longueur du corps et sont entièrement d'un roux pâle. Le premier article est égal au plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième est conique et n'a que la moitié de la longueur du premier ; le troisième est comme le deuxième ; le quatrième est d'un tiers plus long ; les articles cinq à dix sont très-allongés ; leur longueur est au moins quadruple de leur plus grand diamètre ; le dernier est obliquement échancré.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, un peu arrondi et sinueux par derrière et sans bordure; les côtés sont très-recourbés en dessous et arrondis ainsi que l'angle postérieur; ils sont très-finement rebordés. Le calus occupe plus du tiers du bord latéral. Le corselet est brillant, presque lisse ou couvert de points très-petits et souvent indistincts dans les individus récemment éclos. L'écusson est arrondi et lisse.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent jusqu'au milieu; leurs côtés forment des courbes elliptiques régulières indépendamment du corselet; l'angle sutural est arrondi. Le dessous des élytres est très-convexe et couvert d'une ponctuation très-fine, confuse et serrée, qui est plus distincte que celle du corselet. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement ponctuée; le calus huméral est peu saillant. Les élytres et le corselet sont d'un blanc un peu terne tournant à la couleur de paille.

Le dessous du corps est entièrement roux; les derniers segments de l'abdomen sont fortement ponctués, ainsi que le pygidium. L'hémicycle est grand et peu saillant; le segment qui le précède présente une dépression ou sillon profond qui n'en occupe pas toute la longueur. Mâles et femelles sont aptères.

Les pieds sont entièrement roux; les tibias postérieurs sont dentelés ou crénelés dans toute leur longueur et plus fortement dans le milieu; ils sont garnis de cils assez longs. L'éperon est court; le premier article des tarses antérieurs des mâles est un peu dilaté.

J'ai recueilli quelques individus de cette espèce, dans la France méridionale, en mai et juin.

51. **T. ochroleuca**; Marsham. *Oblonga, depressiuscula; pallidè spadicea, labro nigro, fronte thoraceque laevibus; elytris tenuissimè, confusèque punctulatis; femoribus posticis apice fuscis. ♂♀ alati.*

♂ Ædeagus canaliculatus, in medio paululùm contractus; apice dilatatus, cochleariformis, obtusè angulatus. Abdominis segmentum ultimum, longitudinaliter profundè sulcatum.

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2 — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 3/4.

Chrysomela ochroleuca, Marsham, Ent. Brit. I. 202. 80.
Haltica ochroleuca, Gyllenhal, Ins. succ. IV. 658. 20-21?
Thyamis ochroleuca, Stephens, Illustr. IV. 311. — *Id.*, Manual. 2321.
Altica albella, Duméril. Dictionnaire des sciences nat. I. 524. 7.

La carène est linéaire, un peu dilatée et triangulaire au sommet. Les festons sont ovales, peu distincts et séparés du front par une ligne très-fine et quelquefois imperceptible. Les joues sont lisses et présentent quelques gros points près du bord antérieur. Le labre est obtus et un peu sinueux; il est entièrement noir dans les adultes, sa base est rousse dans les jeunes. Il présente de chaque côté deux points très-petits. Les mandibules sont ferrugineuses, les palpes sont noirs. Les yeux sont ovales et saillants. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps; le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et a le tiers de la longueur du premier; le troisième est un peu plus long et plus mince; les articles cinq à dix sont les plus longs; leur longueur excède trois fois leur plus grand diamètre. Tous les articles sont roux.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, il est un peu arrondi et imperceptiblement rebordé par derrière; les côtés sont très-inclinés et plus distinctement rebordés. Le calus est peu saillant; l'angle postérieur est très-ouvert. Le corselet est roux, lisse et brillant et sans ponctuation. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent un peu et forment un ovale oblong. Leur extrémité est arrondie ainsi que l'angle sutural, elles sont entièrement d'un jaune de paille blanchâtre. Leur partie supérieure est peu convexe. Elles sont couvertes de points très-petits, peu profonds, très-serrés et confus; dans quelques individus une partie des points sont disposés en petites séries et entremêlés de rugosités. Le calus huméral est petit, mais saillant. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne très-finement crénelée.

Tout le dessous du corps est d'un roux plus ou moins ferrugineux. Les derniers segments de l'abdomen sont fortement ponctués. Le pygidium est roux et ponctué finement, son extrémité est lisse. L'hémicycle est grand et saillant; le segment qui le précède est profondément sillonné et renflé de chaque côté du sillon. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et transparentes ainsi que les nervures. Près de leur base l'abdomen est un peu noirâtre.

Tous les pieds sont roux, excepté les cuisses postérieures dont l'extrémité est plus ou moins rembrunie; les tibias postérieurs sont très-finement dentelés ou pectinés dans toute leur longueur; l'éperon

est court et brun. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est peu dilaté.

Gyllenhal ajoute ces mots dans sa description : *pectus brunneum, nitidum, praeserlim versus latera* ; ce qui ne s'accorde pas avec la description de Marsham, qui dit : *corpus subtus flavescens*.

Cette espèce se trouve dans toute l'Europe. Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon, en Provence et en Languedoc, dans les lieux marécageux.

52. **T. pellucida.** *Oblongo-ovata ; rufo-ferruginea, labro apice infuscato ; thorace brevi ruguloso, confusè punctulato ; elytris pellucidis minutè confusèque punctulatis.* ♂ ♀ *alati.*

Var. a. *Subaptera micans.*

Var. b. *Subaptera, ferruginea, femorum apice plus minusvé infuscato.*

Var. c. *Subaptera, ferruginea, elytrorum punctis profundioribus.*

♂ *Ædeagus latè canaliculatus, recurvatus, versus apicem dilatatus ; apice triangulari deflexo. Abdominis segmentum ultimum basi leviter, apice profundius impressum emarginatum.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 1/2.

La carène est linéaire et contiguë au front. Les festons sont indistincts. Les joues sont brillantes et présentent quelques points inégaux et irréguliers près de la bordure antérieure qui est peu élevée. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté et près du milieu deux points très-petits. Il est roux ; sa partie antérieure est plus ou moins rembrunie ; les mandibules et les palpes sont ferrugineux ; le front est brillant ; dans quelques individus il est imperceptiblement granulé ou ridé. Les yeux sont ovales et saillants ; le point suroculaire est petit et placé au-dessus de l'échancrure ; il est souvent indistinct.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps ; le premier article a presque la longueur du plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième est presque ovale et a le tiers de la longueur du premier ; le troisième est aussi long mais plus mince ; les suivants sont plus longs et grossissent progressivement ; le dernier est encore

plus long et obliquement échancré. Tous les articles sont roux ; les derniers sont un peu assombris par les poils dont ils sont couverts.

Le corselet est beaucoup plus large que long ; il est un peu arrondi et très-finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-inclinés et plus distinctement rebordés ainsi que l'angle postérieur qui est arrondi. Le calus est peu saillant. Le corselet est très-finement et confusément ponctué ; les points sont entremêlés de rugosités. L'écusson est petit, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet ; elles s'élargissent un peu et forment un ovale oblong ; le dessus est un peu convexe ; leurs extrémités sont séparément arrondies ainsi que l'angle sutural ; elles sont ferrugineuses, d'un brillant gélatineux et presque transparentes. Dans quelques individus cette transparence permet de distinguer les segments de l'abdomen. La ponctuation est très-fine, peu distincte et disposée en séries dans sa partie supérieure. Dans la variété *c*, la ponctuation est plus profonde et plus évidente. Le calus huméral est peu saillant ; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement ponctuée ou crénelée ; la suture est plus ou moins d'un roux ferrugineux.

Le dessous du corps est entièrement ferrugineux ; les premiers segments de l'abdomen sont ridés et un peu ponctués. Les derniers le sont plus fortement ainsi que le pygidium. L'hémicycle est grand ; le segment qui le précède est court et dilaté de chaque côté ; dans le milieu est une dépression peu distincte vers sa base et qui s'élargit et devient profonde vers l'extrémité. Le fond de la dépression est lisse et brillant.

L'espèce type est ailée ; les ailes sont blanches et transparentes. Dans les variétés *a* et *b* on ne voit que des rudiments d'ailes.

Les pieds sont ferrugineux ; dans la variété *b*, l'extrémité supérieure des cuisses postérieures est plus ou moins rembrunie. Les tibias postérieurs sont finement crénelés et brièvement pectinés vers leur extrémité. L'éperon est court et fort.

Cette espèce est commune dans les prairies et dans les jardins sur diverses plantes. Elle se trouve dans toute la France. C'est en août et septembre que je l'ai recueillie.

53. **T. pallens.** Stephens. *Oblongo-ovata, pallidè rufa ; sutura concolore micante ; fronte ferrugineo ; labro et epistomate nigris ; thorace brevi, nitente ; elytris minutè confusèque punctulatis ; abdomine pedibusque ferrugineis ; femoribus posticis plus minusve infuscatis.* ♂ ♀ *alati.*

Var. a. *Elytrorum punctis propè basin seriatim dispositis.*

♂ *Ædeagus tenuis, canaliculatus, apice triangulariter acutus. Abdominis segmentum ultimum utrinque dilatatum, in medio longitudinaliter impressum ; impressione laevissima nitente.*

Long. 3 mill. à 3 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/2 à 2 mill.

Haltica pallens, (KIRBY) *in* Catal. de John CURTIS.
Thyamis pallens, STEPHENS, Illustr. 313. 19. — *Id.* Manual, 2329.

La carène faciale est linéaire, un peu arquée; les festons sont oblongs, indistincts et confondus avec le front. Les joues sont brillantes et un peu rugueuses vers le bord antérieur. Le labre est obtus et présente de chaque côté deux points distincts; il est noir ainsi que l'épistome. Les mandibules et tout le reste de la tête sont ferrugineux; le front est lisse et brillant dans la plupart des individus, il présente de fines rides ondulées et transversales. Les yeux sont ovales et très-saillants; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps; la dimension des articles est variable. Dans la plupart des individus, le premier a la longueur du plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et a le tiers du premier; le troisième et le quatrième sont plus longs que le deuxième et sont coniques; les suivants sont presque aussi longs que le premier; leur longueur égale quatre fois leur plus grand diamètre; le dernier est encore plus long; il est échancré vers son extrémité. Tous les articles sont ferrugineux, les derniers sont un peu rembrunis.

Le corselet est court, presque deux fois aussi large que long, un peu arrondi et imperceptiblement rebordé par derrière. Les côtés sont très inclinés et distinctement rebordés. Le calus est peu saillant; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est d'une couleur de paille avec un reflet gélatineux; on voit presque toujours sur les individus morts, deux ou trois petites bandes plus ou moins foncées. Le corselet présente quelques points varioliques peu distincts. L'écusson est triangulaire, lisse et brillant.

Les élytres s'élargissent à partir de leur base; leurs côtés s'arrondissent en ellipse jusqu'à l'extrémité; l'angle sutural est un peu arrondi. Le calus huméral est peu saillant; la bordure latérale est

accompagnée d'une ligne fortement crénelée. Elles sont entièrement d'un jaune de paille et couvertes de points très-fins, très-serrés et peu distincts; la suture est translucide. Dans la variété *a*, les points sont plus distincts et disposés en séries linéaires peu régulières.

Le dessous du corps est d'un roux ferrugineux; la poitrine et l'abdomen sont quelquefois un peu rembrunis. Le dernier segment de la femelle est fortement ponctué, il est lisse et brillant vers sa base. Le pygidium est roux et très-fortement ponctué. L'hémicycle est petit; le segment qui le précède est large et présente dans son milieu un sillon ou dépression longitudinale dont le fond est noir, lisse et brillant. Cette dépression fait paraître les côtés du segment très-renflés et surtout dans les adultes. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et transparentes; les nervures principales sont rousses.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux; l'extrémité des cuisses postérieures est quelquefois un peu rembrunie. Les tibias postérieurs sont finement crénelés, surtout dans leur milieu, et brièvement pectinés vers l'extrémité. L'éperon est fort et un peu arqué.

Cette espèce est commune dans toute la France. Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon, dans la Provence et le Languedoc, et sur la montagne du Pilat. J'ai rencontré des individus sur diverses espèces de *Verbascum* et sur la *Scrophularia canina*, Linn.

54. **T. crassicornis**; *Oblongo-ovata; pallidè rufa, sutura ferruginea micante; labro et epistomate nigris; thorace nitente, tenuissimè punctulato; elytris distinctius, confusè vel seriatim punctatis abdomine pedibusque ferrugineis; femoribusposticis plus minusve infuscatis ♂ ♀ alati.*

♂ *Ædeagus latè canaliculatus, apice lanceolatus, rectus. Abdominis segmentum ultimum integrum; linea laevi ornatum.*

Long. 3 mill. à 3 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/2 à 2 mill.

La carène est linéaire, un peu élargie et recourbée au sommet qui est presque contigu au front. Les festons sont oblongs, confondus avec le front dont ils ne se distinguent que par leur brillant. Les joues sont lisses et brillantes et présentent près du bord antérieur quelques points oblongs et peu profonds. Le labre est noir ainsi que l'épistome; il est obtusément arrondi et présente de chaque côté deux points inégaux. Les mandibules sont ferrugineuses, et les palpes sont noirs. La face et le front sont ferrugineux, celui-ci est très-finement

granulé. Les yeux sont ovales et saillants; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article est presque égal au plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est ovalaire et a le tiers de la longueur du premier; le troisième est un plus long et plus mince que le précédent; les suivants sont plus longs et grossissent progressivement; les articles sixième à dixième ont deux fois et demie la dimension de leur plus grand diamètre; le dernier est un peu plus long et légèrement échancré. Tous sont plus forts dans les mâles. Les cinq premiers articles sont roux, les suivants sont très-rembrunis.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long; il est un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-inclinés et plus distinctement rebordés. Le calus est peu saillant et occupe le tiers de la bordure; l'angle postérieur est presque arrondi; le corselet est d'une couleur de paille avec reflet gélatineux; il est très-finement et irrégulièrement ponctué; les points sont souvent indistincts. L'écusson est triangulairement arrondi; il est roux et peu saillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet et un peu convexes. Les côtés s'arrondissent en ellipse jusques à l'extrémité; l'angle sutural est un peu arrondi, la bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée. Le calus huméral est peu saillant. Les élytres sont d'un jaune de paille, la suture est ferrugineuse. Elles sont couvertes de points petits mais très-distincts. Les points sont disposés près de la base et sur les côtés en séries peu régulières; ils sont confus et un peu atténués vers l'extrémité.

Le dessous du corps est entièrement d'un roux ferrugineux. Le dernier segment de l'abdomen de la femelle est fortement ponctué. Dans le milieu est une petite ligne longitudinale noire, brillante et un peu carénée. Le pygidium est fortement ponctué et présente des longs cils à son extrémité. L'hémicycle est petit; le segment qui le précède est lisse en dessus et ponctué sur les côtés, il présente une ligne longitudinale noire, lisse et brillante. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides.

Tous les pieds sont ferrugineux; l'extrémité supérieure des cuisses postérieures est rembrunie dans les adultes. Leurs tibias sont finement crénelés et pectinés. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est deux fois plus large que le suivant.

Cette espèce est voisine de *T. pallens* dont elle se distingue au premier abord, par la ponctuation plus forte des élytres et la cou-

leur ferrugineuse de la suture. Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon et à la Grande-Chartreuse. Elle est moins commune que *T. pallens*.

55. **T. canescens.** *Oblongo-ovata, convexa, pallidè spadicea; labro apice infuscato; thorace tenuissimè vel inconspicuè punctulato; elytris distinctius punctulatis; punctis confusis vel seriatim dispositis. Femoribus posticis apice plus minusve infuscatis. ♂♀ alati.*

Var. a. *aptera.*

♂ *Ædeagus latè canaliculatus, antè apicem recurvatus; apice breviter angulatus, deflexus. Abdominis segmentum ultimum, longitudinaliter impressum; ima parte atra laevissima.*

Long. 1 mill 1/2 à 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

La carène faciale est linéaire, un peu élargie au sommet; les festons sont indistincts et confondus avec le front. Les joues sont lisses et brillantes, et présentent près du bord antérieur quelques petits points qui ne sont distincts que dans les mâles. Le labre est obtus, sinueux et roux; son extrémité est plus ou moins brune; les points sont indistincts. Les mandibules et les palpes sont roux. Le front est presque lisse; à l'aide d'une forte loupe, on reconnaît et surtout dans les mâles une granulation extrêmement fine et disposée en lignes arquées. Les yeux sont ovales; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps; le premier article a presque la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est conique et n'a pas le tiers de la longueur du premier; le troisième est plus long et plus mince que le deuxième. Les suivants grossissent progressivement; la longueur des articles 6 à 10 égale trois fois leur plus grand diamètre; le dernier est conique et obliquement échancré. Tous les articles sont roux; les derniers sont un peu rembrunis dans les mâles.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long; il est arrondi et imperceptiblement rebordé par derrière; les côtés sont inclinés et plus distinctement rebordés ainsi que l'angle sutural qui est arrondi; le calus est peu saillant. Le corselet est presque lisse et sans points distincts dans quelques individus; dans quelques autres ces

points sont très-fins et entremêlés de rides ou rugosités. L'écusson est triangulairement arrondi et lisse.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles forment ensuite une légère courbe elliptique et s'arrondissent séparément vers l'extrémité ainsi que l'angle sutural. Elles sont ponctuées plus fortement et plus distinctement que le corselet; les points sont disposés en lignes plus ou moins régulières dans la partie supérieure et sur les côtés; ils sont confus et évanescents vers l'extrémité; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement crénelée. Le calus huméral est un peu saillant, lisse et brillant. Le corselet et les élytres sont d'un jaune de paille très-pâle. La suture est un peu plus rousse dans les adultes.

Le dessous du corps est entièrement d'un roux ferrugineux dans les adultes; les premiers segments de l'abdomen sont presque lisses sur les côtés; les suivants sont plus distinctement ponctués et ridés; le dernier segment de la ♀ est finement ponctué ainsi que le pygidium. L'hémicycle est grand; le segment qui le précède est longitudinalement déprimé; au fond de la dépression est une ligne noire et brillante dans les adultes; l'extrémité du segment est largement échancrée.

Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides.

Dans la variété *a*, les individus sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes.

Tous les pieds antérieurs sont d'un roux pâle. Les cuisses postérieures ont une teinte ferrugineuse; leur extrémité est plus ou moins rembrunie dans les adultes. Les tibias postérieurs sont crénelés ou pectinés. L'éperon est court et brun. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est dilaté; sa largeur égale la moitié de sa longueur.

Cette espèce est très-voisine de *T. albinea*; elle s'en distingue au premier abord par la ponctuation des élytres qui est plus distincte et plus régulière, et par la couleur rousse du dessous du corps.

Environs de Lyon.

56. **T. ferruginea.** *Oblongo-ovata, convexa; ferruginea, labro fusco; antennarum articulis ultimis obscuris; thorace elytrisque densè punctulatis; punctis confusis seriatimque dispositis. ♂ ♀ apteri.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, canaliculo propè basin contracto, apice*

lanceolato, aculo, paululùm depresso. Abdominis segmentum ultimum longitudinaliter modicè depressum, linea laevi nigra ornatum.

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill. 1/4.

La carène est linéaire ainsi que les festons qui sont peu distincts et entourés de traits fins. Les joues sont brillantes et présentent vers le bord antérieur des ondulations ou quelques points irréguliers. Le labre est noir dans les adultes; il est obtusément arrondi et présente de chaque côté deux points très-petits. Les mandibules et les palpes sont roux; le front est très-finement granulé. Les yeux sont ovales, peu saillants. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article est égal au plus petit diamètre de l'œil; le deuxième n'a que la moitié du premier; il est un peu conique; le troisième est aussi long que le deuxième, mais plus mince; les articles quatre à dix sont aussi longs que le premier; le dernier est conique et obliquement échancré. Tous les articles sont roux; les derniers sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-surbaissés et plus distinctement rebordés ainsi que l'angle postérieur qui est régulièrement arrondi. Le calus est petit et peu saillant. Le corselet est finement ponctué; les points sont peu distincts et confondus avec des rides ou rugosités dans la plupart des individus; de chaque côté et près de la bordure est un petit espace lisse, brillant et sans points. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres s'arrondissent à partir de leur base et forment une courbe elliptique assez régulière; elles s'arrondissent vers l'angle sutural qui est un peu obtus. Elles sont d'un roux ferrugineux ainsi que la tête et le corselet. La ponctuation est partout plus distincte et disposée en séries dirigées dans tous les sens. La suture est un peu plus foncée; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée. Le calus huméral est finement ponctué et très peu saillant.

Le dessous du corps est d'un roux ferrugineux; la base de l'abdomen est quelquefois un peu rembrunie ainsi que le métathorax. Les premiers segments sont peu ponctués et présentent quelques rides. Le pygidium est roux et finement ponctué; celui de la femelle est recourbé comme dans *T. juncicola* et *T. lycopi*. L'hémicycle est grand;

le segment qui le précède est longitudinalement et assez profondément déprimé. Dans le fond de la dépression est une ligne noire, lisse et brillante. Mâles et femelles sont ailés ; quelques individus sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes.

Les pieds sont entièrement roux ; les tibias postérieurs sont finement crénelés et pectinés. L'éperon est assez grand et un peu recourbé à son extrémité. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est peu dilaté.

Cette espèce est très-voisine de *T. pellucida* et s'en distingue par la ponctuation forte du corselet et des élytres qui ne sont pas translucides. Cette ponctuation ressemble un peu à celle de *T. rubiginosa*, mais elle est moins profonde. Ses antennes sont beaucoup plus courtes et rembrunies vers l'extrémité.

Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon et dans le Bugey.

57. **T. succinea.** *Oblongo-ovata, rufo-ferruginea, labro infuscato; thorace brevi ruguloso, subtilissimè confusèque punctulato; elytris tenuissimè sed distinctius punctulatis. ♂ ♀ apteri.*

♂ Ædeagus canaliculatus, apice dilatatus cochleariformis, breviter angulatus. Abdominis segmentum ultimum profundè depressum, linea longitudinali laevi ornatum.

Long. 1 mill. 1/2 à 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

La carène est linéaire et peu arquée ; les festons sont indistincts et confondus avec le front qui est presque contigu à la carène ou n'en est séparé que par un trait imperceptible ou quelquefois par un petit point. Les joues sont lisses et brillantes et présentent vers le bord antérieur trois ou quatre points oblongs et profonds. Le labre est court, obtus et plus ou moins rembruni et présente de chaque côté deux points distincts. Les mandibules sont ferrugineuses ; les derniers articles des palpes sont rembrunis. Le front est brillant et très-finement granulé ; les yeux sont ovales et saillants ; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps ; le premier article est égal au plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième et le troisième n'ont que la moitié de cette longueur ; le deuxième est ovale ; le troisième est plus mince ; les articles suivants sont presque aussi longs que le premier ; il sont coniques ; le dernier est le plus grand, son échancrure est peu sensible.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long ; il est un peu arrondi par derrière et sans bordure ; les côtés sont très-inclinés et finement rebordés ainsi que l'angle postérieur qui est arrondi. Le calus est très-peu saillant ; le corselet est roux, lisse et brillant ; sa ponctuation est très-fine et entremêlée de rides ou rugosités. Elle est imperceptible dans les individus jeunes. L'écusson est très-petit et arrondi.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet ; elles s'élargissent encore jusqu'aux deux tiers de leur longueur ; l'extrémité est arrondie ainsi que l'angle sutural. Elles forment un ovale un peu oblong ; elles sont rousses, d'un brillant gélatineux et presque transparentes ; la suture est concolore. La ponctuation est confuse, très-fine et presque nulle dans quelques individus. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement ponctuée ou crénelée. Le calus huméral est lisse, brillant et peu saillant.

Le dessous du corps est d'un roux ferrugineux ; les premiers segments de l'abdomen sont lisses sur les côtés et transversalement striés et ponctués dans leur milieu ; les derniers sont plus fortement ponctués ainsi que le pygidium qui est bordé de longs poils. L'hémicycle est grand ; le segment qui le précède présente une dépression ou fossette profonde dont le fond est orné d'un sillon lisse et brillant, qui est limité vers l'extrémité par une échancrure. Mâles et femelles sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes.

Tous les pieds sont roux ; l'extrémité des cuisses postérieures est plus ou moins rembrunie ; leurs tibias sont finement crénelés dans les deux tiers de leur longueur et brièvement pectinés à leur extrémité ; le premier article des tarses antérieurs des mâles est un peu dilaté. L'éperon est court et rembruni.

Cette espèce est beaucoup plus petite que *T. pellucida*, dont elle diffère encore par sa ponctuation imperceptible.

Je l'ai recueillie dans les pâturages du mont Pilat et des montagnes près de Lyon, pendant le mois de juin.

58. **T. cerina**. *Oblongo-ovata ; rufo-ferruginea ; labro infuscato ; thorace tenuissimè punctulato ; elytris profundiùs densèque punctulatis ; punctis confusè vel seriatim dispositis. ♂♀ apteri.*

♂ *Ædeagus latè canaliculatus, apice dilatatus, breviter lanceolatus. Abdominis segmentum ultimum impressione laevi ornatum, apice inflexum emarginatum.*

Long. 1 mill. 1/2. — Larg. 3/4 mill.

La carène est linéaire et arquée ; les festons sont lancéolés, un peu convexes et séparés de la carène et du front par des traits distincts. Les joues sont presque lisses et présentent des rides et quelques points fins près du bord antérieur. Le labre est arrondi et brun, il présente de chaque côté un point distinct. Les mandibules sont ferrugineuses ; les derniers articles des palpes sont bruns. Le front est très-finement granulé. Les yeux sont ovales et saillants ; le point suroculaire est très-petit et placé au-dessus de l'échancrure.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps ; le premier article a presque la longueur du plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième a la moitié de la longueur du premier ; le troisième est encore plus court et plus mince ; les suivants sont plus longs et deviennent progressivement plus épais et plus coniques ; le dernier est très-peu échancré. Tous les articles sont roux ; les derniers sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long ; il est un peu arrondi et très-finement rebordé par derrière ; les côtés sont très-surbaissés et arrondis ainsi que les angles postérieurs ; leur bordure est fine ; le calus est peu saillant. Le corselet est finement ponctué ; les points sont entremêlés de rugosités ; près du bord extérieur est un petit espace lisse et brillant. L'écusson est petit, arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet, et forment avec lui un ovale oblong ; elles sont ponctuées vers la base un peu plus fortement que le corselet ; le plus grand nombre des points sont disposés en lignes et entremêlés de rugosités ; les points s'atténuent un peu vers l'extrémité. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement ponctuée. Le calus huméral est très-peu saillant. Les élytres et le corselet sont d'un roux de cire tournant au ferrugineux ; la suture est un peu plus sombre.

Le dessous du corps est entièrement d'un roux ferrugineux ; les premiers segments de l'abdomen sont légèrement ponctués et ridés dans leur milieu ; les derniers sont finement ponctués ainsi que le pygidium qui est brun, velu, et présente près de sa base un petit sillon. L'hémicycle est petit et arrondi ; le segment qui le précède est également arrondi et sans sillon ni dépression ; son bord antérieur est triangulairement échancré. Mâles et femelles sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes.

Tous les pieds sont roux ; les cuisses postérieures sont très-fortes ; les tibias sont finement dentelés et garnis de cils assez longs. L'éperon est court et roux. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est oblong et un peu dilaté.

Cette espèce est de la grandeur de *T. pusilla* dont elle se distingue au premier abord par la convexité de ses festons et la couleur ferrugineuse de son abdomen. Elle est plus petite que sa voisine *T. ferruginea*.

On la rencontre au printemps dans les prairies.

59. **T. ordinata.** *Oblongo-ovata, rufo-testacea, sutura obscuriori ; labro epistomateque nigris ; pectore abdomineque rufis ; thorace tenuissimè, elytris distinctè punctatis, punctis dorsalibus seriatim dispositis: pedibus rufis, femoribus posticis ferrugineis. ♂ ♀ apteri.*

♂ *Ædeagus rectus, canaliculatus, apice depressus, acutè lanceolatus ; Abdominis segmentum ultimum punctatum.*

Long. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 3/4. — Larg. 3/4 mill. à 1 mill.

La carène est linéaire, un peu arquée ; les festons sont lancéolés, aigus et déprimés, et séparés du front par un trait distinct. Les joues sont brillantes ; près de leur bord antérieur est une ligne de points irréguliers. Le labre est obtusément arrondi, ses points sont presque indistincts ; il est noir ainsi que l'épistome. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le front est roux ainsi que la face ; il est très-finement granulé. Les yeux sont ovales et saillants ; le point suroculaire est contigu à l'échancrure.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article est presque égal au plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième est ovale et oblong et a presque la moitié de la longueur du premier ; le troisième est plus mince ; les suivants sont plus longs et grossissent progressivement ; le dernier est un peu plus long que les précédents et obliquement échancré. Tous les articles sont roux, les derniers sont un peu rembrunis

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-surbaissés et plus distinctement rebordés ; le calus est assez grand et saillant ; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est roux et brillant ; son bord antérieur est un peu rembruni dans les adultes ; il est partout finement et confusément ponctué. L'écusson est arrondi, lisse, roux et brillant.

Les élytres sont beaucoup plus larges que le corselet; elles s'élargissent encore un peu, forment un ovale oblong et s'arrondissent vers l'extrémité ainsi que l'angle sutural. Elles sont rousses, très-convexes et ponctuées plus fortement que le corselet; les points de la partie supérieure sont disposés en lignes longitudinales presque droites jusqu'aux trois quarts; ils sont un peu confus vers l'extrémité et sur les côtés; la suture est un peu brune. Le calus huméral est lisse et peu saillant; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée.

Le dessous du corps est entièrement roux; les premiers segments de l'abdomen présentent quelques points; dans les suivants les points sont confondus avec les rides transversales; le dernier est plus distinctement ponctué. L'hémicycle est petit, arrondi; le segment qui le précède est un peu déprimé et légèrement échancré. Mâles et femelles sont aptères.

Les pieds antérieurs, les tibias et les tarses sont roux; les cuisses postérieures ont une teinte ferrugineuse; leur extrémité supérieure est un peu rembrunie dans les adultes. L'éperon est court et brun. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est très-dilaté.

Cette espèce se distingue par la régularité des lignes ponctuées dans la partie supérieure des élytres. Je l'ai recueillie en juin, dans la Provence.

60. **T. membranacea.** *Ovata, convexior, rufo ferruginea; labro infuscato; thorace elytrisque lucidis punctulatis; punctis confusis vel seriatim dispositis.* ♂ ♀ *apteri.*

♂ *Ædeagus canaliculatus; canaliculo contracto, apice dilatato, obtusè angulato. Abdominis segmentum ultimum breviter impressum, impressione laevi.*

Var. a. *Junior, elytris vix conspicuè punctulatis, punctis evanescentibus.*

Long. 1 mill. 1/2 à 1 mill. 3/4. – Larg. 1 mill.

La carène est linéaire; les festons sont lancéolés, aigus et séparés de la carène et du front par des traits distincts. Les joues sont lisses et brillantes et présentent près du bord antérieur quelques petits points irréguliers. Toute la face est rousse et brillante ainsi que les mandibules. Le dernier article des palpes est brun. Le labre est obtusément arrondi; son extrémité est plus ou moins rembrunie et présente de chaque côté deux points peu distincts. Le front est fer-

rugineux et finement granulé. Les yeux sont ovales et saillants; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article est presque égal au plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et a la moitié de la longueur du premier; le deuxième et le quatrième sont un peu plus longs mais plus minces que le deuxième; les suivants ont la longueur du premier et grossissent progressivement; le dernier est obliquement échancré. Tous les articles sont roux, les derniers sont un peu assombris.

Le corselet est beaucoup plus large que long; il est très-peu arrondi par derrière et sans bordure distincte. Les côtés sont très-inclinés, distinctement rebordés ainsi que l'angle postérieur qui est très-ouvert. Le calus est saillant et occupe le tiers de la bordure. Le corselet est ferrugineux et couvert de points irréguliers entremêlés de rugosités; près du bord latéral est un petit espace lisse. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent jusqu'au milieu; leurs côtés présentent des courbes elliptiques régulières et forment un ovale, indépendamment du corselet. L'angle sutural est arrondi. Les élytres sont d'un roux plus pâle que le corselet; leur ponctuation est distincte dans les adultes; elle est très-fine et presque imperceptible dans les individus récemment éclos et dont les élytres ont un brillant gélatineux et la transparence d'une membrane. Les points sont confus ou disposés en lignes ou séries dans la partie supérieure; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée. Le calus huméral est très-peu saillant.

Le dessous du corps est entièrement roux; les premiers segments de l'abdomen sont presque lisses; les derniers sont plus fortement ponctués ainsi que le pygidium. L'hémicycle est grand, arrondi; le le segment qui le précède est légèrement déprimé; le fond de la dépression est lisse et brillant. Mâles et femelles sont aptères.

Tous les pieds sont roux; les cuisses postérieures sont fortes et ferrugineuses. Les tibias postérieurs sont crénelés, pectinés et garnis de longs cils. L'éperon est roux et assez fort. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est très-peu dilaté.

Cette espèce ressemble à *T. nana* par sa forme et sa grandeur; mais elle en diffère par sa couleur ferrugineuse et sa ponctuation.

Recueillie dans les pâturages des environs de Lyon.

61. **T. nana**. *Ovata, convexior, albidâ vel pallidè spadicea, labro*

infuscato; capite ferrugineo, encarpis oblongis distinctis. Thorace ruguloso, minutè punctulato; elytris distinctius confuseque punctulatis. ♂ ♀ *apteri.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, apicè acutus, incurvatus. Abdominis segmentum ultimum convexum, apice triangulariter emarginatum.*

Long. 1 mill. 1/2. — Larg. 1 mill.

La carène est linéaire, un peu arquée et épaissie au sommet; les festons sont oblongs, très-distincts et séparés de la carène et du front par un trait assez profond. Les joues sont lisses et un peu rugueuses vers la bordure antérieure qui forme presque un angle droit avec la carène. Le labre est court, obtus et un peu sinueux; ses points sont imperceptibles; il est légèrement rembruni vers l'extrémité ainsi que les mandibules et les palpes. Le front est très-finement granulé; il est ferrugineux ainsi que la face. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps; le premier article est égal au plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est presque ovale et n'a que le tiers de la longueur du prémier; le troisième est un peu plus long et plus mince; le quatrième et les suivants sont plus longs et grossissent progressivement; les articles 6 à 10 sont plus forts surtout dans les mâles; leur longueur égale deux fois et demie leur plus grand diamètre; le dernier est plus long et obliquement échancré. Les articles 1 à 5 sont roux; les suivants sont bruns dans les adultes.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, un peu arrondi et imperceptiblement rebordé par derrière; les côtés sont très-inclinés et contournés en dessous; ils sont finement rebordés ainsi que l'angle postérieur qui est obtusément anguleux. Le calus est assez saillant et occupe le tiers de la bordure. Le corselet est brillant, couvert d'une ponctuation très-fine et entremêlée de rugosités. L'écusson est en triangle à côtés un peu arrondis.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent jusqu'au milieu; les côtés présentent des courbes elliptiques régulières et forment indépendamment du corselet un ovale obtus au sommet; l'angle sutural est arrondi. Le dessus des élytres est très-convexe et couvert d'une ponctuation aussi fine que celle du corselet, confuse et très-serrée; la suture est un peu rousse et translucide. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement

ponctuée. Le calus huméral est très-peu saillant. Les élytres et le corselet sont d'un blanc un peu terne, tournant à la couleur de paille.

Le dessous du corps est entièrement roux : les premiers segments de l'abdomen ne sont ponctués que dans leur milieu et vers le bord extérieur ; le reste est lisse et brillant ; le troisième et le quatrième segments sont ponctués et ridés ; le dernier segment est finement ponctué ainsi que le pygidium. L'hémicycle est petit et peu saillant ; le segment qui le précède n'a pas de dépression ni de sillon ; son bord antérieur est triangulairement échancré. Mâles et femelles sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux ; les tibias postérieurs sont finement dentelés ou pectinés dans toute leur longueur et garnis de cils assez longs ; l'éperon est court et brun. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus large que celui de la femelle.

Cette espèce par son facies est très-voisine de *T. candidula ;* mais elle n'a que la moitié de la grandeur de celle-ci ; elle en diffère par ses festons plus distincts et la ponctuation du corselet et des élytres.

Je l'ai recueillie dans les pâturages des environs de Lyon, de la montagne de Pilat, et de la montagne du Colombier dans le Bugey. Sa taille exiguë ainsi que celle de *T. cerina*, ne permet pas de découvrir facilement cette espèce.

Genre *Lithonoma*, Lithonome ; (Chevrolat) (1).

Antennae undecim articulatae ; articulis brevibus.

Carina, encarpisque nullis.

Thorax integer, latè marginatus, profundè punctatus.

Conspectus oblongus, depressus ; elytra profundè punctata, punctis confusis vel seriatim dispositis.

Tibiae posteriores, extensione acuta ornati.

Tarsorum posteriorum articulis emarginatis villosis ; articulus quartus laevis globoso-inflatus.

Les caractères de ce genre créé par M. Chevrolat dans le Catalogue de M. Dejean, n'ont pas été publiés. Une seule espèce a été décrite par Illiger et placée en tête de la famille des *Physapodes*, première

(1) *In* Dejean, Catal.

division de son genre *Haltica*. Cette division et la suivante, les *Oedipodes*, ont pour caractère commun le renflement arrondi du dernier article des tarses postérieurs. Quant aux caractères séparables de ces deux familles, Illiger n'a indiqué que la ponctuation des élytres qui est confuse dans les *Physapodes*, et ponctuée-striée dans les *Oedipodes*, dont aucune espèce n'a été signalée en Europe.

1. **L. marginella**; Illiger. *Oblonga, depressa, cyanea, profundè punctata. Thoracis elytrorumque limbo pallidè luteo; elytrorum maculis quatuor obliquis, pallidè luteis. ♀ ♂ apteri.*

♂ Ædeagus laevissimus, propè basin semi-cylindricus, versus apicem attenuatus, sulcatus, apice rotundatus.

♂ Abdominis segmentum ultimum triangulariter emarginatum, à basi ad apicem sulcatum.

Long. 3 1/2 mill. à 5 mill. — Larg. 2 mill. 3/4 à 3 mill. 1/4.

Haltica marginella, Illiger, Magaz. VI. 55. 1 et 84. 4.
Chrysomela cincta, Fabr. Spec. Ins. I. 132. 90. — *Id.* Mantissa. 1. 76. 119.
Galleruca cincta, Fabr. Ent. Syst. pars 2e page 26. n° 62.
Galleruca marginella, Fab. Syst. Eleuth. I. 496. 96.
Altica cincta, Oliv. Encycl. méth. IV. 106. 12.
Altica marginella, Oliv. Entom. V. 688. 34. tab. 2. fig. 34. — Latreille, hist. des crust. et ins. XII. 14. 28.

Les antennes sont composées de onze articles; leur longueur n'atteint pas la moitié de la longueur du corps; le premier article est oblong; sa longueur égale le plus grand diamètre de l'œil; le second a le tiers de la longueur du premier; il est petit, presque arrondi, et dans les mâles, le troisième est oblong et mince. Les suivants sont plus épais et tronqués à leur extrémité; leur plus grand diamètre égale les trois quarts de leur longueur; le dernier est plus allongé et sans échancrure distincte. Tous les articles sont bruns, couverts de poils roux et portent à leur extrémité quelques poils plus grands. Le premier et le second articles présentent quelques points gros et profonds. Le canthus est arrondi et ferrrugineux.

La face, le front et le vertex sont d'un bleu foncé brillant; ils sont couverts de rugosités et de points inégaux et profonds. La face est limitée antérieurement par une bordure forte et élevée; au milieu est une petite saillie arrondie à sa base, très-rétrécie et aiguë au sommet. Cette saillie est lisse et brillante et remplace la carène qui existe dans la face d'un assez grand nombre d'espèces

des autres genres. Au-dessus sont deux espaces très-lisses et brillants, plus ou moins ébréchés et formant un simulacre de festons; ces espaces sont, ainsi que le front et le vertex, couverts de gros points inégaux et irréguliers, entre lesquels il est difficile de distinguer les points suroculaires. Les yeux sont bruns et presque hémisphériques; leurs cornules sont dirigées en lignes transversales. L'épistome et le labre sont lisses et brillants; le labre est sinueux et presque bilobé; il présente de chaque côté trois points, dont les médians sont les plus gros. Les mandibules ont quatre dents courtes et un peu obtuses; elles sont ferrugineuses; les palpes sont bruns; leur avant-dernier article est très-gros; le dernier est plus petit et conique.

Le corselet est deux fois aussi large que long, coupé droit pardevant et sans bordure; un peu arrondi et très-finement rebordé par derrière; les côtés sont un peu inclinés; leur bordure est forte, saillante et terminée par un petit calus qui dépasse la bordure antérieure. Le dessus du corselet est d'un bleu très-brillant; les côtés sont ornés d'une bande marginale d'un jaune pâle. Vers le bord antérieur et vers le bord postérieur est une bordure de la même couleur qui n'atteint pas les bords latéraux. Tout le reste du corselet est couvert de points irréguliers et très-gros; les intervalles sont lisses et brillants; les points sont plus petits dans les espaces tachés.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent ensuite et s'arrondissent vers l'angle sutural qui est presque droit : la suture est fine; le calus huméral est indistinct et couvert de gros points ainsi que le reste des élytres; les points sont disposés irrégulièrement ou par petites séries. Les interstices sont lisses; les élytres sont comme le corselet d'un bleu plus ou moins foncé et très-brillant; tout le contour latéral présente une large bordure d'un jaune pâle; dans la partie supérieure et un peu rapprochée de la suture, on voit sur chaque élytre deux taches oblongues d'un jaune pâle; elles sont tournées obliquement; leur grandeur varie dans quelques individus.

Le dessous du corps est noir; les segments de l'abdomen sont fortement ponctués, surtout dans le milieu; ils présentent sur les côtés des poils roux. Le pygidium est sans sillon et un peu ponctué. L'hémicycle du mâle est grand, peu arrondi; le segment qui le précède est sillonné depuis sa base jusqu'à l'échancrure triangulaire qui est en face de l'hémicycle. Tous les individus qui m'ont été communiqués sont privés d'ailes.

Les cuisses sont très-fortes; leur largeur dépasse la moitié de leur longueur. Le canal qui reçoit le tibia est large et profond. La surface extérieure de toutes les cuisses est distinctement ponctuée; le tibia postérieur est un peu moins long que la cuisse. Sur le bord extérieur et aux deux tiers de sa longueur est une dent assez forte, mais plus aiguë que dans les genres *Plectroscelis* et *Chaetocnema;* entre cette dent et l'extrémité du tibia est une frange de poils fins. Les cuisses sont d'un brun noir, ainsi que tous les tibias et les articulations. Le premier article des tarses postérieurs est large; le second est très-petit; le troisième est un peu plus grand; ils sont bilobés, ciliés et velus; le quatrième est lisse et brillant, très-renflé à son extrémité; les crochets ont à leur base un petit appendice. L'éperon est brun, un peu allongé et obtus; il est placé sous l'extrémité supérieure du tibia. Le premier article des tarses antérieurs est très-large, surtout dans les mâles; les autres articles sont disposés comme ceux des tarses postérieurs, mais le dernier n'est pas renflé.

Les exemplaires qui m'ont été communiqués, ont été recueillis en Espagne, sur des coteaux arides; mais personne n'a indiqué la plante dont sa larve se nourrit. Illiger l'a décrite sur des individus recueillis aux environs de Coimbre et de Lisbonne, par Hoffmansegg.

2. **L. andalusiaca**; Rosenhauer. *Oblonga, depressa, virescens, profundè punctata, thoracis elytrorumque limbo pallidè luteo; elytrorum fascia longitudinali, leviter arcuata à marginibus sejuncta.* ♀ ♂ *apteri.*

♂ *Ædeagus?*

♂ *Abdominis segmentum ultimum triangulariter emarginatum, in media parte brevi laevissima.*

Long. 3 mill. 1/2 à 5 mill. — Larg. 2 mill. 3/4 à 3 mill. 1/4.

Lithonoma andalusiaca, (Rambur) *in* Dejean, Catal. 1837.
Lithonoma andalusica, Rosenhauer, Thiere Andalusiens, (1856) page 333 tab. III. fig. c.

Les antennes sont composées de onze articles; leur longueur atteint la moitié de la longueur du corps; elles sont beaucoup plus épaisses que celle de *L. marginella*; le premier article est oblong; sa longueur égale le plus grand diamètre de l'œil; le second a le tiers du premier; il est petit, presque arrondi; le troisième est mince et

oblong dans les deux sexes. Les suivants sont plus épais et tronqués à leur extrémité ; leur plus grand diamètre égale les trois quarts de leur longueur; le dernier est plus allongé et sans échancrure distincte. Le canthus est arrondi et ferrugineux ; tous les articles sont bruns, rugueux, couverts de poils roux et présentent à leur extrémité quelques poils plus grands. Les quatre premiers articles présentent quelques points gros et profonds.

La face, le front et le vertex sont d'un noir foncé brillant, couverts de rugosités et de points inégaux et profonds. La saillie entre les antennes est presque indistincte; elle est remplacée par des rugosités comme celles de la face ; entre les antennes ces rugosités ont la forme de quatre petits traits ou carènes ; on ne voit pas de point suroculaire. Les yeux sont bruns, presque hémisphériques ; leurs cornules sont dirigées en lignes transversales. L'épistome et le labre sont bruns, lisses et brillants ; le labre est sinueux et presque bilobé ; il présente de chaque côté deux ou trois petits points. Les mandibules ont quatre dents courtes et peu aiguës : les palpes sont bruns, courts ; le dernier article est de la grosseur du précédent, conique et poilu.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long ; il est coupé droit par devant et sans bordure, et très-finement rebordé par derrière. Les côtés sont un peu inclinés ; leur bordure est forte, saillante et terminée par un petit calus qui dépasse la bordure antérieure. Le dessus du corselet est d'un brun noirâtre un peu brillant et quelquefois il présente une teinte violacée. Les côtés sont ornés d'une bande marginale tournant un peu au jaune d'ocre. Vers le bord antérieur et vers le bord postérieur est une bande de la même couleur qui n'atteint pas les bords latéraux ; tout le reste du corselet est couvert de points plus forts que ceux de *L. marginella*, et entremêlés de rugosités.

Les élytres sont vertes et présentent quelquefois un léger reflet bleuâtre ; le contour latéral est comme dans sa voisine, orné d'une large bande d'un jaune d'ocre. Sur chaque élytre est une large bande longitudinale d'un jaune un peu plus pâle que la bordure extérieure. Cette bande est isolée et n'atteint pas les bords ; elle est un peu arquée et sa courbe est rapprochée de la suture ; l'extrémité postérieure de cette bande est un peu élargie. La ponctuation des élytres est beaucoup plus forte que celle de *L. marginella* ; elle est irrégulière et très-confuse ou disposée en petites séries.

Le dessous du corps est noir ; les segments de l'abdomen sont plus fortement ponctués que ceux de *L. marginella* ; le pygidium est sans

sillon et fortement ponctué. L'hémicycle du mâle est de moyenne taille et un peu arrondi ; le segment qui le précède, présente en face de l'hémicycle un petit espace très-lisse et brillant et largement échancré à son extrémité. Tous les individus qui m'ont été communiqués étaient privés d'ailes.

Les cuisses sont très-fortes ; leur largeur dépasse la moitié de leur longueur ; le canal qui reçoit le tibia est large et profond ; la surface extérieure de toutes les cuisses est distinctement et profondément ponctuée. Le tibia postérieur est un peu moins long que la cuisse ; il présente en dessus une excavation longitudinale dont le rebord extérieur présente une dent assez forte ; entre cette dent et l'extrémité du tibia est une frange de poils fins. Les cuisses sont d'un brun noir ainsi que tous les tibias et les articulations. Le premier article des tarses postérieurs est large, le second est très-petit, le troisième est un peu plus grand ; tous sont bilobés, ciliés et velus. Le quatrième est lisse et brillant, très-renflé et arrondi à son extrémité. L'éperon est brun, court et obtus ; il est placé sous l'extrémité supérieure du tibia. Le premier article des tarses antérieurs est très-large, surtout dans les mâles ; les autres articles sont disposés comme ceux des tarses postérieurs, mais le dernier n'est pas renflé.

Cet insecte a été recueilli en Andalousie, dans les environs d'Algésiras, par M. Rosenhauer. M. Rambur a eu l'obligeance de me communiquer l'un des exemplaires qu'il avait recueillis dans la même localité.

Genre *Phyllotreta*, Phyllotrète ; (Chevrolat) (1).

Antennae undecim articulatae.

Antennarum articuli 4-5, in paucis maribus dilatati.

Carina angusta apice plus minusve dilatata.

Thorax integer punctulatus.

Conspectus variabilis ; ovalis vel elongatus, plus minusve depressus : elytris confusè vel seriatim punctulatis.

A. *Elytra nigra ; vitta longitudinali lutea, plus minusve sinuata, vel interrupta.*

B. *Elytra ubique concolora.*

---

(1) *In* Dejean, Catal.

La forme des espèces de ce genre est très-variable Le contour de la plupart est ovalaire, mais le dessus est plus ou moins déprimé. Une seule, *Ph. quadripustulata*, est régulièrement ovale et très-convexe. Les trois dernières espèces sont très-allongées, déprimées et obtusément arrondies à leur extrémté.

La carène est linéaire et forme par devant une assez notable bifurcation qui forme la bordure des joues Elle est souvent contiguë aux festons dont la forme est variable et qui sont divisés par une fossette ou un trait fin. Les festons sont presque toujours confondus avec le front. Les yeux sont très-noirs, ovales ou oblongs; leurs cornéules sont très-petites et disposées en séries. Les joues sont brillantes, un peu rugueuses, et portent près de la bifurcation de la carène une série de points plus ou moins réguliers et profonds. Elles sont ainsi que le labre ornées de quelques poils. Le labre et les mandibules sont noirs. Les palpes sont rarement ferrugineux.

Les antennes ont ordinairement la moitié de la longueur du corps. La longueur et l'épaisseur des articles est variable. La forme des antennes de douze espèces est semblable dans les deux sexes. Dans les autres, les articles quatrième à cinquième sont plus ou moins dilatés dans les mâles. Le résultat le plus remarquable de cette dilatation est dans la *Ph. antennata*.

Le corselet paraît plus étroit par devant, parce que dans cette partie les côtés sont surbaissés et un peu tournés en dessous. La bordure est terminée antérieurement par un petit calus qui n'offre pas de différences remarquables entre les espèces. L'écusson est petit, arrondi, plus ou moins lisse ou rugueux.

La coloration des élytres permet de diviser ce genre en deux sections : 1° élytres noires, ornées de bandes ou de taches jaunes ou sulfureuses; 2° élytres unicolores, cuivreuses, bronzées ou noires avec ou sans reflets bleus ou verts. Les ailes sont d'un blanc plus ou moins nébuleux et translucides. Leur nervures principales sont rousses ou d'une teinte brune plus ou moins foncée.

Tout le dessous du corps est noir et ponctué; le dessous de la tête et celui du corselet sont fortement ridés. Les segments de l'abdomen présentent des rides très-fines et sont couverts de petits points peu serrés et de chacun desquels sort un petit poil blanc. Le dessus du pygidium est intact et très-ponctué. Le dessous de celui des femelles est un peu sinueux à son extrémité. Celui des mâles est triangulairement et plus ou moins profondément échancré; et souvent cette échancrure est précédée d'un trait ou sillon longitudinal plus ou

moins distinct. L'hémicycle est un peu ouvert ou arrondi et plus ou moins saillant.

Les cuisses sont un peu oblongues : leur diamètre égale la moitié de leur longueur. Les tibias postérieurs ont presque la longueur des cuisses ; ils s'épaississent vers leur extrémité ; leurs côtés sont comprimés ; mais ils ne sont pas sillonnés en dessous pour recevoir les tarses. Ils sont couverts d'une villosité fine et portent en dessous et près de leur extrémité une rangée de cils ou petits poils raides très-fins ; sous le rebord convexe de leur extrémité est une épine ou éperon très-petit. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est plus large que celui de la femelle. Le premier article des tarses postérieurs a le tiers de la longueur du tibia ; le second a le tiers de la longueur du premier ; le troisième est plus court que le précédent et bilobé. Les crochets sont très recourbés ; leur base est un peu renflée mais sans apophyse.

La plupart des espèces de ce genre, soit en état de larves, soit après leur dernière transformation, se nourrissent de diverses plantes de la famille des Crucifères.

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres noires ornées de taches ou bandes d'un jaune sulfureux.

a. Bandes sans échancrures ou sinuosités, atteignant le sommet des élytres. — *Armoraciae.*

— n'atteignant pas le sommet des élytres. — *Humeralis.*

b. Bandes étroites et un peu sinueuses. — *Vittula.*

c. Bandes sinueuses, leur extrémité postérieure recourbée vers la suture.

Partie médiane de tous les tibias, brune.

Article cinquième des antennes du mâle un peu dilaté. — *Flexuosa.*

Tous les tibias ferrugineux. Articles quatrième et cinquième du mâle un peu dilatés et striés en dessous. — *Nemorum.*

d. Bandes échancrées dans la partie médiane.

Echancrure profonde, tache humérale isolée.

Article cinquième du mâle allongé, dilaté et recourbé. — *Excisa.*

Echancrure large ; tache humérale contiguë à la marge, noire. Articles quatrième et cinquième du mâle dilatés, le cinquième recourbé. *Sinuata.*

e. Bandes interrompues dans leur milieu et souvent converties en deux taches jaunes et irrégulières.

Corps ovalaire, ponctuation très-forte. *Tetrastigma.*

— ponctuation très-fine. *Varians.*

Corps ovale, très-convexe. Article cinquième du mâle dilaté et déprimé. *Quadripustulata.*

f. Bande jaune atteignant le bord externe près duquel est une tache noire isolée. *Biguttata.*

DEUXIÈME DIVISION.

Elytres sans bandes ou taches jaunes.

a. Premiers articles des antennes ferrugineux.

Points des élytres profonds et disposés en lignes régulières dans toute la partie supérieure *Obscurella.*

Points fins et disposés en séries. Tête fortement ponctuée. *Atra.*

Ponctuation uniforme, très-fine et confuse. *Punctulata.*

Points confus, entremêlés de rides ; vertex séparé du front par une ligne ponctuée et arquée. *Diademata.*

Points en lignes distinctes dans le milieu des élytres. *Colorea.*

b. Antennes entièrement noires.

Points confus ; articles troisième, quatrième et cinquième des antennes des mâles très-dilatés. Elytres noires. *Melaena.*

Elytres bronzées avec reflet bleu ou vert. Articles des antennes semblables dans les deux sexes. *Lepidii.*

Elytres cuivreuses et obtuses. Le cinquième article des antennes des mâles à peine dilaté. Dernier segment de l'abdomen dépassant l'extrémité des élytres. *Procera.*

Elytres bronzées ; premier article des antennes et articulations des pieds un peu roux. Quatrième article des antennes du mâle très-élargi et déprimé. *Antennata.*

1. **P. armoraciae**; Entom. Hefte. *Oblongo-ovata, vix depressa, nigra; elytris subtilissimè punctulatis; vitta longitudinali flava, latissima humerum tegente; antennarum basi, genubus, tibiis tarsisque pallidè luteis.*

♂ *Antennarum articulus quartus crassiusculus.*

♂ *Ædeagus modicè arcuatus laevissimus, apice arcuatim incisus, bidentatus, suprà versus apicem breviter excavatus; subtus, partim canaliculatus.*

Long. 3 mill. — Larg. 2 mill.

Haltica armoraciae, Entom. Heft. II. 75. 44. tab. III. fig. 6. — Illiger, Magaz. VI. 150. 93. — Gyll. Ins. suec. IV. 654. 8-9. — Dufт. Faun. austr. III. 251. 7. — Redt. Faun. austr. 531. 28.

Tête noire, brillante; carène brève, linéaire, élargie au sommet; festons divisés par une petite fossette, mais presque contigus avec la carène et le front. Le front et le vertex sont couverts de points inégaux; on en voit quelques-uns sur les festons; les intervalles sont très-finement rugueux; les joues ont une double ligne de gros points. Le labre, les mandibules, les palpes et les yeux sont noirs.

Les trois premiers articles des antennes sont ferrugineux; tous les autres sont noirs. Le premier égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil; le second est ovale et n'a que la moitié de la longueur du premier; le troisième est un peu plus long; le quatrième d'un tiers plus grand que le troisième; les suivants sont à peu près égaux et grossissent insensiblement jusqu'au dernier qui est terminé en cône un peu obliquement tronqué. Le quatrième article du mâle est un peu plus épais, mais n'offre aucune dilatation anomale.

Le corselet est de la couleur de la tête, une fois et demie aussi large que long; coupé droit par devant et par derrière, arrondi sur les côtés qui sont un peu tournés en dessous et fortement rebordés. Le dessus est régulièrement convexe et couvert de gros points dispersés ou disposés en petites séries. Les intervalles sont plans et très-finement rugueux. L'écusson est très-petit, arrondi, noir et brillant.

Les élytres sont quatre fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à sa base, et deux fois aussi larges dans le milieu. Elles s'arrondissent ensemble vers l'extrémité; leur contour avec celui du corselet forment un ovale assez régulier. La suture n'est sensiblement rebordée que du milieu à l'extrémité; la bordure latérale est forte et

accompagnée d'une ligne de points qui s'affaiblit à partir du milieu. La marge inférieure est noire, très-lisse et brillante. Les élytres sont couvertes de points très-fins, dont quelques-uns sont disposés en petites lignes irrégulières; les points sont beaucoup plus forts autour de l'écusson. Une large bande jaune couvre les deux tiers de la largeur des élytres; cette bande part de la base et s'arrondit vers l'extrémité qu'elle n'atteint pas. La partie noire qui joint la suture est plus large au milieu; la partie extérieure forme une bande étroite qui disparaît vers le calus huméral. Les ailes sont d'un blanc nébuleux; les nervures sont rousses.

Le dernier segment de l'abdomen de la ♀ est marqué en dessous et dans les deux tiers de sa longueur par une impression ou sillon longitudinal. L'hémicycle du ♂ est grand et saillant; le segment qui le précède présente une dépression ou sillon, dont la profondeur varie et dont le fond est lisse et brillant.

Les cuisses antérieures et les intermédiaires sont noires, à l'exception des genoux qui sont ferrugineux ainsi que tous les tibias et les tarses. Les cuisses postérieures sont entièrement noires.

Cette espèce se trouve dans le nord de la France, sur le *Cochlearia armoracia*. J'ai reçu des individus recueillis en Finlande.

2. **P. humeralis.** *Oblongo-ovata, subdepressa, nigra. Elytris subtilissime punctulatis. Vitta longitudinali lata, pallidè flava, humerum non tegente. Antennarum articulis 3 vel 4 baseos, genubus, tibiarum basi tarsisque rufo-ferrugineis.*

♂ *Antennarum articulo 4 modicè dilatato, ovato, compresso, subtùs concavo.*

♂ *Ædeagus ferè rectus laevis, usque ad medium latè canaliculatus, apex obtusè rotundatus, subtus transversim striolatus, canaliculo strenuo.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill.

Tête d'un noir foncé peu brillant. Carène tranchante; elle se lie avec les festons qui sont lisses et séparés par une impression ponctuée. Joues légèrement rugueuses sans ponctuation. Front et vertex entièrement couverts de points forts et égaux.

Labre, mandibules, palpes et yeux noirs.

Antennes noires à l'exception des trois premiers articles qui sont entièrement d'un rouge ferrugineux; le quatrième est quelquefois en tout ou partie de la même couleur; le premier égale le diamètre de

l'œil; le deuxième et le troisième sont de moitié moins longs; les suivants sont égaux et grossissent insensiblement et progressivement; le dernier est en ovale allongé, peu conique et peu sensiblement tronqué; le quatrième article du ♂ est un peu renflé et plus épais que les autres, mais il ne paraît pas comprimé.

Le corselet est de la couleur de la tête, une fois et demie aussi large que long, coupé droit par devant et par derrière, arrondi sur les côtés où il est finement rebordé. Le sillon que cette bordure laisse entre elle et l'intérieur du corselet est un peu recourbé à son extrémité postérieure. Le corselet n'est pas rebordé par derrière; il est régulièrement convexe et couvert de points très-petits mais un peu plus forts et un peu plus serrés que dans *Ph. armoraciae.* Quelques-uns sont disposés par petites séries curvilignes. Les intervalles sont très-finement granulés. L'écusson est noir et finement rugueux.

Les élytres sont cinq fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à la base et deux fois aussi larges dans le milieu; les côtés sont presque droits. Elles s'arrondissent ensemble vers l'extrémité. Elles sont finement rebordées le long de la suture et plus fortement sur les côtés. La bordure latérale est accompagnée dans les trois quarts de sa longueur par une ligne pointée. La marge inférieure est noire, brillante et un peu ridée. Les élytres sont entièrement couvertes de points très-fins, plus profonds que dans *Ph. armoraciae*, disposés irrégulièrement et assez rarement par petites séries. Elles sont noires et ornées d'une bande jaune qui part de leur base, s'élargit brusquement au-dessous du calus huméral et se rétrécit vers leur extrémité où elle se termine en courbe obtuse tournée vers la suture. Le calus huméral forme avec la partie noire marginale une espèce de crochet. La partie noire suturale est parallèle; sa base est un peu rétrécie. Les ailes sont d'un blanc nébuleux; les nervures sont un peu rembrunies.

Le dernier segment de la ♀ n'a pas d'impression en dessous; celui du ♂ en a une peu profonde et qu'on ne peut reconnaître que sous un certain aspect. L'hémicycle est très-saillant.

Les cuisses sont noires. Les genoux, la base et l'extrémité des tibias antérieurs; les genoux et la base des tibias postérieurs et tous les tarses sont d'un roux ferrugineux; les tarses sont un peu plus rembrunis. L'épine du tibia postérieur est rousse et très-courte.

Cette espèce qui est de moitié plus petite que *Ph. armoraciae*, se trouve dans le midi de la France, dans la Provence et le Languedoc et aussi dans le Bugey.

3. **P. vittula**; Redtenbacher. *Oblongo-ovata, subdepressa, nigra vel virescens, lateribus ferè rectis. Elytris lineato-punctatis; vitta longitudinali recta; tibiis omnibus luteo-pallidis, in medio infuscatis. Antennae in utroque sexu simillimae.*

♂ *Ædeagus modicè arcuatus, laevis, lanceolatus, distinctè appendiculatus; suprà, versus apicem profundè excavatus; excavationis basi truncata; subtùs usque ad medium canaliculatus.*

Long. 1 mill. 1/2 à 2/3. — Larg. 1 mill.

Thyamis vittata, Stephens, Illustr. IV. 297. — *Id.* Manual. 2274.
Haltica vittula, (Ullrich) Redt. Faun. austr. 532.
Altica nasturtii, Panzer, Fasc. XXI. 9. — *A. flexuosa*, Var. a. Panzer, Crit. Rev. I. 83. — Gyllenhal, III. 531. 10. Var. a. — Illiger, Magaz. VI. 148. 90. Var. prima.

Tête d'un noir bronzé brillant avec reflet verdâtre; carène très-courte, contiguë aux festons qui sont séparés par un trait fin et presque contigus avec le front. Joues presque lisses, portant une rangée de gros points. Le labre est obtusément échancré et présente de chaque côté un point gros et oblong. Le front et le vertex sont fortement ponctués.

Les trois premiers articles des antennes et quelquefois une partie plus ou moins grande du quatrième, sont d'un roux ferrugineux; les autres sont noirs. Le premier a la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et de moitié moins long; le troisième et le quatrième ont la longueur du deuxième, mais ils sont moins épais; le cinquième est un peu plus long que les précédents; les suivants grossissent progressivement; le dernier est ovale, un peu plus long que les précédents et obliquement tronqué. Les antennes sont semblables dans les deux sexes.

Le corselet est d'un noir bronzé brillant avec reflet verdâtre; il est très-convexe, coupé droit par devant et sans bordure, un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-arrondis et fortement rebordés. Le corselet est couvert de points aussi forts que ceux de la tête et disposés irrégulièrement. Quelques-uns forment sur les côtés de petites séries obliques. Les intervalles sont très-finement rugueux. L'écusson est petit, noir et presque lisse.

Les élytres sont quatre fois aussi longues et plus larges que lui à

leur base; les côtés sont presque droits et s'arrondissent un peu obliquement vers l'extrémité. Elles sont couvertes de points assez forts dans la partie supérieure et disposés en lignes peu régulières; les points sont très-petits et confus vers l'extrémité. Les élytres sont finement rebordées sur les côtés; la bordure est accompagnée d'une ligne ponctuée dans toute sa longueur; la marge inférieure est brillante et un peu ridée; la suture est très-finement rebordée. Les élytres sont noires et ornées d'une bande jaune longitudinale qui est échancrée à sa base par la couleur noire du calus huméral. Sa partie médiane est très-peu sinueuse; son extrémité est un peu inclinée vers la suture et n'atteint pas l'extrémité de l'élytre. Les ailes sont d'un blanc nébuleux ainsi que les nervures.

Le dernier segment de la femelle n'est pas sillonné en dessous. Celui du mâle a une petite échancrure triangulaire en face de l'hémicycle qui est très-arrondi.

L'extrémité des cuisses antérieures, les articulations des postérieures, le dessous de tous les tibias, et tous les tarses sont roux. Le reste est d'un brun de poix plus ou moins foncé. L'éperon est court et roux.

Cette espèce est commune dans toute l'Europe. Elle habite les lieux humides; elle est abondante en mai sur le *Nasturtium amphibium*.

4. **P. flexuosa**; Entom. Hefte. *Oblongo-ovata, subdepressa, nigra; elytris lineato-punctatis; vitta longitudinali luteo-testacea, sinuata, intùs curvula; antennarum basi genubusque piceo-testaceis.*

♂ *Antennarum articuli 4-5, modicè dilatati.*

♂ *Ædeagus ferè rectus, laevis, lanceolatus; suprà breviter, subtùs longè canaliculatus; appendiculus distinctus triangularis, basi rectè angulatus.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill.

Haltica flexuosa, Entom. Heft. II. 70. 42. (exclude varietates). — Gyll. Ins. suec. IV. 531. 10. Var. b. — Panzer, Faun. XXV. 12. — Redt. Faun. austr. 532. 34

Tête d'un noir bronzé brillant, carène linéaire; festons lisses, indivis, contigus à la carène et au front. Joues rugueuses portant une rangée de gros points; labre lisse présentant deux petits points près de sa base. Front couvert de gros points qui sont plus profonds près

des lobes ; le reste du front et le vertex sont transversalement et très-finement ridés.

Les trois premiers articles des antennes sont d'un roux ferrugineux ; le premier est quelquefois un peu rembruni en dessus ; il égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième et le troisième ont la moitié de cette longueur ; le deuxième est un peu plus épais que le troisième ; le quatrième et le cinquième sont égaux et plus longs que les précédents ; les suivants sont égaux en longueur et grossissent progressivement ; le dernier est ovale et obliquement tronqué. Les articles quatre et cinq du mâle sont coniques et un peu plus épais que ceux de la femelle.

Le corselet est d'un noir bronzé brillant, coupé droit par devant et sans bordure ; un peu sinueux et finement rebordé par derrière. Les côtés sont arrondis, très-surbaissés et finement rebordés. Il est couvert de points assez gros, presque partout disposés en petites séries obliques et ondulées ; les intervalles sont lisses ou légèrement ridés. L'écusson est noir, arrondi et très-finement rugueux.

Les élytres sont cinq fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à leur base ; elles s'élargissent un peu jusqu'au milieu et s'arrondissent ensemble vers l'extrémité. Elles sont finement rebordées sur les côtés. La bordure est accompagnée dans les trois quarts de sa longueur par une ligne de points qui s'atténuent progressivement. La marge inférieure est brillante et un peu ridée ; la suture est finement rebordée, à partir du cinquième de sa longueur. Les élytres sont couvertes de points irréguliers assez gros, et comprimés par des rides transversales. Ces points forment dans le milieu de l'élytre quelques lignes longitudinales un peu ondulées, mais tous les points sont confus vers l'extrémité ; les élytres sont noires et ornées d'une bande jaune qui s'étrécit d'abord et reprend sa largeur primitive vers les deux tiers ; elle se termine en courbe dirigée vers la suture ; mais elle n'atteint pas l'extrémité de l'élytre. Les ailes sont d'un blanc nébuleux, les nervures sont brunes.

Le dernier segment n'a point d'impression en dessous. Celui du mâle est triangulairement échancré en face de l'hémicycle qui est très-saillant. Les articulations et la base des tibias antérieurs, la moitié des tibias postérieurs et tous les tarses sont d'un roux ferrugineux. L'éperon est roux, court, mais très-distinct.

Cette espèce est plus petite que *Ph. nemorum*. Elle est commune en Europe et se trouve pendant toute l'année sur diverses plantes Crucifères. Gyllenhal a bien distingué *flexuosa* par ce diagnostic : *Vitta lon-*

gitudinali sinuata luteo-testacea, genubus piceo-testaceis; et *nemorum* par celui-ci : *Vitta longitudinali integra sulphurea, tibiis tarsisque testaceis*, quant à leur grandeur relative, il n'en parle pas.

Dans la description de *l'Entom. Hefte*, il est dit que *H. flexuosa* est plus grande que *H. nemorum;* tandis qu'au contraire elle est beaucoup plus petite. Cette énonciation est probablement le résultat d'une faute d'impression qui a substitué le comparatif *grosser* à celui de *kleiner*. Tout le reste de la description et une partie des citations s'appliquent à *H. flexuosa* ou à des espèces qui en sont voisines, mais qui sont bien distinctes de *nemorum*.

5. **P. nemorum** ; Linné. *Oblongo-ovata, subdepressa, nigra; elytris partim confusè, partim lineato-punctatis; vitta longitudinali sulphurea, intùs ferè recta, extùs sinuata; tibiis omnibus tarsisque testaceis.*

♂ *Antennarum articulis 4-5, modicè dilatatis, subtùs transversim striatis.*

♂ *Ædeagus ferè rectus laevissimus, apice arcuatim incisus, distinctè limbatus, suprà versus apicem excavatus, valvula mobili breviter pedicellata instructus; subtùs tenuè canaliculatus.*

Long 2 mill. à mill. 1/2. — Larg. 1 mill.

Chrysomela nemorum, Linn. Faun. suec. 467, 143.
Altica nemorum, Oliv. Ent. V. 716. 85. tab.5. fig. 85.
Haltica nemorum, Entom. Heft. II. 70. 41. — Gyll. Ins. suec. III. 530. 9. Panzer, Faun. germ. Heft. XXI. 19. — Duftsch. Faun. austr. III. 262. 26. — Redt. Faun. austr. 532. 30. — Küster, Heft. VIII. 96. et XI. tab. 2. fig. 3.

Tête d'un noir bronzé brillant. Carène tranchante près de l'épistome, obtuse au sommet et presque contiguë aux festons qui sont séparés du front par un trait fin qu'on ne peut reconnaître qu'à l'aide d'une forte loupe. Joues rugueuses portant quelques gros points rangés en ligne. Labre lisse. Sur le devant du front sont quelques gros points disposés en séries; leurs intervalles et tout le vertex sont très-finement rugueux.

Les trois premiers articles des antennes sont d'un roux ferrugineux; le premier article est souvent rembruni en dessus et dans les deux tiers de sa longueur qui égale le plus grand diamètre de l'œil; le deuxième et le troisième sont beaucoup plus courts et plus minces que

le premier; la forme du deuxième est presque ovale; celle du troisième est un peu en cône tronqué; le quatrième et le cinquième sont plus longs et plus gros que les précédents; le sixième est plus étroit et plus court; les suivants sont plus gros; le dernier est très-obliquement tronqué. Dans le ♂ les articles quatrième et cinquième sont plus longs et plus épais que les deux précédents; à l'aide de la loupe on reconnaît qu'ils sont transversalement striés en dessous.

Corselet d'un noir bronzé brillant, avec un reflet verdâtre; une fois et demie aussi large que long, coupé droit par devant et par derrière, et arrondi sur les côtés qui sont finement rebordés. La partie postérieure n'a pas de bordure; il est assez régulièrement convexe et couvert de gros points dont quelques-uns sont disposés en petites séries; les intervalles sont lisses et un peu ridés. L'écusson est noir, arrondi et très-finement rugueux.

Elytres cinq fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à leur base. Elles forment un ovale oblong et s'arrondissent ensemble à leur extrémité. La suture est très-finement rebordée; la bordure latérale est plus forte et accompagnée d'une ligne crénelée. La marge inférieure est noire, brillante, mais un peu ridée. Les élytres sont couvertes dans leur moitié antérieure, de points réguliers assez gros surtout vers l'écusson et le calus huméral. Une grande partie de ces points est disposée en lignes longitudinales. Leur nombre et leur grandeur varie; mais dans quelques individus on ne reconnaît vers l'extrémité que d'imperceptibles rugosités et quelques rides. Les élytres sont noires et ornées d'une bande jaune un peu sinueuse, qui part de leur base et s'arrête près de l'extrémité qu'elle n'atteint pas. Cette bande est sinueuse en dehors et se termine par une courbe dirigée vers la suture. Les ailes sont d'un blanc nébuleux; les nervures sont très-brunes.

Le dernier segment de la ♀ présente une légère impression longitudinale. Celui du ♂ a une impression longitudinale ou sillon plus profond près de l'hémicycle qui est grand et saillant. L'édéage est le plus remarquable de toutes les espèces de ce genre, par son appendice très-élargi, arrondi et dont la base est pédicellée.

Les cuisses sont noires; les genoux antérieurs, tous les tibias et les tarses sont d'un roux ferrugineux.

Cette espèce est commune pendant toute l'année sur diverses Crucifères.

Les larves ont douze anneaux, ornés en dessous et en dessus de tubercules peu élevés et qu'au premier abord leur couleur brune

peut faire considérer comme de simples taches. Le premier anneau n'a pas de tubercules, il est plus étroit que les autres, brun en dessus avec les côtés et la partie antérieure bordée plus ou moins d'un jaune verdâtre. Il est divisé par une petite ligne longitudinale transparente. Les autres anneaux sont également d'un jaune verdâtre ; le deuxième et le troisième portent en dessus six tubercules dont deux transversaux allongés, deux latéraux en forme de croissant, et deux intermédiaires petits et arrondis. Le dernier anneau est d'un brun pâle, lisse, et porte en dessous le mamelon qui sert de point d'appui. Tous les autres portent en dessus deux lignes transversales et assez irrégulières de petits tubercules bruns dont le central est le plus allongé. En dessous, les trois premiers anneaux sont ornés d'une tache tuberculeuse assez grosse. Les autres ont par devant un tubercule allongé et une ligne postérieure composée de quatre tubercules arrondis. Tous les tubercules portent un ou deux poils raides et très-courts, à peine visibles. La tête est orbiculaire, comprimée en dessus, toute noire et divisée par un sillon longitudinal (le reste de la description est conforme à celle des *Altica oleracea*).

Les larves de *Ph. nemorum* vivent dans l'intérieur des feuilles des plantes crucifères (*Tetradynamiae*, Linn.) qu'elles évident à la manière de ces Teignes que Réaumur a nommées *Mineuses de feuilles*. Elles ne laissent subsister que les deux parenchymes de la feuille entre lesquelles elles sont abritées. Parvenues à leur dernier degré d'accroissement, elles abandonnent les feuilles, s'enfoncent dans la terre et s'y changent en nymphes, qui restent dans cet état pendant une quinzaine de jours. L'Altise parfaite sort et se hâte de grimper ou voler sur les plantes qui lui conviennent. On la rencontre pendant toute l'année et partout sur diverses plantes Crucifères. Dès les premiers jours d'avril, on voit dans les jardins des *Ph. nemorum* récemment écloses se promener sur les cotylédons et les premières feuilles des radis et des choux qu'elles rongent pour en faire leur nourriture. Les entailles qu'on remarque sur ces feuilles sont toujours l'œuvre de l'insecte parfait.

6. **P. excisa**; Redtenbacher. *Ovata, subdepressa, nigra ; confusè vel seriatim punctulata ; elytrorum vitta longitudinali lata, sulphurea, in medio exteriore profundè breviterque sinuata ; pedibus anterioribus tibiisque posticis luteis. Antennarum articulis* 1, 2, 3, *luteis.*

♀ *Abdominis segmentum ultimum subtùs impressum.* ♂ *Antennarum*

articulo quinto, præcedente multo longiori, dilatato, incurvato, compresso.

♂ *Ædeagus, brevis, modicè arcuatus, subtùs convexus, versus apicem depressus. Apex truncatus bisinuatus, appendiculo brevi dentiformi.*

Var. a. *Vitta sulphurea in medio interrupta.*

Long. 1 mill. 3/4. à 2 mill. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/4.

Haltica flexuosa, Var. *d* et *e*, Entom. Hefte. — Var. *d*. Gyll. IV. 532. 10. — Var. 3. Illiger, Mag. IV. 148. 90.
Haltica excisa, Redt. Faun. austr. 532.

Tête d'un noir bronzé brillant, carène linéaire contiguë aux festons qui sont assez distincts et divisés par une fossette ou trait profond; ils sont presque toujours contigus avec le front, qui est couvert de gros points, principalement sur le devant et dans tout le milieu; les intervalles sont très-finement rugueux ainsi que les joues et le labre. La partie antérieure des joues présente une ligne de gros points irréguliers. Le labre, les mandibules, les palpes et les yeux sont noirs.

Les trois premiers articles des antennes sont entièrement ferrugineux ou jaunes; le premier égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil; le deuxième en a la moitié; le troisième est encore plus court: le quatrième égale le deuxième; le cinquième a presque la longueur du premier; le sixième égale le troisième; les suivants sont à peu près égaux; le dernier est un peu plus long, ovale; son extrémité est conique et obliquement tronquée. Dans le mâle, le cinquième article est deux fois aussi large que le deuxième; il est comprimé, un peu courbé et granulé en dessous.

Le corselet est d'un noir bronzé brillant; une fois et demie aussi large que long; coupé droit par devant; un peu sinueux par derrière et sans rebord; arrondi sur les côtés dont la partie antérieure est un peu courbée en dessous; le dessus est convexe et couvert de points beaucoup plus petits que ceux de *P. nemorum* et *flexuosa;* les points sont disposés en petites séries dirigées dans tous les sens; les intervalles sont finement rugueux; les côtés sont fortement rebordés. L'écusson est arrondi, noir et imperceptiblement rugueux.

Les élytres sont quatre fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à leur base et presque deux fois aussi larges dans leur

milieu ; elles s'arrondissent ensemble vers l'extrémité ; la suture est finement rebordée; la bordure latérale est plus forte et accompagnée d'une ligne crénelée ; la marge inférieure est noire, brillante et un peu ridée. Les élytres sont couvertes de points irréguliers assez gros, principalement vers la base et le long de la suture, et très-petits vers l'extrémité ; ils sont disposés en petites séries dirigées dans tous les sens. Les élytres sont ornées d'une bande jaune très-large, et rétrécie à sa base par la couleur noire du calus huméral et vers le milieu de son bord extérieur par une tache noire qui fait partie de la bande latérale ; quelquefois elle est interrompue par la même tache et présente deux taches jaunes comme dans les variétés de *Ph. tetrastigma* et *Ph. varians*. La bande noire suturale est plus large dans son milieu et se rétrécit un peu vers son extrémité. Le calus huméral est noir et saillant. Les ailes sont d'un blanc nébuleux ; les nervures sont très-brunes.

Le dernier segment de l'abdomen de la femelle présente en dessous et vers son extrémité une petite impression ou sillon ; dans le mâle, cette impression est plus forte et occupe toute la longueur du segment ; elle est plus profonde près de l'hémicycle qui est grand et arqué.

Les pieds antérieurs, les tibias postérieurs et tous les tarses sont d'un roux ferrugineux. L'éperon est petit et brunâtre.

Dans la variété *a*, la bande jaune est tout-à-fait interrompue par l'extension de la tache noire ; cette variété est très-voisine de *Ph. tetrastigma*, dont elle diffère par sa ponctuation beaucoup moins forte et sa forme un peu plus oblongue.

Cette espèce se trouve pendant toute l'année dans les marécages, sur le *Sisymbrium amphibium*, Linn.

7. **P. sinuata** ; Redtenbacher. *Ferè ovata, nigra ; elytris confusè seriatimve punctatis ; elytrorum vitta longitudinali lutea, intùs curvula, in medio exteriore plus minusve profundè sinuata ; antennarum basi, tibiis anterioribus, genubusque omnibus piceo-testaceis.*

♂ *Antennarum articuli quartus et quintus dilatati ; quintus longior, curvulus, vix depressus.*

Ædeagus ferè rectus laevis, lanceolatus utrinque canaliculatus ; canaliculo superiori à costa diviso, apice foveolato ; subtus canaliculus strenuus integer ; appendiculo acuto, modicè incurvato.

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill.

Phyllotreta sinuata, (Dejean) Catal.
Haltica sinuata, Redt. Faun. austr. 532.
Haltica flexuosa, Var. 6. Entom. Hefte.

Tête d'un noir bronzé brillant, carène linéaire; festons contigus à la carène et au front, lisses et divisés par un trait bien distinct et assez profond. Joues rugueuses avec quelques points vers le bord antérieur. Le labre est lisse, obtus et présente de chaque côté un petit point; il est noir ainsi que les mandibules, les palpes et les yeux. On voit sur le front près des lobes quelques gros points sans ordre; le vertex est très-finement rugueux.

Les trois premiers articles des antennes sont d'un roux ferrugineux; le premier est quelquefois et surtout dans les mâles un peu rembruni en dessus; il égale en longueur le diamètre de l'œil; les deuxième, troisième et quatrième n'ont que la moitié de la longueur du premier; le cinquième est de moitié plus long que le quatrième; le sixième est le plus court; les suivants grossissent petit à petit jusqu'au dernier, qui est ovale allongé, terminé en cône obliquement tronqué. Les articles 4 et 5 du mâle ont la même longueur que ceux de la femelle, mais ils sont beaucoup plus larges et un peu courbés.

Le corselet est d'un noir bronzé brillant, convexe, coupé droit par devant et un peu sinueux par derrière. Les côtés sont arrondis, surbaissés et finement rebordés ainsi que le derrière; il est couvert de points aussi profonds que ceux de *Ph. flexuosa* et disposés de la même manière, c'est-à-dire en petites séries obliques et ondulées. Les intervalles sont lisses ou légèrement ridés. L'écusson est noir, arrondi et finement rugueux.

Les élytres sont cinq fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à leur base et deux fois aussi larges dans leur milieu qui représente un peu la forme ovale; elles s'arrondissent ensemble vers l'extrémité. La suture et les côtés sont finement rebordés; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne de points qui deviennent progressivement plus petits. La marge inférieure est brillante et très-peu ridée. Les élytres sont couvertes de points irréguliers, comprimés par des rides, et disposés dans la partie médiane en lignes longitudinales un peu ondulées; tous les points sont confus vers l'extrémité. Les élytres sont noires et ornées d'une bande jaune, dont la base est très-rapprochée de la suture et se dirige en dehors sous le calus huméral; dans le milieu elle est plus ou moins échancrée par l'élargissement de la bande noire latérale. La tache noire humérale est contiguë à

cette bande, tandis que dans *Ph. excisa* elle est isolée et distincte. Le dernier segment de la femelle n'a pas d'impression en dessous; celui du mâle en a une triangulaire et assez large près de l'hémicycle qui est petit et arrondi. Les ailes sont d'un blanc nébuleux; les nervures sont brunes.

Les articulations de tous les pieds, les tibias antérieurs, la base des tibias postérieurs et tous les tarses sont d'un roux ferrugineux et quelquefois un peu rembrunis. L'éperon est petit et roux.

Cette espèce qui ressemble beaucoup à *Ph. flexuosa* par sa taille et sa ponctuation, s'en distingue au premier abord par sa forme plus ovale et par le dessin remarquable de la bande jaune; ensuite par la dimension du cinquième article des antennes qui est toujours plus long que le quatrième et très-dilaté dans le mâle.

Elle se trouve dans les prairies, mais elle est moins commune que ses congénères.

8. **P. tetrastigma**; Comolli. *Oblongo-ovata, nigra; thorace laevi, punctulato; elytra fortiter punctata, maculis quatuor flavis saepius à lineola concolore religatis; pedibus nigro-piceis; geniculis pallidè flavis. Antennae in utroque sexu simillimae.*

♂ *Ædeagus ferè rectus, lanceolatus, appendiculatus; suprà striola longitudinali ornatus; subtùs latè canaliculatus.*

Long. 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 3/4.

Altica tetrastigma, (Kunze). — Comolli, de Coleopteris provinciae Novocomi page 47, n° 101.

Tête d'un noir bronzé brillant, carène linéaire, festons remplacés par un espace lisse, contigu au front et divisé par un trait fin au-dessus de la carène; dans le milieu du front qui est lisse, on voit huit ou dix gros points bien distincts et deux ou trois moins réguliers au-dessus de chaque œil. Les joues sont ridées et présentent quelques points près du bord antérieur; le labre est court, obtus et très-lisse. Les yeux, les mandibules et les palpes sont noirs.

Les deux premiers articles des antennes, et souvent aussi le troisième, sont d'un roux ferrugineux; le premier est quelquefois rembruni en dessus; sa longueur égale le plus grand diamètre de l'œil; le deuxième a le tiers du premier; le troisième est un peu plus long et sa base est plus étroite; le quatrième et les suivants sont à peu près d'égale longueur et grossissent progressivement jusqu'au dernier qui

est ovale et terminé en cône obliquement tronqué ; les antennes sont semblables dans les deux sexes.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long ; coupé droit par devant, un peu arrondi par derrière et très arrondi sur les côtés qui sont finement rebordés ; il est ponctué très-finement sur le devant et un peu plus fortement sur le derrière et sur les côtés ; tous ces points sont assez distants ; les intervalles sont garnis d'une multitude de petites rides ou rugosités qui ne sont pas visibles à l'œil nu. Au premier abord le corselet paraît lisse et brillant. L'écusson est noir, brillant et très-finement rugueux.

Les élytres sont quatre fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à leur base ; elles s'élargissent jusqu'au milieu, et forment un ovale beaucoup moins convexe que celles de *Ph. 4-pustulata;* la suture est très-finement rebordée ; la bordure latérale est plus forte et accompagnée d'une ligne ponctuée profondément ; la marge inférieure est noire, brillante avec des rides transversales profondes. Les élytres sont couvertes de poins irréguliers beaucoup plus gros que ceux du corselet, et dont la plupart est disposée en lignes longitudinales peu régulières et quelquefois confuses. Ces lignes disparaissent vers l'extrémité des élytres où les points sont confus et beaucoup plus fins ; les intervalles sont très-lisses. Les élytres sont noires et ornées de quatre taches jaunes comme dans *Ph. 4-pustulata.* La forme de ces taches est très-variable ; elles sont plus ou moins triangulaires et réniformes. Souvent les taches antérieures sont réunies aux postérieures par une bande plus ou moins large de la même couleur, qui est échancrée dans le milieu par la partie noire séparative des deux taches typiques. Cette échancrure a quelque ressemblance avec celle de *Ph. excisa ;* mais la ponctuation de ces deux espèces et la forme des antennes des mâles ne permettent pas de les confondre ; les ailes sont blanches, les nervures sont brunes.

Le dernier segment de l'abdomen de la femelle est entier ; celui du mâle présente vers sa base un trait fin ; il est profondément échancré en face de l'hémicycle qui est peu saillant.

Les pieds antérieurs sont noirs ; les articulations de tous les pieds et la base des tibias postérieurs sont un peu ferrugineux ; les tarses sont bruns en dessus et roussâtres en dessous. L'éperon est plus ou moins rembruni.

Elle a été recueillie en Suisse, au bord des ruisseaux et sur les plantes aquatiques, par M. Guillebeau. Je l'ai recueillie en avril dans une prairie marécageuse, à Vancia près de Lyon.

9. **P. varians.** *Oblongo-ovata, subdepressa, nigra; capite thoraceque virescentibus; clytra subtilissimè punctulata; vitta longitudinali flava basi latiori, in medio minus saepè interrupta, humerum non tegente; antennarum articulis quatuor primis, tibiis anterioribus, genubus apiceque tibiarum omnium luteo-ferrugineis.*

♂ *Antennarum articulo quinto longiore, crassiusculo, ferè cylindrico.*

♂ *Ædeagus rectus laevis, lanceolatus, utrinque plus minusve abbreviatim canaliculatus, appendiculo brevi.*

Long. 1 mill. 1/2 à 1 mill. 2/3. — Larg. 1 mill.

Varietas : *Vitta flava in medio plus minusvè sinuata vel excisa.*

Haltica flexuosa, Var *d*, Illiger et Gyllenhal et Entom. Hefte.

Tête d'un noir bronzé brillant avec reflet verdâtre; carène linéaire contiguë aux festons qui sont divisés par une fossette oblongue et se confondent ensuite avec le front. Joues et labre presque lisses. Front et vertex couverts de rugosités très-fines, entremêlées de points, principalement dans le milieu.

Les quatre premiers articles des antennes, la moitié et souvent tout le cinquième sont d'un roux ferrugineux: les suivants sont noirs. Le premier égale en longueur le diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et n'a que la moitié de la longueur du premier; le troisième est aussi long mais moins épais que le deuxième; le quatrième est un peu plus long; le cinquième a la longueur du premier et l'épaisseur du quatrième dans la femelle. Dans le mâle, il a l'épaisseur du premier; il est entièrement noir, et sa partie supérieure est un peu déprimée; le sixième est égal au troisième, et dans le mâle il est souvent ferrugineux; les suivants sont plus épais; le dernier est ovale, plus long que les précédents et terminé en cône assez allongé.

Le corselet est d'un noir bronzé brillant avec un reflet verdâtre; il est convexe, coupé droit par devant et par derrière; arrondi sur les côtés qui sont fortement rebordés; son rebord postérieur est très-fin, il est couvert de points très-serrés, disposés irrégulièrement ou par petites séries curvilignes. Les intervalles sont très-finement rugueux. L'écusson est noir et très-petit.

Les élytres sont quatre fois aussi longues que le corselet et beau-

coup plus larges que lui ; leurs côtés sont presque droits ; elles s'arrondissent obtusément vers leur extrémité. Elles sont couvertes de points irrégulièrement dispersés et entremêlés de rides ou rugosités ; quelques-uns près de la suture sont disposés en petites lignes obliques et ondulées ; elles sont finement rebordées sur les côtés. La bordure est accompagnée dans ses deux tiers antérieurs par une ligne ponctuée ; la marge inférieure est noire, brillante et ridée ; la suture est finement rebordée à partir du tiers de sa longueur. Les élytres sont noires et ornées d'une bande jaune longitudinale, qui touche presque la base et s'arrête assez loin de l'extrémité. Cette bande est plus ou moins cintrée vers la suture et presque droite au côté opposé ; elle est presque toujours entière ; dans la variété *a*, les bandes noires, suturale et marginale, s'élargissent dans la partie médiane, et la bande jaune est plus ou moins sinueuse et rétrécie, et quelquefois interrompue comme dans *P. 4-pustulata*. Les ailes sont d'un blanc nébuleux ainsi que les nervures.

Le dernier segment de la ♀ n'a pas de sillon en dessous ; l'impression terminale de celui du ♂ est peu sensible. L'hémicycle est très-petit et peu saillant.

L'extrémité des cuisses antérieures, les tibias antérieurs, la base des tibias postérieurs et tous les tarses sont roux. Tout le reste des pieds est d'un noir de poix, excepté l'éperon des tibias postérieurs qui est roux et très-court.

Le renflement du cinquième article des antennes du ♂ est un caractère sûr pour distinguer cette espèce de *Ph. vittula*, dont les antennes sont semblables dans les deux sexes.

Je l'ai recueillie en Provence et dans le Languedoc, en mai et juin. Elle est commune à Hyères, sur plusieurs Crucifères et notamment sur les *Sisymbrium murale* et *tenuifolium*, de Linné.

10. **P. quadripustulata** ; Entom. Hefte. *Ovata, convexior, nigra ; elytris punctulatis ; maculis quatuor flavis saepius à lineola concolore religatis ; pedibus anterioribus, tibiis posticis tarsisque rufo-brunneis.*

♂ *Antennarum articulo quinto dilatato, compresso.*

Ædeagus modicè deflexus laevissimus, apice breviter bilobatus ; suprà, versus apicem breviter excavatus ; subtusè canaliculatus.

L'Altise à points rouges, Geoffr. I. 250. 15.
Galleruca 4-pustulata, Fab. Entom. Syst. I. pars. 2ᵉ 32-93.

Crioceris 4-pustulata, FAB. Syst. Eleuth. I. 464. 72.
Altica 4-pustulata, OLIVIER, Encycl. méth. IV. 109. 33. — *Id*. Entom. V. 83. tab. V. fig. 83.
Haltica 4-pustulata, Entom. Hefte II. 73. 43. tab. III. fig. 5. — PAYK. Faun suec. II. 99. 17. — GYLL. Ins. suec. III. 533. II.
Haltica quadriguttata, STEPH. Illustr. IV. 299. — *Id*. Manual. 2275.
Haltica brassicae, REDT. Faun. austr. 532. 33.
Phyllotreta quadripustulata, KÜSTER Heft. VIII. 95.

Nota. L'*Haltica brassicae* de Fabricius et de divers auteurs est le *Teinodactyla 4-maculata*. Les taches jaunes de celle-ci et leur disposition ne peuvent être assimilées à celles du *Phyllotreta 4-pustulata*.

Tête d'un noir bronzé brillant. Carène linéaire contiguë aux festons qui sont divisés par un trait et se confondent ensuite avec le front qui porte quelques points petits et inégaux. Les intervalles ainsi que le vertex sont très-finement rugueux. Les joues sont rugueuses et présentent près du bord antérieur quelques points très-petits. Le labre est obtus et porte de chaque côté un point imperceptible. Les mandibules, les palpes et les yeux sont noirs.

Les quatre premiers articles des antennes sont entièrement ferrugineux, les autres sont noirs. Le premier égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil ; il est un peu plus grand dans les mâles ; le deuxième et le troisième sont de moitié moins longs ; le deuxième est presque ovale ; le troisième est conique et moins épais que le deuxième ; le quatrième est un peu plus long ; le cinquième est aussi long que le premier et a l'épaisseur du deuxième. Dans les mâles il est très large, surtout à son extrémité. Il est comprimé et un peu arqué en dessous. Les suivants sont graduellement plus forts ; le dernier est ovale et obliquement tronqué.

Le corselet est d'un noir bronzé brillant, une fois et demie aussi large que long, coupé droit par devant et un peu bisinueux par derrière. Les côtés sont arrondis et finement rebordés ; la bordure suturale n'est un peu distincte que vers l'extrémité. Le corselet est très convexe et couvert de rugosités très-fines entremêlées de points assez forts, presque égaux et disposés irrégulièrement ou par petites séries dirigées dans tous les sens. La partie postérieure du corselet présente vers les côtés une très-légère dépression. L'écusson est noir et imperceptiblement rugueux.

Les élytres forment avec le corselet un ovale assez régulier ; elles

sont un peu plus larges que lui à leur base, leur partie supérieure est très convexe; elles s'arrondissent ensemble vers l'extrémité. Leur surface est couverte de très-petits points, disposés vers la base en séries ou lignes. Les points sont confus et peu distincts, depuis le milieu jusqu'à l'extrémité. Les élytres sont noires et ornées de quatre taches jaunes dont les supérieures atteignent la base. Elles ont la forme d'un triangle dont l'angle supérieur est tronqué; les taches inférieures sont oblongues et réniformes; le côté sinueux est tourné vers la suture. Les deux taches de chaque élytre sont souvent réunies par une petite bande de la même couleur. Les ailes sont blanches et translucides; les nervures sont un peu rembrunies

Le dernier segment de l'abdomen de la femelle est intact. Celui du mâle est fortement sillonné en dessous, surtout près de l'hémicycle qui est grand et saillant.

Les cuisses postérieures sont entièrement noires; les antérieures sont brunes avec une partie plus ou moins rousse. Les tibias sont roux et souvent rembrunis. Les tarses subissent la même variation. L'éperon est brunâtre et très-court.

Cette espèce est commune dans les champs et les jardins sur diverses Crucifères, et notamment sur le chou cultivé.

11. **P. biguttata**. *Ferè ovata, nigra, confusè punctulata; elytris sulphureis; vitta suturali nigra versùs apicem abbreviata; humeris nigris; macula nigra oblonga propè marginem exteriorem. Antennarum articulis quatuor primis ferrugineis. Pedibus luteis, femoribus posticis apice fuscescentibus.*

Antennae in utroque sexu simillimae.

♂ *Ædeagus brevis arcuatus, subtùs convexus, versus apicem excavatus.*

Long. 1 mill. à 1/2 mill. 3/4. — Larg. 3/4 mill. à 1 mill.

Tête d'un noir bronzé brillant; carène un peu obtuse au sommet, séparée des festons par un trait fin. Les festons sont divisés par une fossette et contigus avec le front qui est finement ponctué dans sa partie antérieure. Le vertex est finement granulé; les joues sont finement rugueuses; le labre est court et sans points distincts; il est noir ainsi que les yeux et les mandibules; les palpes sont roux.

Les quatre premiers articles des antennes sont entièrement d'un roux ferrugineux, les suivants sont rembrunis; la longueur du pre-

mier égale le plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième, le troisième et le quatrième ont la moitié de cette dimension ; le cinquième est un peu plus long que les précédents ; les suivants grossissent progressivement ; le dernier est ovale et obliquement tronqué.

Le corselet est d'un noir bronzé brillant et beaucoup plus large que long ; il est coupé droit par devant et par derrière et sans bordure ; les côtés sont arrondis et fortement rebordés ; leur partie antérieure est un peu courbée en dessus. Le corselet est convexe et couvert de gros points disposés en petites séries dirigées dans tous les sens ; les intervalles sont très-finement rugueux. L'écusson est arrondi et très-lisse.

Les élytres sont quatre fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui vers la base et beaucoup plus dans le milieu de leurs côtés qui sont peu arqués ; elles s'arrondissent ensemble vers l'extrémité. La suture est finement rebordée ; la bordure latérale est moins forte que dans les espèces voisines ; elle est accompagnée d'une strie finement crénelée ; la marge inférieure est rousse, lisse et brillante. Les élytres sont couvertes de points irréguliers, plus gros vers la base et le long de la suture ; plus petits mais distincts vers l'extrémité ; les points sont confus ou disposés en petites séries. Les élytres sont d'un jaune de soufre pâle ; les côtés ne sont pas bordés de noir ; on voit seulement une très-petite tache noire sur le calus huméral et vers le milieu une tache noire, oblongue, rapprochée du bord extérieur qu'elle n'atteint pas ; la suture est ornée d'une large bande noire rectiligne et arrondie vers l'extrémité. Les ailes sont nébuleuses et un peu translucides ; les nervures sont brunes.

Le dernier segment de la femelle n'a pas d'impression en dessous ; celui du mâle est triangulairement échancré. L'hémicycle est arrondi et saillant.

Tous les pieds sont d'un jaune ferrugineux, à l'exception de l'extrémité des cuisses postérieures qui est plus ou moins rembrunie. L'éperon est petit et rembruni.

Deux indfvidus femelles m'ont été communiqués par M. Perris, sans indication de leur patrie. M. Godard m'a gratifié de deux mâles recueillis en Sicile.

12. **P. obscurella** ; Illigeu. *Elongata, depressa ; aterrima ; thorace brevi ; elytris apice obtusè rotundatis ; in medio usque ad suturam profunde lineato-punctatis ; capite obsoletè punctulato ; antennarum*

articulis quatuor primis ferrugineis, caeteris fuscis ; pedibus nigro-fuscis, tarsis ferrugineis.

Long. 2 mill. – Larg. 1 mill.

Haltica obscurella, Illiger, Magaz. VI. 154. 108.

Le dessus et le dessous du corps sont d'un noir très-foncé et un peu brillant comme dans *Ph. atra*.

Carène linéaire, un peu élargie au sommet et séparée des festons par un trait peu distinct. Les festons sont divisés par un petit trait et contigus au front. Les joues sont finement rugueuses. Le labre est obtus et sans points reconnaissables ; il est noir et son bord antérieur est ferrugineux ainsi que les mandibules et les palpes.

Les quatre premiers articles des antennes sont ferrugineux ; la base du premier est un peu rembrunie. Le premier égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième est de moitié moins long et ovale ; le troisième est aussi long que le deuxième, mais plus mince ; le quatrième et les suivants sont plus longs et coniques ; ils grossissent progressivement ; le dernier est ovale, un peu aigu et obliquement tronqué.

Le corselet est deux fois aussi large que long, coupé droit par devant et sans bordure ; presque droit par derrière et très-finement rebordé près de l'angle extérieur. Les côtés sont arrondis ; leur bordure est peu distincte. Le dessus est convexe et couvert de points très gros et peu distants ; les intervalles sont rugueux. L'écusson est très-petit et arrondi.

Les élytres sont cinq fois et demie aussi longues que le corselet et plus larges que lui à leur base. Elles s'élargissent un peu et paraissent parallèles. Elles s'arrondissent ensemble à leur extrémité ; l'angle sutural est rectangle. Elles sont couvertes de points aussi gros que ceux du corselet ; les points sont confus ou disposés sur les côtés en petites séries obliques. Dans le milieu et jusque vers la suture ils sont disposés en lignes assez régulières. La suture est finement rebordée. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée. La marge inférieure est brillante et un peu ridée. Les ailes sont....

Le dessous du corps est d'un noir brillant. Les segments de l'abdomen sont lisses et pointillés sur les côtés. Le dernier segment de la femelle n'est pas sillonné en dessous ; celui du mâle....

Les pieds sont d'un noir brun ; les articulations et tous les articles des tarses sont ferrugineux ainsi que l'éperon.

Cette description a été faite sur un seul individu femelle originaire de la Bavière qui m'a été communiqué par M. Felix.

13. **P. atra**; PAYKULL. *Oblongo-ovata; subdepressa, aterrima. Elytris apice obtusè rotundatis, confusè seriatimve punctulatis; caput profundè punctatum. Antennarum articulis quatuor primis ferrugineis; caeteris fuscis. Pedes nigro-fusci, tarsis pallidioribus.*

Antennae in utroque sexu simillimae.

♂ *Ædeagus lanceolatus, breviter appendiculatus; suprà breviter canaliculatus, transversim striolatus; subtùs longè canaliculatus, laevis.*

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

Galleruca atra, PAYK. Faun. suec. II. 100. 19.
Haltica atra, Entom. Hefte. II. 63. 33. — GYLL. Ins. suec. III. 529. n° 8. (excludo varietatem *caerulescenti micantia*, in descriptione indicata). — REDT. Faun. austr. 530. 23 bis.

Le corps et les élytres sont d'un noir foncé brillant et sans reflet discolore.

La carène est linéaire, un peu élargie au sommet et séparée des festons par un trait fin ; les festons sont contigus au front et divisés par un trait court et plus ou moins distinct. Le front et le vertex sont couverts de gros points, dont une partie est disposée en petites séries irrégulières. Les joues, finement rugueuses, ont près du bord antérieur une ligne de points fins. Le labre est obtus et présente de chaque côté un petit point.

Les quatre premiers articles des antennes sont ferrugineux ; la base du premier et l'extrémité du quatrième sont plus ou moins rembrunies ; le premier égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil ; les deuxième, troisième et quatrième sont de moitié moins longs et moins épais ; le cinquième est plus long que les précédents ; les suivants deviennent progressivement plus gros et plus courts ; le dernier est ovale, un peu aigu et sans troncature.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, coupé droit par devant et sans bordure ; légèrement arrondi et très-finement rebordé par derrière ; la bordure latérale est forte ; l'angle postérieur est très-arrondi. Le dessus est convexe et couvert de points très-serrés. Ces points sont presque tous disposés par petites séries : les intervalles sont finement rugueux. L'écusson est petit, arrondi et rugueux

Les élytres sont cinq fois aussi longues que le corselet, et plus lar-

ges que lui à leur base. Elles s'élargissent un peu jusqu'au milieu et s'arrondissent séparément vers l'extrémité. L'angle sutural est un peu obtus. Elles sont couvertes de points un peu plus forts que ceux du corselet. Ces points sont entremêlés de rides et disposés confusément ou par séries longitudinales ou obliques. La suture est finement rebordée. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée. La marge inférieure est brillante et un peu ridée. Le dessous du corps est d'un noir brillant; les segments de l'abdomen sont lisses et un peu pointillés sur les côtés. Le dernier segment de la femelle n'est pas sillonné en dessous. Celui du mâle présente en face de l'hémicycle, qui est petit et peu saillant, une échancrure triangulaire. Les ailes sont blanches et transparentes, la base des nervures est un peu rembrunie.

Les pieds sont d'un noir brun, les articulations et les tarses sont roux ainsi que l'éperon.

Gyllenhal dit dans sa description qu'elle est ordinairement *tota nigra, subnitida*, mais il ajoute : *rarius nonnihil cœrulescenti-micantia*, ce qui n'existe que que dans *Ph. colorea*. La même différence est signalée par les auteurs de l'Entom. Hefte, qui n'ont reconnu que rarement les reflets verdâtres ou bleuâtres. Cependant ces reflets permettent de reconnaître au premier abord *Ph. colorea*; indépendamment de la différence très-remarquable des édéages des mâles qui sont entièrement lisses dans cette espèce, tandis que dans le mâle de *Ph. atra*, la partie supérieure de l'édéage présente un grand nombre de stries transversales.

Ph. atra est commune dans les prairies et dans les pâturages humides, sur diverses Crucifères.

14. **P. punctulata**; Marsham. *Oblongo-ovata, vix depressa, nigra ; elytris apice obtusè rotundatis, minutissimè, confusèque punctulatis; antennarum articulis tribus primis ferrugineis ; primò supra infuscato ; pedibus nigris.*

Antennae in utroque sexu simillimae.

♂ *Ædeagus utrinque canaliculatus; canaliculo inferiori versus apicem attenuato, appendiculo brevissimo.*

Long. 1 mill 1/2. — Larg. 1 mill.

Altica punctulata, Marsham, n° 73. — Stephens, illustr. IV. 298. — *Id.* Manual. 2279.



Tout le dessus du corps est d'un noir bronzé un peu brillant. Carène linéaire et un peu arquée au sommet; festons très-petits et séparés de la carène par un trait fin et contigu avec le front; ils sont divisés par une fossette assez profonde. Le front et une partie du vertex sont couverts de points qui sont plus forts près des festons. Le sommet du vertex est couvert d'une granulation très-fine. Les joues sont presque lisses et sans ligne ponctuée. Le labre présente de chaque côté un petit point; il est noir ainsi que les mandibules et les palpes.

Les trois premiers articles des antennes et quelquefois la base du quatrième, sont d'un roux ferrugineux; une partie plus ou moins grande du premier est rembrunie dans les adultes. Le premier égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil; le deuxième n'a que la moitié de cette dimension; le troisième est plus court et plus mince que le deuxième; le quatrième est un peu plus long que le deuxième; le cinquième est encore plus long. Les suivants deviennent progressivement plus gros et plus courts; le dernier est ovale et obliquement tronqué.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, coupé droit par devant et par derrière et sans bordure; les côtés sont fortement rebordés, arrondis sur les côtés qui sont tournés en dessous, principalement dans leur partie antérieure; l'angle postérieur est très-ouvert. Le corselet est convexe et couvert de points très-petits et très-serrés; leurs intervalles sont convexes et imperceptiblement rugueux. L'écusson est arrondi, noir ou bronzé et finement rugueux.

Les élytres sont quatre fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à leur base et beaucoup plus larges dans leur milieu; elles sont peu convexes; le dessus est presque plan; les côtés sont recourbés et presque perpendiculaires. Elles s'arrondissent obtusément à leur extrémité; l'angle sutural est presque droit. Elles sont couvertes de points très-fins et très-serrés comme ceux de *Ph. melaena*; ces points sont disposés en petites séries courbes et obliques, dont les intervalles convexes peuvent au premier aspect être pris pour des rides ou des rugosités. La suture est finement rebordée; la bordure latérale est plus forte et accompagnée d'une ligne de points très-forts qui s'atténuent vers l'extrémité; la marge inférieure est brillante et presque lisse. Les ailes sont blanches et translucides; leurs nervures sont un peu rembrunies.

Les segments intermédiaires de l'abdomen sont moins longs que ceux de *Ph. atra;* le dernier est sans impression dans la femelle; celui

du mâle présente une impression peu profonde en face de l'hémicycle qui est peu saillant.

Les pieds sont noirs à l'exception des articulations des tibias qui sont un peu ferrugineuses ainsi que les tarses et l'éperon qui est très-court.

On rencontre cette espèce au printemps, dans les champs, sur quelques Crucifères et pendant tout le reste de l'année dans les prairies humides.

15. **P. diademata**. *Oblongo-ovata, subdepressa, aterrima. Elytra confusè seriatimve punctata; rugis intermixtis; vertice tenuissimè granulato impunctato; à fronte linea punctata semicirculari separato. Antennarum articulis tribus basis, ferrugineis. Pedibus nigris; tibiis tarsisque plus minusve infuscatis.*

Antennae in utroque sexu simillimae.

♂ Hemicyclus longitudinem segmentorum intermediorum longè superat. Ædeagus arcuatus, apice lanceolatus utrinque profundè canaliculatus: canaliculo superiori in medio contracto; appendiculus acutus, deflexus.

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

Tout le corps est d'un noir foncé brillant, à l'exception des trois premiers articles des antennes.

Carène linéaire; festons lisses et brillants divisés par une petite fossette et séparés de la carène et du front par des traits fins. Un peu au-dessus des festons, le front présente un groupe de points inégaux qui sont limités vers le front par une ligne arquée, qui a souvent l'aspect d'un trait fin dans lequel on remarque quelques points. Au-dessus de cette ligne, le reste du front et le vertex sont couverts d'une très-fine granulation. Les joues sont presque lisses; le labre est lisse et brillant et présente de chaque côté un point extrêmement fin. Les yeux, les mandibules et les palpes sont noirs.

Une partie plus ou moins grande du premier article des antennes, le deuxième et le troisième et quelquefois le quatrième sont d'un rouge ferrugineux; le premier égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil; le deuxième n'en a que la moitié; le troisième est de la longueur du deuxième mais il est plus mince; le quatrième et les suivants sont plus longs et grossissent progressivement; le dernier est ovale, et n'est pas sensiblement tronqué.

Le corselet est deux fois aussi large que long, coupé droit par

devant, un peu sinueux et très-finement rebordé par derrière ; les côtés sont arrondis, contournés en dessous et fortement rebordés. Le dessus est convexe et couvert de points très-serrés. Les intervalles sont convexes et finement rugueux. L'écusson est petit, arrondi et très-finement granulé.

Les élytres sont cinq fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à leur base et presque deux fois aussi larges dans leur milieu ; elles s'arrondissent vers l'extrémité ; l'angle sutural est un peu obtus ; elles sont peu convexes ; leur partie supérieure est presque plane ; elles sont couvertes de points très-serrés, disposés irrégulièrement ou par petites séries longitudinales ou obliques et entremêlées de rides. La suture est finement rebordée. La bordure latérale est plus forte et accompagnée d'une ligne crénelée ; les crénelures s'atténuent vers l'extrémité. La marge inférieure est brillante et presque lisse. Les ailes sont blanches et translucides ; les nervures principales sont un peu rembrunies.

Les segments intermédiaires de l'abdomen sont moins longs que ceux de *Ph. atra*. Le dernier segment de la femelle présente en dessous une légère impression longitudinale. Dans le mâle, cette impression commence par un trait bien gravé et finit par une fossette assez grande près de l'hémicycle, dont l'étendue excède la longueur des segments intermédiaires.

Les pieds sont entièrement noirs à l'exception des articulations qui sont un peu ferrugineuses. Les tarses sont brunâtres ; l'éperon est brun et court.

Cette espèce est un peu plus grande et plus fortement ponctuée que *Ph. punctulata* dont elle se distingue aussi par la disposition de la ponctuation du front qui présente une ligne arquée.

On la rencontre pendant toute l'année dans les prairies humides.

16. **P. colorea.** *Oblongo-ovata, subdepressa, nigricans, vel nigro-virescens aut nigro-caerulea. Elytris apice obtusè rotundatis, in medio distinctius lineato-punctatis. Caput profundè punctatum. Antennarum articulis quatuor primis ferrugineis, caeteris fuscis. Pedes nigro-fusci, tarsis pallidioribus.*

Antennae in utroque sexu simillimae.

♂ *Ædeagus strenuus subtùs canaliculatus, apice lanceolatus appendiculatus ; suprà breviter canaliculatus, laevissimus.*

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

Le dessous du corps est d'un noir brillant. Le dessus est d'un noir plus ou moins foncé avec des reflets bleus, verdâtres ou bronzés : dans quelques individus le corselet est cuivreux.

La carène est linéaire, un peu élargie au sommet et séparée des festons par un trait distinct. Les festons sont contigus au front et divisés par un trait assez profond. Le front et le vertex sont couverts de gros points qui sont confus ou disposés en séries plus ou moins arquées ; les joues sont finement rugueuses ; près de leur bord antérieur est une ligne de points très-fins. Le labre est obtus et présente de chaque côté un point très-petit.

Les articles des antennes ont la dimension, la forme et la coloration de celles de *Ph. atra*. La dimension du corselet et sa ponctuation, sont également comme dans *Ph. atra* ; mais les angles postérieurs sont presque droits. L'écusson est petit et très-finement rugueux.

Les élytres diffèrent de celles de *Ph. atra* : 1° Par la ponctuation qui est aussi forte que celle du corselet, et la disposition de ces points qui forment des lignes ou séries longitudinales plus régulières: 2° Par la coloration qui n'est jamais obscure et présente des reflets brillants et variés, comme dans *Ph. lepidii*, qu'on distingue au premier abord par la finesse et la confusion de sa ponctuation. Les ailes sont blanches et transparentes ; les nervures sont très-peu rembrunies.

Le dessous du corps est d'un noir brillant ; les segments de l'abdomen sont lisses et pointillés sur les côtés. Le dernier segment de la femelle n'est pas sillonné en dessous. Celui du mâle présente en face de l'hémicycle, qui est petit et peu saillant, une très-petite échancrure et un trait ou dépression longitudinale très-peu distincte.

Les pieds sont d'un noir brun ; les articulations, les premiers articles des tarses et l'éperon sont roux.

Cette espèce est commune dans les jardins et au bord des chemins sur diverses Crucifères. On la rencontre toujours sur le *Sisymbrium murale*, Linn.

(Voir les observations qui suivent la description de *Ph. atra*.)

17. **P. melaena** ; Illiger. *Oblonga, subdepressa, nigra; elytris obtusè rotundatis, confusè seriatimve punctulatis; antennis pedibusque nigris.*

♂ Antennarum articuli 3, 4, 5 connexi dilatati, vix compressi subtùs tenuissimè granulati.

Ædeagus utrinque semi-canaliculatus; canaliculo superiori pro-

fundè excavato, cochleariformi; inferiori strenuo; appendiculo brevissimo.

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

Haltica melaena, Illiger, Magaz. VI. 154. 101.
Haltica dispar, Newman, in the Zoologist. vol. IV. 517.
Haltica consobrina, Curtis, XIV. f. 630. — Steph. Manual. 2269.

Entièrement d'un noir de poix foncé, peu brillant.

Carène linéaire et un peu arquée; festons très-petits, lisses, divisés par un trait fin et séparés de la carène et du front par un trait aussi fin. Joues un peu ridées; labre obtus, lisse et brillant, ayant de chaque côté un point très-petit. Mandibules et palpes noirs et un peu roux dans les individus jeunes; le front et le vertex sont couverts de gros points dont les intervalles sont rugueux.

Les antennes sont entièrement d'un noir de poix; dans les jeunes, les premiers articles sont moins foncés. Le premier article a la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et n'a que le tiers du premier; le troisième et le quatrième ont la même longueur, mais ils sont plus minces; le cinquième est aussi long que le premier, mais il n'est pas plus épais que les précédents; les suivants sont un peu plus courts que le cinquième et grossissent progressivement; le dernier est ovale et obliquement tronqué. Les articles un et deux du mâle sont comme ceux de la femelle; le troisième a la longueur du deuxième, mais il est conique et bien plus large à son extrémité; le quatrième est plus large et plus long que le troisième; le cinquième est encore un peu plus large et plus long que le quatrième. Les articles trois, quatre et cinq forment au milieu de l'antenne un renflement alongé qui n'existe que dans cette espèce.

Le corselet est deux fois aussi large que long, coupé droit par devant, un peu arrondi par derrière et sans bordure; les côtés sont arrondis et fortement rebordés; ils sont un peu contournés en dessous, principalement dans leur partie antérieure. L'angle postérieur est très-ouvert et presque obtus. Le corselet est régulièrement convexe et couvert de points un peu plus forts que ceux de la tête, disposés confusément ou par petites séries obliques dirigées dans tous les sens; les intervalles sont convexes et finement rugueux. L'écusson est petit, arrondi et presque lisse.

Les élytres sont cinq fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à leur base et presque deux fois aussi larges dans leur milieu;

elles sont peu convexes, le dessus est presque plan; les côtés sont peu arqués, et l'extrémité est obtusément arrondie. L'angle sutural est presque droit; elles sont couvertes de points plus fins que ceux du corselet et très-serrés, disposés confusément et çà et là en petites séries qui sont bordées de rides ou rugosités et dirigées dans tous les sens; la suture est finement rebordée dans toute sa longueur. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne de points qui s'atténuent vers l'extrémité. La marge inférieure est noire, brillante et presque lisse. Les ailes sont blanches et translucides; les nervures sont brunes.

Le dernier segment de l'abdomen de la femelle n'a pas d'impression. Celui du mâle présente une dépression qui est assez profonde vers l'hémicycle et qui ne dépasse pas la moitié du segment. L'hémicycle est très-petit et peu saillant.

Les pieds sont noirs à l'exception des tarses qui sont d'un brun roux. L'éperon est très-petit et roux.

Cette espèce se trouve pendant toute l'année, dans les champs, les prairies et les jardins, sur diverses Crucifères.

(*Obs.*) La ponctuation des élytres est conforme à la description d'Illiger. Quant à la dilatation des articles des antennes, cet auteur ne parle que des articles trois et quatre; et il considère cette dilatation comme une anomalie. Cette observation a été probablement causée par une illusion d'optiqne; mais on ne peut confondre cette espèce avec *l'Haltica atra* de Paykull et de Gyllenhal, dont les trois ou quatre premiers articles des antennes sont ferrugineux, la ponctuation différente, et dont le mâle n'a pas comme celui de *melaena*, les articles trois, quatre et cinq des antennes dilatés.

18. **P. lepidii**; Entom. Hefte. *Oblonga, subdepressa, aeneo-virescens, nitida; elytris apice rotundatis, minutissimè, confertissimè punctulatis; antennis pedibusque nigris.*

Antennae in utroque sexu simillimae.

♂ *Ædeagus elongatus strenuus, modicè arcuatus, lanceolatus; suprà versus apicem oblongo-excavatus, subtus regulariter canaliculatus, appendiculo brevi.*

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

Haltica lepidii, Entom. Hefte. II. 64. 39. — Illiger, Magaz. VI. 154. 102. — Gyll. Ins. suec. III. 527. 7. — Duftsch. Faun. austr. III. 269. 38. —

Stephens, Illustr. IV. 297. — *Id.* Manual. 292. 2276. — Redt. Faun. austr. 530. 22 bis.

Haltica nigripes, Panzer, XXI. 5. teste Schonherr et Gyll.

Phyllotreta lepidii, Kuster, Heft. VIII. 97.

Entièrement d'un vert bronzé brillant, et souvent avec reflet bleuâtre. Le corselet est quelquefois cuivreux.

La carène est obtuse, déprimée au sommet et contiguë aux festons qui sont indivis et confondus avec le front, lequel est ainsi que le vertex couvert de petites rides très-fines entre lesquelles se trouvent de petits points assez distants. Les joues sont brillantes et finement granulées vers le bord antérieur. Le labre est d'un bronzé cuivreux et présente de chaque côté un point distinct. Les mandibules et les palpes sont brunâtres. Les yeux sont noirs. Les antennes sont entièrement d'un noir de poix; le premier article a la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième et le troisième sont égaux et ont le tiers de la longueur du premier; le quatrième et les suivants en ont les deux tiers; le dernier est en ovale allongé et peu sensiblement tronqué.

Le corselet est deux fois aussi large que long, coupé droit par devant et sans bordure; un peu sinueux et finement rebordé par derrière. Les côtés sont arrondis; leur partie antérieure est un peu recourbée en dessous; leur bordure est fine. Le calus est peu saillant. Le corselet est convexe et couvert de points très-fins comme ceux de la tête mais un peu plus serrés. Les intervalles sont couverts de très-petites rides qu'au premier aspect on peut considérer comme une granulation très-fine. L'écusson est très-petit, arrondi, cuivreux et très-finement granulé.

Les élytres sont cinq fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à leur base, elles sont peu convexes; leurs côtés sont modérément arqués; elles sont obliquement et un peu obtusément arrondies vers l'extrémité; l'angle sutural est un peu arrondi; elles sont ponctuées comme le corselet, mais les points sont beaucoup plus fins que ceux de *Ph. antennata* et *procera*; ils sont très-serrés et disposés çà et là dirigés dans tous les sens. La suture est finement rebordée dans toute sa longueur. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne ponctuée qui s'atténue vers l'extrémité. La marge inférieure est brillante et presque lisse. Les ailes sont blanches et translucides; les nervures sont très-brunes.

Le dernier segment de la femelle est sans impression. Celle du

mâle est triangulaire et très-petite. L'hémicycle est peu saillant. Son diamètre égale à peine celui des segments intermédiaires.

Les pieds sont d'un noir de poix. Les cuisses postérieures sont d'un noir bronzé avec éclat métallique. Les tibias sont bruns, les tarses sont moins foncés et couverts de poix roux. L'éperon est brunâtre et très court.

Cette espèce est commune pendant toute l'année, dans les champs et les jardins, sur diverses Crucifères.

19. **P. procera**; Redtenbacher. *Oblonga, depressa obtusa cuprea, elytris apice obtuse rotundatis, confertissimè seriatimque punctulatis; antennis pedibusque nigris; abdominis segmento ultimo prominente.*

♂ *Articulus quintus paululùm dilatatus.*

♂ *Ædeagus brevis arcuatus, utrinque semi-canaliculatus, versus apicem dilatatus, acutè bifidus.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill.

Haltica procera, Redt. Faun austr. 530. 22.

Entièrement de la couleur du pyrite de cuivre.

La carène est très-déprimée et presque triangulaire au sommet. Les festons sont contigus au front et séparés de la carène par un trait extrêmement fin. Le front et le vertex sont finement granulés et présentent seulement quelques points de chaque côté, au dessus des yeux. Les joues ont près de leurs bords quelques rugosités de forme très-variable. Le labre est obtus et présente de chaque côté un point assez fort. Les yeux, les mandibules et les palpes sont noirs.

Les antennes sont d'un noir de poix; le premier article est bronzé en dessus; sa longueur égale le plus grand diamètre de l'œil qui est oblong; le deuxième et le troisième sont égaux et ont le tiers de la longueur du premier; le quatrième a les trois quarts de la longueur du premier; le cinquième est un peu moins long que le précédent; les suivants sont à peu près égaux; le dernier est en ovale allongé, dans le mâle; le cinquième article est un peu plus épais que le quatrième.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long et plus étroit que ceux de *Ph. lepidii* et *antennata*. Il est coupé droit par devant et par derrière, arrondi sur les côtés dont la partie antérieure est un peu recourbée en dessous. Il est convexe et couvert d'une granula-

tion excessivement fine, entremêlée de points très-fins et très-serrés. Il est très-finement rebordé par derrière ; la bordure latérale est plus forte, son calus est très-petit. L'écusson est très-petit, arrondi et bronzé.

Les élytres sont cinq fois aussi longues que le corselet et plus larges que lui à leur base ; elles s'élargissent un peu ; leurs côtés sont presque parallèles ; elles s'arrondissent obtusément vers l'extrémité; l'angle sutural est presque droit ; le dessus est presque plan ; elles sont ponctuées comme le corselet ; les points sont confus ou disposés en très-petites séries irrégulières et dirigées dans tous les sens. La suture est très-finement rebordée ; la bordure latérale est plus forte et accompagnée d'une ligne finement crénelée ; sa marge inférieure est rugueuse. Les ailes sont blanches et translucides; les nervures sont brunes. Les élytres ne couvrent pas entièrement l'abdomen dont le dernier segment est un peu prolongé au delà de l'angle sutural.

Le dernier segment de la femelle est sans impression ; sur celui du mâle on apperçoit une petite ligne très-lisse qui se fait remarquer dans la partie médiane, tandis que tout le reste du segment est pointillé et granulé. L'hémicycle est très-petit ; son diamètre n'égale pas celui des segments intermédiaires.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé ou cuivreux et très-brillantes. Les tibias sont plus sombres ; les tarses sont bruns. L'éperon est brunâtre et très-court.

Cette espèce se trouve pendant toute l'année sur diverses espèces de *Reseda* et sur quelques Crucifères, en compagnie de *Ph. antennata*, mais celle ci est moins commune. On rencontre quelque fois des individus qui n'ont que la moitié de la grandeur de l'espèce typique.

20. **P. antennata** ; Olivier. *Oblonga, depressa, obtusa aenea; elytris minutissimè densèque punctulatis ; antennarum articulis tribus primis, luteo-ferrugineis ; femoribus nigro-fuscis, geniculis ferrugineis ; tibiis tarsisque plus minusve infuscatis.*

♂ *Antennarum articulus quintus latissimus, ferè triangularis, depressus, subtus subtilissimè granulatus.*

Ædeagus brevis, arcuatus, suprà canaliculatus, cum costa longitudinali intermedia ; subtus convexus, versus apicem tantum depressus ; appendiculo brevi.

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill.

Altica antennata, Olivier, Entom. V. 714. 82. tab. 5. fig. 82.

Haltica antennata, Entom. Hefte. II. 67. 40. tab. III. fig. 4. — PANZER, Fauna fascic. 99. fig. 5. — ILLIGER, Magaz. VI. 153. 100. — DUFT. Faun. austr. III. 269. 39. — STEPHENS, Illustr. IV. 295. — *Id.*, Manual. 291. 2268. — REDT. Faun. austr. 530. 23.
Chrysomela nodicornis, MARSHAM, Entom. Brit. I. 204. 86.

Entièrement bronzée. Carène très-élargie et triangulaire au sommet; les festons sont divisés par un trait profond et séparés de la carène par des traits fins; ils sont ensuite contigus au front qui est presque lisse et présente quelques points extrêmement fins. Le vertex est lisse et brillant; de chaque côté et au-dessus des yeux, est une très-forte échancrure. Les joues sont brillantes près des antennes; vers les bords antérieurs elles sont garnies de points oblongs ou arrondis. Le labre est court et obtus; il présente de chaque côté un point assez gros; il est, ainsi que l'épistome, orné de poils longs et presque blancs. Les yeux, les mandibules et les palpes sont noirs.

Les antennes sont d'un brun de poix; l'extrémité du premier article, le deuxième, le troisième et une partie plus ou moins grande du quatrième sont ferrugineux. Le premier article des deux sexes égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil qui est oblong; le deuxième est ovale et a le tiers de la longueur du premier; le troisième de la femelle est presque semblable au deuxième; celui du mâle est un peu plus court et en cône renversé; le quatrième et le cinquième articles de la femelle égalent en longueur les précédents réunis, le quatrième est plus épais que le cinquième; le quatrième article du mâle est considérablement élargi, surtout vers son extrémité; le dessus est un peu convexe; le dessous est fortement rebordé en dessous, ce qui le fait paraître creux. Il est aussi large à sa base que l'extrémité du troisième; son côté externe est un peu sinueux, tandis que le côté interne est un peu arqué; le cinquième est plus large que le sixième; celui-ci et les suivants sont coniques et presque égaux; le dernier est plus long que les précédents, en ovale très-allongé, dont l'extrémité est aiguë.

Le corselet est plus large que long, coupé droit par devant et sans bordure, un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont arrondis dans la partie antérieure et recourbés en dessous; les côtés sont finement rebordés; le calus est grand et saillant. Le corselet est un peu convexe et couvert d'une granulation excessivement fine et de points fins et serrés, confus ou disposés en petites séries irrégulières. L'écusson est très-petit, rond et lisse.

Les élytres ont presque quatre fois la longueur du corselet; elles sont plus larges que lui à leur base; elles s'élargissent un peu et s'ar-

rondissent vers l'extrémité ; l'angle sutural est ouvert ; elles sont peu convexes ; les côtés sont modérément arqués. La ponctuation est presque aussi forte que celle du corselet, et disposée de la même manière. La suture est finement rebordée dans toute sa longueur ; la bordure extérieure est accompagnée d'une ligne fortement crénelée jusqu'aux deux tiers de l'élytre. La marge inférieure est très-rugueuse. Les ailes sont blanches et translucides ; les nervures sont brunes.

Le dernier segment de la femelle n'a pas d'impression ; celui du mâle en a une très-légère près de l'hémicycle qui est très-petit.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé cuivreux et très-brillant ; les tibias sont plus sombres ; les articulations, la base des tibias postérieurs et les tarses sont d'un roux ferrugineux, plus ou moins rembrunis, surtout dans les mâles. Éperon très-court et d'un brun roux.

Cette Altise se trouve sur toutes les espèces de Gaudes, *Reseda*, Linn., en compagnie de *P. procera* ; mais elle est moins commune. C'est ordinairement depuis le commencement du mois de juin jusqu'à la fin du mois d'août qu'on la rencontre.

Genre *Batophila*, Batophile.

Antennae undecim articulatae.
Carina linearis ; encarpis indistinctis.
Thorax integer punctulatus.
Conspectus oblongus ; elytris profunde punctato-striatis. Alis nullis.

Ce genre se distingue au premier abord du genre *Aphthona*, par la forme ovalaire et très convexe de ses espèces et par les points de leurs élytres qui sont disposés en lignes profondément striées Il doit être placé dans la seconde division, attendu que l'éperon des tibias postérieurs est disposé comme dans les espèces du genre *Teinodactyla*.

La carène est brève et peu distincte ainsi que les festons. Les antennes égalent à peine la moitié de la longueur du corps. Le premier article égale le plus petit diamètre de l'œil ; le second est ovale et de moitié moins long ; les suivants grossissent progressivement ; le dernier est très-grand, ovale et obliquement échancré.

Le corselet est convexe et plus ou moins large ; il est ponctué finement. Les élytres sont égales ou plus larges que le corselet et plus ou moins profondément ponctuées-striées ; les deux espèces sont aptères.

Tous les pieds sont ferrugineux ; les tibias postérieurs ont la longueur de la cuisse ; le premier article des tarses a le tiers de la lon-

gueur du tibia; le second a la moitié de la longueur du premier; le troisième est encore plus petit et bilobé ; le dernier est conique et plus court que le précédent. Les crochets sont fins, recourbés et sans apophyse. L'éperon est placé sous la bordure terminale du tibia. — Les deux espèces de ce genre vivent sur diverses ronces.

1. **B. aerata**; Marsham. *Oblongo-ovata, aerea, aptera. Antennae pedesque ferruginei; thorax posticè attenuatus, punctatus; elytra modicè punctato-striata; interstitiis laevibus.*

♂ *Ædeagus recurvatus, a basi ad apicem latè canaliculatus, apice rotundatus.*

Long. 1 mill. 1/4. — Larg. 3/4 mill.

Chrysomela aerata, Marsham, Ent. Brit. I. 87.
Chrysomela striatula, Marsham, 90.
Aphthona aerata, Stephens, Manual. p. 293. 2289.
Aphthona rubivora, Chevrolat, *in* Dej. Catal.

Corps d'un bronzé cuivreux ; antennes et pieds ferrugineux. Carène étroite contiguë aux festons qui sont divisés par un petit trait peu distinct et séparés du front par une dépression ou trait extrêmement fin et communiquant d'un œil à l'autre. Le front est finement granulé et présente de chaque côté et près de l'œil quelques points assez forts. Les joues sont très rugueuses. Le labre est arrondi et sans points : il est roux ainsi que l'épistome, les mandibules et les palpes. Les antennes sont entièrement ferrugineuses .

Le corselet est convexe, un peu plus large que long et plus étroit par derrière où il est finement rebordé ; les côtés sont arrondis, trés-inclinés et plus fortement rebordés ; le calus forme un angle ouvert avec le reste de la bordure. Le corselet est ponctué finement ; les points sont très-serrés et entremêlés d'une granulation très-fine ; l'écusson est court et en triangle arrondi.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet; les côtés sont arqués et forment avec le corselet un ovale plus allongé que celui de *B. rubi*, et qui est interrompu par le rétrécissement de la partie postérieure du corselet ; elles ont neuf stries, et le commencement d'une dixième vers l'écusson. Elles sont moins profondes et moins régulièrement ponctuées que celles de *B. rubi ;* les intervalles sont plus étroits et très-finement rugueux. Les stries médianes disparaissent après le milieu de l'élytre.

Le dessous du corps est noir, ponctué et garni de poils roux ; le pygidium est finement granulé et présente à sa base un commencement de sillon. Le dernier segment du mâle et celui de la femelle ne présentent en dessus ni sillon, ni échancrure. L'hémicycle est grand et saillant. Tous les pieds sont ferrugineux.

Cette espèce se distingue de *B. rubi*, par sa forme plus oblongue et par le rétrécissement de la partie postérieure du corselet. Les stries des élytres sont moins fortement ponctuées.

Elle se trouve en Angleterre et dans le nord de la France. M. Guillebeau l'a recueillie en Suisse. M. Rey en a recueilli un assez grand nombre dans les montagnes du Beaujolais sur le *Rubus tomentosus*. Willd.

La description faite par Marsham est très-brève : *Totum corpus nigro-œneum*, *elytra obsoletè striata*. Ces derniers mots signalent la différence de la ponctuation des élytres de *B. aerata*, tandis que les stries et la ponctuation de *B. rubi* sont beaucoup plus profondes.

2. **B. rubi**; Paykull. *Ovata*, *aerea*, *aptera*. *Antennae pedesque ferruginei*: *thorax latus punctatus*; *elytra profundè punctato-striata*; *interstitiis rugoso-undulatis*.

♂ *Ædeagus recurvatus*, *a medio ad apicem canaliculatus*; *apex modicè dilatatus*, *obtusè rotundatus*.

Long. 1 mill. 1/2. — Larg. 3/4 mill. à 1 mill.

Galleruca rubi, Payk. Faun. suec. II. 112. 35.
Haltica rubi, Entom. Hefte. II. 43. 21. — Gyll., Ins. suec. III. 581. 47. — Stephens, Manual. p. 293. 2291. — Redt. Faun. austr. 530. 17 bis.
Haltica pallidicornis, Walti. Isis. ann. 1839 page 225. 40.

Corps d'un noir bronzé; antennes et pieds ferrugineux.

Carène linéaire, étroite et contiguë aux festons qui sont indivis et séparés du front par un trait extrêmement fin, communiquant d'un œil à l'autre. Le front est très-finement granulé et présente par devant et sur les côtés quelques points rares et inégaux; le labre est court, arrondi et sans points; il est roux ainsi que les mandibules et les palpes. Les antennes sont entièrement ferrugineuses.

Le corselet est convexe et presque deux fois aussi large que long; il est coupé droit par devant et par derrière et sans bordure ; les côtés sont rebordés; le calus forme un angle ouvert avec la bordure. Le corselet est ponctué finement et très-serré. Les intervalles sont très-finement rugueux. L'écusson est très-petit et arrondi.

Les élytres sont à peine plus larges à leur base que le corselet ; leurs côtés sont arqués et forment avec le corselet un ovale assez régulier ; elles ont neuf stries assez profondes, fortement et régulièrement ponctuées, outre le commencement d'une dixième vers l'écusson. Les intervalles sont presque plans, très-lisses et brillants ; les stries médianes n'atteignent pas l'extrémité de l'élytre.

Le dessous du corps est noir, ponctué et garni de poils roux. Le pygidium est ponctué fortement et velu ; il présente un sillon ou dépression longitudinale. Le dernier segment de l'abdomen de la femelle et celui du mâle ne présentent en dessous ni sillon ni échancrure. L'hémicycle est grand et saillant. Tous les pieds ferrugineux.

Cette espèce se trouve dans le nord de la France et en Allemagne. Gyllenhal dit qu'elle est abondante en Suède, sur diverses espèces de ronces. *Habitat in foliis Rubi idaei, caesii et fruticosi, ut et in Fragaria, aliisque plantis sat frequens.*

Genre *Balanomorpha*, Balanomorphe ; (Chevrolat).

Antennae undecim articulatae ; articulis 5 ultimis crassioribus.
Facies depressa ; carina encarpisque nullis.
Thorax utrinque breviter sulcatus.
Conspectus oblongus ferè cylindricus ; elytra striato-punctata.

Les espèces de ce genre se font remarquer par la forme de leur corps, qui est allongé et plus ou moins ovalaire. On ne peut trouver une comparaison plus exacte que dans la moitié d'un gland longitudinalement divisé ; et le nom générique *Balanomorpha* leur convient parfaitement.

La tête est un peu inclinée ; une partie du vertex rentre quelquefois sous le corselet ; la face est dépourvue de carène et de festons, et séparée du front par une ligne courbe communiquant d'un antenne à l'autre ; les yeux sont ovales, noirs et sans échancrure. La face, le front et le vertex sont plus ou moins fortement ponctués ; les interstices sont couverts d'une granulation très-fine ; les points sont irréguliers, plus ou moins distants et disposés en petites séries. Labre un peu recourbé à son extrémité et sa marge antérieure un peu sinueuse.

Les antennes ont presque la moitié de la longueur du corps ; le premier article égale à peine le plus petit diamètre de l'œil ; son exmité est très-renflée ; le second est ovale, beaucoup moins épais et trois fois plus court que le premier ; les articles trois, quatre et cinq sont un peu plus longs et plus minces que le deuxième ; les suivants ont

la forme d'un cône tronqué. Les articles sept, huit et neuf sont beaucoup plus épais; le dernier est le plus long et obliquement tronqué. Les cinq premiers articles sont plus ou moins ferrugineux et peu velus; les autres sont bruns et couverts d'une villosité grise avec quelques longs poils divergents.

Le corselet est convexe et deux fois aussi large que long dans trois espèces; dans une seule il est plus allongé; les côtés sont un peu tournés en dessous, principalement dans la partie antérieure; ils sont finement rebordés et sans calus distinct. Sur sa partie postérieure et de chaque côté est une impression profonde qui est limitée par un rebord saillant, lequel donne à l'impression, et sous un certain aspect, la forme d'un trait gravé et un peu arqué. Le corselet est couvert de points plus ou moins profonds et distants, disposés confusément ou par petites séries. Les interstices sont plans, presque lisses ou couverts d'une très-fine granulation. L'écusson forme un triangle rectangle; il est petit, lisse et brillant.

Les élytres forment avec le corselet un angle rentrant; elles s'élargissent un peu, représentent une courbe elliptique peu saillante dans quelques espèces; elles sont convexes et ornées de dix stries ou lignes ponctuées; les points sont plus forts que ceux du corselet. Les lignes sont plus ou moins régulières et recourbées vers leur base; les points s'atténuent vers l'extrémité des élytres. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant. Les ailes sont blanches et translucides; les nervures sont fortes et plus ou moins rembrunies.

Le dessous du corps est noir ou bronzé; tout le dessous du corselet est couvert de gros points entremêlés de fortes rugosités. Le premier segment de l'abdomen est ponctué moins fortement; les suivants ne présentent que quelques points très-fins et des poils presque imperceptibles. Le pygidium est largement déprimé; au fond de la dépression est une ligne carénée peu distincte. L'hémicycle du mâle est assez grand; le segment qui le précède est presque lisse.

Les cuisses postérieures sont peu renflées; leur plus grand diamètre n'égale pas la moitié de leur longueur; elles sont plus ou moins brunes ou bronzées. Les tibias ont à peu près la longueur des cuisses et sont plus larges vers l'extrémité; ils sont comprimés latéralement et n'ont qu'un commencement de canal pour recevoir le tarse; ils sont ciliés et sans dentelures. L'éperon est de longueur variable. Le premier article des tarses a le tiers de la longueur du tibia; le second et le troisième sont très-courts; le dernier est presque aussi

long que le premier; ses crochets sont très courbés en dessous et sans apophyse. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est beaucoup plus large que celui de la femelle.

A. Tous les intervalles des stries, lisses.
a. Corselet profondément ponctué
Elytres d'un vert bronzé; leur extrémité ferrugineuse. *Rustica.*
— bronzées, extrémité foncée. *Chrysanthemi.*
b Corselet finement ponctué.
Elytres d'un noir bronzé. *Obtusata.*
B. Intervalle externe des élytres ponctué dans sa partie antérieure. *Aeraria.*

1. **B. rustica**; Linné. *Viridi-aenea, apice ferrugineo. Thorax profundè punctatus, punctis remotis. Elytra regulariter striato-punctata; intervallis convexiusculis laevibus. ♀♂ alati.*

♂ *Ædeagus incurvatus, canaliculatus; canaliculo in medio contracto, inconspicuè striolato, apex rotundatus.*

Long. 2 mill. 3/4. — Larg. 1 mill. 1/4.

Var. a. *Thorax viridi-cupreus; elytra rubro-testacea; margine suturali plus minusve fusco-aenea.*

Chrysomela rustica, Linn. Syst. nat. 2e pars. 595. 63.
Galleruca semi-aenea, Fab. Ent. syst. I. pars 2e 30. 86. — Paykull, Faun. suec. II. 109. 32.
Haltica semi-aenea, Entom. Heft. II. 43. 22. — Gyll. III. 576. 43.
Altica semi-aenea, Duméril, Dict. des sc. nat. I. 531. — Latreille, Hist. des Crust. et des Ins. XII. 9. 10. — Panz. Ent. germ. 1. 10. — Duftsch. Faun. austr. III. 277. 53.
Mantura semi-aenea, Steph. Illustr. IV. 323. — *Id.* Manual, 2349.
Haltica rustica, Redt. Faun. austr. 529. 16.

C'est la plus grande des espèces de ce genre; elle est d'un vert bronzé; l'extrémité des élytres est ferrugineuse.

La face est séparée du front par une ligne arquée; elle est parsemée de gros points, dont le nombre varie; ces points sont plus nombreux vers l'épistome; les points du front sont plus gros et distants. Le labre est obtusément échancré, et de chaque côté l'on voit trois petits points. Les mandibules et les palpes sont d'un rouge brun. Cinq premiers articles des antennes ferrugineux; les suivants sont bruns.

Le corselet est deux fois aussi large que long; il est bordé finement sur les côtés et sans calus antérieur. L'angle postérieur est très-ouvert et la bordure se continue jusqu'à la base de l'impression qui est fortement ponctuée ainsi que la surface du corselet. Les points sont disposés en petites séries dirigées dans tous les sens, et sont moins serrés dans la partie supérieure; ils forment une ligne régulière près du bord latéral.

Les élytres ont neuf lignes ponctuées-striées outre une dixième qui est commune vers l'écusson et se confond avec la suivante vers les deux tiers de l'élytre. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée; tous les intervalles sont presque plans, lisses et brillants. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides, les nervures sont rousses vers leur base; le reste est brun.

Le dessous du corps est noir; le premier segment de l'abdomen est fortement ponctué; les suivants ont des points petits et peu distincts. Le pygidium est brun et sillonné; au fond du sillon est une ligne carénée. L'hémicycle est grand et arrondi.

Les cuisses postérieures sont d'un noir bronzé brillant plus ou moins foncé; les antérieures sont ferrugineuses et quelquefois un peu rembrunies; tous les tibias et les tarses sont d'un roux ferrugineux; les crochets sont bruns. Éperon roux et un peu incliné en dehors.

Dans la variété *a*, le corselet est d'une couleur de cuivre plus brillante; les élytres sont presque entièrement d'un rouge testacé; près de la suture est une bande d'un vert plus ou moins sombre, qui ne dépasse pas la troisième ligne ponctuée et n'atteint pas les trois quarts de la suture; la base des cuisses postérieures plus ou moins rembrunie.

L'espèce type se trouve dans toute l'Europe, et pendant toute l'année, mais elle n'est pas très commune; elle se réfugie ordinairement sous des débris de végétaux. La variété *a* habite le midi de la France. Je l'ai recueillie en Provence, dans les prés humides et sur les joncs.

La description de la *Chrysomela rustica*, de Linné, ne peut servir à faire reconnaître la *B. rustica*. La description de Fabricius est plus exacte, et cette dénomination a été adoptée par la plupart des entomologistes et notamment par les rédacteurs de *l'Entom. Hefte*, dont les observations ne peuvent être contestées. M. Stephens a décrit sa *Mantura rustica*, comme espèce distincte de sa *Mantura semi ænea*. La première est probablement la *Balanomorpha caricis* de Maerkel, qui ne peut être admise que dans le genre *Dicherosis*.

(*La suite au volume suivant.*)

ICONOGRAPHIE ET DESCRIPTION

DE

CHENILLES ET LÉPIDOPTÈRES

INÉDITS,

Par P. MILLIÈRE.

DEUXIÈME LIVRAISON.

(Présentées à la Société Linnéenne de Lyon, le 6 août 1859)

Le genre *Gnophos*, adopté par tous les auteurs, contient de remarquables et intéressants insectes ; mais les espèces qui le composent, fort difficiles à déterminer, pour la plupart, ont été et sont encore la cause de fréquentes erreurs. Ajoutons à cela que la connaissance des chenilles de ce genre, peu avancée jusqu'à ce jour, est une nouvelle cause d'incertitude et de confusion.

En commençant la seconde série de mes chenilles inédites, je vais avoir l'honneur de soumettre à la Société l'histoire des mœurs de trois larves de *Gnophos* complètement inconnues et dont j'ai fait moi-même l'éducation *ab ovo*.

Je ne raconterai pas les habitudes des *Gnophos* en général ; je renvoie, pour la connaissance de leurs mœurs, au Species des Lépidoptères de M. Guenée, dans ses généralités

sur ce groupe ; mais ce savant n'a rien dit d'une étrange particularité que je crois surtout propre aux *Gnophos*, et que j'ai observée chez les trois espèces que je vais décrire. Je dirai en peu de mots cette particularité de mœurs. Lorsque les chenilles de *Mucidaria*, *Pullata* et *Glaucinata* sont inquiétées, soutenues sur leurs pattes membraneuses, le corps à moitié recourbé et projeté en avant, elles s'agitent pendant deux ou trois minutes avec une sorte de frémissement, de haut en bas, puis de droite à gauche ; elles recommencent ce mouvement au moindre bruit. C'est surtout dans le jeune âge que j'ai observé ce fait. Après la quatrième mue, ce frémissement m'a paru se renouveler moins souvent ; il était aussi moins prolongé qu'avant.

Gnophos Mucidaria.

(Planche 1. Fig. 1 à 6.)

Hb. 148. — Treits. I p. 182. — Dup. V. p. 218 pl. 186 fig. 5. — Bdv. 1593. — Herr.-Sch. p. 75 et Sup. p. 73 fig. 266-268. — Gn. 472.

Chenille.

Les œufs de *Mucidaria* sont ovales, légèrement comprimés et très-lisses. Ils sont d'abord d'un jaune serin; deux jours après, ils passent au rouge corail, et la veille de leur éclosion ils sont d'un violet obscur. La jeune chenille, au sortir de l'œuf, est jaune clair. Ce n'est qu'après le deuxième changement de peau que commencent à paraître les pointes ou éminences charnues qui caractérisent cette larve, mais alors ces pointes sont à peine visibles à la loupe. Arrivée à toute sa taille, cette chenille est presque cylindrique et de la grosseur de celle de *Variegata;* mais elle est relativement moins courte que les chenilles de *Pullata* et *Glaucinata*, et n'a pas non plus la forme de ces deux dernières.

La larve de *Mucidaria* est d'un fauve plus ou moins clair. Les lignes vasculaire et sous-dorsale sont fines et d'un brun verdâtre; elles sont à peine visibles à la loupe, seulement la première n'est pas interrompue, tandis que la seconde l'est largement à toutes les intersections. La ligne stigmatale est blanchâtre et ondulée; elle est interrompue par les caroncules des cinquième, sixième, septième et huitième anneaux. Le ventre est lavé de blanchâtre et présente trois lignes parallèles, interrompues et liserées de blanc. Les stigmates sont rougeâtres et cerclés de noir. La tête est presque carrée, faiblement échancrée au sommet; elle est jaunâtre et maculée

irrégulièrement de points gris. Cette tête est rétractile et, au repos, disparaît à moitié sous le premier anneau. Les pattes sont concolores, sauf les anales qui sont grises et tachées de points noirs. Les cinquième, sixième, septième, huitième et onzième anneaux présentent chacun une rangée transversale de six caroncules proportionnellement fortes, surmontées chacune d'une pointe fine d'un blanc mat. Cette dernière n'est bien visible qu'à la loupe. Les six caroncules de chaque anneau sont placées par paires: les deux plus fortes occupent le sommet de l'anneau, les quatre autres sont placées sur les côtés, deux à droite, deux à gauche. Tout le corps, sauf le dessous, est, en outre, chargé d'une infinité de petits tubercules concolores qui ne sont bien visibles qu'à la loupe. Chacun des anneaux, qui supporte les six caroncules, laisse voir trois taches d'un brun verdâtre. La double éminence charnue occupant le sommet de l'anneau est maculée : 1° d'une tache brune triangulaire, dont l'un des angles se dirige dans le sens de la pointe; 2° de deux taches de même couleur qui aboutissent aux caroncules placées sur les côtés. La première de ces deux taches est allongée, celle du bas dessine imparfaitement un triangle.

Lorsque la chenille de *Mucidaria* doit se métamorphoser, elle quitte la plante qui l'a nourrie, grimpe contre le mur au pied duquel elle a vécu (le plus souvent ce mur est situé à une exposition très-chaude, et n'a pas trace de cryptogames), cherche un petit enfoncement, s'y loge, file une toile légère au niveau de la paroi du mur et tarde peu à se chrysalider. Cette toile, qui bouche exactement le trou où la chenille s'est retirée, est composée de soie blanche entremêlée de grains de sable enlevés au mur. L'insecte, par ce moyen, réussit d'une manière si parfaite à se soustraire à la vue de ses ennemis, qu'il faut une très-grande habitude pour la découvrir sous cet abri.

Chrysalide.

Elle est allongée, cylindrico-conique et d'un noir mat. L'enveloppe des ailes descend assez bas. Dans certains exemplaires, les anneaux abdominaux sont d'un noir obscur. Les trois derniers segments sont recouverts de poils hérissés. L'abdomen porte, à l'extrémité, deux pointes très-rapprochées, mais qui ne se touchent qu'à leur naissance. Chacune de ces pointes est terminée par un crochet recourbé en forme d'hameçon, propre sans doute à retenir la chrysalide à la toile qui la recouvre.

Insecte parfait.

Mucidaria porte environ 0,026 millim. Elle est un peu plus petite que *Variegata* , dont elle a la coupe et le *facies* au premier abord. Les ailes supérieures sont arrondies, les inférieures légèrement dentées, d'un jaune plus ou moins clair et recouvertes de nombreux atomes gris. L'extra-basilaire et la subterminale des supérieures sont lavées de blanchâtre obscur. L'espace médian et le bord terminal, sur les quatre ailes, sont plus ou moins largement lavés d'une teinte ochracée. Une rangée de points allongés précède la frange qui est plus ou moins jaunâtre. La tache orbiculaire, le plus souvent pupillée et toujours plus grande aux supérieures, existe sur les quatre ailes. Les inférieures, sur un fond faiblement ochracé et soyeux, sont très-légèrement lavées de gris. La coudée et la subterminale sont, chez le type, à peine accusées. Les antennes du mâle, de la couleur du fond, sont pubescentes et différentes en cela de *Variegata*, dont les antennes sont filiformes.

Mucidaria varie à Lyon en ochracé très-vif; on voit aussi des sujets d'un jaune obscur, chez lesquels les lignes trans-

verses se remarquent à peine. Un individu, trouvé ce printemps à Hyères, est entièrement brun et sans lignes. Enfin, d'autres variétés sont d'un gris presque blanc; chez celles-ci les extra-basilaire et coudée seules sont écrites. Je dirai encore que j'ai remarqué dans la campagne des individus d'une petitesse extrême, mesurant à peine 0,015 millim. d'envergure.

La figure de Hubner, n. 148, est mauvaise et ne peut donner idée de la vraie *Mucidaria*. J'en dirai autant de celle de Duponchel, pl. 218, fig. 5. Le n. 268 de Herr.-Sch. tab. 44 réussit mieux à rendre la coupe de cette Géomètre, mais ce n'est point sa couleur; ce numéro rappelle plutôt la teinte de *Variegata*. Quant aux figures 266 et 267 du continuateur de Hubner, ce sont évidemment des variétés de son numéro 268. Enfin, ses numéros 502, 503 et 504, s'ils représentent des aberrations de *Mucidaria*, me paraissent des plus remarquables.

La chenille de *Mucidaria* ne vit pas de lichens, ainsi que le pensent plusieurs auteurs, mais bien de plantes basses. Elle mange indistinctement les Rumex, Composées, Ombellifères, mais elle préfère l'*Anagallis arvensis* et surtout le *Polygonum aviculare*.

Mucidaria est très-commune dans nos environs. Elle s'avance jusque dans les jardins de l'intérieur de la ville. L'insecte parfait s'applique d'habitude contre les murs très-blancs, à l'exposition la plus méridionale.

Un ennemi de l'ordre des Hyménoptères et de la famille des Ichneumonides attaque la chenille de cette *Gnophos*, mais je ne sais à quelle époque; tout ce que je puis dire, c'est que ce parasite éclot très-souvent à la place du Lépidoptère.

Longtemps *Variegata*, voisine de *Mucidaria*, a passé inaperçue dans les collections, confondue avec cette dernière espèce, ou considérée simplement comme une de ses variétés.

Depuis peu de temps, Boisduval, puis Duponchel, ont donné, dans leur ouvrage entomologique, *Variegata* comme variété de *Mucidaria*. M. Guenée a fait, avec raison, de *Variegata* une espèce distincte de *Mucidaria;* mais ce naturaliste consciencieux a commis une petite erreur, qu'en passant je me permettrai de relever. L'histoire de *Variegata* a été faite par M. Bruand d'Uzelle (Annales de la Société entomologique de France, année 1843); cependant M. Guenée dit, dans son Species, que c'est la chenille de *Mucidaria* qu'a décrite et figurée M. Bruand, quand, en réalité, c'est celle de *Variegata*. Ces deux espèces ont des époques d'éclosion bien différentes : *Mucidaria* éclot une première fois dès la fin de mars et le commencement d'avril, puis une seconde fois en août et septembre. Elle passe l'hiver en chrysalide et jamais ne demeure en chenille pendant la mauvaise saison. J'ai eu la preuve de ce fait en élevant de jeunes larves de *Mucidaria*, dont les œufs, pondus à la fin de septembre, me donnèrent leurs chenilles quinze jours après. Ces chenilles grossirent très-vite et se chrysalidèrent à la fin de novembre, à la température ordinaire. *Variegata*, au contraire, passe l'hiver à l'état de larve et ne se métamorphose qu'en avril, époque de la première apparition de sa congénère à l'état d'insecte parfait.

Variegata, selon toute apparence, ne doit éclore qu'une fois par an.

Bien que la chenille *Mucidaria* ait du rapport, pour la forme, avec celle de *Variegata*, elle s'en distingue par plusieurs caractères dont le plus important est celui-ci : les cinquième, sixième, septième, huitième et onzième anneaux sont, chez *Variegata*, surmontés de trois pointes charnues et saillantes, dont une en dessus et une sur chaque flanc, tandis que celle de *Mucidaria* possède, sur chacun de ces mêmes anneaux, six pointes charnues placées par paires, de la manière suivante : deux au sommet et deux sur chaque côté.

Sans nul doute *Mucidaria* est bien distincte de *Variegata*, et désormais il ne sera plus possible de confondre ces deux espèces.

Gnophos Glaucinata.

(Planche 4. Fig. 7 à 11.)

Hb. 150. — Treits. I. p. 177. — Dup. V. p. 214 pl. 184 fig. 3-4. — Bdv. 1591. — Herr.-Sch. p. 75 fig. 68-69. — Delah. 123. — Gn. 474. = *Falconaria*, Frey. IV p. 377 fig. 3.

Chenille.

Des œufs de *Glaucinata* pondus le 20 juillet 1858, me sont éclos le 30 du même mois.

La chenille parvenue à toute sa taille est, au repos, courte et ramassée; elle est atténuée antérieurement, carénée sur les côtés, sans éminences, sauf une caroncule bifide et blanchâtre que supporte le pénultième anneau. Le fond est d'un jaune verdâtre plus ou moins foncé, suivant les individus.

La ligne vasculaire est à peine écrite; elle n'est visible que sur le milieu des cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième anneaux. La sous-dorsale n'est guère plus distincte; mais, bien que fort peu apparente, elle parcourt sans interruption toute la longueur de l'insecte jusqu'à la tête; quant à la stigmatale, elle est longue, blanchâtre, continue, quelque peu sinueuse et liserée de brunâtre des deux côtés. Les anneaux sont bien marqués; tous jusqu'au dixième supportent un chevron rougeâtre qui, partant de la vasculaire, descend diagonalement et vient aboutir aux stigmates. Ceux-ci sont ronds, blancs et cerclés de noir. A l'œil nu on ne distingue que le cercle noir. Le ventre est verdâtre; la ligne ordinaire, qui cependant est large, se détache à peine du fond; cette ligne

est accompagnée de chaque côté d'un liseré fin, brun, formé par la réunion de très-petits points noirâtres. La tête est rougeâtre, petite, ronde, rétractile et finement ponctuée de brun. Un trait blanc faisant suite à la stigmatale paraît se prolonger sur la tête et, à droite et à gauche, aboutir aux mâchoires. Toutes les pattes sont concolores.

Chrysalide.

Elle est cylindrico-conique, rougeâtre, très-lisse, très-luisante. L'avant-dernier anneau présente un bourrelet que l'on n'aperçoit bien qu'avec le secours de la loupe. L'extrémité abdominale se termine par une pointe aiguë et forte.

Le mode de transformation de *Glaucinata* n'a rien qui la distingue de ses congénères *Mucidaria* et *Pullata*.

Insecte parfait.

Cette espèce varie beaucoup pour la taille et pour la couleur. Hubner ayant pris pour type les individus à fond jaunâtre et à lignes transverses bien marquées, les entomologistes qui sont venus après lui ont dû faire comme cet iconographe, et ne considérer que comme variétés de *Glaucinata*, les sujets d'un cendré bleuâtre qui, néanmoins, sont partout les plus fréquents.

Le type est de taille moyenne, à fond jaunâtre, saupoudré d'atomes gris-brun, le tout avec reflets bleuâtres. Les lignes basilaire, coudée et subterminale, sont toujours bien écrites aux supérieures. Celles-ci ont l'apex prolongé. Les inférieures, chez lesquelles manque la ligne basilaire, sont profondément dentées. Les franges, assez larges, entrecoupées de blanc, sont de la couleur du fond. Les omicrons sont petits et évidés.

Le dessous des ailes est d'un gris de fer depuis la base jusqu'à la coudée inclusivement; puis une ligne transverse, jaunâtre et assez large, succède à cette coudée. Les ailes se

terminent par une large bordure gris de fer maculée aux supérieures de deux taches jaunâtres, l'une située à l'apex, l'autre sur la cinquième nervure. Aux inférieures, au lieu de taches, il existe une traînée qui précède immédiatement la frange. Enfin les antennes sont crénelées.

La variété à fond bleuâtre possède, en dessus et en dessous, les mêmes lignes, les mêmes taches que le type ; mais toutes sont moins vivement écrites. Les taches ocellées des inférieures sont petites et sans pupille.

J'ai pris, l'année dernière, à la Grande-Chartreuse, un individu qui doit être la var. G du Species Guenée (*Gnoph. Supinata*, Lédérer.). Cette variété est d'un cendré uniforme, avec les dessins des supérieures presque effacés. Le dessous a les lignes et les taches aussi distinctes que le type.

La chenille de *Glaucinata* était à peine éclose que déjà elle tremblotait au moindre bruit. Sa croissance s'est opérée rapidement. Dès le 12 août, c'est-à-dire dix jours après son éclosion, elle mesurait déjà 0,014 à 0,015 millim. Quand arriva la fin du mois, elle avait atteint toute sa croissance. Elle disparut alors sous la mousse, forma une coque lâche, se chrysalida sur la terre, et, quinze jours après, donna son insecte parfait.

Ainsi qu'on le pense bien, *Glaucinata* ayant fourni une génération dans un espace de temps aussi restreint, doit avoir au moins deux éclosions par an. Ses mœurs semblent l'éloigner de *Pullata*, quoique les chenilles de ces deux espèces se ressemblent beaucoup.

Les deux générations annuelles de *Glaucinata* la rapprochent de *Mucidaria*, bien que leurs chenilles n'aient pas le moindre rapport de formes l'une avec l'autre.

J'ai nourri *Glaucinata* avec les feuilles de plusieurs espèces de Composées-Corymbifères, certaines Légumineuses herbacées et divers Carex. La chenille de cette deuxième *Gnophos* est donc polyphage.

Gnophos Pullata.

(Planche 1. Fig. 12 à 14.)

W.-V. 1-2 — Treits. I p. 179. — Herr-Sch. p. 74 et Supp. p. 72 fig. 70, 500, 501. — Delah? 120. — Gn. 488. (non Hub. nec Dup.).

Chenille.

Cette larve se rapproche de celle de *Glaucinata* par la forme, mais elle s'en éloigne par ses mœurs.

Il est à peu près certain que si *Glaucinata* paraît deux fois dans l'année, *Pullata* n'a qu'une génération par an.

Cette espèce pond aussitôt qu'elle se sent mortellement blessée par l'épingle. Les œufs pondus ne dépassent guère le nombre de vingt ou vingt-cinq. Ils sont ovales, et leurs diverses couleurs rappellent celles des œufs de *Mucidaria*.

La chenille, lors de sa naissance, est verdâtre; elle a la tête brune avec les pattes concolores; on soupçonne la double éminence du onzième anneau, et la jeune chenille s'agite et tremblote ainsi que je l'ai dit précédemment. Agée de trois semaines, cette larve mesure 0,012 à 0,015 millim. de long. Elle est alors couleur de café au lait, avec la stigmatale jaunâtre.

L'hiver la surprend au tiers de sa taille; elle ne mange absolument rien pendant toute la durée de cette saison, bien que la nourriture ne lui manque pas, se cache sous la mousse tout près du sol, et paraît s'engourdir complètement.

Les premiers jours du printemps font sortir cette chenille de sa léthargie; elle se remet alors à manger, mais grossit lentement. C'est vers la fin d'avril et le commencement de mai que *Pullata* est arrivée à sa taille; elle peut avoir alors de 0,025 à 0,030 millim.

Sa couleur est d'un gris jaunâtre mat. Elle est courte, ramassée au repos, fortement carénée sur les côtés, très rigide, un peu plus épaisse antérieurement avec les deux trapézoïdaux postérieurs de l'avant-dernier anneau, relevés en pointe conique, brune en avant, blanche sur les côtés. La vasculaire, qui est gris de fer, n'est bien visible que sur les premiers et les derniers anneaux. La sous-dorsale paraît remplacée par un chevron brun sur chacun des cinquième, sixième, septième et huitième anneaux, lequel vient aboutir à la stigmatale. Celle-ci, représentée par la carène très-proéminente, est sinueuse et d'un blanc jaunâtre. Le ventre, qui est gris, ne présente que deux lignes étroites à peine accusées. Les stigmates sont ronds, noirs et cerclés de jaunâtre. La tête est concolore, globuleuse, rétractile et le plus souvent rentrée au tiers sous le premier anneau. Les pattes antérieures sont concolores; les anales sont verdâtres.

Cette Géomètre est polyphage, mais elle mange de préférence les *Plantago* et certaines Composées. Ainsi que plusieurs chenilles, parmi celles qui passent l'hiver, *Pullata* semble préférer aux feuilles fraiches celles qui sont flétries et même entièrement desséchées.

Chrysalide.

Pour se métamorphoser, cette larve s'enfonce sous une légère couche de terre et s'y construit une coque lâche dans laquelle elle se transforme bientôt en nymphe.

La chrysalide est cylindrico-conique et d'un brun rougeâtre; elle est luisante et ne présente rien qui la distingue du plus grand nombre des chrysalides de Phalénites.

L'insecte parfait éclot au bout de trente ou trente-cinq jours.

Les nombreux exemplaires que j'ai obtenus se sont fort bien développés et étaient tous aussi beaux que ceux qui ont été capturés dans la montagne.

INSECTE PARFAIT.

La *Pullata* de la Grande-Chartreuse n'est point la *Pullata* typique, H.-S., mais bien la variété B du Species Guenée (*Impectinata*, Gn.). Les ailes de mon insecte sont très-entières, très-dentées, généralement d'un gris perlé mat, faiblement teinté de bleuâtre en-dessus. La ligne basilaire, visible seulement aux supérieures; la coudée, ou seconde ligne, légèrement dentée avec des points noirs plus ou moins marqués sur les nervures. Chez le plus grand nombre des individus, la subterminale est invisible. Les omicrons sont petits, ovales et évidés. La frange des quatre ailes est concolore et toujours précédée de points noirs bien accusés. Le dessous des secondes ailes est gris perlé, soyeux, sans atomes; on y remarque, après la coudée, une ligne blanche très-distincte et assez fortement dentée intérieurement. Il existe une seconde ligne blanchâtre, moins accusée que la précédente, et qui accompagne extérieurement la subterminale. Les antennes sont filiformes dans les deux sexes. Le corps est de la couleur des antennes, avec l'extrémité de l'abdomen teintée de fauve.

J'ai figuré et je désignerai de la lettre C (pl. 1 fig. 15) une variété accidentelle qu'aucun auteur, à ma connaissance, n'a décrite ni représentée. Je pense que cette aberration, qui provient de la Grande-Chartreuse, mérite d'être signalée; voici sa description :

Les ailes sont d'un blanc de crême, salies de stries jaunâtres. L'espace médian est rempli d'atomes gris-brun, et simule une large bande transverse qui se détache nettement du fond. La base des ailes, jusqu'à la ligne coudée, est, en dessous, d'un gris plombé uniforme, sans atomes. Le reste des ailes est d'un blanc perlé, soyeux et sans taches. Les omicrons se distinguent très-bien en dessus et en dessous.

Cette *Gnophos*, pour la coupe et le *facies* général, s'éloigne assez des *Pullata* de Hubner et de son continuateur Herrich-Schæffer. Sans parler du dessin des ailes, je ne fais reposer mon opinion que sur un caractère important et qui pourrait suffire pour distinguer cette race constante de celles qui ont été signalées. Les nombreux sujets que j'ai pris à la Grande-Chartreuse ou dans le département de l'Ain, ou qui sont éclos chez moi, ont tous les ailes supérieures beaucoup moins arrondies que les diverses *Pullata* publiées jusqu'à ce jour. En considération de ce caractère, je serais porté à croire que cette espèce est nouvelle et distincte ; mais, par réserve et dans la crainte d'augmenter la confusion qui déjà ne règne que trop dans ce genre difficile, je m'abstiendrai provisoirement de considérer cette *Gnophos* comme inédite. Cependant si, plus tard, il arrivait que la *Pullata* que je viens de décrire fût reconnue distincte du type et de ses variétés, je propose pour elle le nom de *Albarinata* (1).

Cette Phalénite se rencontre communément, en juillet, sur les rochers qui bordent le chemin de la Grande-Chartreuse, depuis Fourvoirie jusqu'à un kilomètre environ au-delà de la porte supérieure du désert; plus loin cette Boarmide est remplacée par *Flavicinctata*, *Olivata* et *Frustata*, etc., qui, de même que *Pullata*, se placent, pendant le jour, contre les rochers verticaux ou en dessous de ceux qui surplombent.

---

(1) En souvenir de l'Albarine *, torrent qui arrose, dans le Bugey, la vallée du même nom, sur l'un des versants de laquelle je trouvai la première chenille qui me fit connaître cette Géomètre.

* De deux mots celtiques : *alb*, blanc, et *rine*, couler avec impétuosité.

Stegania Permutaria.

(Planche 2. Fig. 7 à 12.)

Hb. — Beirt. 2. 1. — F. et Saml. 92. — Bork. 259. — Bdv. 1816. — Gn. 976 = *Trimaculata*. Vill. p. 384 n. 638.

Chenille.

Lors de son éclosion, la jeune larve est verdâtre; la vasculaire est brune et très-large; la tête est d'un jaune orangé. A l'état adulte, cette chenille atteint la longueur de 0,022 à 0,025 millim.; elle est de forme cylindrique, faiblement atténuée antérieurement; de couleur verte sur le dos et les côtés, tournant au violacé en dessous.

La vasculaire est large, d'un carminé vineux, et s'élargit au milieu de chaque anneau. La sous-dorsale est blanchâtre, sinueuse, interrompue à chaque intersection. La stigmatale, d'un blanc verdâtre, est peu apparente. Les stigmates sont ovales, carnés et cerclés de noir. Le ventre est sans lignes distinctes. Les trapézoïdaux, en-dessus et en dessous, sont à peine visibles. La tête est carrée, de teinte vineuse, avec une tache au centre, en forme de croissant.

Les pattes écailleuses sont carnées, les anales sont concolores.

Cet insecte, qui se nourrit très-bien, croît rapidement, et subit en très peu de temps toutes ses métamorphoses. La chenille, éclose le 25 mai, a opéré ses diverses mues en moins d'un mois. Elle s'est chrysalidée du 12 au 15 juin. Dès le 25 de ce dernier mois, l'insecte parfait était éclos.

Les éducations d'automne se sont faites proportionnellement, d'une manière aussi rapide.

Chrysalide.

Placée au centre d'une feuille pliée, la nymphe est toujours enveloppée de fils de soie brune qui la soutiennent.

Cette chrysalide qui, pour la forme, ne présente rien de particulier, est brune, cilindrico-conique, légèrement obtuse. L'abdomen se termine par deux crochets divergents, destinés, sans nul doute, à retenir cette chrysalide dans son hamac suspendu.

Insecte parfait.

Envergure 0,024 à 0,025 millim. Les ailes sont d'un blanc ochracé, recouvertes de rares atomes bruns. La côte est maculée de trois taches brunes, dont les deux premières donnent naissance aux lignes transverses. Les inférieures ne laissent voir que la ligne coudée. Les quatre ailes portent un point discoïdal, mais à peine visible. La frange, qui est concolore, est précédée d'un liseré brun très-fin.

En dessous, les quatre ailes n'ont pas de lignes, elles sont seulement saupoudrées d'atomes bruns sur la côte. Au centre de chacune de ces ailes, un trait discoïdal est vivement écrit.

Les antennes sont brunes et pectinées. La tête, le corps et les pattes sont de la couleur des ailes.

La femelle est semblable au mâle, si ce n'est qu'elle a les antennes filiformes.

Var. A Gn. : *Commutaria*, Hb. 505. — Bdv. 1817. — Dup. V. p. 18 pl. 171 fig. 5. = *Cognataria*, Lédérer p. 97.

Le fond de cette variété est d'un blanc ochracé parsemé de points gris-brun. Les lignes transverses, le filet terminal et les nervures sont d'un brun violet plus ou moins foncé. L'espace basilaire des supérieures et l'angle interne de ces

mêmes ailes, supportent une large tache d'un gris violâtre. Le point discoïdal, sur les quatre ailes, est assez visible. La frange est d'un gris brun. En dessous, on ne voit, sur chaque aile, que la ligne coudée qui est très-apparente. Les traits discoïdaux sont également très-visibles.

Cette aberration se remarque plutôt chez les mâles que chez les femelles.

C'est probablement d'après la variété de Hubner (n. 504), qui ne serait que l'exagération de celle que je viens de décrire, que M. Lédérer aurait créé une espèce séparée, sous le nom de *Cognataria*.

Le genre *Stegania*, établi par M. Guenée, comprend un petit groupe composé de douze espèces, dont quatre européennes.

Avant la connaissance de la chenille de *Permutaria*, aucune larve de ce genre, intermédiaire entre les Acidalides et les Fidonides, n'était encore connue.

Cette espèce se distingue des chenilles des genres voisins en ce qu'au lieu de s'enterrer pour se chrysalider, elle s'enveloppe dans une sorte de réseau ou hamac qu'elle fixe toujours entre les feuilles du peuplier qui l'a nourrie.

Il ne reste plus de doute sur l'identité de la variété brune de *Permutaria* (*Commutaria*, Hb., Bdv, *Cognataria*, Léd.), puisque la même ponte m'a donné, en nombre à peu près égal, cette variété remarquable et le type.

Permutaria se rencontre très-fréquemment dans nos environs et dans une grande partie de l'Europe méridionale. Les lieux frais, le bord des prés plantés de *Populus alba*, des feuilles duquel la chenille paraît vivre exclusivement, sont les localités que cette Phalénite affectionne.

L'insecte se tient le plus souvent posé sur les feuilles, les ailes étendues.

Cette Cabéride a au moins deux générations par an. Ce qui me ferait penser qu'elle a plus de deux éclosions, c'est que,

la voyant fréquemment voler en avril et mai, puis en juillet, je la retrouve chaque année, tout aussi abondamment en septembre.

Chemerina Caliginearia.

(Planche 2 Fig. 1 à 6.)

Ramb. Ann. Soc. entom. de Fr. 1832 p. 35. pl. 2 fig. 34.— Hub. 381.— Gn. 1319. = *Ramburaria*, Bdv. 1525. — Dup. Sup. III. p. 614 pl. 50 fig. 7. — Herr.-Sch. p. 95 fig. 48.

Chenille.

Les œufs sont oblongs, légèrement déprimés, et d'un brun verdâtre; cette couleur tourne au rouge obscur vingt-quatre heures avant l'éclosion de l'insecte.

A sa sortie de l'œuf, la jeune chenille est d'un vert clair, tirant sur le jaunâtre aux deux extrémités. La tête est fauve, avec les pattes concolores.

Après avoir atteint toute sa grosseur, *Caliginearia* mesure de 0,040 à 0,045 millim. Elle est cylindrique, très-lisse, sans éminences, faiblement atténuée antérieurement. Sa livrée se partage en deux couleurs bien tranchées : le dos et les flancs, jusqu'à la stigmatale, sont d'un vert obscur; le ventre, à partir de cette dernière ligne, tire sur le carné lavé de bleuâtre. Du dos à la stigmatale, il existe, en outre de la sous-dorsale, plusieurs lignes noirâtres formées par la réunion de petits points bruns très-rapprochés. La ligne vasculaire et la sous-dorsale sont rougeâtres et assez apparentes. La stigmatale, d'un carné jaunâtre, est également très-distincte. Sur cette ligne, au centre de chaque anneau, on voit une petite tache en forme de parallélogramme, d'un rouge ferrugineux. En

dessous de cette tache, mais seulement sur les quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième anneaux, il existe un gros point noir irrégulier, au-dessous duquel on voit un trait noir horizontal. Le ventre, dans toute sa longueur, est ligné de blanchâtre et maculé de larges taches noires. Les stigmates sont d'un pourpre obscur, cerclés de noir. Les trapézoïdaux sont bien accusés. La tête petite, lenticulaire, testacée, est, ainsi que le reste du corps, recouverte de poils roux très-courts. Les pattes écailleuses et anales sont concolores.

Cette chenille, qui vit à découvert, est très-lente et très-rigide. Au repos, elle appuie toujours sur ses pattes écailleuses la partie antérieure de son corps.

Au moment de se métamorphoser *Caliginearia* se cache sous des débris de végétaux, tisse une toile molle, mais très-serrée, et, trois ou quatre jours après, elle se chrysalide. L'état de nymphe dure sept, huit et même neuf mois.

Chrysalide.

Cette nymphe est cylindrico-conique, un peu obtuse, sans aspérités, très-lisse, très-luisante, rousse et lavée de verdâtre jusqu'aux anneaux. Ceux-ci sont mobiles, d'un rouge brun. Le dernier segment, qui est presque noir, se termine par deux pointes droites, fortes et très-rapprochées l'une de l'autre.

Insecte parfait.

Envergure, 0,035 à 0,037 millim. Les ailes supérieures sont très-entières, longues, lisses, soyeuses, à franges moyen-

nes, d'un cendré violâtre, avec les trois lignes ordinaires assez vagues, très-dentées et blanchâtres. L'extra-basilaire et la coudée sont accompagnées de brun roux. La ligne subterminale est formée par la réunion de points blancs, triangulaires, le plus souvent séparés les uns des autres. Le point discoïdal est faiblement écrit. La surface entière des ailes est recouverte d'une infinité de petits atomes bruns. Les inférieures sont plus pâles et sans dessins. Le dessous des ailes ne possède que la ligne coudée qui est interrompue et presque effacée. Le point discoïdal y est encore moins apparent qu'en dessus.

La femelle a les ailes plus étroites et plus aiguës; elle est toujours plus petite que le mâle. Les antennes de ce dernier sont violâtres et régulièrement pectinées; celles de la femelle sont sétacées. Le corselet, de forme carrée chez le mâle, est relativement grêle; celui de la femelle n'est pas beaucoup plus gros. Chez les deux sexes, les ailes sont croisées au repos, et les inférieures cachées par les supérieures.

La race espagnole de cette *Chemerina* est ordinairement plus foncée que celle de la Provence. Cette dernière a une teinte généralement rougeâtre, tandis que les individus de l'Andalousie sont, le plus souvent, d'un gris de fer ardoisé plus ou moins vif.

La connaissance exacte de la chenille de *Caliginearia* nous démontre que l'insecte parfait placé à la fin de la famille des LIGIDÆ de M. Guenée, occupe sa véritable place; car s'il se rattache à cette famille par la forme de sa larve, il incline vers les Hybernides par sa femelle, qui a les ailes plus petites que celles du mâle. L'époque hâtive de l'éclosion de l'insecte parfait, témoignerait encore d'une nouvelle analogie avec cette dernière famille. *Caliginearia* fait donc très-naturellement le passage des Ligides aux Hybernides.

J'ai élevé *ab ovo* cette *Chemerina*. Les œufs m'ont été envoyés d'Andalousie au commencement de l'année dernière

par M. Staudinger. Ces œufs éclos en avril ont donné des chenilles qui ont grossi rapidement et qui ne mirent pas plus de quarante jours pour se transformer en nymphe. Elles passèrent en chrysalide tout l'été, tout l'automne et une partie de l'hiver. L'éclosion des premiers sujets a eu lieu le 10 janvier de cette année.

Ayant obtenu un accouplement en captivité, une seule femelle m'a pondu plus de deux cents œufs fécondés.

Il m'a été prouvé que *Caliginearia* n'avait qu'une génération par an. On pourrait objecter que cette espèce dépaysée a bien pu modifier ses mœurs et ne produire à Lyon qu'une génération annuelle, tandis qu'elle en produit peut-être deux en Espagne. Cela pourrait être vrai; cependant je ferai observer que mes chenilles de *Chemerina* ont été élevées dans un appartement exposé en plein midi, où la température sur l'arrière-saison n'était pas moindre de 15 à 20°, et que, dans de telles conditions atmosphériques, cette espèce n'a pas dû se comporter chez moi autrement qu'elle ne l'eût fait en Espagne.

Dans la nature cette chenille vit, dit-on, sur le *Cistus incanus*, L. Pendant quelque temps j'ai nourri les miennes avec les feuilles du *Cistus salvifolius*, L., qui croît spontanément sur plusieurs côteaux de nos environs, mais la plante que ces larves ont préférée et qu'elles ont fini par manger exclusivement est l'*Helianthemum polyfolium*, Koch, qui est des plus communes sur nos pelouses sèches et chaudement exposées. Ces chenilles ne rongent que les boutons d'*Helianthemum* sur le point d'épanouir : elles pratiquent à cet effet un trou sur le bouton de la plante afin d'y introduire la tête et les premiers anneaux de leur corps. Je n'ai jamais remarqué que ces insectes attaquassent la fleur fraîchement ouverte.

Camptogramma Riguata.

(Planche 3. Fig. 1 à 3).

Hb. 358. — Treits. II. p. 52. — Dup. V. p. 379, pl. 198, f. 3. — Bdv. 1646. — Herr.-Sch. p. 143. — Delah. 223. — Gn. 1600.

CHENILLE.

A sa sortie de l'œuf qui est blanc et de forme sphérique, la chenille de *Riguata*, vue à la loupe, paraît couleur de chair et sans taches. Dix jours après son éclosion, cette larve qui, dès lors, paraît relativement effilée, peut avoir 0,014 à 0,015 m. de long. Son corps, blanchâtre à cette époque, semble diaphane. La tête et les derniers anneaux conservent seuls une faible teinte carnée. Après avoir acquis toute sa grosseur, cette larve a de 0,028 à 0,030 m. Sa forme est allongée et cylindrique [1]. Le corps est d'un gris violacé, lavé par places de rose pâle. La vasculaire est fine, brune, interrompue vers les intersections. La ligne sous-dorsale est, dans toute sa longueur, d'un carné obscur. La stigmatale est blanchâtre. Les stigmates sont blancs et cerclés de noir.

Le ventre présente une ligne brune, large, ondulée et bordée de chaque côté par un liseré blanc très-fin. Le dos porte sur les sixième, septième, huitième et neuvième anneaux, un chevron noir qui, partant de la vasculaire, aboutit diagonalement à la sous-dorsale. La tête, de forme lenticulaire et d'un jaune rougeâtre, est finement chagrinée de brun vers la base. Les pattes écailleuses sont de la couleur de la tête. Les anales, concolores, sont marquées d'un trait fin et

---

(1) *Riguata* doit peut-être, par ces deux caractères, faire passage du genre *Camptogramma*, STEPH., au genre *Phibalopteryx*, STEPH., et se placer la dernière des *Camptogramma* de M. Guenée.

blanchâtre. Le corps est recouvert d'une villosité courte, blanche, à peine visible à la loupe.

CHRYSALIDE.

Longueur 0,014 à 0,015 m. D'un rouge brun luisant, cylindrico-conique, passablement effilée : l'extrémité anale est terminée par deux petites pointes noires, rapprochées et très-aiguës.

La place des ailes, celle des yeux et des segments abdominaux, paraît plus sensiblement accusée que chez la plupart des chrysalides de Géomètres.

Les stigmates se distinguent : ils sont noirs et arrondis.

INSECTE PARFAIT.

Le type, pour la taille et la coupe, se rapproche assez des petits exemplaires de *Bilinearia*. Cependant on trouve quelquefois dans le Lyonnais des individus d'un bon tiers plus grands.

Les quatre ailes sont d'un gris cendré, coupées transversalement par un très-grand nombre de lignes délicates, ondulées, d'un brun plus ou moins foncé, et par quatre lignes blanches, très-fines et denticulées. La ligne extra-basilaire se détache faiblement en clair, les trois autres lignes ordinaires sont très-blanches et bordées de brun intérieurement. Les deux médianes renferment cinq ou six lignes brunes très-serrées, qui donnent à cette partie de l'aile une teinte plus sombre. La subterminale, toujours fortement denticulée, est très-apparente sur les quatre ailes. Le point discoïdal, à peine accusé aux ailes supérieures, est invisible aux inférieures. Le dessous, plus clair que le dessus, présente les mêmes dessins, seulement le point discoïdal se distingue très-bien sur les quatre ailes. Les antennes, la tête, le corselet

et l'abdomen participent de la couleur générale de l'insecte.

On prend, dans notre département, une variété dont le fond est d'un ferrugineux obscur. Cette variété, qui ordinairement est d'une taille plus grande que le type, vue de très-près, présente des lignes de couleur ferrugineuse tellement rapprochées qu'elles se confondent et ne laissent paraître que la seconde ligne médiane, qui elle-même se trouve resserrée sur plusieurs points de son étendue.

Cette aberration, dont aucun auteur ne parle, habite de préférence les hauteurs de nos collines déboisées; je la désignerai par la lettre A.

Riguata paraît deux fois, en avril et en mai, puis en août et septembre ; mais elle est beaucoup moins fréquente à la seconde époque qu'à la première.

J'ai nourri la chenille de cette Larentide avec plusieurs espèces de Rubiacées ; c'est surtout l'*Asperula cynanchica*, L., qu'elle a mangée de préférence. Sa croissance a été rapide. Depuis le 15 août, époque de la ponte des œufs, quarante jours ont suffi à cette larve pour arriver à l'état de chrysalide.

Les cinq chenilles dont j'ai fait l'éducation *ab ovo* se sont chrysalidées du 24 au 28 septembre et ont donné leur insecte parfait vers le milieu d'avril de l'année suivante.

Cette larve, assez lente dans ses mouvements, doit vivre sur les collines sèches et pierreuses, car c'est presque toujours dans de semblables lieux que se rencontre l'insecte parfait.

Riguata, que Donzel, d'après ses notes, ne considérait point comme appartenant à notre faune lyonnaise, n'est pas précisément rare dans notre département et ses environs.

Selidosema Tæniolaria.

(Planche 3. Fig. 4 à 7.)

Hb. 357. — Dup. IV, p. 452, pl. 168, fig. 3. — Bdv. 1505. — Gn. 1169. — Herr.-Sch. p. 79, fig. 33-34.

Chenille.

Arrivée à toute sa taille, elle a de 0,030 à 0,035 m. Elle est sans aspérité, faiblement atténuée antérieurement et présente un léger renflement sur les neuvième, dixième et onzième anneaux. Le fond est d'un gris jaunâtre, variant quelquefois en gris bleuâtre et en rouge obscur. Cet insecte est traversé longitudinalement par plusieurs lignes formées par le rapprochement de points gris, petits et serrés. Les plus saillantes de ces lignes sont la vasculaire et la stigmatale; celles-ci sont liserées, en dessus et en dessous, de traits fins plus ou moins visibles. La vasculaire est large, grise, continue. On ne voit pas la sous-dorsale, à moins que ce ne soit cette réunion de trois ou quatre lignes géminées, placées entre la vasculaire et la stigmatale. Cette dernière est carnée et sinueuse. Les stigmates sont blancs et cerclés de noir. Le ventre présente un assez grand nombre de lignes serrées, à peine visibles, et dont la réunion donne à cette partie du corps une teinte gris-bleuâtre. La tête est carrée, rougeâtre et montre de face un croissant frontal renversé. Les pattes écailleuses sont brunes; les membraneuses sont concolores. Les points trapézoïdaux sont noirs et bien accusés sur les sixième, septième et huitième anneaux. Immédiatement au dessus de la seconde paire de trapézoïdaux, on remarque deux points blancs, oblongs, à peine séparés par la vascu-

laire; celle-ci se trouve resserrée sur chacun de ces trois anneaux. Ainsi que la plupart des larves de Géomètres, *Tœniolaria* est couverte d'une villosité rare et très-courte.

Cette *Selidosema* vit abondamment en Auvergne sur le *Genista sagittalis*, L.; et dans les petites montagnes du Lyonnais, sur le *Prunus spinosa*. Cette espèce qui doit être polyphage est commune en Provence. Elle est très-rigide, très-lente, et ne se cache jamais pendant le jour. Elle s'est chrysalidée chez moi au commencement de juin, et m'a donné son insecte parfait à fin août. Pour se métamorphoser elle s'enfonce dans la terre à 0,010 ou 0,015 mill. de profondeur et se chrysalide sans former de coque.

CHRYSALIDE.

Cette nymphe est relativement petite, cylindrico-conique, d'un rouge brun foncé, lisse et brillante. Dans son aspect elle ne présente rien de particulier et rentre, pour la forme, dans la masse des chrysalides des Phalénites.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : 0,034 à 0,036 m. Les ailes ont le fond testacé, et sont presque entièrement recouvertes d'un sablé noirâtre. L'espace compris entre la coudée et la subterminale est, sur les quatre ailes, plus ou moins blanchâtre. Les lignes transverses sont assez vivement accusées, principalement la subterminale, qui est sinueuse, profondément dentée et liserée de blanc extérieurement. Nulle trace de l'extra-basilaire aux inférieures. La frange, médiocrement longue, est concolore. Les ailes en dessous laissent à peine voir le sablé noirâtre, les lignes transverses et l'éclaircie placée après la coudée; seulement la tache cellulaire des quatre ailes est brune et très-visible. Les antennes du mâle sont brunes et

garnies de barbules très-larges. La tête, le corps et les pattes participent de la couleur de l'insecte.

Le genre *Selidosema*, créé par M. Lédérer, a été adopté par M. Guenée. Ce genre renferme dix espèces, dont neuf sont européennes; une seule est connue à l'état de chenille, c'est celle de *Plumaria*, figurée dans Hubner (Geometræ I., *Amplissimæ* U. b.)

Est-il bien sûr que l'iconographe allemand, malgré la perfection de la plupart de ses dessins, nous ait donné une figure exacte de la chenille de *Plumaria*? Je serais porté à en douter, lorsque je compare le dessin de cette chenille avec la larve vivante de *Plumaria* que j'ai sous les yeux. Cependant si *Tæniolaria* n'est pas la première chenille connue du genre *Selidosema*, elle en sera la seconde.

Larentia Ablutaria.

(Planche 3. Fig. 8 à 15.).

Bdv. 1626.—Herr.-Sch. p. 159, fig. 382.—Gn. 1385.=*Olivaria?* Dup. V, p. 190, pl. 183, fig. 3 (le ♂) =*Flavicinctata*, Dup. V, p. 400, pl. 199, fig. 3. = *Ruficinctata*, Gn. = *Infidaria*, Delah. 280. = *Podevinaria*, Herr.-Sch. = *Salicata?* Wien. — Verz. K.-H?

Chenille.

Les œufs de cette *Larentia* sont jaunes, ovales, déprimés et brunissent deux heures avant leur éclosion. Ceux qui m'ont donné la génération d'été sont éclos le 28 mai, et, en moins de vingt jours, les larves ont subi leurs diverses mues et se sont chrysalidées.

Au sortir de l'œuf la petite chenille est jaune paille, avec la tête et les derniers anneaux rougeâtres; peu de jours après

elle passe au vert glauque. Lorsqu'elle est adulte, cette chenille est cylindrique, faiblement déprimée en dessous, sans éminences, si ce ne sont les points trapézoïdaux qui sont plus forts sur les sixième, septième et huitième segments que sur les autres. Tous les anneaux sont renflés et très-distincts, aussi bien chez les individus de la montagne que chez ceux de la plaine.

Les sujets de la montagne ([1]) m'ont semblé un peu plus petits que les autres. Je dois dire cependant que les chenilles provenant des hauteurs ont peut-être souffert en captivité. La couleur chez ces dernières est d'un jaune pâle avec des lignes brunes géminées, du dos à la stigmatale. La vasculaire et la sous-dorsale sont violettes. La stigmatale est jaune-paille et relativement large. En bas de cette dernière ligne il existe un liseré noir très-apparent et largement interrompu sur chaque anneau.

La teinte des individus de la plaine et des petites collines est d'un carné plus ou moins vif. Les lignes géminées sont grises et quelquefois d'un rose clair. La région dorsale supporte, sur chaque intersection, une sorte de tache brune ou rose, selon l'individu. Cette tache aboutit le plus souvent à la sous-dorsale, mais d'autres fois elle descend jusqu'à la stigmatale. Les lignes ordinaires sont carnées et liserées de rougeâtre. Les stigmates sont d'un pourpre obscur, ronds et cerclés de jaunâtre. Le ventre est traversé par plusieurs lignes violacées toutes bordées en dehors par un liseré fin. La tête est globuleuse, plus petite que le premier anneau sous lequel elle se cache à moitié; elle est d'un jaune testacé et recouverte d'une infinité de petits points bruns placés irrégulière-

---

([1]) Ceux que j'ai élevés sont originaires de Jougne, haute localité de la Franche-Comté, d'où me les a envoyés à l'état d'œuf, notre collègue M. Bruand d'Uzelle.

ment. La villosité, qui ne se voit qu'à la loupe, est rare, courte, blanche, mais plus abondante sur les derniers anneaux que sur le reste du corps.

Cette chenille, qui se cache soigneusement pendant le jour, et qui, depuis la première éducation que j'en ai faite, n'a jamais été trouvée qu'au pied de divers *Galium*, fut nourrie, dès les premiers temps de son éclosion, avec quelques *Helianthemum*, plusieurs espèces de Composées et certaines Crucifères. Ces jeunes chenilles ne mangeaient que la fleur de ces plantes.

Chrysalide.

Pour se métamorphoser, cette chenille se construit une coque solide qu'elle fixe sur la terre ou sur un corps dur. Cette coque (pl. 3 fig. 15.) est de forme oblongue et composée d'une certaine quantité de grains de terre liés par une soie brune très-forte. L'enveloppe est solide et résiste à la pression du doigt.

Cette *Larentia*, qui éclot une première fois vers la fin de février ou le commencement de mars, est encore à l'état de chenille quinze ou vingt jours avant sa transformation en insecte parfait; mais alors elle est décolorée, contournée sur elle-même, méconnaissable enfin (1).

---

(1) Cette observation n'a rien de nouveau, car de semblables faits ont été signalés, notamment chez l'*Eriopus Pteridis*, dont la chenille a été décrite par M. Bruand d'Uzelle dans les Annales de la Société Entomologique de France.

J'ai, moi-même, il y a peu d'années, remarqué que la chenille de la *Chelonia Pudica*, renfermée dans sa coque pendant plusieurs mois, ne se transformait en chrysalide que quinze jours avant son éclosion.

Enfin, ces temps derniers, j'ai observé que la chenille de mon *Hastula Hyerana* ne s'est transformée en nymphe que peu de jours avant l'arrivée de l'insecte parfait, bien que celle-là se fût retirée depuis trois ou quatre mois sous la toile qu'elle s'était filée.

La chrysalide est cylindrico-conique, faiblement allongée, brune, lisse, brillante, avec l'intersection de chaque anneau d'un rouge brique. Le dernier segment, vu à la loupe, est très-brun, chargé de boursoufflures et terminé par deux épines noires, divergentes et ne se touchant qu'à la base.

Insecte parfait.

Envergure : 0,022 à 0,025 millim.

Les divers sujets qu'on trouve sur nos petites collines, de même que les nombreuses chenilles que j'ai observées, ont une teinte bien différente de ceux de la montagne. L'aspect général de ceux-ci, obtenus *ab ovo*, est d'un gris ardoisé, avec l'espace médian et la partie de l'aile qui précède la frange, plus ou moins gris-brun, tandis que les individus de la plaine, obtenus également *ab ovo*, sont généralement lavés d'une teinte jaunâtre et quelquefois ochracée, ce qui, au premier abord, donne à ces derniers un *facies* très-différent des individus de la montagne.

En comparant, avec beaucoup d'attention, ces deux races, toujours très-tranchées, on reconnaît, sur l'une et l'autre, aux ailes supérieures et inférieures, les mêmes lignes transversales, les mêmes taches noires et blanches, les mêmes angles rentrants et sortants, des points cellulaires disposés de même, des points noirs en avant des franges et placés par paires sur chaque nervure : tous ces caractères sont exactement semblables. Enfin l'espace terminal des supérieures est teinté de fauve ou de brun, selon que c'est l'une ou l'autre de ces deux races.

Le mâle se reconnaît facilement à ses antennes garnies de véritables lames pubescentes. La femelle a les antennes complètement filiformes.

La race lyonnaise varie quelquefois : j'ai obtenu des su-

jets d'un ochracé très-vif (pl. 3 fig. 12). La race qui habite les hauteurs est certaines fois plus grande encore que la *Salicaria*, Herr-Sch.

Le genre *Larentia*, tel que l'a établi M. Guenée, se compose d'une quarantaine d'espèces d'Europe. En parlant de ce groupe nombreux, l'auteur du Species dit : « Les « chenilles des *Larentia* sont à peu près inconnues, » et plus loin : « J'appelle donc instamment, sur ce genre difficile à « tous les titres, l'attention des entomologistes qui se bor- « nent aux espèces européennes. »

Les erreurs, les doubles emplois, à l'égard des *Larentia*, ont été nombreux. Celle dont l'unité a été peut-être la plus difficile à établir, est sans contredit l'*Ablutaria*. Les insectes parfaits de montagne, si différents de ceux de la plaine, ont prêté évidemment à la confusion, et c'est, d'après cela sans doute, que les auteurs ont décrit et figuré, en outre du type, deux et peut-être trois ou quatre espèces qui leur ont semblé différentes ; de sorte qu'il existe aujourd'hui cinq ou six noms qui tous se rapportent bien certainement à l'*Ablutaria*. Il ne me paraît pas douteux que la *Podevinaria*, H.-S., n. 250, soit la même que l'*Ablutaria* de montagne, et je serais très-porté à croire que la *Salicaria* de cet auteur (n. 207-208) n'est qu'un grand individu de montagne de l'espèce que je viens de décrire.

Je considère comme type de cette *Larentia* la race lyonnaise qui n'est pas la plus répandue, mais qui du moins est connue de tout le monde sous le nom d'*Ablutaria*.

La découverte d'un Lépidoptère est, sans contredit, une chose intéressante ; mais chaque fois que, par des preuves à peu près certaines, il est possible de détruire une erreur ou d'apporter certains éclaircissements sur un point litigieux, le fait n'est pas, ce me semble, sans utilité pour la science.

Il est très-fâcheux qu'une espèce aussi essentiellement européenne que cette *Ablutaria* n'ait pu, jusqu'à ce jour, être

étudiée avec plus de soins. Je ne me flatte pas d'avoir complètement éclairci la question, mais je viens de répandre quelques lumières sur ce sujet intéressant, et désire appeler sur lui l'attention des lépidoptérophiles.

Cette Larentide paraît deux fois par an : en mars et en avril, puis en août et septembre. Elle est fort abondante dans nos environs, ainsi que dans toutes nos montagnes voisines. Elle est également fréquente dans les Alpes suisses et ne l'est pas moins en Sicile, ainsi que me le mandait dernièrement notre collègue, M. le docteur de La Harpe, de Lausanne.

Je dirai encore, avant de terminer ce long article, qu'*Ablutaria* est souvent attaquée par un parasite de la famille des Ichneumoniens, dont la progéniture, dans ce cas, éclot à la place du Lépidoptère. J'ai figuré cet insecte parasite (pl. 3, fig. 13).

Depuis la rédaction de l'article qui précède, j'ai fait, au printemps dernier, un séjour de quelques semaines en Provence, et je me suis convaincu qu'*Ablutaria* est tout aussi abondante dans ce beau pays que dans notre département. Les individus y sont généralement grands et se rapprochent plutôt, pour la couleur, de la race de montagne (pl. 3 n. 11). que de la race lyonnaise.

Papilio Camilla.

(Pl. 4. Fig. 1.)

Fab. *P. Rivularis*, Scopoli. = Le *Sylvain-azuré*, Engram. = *Nymphale Sylvain-azuré*, God. = *Limenitis Camilla*, Bdv. — *L. Camilla* ♀ aberratio *Pythonissa*, Millière.

Aussi grande que les plus grands individus de l'espèce, cette intéressante variété de *Camilla* femelle est entièrement noire en dessus, si ce n'est que la frange des quatre ailes est entrecoupée de blanc vif. Le dessous est peut-être plus remar-

quable que le dessus, en ce que l'insecte, vu de ce côté, a un aspect exotique qui frappe au premier abord. La plus grande partie du fond est d'un rougeâtre obscur, lavé de noir fuligineux. Au tiers des premières ailes, il existe une large tache noire à peu près carrée, en haut de laquelle règnent d'autres taches fuligineuses très-allongées, placées entre chaque nervure. Ces dernières sont surmontées de plaques blanches, carrées, aboutissant au bord terminal; lesquelles ne sont bien prononcées qu'entre les quatrième, cinquième et sixième nervures. La base des ailes, jusqu'au quart environ de leur étendue, est d'un cendré bleuâtre rappelant très-bien la couleur du type. Sur ce fond clair, on voit les nervures qui se détachent en brun. La frange des quatre ailes, qui est ferrugineuse, est entrecoupée de blanc vif. Les ailes inférieures nous montrent cette même série de taches noires placées entre chaque nervure et venant aboutir à la grande tache basilaire d'un cendré bleuâtre. Enfin, entre la première et la seconde nervure, sur la limite de la tache basilaire, repose une autre tache noire triangulaire qui se fond en s'étendant sur la longueur de l'aile.

Cette remarquable variété, qui n'a point encore été publiée, fait actuellement partie du cabinet de M. A. Guillemot, de Thiers. Elle fut prise dans un jardin de Florac ([1]).

Hubner, dans son premier ouvrage iconographique des Lépidoptères, a publié une variété de la *L. Sybilla*, dont les ailes supérieures, en dessus, sont entièrement noires. Cette aberration serait à *Sybilla* ce que ma variété *Pythonissa* est à *Camilla*.

([1]) La capture de ce bel insecte est consignée dans un mémoire de M. Bellier de la Chavignerie, présenté à la Société Entomologique de France, séance du 24 septembre 1851. Le travail de notre collègue a pour titre : *Observation sur les Lépidoptères de la Lozère.*

Variétés de **Lycæna Corydon**, Fab.

(Aberr. ♂ **Albicans**, Bdv.)

(Aberr. ♀ **Semibrunnea**, Mill.)

(Planche 4. Fig. 2 et 3.)

Voici deux variétés de *Corydon* de coloration remarquable, et dont, je pense, on me saura gré de publier le dessin.

L'*Albicans* est une anomalie du type, depuis longtemps connue, mais dont la figure n'a point encore été publiée. Cette aberration est ordinairement d'un tiers plus grande et toujours plus blanchâtre que le *Corydon* ordinaire.

En dessus, le bleu argenté et luisant n'existe qu'à la naissance de l'aile. La rangée terminale de taches ocellées, dépourvue de lunules fauves, est, sur les quatre ailes, moins vivement écrite que chez le type.

Le dessous est très-pâle, et les lunules fauves, si bien accusées chez le mâle ordinaire, sont à peine visibles chez *Albicans*.

Cette race, qui est constante, provient de la Sierra-Nevada en Espagne.

Semibrunnea, qui est une femelle, me paraît nouvelle : nul auteur, à ma connaissance, n'en a encore fait mention.

Cette anomalie tient le milieu entre la femelle typique et l'*Ab.* ♀ *maris colore* des auteurs.

La taille de *Semibrunnea* est aussi grande que celle des plus grands individus de *Corydon* femelle.

En dessus, le bleu argenté, au lieu de couvrir la presque totalité des ailes, comme chez la variété femelle connue, laisse voir de larges taches brunes. La frange est précédée d'une bordure brune, sur laquelle les points terminaux paraissent à peine. La lunule discoïdale des supérieures est

noire, petite, et repose sur un fond bleu argenté. Sur les inférieures il existe une tache discoïdale bleuâtre qui tranche sur le fond brun.

Le dessous des ailes n'a rien qui le distingue de l'espèce ordinaire, si ce n'est cependant le fauve de la rangée de points terminaux qui est très-pâle.

Cette rare variété, qui fait partie de mon cabinet, provient de la Pape, localité située au nord-est de Lyon.

Variété de la **Zygæna Fausta**, L.

(Aberr. **Lugdunensis**, Mill.)

(Planche 4. Fig. 4.)

Cette variété rappelle, pour la couleur, les aberrations des *Zygæna Onobrychis*, H., Esp., *Hippocrepidis*, Herr.-Sch. 56, et *Achilleæ*, Herr-Sch., 64-67.

Le jaune vif a remplacé complètement, en dessus et en dessous, le rouge de la *Fausta* ordinaire. Cependant les taches noires des supérieures sont plus petites, et la bordure des quatre ailes est sensiblement plus étroite que chez le type.

Cette aberration, qui est fort rare, paraît propre à notre département : elle ne fut prise, à ma connaissance, que trois fois seulement, au Mont-Cindre, près de Lyon, où *Fausta* vole abondamment en août et septembre.

Pour rappeler la patrie de cette intéressante Zygénide, je la nomme *Ab. Lugdunensis*.

Pachychemia Hippocastanaria.

(Planche 4. Fig. 5 à 8).

Hb. 186. — Treits. I, p. 341 et Sup. p. 199. — Dup. V, p. 517, pl. 206 fig. 8.— Steph. III, p. 269. — Bdv. 1932. — Herr.-Sch., p. 96, f. 330.—Delah. Sup. 159.—Gn. 1318. = *Degeneraria*, Hb. 405.

Chenille.

Elle est allongée, cylindrique, sans aucune éminence, avec la tête passablement forte.

Le fond, d'un carné plus ou moins clair chez certains individus, ou plus ou moins obscur chez d'autres, est entremêlé de stries blanchâtres. La région dorsale présente une large bande d'un rouge brique, coupée dans toute sa longueur par la vasculaire; celle-ci est étroite, grise, faiblement écrite. La sous-dorsale est représentée par deux lignes brunes, continues, géminées. La stigmatale est blanchâtre. Les stigmates sont très-petits, ronds et cerclés de noir.

Tout l'insecte est recouvert d'une villosité blonde, passablement longue, implantée sur de petits points noirs visibles seulement à la loupe.

Le ventre, de couleur blanchâtre, est traversé longitudinalement par deux lignes grises, géminées, coupées par un gros point noir placé sur chaque anneau.

Cette chenille varie quelquefois en brun, en gris; d'autres fois (ce cas se présente rarement), elle varie en blanc. Cette dernière aberration a, sur le flanc des quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième anneaux, une tache couleur de brique en forme de losange.

Chrysalide.

La chenille d'*Hippocastanaria* fait sa chrysalide dans la mousse ou sur la terre recouverte de débris de végétaux; mais elle ne forme pas de coque.

La chrysalide est conico-cylindrique, renflée depuis la tête jusqu'y compris les ailes.

L'enveloppe des anneaux est d'un brun rougeâtre; celle de la tête et des ailes est jaune. Vue à la loupe, l'extrémité abdominale, qui est noire, paraît terminée par deux fils très-fins qui ne sont réunis qu'à leur base. Celle-ci est recouverte de poils noirs très-déliés. L'intersection des anneaux est brune.

Insecte parfait.

Envergure : 0,028 à 0,030 mill.

Les ailes supérieures sont oblongues, amygdaliformes, d'un gris plus ou moins rougeâtre, à dessins peu marqués, avec trois lignes transversales éclairées de blanchâtre intérieurement. La tache cellulaire est d'un gris plus accusé que le fond. Des points bruns placés entre les nervures précédent la frange qui est assez longue.

Les ailes inférieures sont arrondies et grisâtres.

Le dessous des quatre ailes est uni.

La femelle est semblable au mâle et généralement un peu plus grande que lui.

Les antennes sont faiblement pubescentes chez les deux sexes.

L'abdomen dépasse les ailes supérieures; celles-ci, au repos, disposées en toit, recouvrent entièrement les inférieures; à tel point que l'insecte a un faux air de *Nola* ou de *Sarrothripa*; ou bien ressemble à certaines Pyralides; ce qui, au

premier coup-d'œil, empêche souvent de reconnaître l'insecte parfait pour une véritable Phalénite.

Cette Ligide, qui est si remarquable par l'étrangeté de ses caractères, à laquelle le nom d'*Hippocastanaria* est si faussement appliqué, n'a certainement jamais vécu sur les châtaigniers. La chenille doit se nourrir exclusivement de la feuille et surtout de la fleur des *Erica* et *Calluna*.

Je fais observer que l'insecte parfait, qui est commun sur les montagnes sub-alpines de la Loire et du Dauphiné, dans quelques localités des départements du Puy-de-Dôme, de Saône-et-Loire, etc., se rencontre très-fréquemment sur les chaudes collines du Var, dont la température est si différente de celle des lieux que je viens de citer.

J'ajoute qu'aucun entomologiste ne l'a encore trouvé aux environs de Lyon, même dans les lieux où la Bruyère abonde.

Au printemps dernier, M. Bruand d'Uzelle et moi, trouvions à Hyères l'insecte parfait de cette *Pachychemia* sur deux espèces de Bruyères blanches (les *Erica arborea*, L., et *scoparia*, L.) alors que sur ces mêmes arbustes nous capturions des larves de cette espèce de tous les âges.

Pour se procurer cette chenille, qui vit à découvert, il suffit de battre dans un parapluie les plantes dont elle se nourrit.

Cette chenille était très-imparfaitement connue et n'avait point encore été figurée.

La description de cette *Pachychemia* par M. le docteur Boisduval était, ce me semble, assez incomplète.

Voici tout ce que nous dit cet auteur des chenilles de *Fuscaria* et *Hippocastanaria* qui, seules, composent son genre *Sthanelia* (1) : « *Larvæ elongatæ, læves, Ericicolæ ; capite crassiusculo. Metamorphosis hypogæa.* »

---

(1) Genera et index methodicus europæorum Lepidopterorum, pag. 229.

Mes chenilles se sont métamorphosées à Hyères dans la première quinzaine d'avril, et les insectes parfaits sont éclos au commencement du mois de mai suivant.

Cette espèce a au moins deux générations par an, puisqu'on retrouve le Lépidoptère en août et septembre.

Pterophorus Olbiadactylus, Millière.

(*Species nova*)

(Planche 5. Fig. 1 à 3)

CHENILLE.

Elle est cylindrique, assez courte. Le corps, d'un jaune brun en dessus, jaunâtre en dessous, est recouvert d'une grande quantité de poils très-longs, d'un blanc pur, non disposés en faisceaux, mais placés isolément sur autant de points verruqueux. Les lignes ordinaires n'existent pas, ou tout au moins, je n'ai pu les distinguer. Les stigmates, très-petits, sont cerclés de noir. La tête et les pattes antérieures sont noires. Le clapet anal et les pattes membraneuses sont jaunâtres.

La chenille que, pour la première fois, j'ai prise cette année à Hyères, vers le 25 mars, m'a semblé avoir passé l'hiver.

Les quelques individus de cette espèce que j'ai pu me procurer, ont tous été recueillis à Hyères, sur des rochers situés à l'exposition la plus méridionale, où ne croissait aucune plante herbacée, mais seulement certains Lichens très-courts appliqués çà et là contre la roche.

Ces petites chenilles, qui se roulent quand on les touche, n'ont pas mangé en captivité; elles se sont de suite métamorphosées. Se nourrissent-elles de Lichens, contre l'ordinaire des espèces de cette famille? ou bien, ce qui paraîtrait plus

probable, se seraient-elles éloignées du lieu où elles avaient vécu, et auraient-elles grimpé aux parois du rocher pour subir leurs transformations?

Chrysalide.

Longueur : 0,012 à 0,014 millim.

Passablement effilée, avec l'enveloppe des ailes très-allongée, elle est striée de jaune sur un fond noir. Les intersections des anneaux sont rougeâtres, de même que la place des stigmates. Ceux-ci sont indiqués par autant de points fauves. Le dernier anneau est noir, recourbé, sans crochet et garni d'un faisceau de poils blancs très-courts.

Cette nymphe est en outre recouverte d'un grand nombre de poils blancs très-longs, semblables à ceux qui, précédemment, recouvraient la peau de la chenille.

Ainsi que la plupart des larves connues de ce genre singulier, la chenille d'*Olbiadactylus*, pour opérer sa métamorphose en nymphe, se suspend, par la partie inférieure du corps, dans un petit enfoncement de rocher; fixée ensuite par un fil de soie placé transversalement, elle opère sa transformation à la manière des Diurnes.

Insecte parfait.

Envergure : 0,016 à 0,0 18 millim.

Les ailes antérieures sont faiblement falquées et divisées en deux parties bien distinctes jusqu'au tiers de leur longueur. Elles sont en dessus d'un brun verdâtre uni, avec la côte d'un blanc pur dans toute son étendue. Les barbes sont longues et d'un brun foncé.

Les ailes postérieures, divisées en trois branches, sont plus foncées que les supérieures, et l'extrémité des trois divisions est blanchâtre. Ces divisions, presque linéaires, sont entourées d'une frange très-longue.

Le dessous des quatre ailes ne diffère pas du dessus, mais les couleurs sont moins vives.

Les antennes, filiformes, brunes en dessus et blanches en dessous, sont passablement longues. Le front, les épaulettes et les pattes sont blancs. L'abdomen est marqué en dessus de trois lignes longitudinales d'un vert brun; la ligne du milieu, plus étroite, est aussi d'un brun plus prononcé que les deux autres.

La femelle ressemble au mâle, seulement les couleurs sont généralement plus pâles.

Olbiadactylus est très-voisin de *Baptodactylus*, Zell., Herr.-Sch. Tab. 3, n. 39; cependant je n'ai pas dû hésiter à considérer ce Ptérophore comme nouveau, car les caractères qui le distinguent sont constants chez tous les individus que j'ai été à même d'observer.

Olbiadactylus est toujours un peu plus grand que *Baptodactylus*; il a aussi les ailes supérieures un peu plus falquées; il est d'un brun verdâtre plus clair que ce dernier, et n'a pas, comme lui, la naissance de l'échancrure des supérieures maculée de deux points noirs placés longitudinalement.

Mais le caractère le plus essentiel à signaler, c'est que la côte de l'aile supérieure est, ainsi que je l'ai dit, d'un blanc pur dans toute sa longueur, et qu'elle n'est jamais marquée des trois ou quatre grosses taches noires, oblongues, qui, chez *Baptodactylus*, existent constamment. Les ailes inférieures de ce dernier sont en outre terminées par une tache noire, tandis que celles de mon Ptérophore supportent à l'extrémité une tache blanche.

En donnant à ce nouveau Microlépidoptère le nom d'*Olbiadactylus* (1), j'ai eu l'intention de rappeler sa patrie.

---

(1) Dérivé de *Olbia*, nom primitif de la ville d'Hyères.

Scodiona Lentiscaria.

(Planche 5. Fig. 4 à 9.)

Donz. Soc. Ent. de Fr. 1836, p. 13, pl. 1 fig. 1, 2. — Hub. 592-593. — Dup. Sup. IV p. 17 pl. 52 fig. 1. — Bdv. 1466. — Herr.-Sch. p. 66. — Gn. 1151.

Chenille.

Eclose le 14 avril 1858, la jeune larve, à sa sortie de l'œuf (1) était jaune ; huit jours après, elle passait au brun clair et ne changea plus de couleur jusqu'à sa quatrième mue. Arrivée à toute sa taille, elle est grise et largement lavée de rougeâtre. Cette chenille est passablement allongée, épaisse, et va en augmentant du premier au dixième anneau. Le onzième segment, comme chez *Conspersaria*, W.-V., *Belgiaria*, Hb., et *Perspersaria*, Dup., supporte une éminence charnue et bifide (pl. 5, fig. 8.). Le douzième segment est profondément bifide ; ses deux pointes, placées horizontalement, sont aiguës et déliées (pl. 5, fig. 7). A partir du troisième anneau, les points trapézoïdaux sont très-prononcés.

La ligne vasculaire est large, continue, rougeâtre, finement liserée de brun, et vient aboutir à la caroncule bifide du onzième anneau. On ne distingue pas les lignes sous-dorsale et stigmatale ; mais il règne, entre la vasculaire et les stigmates, trois éclaircies bleuâtres très-finement liserées de brun de chaque côté. Le ventre est d'un testacé rougeâtre et présente trois lignes ondulées, bleuâtres, continues et liserées de gris dans toute leur étendue. En outre, les cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième anneaux laissent voir au centre un double point blanc surmonté d'une tache triangu-

---

(1) Une femelle prise à Hyères, en mars dernier, au milieu des Cistes et des Lentisques, m'a pondu près de deux cents œufs.

laire et blanchâtre ; mais cette dernière ne s'aperçoit que sur les septième, huitième et neuvième segments.

Les stigmates sont blancs, ovales et cerclés de noir.

La tête, presque lenticulaire, rougeâtre au sommet, est, à la base, bleuâtre et maculée de points noirs irréguliers. Les palpes sont jaunes et relativement longs.

Les dix pattes sont concolores.

Tout le corps est recouvert d'une villosité blonde assez courte.

Cet insecte, qui varie en jaune, en gris blanc, gris bleuâtre et en brun, a été élevé par moi *ab ovo* et nourri avec les *Helianthemum vulgare* (Gartn.) et *pulverulentum* (D. C.) fort répandus sur les côteaux secs de nos environs.

D'autres chenilles de la même espèce, provenant d'une ponte plus récente, ont été nourries en plein air avec l'*Helianthemum valetinum* (Jord.)

Cette espèce, facile à élever, arrive toujours à bonne fin. Pendant l'éducation fort longue de la chenille, faite, soit en plein air, soit dans les appartements, il n'en périt pas une seule. Cette Scodionie, originaire de Chicliana (Espagne), ne s'est métamorphosée en nymphe qu'à la fin de novembre, et a donné son insecte parfait vers le commencement de mars de l'année suivante.

L'état de chenille avait duré sept mois.

De l'époque d'éclosion jusqu'à fin août, la croissance de l'insecte a été presque nulle ; ce n'est qu'à partir des premiers jours de septembre qu'elle a grossi réellement.

Cette chenille est d'une sobriété remarquable ; elle mange fort peu, même au moment de sa plus grande croissance, et peut demeurer six ou huit jours privée de nourriture, sans paraître en souffrir.

Dans le jeune âge, elle est très-vive et se roule sur elle-même au moindre contact. Devenue forte, sa rigidité est

extrême : placée sur le dos, elle y reste plusieurs heures sans donner le moindre signe de vie.

Pendant le jour, cette larve reste constamment à découvert, fixée à une branche d'*Helianthemum*.

CHRYSALIDE.

Elle est conico-cylindrique, passablement épaisse, d'un brun rougeâtre brillant, qui tire sur le noir vers la tête et les derniers anneaux.

Les segments, très-mobiles, sont également d'un rouge brun, sauf les intersections qui sont jaunes.

Le dernier segment abdominal est noir et armé de deux crochets divergents. (Pl. 5, fig. 9.).

Enfin toute la nymphe est recouverte d'une efflorescence gris-bleuâtre.

Pour se chrysalider, la chenille de *Lentiscaria* file, sur le sol, parmi les feuilles sèches et les mousses, une coque légère, tissue de soie blanche entremêlée de grains de terre et de débris de végétaux.

L'état de chrysalide dure ordinairement de trois mois à trois mois et demi.

L'éclosion a toujours lieu pendant la nuit : de onze heures du soir , à 2 ou 3 heures du matin.

INSECTE PARFAIT.

Le mâle a les antennes fortement pectinées, avec la côte rougeâtre et les barbules noires.

Le thorax est très-velu, carré et convexe.

L'abdomen est caréné et dépasse les ailes inférieures.

Les ailes supérieures, à apex assez aigu, sont d'un testacé

rougeâtre, avec les deux lignes principales visibles et formées par deux séries de points bruns nervuraux.

Les ailes inférieures sont grises avec la bordure ochracée, et, ainsi que les supérieures, grossièrement saupoudrées d'atomes bruns.

En dessous, les supérieures sont d'un gris bleuâtre, et les inférieures d'un gris-blanc très-brillant.

La tache cellulaire, sur les quatre ailes, en dessus et en dessous, est très-bien écrite en brun.

La femelle est semblable au mâle, seulement elle a les ailes plus petites et elle est plus lourde.

Cette Fidonie varie du blanc au testacé ochreux d'une manière prononcée.

Les figures de *Lentiscaria* mâle et femelle, publiées par Donzel (Soc. Entomol. de France, 1836), ne devraient pas constituer le type, puisque les individus aussi pâles que ces deux dessins ne se rencontrent que rarement, tandis que les sujets à fond rougeâtre ochreux sont les plus fréquents.

Cette espèce semble ne pas être rare dans toutes nos provinces méridionales.

Mon opinion est qu'en entomologie la priorité d'un nom spécifique, quel qu'il soit, doit l'emporter sur tous les autres, bien que celui-là soit incorrect ou mal appliqué ; s'il en était autrement, tout ne deviendrait que confusion dans la synonymie, déjà si difficile à débrouiller parfois.

Le nom de *Lentiscaria*, donné par feu Donzel à la *Scodiona* dont je complète aujourd'hui l'historique, est un nom imposé au hasard, je le crois ; il ne peut donner de cette Phalénite qu'une très-fausse idée ([1]). *Lentiscaria* n'a jamais dû vivre sur

---

([1]) Je suppose que le nom de *Lentiscaria* fut donné par Donzel à l'insecte,

le Lentisque (*Pistacia lentiscus*, L.) fort répandu dans les campagnes incultes d'Hyères; et c'est en vain, j'ai lieu de le croire, que l'on chercherait la chenille sur cet arbrisseau. Elle ne doit vivre, soit dans le Var, soit en Espagne ou ailleurs, que sur les Cistes, dont trois ou quatre espèces abondent sur toutes les collines du littoral de la Méditerranée.

Variétés de **Cidaria Russata**, Hb.

(Planche 5. Fig. 10 à 12.)

Wien.-Verz. M. 18. — L'Adm. p. XXXII. — Bock. 200. — Dup. V, p. 324, pl. 193, f. 4. — Bdv. 1765. — Herr.-Sch. p. 172. — Gn. 1673.

J'ai reçu de l'extrême nord de l'Europe plusieurs variétés de la *Cidaria Russata*, au nombre desquelles il s'est trouvé trois exemplaires bien remarquables par l'opposition tranchée de leurs couleurs. La Société Linnéenne me saura gré sans doute de lui faire connaître ces trois aberrations.

Des nombreuses variétés de *Russata* érigées par plusieurs auteurs en autant d'espèces distinctes, aucune ne s'éloigne autant du type, pour la couleur, que les trois sujets dont je donne aujourd'hui les figures.

Ces *Cidaria* sont originaires d'Islande d'où elles me furent envoyées par M. Staudinger.

Les sept ou huit variétés de *Russata* que je possède et qui

---

en souvenir des Lentisques qui abondent dans le lieu où les premiers individus de cette Fidonie ont été pris. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'entomologiste lyonnais, dans sa description de *Lentiscaria*, ne dit pas un mot de la chenille qu'il ne connaissait sans doute pas, et que, dans ses notes laissées à la Société Linnéenne de Lyon, il n'en parle pas davantage à l'article de cette Géomètre.

toutes proviennent du même lieu, ont été obtenues *ex larva*; elles ont toutes la forme et les principaux caractères de celle qu'on s'obstine en Angleterre à séparer sous le nom d'*Immanata* et qui se rapporte évidemment à la *Russata* de Hubner.

La chenille soufflée de cette *Cidaria* d'Islande fut soumise à M. Guenée; cet habile observateur reconnut qu'elle ne présentait aucune différence appréciable avec la chenille de la *Russata* typique.

La première de ces aberrations, Var. F. (Pl. 5 n. 11.) a bien quelque rapport avec la *Perfuscata*, Haw., Gn. pl. 17, f. 2; mais la ligne coudée et la ligne subterminale des deux individus ne sont pas les mêmes à beaucoup près.

La seconde aberration, Var. E. (Pl. 5 n. 10.) peut aussi se rapporter à la fig. 10 de Sepp, sans toutefois lui ressembler. Ma variété, entre autres caractères distinctifs, a le fond plus ochreux que celle-là, et n'a pas de ligne transverse aux ailes inférieures.

Enfin la troisième aberration, Var. G. (Pl. 5 n. 12.), qui ne peut se rapporter à aucune autre variété connue, est incontestablement la plus remarquable de toutes. Elle a le fond des ailes supérieures tout-à-fait blanc, avec l'espace médian et la base d'un brun très-foncé.

Phycis Cistella, Millière.

(*Species nova.*)

(Planche 6. Fig. 6 à 12.)

Chenille.

Elle est fusiforme et passablement épaisse. La tête est de couleur testacée avec la mâchoire et les yeux noirs. Tout le corps, en dessus, est d'un rose vif, et, en dessous, d'un jaune verdâtre.

Les lignes vasculaire et dorsale sont larges et rapprochées, à tel point qu'elles se confondent au premier abord. La dorsale est séparée de la sous-dorsale par une ligne qui rappelle la couleur du fond, et qui n'est interrompue qu'à l'intersection. La stigmatale est étroite et également interrompue. Les anneaux sont proéminents et par conséquent très-distincts. Les stigmates sont relativement très-petits, blancs et cerclés de noir. Les pattes écailleuses et anales sont concolores; les premières ont le dernier article noir et recourbé. Une villosité rare, blanche et assez longue, recouvre la chenille en dessus et sur les côtés.

CHRYSALIDE.

Pour se métamorphoser, la chenille de *Cistella* se retire sous la mousse, et construit une coque très-solide qui semble comme parcheminée, et dans le tissu de laquelle il entre quelques fragments de végétaux (Pl. 6. fig. 12.).

L'insecte demeure assez long-temps sous cette enveloppe protectrice sans se chrysalider, et n'opère sa transformation en nymphe qu'au bout de plusieurs semaines.

La chrysalide est conico-cylindrique, à pointe obtuse, avec l'enveloppe des ailes relativement longue. Elle est sur toute la surface d'un brun rougeâtre. Le dernier segment est recouvert à l'extrémité de rares poils gris, très-fins, très-courts et qu'on distingue à peine à la loupe.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : 0,012 à 0,014 millim.

Ce Microlépidoptère, qui a tous les caractères des Crambides, doit, sans nul doute, appartenir au genre *Phycis*.

Les palpes sont longs, dirigés en avant et en forme de bec;

les antennes, dont le premier article est noduleux, sont sétacées; enfin la trompe est longue et cornée.

Les premières ailes sont étroites, d'un gris cendré, et possèdent les deux lignes transverses ordinaires : celles-ci sont d'un brun pourpre. La seconde de ces lignes, placée presque à l'extrémité de l'aile, supporte un trait en zigzag fin, serré, bleuâtre, qui descend de la costale et vient aboutir à l'angle inférieur; mais ce zigzag n'est bien écrit que vers le milieu de son parcours. En outre, un large trait rougeâtre, partant de l'apical, vient aboutir aux deux points noirs placés au centre de l'aile. Ces deux points, chacun le sait, sont encore un des caractères distinctifs de la plupart des *Phycis* proprement dits.

La frange est précédée de quatre à six points noirs.

Les secondes ailes, sans lignes, sans taches, d'une teinte fuligineuse sur les bords, sont, au milieu et surtout à leur naissance, d'un gris blanc.

Les quatre ailes sont sans dessins en dessous et d'un gris-bleuâtre très-luisant.

Les franges, plus longues aux inférieures qu'aux supérieures, sont fuligineuses.

Les antennes, les palpes, le corselet et les pattes participent de la couleur des ailes supérieures.

L'abdomen est d'un fauve obscur en dessus et gris en dessous.

La femelle est semblable au mâle, seulement les couleurs des ailes sont moins vives, et l'abdomen est relativement gros et renflé.

Cette Phycide, que j'ai découverte dans le Var, se rapproche beaucoup de la *Serpylletorum*, H.-S., 62, et de la *Sororiella*, H.-S., 64, bien qu'un peu moins grande que celles-ci.

La chenille, qui n'est pas très-abondante dans les lieux où

je l'ai observée, vit sur divers Cistes des environs d'Hyères, mais principalement sur le *Cistus albidus*, L.

Cette larve, qui est très-lente, lie les feuilles dont elle compose une sorte de tuyau dans lequel elle se tient renfermée pendant le jour, et, dès qu'arrive la nuit, elle sort de sa retraite et attaque les jeunes boutons de la fleur du Ciste.

Une seule chenille peut détruire un grand nombre de fleurs, toujours très-abondantes sur le même pied, car elle ronge la base du bouton et, par ce moyen, en empêche le développement.

Cet insecte se métamorphose en chrysalide vers le commencement d'avril et éclot pendant le courant du mois de juillet suivant.

D'après ce que j'ai observé, postérieurement à l'éclosion de mes *Cistella* (1), je serais porté à croire que certaines chenilles de cette espèce peuvent très-bien n'éclore que l'année qui suit leur métamorphose en nymphe.

Ce qui ferait admettre la probabilité du retard dans l'apparition de quelques individus de cette espèce, c'est que, m'étant avisé d'ouvrir deux coques plusieurs semaines après l'éclosion des premières *Cistella*, j'y trouvai, à ma grande surprise, la chenille décolorée, mais encore vivante.

Le dérangement qu'éprouvèrent ces deux insectes, par le déchirement de leur coque, les fit périr peu de jours après.

---

(1) De *Cistus*, nom d'un genre de plantes qui, toutes, mais principalement le *Cistus albidus*, nourrissent la chenille de ma Phycide nouvelle.

Scodiona Emucidaria.

(Planche 6. Fig. 1 à 5.)

Hb. 425. — Dup. IV p. 460 pl. 168 fig. 2. — Bdv. 1467. — Herr.-Sch. p. 67. fig. 223-224-225. — Gn. n. 1152.

Epaisse, cylindrique, très-faiblement atténuée antérieurement. Les individus que je considère comme types ont le fond jaune argileux, lavé de bleuâtre sur les intersections et de rougeâtre en dessous de la ligne stigmatale (pl. 6, fig. 1.).

On ne distingue qu'au moyen de la loupe la vasculaire qui est jaune et qui repose sur une ligne blanchâtre, large, non interrompue, partant du premier anneau et aboutissant au sommet d'une caroncule placée sur le onzième segment.

Les lignes dorsale et sous-dorsale sont tremblées, d'un gris bleuâtre et accompagnées de chaque côté d'un trait brun très-fin. La stigmatale est ondulée, blanchâtre, ombrée de brun en dessus et de jaunâtre en dessous. Les stigmates sont ronds, blancs et cerclés de noir. La seconde paire de points trapézoïdaux est seule visible : ces trapézoïdaux sont proéminents du quatrième au dixième segment. Le ventre est d'un blanc sale et lavé de bleuâtre dans le voisinage des pattes antérieures et postérieures. Il existe au centre une large raie longitudinale, blanchâtre, tremblée, continue, accompagnée de chaque côté d'un double trait brun.

La tête est carrée et arrondie sur les angles.

Les pattes sont concolores.

La caroncule du onzième anneau, qui est très-saillante, est, ainsi que la tête et les pattes postérieures, marquée d'un trait blanc.

Le douzième anneau est profondément bifide ; ce caractère

distinctif est, ainsi que la caroncule du onzième segment, commune à toutes les *Scodiona* observées jusqu'à ce jour.

Cette chenille varie beaucoup pour la couleur : une des aberrations les plus remarquables est celle que je figure (pl. 6, n. 2.). Cette variété a le fond d'un pourpre noir, présentant un large anneau jaunâtre en avant de l'intersection de chaque segment du milieu. Les lignes dorsale et sous-dorsale sont d'un brun bleuâtre, liserées de chaque côté d'un trait noir très-fin.

La chenille d'*Emucidaria* est lente et très-rigide : elle mange fort peu à la fois, préfère la feuille, surtout la radicale, à la fleur ou au fruit de la plante qui la nourrit, et n'atteint toute sa taille qu'à la fin de février de l'année suivante. Sa vie de chenille est fort longue : elle se prolonge de juillet à mars de l'année suivante.

Elle vit toujours à découvert et se tient, pendant le jour, appliquée contre les branches très-rapprochées du sol.

Le plus sûr moyen de trouver cet insecte, c'est de secouer fortement l'*Arthemisia campestris*, L, dont il fait sa nourriture exclusive, d'où il se laisse tomber en se roulant sur lui-même, et de chercher au pied des rameaux.

Chrysalide.

Ainsi que la plupart des chenilles qui ne doivent demeurer en nymphe qu'un temps assez court, celle d'*Emucidaria*, vers le commencement d'avril, construit dans la mousse ou les feuilles sèches, une coque légère, très-molle, composée de soie brune. La transformation a lieu peu de jours après.

Cette chrysalide est relativement forte, cylindrico-conique, d'un rouge brun, passant au brun noir sur la tête et les segments abdominaux. Le dernier anneau est rugueux,

terminé par deux pointes courtes, droites, noires, fortes, nullement crochues à l'extrémité.

L'éclosion de l'insecte parfait arrive en juin.

Insecte parfait.

Envergure : 0,030 à 0,032 millim.

Les quatre ailes sont épaisses, arrondies et entières, à frange longue et bien fournie. Les supérieures sont brun clair et finement saupoudrées d'atomes noirs. Les médiane et basilaire sont indiquées par deux lignes de points brunâtres à peine écrits. Le point cellulaire et deux taches placées en dehors de la médiane, dont l'une vers l'angle apical et l'autre près de l'angle anal, sont le plus souvent très-accusés.

Les ailes inférieures sont blanches avec la frange et le bord lavés de fauve. Le point cellulaire est assez bien marqué, cependant il manque quelquefois.

Le dessous des supérieures est noirâtre; celui des inférieures est blanc. Les points cellulaires sont seuls visibles.

Les antennes sont pectinées et se terminent en pointe fine. Le front est plus clair que le corselet; le ventre est velu et concolore; la trompe courte. L'abdomen est caréné, relativement grêle, et dépasse les ailes inférieures.

La femelle est plus petite et plus lourde que le mâle; le fond des ailes est généralement plus chargé d'atomes noirâtres, que chez ce dernier.

Sur les quatre ailes, la ligne de points nervuraux, ainsi que le point cellulaire, sont bien marqués en dessous.

Variété ♂ A.

Cette *Scodiona* varie autant et plus que ses congénères.

Aucun auteur n'a signalé de variété d'*Emucidaria*. J'en ai obtenu *ex larva* plusieurs intéressantes. Je figure aujourd'hui la plus jolie de ces aberrations (pl. 6, n. 5.).

Les quatre ailes de cet individu ♂, un peu plus grand que le type, sont en dessus d'un blanc pur, avec les lignes transverses et les taches ordinaires très-visiblement écrites en brun noirâtre. Les ailes supérieures sont blanches en dessous, avec la côte faiblement lavée de fauve. Les taches sont ici moins vivement accusées qu'en dessus.

Le front, le vertex, le corselet et l'abdomen sont d'un blanc pur et mat. La côte des antennes est blanche; les barbules sont noires.

Pendant quatre ans, j'ai vainement tenté l'éducation de cette Fidonie, et c'est avec infiniment de peine que j'ai pu l'élever.

La chenille qui passe l'hiver n'arrive jamais à bien, si on ne l'élève en plein air. C'est le plus souvent en chrysalide qu'elle meurt, si, pour lui faire passer la mauvaise saison, on la conserve dans un appartement. Le meilleur moyen d'élever cette espèce, c'est de la placer dans un jardin, sur une branche d'Armoise enveloppée d'une gaze spacieuse.

Emucidaria, de même que toutes ses congénères connues, ne paraît qu'une fois par an.

Jusqu'à ce jour, ce n'est que de très-loin en loin que les entomologistes lyonnais ont rencontré l'insecte parfait de *Emucidaria*, toujours rare, dans les collections des Lépidoptérophiles français.

Avant de clore cette deuxième livraison de mon travail entomologique, je crois devoir annoncer à la Société Linnéenne qu'en outre des insectes publiés et figurés par moi, j'ai, depuis la lecture de ce qui précède, découvert, étudié et peint un certain nombre de chenilles. Si quatre de celles-ci ont été observées déjà, aucune n'a encore été figurée.

Voici le nom de ces larves qui, presque toutes nouvelles pour la science, appartiennent soit au Midi de la France, soit à notre département et ses environs. Ces insectes devront, en bonne partie, former la troisième et la quatrième livraisons de mes Chenilles et Lépidoptères inédits.

Zygæna Occitanica.
« *Lavandulæ.*
Leucania Punctosa.
Glottula Encausta.
Aporophyla Australis.
Hadena Occlusa.
Xylina Merckii.
Amphipyra Effusa.
Catocala Nymphæa.
Abraxas Pantaria.
Odontopera Dardoinaria.
Ephyra Pupillaria et ses variétés.
Acidolia Rubricata.
« *Moniliata.*
« *Reversata.*
« *Rusticata.*

« *Ochrata.*
« *Osseata.*
« *Holosericata.*
« *Degeneraria.*
« *Nexata.*
» *Imitaria.*
« *Litigiosaria.*
« *Caricaria.*
Aleucis Pictaria.
Macaria Æstimaria.
Tephrina Vincularia.
Rhoptria Asperaria, Hb. (*Collata*, Treit.)
Sterrha Sacraria.
Eupithecia Pauxillata.
« *Pumilata.*
« *Denotata.*
« *Constrictata.*
Aspilates Citraria.
Eubolia Malvata.
« *Basochesiata.*
Phibalopteryx Lapidata.
Mecyna Polygonalis.

EXPLICATION DES PLANCHES.

De la 2[me] livraison (1859).

PLANCHE I.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

Fig. 1. Chenille de *Gnophos Mucidaria* (Hb.)
2. Chrysalide.
3. Insecte parfait.
4. Anneau du milieu, vu de profil.
5. *Id.* *Id.* vu de face.
6. Derniers segments de la chrysalide, grossis.

II.

Fig. 7. Chenille de *Gnophos Glaucinata* (Hb.)
8. Chrysalide.
9. Insecte parfait.
10. Variété.
11. Derniers segments de la chrysalide, grossis.

III.

Fig. 12. Chenille de *Gnophos Pullata* (W.-V.)
13. Chrysalide.
14. Insecte parfait.
15. *Id.* (Aberr. MILLIÈRE).

PLANCHE 2.

Explication des figures.

I.

Fig. 1. Chenille de *Chemerina Caliginearia* (Hb.), jeune.
2. *Id.* *Id.* après son troisième changement de peau.
3. *Id.* *Id.* adulte.
4. Chrysalide.
5. Insecte parfait.
6. Derniers segments de la chrysalide, grossis.

II.

Fig. 7. Chenille de *Stegania Permutaria* (Hb.)
8. Chrysalide.
9. Insecte parfait.
10. *Id.* variété.
11. Derniers segments de la chrysalide, grossis.
12. Antenne gauche du mâle, grossie.

PLANCHE 3.

Explication des figures.

I.

Fig. 1. Chenille de *Camptogramma Riguata* (Hb.)
2. Chrysalide.
3. Insecte parfait.

II.

Fig. 4. Chenille de *Selidosema Tœniolaria* (Hb.)
5. Chrysalide.
6. Insecte parfait.
7. Derniers segments de la chrysalide, grossis.

III.

Fig. 8. Chenille de *Larentia Ablutaria* (Bdv.)
9. *Id.* (Variété de montagne).
10. Chrysalide.
11. Insecte parfait.
12. *Id.* (Aberr. Mill.).
13. Parasite de la chenille d'*Ablutaria*, grossi du double.
14. Derniers segments de la chrysalide, grossis.
15. Coque de la chenille d'*Ablutaria*.

PLANCHE 4.

Explication des figures.

Fig. 1. *Limenitis Camilla*, F. (Aberr. *Pythonissa*, Millière).
2. *Lycæna Corydon* ♂ L. (Aberr. *Albicans*, Hb.).
3. *Lycæna Corydon* ♀, L. (Aberr. *Semibrunnea*, Mill.).
4. *Zygæna Fausta*, L. (Aberr. *Lugdunensis*, Mill.).
5. Chenille de *Pachychemia Hippocastanaria* (Hb.)
6. Chrysalide.
7. Insecte parfait au repos.
8. Derniers segments de la chrysalide d'*Hippocastanaria*, grossis.

PLANCHE 5.

Explication des figures.

I.

Fig. 1. Chenille de *Pterophorus Olbiadactylus* (Millière).
2. Chrysalide.
3. Insecte parfait.

II.

Fig. 4. Chenille de *Scodiona Lentiscaria* (Donzel).
5. Chrysalide.
6. Insecte parfait.
7. Dernier anneau de la chenille, grossi.
8. Caroncule du onzième anneau, grossie.
9. Derniers segments de la chrysalide, grossis.

III.

Fig. 10. *Cidaria Russata*, W.-V. (Aberr. F. Mill.).
11. *Id.* (Aberr. E. *Id.*).
12. *Id.* (Aberr. G. *Id.*).

PLANCHE 6.

Explication des figures.

I.

Fig. 1. Chenille de *Scodiona Emucidaria* (Hb.)
2. *Id.* *Id.* Variété.
3. Chrysalide.
4. Insecte parfait.
5. *Id.* (Aberr. Mill.).

II.

Fig. 6. Chenille de *Phycis Cistella* (Millière), vue de profil.
7. *Id.* *Id.* vue de dos.
8. Chrysalide.
9. Insecte parfait.
10. — vu en dessous.
11. Derniers segments de la chrysalide, grossis.
12. Cocon de la chenille de *Cistella*.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES ESPÈCES DÉCRITES.

Coléoptères.

LARVES.

Lépidoptères.

Diptères.

Voir pour les ROSTRIFÈRES leur table spéciale à la suite de la monographie, page 106.

Voir pour les ALTISIDES leur table spéciale à la fin de leur monographie au volume suivant (Tome VII, 1860).

Lyon. — Imprimerie de F. DUMOULIN, rue St-Pierre, 20.



I 1 à 5 Gnophos Mucidaria. Hb.
II 6 à 11 » Glaucinata. Hb.
III 12 à 15 » Pullata. W-V.

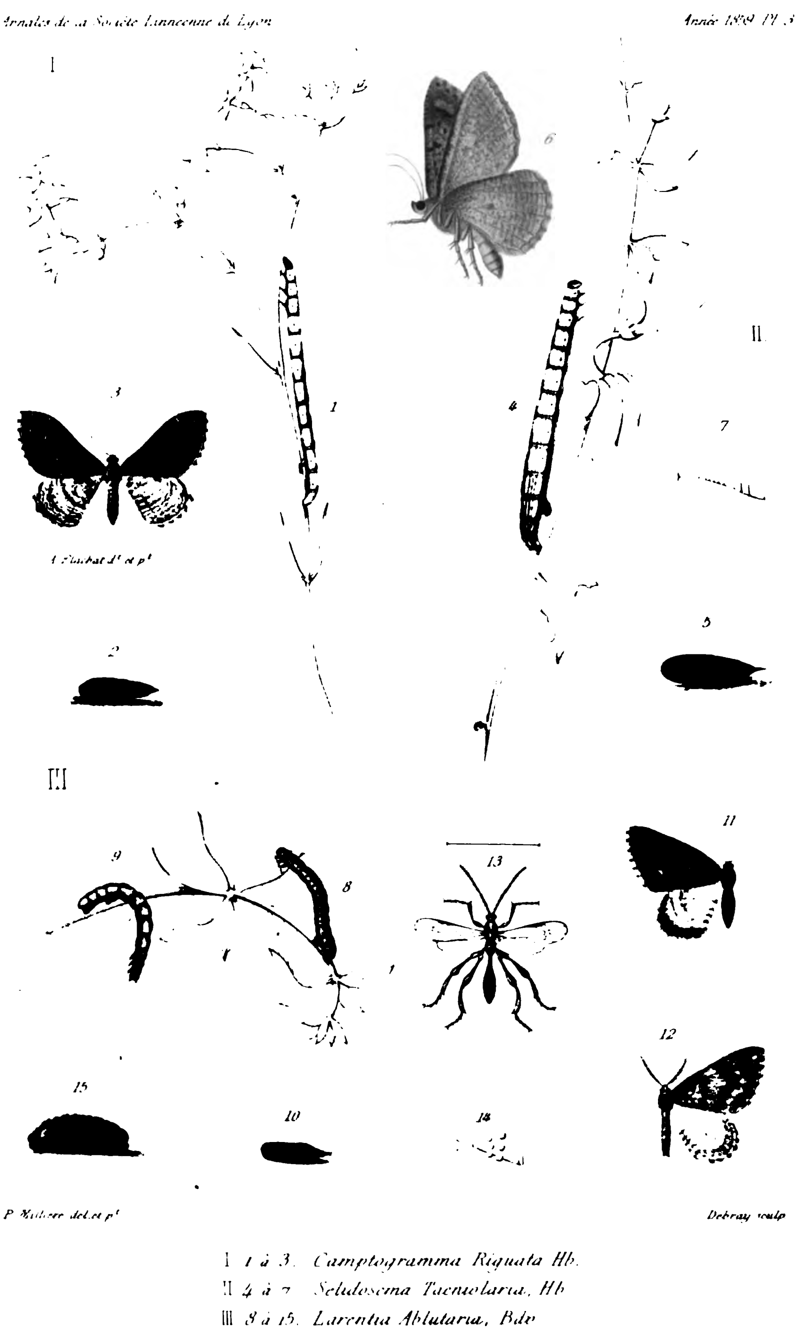


P. Millière del. et p. Debray sculp.

I 1 à 6 *Chemerina Caliginearia* Ramb.

II 7 à 12 *Stegania Permutaria*, Hb.

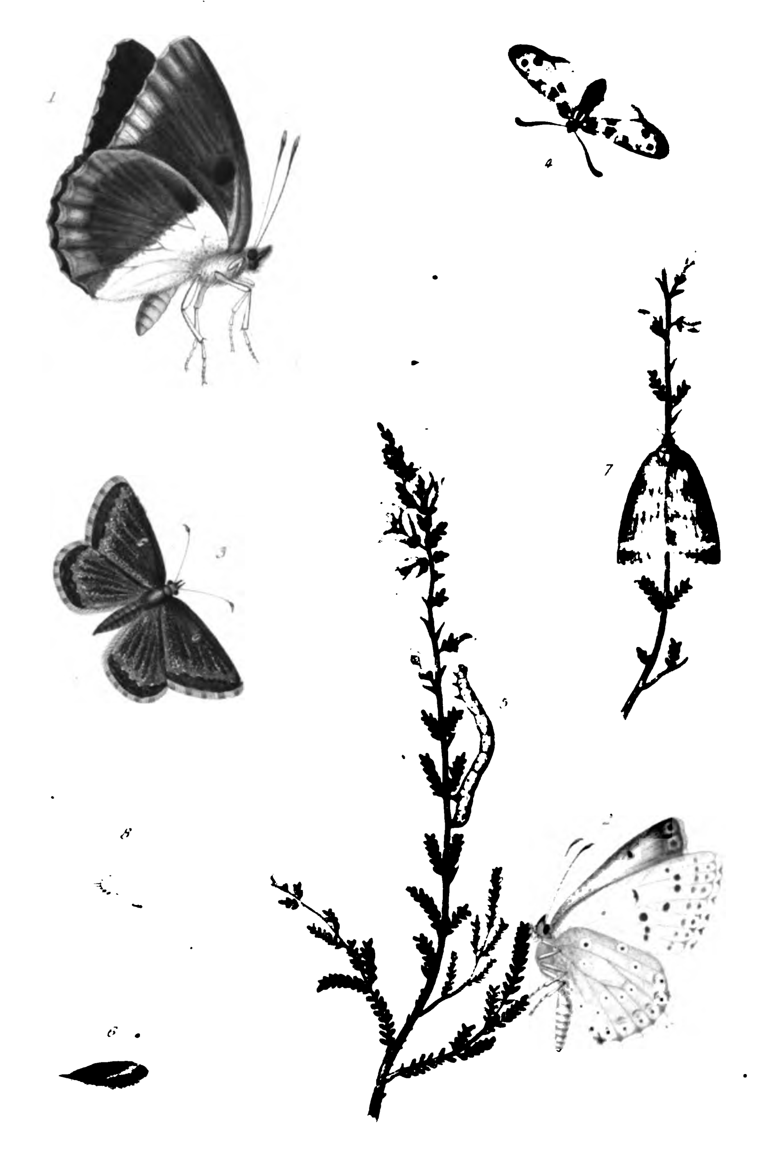
Imp. Houiste Paris Mme Vigneaux col.



P. Millière del. et p.t Debray sculp

I 1 à 3. *Camptogramma Riguata Hb.*
II 4 à 7. *Scludosema Taeniolaria, Hb*
III 8 à 15. *Larentia Ablutaria, Bdv*

Paris Imp. Houste S. r Mignon M.me Mignaux col.



P. Millière del. et p.^t *Debray sculp.*

1 *Limenitis Camilla F. (Ab. Pythonissa, Millière)*
2 *Lycæna Corydon ♂, F. (Ab. Albicans H.)*
3 — — *Corydon ♀, (Ab. semibrunnea, Mill.)*
4 *Zygæna Fausta, L. (Ab. Lugdunensis, Mill.)*
5. *Chenille de Pachy. Hippocastanaria H.*

Paris Imp.^r Houssiaux *Mme Mignonne col.*



P. Millière del. et p.t *Debray sculp.*

I. *Pterophorus Olbiadactylus* Millière
II. *Scodiona Lentiscaria* Donz.
III. *Variétés de Cidaria Russata*, Hb.

Imp. Houiste 5 r. Mignon, Paris *M.me Mignot col.*



J. Millière del. et p.t *Debray sculp.*

I. *Scodiona Emucidaria* Hb.
II. *Phycis Cistella* Millière

Imp. Hanote Paris *M.me Mogneaux col.*

Les Annales de la Société Linnéenne de Lyon, paraissent chaque année. Le nombre des feuilles d'impression du volume est subordonné aux matières à publier et par conséquent variable. Des planches ou des figures accompagnent le texte, toutes les fois que cela est nécessaire.

Le prix du volume est fixé :

Pour la France.	20 fr.
Pour l'étranger	22 fr.

Les auteurs ou les éditeurs de livres français ou étrangers, ayant rapport aux sciences naturelles, peuvent faire annoncer, dans ces Annales leurs publications, moyennant l'envoi d'un volume.

Toutes les demandes ou envois doivent être adressés *franc de port*, au Président de la Société.

Lyon.—Impr. de F. Dumoulin, rue st-Pierre, 20.

